BIBLIOTHÈQUE DE SOCIOLOGIE, ÉTHIQUE ET POLITIQUE
SOUS LA DIRECTION DE
D. GUSTI
SOCIOLOGIE DE LA ROUMANIE
1

NEREJ

UN VILLAGE D'UNE RÉGION ARCHAÏQUE

II



INSTITUT DE SCIENCES SOCIALES DE ROUMANIE
BUCAREST

BIBLIOTHÈQUE DE SOCIOLOGIE, ÉTHIQUE ET POLITIQUE
SOUS LA DIRECTION DE
D. GUSTI
SOCIOLOGIE DE LA ROUMANIE

1

NEREJ

UN VILLAGE D'UNE RÉGION ARCHAÏQUE

MONOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE

DIRIGÉE PAR
H. H. STAHL

II

LES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES



INSTITUT DE SCIENCES SOCIALES DE ROUMANIE
BUCAREST

PLAN DE LA MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE NEREJ

VOLUME I

Préface: Prof. D. Gusti.

Introduction:

Le problème du village archaïque roumain.

I. *Le cadre cosmologique*:

1. Géographie physique.
2. Géographie humaine.
3. Considérations sur la lutte entre l'homme et la nature.

II. *Le cadre biologique*:

1. La population de la Vrancea.
2. Structure anthropologique de la population.
3. L'histoire des lignées familiales.
4. Analyse démographique de la population.
5. L'alimentation des habitants.
6. L'habitation.

III. *Le cadre historique*:

1. La forme élémentaire de la vie des « răzeşi »: le village.
2. La forme composée de la vie des « răzeşi »: villages ruches et essaims.
3. L'organisation quasi-étatique de la Vrancea.
4. Luttes sociales dans la Vrancea.

5. Naissance du village de Nerej actuel.
6. Le procès de dissolution des organisations sociales de la Vrancea.

IV. *Le cadre psychique:*

La collectivité psychique paysanne.

VOLUME II

I. *Les manifestations spirituelles:*

1. L'école.
2. L'église.
3. La théologie populaire.
4. La science populaire.
5. L'art populaire.
    a) Architecture.
    b) Littérature.
6. Cérémonies et coutumes.

VOLUME III

II. *Les manifestations économiques:*

1. Catégories économiques du village de Nerej.
2. Le travail de la terre.
3. L'exploitation des prés naturels.
4. L'élevage du bétail.
5. L'exploitation de la forêt.
6. Industries diverses.
7. Le commerce.
8. Les unités économiques: ménages et budgets paysans.

III. *Les manifestations éthiques et juridiques:*

1. La vie juridique des temps passés.
2. La vie processive de Nerej.
3. Le code des forêts.

IV. *Les manifestations administratives*

INTRODUCTION

Le premier volume de cette monographie nous a renseigné sur les quatre cadres de la vie sociale du village de Nerej. Nous y avons vu tout d'abord quel était le milieu physique au sein duquel le village passait sa vie. Ensuite nous avons vu quels étaient les hommes qui formaient le village, ainsi que leur ancienne manière de vivre et leur vie psychique.

Il nous faut passer maintenant à l'étude de leur vie sociale actuelle, telle qu'elle se présente à nos yeux. C'est ce que nous appelons « les manifestations sociales » que nous classifions par quatre grands sous-groupes : manifestations spirituelles, économiques, éthico-juridiques et administrative-politiques.

Ce deuxième volume sera entièrement dédié au groupe des manifestations spirituelles, et visera à une reconstitution de la théologie, de la philosophie, des sciences et des arts populaires.

Ces manifestations spirituelles représentent donc le sumum des efforts faits par un groupe social, en vue d'une compréhension du monde.

On comprendra aisément que l'étude en est difficile. Le village de Nerej, plus particulièrement, soulève des difficultés nombreuses et quelquefois insurmontables.

Généralement, un groupe social villageois, ayant une psychologie collective du type analysé dans notre quatrième chapitre, n'arrive jamais à une philosophie générale qui soit parfaitement mise au point, quant à la logique. Car la philosophie populaire n'est pas l'oeuvre d'un seul cerveau qui ferait un effort de coordination et de mise au point. Sa vie étant liée à la vie parallèle des groupes sociaux à base de traditions diffuses, de nombreuses contradictions pourront s'y retrouver. On pourrait même affirmer que la confusion y est essentielle, car l'on pourra toujours retrouver différentes couches spirituelles, se stratifiant malaisément, ayant de nombreux points de contact et de contamination.

Une lutte paraît avoir eu lieu entre plusieurs systèmes philosophiques. Une lutte où les traces d'une ancienne manière magique de concevoir le monde, s'allient à de très anciennes doctrines appartenant à l'histoire des religions ou entrent en conflit avec le dogme chrétien et les affirmations d'une science positive toute récente.

Il faudrait un travail spécial, que nous proposons de réaliser dans une prochaine monographie et qui aurait comme point central d'étude précisément ces manifestations spirituelles; nous ne l'avons pas fait à Nerej pour un motif qu'il est bon de souligner.

Le village de Nerej, à cause des grands troubles survenus dans son histoire, du grand procès de transformation rapide et totale, présente des manifestations spirituelles dont la confusion est encore plus grande que d'habitude. Des domaines entiers de la vie spirituelle, communs aux autres villages de la Roumanie, manquent ici à peu près complètement. L'art, par exemple, sous toutes ses formes, y a un aspect dégénéré tout à fait décevant. Lors de notre première enquête, en 1927, nous en avons encore trouvé quelques traces. Mais en 1938 le désastre était complet; nulle enquête ne valait plus la peine d'être faite, tellement le problème avait perdu de son interêt. Nous avons donc été forcés, dans la plupart des cas, d'utiliser, en premier lieu, nos anciennes notes de 1927.

Toutefois, le lecteur averti pourra trouver dans ce deuxième volume, assez de preuves concernant notre affirmation essentielle: les chocs subis par l'ensemble de la société, se sont répercutés jusque dans le domaine des créations culturelles, ce qui fait que les rapides transformations sociales survenues dans les autres domaines de vie sociale, se retrouvent dans ce groupe de faits sociaux composés par les activités de l'âme et de l'esprit du peuple.

L'ÉCOLE

HISTORIQUE DES ÉCOLES DE NEREJ

Dans la Vrancea ainsi que dans les autres régions du pays, les premiers lettrés des villages ont été les prêtres. Etant les seuls connaisseurs de l'écriture, c'est vers eux que venaient les paysans pour qu'on leur lise ou pour qu'on leur écrive les actes, pour qu'on leur explique les règles et les lois, et qu'on leur donnât les conseils nécessaires.

Lorsque quelqu'un voulait apprendre le métier d'écrire il devait rester plus longtemps auprès du prêtre. Plus tard, les prêtres ont commencé à réunir, dans les couloirs des églises, les jeunes gens du village, avides d'enseignement, pour leur enseigner l'écriture et la lecture.

Dans la Vrancea, la première école que nous trouvons, en 1850, fut « l'École Urbaine d'État, I-er degré » de Vidra. Ici venaient les enfants de toutes les notabilités de Vrancea pour apprendre. Parmi ceux-ci il y a eu aussi Ion Macovei, le père du prêtre de Nerej. Les dépenses pour l'entretien étaient supportées par tous les villages. La commune de Nerej contribuait avec une somme qui variait presque d'année en année. En 1872, 1873 et 1874 on a prévu dans le budget de la commune la somme de 80 lei ; en 1876, la somme de 86 lei et en 1884, la somme de 40 lei.

Au commencement, cette école n'était fréquentée que par ceux qui désiraient apprendre ; mais plus tard, en 1864, l'école devient obligatoire, par les législations du Prince Cuza.

Comme Vidra se trouvait à une distance trop grande de Nerej et que la route était impraticable, les néréjiens, étant obligés par la nouvelle disposition princière d'envoyer les enfants à l'école, commencèrent à songer à organiser l'enseignement chez eux, dans le village.

En 1867, le prêtre Andrei incite son fils Panaïte Andrei, à réunir des enfants et à les instruire. Celui-ci réunit quelques enfants et commence à leur enseigner l'abécédaire. Les enfants se réunissaient à la maison

du prêtre et apprenaient dans une vieille chambre (où se trouve aujourd'hui la propriété de Toader Borcău). Panaïte Andrei recevait de la commune 148 lei comme salaire.

Après la mort de Panaïte Andrei (probablement en 1872), nous trouvons comme maître d'école, le chantre d'église Anghel Negru, dit Casapu. C'était un homme lettré et plein d'esprit. Les enfants allaient chez lui, au hameau de Lunca, où se trouve aujourd'hui la maison de Toader G. Negru. Ni Panaïte Andrei ni Anghel Negru n'ont donné de cours complets aux élèves. L'école communale, telle qu'elle fonctionnait en ce temps-là, n'était qu'un moyen formel de se soustraire à l'obligation de fréquenter l'école de Vidra.

Vers 1874, la commune nomme comme maître d'école Enache Catindatul, originaire de Necule, dépt. de Râmnicul Sărat.

Celui-ci avait suivi quelques classes au Séminaire de Buzău, pour devenir prêtre, mais à la suite d'un accident, il eut la jambe fracturée et devint inapte pour cette mission. Enache Catindatul était apparenté à la famille Macovei par le mariage avec Marghioala Macovei. Ces parents l'ont amené dans le village de Nerej et l'ont nommé maître d'école et chantre à l'église. Son école fonctionnait dans la maison de son beau-père Neculai Ciubotaru — aujourd'hui la maison de Pavel Macovei, et en 1875 « dans les caves » du cabaret de Pavel Macovei.

L'école d'Enache fonctionna jusqu'à l'automne de 1876 lorsqu'il partit dans son village d'origine où il mourût bientôt. Après lui, vient comme instituteur — reconnu par l'État, Constantin Săulescu, originaire de Paltin.

Săulescu enseigne au commencement dans la maison de Joiţa Macovei, ensuite dans la maison d'Anghel Negru Casapul de Poduri.

En 1876, on fonde l'école communale par le procès-verbal du conseil communal du 21 septembre, qui prévoit entre autres:

> D'après l'ordre de M. le sous-préfet respectif No. 4.934 et même d'après notre volonté et l'intérêt de la commune, on a fondé une école rurale dans cette commune pour les classes I-re et II-me; l'instituteur qui a commencé à fonctionner à cette école à partir du 16 août et jusqu'à la fin de l'année, doit être salarié; on procurera la somme d'un article budgétaire, qui sera de droit,

et plus loin:

> Tous à l'unanimité nous décidons que M. l'instituteur soit salarié avec la somme de 100 lei nouveaux.

Un an plus tard, le 26 décembre 1877, le conseil communal réuni en séance extraordinaire décide

> que la somme de 55 lei prétendue par le nommé propriétaire de la maison où fonctionne l'école, soit acquittée par M. le maire en prélevant cette somme de l'article 61 extraordinaire.

Par conséquent la terre arable ne peut constituer un critérium de jugement de la situation matérielle du ménage ; ce critérium est fourni par le revenu provenant de la forêt commune, revenu qui présume en même temps une force morale et physique plus grande de la part du chef du ménage.

Nous traiterons ce sujet dans les chapitres qui suivent.

LE TRAVAIL DE LA TERRE

L'agriculture pratiquée à Nerej ne peut faire face aux nécessités de nourriture de la population et, moins encore, lui procurer des revenus par la vente des produits du sol.

Il en résulte que les habitants sont obligés de chercher à obtenir des produits hors du ménage leur permettant d'acheter le maïs nécessaire.

Par conséquent, on ne peut parler d'une exploitation agricole proprement dite, à Nerej, mais seulement d'une utilisation primitive des superficies réduites de culture pour la production de plantes alimentaires, comme une occupation annexe, sans bien grande importance économique.

Les causes pour lesquelles l'agriculture n'a pas la priorité dans la production, sont les suivantes:

1. *Les terres arables occupent une superficie trop réduite.* Les terres arables proprement dites, ensemencées en maïs chaque année, occupent une superficie de 93,53 ha. Cette superficie est très réduite, si nous tenons compte du total des superficies agricoles de Nerej et si nous nous référons au nombre des habitants qui les possèdent.

Tableau I — Répartition de la superficie exploitée

Cultures	Superficie	
	ha	%
(1)	(2)	(3)
Total . . .	1.342,87	100,00
Prés	1.163,12	86,61
Maïs	93,53	6,97
Autres cultures	86,22	6,42

Par conséquent 6,97% seulement de la superficie exploitée sont occupés par la culture du maïs.

Nous aboutissons aux mêmes conclusions si nous tenons compte de la superficie moyenne possédée par les diverses catégories de ménages.

Au tableau de la répartition des superficies agricoles, nous pouvons constater que seuls les ménages des catégories 11 et 12 (c'est-à-dire ceux possédant une superficie totale de plus de 25 ha.), détiennent des terres arables dépassant 1 ha.

Pour tous les autres ménages, dont le nombre atteint 517, soit 99,2% du total de 521, la superficie moyenne des terres arables n'atteint pas 1 ha. (de 0,01 ha à 0,94 ha.), superficie insignifiante, insuffisante et sans aucun intérêt économique.

2. *La nature du sol ne permet pas une production élevée.* Ainsi qu'il a été décrit dans le cadre cosmologique, Nerej se trouve placé dans une région de montagnes, avec des précipitations atmosphériques annuelles de plus de 750 mm.

Le sol arable, établi sur une roche-mère pauvre—le grès—et dans un climat humide, est caractéristique des régions montagneuses à précipitations abondantes.

C'est un « podzol » dégradé, tendant à passer au sol-squelette.

Du point de vue de la composition chimique, le « podzol » représente la terre la plus pauvre de tout le pays, lavée de sels nutritifs pour les plantes et exigeant des engrais annuels importants pour pouvoir donner des productions plus abondantes.

PLANTES CULTIVÉES

Les seules plantes qui puissent être prises en considération, quand il est question d'agriculture à Nerej sont le *maïs* et les *arbres fruitiers*.

Les autres cultures n'occupent qu'une superficie très réduite qui n'influence en rien la proportion générale on les déductions auxquelles nous voulons aboutir. Nous n'en tiendrons donc pas compte.

LE MAÏS

Il n'y a pas longtemps que la culture du maïs est pratiquée à Nerej:

> ... par ici on ne sème pour ainsi dire pas de maïs. (Inf. Const. Dobrotoiu).

les paysans disposant de suffisamment de place dans la plaine:

> Nous avions presque tous du maïs dans la plaine, chez les boyards. (Inf. Mihai Dudu).

Ces temps ne sont guère éloignés:

> ... il y a vingt ans que nous ne sommes plus allés à la plaine, depuis avant la guerre. (Le même).

Depuis:

> que l'on a donné de la terre aux paysans et que les boyards n'en ont plus

et que

> les paysans ne savent plus où se rendre. (Le même),

ils ont commencé à tourner leurs regards vers leur propre terre, afin de l'utiliser davantage:

> . . . maintenant nous avons amélioré la terre et nous semons du maïs. (Inf. Const. Dobrotoiu).

Au début, ce fut un travail très dur que de mettre en valeur des terres qui, jusqu'alors, avaient été laissées en friche et qui ne pouvaient être cultivées dans de bonnes conditions par suite du mauvais emplacement (en pente, etc.), ou par suite de conditions physiques inadéquates (terres dures, remplies de pierres, etc.).

Cette mise en état de culture a été considérée comme de véritables «concquêtes faites sur le fond indivis»:

> . . . ils ont empiété où ils ont pu, ils ont enlevé de la terre, ils bêchent même les escarpements, ils travaillent dur. (Inf. Mihai Dudu).

A cause des ustensiles et des machines primitives, le travail s'effectuait dans des conditions très dures:

> Il fallait six bœufs pour tirer une charrue, la charrue était lourde, et grande, faite en bois, l'endroit était mauvais, le travail n'avançait pas et la charrue se cassait. (Inf. Gh. Avram).

La technique actuelle

La technique actuelle, loin d'être idéale, est toutefois beaucoup améliorée, si nous la comparons à celle des débuts. Entre temps la qualité de la terre et sa puissance de production ont augmenté, par suite de l'utilisation des déjections des étables:

> Nous enterrons tout le fumier des bestiaux; nous ne le laissons pas se perdre, vu que sans lui nous n'aurions pas de maïs. (Inf. Macovei Chirică).

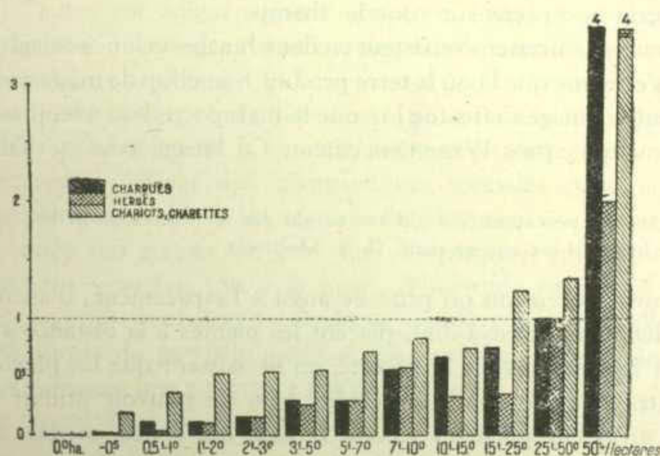
Les charrues en bois ont été remplacées par des charrues en fer, plus légères, résistantes et capables d'effectuer, économiquement, un meilleur travail.

Les ensemencements d'automne n'ont lieu que fort peu souvent et seulement par ceux qui disposent de superficies planes et riches. Du reste, la nécessité de ces ensemencements n'est pas ressentie, vu que la terre a besoin d'être fixée et non pas ameublie et que, au printemps, comme en été, les pluies sont suffisantes.

Le labour s'effectue donc au printemps. Il commence en avril lorsque la terre a suffisamment séché pour permettre ces travaux.

La profondeur du labour n'est guère grande: de 10 à 15 cm. La herse — et seulement celle pour les mauvaises herbes — n'est utilisée que dans une petite mesure, après l'ensemencement.

Les lieux inaccessibles à la charrue sont labourés à la bêche, travail



Diagr. 1 – Distribution des charrues, des herses et des charrettes par catégories économiques.

dur et n'entraînant aucune rémunération si nous tenons compte du grand nombre de bras exigé.

Le fumier des étables est transporté pendant l'hiver et déposé en tas au haut bout du champ. Après pourrissage, au printemps, et avant que ne commencent les labours, il est dispersé sur place et enterré au cours des opérations de labour.

L'ensemencement du maïs se fait de trois façons:

a) dans les terrains disposant suffisamment d'humidité il se fait par la dispersion, à la main, au-dessus des labours précédemment effectués; le hersage suit l'ensemencement.

b) dans les terres plus légères, sablonneuses ou contenant du gravier et qui ne possèdent suffisamment d'humidité qu'à une plus grande profondeur, l'ensemencement se fait avant le labour. Les paysans l'appellent *ensemencement par en-dessous*, la couche de terre renversée par le sillon de la charrue venant recouvrir la semence.

c) dans la plupart des cas, on effectue deux ensemencements, afin d'avoir la sûreté d'une levée.

Si l'année est pluvieuse, c'est le maïs semé plus en surface qui lèvera le premier; si l'année n'est pas pluvieuse, c'est celui d'en-dessous qui lève. Nous ne perdons pas de maïs ». (Chirică Macovei).

Il est évident qu'aucun de ces trois systèmes d'ensemencement n'est bon, vu la grande perte due à la dispersion des semences qui doit se faire de façon compacte sur tout le champ.

Les travaux d'entretien consistent en deux binages et un sarclage, mais ce dernier ne s'effectue que là où la terre produit beaucoup de mauvaises herbes.

Le premier binage s'effectue lorsque le maïs porte 3 ou 4 feuilles, soit environ 6 semaines après l'ensemencement. Ce binage peut se faire aussi plus tôt

. . . selon les nécessités, car s'il est envahi par les mauvaises herbes, elles l'attaquent lorsqu'il est encore petit. (I. S. Macovei).

Par la même occasion on procède aussi à l'espacement; d'aucuns espacent complètement, c'est-à-dire, placent les plantes à la distance à laquelle elles seront laissées jusqu'à la récolte, en ne laissant que les plus développées. D'autres les laissent plus serrées, afin de pouvoir utiliser les tiges vertes qui croissent jusqu'au second binage, qui a lieu environ de 3 à 4 semaines après le premier, c'est-à-dire du 5 au 15 juillet.

A ce moment la terre est tout-à-fait nettoyée de mauvaises herbes et les plantes sont buttées et raréfiées de façon définitive. La distance est de 50 à 60 cm. Quelques paysans laissent les plantes plus serrées, croyant que « si l'une ne donne pas, l'autre donnera ».

La récolte se fait au mois d'octobre. Bien que le climat soit assez frais, le maïs arrive le plus souvent à maturité, à cause de l'espèce (moldovenesc + hăngănesc) qui s'est adaptée aux conditions naturelles de l'endroit.

Quelques paysans cultivent encore le « cincantino », procuré par les organes officiels de l'État, pour remplacer l'espèce locale. Cette culture n'a pas réussi, les paysans préférant cultiver leur espèce « moldovenesc »:

Nous nous sommes habitués à ce maïs, le nôtre, qui est plus productif. (Inf. Chirică Macovei).

La récolte se fait comme suit: les tiges portant les grains de maïs sont arrachées, avec les feuilles, à la grosse tige et sont transportées à l'abri (« acoperiş ») ou à la maison où elles sont nettoyées de leurs feuilles (« desghiocatul »). Ce travail se fait habituellement en « clacă » (corvée volontaire de paysans en groupe).

Les meilleures tiges sont transformées en « baillons » (« căluş »), c'est-à-dire qu'on les lie, deux ou trois ensemble, dans leurs propres feuilles; elles sont ensuite déposées « aux cimes » (« la culme »: clous, poutres du grenier, ou dehors sous l'auvent). Sur les «culme» elles mûrissent encore ». Ces tiges sont conservées pour les ensemencements.

Le reste des tiges est divisé en deux catégories: la première comprenant les petites graines, mal mûries, etc., constituent la nourriture pour la volaille; l'autre est soigneusement conservée dans le grenier — dans la plupart des cas — dans des magasins ou dans la « leasă » (genre de magasin pour maïs).

Il n'existe que quelques magasins de ce genre dans le village. Ce qui prouve que la production et la quantité sont tellement petites qu'il n'a pas été nécessaire d'élever des constructions spéciales pour la conservation du maïs, comme dans les régions de plaine.

La séparation des graines de leur tige — opération que l'on appelle ici « sdrumicare » — se fait soit à la main, d'habitude en « clacă », soit à l'aide d'un panier de branchages entrelacés appelé « gratie » (grille). Cette grille a une forme de parallélipipède et est pourvue d'un prolongement étroit où est ménagée une ouverture par où la tige est introduite. Le panier est ensuite frappé à coups de bâtons et les graines s'écoulent parmi les branchages.

La production du maïs par hectare varie fortement d'une année à l'autre et, au cours d'une même année, est en fonction de la qualité du terrain.

La moyenne de 1937 a été de 850 kgr. à l'ha., production faible et inférieure à la moyenne générale du pays.

En dehors du maïs, on récolte aussi, sur les mêmes terres, des haricots, des courges et des pommes de terre.

Ces plantes sont cultivées, en les intercalant entre les plants de maïs, ce qui prouve, de la part des paysans, le souci d'utiliser au maximum le pouvoir de production du sol et de mettre en valeur cette production le plus possible, par la diversité des cultures intercalées.

En moyenne on obtient ainsi: haricots, 140 kgr. à l'ha.; courges, 3 « cotigare » à l'ha.; pommes de terre, 600 kgr. à l'ha.

Evaluée en argent, la production d'un hectare donne:

a) Maïs — 850 kgr. à 4,50	Lei 3.825
b) Haricots — 140 kgr. à 4	» 560
c) Courges — 3 « cotigare » à 100	» 300
d) Pommes de terre — 600 kgr.	» 1.500
Au total . . .	Lei 6.185

Les dépenses occasionnées pour obtenir cette production sont les suivantes :

a) semences ; *b)* labour ; *c)* ensemencement ; *d)* binages ; *e)* récolte. Analysons-les chacune séparément.

Pour un hectare on utilise les quantités suivantes de semences :

80 kgr. de maïs à 4,50	Lei	360
20 » » haricots à 5	»	100
1 » » semences de courges à 3	»	3
50 » » pommes de terre à 2,50	»	125
Au total . . .	Lei	588

Le labour est effectué par le paysan lui-même, avec sa propre charrue et ses bœufs. Un hectare en deux jours coûte 200 lei ; il en va de même pour l'ensemencement et le hersage qui prennent encore une journée à 75 lei.

Les binages, au nombre de deux, sont exécutés dans les conditions déjà exposées. La journée de travail est payée 25 lei, le travail étant effectué par des femmes. Le propriétaire qui engage des femmes pour le binage leur donne aussi, en plus du payement en numéraire, la nourriture pour chaque jour de travail.

L'exemple suivant nous montrera à combien peuvent s'élever les dépenses, y compris la nourriture des ouvrières, pour un binage.

Le paysan *Toader Beteringhe* disposant d'un hectare de maïs a engagé pour le 25 juillet, 8 femmes en vue du second binage. L'une d'entre elles a été retenue comme aide à la cuisine, les sept autres binant tout l'hectare, jusqu'au soir. Les repas suivants leur furent servis :

le matin : soupe de poulet
haricots cuits.
à midi : « borch » de haricots en cosse,
pilaf de poule.
le soir : soupe de haricots,
« mămăligă » (bouillie de maïs),
« ţuică » (eau de vie de prunes).

La préparation de ces repas a exigé les quantités suivantes :

10 kgr. de farine de maïs à 5	Lei	50
3 kgr. de haricots en cosse à 3	»	9
2 poules à 25	»	50
1 kgr. de riz à 26	»	26
½ kgr. de saindoux à 30	»	15
1 litre de « ţuică » à 25	»	25
Au total . . .	Lei	175

Pour chaque personne donc — en tenant compte que les membres de la famille ont partagé ces repas — la journée revient donc à lei 17,50.

Par conséquent, le binage d'un hectare coûte:

8 × 25	Lei 200
8 × 17,50	» 140
Au total . . .	Lei 340

La récolte est habituellement effectuée par le paysan aidé des membres de sa famille. Si nous évaluons le travail fourni, il représente 100 lei, considérant que 4 hommes (à 25 lei) récoltent un hectare de maïs en un jour.

Sans plus tenir compte des amortissements et des intérêts du capital ni des impôts, nous pouvons calculer le coût de la production du maïs et des plantes intercalées à

Valeur des semences	Lei 588
Labour et ensemencement	» 275
Premier binage	» 340
Second binage	» 340
Récolte	» 100
Au total . . .	Lei 1.643

Il reste donc un *revenu net de 4.542 lei* par hectare, sur lequel il faut acquitter les impôts respectifs et déduire les amortissements et intérêts (amortissements sur le capital actif, le capital bâtiments, les machines, les ustensiles, etc.).

Nous ferons ce calcul lors de l'analyse des budgets paysans.

Quantité de travail

Afin de pouvoir juger de l'effort général déployé pour toute la superficie arable, pour le comparer à celui déployé pour la forêt ou les prés, il est nécessaire de procéder somme suit:

a) calculer le nombre de jours nécessaires à tous les travaux pour un hectare de maïs, depuis le labour jusqu'à la récolte et le multiplier par le nombre d'hectares, c'est à-dire trouver la quantité totale de travail (en journées) pour toute la superficie ensemencée en maïs à Nerej.

b) Sur ce total, défalquer le nombre de bras qui travaillent et la superficie travaillée en une seule journée pour toute la culture de maïs.

c) connaissant les mois au cours desquels s'effectuent ces travaux, nous pourrons nous rendre compte aussi comment, au cours de l'année, se combinent les divers genres de travaux.

Pour un hectare de maïs on utilise les journées de travail suivantes:

labour	2 jours
ensemencement, hersage	1 jour
premier binage	7 jours
second binage	7 »
récolte	4 »
Au total pour 1 ha. . . .	21 jours

La superficie totale ensemencée en maïs est de 93,54 ha. Pour toute cette superficie il faudra donc 93,54 × 21 soit 1964,34 journées de travail.

En une seule journée le paysan travaille 93,54: 1964,34 soit 476 m. carrés (0,0476 ha.).

Mais ce total des journées de travail n'est pas concentré en un nombre limité et bref de jours ainsi que — nous le verrons plus loin — c'est le cas pour les prés, mais il est réparti sur plusieurs mois parallèlement à la végétation du maïs.

Ainsi:

à la fin avril un total de	280,62 jours
à la mi-juin un total de	654,78 »
à la mi-juillet un total de	654,78 »
à la mi-octobre un total de	374,16 »
Au total . . .	1.964,34 jours

Pour conclure, la culture du maïs exige un effort général de 1964 journées de travail pour l'accomplissement de tous les travaux depuis le labour jusqu'à la récolte. Cet effort est réparti en quatre périodes parallèles à la végétation du maïs. De ce point de vue, le travail pour les terres arables se distingue de celui pour les prés qui ne demande qu'un seul effort maximum au moment du fauchage.

Nous avons vu par ailleurs que le revenu net d'un hectare de terres (maïs, etc.) est de 4.542 lei et que, pour produire ce revenu, il a fallu 21 jours de travail. Si nous divisons ce revenu par le nombre de jours, nous aurons le chiffre de 216,30 lei, représentant le revenu du travail d'une journée, provenant des terres arables.

Nous constatons que cette somme est assez forte, et si nous prenons 40 lei le prix moyen d'une journée de travail humain et à 100 lei celui d'une journée de travail avec des animaux — ce qui donne une moyenne de 65 lei par jour — il en résulte une différence de 216,30—65 soit 151,30 lei.

Cette somme nous dévoile un aspect nouveau des problèmes que nous voulons résoudre dans cette étude: *la nature* (terrain, facteur climaté-

riques, etc.), *met en valeur le travail humain et avec le bétail, de 332,7% plus que le prix moyen de ce même travail dans la localité.*

Ce qui signifie que l'exploitation des terres arables rapporte de grands revenus, non pas parce qu'on y fournit un travail particulier, ou que l'on récupère une partie du capital investi, mais parce que ces terres mettent en valeur leur propre capital naturel: *le pouvoir de production*, grâce au fait qu'il existe encore d'autres forces, toujours naturelles, qui viennent a son aide: les pluies, la température de l'air, etc.

L'absence de ce bien naturel chez les habitants de Nerej peut être considérée comme une cause primordiale de la diversité de leurs travaux, parfois peu rémunérateurs: exploitation des forêts, prés, transports, etc.

Et c'est aussi pour ce motif que les habitants de Nerej se rendaient dans « la plaine » pour y travailler, loin du foyer, sur des terres qui sont mises en valeur d'elles mêmes par ce travail.

LES VERGERS

La culture des arbres fruitiers constitue le second mode d'exploitation de la terre.

Mais, comparativement à l'étendue des terres arables et des prés, les vergers des habitants de Nerej n'occupent qu'une infime superficie. Ce qui signifie, ainsi que nous le verrons plus loin, que bien que les arbres puissent servir à utiliser le plus sûrement et de la façon la plus rémunératrice les terres improductives et inaccessibles (terrains en pente, de côte, etc.), les paysans ne leur donnent pas l'attention qu'ils mériteraient.

La superficie totale occupée par les arbres fruitiers est de 36,91 ha. dont 22,11 ha. dans la partie construite du village et 14,80 hors du village même, ces derniers étant calculés dans le total de la superficie exploitée.

Comparativement aux autres cultures, la situation se présente comme suit:

	Hectares	%
Terrains arables (maïs)	93,53	100,0
Vergers	36,91	39,5
Prés	1.163,12	100,0
Vergers	36,91	3,2
Total des superficies exploitées	1.342,87	100,0
Vergers	36,91	2,7

Ainsi qu'on peut le voir dans cette présentation, les vergers occupent une superficie réduite ne comptant que pour 2,7% sur le total de la superficie exploitée.

Les terrains occupés par les arbres fruitiers se trouvent, les uns dans *la partie construite du village* (dans la « sălişte »), les autres *hors du village*. Dans la « sălişte » les vergers occupent 22,11 ha. et hors du village 14,80 ha.

La superficie occupée par les arbres fruitiers est donc plus grande, à l'intérieur du village, que hors de celui-ci.

Une analyse plus détaillée des propriétaires, par catégories d'exploitations, nous donnera une même situation :

Tableau II – Répartition des vergers selon les catégories des propriétés

No. courant	Catégories des propriétés (hectares)	Total de la superficie agricole		Vergers			
				A l'intérieur du village		Au dehors du village	
		Nombre des propriétaires	Superficie totale possedée (ha)	Nombre des propriétaires	Superficie totale (ha)	Nombre des propriétaires	Superficie totale (ha)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Total . . .	521	1.746,34	119	22,11	42	14,80
1	Moins de 0,10	17	0,12	—	—	—	—
2	0,10 – 0,50	85	25,13	9	0,88	1	0,10
3	0,51 – 1,00	57	44,40	7	1,43	—	—
4	1,01 – 2,00	113	174,28	24	1,95	2	0,25
5	2,01 – 3,00	61	156,13	12	1,96	6	1,49
6	3,01 – 5,00	78	309,52	26	5,58	9	3,10
7	5,01 – 7,00	53	311,06	19	3,14	12	3,08
8	7,01 – 10,00	33	277,70	12	2,68	9	3,02
9	10,01 – 15,00	12	137,75	3	0,84	—	—
10	15,01 – 25,00	8	163,36	4	0,65	3	3,76
11	25,01 – 50,00	3	93,89	2	2,00	—	—
12	Au dessus de 50	1	53,00	1	1,00	—	—

Nous observons que les petits propriétaires (possédant jusqu'à 1 ha. de terres), ne possèdent pas de vergers hors du village, mais uniquement autour de leur maison ou dans les jardins derrière celle-ci. Sur 159 propriétaires de cette catégorie, un seul possède une superficie de 1.000 m. carrés hors du village et 16 dans la partie construite du village.

Une même situation existe aussi chez les autres catégories de propriétaires.

La seule espèce d'arbre fruitier cultivée dans ces vergers est le *prunier*. La variété est un fruit local ou, plus exactement, une prune d'une variété *Bistriţa*, adaptée aux conditions de climat et de sol de cette localité.

Les habitants de Nerej ne font preuve d'aucune préoccupation particulière pour la multiplication, l'amélioration ou l'entretien de ces arbres. Ils appliquent un système de culture extensive, se contentant de porter leur attention sur ces arbres uniquement au moment de la cueillette.

Il s'ensuit que dans les vergers et les jardins de Nerej on voit des arbres complètement dégénérés, à la couronne embarrassée de branches inutiles, au tronc et aux branches recouverts de mousse et de lichen.

Pour la multiplication, les habitants de Nerej se contentent de la plantation de semences, le mode le moins indiqué pour la reproduction d'arbres fruitiers, et de la bouture qu'ils effectuent toutefois sans aucun critérium rationnel.

Les arbres n'étant pas greffés, ils conservent les qualités spécifiques de leur variété, par suite de l'absence de facteurs héréditaires divers. Ils sont, pourrions-nous dire, stabilisés en ce qui concerne la transmission des caractères, qui demeurent toujours les mêmes.

Les fruits sont de taille moyenne, de couleur violet-foncé et ont la peau recouverte d'une fine couche poussiéreuse (brumă). La chair se détache facilement du noyau, ce qui prouve qu'il s'agit d'un fruit propre à la consommation à l'état frais.

La production des arbres est, elle aussi, très réduite. En moyenne nous pouvons compter sur une cueillette de 26.000 kgr. à ha. ce qui, selon le prix local, représente une valeur de 26.000 lei.

De cette somme, représentant le revenu brut d'un hectare de verger, il y a lieu de déduire les frais d'entretien, de cueillette, de transport, etc. (au total 2.000 lei par ha.), ce qui donne un revenu net de 24.000 lei.

Comparativement aux autres modes d'exploitation de la terre, les vergers rapportent donc un revenu tant brut que net, plus important que tous les autres.

Il va de soi que la mise en valeur du travail est aussi la plus élevée et en même temps — fait particulièrement important — la plus constante. En effet, à cause des conditions climatériques favorables à la culture des arbres (précipitations atmosphériques suffisantes, absence de gels et de gelées blanches tardives, etc.), la production ne varie, du point de vue qualitatif, que dans des limites restreintes.

Les fruits ne sont utilisés, à l'état frais, qu'en très petite quantité. Le commerce des fruits est inexistant.

Ils sont transformés en *țuică* (eau de vie de prunes) ou en *prunes séchées.*

Il est impossible de faire un calcul précis de la quantité ainsi transformée. Mais, selon les témoignages des informateurs, environ deux tiers sont transformés en « țuică » et un tiers en prunes séchées :

> Je sais que les gens d'ici en font deux parts de marc et une part de prunes séchées. (Inf. Pavel Macovei).

Nous en faisons plutôt de la « ţuică » que de les sécher ; environ le double prend le chemin de la fermentation. (Macovei Chirică).

Les *chaudrons de fermentation* sont très primitifs, quelques pièces étant achetées, les autres rudimentairement fabriquées par les propriétaires mêmes.

Il existe, à Nerej, 23 chaudrons de fermentation de « ţuică », inscrits aux registres officiels et payant des impôts variant de 80 à 200 lei annuellement.

La méthode de fabrication de la « ţuică », depuis la cueillette qui se fait primitivement à l'aide de perches, jusqu'à l'écoulement du produit

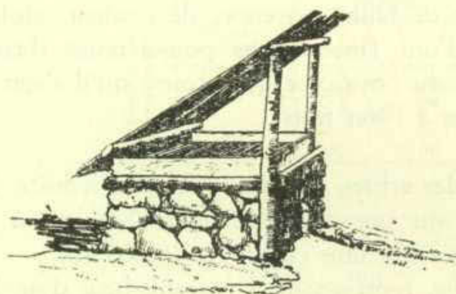


Fig. 1 – Une claie primitive.

de l'alambic, ne diffère en rien du mode courant de fabrication de toute autre région du pays.

Le plus souvent, la « ţuica » est retenue pour l'usage de la famille et ce n'est que lorsque la quantité est trop grande, qu'elle est vendue aux cabaretiers du village.

Il en va de même pour le séchage des prunes qui se fait primitivement dans des claies vu que, à la chaleur du foyer, les prunes ne sèchent pas, mais s'enfument et durcissent.

Les claies (loşniţe) sont nombreuses à Nerej :

presque tous ceux qui ont des prunes fabriquent une claie, qui est facile à faire. (Dum. Drăgan).

Le four et l'emplacement des grilles sont creusés dans la terre. Cette installation est recouverte de planches

. . . afin de les étouffer, vu qu'autrement les prunes ne sèchent pas.

Les grilles sont faites en branches de noisetier qui s'assemblent bien et sont droites, ce qui permet d'obtenir un filet de branchages assez uniforme.

Les prunes restent deux ou trois jours soumises à l'action du feu et de la fumée.

La capacité de production de la claie est plutôt réduite : on peut y introduire environ de 10 à 12 «baniţe» (doubles décalitres) de prunes fraîches (180 à 200 kgr.), ce qui donne deux « baniţe » et demie de prunes séchées (40 à 45 kgr.), que le paysan et les siens consomment.

Ce produit ne fait non plus l'objet d'aucun commerce, de sorte que les vergers, tout en produisant des revenus bruts et nets assez élevés, ne peuvent être pris en considération dans une étude économique de Nerej, tant à cause de la superficie infime occupée, qu'à cause de la petite production et de la mise en valeur tout à fait primitive des produits de ces vergers.

LE TRAVAIL DANS LA PLAINE

Le manque de terres arables pouvant fournir le blé et le maïs nécessaires à la nourriture a poussé les habitants de Nerej à descendre vers la plaine et à y travailler la terre qu'ils ne trouvaient pas chez eux.

Il existe plusieurs témoignages d'informateurs qui confirment ce fait et indiquent le mode d'engagement, etc.

> Avant la guerre, les paysans travaillaient à Câmpineanca, chez le pope Botez. (Inf. Mariuţa I. Badiu).
>
> Il y a longtemps, ils travaillaient à Dorhăuţi ou Cârligele. (Dum. Stăruilă).
>
> Avant la guerre, ils travaillaient dans la plaine de Focşani. (Mereuţă Dudu).

Par conséquent avant la guerre, les habitants de Nerej travaillaient dans la plaine de Focşani ou dans les villages de Câmpineanca, Dălhăuţi, Cârligele, etc.

Les informations recueillies nous permettent de constater que d'autres villages aussi envoyaient des travailleurs dans la plaine, mais à des endroits différents :

> Aux champs nous en rencontrions aussi d'autres communes, mais les habitants de Nerej travaillaient d'un côté les habitants de Paltin d'un autre côté et on ne se mêlait pas ; le travail se faisait par champ ; la propriété était répartie en champs. (C-tin Dobrotoiu).

Il semble que les habitants de Nerej travaillaient chez un même boyard car, dans tous les détails des informateurs, nous retrouvons toujours un même nom : Lazăr Niculescu à Câmpineanca :

> C'était à Câmpineanca ; j'ai travaillé chez Lazăr Niculescu, sur sa propriété de Câmpineanca. (Ştefan Terţiu).
>
> Quand nous étions jeunes, nous travaillions à Câmpineanca. Lăzărică était alors à sa propriété. (Ion Cârlioru).

Nous connaissons la situation agraire d'avant-guerre quand des propriétaires possédaient d'immenses terrains, mais ne disposaient pas de la main d'œuvre nécessaire. Ce manque de main d'œuvre doit avoir été fortement ressentie par les « boyards » des plaines de Focşani et de Râmnic puisque leurs « vechili » (hommes d'affaires) parcouraient, en hiver, les villages des montagnes et faisaient des engagements en vue de la saison suivante. Ces « vechili » venaient également à Nerej :

A l'Epiphanie arrivaient les *vătavi* des boyards. Les paysans disaient : les *vătavi* sont arrivés ; où allons-nous prendre un engagement ? (Ştefan Terţiu).

Les « vechili » arrivaient et nous demandaient de travailler aux champs. (C-tin Dobrotoiu).

Mieux encore : les boyards disposaient de paysans dans chaque localité qui contractaient des engagements en leur nom :

Il en existait un ici. On l'appelait Ion Ivan. C'était l'homme de confiance de Lăzărică qui nous engageait et veillait à ce que 3 ou 4 pogons [1]) fussent travaillés pour le boyard. (C-tin Dobrotoiu).

Quand nous préparions l'eau bénite pour l'Epiphanie, arrivaient de 10 à 15 cavaliers envoyés par les boyards et qui engageaient les hommes qui, au printemps, s'en allaient aux champs. (Simion Berbece).

En hiver il en venait par ici qui nous engageaient. J'ai travaillé, moi aussi, sur des terrains ainsi pourvus d'hommes par contrat. (C-tin Dobrotoiu).

Lorsque labouraient les hommes, nous avions deux tiers ; quand le boyard labourait, nous prenions moitié. (Ioana Cârlioru).

La dîme due aux propriétaires de la terre était la dîme de tradition. Parfois ils recevaient aussi de l'argent :

. . . une année, on nous a donné aussi de l'argent. (Mariuţa I. Badiu).

Les conditions de travail étaient assez dures, non pas tant à cause du travail même de la terre, que par suite du déplacement, long et difficile :

En une journée, c'est à peine si nous arrivions au ruisseau de Fetig ; la route était mauvaise ; les hommes emportaient la farine de maïs et leur marmite et faisaient la « mamaliga » en route. (Ioana Cârlioru).

LA SITUATION ACTUELLE

Par suite de l'expropriation, le travail aux champs a cessé, comme aussi les pérégrinations des habitants de Nerej. On ne voit plus de « vechili » dans le village :

Maintenant, eux non plus ne viennent plus ; mais les hommes d'ici non plus ne s'en vont plus. (St. Terţiu).

---

[1]) Environ un demi hectare.

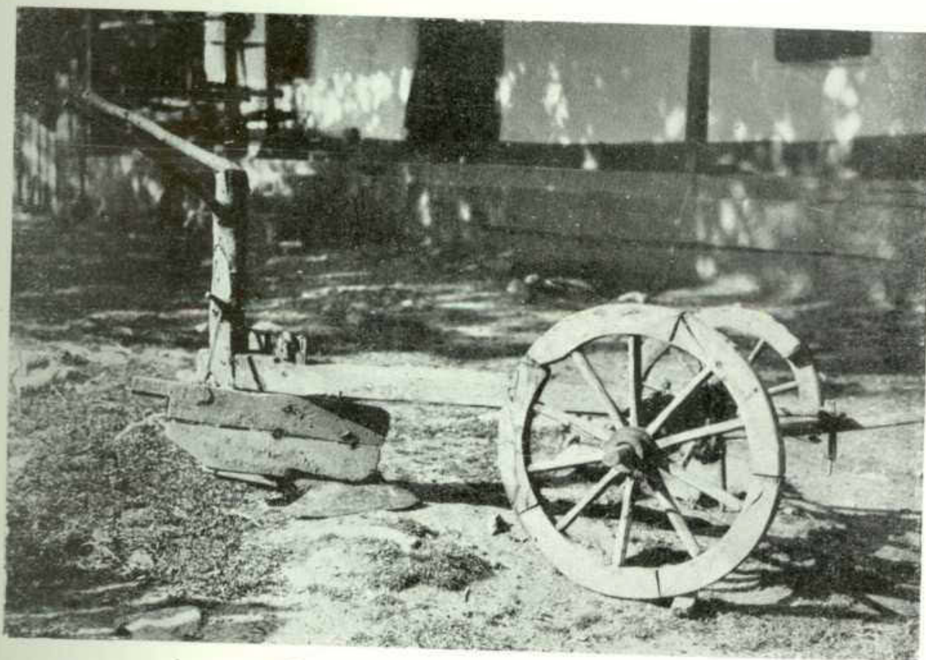


Fig. 1 — Type ancien de charrue en bois.



Fig. 2 — Un moulin.

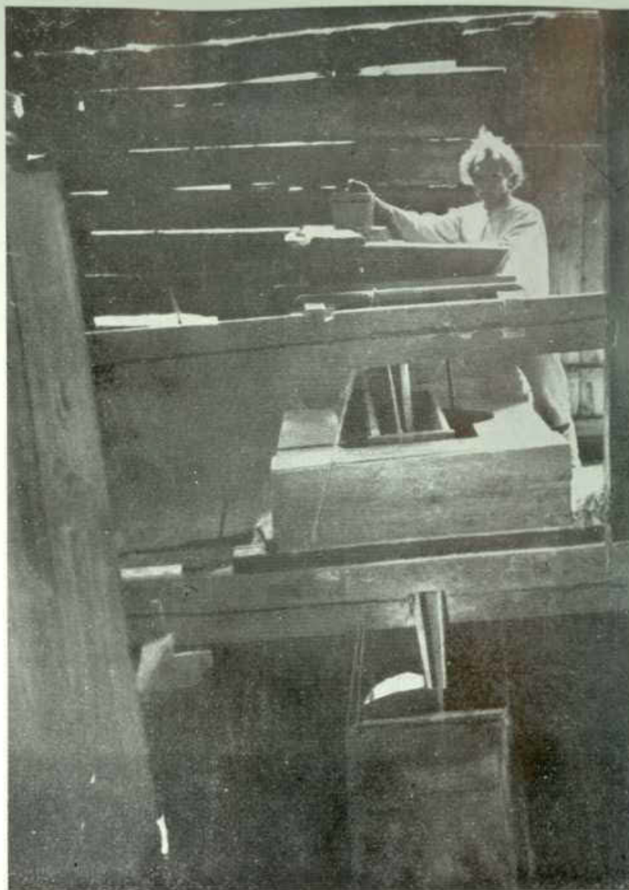


Fig. 3 — Intérieur d'un moulin.

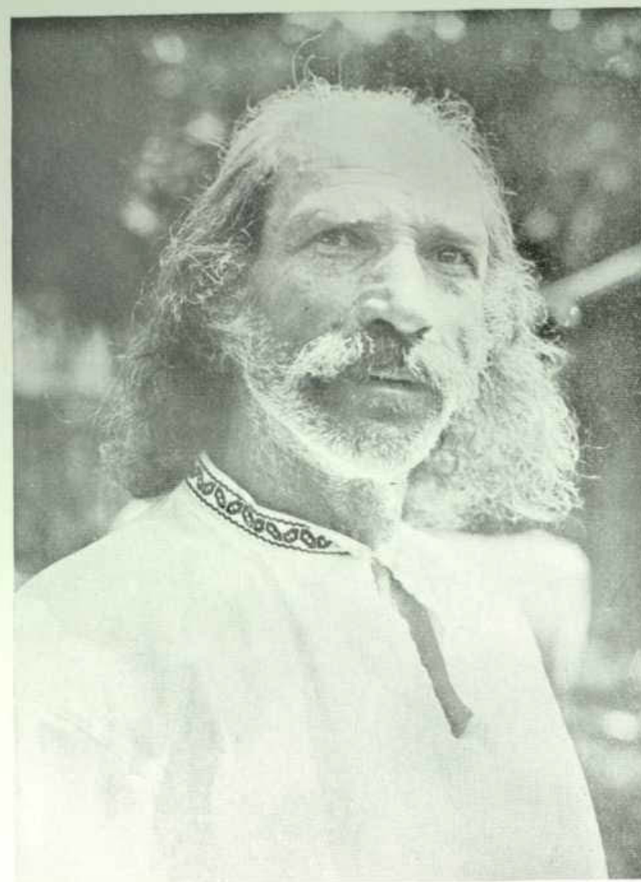


Fig. 4 — Meunier.

Et pourtant, ce travail au champ leur venait grandement en aide et nombreux sont ceux qui le regrettent:

> Maintenant beaucoup d'entre nous vivent plus difficilement parce que nous n'avons plus de possibilité de travail. La guerre ne nous a rien donné. Si on voulait nous coloniser quelque part, nous nous en irions. (Mereuţă Dudu).

Mieux, encore Ştefan Terţiu s'étonne de voir du maïs croître à Nerej:

> Maintenant ils en ont semé sur toutes les pentes. Voyez ici. Existait-il du maïs chez moi? Nous l'ensemencions aux champs . . .

Et en effet, le maïs qui envahit de plus en plus les bonnes terres à foin de Nerej, semble bien dépaysé dans ce climat.

LES MOULINS

Actuellement, six moulins fonctionnent à Nerej. Nous donnons ici les noms de leurs propriétaires:

1. Nastase Sârbu;
2. Toader Beteringhe;
3. Toader Negru;
4. Ion P. Macovei;
5. Radu Creţu;
6. Constantin Neagu.

Tous ces moulins sont installés au bord de la rivière de Zăbala dont ils utilisent les eaux.

Commençant à la partie inférieure de la Zăbala, et donc aussi du village de Nerej, par celui de Năstase Sârbu, ces moulins sont installés à des distances presque égales, les uns vis-à-vis des autres, sur toute la longueur du village, terminant par le plus éloigné, celui de Constantin Neagu, installé sur la partie la plus en amont de la rivière.

AIRE DE MOUTURE

Installés ainsi que nous venons de le dire, les moulins auront une aire de mouture limitée à la partie du village au centre, ou à peu près, de laquelle ils se trouvent.

Ainsi, le moulin de Năstase Sârbu moudra pour les habitants du hameau de Lunca de Nerejul-Mare où il est installé, et notamment pour les 14—15 maisons qui s'y trouvent.

Le moulin de Toader Beteringhe moud également pour Nerejul-Mare, mais, se trouvant à l'entrée même du village, il est fort utilisé par ceux qui viennent du marché où ils ont acheté du maïs.

Le moulin de Radu Crețu et ceux qui sont installés plus loin serviront les habitants de Săhastru et de Poduri.

Il en va de même pour le moulin de Constantin Neagu qui dessert les habitants de Crăciunari.

Le moulin le plus fréquenté est celui de I. P. Macovei, qui est mieux organisé, possédant deux bonnes meules et ayant ainsi une plus grande capacité de travail.

Mais l'aire de mouture des moulins ne se limite pas seulement à Nerej ; elle déborde ces limites :

> Nous moulons également pour ceux de Spulber qui se trouvent tout près. (Inf. T. Beteringhe).

ou

> . . .il en vient aussi d'ailleurs, d'Andreies, quand le Milcov est à sec. (Inf. Năstase Sârbu).

Au moulin de Macovei, l'affluence est plus grande :

> Je mouds pour les gens de Spulber, d'Andreies et de Necule. Pour les étrangers surtout en hiver ou quand il y a de la sécheresse, vu que chez moi l'eau ne baisse pas et ne gèle jamais, et le canal est toujours nettoyé, examiné et la glace cassée en temps voulu. (Inf. I. P. Macovei).

DESCRIPTION TECHNIQUE

Comme pour les autres installations mues par la force motrice des eaux (scieries, foulons, etc.), l'adduction de l'eau se fait dans un canal *(iaz)*, creusé sur une longueur variable selon l'emplacement du moulin par rapport au lieu de captation des eaux. Depuis le « iaz », l'eau est dirigée par un canal bordé de planches, dénommé *scoc* et d'où elle tombe sur la roue.

Au bout du « scoc » se trouve la *balance d'eau*, planche mobile qui remonte ou descend de façon à faire tomber l'eau à l'endroit le plus propice sur les palettes de la roue. L'eau est arrêtée ou déviée dans une autre direction par une *staghilă* lorsque le moulin ne fonctionne pas.

La roue a un diamètre de 1.50 à 2 m. et est composée, tout comme les roues des foulons des parties suivantes :

Deux *colaci* ou jantes de la roue, formées de deux planches larges de 50 à 60 cm., placées parallèlement.

Entre ces « colaci » se trouvent *les palettes*, formées de planches placées obliquement par rapport au rayon de la roue.

Huit croix — quatre de part et d'autre, — sont constituées par des lattes en bois, placées perpendiculairement l'une à l'autre, deux par deux, et assurant la liaison entre les « colaci » et le moyeu, dénommé *grindei*.

Ce « grindei » gros de 40—60 cm. pénètre dans le moulin et est pourvu à son autre extrémité d'une autre roue dite *roue à molaires*, ressemblant à la roue d'eau, mais en différant toutefois parce qu'elle n'a qu'un seul « colac » et que les palettes sont remplacées par des « molaires », c'est à dire 32 à 46 clous de bois plantés tout autour de sa circonférence.

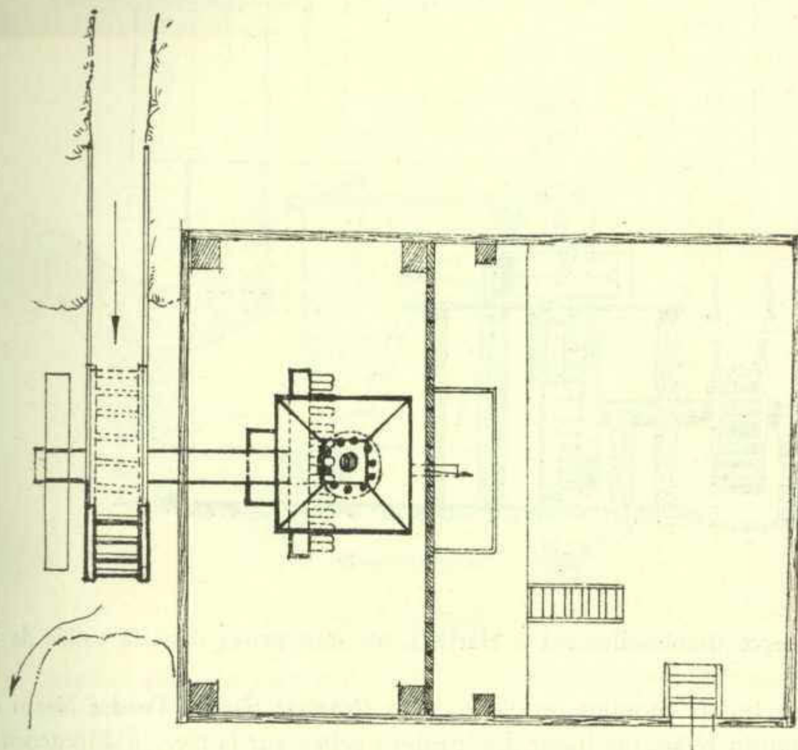


Fig. 2 — Plan de moulin.

Les « molaires » de cette roue s'emboîtent dans une pièce cylindrique dont la surface latérale est composée d'autres pièces placées longitudinalement; cette pièce cylindrique est dénommée *sucitorii prâsnelului* ou *sucitorii crângului*. Le but de cet engrenage en bois est de transmettre le mouvement circulaire du plan horizontal du moyeu au plan vertical du fuseau en fer qui — par l'intermédiaire de la *părpariță*, pièce métallique fixée à la meule supérieure — met celle-ci en mouvement.

Les meules au nombre de deux, ont des dénominations différentes:

La meule inférieure, fixée dans une pièce en bois ou en métal est dite *zăcătoare* (gisante). Elle reste immobile.

La meule supérieure, dite *alergătoare* (courante) se meut, étant mise en mouvement comme nous venons de le décrire.

Les meules utilisées dans les moulins de Nerej, sont achetées dans le

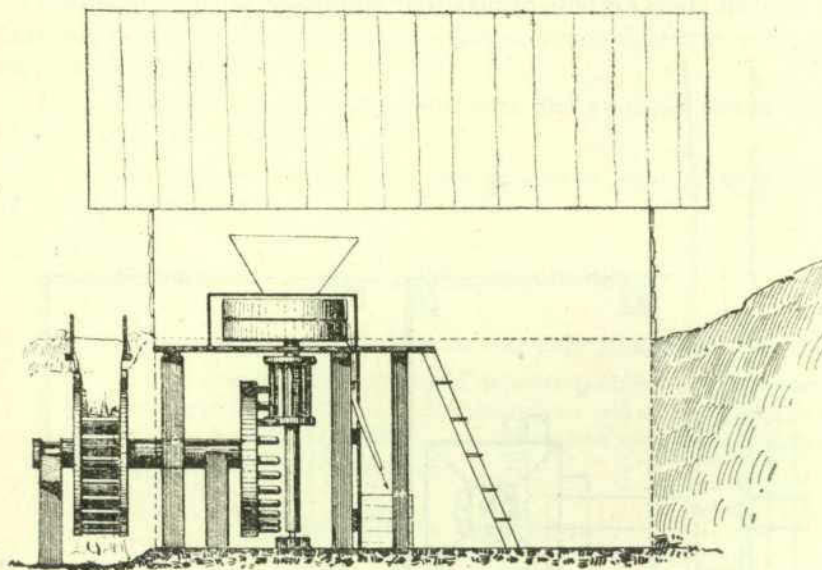


Fig. 3 — Le moulin.

commerce (habituellement à Hârlău), ou sont prises dans la vallée de la Zăbala.

Sur les six moulins de Nerej, trois (Năstase Sârbu, Toader Negru et Constantin Neagu) utilisent des meules « prises sur la rive, à Monteoru », donc dans la vallée de la Zăbala, deux (T. Beteringhe et Radu Crețu) possèdent des meules achetées à Hârlău et un (I. P. Macovei) des meules provenant de Târgu-Mureş.

Il existe une différence de qualité entre les pierres locales et celles qui sont achetées à la ville :

> Les pierres prises dans la vallée, chez nous ont un grain trop petit et deviennent nettes comme le verre pendant la mouture. (Inf. Radu Crețu).

Il en résulte que ces meules doivent être embattues très souvent :

> Ces meules de la vallée doivent être embattues toutes les semaines (inf. T. Beteringhe), parce qu'elles sont crasseuses, trop dures et que l'embattage ne tient que 4—5 jours (Inf. I. P. Macovei).

Les meules de Hârlău sont

> de gros grain et ne s'embattent que rarement, deux fois par an » (inf. Radu Crețu).

Il existe encore une différence entre les meules de la vallée et celles de Hârlău en ce qui concerne l'embattage.

Celles de Hârlău

> sont embattues simplement, et celles d'ici sont embattues dans des creux; et ce

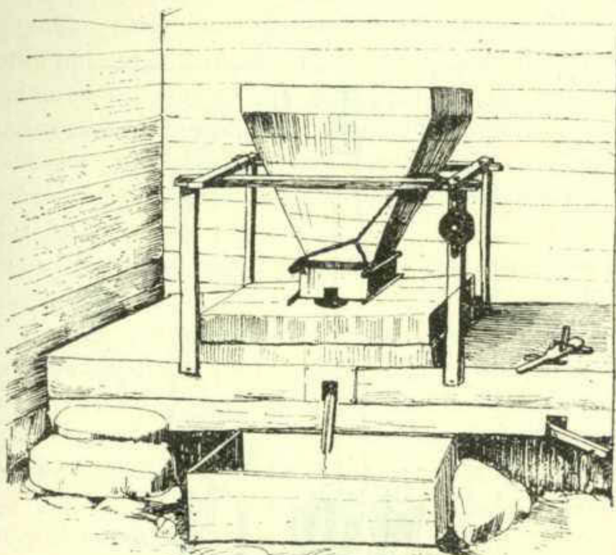


Fig. 4 — Le moulin.

> creux ne peut venir jusqu'au bord de la meule, mais doit rester à 3 ou 4 pouce de ce bord » (Inf. Radu Crețu).

Le piquage simple est dit aussi *cu mărunțelul*, et est considéré comme la meilleure méthode:

> J'embats « cu mărunțelul » et la farine de maïs en sort comme d'un moulin. Elle ne se transforme pas en farine fine comme le blé (inf. T. Beteringhe).

En dépit de la différence de qualité entre ces deux genres de meules, la durée d'utilisation est presque identique:

> Les meules de Hârlău durent environ de 25 à 30 ans. Elles s'amincissent d'un pouce chaque année quand tout va bien (Inf. Radu Crețu).
>
> Ces meules (de la vallée) ont déjà 17 ans et dureront encore de 10 à 15 ans (inf. M. Sârbu, meunier de Toader Negru).

Năstase Sârbu est satisfait des meules locales parce que « ces pierres ont un bon silex ».

Pour se procurer les meules les paysans procèdent comme suit:

On trouve de bonnes meules à Monteoru, lorsqu'il y a de grandes crues, car elles sont amenées par les eaux. On les choisit d'après le silex. Si on frappe la meule d'une pierre à fusil et qu'elle donne des étincelles, elle est bonne. Je sais les choisir car je les connais d'après le fil et le silex.

On les essaie là où elles se trouvent, on les amène ensuite sur une charrette à bœufs, on les travaille et on les installe au moulin.

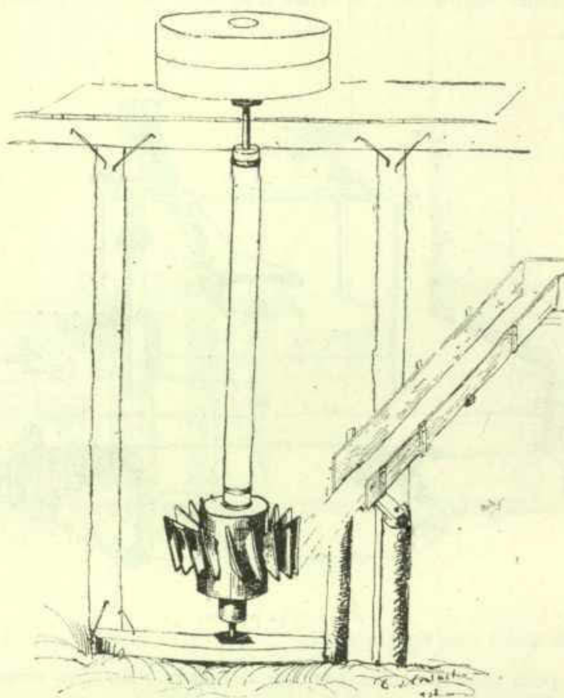


Fig. 5 — Le moulin à « titirez ».

Gh. Nistor de Spulber et Mihu Sârbu savent fabriquer des meules. Ils l'ont appris d'autres artisans qui ont été chez nous (Inf. T. Beteringhe).

Dans le moulin, les meules sont installées sur un soubassement en bois nommé *punte* (pont), soutenu par quatre pieds hauts de 1.50 m. à 2 m. et dénommés *babe*.

La meule inférieure, dite « zăcătoarea », est fixée par un lien métallique ou en bois, dit *strat*, les deux meules étant recouvertes d'une boîte cylindrique ou parallélépipèdique en bois, dite *veşca*.

Les grains de maïs sont versés dans le *coş*, sorte d'entonnoir en bois, gradué à l'intérieur par des encoches indiquant, en *baniţe* (double décalitre) ou en demi-baniţe, le contenu de cet entonnoir.

De cet entonnoir, les grains tombent dans une boîte carrée dite *teica*.

Cette boîte est agitée d'un mouvement constant qui aide les grains dans leur chute entre les meules, au moyen d'une tige — *covergă* — qui est en contact avec elle et meut sans cesse le fuseau du *prâsnel*.

La farine de maïs tombe dans une rigole en bois dite *tiscoaie* d'où elle est recueillie dans une caisse dite *covata*.

Les dispositifs pour régler le débit et la qualité de la farine de maïs sont :

1. Le *grăunțarul*, petite roue dentée en bois autour de laquelle s'enroule une corde qui est en liaison avec la *teica*. Cette roue, par son mouvement, meut aussi la « teica », la soumettant à un mouvement plus accentué ce qui entraîne une plus grande quantité de grains vers les meules.

2. La *ridicătoarea*, système de leviers avec point d'appui sur le soubassement qui rapproche ou écarte les meules, afin d'obtenir une farine plus grosse ou plus fine.

Le moulin de Constantin Neagu se distingue des autres par le système de transmission de la force.

La roue et son moyeu horizontal ainsi que la roue dentée et le « prâsnel » font défaut. L'eau tombe sur des palettes hélicoïdales, en rayons, sur un axe vertical de bois, prolongé vers le haut, le fuseau en fer étant en liaison directe avec la meule mouvante.

Ce système de moulin est dit *cu titirez*, et est d'un type primitif car

au début, tous les moulins étaient à « titirez », mais maintenant ils ont des meules (Inf. T. Beteringhe).

CAPACITÉ DE TRAVAIL

Par suite des installations primitives, des graissages insuffisants par rapport aux grandes surfaces de frottement entre bois et bois, ainsi que par la perte d'une grande quantité de la force initiale de l'eau (déjà plutôt réduite), la capacité de mouture de ces moulins est assez petite.

En effet, le débit de l'eau est insuffisant pour assurer à la roue un nombre de tours suffisamment élevé ; il s'ensuit que les meules tournent très lentement.

En dehors du fuseau de fer du « prâsnel », toutes les pièces du moulin sont en bois, y compris les boîtiers et les moyeux. Le graissage se fait au savon et la surface de frottement est très grande. La force de l'eau, déjà réduite par elle-même, se perd avant de se transformer en force utile pour la meule mouvante.

La plus grande capacité de mouture est celle du moulin de I. P. Macovei, dont l'installation est exécutée plus soigneusement et qui dispose

d'un plus grand débit d'eau. Ce moulin peut moudre un maximum de 24 sacs par jour (aux deux meules), soit un sac par heure. *« Quand les meules sont bien embattues »*, il est même possible d'obtenir la mouture d'un sac par heure avec une meule.

Les autres moulins effectuent un travail moindre. Ainsi, par exemple, le moulin de Beteringhe « quand les meules sont bien embattues » peut moudre de 7 à 8 sacs, ensuite de 3 à 5 sacs.

Toader Neagu, moud 10 sacs par jour, « jamais plus ».

Les moulins les moins productifs sont ceux de Năstase Sârbu et de Constantin Neagu qui ne peuvent dépasser de 3 à 4 sacs par jour.

Prenant la capacité de mouture du moulin de I. P. Macovei comme terme de comparaison (= 100), on constate que les autres moulins ont une capacité inférieure de 40 à 60%, ce qui prouve la liaison qui existe entre la construction du moulin et son pouvoir de mouture.

Considérant la quantité de maïs moulu au cours d'une année par tous les moulins de Nerej, la situation se présente comme suit:

Tableau III — Quantité annuelle de maïs moulue par les moulins de Nerej (en sacs)

Moulin (1)	Maximum par jour (2)	Moyenne par jour (3)	Nombres de jours (4)	Quantité par an (5)
Total	—	—	—	4.425
Năstase Sârbu	3—4	3—4	180	135
T. Beteringhe	7—8	5	200	1.000
T. Negru	10	4	200	800
I. P. Macovei	28	6	300	1.800
Radu Crețu	8	3	180	540
Constantin Neagu	2	3—4	180	540

Calculant un sac à 75 kgr., il en résulte que les six moulins de Nerej ont une production de 4.425×75 soit 331.875 kgr. de maïs, valant 1.493.437 lei.

Si nous comparons cette valeur avec celle de toute la production de maïs du village de Nerej (93,53 ha.×850 kgr.×4,50 lei=357.752 lei), nous constatons qu'une quantité de 252.375 kgr. de maïs valant 1.135.685 lei a été moulue en plus, ce qui représente le maïs acheté par la population, celui produit par les terres arables du village n'étant pas suffisant par assurer la nourriture de la population.

Si nous considérons la quantité de 331.875 kgr. de maïs égale comme à 100 un calcul en pourcentage et comparatif entre la quantité de maïs

nécessaire à la population et celle produite sur leurs terres propres, nous donne le résultat suivant:

	kg	%
Maïs nécessaire	331.875	100,00
Maïs produit	79.500	23,95
Maïs acheté	252.375	76,05

Tenant compte de ce que la quantité moulue par les moulins représente bien la quantité réellement consommée par les habitants du village («nous ne mangeons que du maïs provenant de nos moulins»,—inf. Macovei Chirica), nous constatons que la production propre de Nerej ne couvre pas même le quart de la quantité nécessaire à la nourriture de la population.

DÉPENSES ET REVENUS DES MOULINS

Les exemples qui suivent permettront de nous rendre compte des dépenses et des revenus d'un maître de moulin à Nerej, ainsi que de la rémunération de son entreprise.

MOULIN DE NĂSTASE SÂRBU

Frais

Impôts	1.000 lei
Pétrole	50 »
Lubrifiants (mazout, graisse)	60 »
Entretien du canal	300 »
Amortissement et intérêt du capital .	100 »
Réparations diverses	100 »
Au total . . .	1.610 lei

Revenus

Moud en moyenne ¾ de sac par jour; le nombre de jours de travail est de 180 par an, donnant une production totale de 135 sacs.

Le revenu provient de la dîme, dite *uium* qui lui revient et qu'il perçoit pour chaque sac; elle est de 2,5 kg de maïs.

135 sacs × 2,5 kg = 337,5 kg, part qui lui revient × 4,50 lei le kg soit lei 1.518,75 revenu brut. Il n'y a pas de revenu net, ce moulin travaillant en déficit.

MOULIN DE RADU CRĚȚU

Frais

Impôts	1.000 lei
Pétrole	100 »
Lubrifiants	168 »
Entretien du canal	800 »
Amortissement et intérêt du capital .	150 »
Réparations diverses	100 »
Au total . . .	2.328 lei

Revenus

La production annuelle est de 540 sacs × 2,5 kg qui lui reviennent soit 1.350 kgr. La valeur de ce maïs est de 1.350 × 4,50 soit 6.075 lei, qui représentent le revenu brut.

Le revenu net est donc 6.075 — 2.328 soit 3.747 lei.

MOULIN DE TOADER NEGRU

Frais

Impôts	2.000 lei
Pétrole	100 »
Lubrifiants	240 »
Entretien du canal	500 »
Amortissement et intérêt du capital	150 »
Réparations diverses	100 »
Au total	3.090 lei

Revenus

Moud annuellement 800 sacs × 2,50 kgr. soit 2.000 kgr. de maïs à 4,50 soit 9.000 lei, représentant le revenu brut.

Le revenu net est de 9.000 — 3.090 soit 5.910 lei.

MOULIN DE I. P. MACOVEI

Frais

Impôts	2.000 lei
Pétrole	300 »
Lubrifiants	500 »
Entretien du canal	1.000 »
Amortissement et intérêt du capital	400 »
Réparations diverses	200 »
Nourriture du meunier	5.600 »
Au total	10.000 lei

Revenus

Moud annuellement 1.800 sacs. Sa part devrait donc être de 4.500 kgr. de maïs, mais il a, à son service, un meunier qui touche, en dehors de sa nourriture, un tiers de la dîme, soit 1.500 kgr. Il lui reste donc 3.000 kgr. à 4,50 soit lei 13.500 revenu brut.

Le revenu net est de 3.500 lei.

Analyse des frais

Impôts. Chaque moulin est soumis à trois catégories d'impôts: le régime des eaux, la commune et le fisc.

> ... l'État m'impose pour 8 chevaux et à Bacău je paye 15 lei par cheval. La patente est de 700 lei, je paye 200 lei par an pour ma firme. Ce qui me fait un total de 1.000 lei (Inf. T. Beteringhe).

Le pétrole est consommé lorsque la mouture se poursuit la nuit. Certains meuniers allument leur lampe, même si le moulin ne fonctionne pas.

La lampe brûle constamment toute la nuit, afin que les gens puissent voir qu'il y a ici un moulin (Inf. T. Negru).

Lubrifiants. Comme lubrifiant on utilise le savon pour les parties en bois et le mazout pour les boîtiers en fer. Leur valeur représente une somme assez élevée par rapport aux autres dépenses partielles ou même comparativement aux dépenses totales. Pour le graissage des parties en bois, on utilise aussi la graisse de mouton, plus même que le savon.

Une *oca* (ancienne mesure de capacité valant env. 1½ litre) suffit environ 3 semaines et coûte 3—4 lei par oca. La graisse coûte 40 lei le kilo et suffit pour 3—4 semaines (Inf. Toader Negru).

L'entretien du canal représente la plus grande dépense pour un moulin. Creusé sur une longueur qui dépasse parfois 3—400 m., il se détériore lors des inondations et doit être réparé. Cette réparation est effectuée par des hommes payés à la journée, ce qui totalise des sommes atteignant jusqu'à 1.000 lei par an.

Quand le canal se détériore, nous chargeons des ouvriers de le réparer. Si la détérioration est grave, cela me coûte 1.000 lei ou plus, car il faut des bœufs, des charrettes; chez moi, les dégâts ne sont pas grands, les eaux n'inondant pas trop (Inf. T. Beteringhe).

Le bon état du canal conditionne la capacité de mouture du moulin.

Chez nous, je mouds beaucoup, même en hiver, parce que je veille toujours à ce que le canal ne se déteriore pas (Inf. I. P. Macovei).

L'amortissement et l'intérêt du capital totalisent des sommes variant entre 100 et 400 lei par an. Ce qui compte dans une installation de moulin, ce n'est pas le matériel, que le meunier se procure gratuitement dans la forêt, mais la main d'œuvre payée des ouvriers qui ont travaillé et installé ce matériel.

Tenant compte de ce qu'une telle installation dure de nombreuses années, les amortissements annuels sont réduits.

Les *réparations diverses* consistent en petites réparations et mises au point exigées par un moulin au cours de son fonctionnement. Elles sont effectuées par le patron lui-même ou par son meunier; les achats provoquant un débours ne consistent qu'en clous, fer, etc.

Meunier. Il n'y a pas un meunier par moulin, mais seulement là où le propriétaire lui-même ne peut s'en occuper.

Le meunier est engagé à titre bénévole. En payement du travail fourni, on lui donne une certaine quantité de maïs ou de farine de maïs.

On ne donne pas d'argent au meunier à qui on donne une partie de la dîme (Inf. T. Beteringhe).

Il existe trois genres d'engagements avec le meunier:

1. Le meunier se borne à conduire l'installation; à faire les petites réparations nécessaires au bon fonctionnement du moulin et à percevoir la dîme.

Le patron procure le pétrole, la graisse, le mazout, la nourriture du meunier et tous ses frais (Inf. M. Sârbu).

Dans ce cas le meunier « touche un tiers », c'est-à-dire le tiers des grains moulus.

2. Un autre système d'engagement est celui selon lequel tous les frais — en dehors des impôts — tombent à la charge du meunier qui se charge aussi des grandes réparations.

Toutes les réparations sont faites par le meunier, et si le canal se détériore, c'est encore lui qui le répare. Lorsque les eaux sont hautes et que les dégâts au canal sont importants, il engage des ouvriers qu'il paye (Inf. T. Beteringhe).

Dans de telles conditions le meunier touche la moitié de la dîme.

3. Le troisième système d'engagement est « à l'année », c'est à dire que le meunier cède une part fixe des grains entrés à son patron, conservant tout le reste de la dîme par devers lui.

Dans tous ces cas, le meunier habite au moulin même, dans une chambre spécialement destinée à ce but. C'est là aussi qu'on apporte à manger à ceux qui tout engagés à la condition d'être nourris.

Dans les moulins où il n'existe pas de meunier, cet office est rempli par le propriétaire lui-même.

Nous n'avons pas de meunier; nous veillons nous-mêmes à notre moulin vu qu'il ne fonctionne pas constamment (Inf. Năstase Sârbu).

En l'absence de l'homme, c'est la femme qui s'occupe du moulin.

Les revenus

La partie payée au meunier ou au propriétaire du moulin pour la mouture du maïs, s'appelle « vamă » *(douane)*, « dijmă » ou « uium » *(dîme)*.

Les termes les plus utilisés sont « dijmă » et « uium ».

La quantité cédée est « d'une demi-oca par double décalitre » soit un demi-kilo par double décalitre de maïs remis à la mouture.

Cette dîme a varié puisque

> auparavant on nous prenait un kilo par double décalitre (inf. T. Beteringhe).
> Elle n'est pas généralisée non plus : dans la vallée, on prend un double décalitre sur dix (Le même).

La dîme est d'habitude perçue comme suit:

> Après que le client a versé le maïs dans l'entonnoir, je constate combien il a apporté, puisque les encoches de l'entonnoir me l'indiquent, et je prends ma dîme sur cette mesure (Inf. M. Sârbu).

En d'autres termes, le propriétaire du moulin possède une « mesure » (un récipient en bois d'un kgr. de capacité) qui lui sert à mesurer sa part. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'entonnoir porte des encoches indiquant les doubles-décalitres et les moitiés, ce qui permet au propriétaire du moulin de connaître la quantité qui lui a été apportée. Dans la plupart des cas, la dîme est prise en grains parce que

> c'est plus avantageux et les grains peuvent être conservés tandis que la farine de maïs se gâte (Inf. M. Sârbu).

On peut pourtant aussi percevoir en farine de maïs « selon la volonté de chacun » (Le même).

La quantité de maïs présentée à la mouture dépend de la distance à laquelle le villageois intéressé habite du moulin.

> Ceux qui habitent loin nous apportent de 4 à 5 sacs à la fois, pour avoir des réserves. Ceux qui habitent près de chez nous, présentent parfois une demi-baniţă (double décalitre) (Inf. I. P. Macovei).

L'EXPLOITATION DES PRÉS NATURELS

Parmi les préoccupations de travail des habitants de Nerej, les prés naturels occupent la première place, avec la forêt. Nous avons déjà vu que les terres arables ne peuvent constituer une source importante de revenus et que le travail dans ce domaine est souvent non rémunérateur.

Pour les prés, la situation est tout autre. Ils occupent des superficies étendues où l'herbe croît librement, produisent de gros revenus et, à l'époque du fauchage, le nombre de bras exigés est supérieur à celui que tout le village peut fournir.

Il en résulte qu'au mois d'août, Nerej est envahi par des centaines de « faucheurs » venus d'ailleurs pour aider les habitants du village et récolter les foins.

Les causes qui donnent aux prés l'importance qu'ils ont, sont les suivantes :

a) Les prés valorisent des terres sur lesquelles aucune autre culture ne réussirait . . .

> . . . l'herbe croît partout là où le maïs prend et là où il ne prend pas (Năstase Sârbu).

b) Le foin est la seule nourriture du bétail :

> nous ne donnons rien d'autre que du foin à nos animaux. (Le même).

Pour les habitants de Nerej, le bétail joue un rôle capital. Il suffit de songer aux services rendus dans la forêt et lors du transport du bois. Sans les bêtes, tout le travail des hommes serait vain.

> Celui qui possède des bêtes, possède aussi la richesse. Sans elles nous ne pourrions pas vivre. (Mihai Sârbu).

C'est pourquoi le foin est considéré comme le bien le plus précieux et les villageois lui consacrent toute leur attention.

c) Le climat local est favorable à la croissance et au développement dans de bonnes conditions d'un foin dit « de montagne » qui a une composition variée et riche en herbes nutritives.

Nous avons indiqué déjà que les prés occupent la plus grande partie des terrains agricoles.

Sur un total de 1.342,90 ha. les prés occupent 1.163,12 ha. soit 86,60%.

Si nous nous référons aux superficies moyennes possédées par les diverses catégories de propriétaires, nous observons, ainsi que nous l'avons dit déjà, que la superficie possédée par chaque ménage est fort rapprochée de celle de la totalité des terres possédées.

Ceci signifie que les prés caractérisent le ménage. Nous avons vu que la cause doit en être recherchée dans le grand nombre de bœufs de trait et de labour exigé pour l'exploitation de la forêt commune.

Nous aurons un autre aspect de cette statistique, si nous considérons le nombre total des propriétaires de terres par rapport à celui des propriétaires de prés. La situation est la suivante:

nombre total des propriétaires 504
nombre total des propriétaires de prés 395

ce qui signifie que plus des trois quarts des habitants (76,4%) possèdent des prés naturels.

Une analyse plus détaillée de la structure agraire de Nerej permet d'observer ce fait particulièrement significatif qu'il existe quatre habitants qui, en dehors de leur jardin et d'un petit verger dans la partie construite du village, ne possèdent rien d'autre que des prés.

Emplacements des prés

Les cinq champs *(țarina)* de Nerej: Poenile Serii, Vlașca, Titila, Nerejul Mare et Nerejul Mic sont les lieux où se trouvent les prés, le groupement se faisant selon les mêmes critères.

Parmi eux les meilleurs emplacements sont, du point de vue de la quantité, la « țarina » de Nerejul Mic et du point de vue de la qualité du foin, Poenile Serii.

Les critères de jugement de la qualité du foin sont:

> A Polniserii la terre est salée et c'est pourquoi le foin est meilleur. Les bêtes le mangent mieux et engraissent plus, grâce à ce foin. (Inf. Macovei Chirică).
>
> Ceux qui ont du foin de Polniserii ont aussi de belles bêtes bien grasses. (Toader Beteringhe).

En effet, l'analyse botanique du foin de Poenile Serii indique une prédominance de légumineux de fourrage (espèces de Trifolium, Medicago, etc.), et un développement plus uniforme de la plante, qui demeure fine et fraîche jusqu'à la récolte. Ce n'est pas le cas pour les autres foins qui sont raides, durs et croîssent plutôt en tige qu'en feuille.

La technique de travail est la suivante: Au cours d'une année, les prés subissent trois sortes de traitement:

a) Au printemps, jusqu'au 1-er mai, les prés sont utilisés pour faire paître le bétail:

> Au printemps, les bêtes circulent sur les prés qui sont considérés comme une prairie possédée en commun. (Inf. Macovei Chirică).

Ce système a le grand désavantage de déteriorer le pré qui est battu par les sabots des bêtes; celles-ci, en outre, arrachent les racines des plantes qui viennent à peine de passer l'hiver. Mais on l'utilise toutefois parce que

> ... il n'y a plus de fourrage et qu'ainsi les animaux engraissent la terre pendant leur pâturage. (Inf. Mănăilă Dănilă).

Ce qui explique que les habitants de Nerej apprécient ce système.

b) Depuis le 1-er mai et jusqu'à la récolte, les animaux ne pénètrent plus dans la prairie et l'herbe peut croître librement. Auparavant...

> ... les bêtes étaient retirées de la « ţarina » dès la St. Georges, parce qu'il y avait plus de prairies; maintenant on ne trouve guère de champ où les mener. (Inf. Mănăilă Dănilă).

La date actuelle, aux environs du 1-er mai, est décidée par les autorités, de commun accord avec les villageois. Ils prennent comme critère le moment où l'herbe commence à croître et où le paturage pourrait lui être préjudiciable.

Mais sur ce thème naissent, chaque printemps, des désaccords parce que

> ceux qui ont peu de bêtes et beaucoup de terre, veulent les retirer plus tôt parce qu'elles déteriorent le champ et l'herbe. Ceux qui ont beaucoup de bêtes et peu de terre ont intérêt à les laisser encore. (Inf. Macovei Chirică).

c) Après le fauchage, le pré redevient un pâturage commun où les bêtes trouvent suffisamment d'herbe, surtout dans les endroits accidentés où les faucheurs n'ont pu couper le tout.

Pour la présente étude, la période qui nous intéresse plus spécialement, est la seconde, entre le 1-er mai et la récolte.

L'herbe se développe librement et vers la fin de juillet elle fleurit. La date de cette floraison est variable et dépend des conditions climatériques ou du moment où les bêtes ont été retirées des prairies:

> Quand les bêtes sont retirées plus tôt, l'herbe fleurit plus tôt aussi.

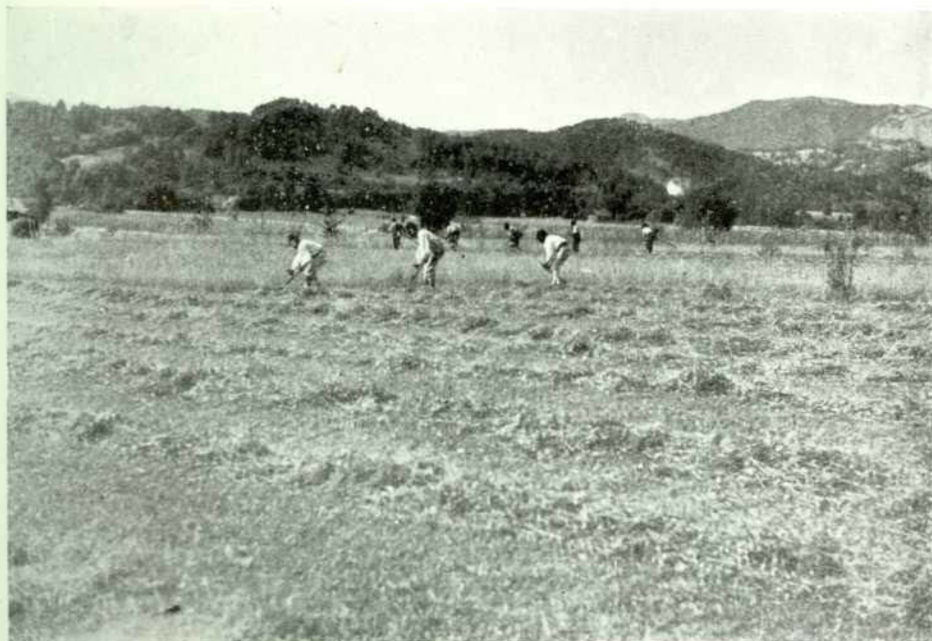


Fig. 5 — Dans la plaine de Nerejul-Mare.



Fig. 6 — Les faucheurs.



Fig. 7 — Les faucheurs au repos

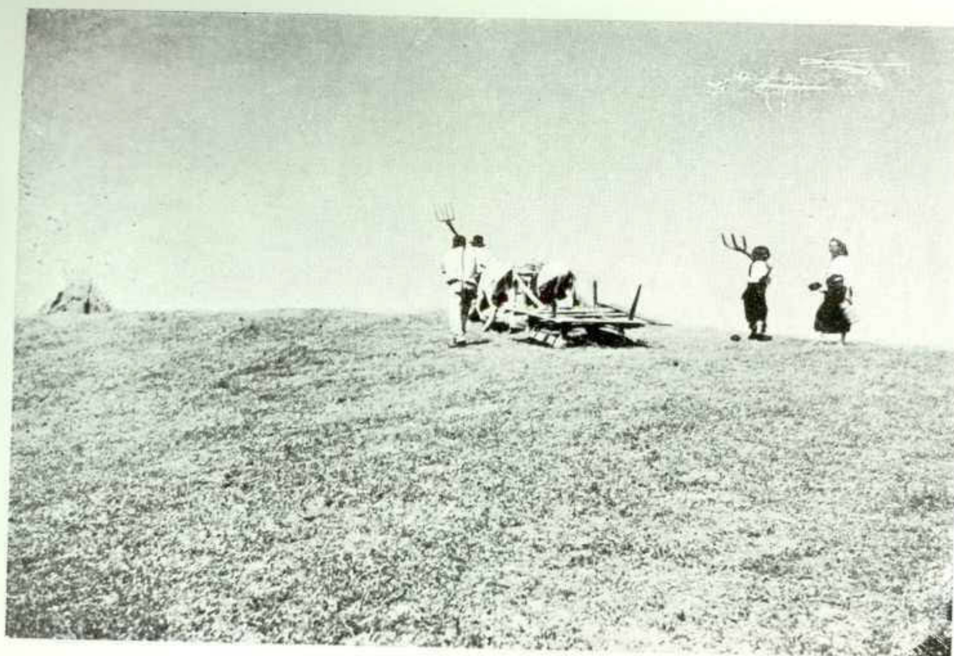


Fig. 8 — Les boeufs tirent le traineau à foin.



Fig. 9 — Le foin est rentré en traineau.



Fig. 10 — Les granges à foin.

Conformément aux prescriptions scientifiques, ce serait là le moment du fauchage, puisque c'est à ce moment que le foin constitue un élément nutritif dans sa meilleure condition d'utilisation. Mais d'après la conception générale du village l'époque du fauchage se place après celle de la floraison; on attend que la plus grande partie des fleurs soient fanées. On dit alors que « le foin est mûr ». Comme indication, les villageois ont la fleur de mille-pertuis:

> Quand fleurit le mille-pertuis nous fauchons le foin. (Macovei Chirică et autres).

On fauche également quand fleurit le trèfle rouge. A ce moment, environ la moitié des fleurs sont fanées, les plantes commencent à former leur semence, l'autre moitié étant encore en fleur. Elles ne pourraient du reste pas toutes fleurir en même temps, vu la diversité des espèces.

Certains villageois laissent toutes les fleurs se faner et commencent ensuite le fauchage. Le but est que « la semence tombée fasse le foin plus serré ».

En 1938, le fauchage a commencé le 5 août.

Après le fauchage, l'herbe sèche en « sillons ». Après quelques jours elle est réunie en petits tas nommés *porcoiese*, opération qui se fait avec un rateau en bois ou avec une fourche.

Ensuite plusieurs « porcoiese » sont réunies pour former une *căpiță* (petite meule), plus tard une *claie* (grand meule), qui est entourée d'une clôture de planches ou de lattes, dite « țarc ». Le foin est ensuite transporté à la maison, mais peu nombreux sont ceux qui le transportent immédiatement.

Pendant l'hiver, le foin est utilisé au maximum, chacun pour ses bêtes. On ne fait pas de commerce avec le foin, mais

> environ un quart des villageois n'ont pas assez de foin et en achètent aux autres qui en ont plus, à Nerej, ou à Paltin et Spulber quand ils n'en trouvent pas au village. (Macovei Chirică).

Il n'y a donc pas assez de foin pour les nécessités propres, et il est nécessaire d'en acheter dans d'autres villages, parce que, pendant l'été, les bêtes ne sont pas tenues au pâturage, mais utilisées intensivement aux travaux dans la forêt, sur routes, etc., et sont donc obligées de consommer constamment du foin.

L'unité de mesure dans les ventes et les achats de foin est le « stânjen » qui est obtenu comme suit: on mesure la meule de foin sur sa circonférence, à 1,50 m. de hauteur, avec une corde longue de 2 m. dite « stânjen »; on coupe ensuite de la meule, en suivant la mesure ainsi prise, un volume de foin, comme une tranche de melon. La longueur de 2 m. re-

présente la largeur maximum de cette tranche qu'on appelle également « stânjen ».

L'importance de ce volume dépend de l'épaisseur de la meule ; il est en moyenne de deux « cotigare » soit environ 800—1.200 kgr. Pendant l'hiver 1937—1938, le prix du foin fut de 400—500 lei le « stânjen ».

Le travail sur les prés et son estimation

Le fauchage du foin est un travail qui doit être exécuté aussi rapidement que possible.

En effet, les plantes arrivées au moment jugé opportun pour le fauchage, doivent être coupées le plus rapidement possible, vu qu'autrement elles continuent leur végétation et commencent à durcir et à perdre de leur valeur alimentaire.

D'autre part, la qualité de la récolte dépend également en grande partie de l'état du temps pendant les journées de fauchage. Le temps sec et chaud est le plus favorable, parce qu'il permet le séchage du foin dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi le fauchage doit être terminé le plus rapidement possible.

En effet, à partir de la St. Eloi (moment où commence le fauchage) et même avant, selon les préparatifs qui sont faits, tout le village est préoccupé de cet important travail.

> Quand arrive le moment du fauchage, nous laissons toutes nos autres occupations et nous nous rendons au foin. On ne travaille plus à la forêt non plus et les scies sont arrêtées. Nous nous associons les uns aux autres pour terminer plus vite. (Inf. Mănăilă Dănilă).

Donc, toute autre activité cesse et tout le monde se rend au fauchage :

> Le jour du 10 août, sur 30 maisons visitées à Poduri-Nerej, le chef du ménage ne fut trouvé chez lui que dans trois cas. Tous les autres étaient partis au fauchage. (Equipier Nicolescu D-tru).

Chaque propriétaire de pré fait certains préparatifs en vue du fauchage. Il fait ses provisions à temps, achetant des légumes, des olives, de la viande, de la « ţuica » etc., afin d'assurer la nourriture des faucheurs qu'il engagera. Ceci vu que

> . . . si on ne leur donne pas une bonne nourriture, ils préfèrent aller chez d'autres. (Inf. Macovei Chirică).

de sorte que cette question d'approvisionnement est d'une grande importance ; d'autant plus que

> . . . ceux de la plaine viennent pour bien manger. (Le même).

Le fauchage est effectué par :

a) Chaque villageois sur sa propriété ;

b) Les autochtones entre eux « pour s'aider » ;

c) Des faucheurs étrangers à la localité.

Ceux qui ne disposent que de superficies moins importantes fauchent seuls. S'ils terminent assez rapidement, ils s'engagent immédiatement chez les autres.

S'ils s'associent, ils s'aident mutuellement en proportion égale, calculant le travail d'après les journées de travail.

Ceux qui disposent de 0,5 ha. et plus, sont obligés d'engager de la main d'œuvre étrangère.

Certains disposent de bétail, mais n'ont pas de prés ou en ont trop peu ; dans ce cas, ils s'engagent chez ceux qui en ont plus, le payement se faisant en foin. Le procédé est le suivant : l'engagé fournit exactement le même travail que le propriétaire. Il a alors le droit d'emporter la moitié de la récolte.

QUANTITÉ DE TRAVAIL

L'effort général réalisé pour cet important travail de l'économie de Nerej, doit être calculé quantitativement pour que nous puissions déduire :

1. La quantité de travail (en journées) pour le fauchage de toute la superficie ;

2. Combien toute la main d'œuvre fauche en une seule journée ;

3. L'effort des autochtones, connaissant les bras étrangers.

La superficie que peut faucher un homme en une seule journée dépend de plusieurs facteurs : la force musculaire du faucheur, l'uniformité de l'herbe, l'étendue du pré, etc.

Un faucheur puissant, fauchant de la bonne herbe, sur une superficie étendue et à un rythme vif, fauche 0,5 ha. par jour, cette superficie étant considérée comme un maximum.

Si l'herbe est grande, ce qui rend le travail plus difficile, les autres conditions restant les mêmes, on fauche « deux pogons en trois jours » ou, en un seul jour « trois hommes fauchent deux pogons ».

On estime qu'en moyenne un homme fauche un demi-pogon par jour, soit 0,25 ha. C'est cette superficie que nous considérerons dans les calculs qui suivent.

Sachant que la superficie totale des prés à Nerej est de 1163,12 ha., il en résulte que le fauchage exige 4.652 journées de travail.

Le fauchage dure généralement entre un mois et un mois et demi. Ce n'est que pendant les années pluvieuses, quand le travail doit être inter-

rompu, parfois pendant des semaines entières, que le fauchage dure plus de deux mois.

En été 1938, le fauchage a commencé le 5 août et a été terminé le 1-er septembre, soit donc 25 jours, délai très court, venant du temps qui fut exceptionnellement chaud et particulièrement sec.

Divisant la superficie totale de prés — 1163,12 ha. — par 25 journées de travail, on trouve que, chaque jour, fut fauchée une superficie de 46,5 ha. Si nous tenons compte également du nombre de bras il en résulte un effort moyen de 176 faucheurs par jour.

Voyons maintenant quelle est la part des habitants de Nerej dans cet effort général.

Mais nous devons, avant tout, parler des *faucheurs étrangers* qui, chaque été, viennent en nombre assez considérable à Nerej.

En effet, par suite de l'exigence impérieuse d'en finir le plus rapidement possible avec le fauchage, les propriétaires de prés, c'est à dire 76,40% des habitants, sont obligés d'engager de la main d'œuvre étrangère. Et comme la main d'œuvre disponible au village ne suffit pas, on fait appel à des faucheurs du dehors.

Pendant l'été 1938, sont venus à Nerej, les faucheurs suivants (en regard desquels nous indiquons aussi le village d'origine):

Tableau I — Faucheurs venus à Nerej pendant l'été 1938

No. crt. (1)	Commune (2)	Département (3)	Nombre de faucheurs (4)	No. crt. (1)	Commune (2)	Département (3)	Nombre de faucheurs (4)
	Total . . .		123	12	Dălhăuţu . . .	R.-Sărat	2
1	Broşteni	Putna	13	13	Odobasca . . .	»	12
2	Odobeşti . .	»	6	14	Dumitreşti . . .	»	1
3	Reghiu	»	11	15	Varaoane . . .	»	3
4	Vărsătura . . .	»	1	16	Beceni	Buzău	5
5	Andreiaşu . . .	»	8	17	Corbasca . . .	Tecuci	2
6	Mera	»	7	18	Valea-Rea . . .	»	1
7	Nămoloasa . .	»	1	19	Milaşu-Mare . .	Mureş	3
8	Poeniţa	»	22	20	Cozma	»	2
9	Oghileşti . . .	R.-Sărat	2	21	Baimaclia . . .	Cahul	*1
10	Buda	»	2	22	Secureni	Hotin	*1
11	Lacu-Băban . .	»	16	23	Băneşti	Orhei	*1

*) Faucheurs-ambulants.

Par conséquent: 123 faucheurs, provenant de 23 villages et de 8 départements. Ces faucheurs sont, pour la plupart, d'anciens clients de Nerej; chaque été ce sont presque les mêmes hommes qui se présentent. Sur

20 que nous avons interrogés, 19 venaient à Nerej depuis 5—15 ans et le seul qui venait pour la première fois y avait été amené par un autre, plus ancien.

Les faucheurs ambulants des villages de Bessarabie, ont déclaré que, dans leurs pérégrinations, ils n'oublient jamais de passer par Nerej, « vu qu'ici il y a beaucoup d'ouvrage ».

Une fois engagés, ils deviennent comme des membres de la famille du propriétaire : tous travaillent, mangent et dorment sans distinction, dans les mêmes conditions ; il arrive même que la nourriture qui leur est servie soit meilleure que la nourriture courante de la famille.

Le temps pendant lequel ces faucheurs restent à Nerej, dépend des mêmes facteurs qui font prolonger ou réduire la période de travail. En été 1938, ils sont arrivées par groupes, entre le 3 et le 10 août, chaque groupe comptant entre 4 et 10 hommes ; ils étaient engagés au fur et à mesure de leur arrivée, ou ils se rendaient chez les propriétaires pour lesquels ils avaient déjà travaillé les années précédentes vu que « nous les prévenons, en partant, que nous reviendrons l'année suivante ».

A la fin du fauchage, ils sont partis, toujours par petits groupes, en trois journées consécutives.

Nous pouvons donc considérer que ces faucheurs étrangers ont travaillé a Nerej, en moyenne, 18 jours.

Pour en venir maintenant à nos calculs, l'apport des 123 faucheurs étrangers en 18 jours est donc de 2.214 journées de travail au total. Nous avons vu que, pour toute la superficie des prés, il fait 4.652 journées de travail, ce qui signifie que les faucheurs étrangers au village ont fourni une partie presque égale à celle des autochtones (47%).

Récapitulant les calculs concernant l'effort réalisé pour ce travail particulièrement important dans la vie du village, nous constatons que les 1163,12 ha. de prés, pour être fauchés, exigent 4.652 journées de travail dont :

2.438 soit 53% sont fournies par les habitants de Nerej et
2.214 soit 47% » » » » faucheurs étrangers.

Il faut, maintenant, que nous voyions combien d'habitants du village participent à ce travail, et quelle est leur proportion par rapport au total de la population, et au total des hommes vu que

> chez nous, les femmes ne fauchent pas, comme ailleurs ; seuls les hommes et les jeunes gens d'un certain âge. (Chirică Macovei).

Le calcul est le suivant : les 2.438 journées de travail fournies par les villageois doivent être divisées par 25 jours de travail effectif sur le terrain.

Le résultat — 97 — donnera le nombre d'hommes qui ont travaillé chaque jour.

C'est à dire que 97 hommes de Nerej ont été occupés pendant 25 jours exclusivement au fauchage. Si nous considérons que la population totale est de 2.132 habitants dont 523 chef de famille, nous aboutissons à la conclusion que, pendant la période du 5 août au 1-er septembre, le fauchage a absorbé 4,5% de la population totale et 18,4% du nombre des chefs de famille.

Ce calcul ne porte que sur les faucheurs. Mais si nous tenons compte qu'en plus travaillent également une multitude de femmes et d'enfants et même d'hommes, au râtissage, à la confection des meules, au transport, à la préparation des repas, etc. le pourcentage de ceux occupés par le fauchage devient bien plus important.

LE COÛT DU TRAVAIL ET LE COÛT DE PRODUCTION DU FOIN

Pour les propriétaire de prés, le fauchage des foins constitue une occasion exceptionelle de dépenses.

Les faucheurs engagés touchent leur rémunération en argent et en nourriture. Le prix d'une journée de travail est:

40 lei pour les faucheurs.
25 lei pour le râtissage du foin (femmes).
40 lei pour la confection des meules (hommes spécialistes).

Comme un hectare est fauché en quatre journées, le coût du fauchage sera de 160 lei; il y a lieu d'ajouter à cette somme 25 lei pour le râtissage et 20 lei pour la mise en meules (pour 1 ha.) ce qui donne un total de 205 lei par ha.

Nourriture des faucheurs

Le fauchage est un travail dur et fatigant qui exige une grande dépense d'énergie. Les faucheurs doivent donc bien se nourrir pendant leur travail et exigent une nourriture abondante et substantielle du propriétaire qui les engage.

Habituellement l'époque du fauchage tombe dans le jeûne qui est respecté par les autochtones; les étrangers toutefois, ne respectent pas ce jeûne et le propriétaire du pré est obligée de leur donner de la viande:

> ... la plupart abattent un mouton ou tuent quelques poules et font du « borch » ou du pilaf etc.

car

> il faut donner de la bonne nourriture, sans quoi on ne trouve pas de faucheurs. (Inf. Mănăilă Dănilă).

Cette nourriture augmente fortement le coût du travail, surtout pour ceux qui sont obligés d'engager des étrangers, ceci d'autant plus que la plupart de ces aliments doivent être achetés au marché, n'étant pas produits par le ménage.

Certains travaillent à la forêt, se procurent un mètre cube de bois et le vendent à Focşani, afin de pouvoir s'approvisionner en aliments nécessaires aux faucheurs. D'autres préparent en temps voulu les saumures de légumes afin d'en disposer quand viendront les faucheurs.

Mănăilă Dănilă a servi les repas suivants, au cours d'une journée aux six faucheurs engagés par lui :

le matin : pommes frites et cornichons en saumure
à midi : borch de cosses de fèves
le soir : cosses frites, cornichons en saumure, farine de maïs et eau de vie de prunes (ţuică).

Chirică Macovei, pour 16 hommes :

le matin : borch de pommes de terre
à midi : haricots et viande, cornichons en saumure
le soir : choux et viande, piments conservés dans le vinaigre, farine de maïs et « ţuică ».

Ion Şuşu, instituteur pensionné, pour 12 hommes :

I

le matin : lait et fromage
à midi : viande et fèves en cosse avec légumes en saumure
le soir : borch de fèves en cosse et légumes en saumure ; farine de maïs et « ţuică ».

II

le matin : soupe aux légumes
à midi : poisson salé et riz
le soir : farine de maïs avec fromage et lait.

Un faucheur étranger, de Reghiu, a reçu les aliments suivants, de Ion Postolache, marchand de bois :

Lundi 22 août :
le matin : borch de haricots en cosse
à midi : haricots en cosse et lait caillé
le soir : Idem plus farine de maïs et « ţuică ».
Mardi 23 août :
le matin : borch de volaille rendue aigre par du lait sûr
à midi : haricots en cosse et viande
le soir : borch de volaille
Mercredi 24 août :
le matin : haricots en cosse aigri par des prunes
à midi : même repas
le soir : poisson salé et riz, farine de maïs, « ţuică ».

Les aliments ci-dessus, sans plus tenir compte du travail de la ménagère, pour leur préparation, totalisent les sommes suivantes:

Exemple Macovei pour 16 hommes:

7 kgr. de pommes de terre à 2,50	Lei 17,50
3 kgr. de haricots à 3	» 9,—
1 kgr. d'huile d'olives à 40	» 40,—
16 cornichons à 1	» 16,—
5 choux à 5	» 25,—
10 piments à 2	» 20,—
16 kgr. de farine de maïs à 4	» 64,—
4 kgr. de viande à 18	» 72,—
4 litres de « ţuică » à 25	» 100,—
Au total . . .	Lei 363,50

ce qui revient à 23 lei par personne.

Exemple I. Suşu (le calcul ici, est fait directement pour 1 faucheur):

1 kgr. de farine de maïs	Lei 4,—
1/4 kgr. de fromage	» 6,—
1/3 litre de lait	» 2,—
200 gr. de viande	» 4,—
100 gr. de cornichons en saumure	» 2,—
1/4 litre de « ţuică »	» 6,—
200 gr. de légumes	» 4,—
Au total . . .	Lei 28,—

Ainsi qu'on peut le voir, le coût de la nourriture est de plus de la moitié du prix d'une journée de travail. Si nous considérons une moyenne de 25 lei par jour, le coût d'une journée de fauchage revient à 65 lei.

Par ha.: 4 jours à 65 lei = 260 lei auxquels il faut ajouter 45+25 lei pour le râtissage et la mise en meules (avec la valeur de la nourriture), ce qui donne 330 lei.

PRODUCTION DU FOIN

La production du foin dépend en premier lieu des conditions climatériques et notamment de la pluie. Une année pluvieuse au moment de la croissance de l'herbe, avant sa floraison, est considérée comme une bonne année.

D'habitude, cette pluie vient presque toujours et assure une grande production de foin. Les années de sécheresse sont rares.

Pour trois ou quatre bonnes années, il y en a une de mauvaise. Il n'est pas encore arrivé que deux années consécutives soient mauvaises. (Chiricä Macovei).

L'année 1938 fut une moyenne du point de vue de la production (inf. Chirică Macovei, Mănăilă Dănilă, Şuşu et autres).

La production moyenne à l'hectare a été de 3,5 *cotigare* soit 1.400 kgr. de foin, un « cotigar » étant calculé à 400 kgr. en moyenne.

Le prix a été de 200 lei le « cotigarul », ce qui signifie que la production de foin d'un hectare a été valorisée à 700 lei.

Défalquant le prix du travail et la valeur de la nourriture des faucheurs, il reste un bénéfice net de 370 lei par ha. de foin.



A combien est valorisé le travail pour les prés? Divisant le revenu net d'un hectare par le nombre de jours utilisés pour la récolte et le dépôt de la production (6 jours) nous aurons 61,70 lei par jour.

Comparativement au prix moyen de 40 lei pour une journée de travail, les près valorisent par 154,25% au-dessus de ce prix.

Notons que par rapport aux terres arables ce pourcentage est presque de moitié. Ceci serait-il dû au fait que dans le cas de la culture du maïs, la terre est labourée, hersée et binée, c'est-à-dire qu'on lui consacre des travaux qui lui donnent la possibilité de fournir à la récolte ses réserves de nouriture et de valoriser sa force naturelle de production?

L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL

LES RACES D'ANIMAUX DE NEREJ

Nous remarquons dans tout le département de la Vrancea une « mosaïque de races, de couleurs et de grandeurs » [1]). On peut toutefois distinguer facilement un matériel biologique autochtone, sur lequel s'est superposé, le long des années, un amalgame d'autres races. Nous ne connaissons pourtant pas les caractéristiques biologiques de ce matériel, ainsi qu'il fut avant le croisement avec des animaux d'autres races importés d'ailleurs. En dehors des ouvrages de Ionescu de la Brad, au sujet de la Vrancea en général, nous ne possédons pas, à ce point de vue, des informations plus anciennes de caractère scientifique. Pour Nerej, spécialement, ces données manquent complètement.

Nerej est l'un des nombreux villages de cette région, et il se différencie du reste par certaines conditions dans le cadre desquelles il s'est développé, entre autres occupations humaines, de l'élevage d'animaux. Ces conditions spécifiques au village de Nerej, ont à coup sûr imprimé dans une petite mesure peut-être, une modification des qualités raciales aux animaux, peu différenciée de ce qui s'est passé dans le reste du département de Vrancea.

A l'aide des investigations récentes sur les animaux de la Vrancea, et en y ajoutant aussi les observations relatives à Nerej spécialement, on peut définir les caractères de race des animaux de ce village par rapport aux autres.

LES CHEVAUX

D'après les investigations du docteur L. Carmelin, « les races chevalines autochtones de Vrancea font partie de la variété de montagne de la race locale roumaine et sont caractérisées ainsi : petite taille (126,46 cm.), corps

[1]) M. le Dr. Vaida, inspecteur général vétérinaire : Rapport Nr. 23 du 20 Sept. 1938, présenté à M. le Ministre de l'Agriculture et des Domaines.

léger et court, conformation brévimorphe, créature sèche, la tête petite au profil droit ou légèrement convexe, le front relativement large, les oreilles petites, l'encolure grosse et musclée, le poitrail suffisamment large mais peu épais et profond, la croupe large, mais courte et un peu oblique; les bêtes sont légèrement juchées sur leurs jambes, ont le canon mince (15,15 cm.), mais sec, les tendons détachés, les sabots petits et résistants; la queue et la crinière relativement touffus, le tempérament vif, la constitution fine et sont très résistants » [1]).

La description de ces caractères, résultant des mesures biologiques exécutées sur des exemplaires jugés exempts de caractères de croisement bâtard, se réfère au district de la Vrancea en général.

Avant la guerre, sur les insistances de Monsieur l'inspecteur Pascu — alors médecin vétérinaire primaire à Focşani — raconte le docteur Carmelin, on a fait venir des étalons « huţuli » pour l'amélioration des chevaux autochtones de la Vrancea. En dehors des « huţuli » (variété roumaine de la région montagneuse de Bucovina), on a dû faire aussi des croisements avec la race moldave. La guerre a détruit une partie importante de l'effectif local des chevaux et, pour combler le vide produit par la guerre on a acheté en hâte des chevaux de la Moldavie, de la Bessarabie, de la Valachie et même de l'Ardeal, sans tenir compte de leur qualité, mais en cherchant plutôt la méodicit du prix. Après la guerre commence l'action de l'État. « En 1933, il existe dans la région des montagnes de la Vrancea 3 stations de monte, entretenues par la Chambre d'Agriculture, où l'on a trouvé des étalons des races: Arabe, Anglo-Arabe et huţul » (Dr. Carmelin). Voici quelques unes des circonstances qui ont déterminé les caractéristiques de la situation actuelle.

Le processus du mélange de races différentes s'est produit à Nerej aussi, pas trop profondément peut-être, à cause de sa situation plus éloignée dans les montagnes et du manque de moyens pour se procurer des exemplaires meilleurs des autres races. En 1866, le Roi Carol I, — à l'occasion de la visite faite dans les environs de Nerej afin de choisir

---

[1]) « Pour mettre en valeur la qualité de ces chevaux de montagne et la rapidité dont ils faisaient preuve, nous citerons les courses qui eurent lieu a Focşani le 22 septembre de l'année 1868, lors d'une Exposition régionale. 10 chevaux de race autochtone, provenant des départements de Putna, Buzău et Râmnicu-Sărat, participèrent. Parmi les concourents se trouvaient 15 jeunes filles de Vrancea, avec leurs chevaux. On avait fixé 17 prix, chacun a un « galben » (monnaie en or) Parmi les gagnants il y eut 6 habitants de la Vrancea, dont trois jeunes filles, donc au total 9 prix sur 17 furent gagnés par ces petits chevaux, tellement vifs et alertes » Nicolae Filip. *Caii.* (Les chevaux). Vol. I. 1915.

un emplacement pour une résidence d'été — a fait cadeau au village de Nerej d'un étalon arabe. Ensuite, en 1928, on a fondé à Nerej même une station de monte publique, avec « l'étalon de l'Etat « Geambaşu » pur-sang arabe, âgé de 15 ans, taille 145 cm., robe blanche »[1]), qui a succombé peu de temps après, à la suite d'un accident. A part cela, le croisement du cheval autochtone de montagne de Nerej, continue aussi sous nos yeux, et constitue la prédilection d'un très petit nombre de ménages. Ensuite si nous tenons compte des circonstances locales géographiques, économiques, ainsi que d'entretien et surtout d'alimentation — beaucoup plus difficiles que par le passé lorsque l'élevage du bétail constituait l'occupation principale de la population, — nous avons presque complètement le cadre des conditions qui ont influé sur les qualités des chevaux de Nerej.

Mais les infusions de sang d'autres races, dans la mesure où elles ont été faites, n'ont pas trop nui à l'homogénéité de l'espèce chevaline de la localité, qui s'est maintenue très proche de ce qu'elle était auparavant. Aujourd'hui la race locale de chevaux semble plutôt dégénérée que croisée. Le résultat des mensurations faites sur 30 chevalins du Nerej, en Décembre 1938, quel que soit le sexe, en comparaison du résultat obtenu en 1933 par le Dr. Carmelin par ses mensurations faites en Vrancea, confirme ce fait. Nous nous limitons seulement aux mensurations principales. (Voir les tableaux I et II à la page suivante).

Les chevalins de Nerej sont moins hauts au garrot, et à la croupe sont plus bas sur leurs jambes, ont le poitrail plus étroit, la croupe plus courte et plus étroite, le périmètre thoracique plus petit, la tête un peu plus grossière, plus longue et plus large, le poil long et abondant etc... et des défauts d'aplomb remarquables: coudes de vache, tendons étranglés, genoux arqués etc...

Ces chevaux ont une démarche caractéristique, très semblable à l'amble; la population les appelle « trotteurs à l'amble ». Voici ce que dit le Dr. Vaida au sujet des chevaux de Vrancea: « De petits chevaux, habituellement mal nourris, mal soignés, mais légers, puissants et infatigables. Il est à noter que beaucoup d'entre eux vont l'amble, on les appelle ici « trotteurs à l'amble ». — Les routes sont mauvaises et dangereuses, étroites, elles traversent les nombreuses sinuosités des ruisseaux, sans ponts. D'autres routes longent les flancs des montagnes. D'un côté le

---

[1]) Procès-verbal du 27 Mai 1928, inscrit dans le registre d'inspections de la mairie locale, par le Dr. Carmelin, médecin-vétérinare de la circonscription d'Odobeşti.

voyageur risque de recevoir sur la tête des blocs de pierre qui dévalent des flancs des rochers, et de l'autre côté sur la bordure opposée de la route, par endroits, il y a des précipices. Il n'y a que ces petits chevaux

Tableau I — Résultat des mensurations principales chez les juments, chevaux et étalons de la Vrancea (74 chevalins: 26 juments 23 étalons, et 25 chevaux)

Régions mesurées	Juments			Etalons			Chevaux		
	Moyenne arimétique en cm.	Pourcentage de la taille	Extrêmes cm.	Moyenne arithmétrique en cm.	Pourcentage de la taille	Extrêmes cm.	Moyenne arithmétrique en cm.	Pourcentage de la taille	Extrêmes cm.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Hauteur au garrot	126,46	100,00	122—132	128,91	100,00	124—135	128,68	100,00	119—138
Hauteur à la croupe	128,35	101,50	122—135	129,17	100,20	124—136	129,68	100,40	120—130
Longueur du corps	123,50	97,65	118—134	124,17	96,32	119—135	128,44	99,81	120—140
Largeur du poitrail	29,65	23,45	23— 32	28,96	22,46	26— 33	29,48	22,90	25— 36
Profondeur de poitr.	54,31	43,21	49— 60	54,70	42,43	50 —60	54,08	42,02	48— 59
Largeur de la croupe aux hanches	41,08	32,40	36— 45	41,83	32,45	37— 42	40,66	31,60	37— 43
Longueur de la croupe	38,53	30,40	34— 43	39,13	30,38	36— 43	39,20	30,47	36— 44
Périmètre thoracique	149,53	118,30	131—164	148,00	114,80	141—157	148,56	115,50	155—160
Périmètre du canon	15,15	12,00	14— 17	16,37	12,60	15— 20	16,46	12,80	15— 19
Longueur de la tête	47,88	38,6	43— 50	50,04	38,80	47— 55	49,66	38,60	47— 53
Largeur de la tête	17,92	—	16 20	18,28	—	16— 20	17,48	—	16— 19

Tableau II — Résultat des mensurations des chevalins de Nerej

Régions mesurées	Moyenne arithmétique	Pourcentage de la taille	Extrême en cm.
(1)	(2)	(3)	(4)
Hauteur au garrot	125,93	100,00	117—135
Hauteur à la croupe	126,58	100,43	117—134
Longeur du corps	124,34	98,71	110—136
Largeur du poitrail	28,06	22,20	24— 33
Profondeur du poitrail	56,93	45,05	51 —68
Largeur de la croupe aux hanches	38,03	30,28	33— 43
Longueur de la croupe	37,38	29,68	28— 42
Périmètre thoracique	145,51	115,55	130—165
Périmètre du canon	15,89	12,62	14—18
Longueur de la tête	52,37	41,59	45— 58
Largeur de la tête	20,03	—	18— 22

qui soient en état de circuler sur de pareils chemins, portant sur leur dos des cavaliers ou d'autres fardeaux ».

LES TAURINÉS

« Avant la guerre les vrâncenii (habitants du district de Vrancea) ont élevé la vache de montagne.

Pendant la guerre presque toutes les bêtes ont été réquisitionnées par les armées étrangères. Un petit nombre est resté. Après la guerre les

vrânceni se sont acheté d'autres bêtes. Ainsi que pour l'achat des moutons ils ont cherché, ici aussi, la modicité des prix en achetant des animaux sans valeur.

Ils ont acheté ainsi des bêtes de montagne, des bêtes de steppe et toutes sortes de métis.

Il n'y a que dans quelques communes du centre de la Vrancea qu'on peut trouver des exemplaires de race pure de montagne; dans les autres communes, quoique les vaches soient petites, elles n'ont pas les caractéristiques de la race de montagne ni d'aucune autre race bien déterminée. Il n'existe pas de taureaux dans la commune. Il existe dans certaines communes quelques petits taureaux ou taureaux particuliers. Mais tous les taureaux que nous avons vus sont des métis. En général presque toutes les bêtes sont dégénérées. J'ai vu des troupeaux entiers de bêtes où il ne se trouve pas 2 vaches semblables » (Dr. M. Vaida).

Voici aussi les conclusions du docteur L. Carmelin, à la suite des investigations faites pour « la fixation des caractères de la population animale originaire des montagnes de la Vrancea »: Les taurinés originaires de la région de la Vrancea sont caractérisés par: la taille petite (111,20 cm.), tête petite et légère, naseaux pigmentés avec un cercle plus clair autour de la bouche, front concave, les arcades orbitaires proéminentes; le corps relativement court, le poitrail bien développé, la croupe large mais courte et légèrement oblique, le canon mince (14,33). Le tempérament est doux et la constitution fine. Le poil gris avec une nuance plus foncée sur la tête, les parties latérales du corps et sur les membres. En ce qui concerne les cornes tous les exemplaires n'ont pas les cornes typiques décrites dans la littérature au type brachyceros. Les taurinés locaux constituent une population autochtone, que ses caractères extérieurs classent dans la race de montagne, ayant des qualités qui appartiennent du type brachyceros ».

Les taurinés de Nerej présentent des qualités peu différentes de celles mentionnées ci-dessus.

> Les bœufs qu'on élève aujourd'hui sont exténués à la suite du travail dans la forêt. Le bœuf à partir de 2 ans est attelé au joug et travaille dur. Il transporte des billots par tous les ravins, où l'on ne croirait pas qu'un pied humain puisse se risquer. Auparavant, les bœufs ainsi que les chevaux, n'étaient pas mis sitôt au travail si dur de la forêt et étaient mieux nourris. Le bœuf paraissait un ours, quand on l'attachait au chariot. (Le prêtre Mihail).

Il n'existe presque pas de bêtes bariolées à Nerej. La population croit que d'abord'elles ne se peuvent pas acclimater, et en second lieu qu'elles ne pourraient pas supporter la marche accidentée et les conditions

d'entretien en usage dans la localité. Cette croyance et l'esprit conservateur ont fait qu'à Nerej la race locale est moins croisée que dans toute autre partie de la Vrancea. On peut néanmoins voir ici aussi quelques exemplaires très semblables aux bœufs moldaves, ainsi que des mélanges avec la race Schwitz et avec la variété « bucşană » (variété roumaine montagneuse).

Comparons maintenant le résultat des investigations sur les taurinés autochtones de la Vrancea en général, avec le résultat des mensurations faites chez les bœufs et les vaches laitières de Nerej. Exactement comme chez les chevaux, les mensurations biométriques ont été faites seulement sur des animaux adultes:

Tableau III – Tableau comparatif des résultats des mensurations principales chez les boeufs de Vrancea et de Nerej.

Régions mesurées	Nerej. – Mesurages faits en décembre 1938 sur 25 bœufs			Vrancea. – Mesurages faits par le Dr. Carmelin en 1933 sur 30 bœufs		
	Moyenne arithmétique	Pourcentage de la taille	Extrêmes cm.	Moyenne aritmétrique	Pourcentage de la taille	Extrêmes cm.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Hauteur au garrot	126,52	100,00	117–142	127,40	100,00	114–138
Hauteur à la croupe	127,47	100,75	117–139	128,33	100,73	113–140
Longueur du corps	134,77	108,89	122–152	128,13	100,60	119–161
Largeur du poitrail	38,52	30,45	35–44	36,81	28,90	30–40
Profondeur du poitrail	64,78	51,20	58–74	62,93	49,23	53–75
Largeur de la croupe aux hanches	41,10	32,48	34–51	42,60	33,40	36–44
Longueur de la croupe	42,76	33,80	37–58	45,86	36,80	38–50
Périmètre thoracique	174,74	138,18	151–199	175,04	137,40	148–196
Périmètre du canon	15,87	12,52	12–21	18,27	14,40	14–20
Longueur de la tête	47,15	37,27	41–52	44,50	35,70	38–48
Largeur de la tête	20,89	–	18–26	19,55	–	18–22

Il résulte de ce tableau que les bœufs de Nerej sont un peu moins hauts et plus longs; ont le poitrail un peu plus large et plus profond, et la tête plus longue et plus large; ensuite, la croupe plus étroite et plus mince, le périmètre thoracique plus petit et le canon plus mince. Le champ de variabilité des dimensions mesurées est plus étendu chez les bœufs de Nerej, les extrêmes de la variabilité sont plus éloignées, donc les caractères déterminés sont moins constants. Mais le but des mensurations faites sur les bœufs de Nerej, n'a pas été de déterminer le degré de pureté de la race autochtone, mais plutôt de fournir certains indices sur la conformation du matériel exploité, tel qu'il se présente aujourd'hui, d'après les circonstances dans lesquelles il s'est maintenu.

Les mensurations faits par le Dr. Carmelin sur 60 vaches autochtones des montagnes de la Vrancea, en 1933, ont donné les résultats du tableau suivant:

Tableau IV — Résultat des mensurations chez les vaches de la Vrancea

Régions mesurées (1)	Moyenne arithmétique (2)	Pourcentage de la taille (3)	Extrêmes cm. (4)
Hauteur au garrot	111,20	100,00	99—122
Hauteur à la croupe	112,86	101,50	101—124
Longueur du corps	124,05	111,60	112—137
Largeur du poitrail	31,60	28,50	22— 35
Profondeur du poitrail	58,28	52,40	46— 63
Largeur de la croupe aux hanches	38,91	35,00	33— 44
Longueur de la croupe	40,62	36,50	35— 45
Périmètre thoracique	152,50	137,14	124—162
Périmètre du canon	14,33	12,90	13— 16
Longueur de la tête	37,97	34,14	36— 43
Largeur de la tête	16,74	—	15— 19

Les vaches ont donc toutes les dimensions mesurées inférieures à celles des bœufs. En ce qui concerne les vaches de Nerej, nous donnons les chiffres des principales mensurations biométriques faites en décembre 1938:

Tableau V — Résultat des mensurations chez les vaches de Nerej

Régions mesurées (1)	Moyenne arithmétique (2)	Pourcentage de la taille (3)	Extrêmes cm. (4)
Hauteur au garrot	109,09	100,0	104 –114
Hauteur à la croupe	111,80	102,4	107 –118
Longueur du corps	118,36	108,4	106 –127
Largeur du poitrail	30,20	27,6	25 – 36
Profondeur du poitrail	55,18	50,5	51 – 58
Largeur de la croupe aux hanches	33,26	30,4	29 – 38
Longueur de la croupe	35,70	32,7	31 – 38
Périmètre thoracique	152,50	133,5	134 –159
Périmètre du canon	14,00	12,8	13 – 15
Longueur de la tête	39,53	36,2	37 – 44
Largeur de la tête	17,41	–	17 – 19

Les vaches de Nerej sont très peu productives. La durée de la période de lactation est de 6 à 7 mois.

Dans les premiers deux mois, la production de lait par jour d'une vache autochtone est de 6 à 8 litres, selon l'alimentation (C-tin Macovei, Ion Profir Terţiu); le reste du temps la production moyenne par jour est de 5 à 6 litres (C-tin Macovei), et chez d'autres vaches de 4 à 5 litres pendant l'été et de 3 litres pendant les autres saisons, pour arriver vers la fin de la lactation à 2 et même à 1 litre de lait (notaire pensionnaire Bratu, Ion Profir Terţiu, Moş Toader Dascălu Puţoi).

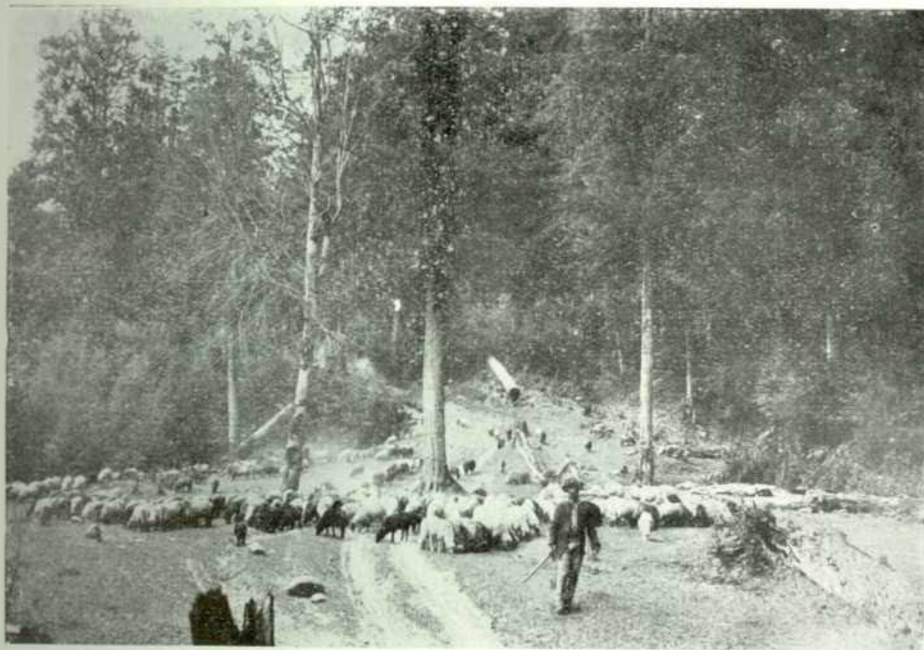


Fig. 11 — Moutons, dans la forêt.

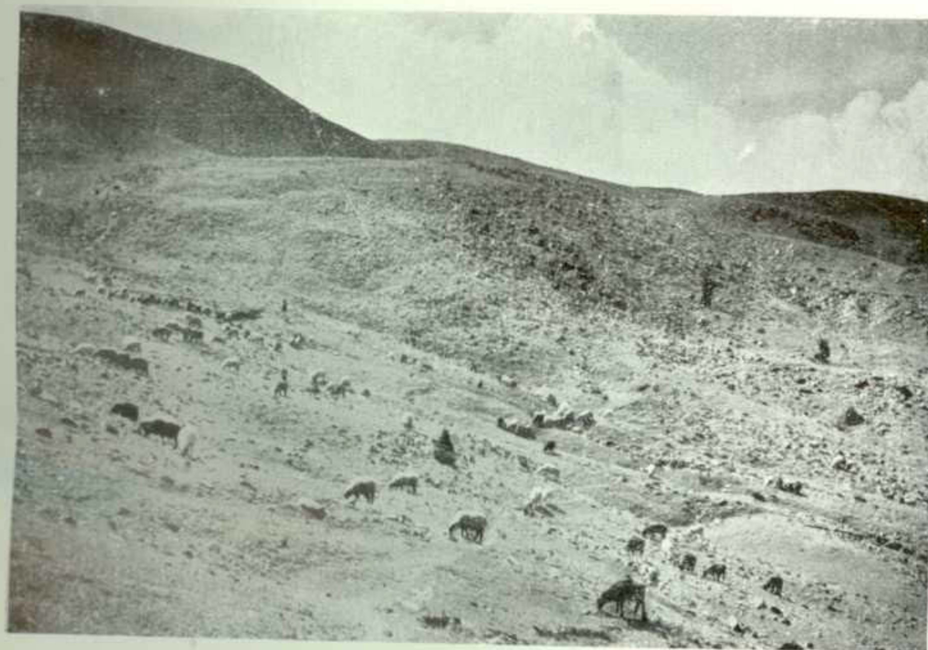


Fig. 12 — Les pacages communs.

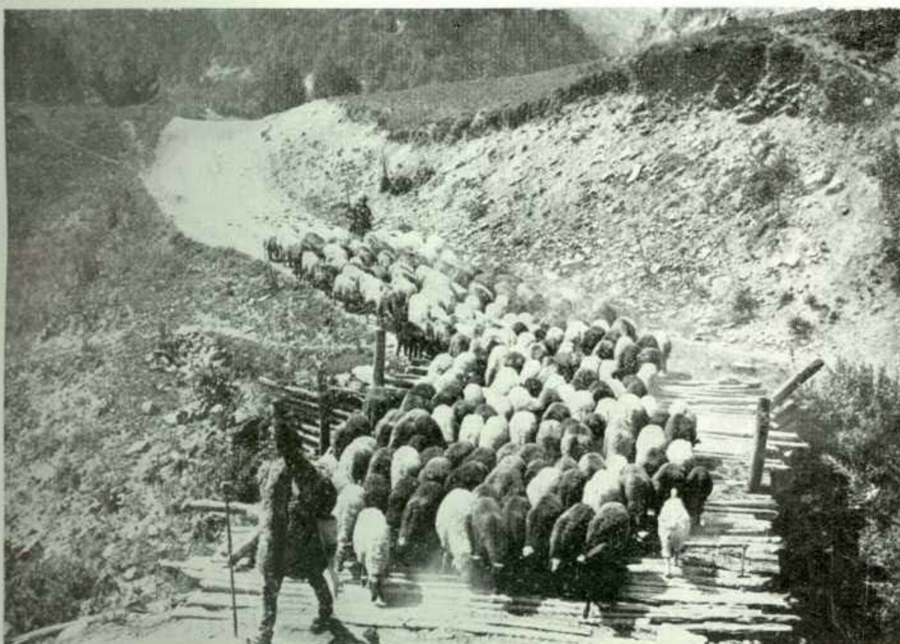


Fig. 13 — Moutons descendent vers la plaine.



Fig. 14 — Au bord de l'eau.

La quantité totale de lait que donne une vache locale pendant une période de lactation est de 600 à 700 litres et quelquefois davantage. Avec une nourriture plus substantielle Nică Mihail a obtenu en moyenne de 8 à 10 litres par jour d'une seule vache, c'est-à-dire une quantité totale de 1.500 à 1.800 litres de lait pendant une période de lactation.

Les bêtes de Moldavie, amenées ici et bien soignées donnent une production supérieure: jusqu'à 14 et 15 kg. de lait par jour. On en a fait l'essai (C-tin Macovei).

LES MOUTONS

En ce qui concerne les brebis des montagnes de la Vrancea, le Dr. M. Vaida affirme « qu'elles n'appartiennent à aucune race ». La plupart des brebis sont « stogoşi » (produits provenant du croisement entre les races « ţurcană » et « ţigaie »), un nombre considérable de brebis ressemble dans une certaine mesure aux « ţurcane » (à longs poils), et il existe encore un nombre plus petit de brebis qui ressemblent aux brebis « ţigăi » (fine laine) et même aux « spance » (métis de la race «mérinos» et «ţigaie»), mais je répète qu'il n'existe pas ici de races pures. Les bergers ont exprimé l'idée que l'endroit convient aux brebis à long poil et aux ordinaires, mais que les brebis fines sont souvent malades et disparaissent après un certain temps. J'ai rencontré pourtant certains propriétaires de moutons qui m'ont affirmé qu'ils avaient des brebis fines et que celles-ci sont de meilleures laitières que celles à longs poils et que les brebis communes, et qu'elles se comportent très bien. Les raisons sont tellement contradictoires que nous ne pouvons pas leur accorder grande confiance. Pourtant l'affirmation des propriétaires, que les brebis « ţigăi » (fines) disparaissent, est juste, mais peut-être non parce que la région ne leur est pas favorable, mais parce que dans tous les troupeaux je n'ai vu que des béliers noirs, donc les descendants des brebis blanches sont noirs. Dans chaque troupeau, sans exception, j'ai vu à la fois des brebis noires et blanches. Dans certains troupeaux j'ai vu même 2 ou 3 brebis grises.

La présence des brebis blanches s'explique par le fait que les Vrânceni amènent tout le temps des brebis d'autres districts, en achetant des brebis de toutes couleurs, pourvu que ce soit à prix réduit » [1]).

D'après les investigations du Dr. I. Oţel « presque toutes les brebis de la Vrancea sont de race *ţurcană* (à longs poils). Il y avait jadis dans la Vrancea des brebis célèbres tant par la conformation que par la pro-

---

[1]) Dr. M. Vaida, inspecteur général vétérinaire. *Extrait du rapport du 20 sept. 1938 au Ministre de l'Agriculture et des Domaines.*

duction. Pendant la guerre elles ont pourtant disparu presque toutes, car près de Vrancea se trouvait le front Mărăşti—Mărăşeşti. On a fait venir après la guerre des moutons du Trotuş, de Podu Turcului, de Târgu-Neamţ et même de la Bessarabie, car on ne les a plus sélectionnés, *de sorte que les Vrânceni possèdent aujourd'hui des brebis mal développées »* [1]. *Les investigations d'Oţel ont été faites* pour la plus grande partie pendant l'été de 1935, pendant l'activité de l'équipe royale d'étudiants de Nerej. On a fait alors 600 mensurations sur les moutons, et 349 mesurages sur les moutons de Vrancea. De sorte que, si nous nous limitons aux moutons de Nerej, nous pouvons préciser qu'ils sont dans leur grande majorité de race à long poil, fait qui a été d'ailleurs vérifié, confirmé précisément par nos investigations. Mais de la corroboration des affirmations sus-mentionnées il résulte que dans Nerej le mélange de la race locale de brebis avec la variété commune et la fine est beaucoup moins accentué que dans le reste de la Vrancea.

Dans l'expertise sur les animaux reproducteurs de Nerej du 19 Sept. 1929 dont j'ai trouvé le Procès-verbal dans le registre d'inspections de la mairie, sont mentionnés 52 béliers de race ţurcană (long poil), autorisés, le président de la commission d'expertise étant le Dr. Carmelin, médecin vétérinaire de circonscription. Par contre, dans le procès-verbal d'expertise du 18—20 Septembre 1938, sont mentionnés comme autorisés: 11 béliers de race ţigaie blancs, 10 béliers stogoşi (5 blancs et 5 noirs) et 3 béliers avec la mention « sârb » (dénomination qui se raporte à la couleur, non pas à la race), donc un total de 24 béliers autorisés sur 28 présentés, — 4 béliers communs (3 noirs et 1 blanc) étant repoussés par la commission [2]). J'ai mentionné ces détails parce qu'ils peuvent nous éclarcir sur la tendance de modification des qualités des brebis à long poil autochtones. Les villageois, et surtout l'action zootechnique d'Etat s'efforcent d'absorber dans la race locale les caractères de la race fine ou ceux de la variété stogoşe.

Il est intéressant de constater comment, — dans un laps de temps de 9 années seulement, — en 1929 tous les propriétaires n'ont présenté que des béliers de race « ţurcană » et en 1938 ils n'ont présenté que des béliers « ţigăi » et « stogoşi » — ce procès d'absorption s'est tellement étendu. Il est évident que les faits constatés plus haut ne constituent pas l'image fidèle de la tendance de remplacement de la race locale par les propriétaires de moutons de Nerej, la spécification de la race à l'exper-

---

[1]) Dr. I. Oţel. *Investigations sur le pâturage dans le district de Vrancea.*

[2]) Dr. L. Carmelin. *Procès-verbal, dans le registre d'inspections de la mairie.*

tise pouvant ne pas correspondre précisément à la réalité. Par contre, il y a là une indication suffisante de ce que la productivité des brebis ţigăi et stogoşi est plus appréciée dans la localité, et que la tendance d'acclimatation n'est pas exclue, fait confirmé par l'effort fait pour remplacer la race « ţurcană ».

Au point de vue de la conformation corporelle des brebis locales nous possédons les très-précieuses conclusions des investigations faites en qualité d'équipier par le Dr. Oţel : « Les *brebis* ont la hauteur au garrot de 59.199 cm., la longueur du corps de 61,82 cm., la largeur du poitrail de 17,044 cm., la largeur de la croupe de 16,43 cm., le périmètre thoracique de 74,13 cm., et le périmètre du canon 6,75 cm. *Les Béliers* ont : hauteur au garrot 64,85 cm., longueur du corps 67,575 cm., largeur du poitrail 20,10 cm., largeur de la croupe 17,41 cm., périmètre thoracique 83,84 cm., périmètre du canon 7,90 cm. On a constaté une très grande variabilité de ces dimensions, en raison du manque d'uniformité dans les méthodes d'élevage et du manque de sélection. Les brebis sont moins développées que dans d'autres régions de pâturages.

En effét, si nous regardons un troupeau de pareilles brebis, leur petitesse corporelle est d'un aspect frappant. Le résultat des mensurations faites par le Dr. Oţel, à côté des mensurations faites par le Dr. Olaru par exemple, sur les brebis ţurcane du district de Sibiu et de Dâmboviţa (tableau VI, page 68) permettent la comparaison entre les dimensions corporelles des brebis de la Vrancea et de celles de ces districts :

« En général la quantité de lait produit par une brebis dans la période de lactation, en dehors du lait que tette l'agneau, est de 35 à 40 kilos. La quantité de laine non-lavée que fournit une brebis adulte sans *tuşiunătură* (« tuşinatura » ou « coditul » c'est la tonte des brebis autour du pis et de la queue pour que le pis soit plus dégagé ; on la fait au mois de Mars, avant la parturition des brebis), est elle de 1,745 kg. en moyenne et varie de 1,100 à 2,400 kg. Ces données ont été obtenues par le pesage de 160 laines de brebis adultes, immédiatement après la tonte. Les impuretés de la laine ont été éloignées. La laine sous la forme d'une boule, en ayant soin que rien ne soit perdu de son poids a été pesée avec une balance courante » [1]).

Un bélier adulte fournit jusqu'à 3 kg. de laine non lavée et même plus. (Pavel Macovei, notaire pens. Bratu).

Les brebis sont tondues une fois par an.

---

[1]) Dr. Oţel, *Investigations sur le pâturage en Vrancea.*

Tableau VI — Tableau comparatif des résultats des mesurages faits sur les brebis de la Vrancea par le Dr. I. Oțel et sur les brebis « țurcani » des districts de Sibiu et de Dâmbovița par le Dr. Olaru

Régions mesurées	Brebis						Béliers					
	Vrancea			Sibiu-Dâmbovița			Vrancea			Sibiu-Dâmbovița		
	Moyenne arithm. cm.	% de la taille	Extrêmes cm.	Moyenne arithm. cm.	% de la taille	Extremes cm.	Moyenne arithm. cm.	% de la taille	Extrêmes cm.	Moyenne arithm. cm.	% de la taille	Extrêmes cm.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Hauteur au garrot	59,199	100,0	48—70	61,42	100,0	54—68	64,85	100,0	58—71	66,97	—	—
Longueur du corps	61,82	104,4	53—73	64,52	105,4	—	67,515	104,3	60—72	70,00	104,5	—
Largeur du poitrail	17,04	28,4	13—20	18,39	29,92	—	20,10	30,2	17—24	20,60	30,76	—
Largeur de la croupe aux hanches	16,45	27,7	13—19	17,21	28,02	—	17,41	29,9	15—20	17,70	26,43	—
Périmètre thoracique	74,13	125,2	—	85,11	136,9S	—	83—84	129,2	71—94	87,71	—	—
Périmètre du canon antérieur	6,75	11,4	6—8	7—58	—	—	7,90	12,1	7,85	8,56	—	—

La composition chimique du fromage déterminée par le Dr. I. Oţel par l'analyse de 21 échantillons est, pour 200 gr. de fromage:

31,52 graisse subst. premières
48,87 » » sèches
64,46 substance sèche
35,54% eau

« L'analyse des échantillons montre que le fromage préparé dans la Vrancea est plus riche en graisse que celui analysé par le Dr. I. Băieşu et qu'il a récolté sur le marché de Bucarest, et que le pourcentage de la quantité d'eau est de 35,54%, donc plus petit que celui trouvé dans le fromage analysé par le Dr. Băieşu (40,97). Cela nous prouve que le degré de pression du fromage blanc n'est pas le même et que la bée permet l'évaporation de l'eau dans une certaine mesure.

L'explication du pourcentage plus élevé de la graisse dans le fromage de la Vrancea que celui trouvé par le Dr. Băieşu provient du fait que, dans la Vrancea le pâturage est de meilleure qualité, et que la plupart des échantillons ont été fournis par le fromage préparé vers la fin de la saison »[1]).

La production de fromage des brebis de la Vrancea, d'après le Dr. M. Vaida, est évaluée en moyenne « à 5 kg. de fromage par brebis. Dans les bonnes années les brebis produisent même 6 kg., mais cette année, à cause de la sécheresse, dans certains troupeaux les brebis ont produit seulement 3 kg. de fromage ».

La production de fromage des brebis de Nerej est en moyenne par an de 4 à 4½ kg. de fromage par brebis (Nică Mihail, Pavel Macovei, Moş Toader Dascălu Puţoi, Stoica Milcoveanu, Bratu, etc.) et varie entre 3 et 5 kg. (Nică Mihail, Bratu).

« Le nombre des parturitions jumelles est très réduit. Il n'atteint même pas 5%. Avortements approximativement 3 à 5% et demeurent infécondes (stériles) les brebis qui ont ingéré de l'herbe glacée ou des nichées de souris ». (Dr. I. Oţel).

En cherchant la cause qui rend les brebis de la Vrancea si peu productives, M. le Dr. Vaida croit que « les brebis achetées (après le désastre produit par la guerre) ont été des bêtes réformées des troupeaux des différentes régions, donc le matériel de base a été de la pire qualité. La seconde cause de la mauvaise situation est la manière dont elles sont entretenues ».

---

[1]) *Idem.*

Les brebis « ţigăi » sont plus productives, mais sont aussi plus sensibles, tombent plus souvent malades, etc., donc elles demandent un soin plus rationnel.

« Ţigaia » on ne la nourrit pas de branches de sapin et de ronces

Les gens ont tendance à élever des produits noirs, ayant la certitude que la peau, le coagulum et les autres produits sont meilleurs et plus recherchés ; ensuite ils disent que leur fromage est en plus grande quantité (jusqu'à 8 kg.). Les « ţigăi — mettent bas plus tôt (un mois avant), donc elles ont la période de lactation plus longue. Ils obtiennent assez difficilement les produits noirs, du croisement du blanc avec le noir seulement 20% sont noirs (Constantin Macovei).

LES CHÈVRES

Les chèvres sont ici « la vache de l'homme pauvre ». Elles « appartiennent à la race locale carpathine, ont le poil long, beaucoup ont des cornes, d'autres sont sans cornes. J'ai vu certaines chèvres qui ressemblent à la race Saanen » (Dr. M. Vaida). Dans le langage local les chèvres sans cornes sont appellées « ciute ».

Les « ciute » sont meilleures et plus laitières ; les rousses de même (Victoria).

La production de lait des chèvres peut atteindre 1 litre par jour. La plus mauvaise chèvre peut donner « un quart » ($^1/_4$ de kg.) par jour. La quantité totale de lait que peut fournir une chèvre pendant la période de lactation est en moyenne de 60 à 70 jusqu'à 90 litres. « 3 chèvres bien entretenues peuvent donner la quantité que donne une vache ».

La majorité des parturitions sont jumelles.

LES PORCS

Tous les porcs locaux, caractéristiques de la région montagneuse, sont primitifs. Mais il y a aussi des « métis » provenus du croisement entre la race primitive locale (stocli) et la race Yorkshire grand ou Berkshire (Dr. Vaida), ainsi que entre la race locale et la « mangaliţa ».

Les porcs locaux ont le corps court et assez étroit, sont légèrement juchés sur leurs jambes, ont des « oreilles de lièvre », le groin très long et mince : « il entre avec le groin jusqu'au fond de la bouteille » disent les gens en dérision, les poils sour plus longs dans la région du garrot.

La couleur des poils est différente ainsi que les autres caractères, d'après les croisements que l'on a faits : les poils plus clairs, bariolés, noirs, gris etc. . . . (Bratu).

« Les truies ainsi que les cochons de lait (gorets) sont maigres. Même les porcelets à la mamelle sont extrêmement maigres. Il est probable que

leurs mères n'ont pas de lait. Elles ne peuvent pas en avoir si elles n'ont pas la nourriture suffisante » (Dr. Vaida).

Les truies mettent bas 2 fois par an si elles sont bien entretenues, cela dépend donc de la nourriture, car

> lorsque la truie est bien nourrie elle demande le verrat (Ion Paucă).

La majorité des truies mettent bas une fois par an. Le nombre des porcelets à une parturition est en moyenne de 4 à 6, mais il y a des truies qui ne mettent bas qu'une fois et seulement par 2 porcelets, tandis qu'il y en a d'autres qui mettent bas jusqu'à 9 porcelets — mais ce sont là des exceptions.

On fait engraisser les porcs au dessous d'un an jusqu'à 2 ans, d'habitude, un porc gras est jugé bon pour être saigné, lorsqu'i la un poids de 80—100—120 kg. Mais on saigne aussi des porcs plus légers. Le villageois Ion Gh. Avram croit obtenir d'un porc gras saigné par lui, ayant un poids de 50 à 60 kg. la quantité de 25 kg. de viande, 10 kg. d'os, 15 kg. de graisse, peau et organes.

LA VOLAILLE

Les poules dans leur grande majorité sont de race commune, paysanne. Mais on élève aussi un très grand nombre de poules Rhode-Island-Red, depuis l'année 1934, lorsque l'équipe royale qui a travaillé à Nerej, a distribué aux villageois des coqs et des poules de cette race.

Quoique vivant en parfaite liberté et, après 4 années écoulées, elles soient assez bien acclimatées, les poules Rhode-Island sont pourtant moins résistantes que les locales.

> Les poules rouges résistent mal au froid et même meurent de froid, etc. (Niţă Mihail).

Elles se comportent bien quand elles sont nourries et entretenues raisonnablement.

Elles ont alors une production d'œufs

> qui dépasse quelquefois le nombre d'œufs produits par les poules paysannes, jusqu'à 80 et 90 œufs par an (C-tin Macovei, Niţă Mihail).

Les poules rouges donnent plus de viande, mais si on leur fait subir le même traitement qu'aux locales

> elles ne se comportent plus aussi bien, elles ne pondent pas à temps, ne couvent pas à temps, donnent peu d'œufs (Stoica Milcoveanu)

le nombre d'œufs fournis par elles étant dans le meilleur cas égal à celui obtenu des poules paysannes (Ion G. Avram).

Les poules paysannes — « nodolene », comme on les appellent ici — sont sans contredit

plus résistantes, moins prétentieuses; il est vrai qu'elles donnent moins de viande, mais elles pondent mieux et sont plus faciles à élever (Ion Gh. Avram, Bratu, Niţă Mihail, Stoica Milcoveanu, C-tin Macovei).

La production d'œufs des poules paysannes est en moyenne de 60 à 70 par an, quelquefois de 50, ou 80 œufs, variant beaucoup avec le mode de soins et d'alimentation.

Il y a aussi des exemplaires de poules « golaşe » (race de Transylvanie, au cou sans plumes) ou « pitice » (naines). Il paraît que les golaşe ont au moins la même production que les poules paysannes. « Celui qui a essayé d'élever des poules naines, a pu voir qu'elles pondent merveilleusement ».

« J'ai vu des *oies* communes roumaines, des oies frisées (danubiennes) et des oies Cholmogorski (au bec crochu) » (Dr. Vaida). On peut voir à Nerej de très beaux exemplaires de la race frisée « des oies aux plumes crêpues » ainsi nommées ici. Les oies locales sont blanches, ou « grises et blanches avec des taches grises » (Bratu). Elles pondent au printemps de 10—12 œufs, ensuite deviennent couveuses (Niţă Mihail, Bratu).

Les canards sont de race locale, peu nombreux de couleur blanche, en majorité colorés « de noir, gris, roux » (Bratu). Ils donnent une production d'aproximativement 35 à 40 œufs par an.

« Il existe aussi des *dindes*, en petit nombre. J'ai vu des dindes blanches et colorées (aux plumes noirâtres) » (Dr. Vaida). Les dindes pondent annuellement de 12 à 14 œufs. *Les pintades* (« pichi », ou « tipilici » — dans le langage local)

donnent environ 200 œufs, en commençant du mois de Mars, jusqu'à la chute de la feuille de noyer (Moş Toader Dascalu Puţoi, Bratu).

LA STATISTIQUE DES ANIMAUX

Les données statistiques que nous possédons sur le bétail de Nerej dans les dernières années ne sont pas satisfaisantes. Nous donnons à la page suivante (tableau VII) la statistique du bétail et de la volaille de Nerej pour les années 1926, 1929, 1931—1938, établie selon les registres de la Mairie.

Malgré le fait que ces chiffres soient bien incertains, car par exemple pour l'année 1938, datte à laquelle nous avons fait par nous même une statistique complète, les chiffres ne correspondent pas, nous pouvons constater que le nombre des animaux de Nerej est à peu près constant.

Les fluctuations d'une année à une autre peuvent être mises au compte des erreures faites par les recenseurs de la Mairie.

Ceci nous est prouvé aussi par le fait qu'en 1938, le 11 mai le dr. A. Katona, médecin vétérinaire officiel de circomscription, apprécie dans son procès-verbal que « le recensement des animaux a été fait très tard et contient de nombreuses lacunes ».

Ce procès-verbal nous donne les chiffres reproduits dans le tableau VIII.

Tableau VII – Statistique du bétail et de la volaille de Nerej, selon les données de la Mairie, dans la période de 1926–1938

Bétail (1)	1926 (2)	1929 (3)	1931 (4)	1932 (5)	1933 (6)	1934 (7)	1935 (8)	1936 (9)	1937 (10)	1938 (11)
Chevaux	123	155	129	130	128	277	243	242	168	136
Taurinés	902	993	997	973	959	1.706	1.317	830	581	885
Moutons	3.628	[1]) 3.585	4.204	5.229	5.226	4.365	5.242	6.279	7.053	4.698
Chèvres	113	[2]) –	317	334	234	435	332	360	282	187
Porcs	220	221	289	222	207	497	294	294	219	392
Volaille	*	*	2.053	2.615	*	3.143	3.398	3.369	3.882	4.551
Poules	*	*	*	2.300	*	2.440	2.490	2.800	3.600	4.060
Oies	*	*	*	120	*	262	288	160	112	217
Canards	*	*	*	135	*	266	432	380	152	206
Dindes	*	*	*	60	*	175	188	29	18	68
Ruches	*	*	190	168	*	162	184	212	244	170
Chiens	*	*	520	452	*	624	658	720	738	607

[1]) Moutons et chèvres.
[2]) Voir moutons.
*) Les données font défaut.

Tableau VIII – Le bétail et la volaille de Nerej en 1938, selon les données du médecin vétérinaire officiel

	Bétail						Volaille				
(1)	Chevaux (2)	Taurinés (3)	Moutons (4)	Chèvres (5)	Porcs (6)	Chiens (7)	Poules (8)	Oies (9)	Canards (10)	Dindes (11)	Ruches (12)
Nombre total des animaux	169	1.153	4.025	451	557	546	5.182	410	1.029	263	292
Nombre des animaux pour 100 habitants	7,80	54,10	18,40	21,20	26,10	28,40	243,20	19,20	47,20	12,30	13,70
Nombre des animaux par ménage	0,32	2,20	7,69	0,86	1,06	1,00	9,90	0,78	1,99	0,50	0,55
Nombre des animaux par km²	1,20	8,23	28,75	3,22	3,98	3,90	36,10	2,92	7,38	1,88	2,08

En ce qui nous concerne, nous avons établi notre propre statistique, selon notre méthode, c'est-à-dire en faisant une enquête dans chaque ménage du village.

Les résultats obtenus sont ceux consignés dans le tableau IX de la page suivante.

Tableau IX — Répartition des animaux de Nerej, selon les catégories des propriétés, en 1938

Animaux		Total	Catégories des propriétés (hectares)										
			0	0—0,5	0,5—1	1—2	2—3	3—5	5—7	7—10	10—15	15—25	Plus de 25
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Ménages *)		519	22	82	54	113	61	77	52	33	13	8	4
Habitants *)		2.125	59	284	188	481	265	319	246	151	64	49	19
Chevaux:	poulins	46	–	3	1	6	6	9	8	3	–	4	6
	trait	105	–	8	7	13	5	21	21	10	4	11	5
	labour	18	–	1	–	3	1	–	3	–	–	3	7
Taurinés:	poulins	333	2	22	27	57	34	52	37	29	16	12	25
	trait	526	–	32	41	106	71	91	78	56	21	16	14
	labour	31	–	–	2	7	4	1	5	3	–	5	4
Vaches à lait		263	–	18	17	48	20	49	48	27	14	11	11
Moutons:	agneaux	998	–	33	36	114	118	189	142	108	65	47	146
	brebis	3.027	–	141	128	335	361	550	497	403	162	218	232
Chèvres:	jeunes	142	–	3	5	17	11	11	11	4	–	50	30
	adultes	309	3	24	20	30	57	66	44	18	–	17	30
Porcs:	pourceaux	392	1	67	27	65	53	45	50	30	23	8	23
	truies	164	1	18	11	33	17	35	21	14	3	4	7
	porcs	1) 241	1	25	23	37	31	41	1) 34	21	12	10	6
Poules:	poulets	3.342	7	467	175	407	372	502	543	350	166	208	145
	poules	1.840	13	219	140	299	233	274	213	137	69	113	110
Oies:	oisons	176	–	3	14	11	42	29	22	19	12	16	18
	oies	234	–	32	7	10	48	43	23	31	10	19	11
Canards:	canardeaux	634	–	24	26	101	119	153	60	60	34	35	22
	canards	395	–	31	33	58	62	101	66	27	14	4	9
Dindes:	dindonneaux	215	–	17	11	31	10	30	7	63	–	13	33
	dindes	48	–	4	1	5	1	6	8	8	–	5	10
Ruches:	sistematiques	64	–	8	–	12	–	–	6	10	–	16	12
	paysannes	228	–	–	11	40	9	42	69	33	9	4	11

*) Sans 4 ménages avec 6 habitants qui n'ont pas donné réponse à l'enquête.

1) Dont 1 reproducteur.

L'ÉLEVAGE ET L'EXPLOITATION DU BÉTAIL

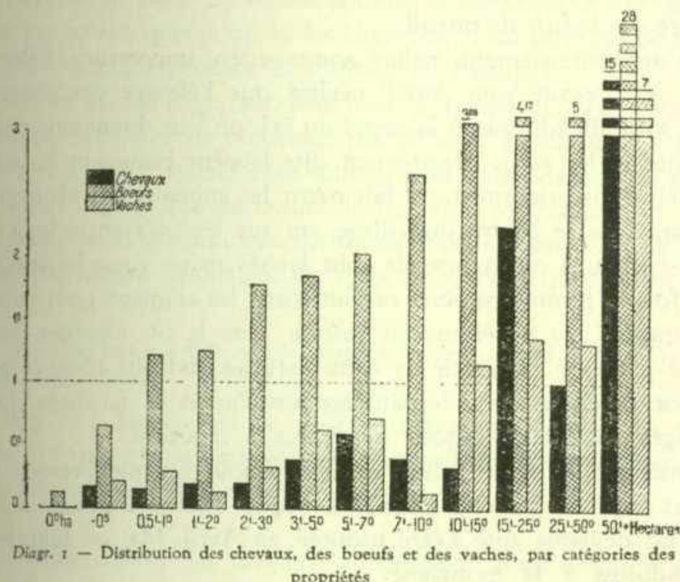
L'ÉLEVAGE DES TAURINÉS

L'exploitation des forêts — aujourd'hui la principale occupation des Nerejeni, qui assure l'existence de la population et sur laquelle les villageois fondent leur aisance économique — est liée étroitement, nous pourrions même dire subordonnée à l'élevage des taurinés.

La forêt en commun est un bien appartenant à tous et à personne, elle appartient à la communauté du village et chacun coupe tant qu'il peut, mais plutôt autant qu'il peut transporter pour vendre du bois à la ville.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le transport du bois se fait uniquement avec les bœufs. Celui qui possède des bœufs, s'en va couper du bois à la forêt et le travaille, et le bénéfice, grand ou petit, tel qu'il est, réel ou apparent, il ne le partage avec personne. Celui qui n'en possède pas est condamné à rester économiquement après les autres et à être engagé chez ceux qui ont des bœufs de travail.

Celui qui ne possède pas ce moyen propre de transport ne peut pas



Diagr. 1 — Distribution des chevaux, des boeufs et des vaches, par catégories des propriétés

réaliser un bénéfice du travail dans la forêt, et cherche un chariot de louage chez les autres, pour transporter le bois auquel il a travaillé avec ses bras. S'il le faisait pourtant, cela signifierait qu'il travaille à perte, ou alors il devrait laisser pourrir le bois sur place et rester avec une perte inutile de temps et d'énergie, étant donné que le prix du louage pour le transport du bois jusqu'à Odobeşti ou à Focşani, est extrêmement élevé et dépasse la valeur du bois et du travail fourni.

A cause de cela les gens pauvres et sans bêtes de travail, travaillent dans la forêt comme engagés par ceux qui avec leurs seuls bras ne peuvent pas couper autant de bois qu'ils veulent en transporter pour le vendre en ville.

L'exploitation des forêts est de date assez récente. La transition de l'état de pâturage à celui de l'exploitation des forêts s'est faite brusquement dans des cironstances anormales. A cette évolution ne correspond pas un état économique plus florissant, comme on s'y attendait,

étant données les circonstances locales d'exploitation et de mise en valeur du bois difficiles, et surtout parce qu'on a trop négligé l'élevage des animaux. En apparence seulement, la forêt assure aujourd'hui l'existence de la population de ce village. Au fond, aujourd'hui l'élevage et l'exploitation des animaux constitue le véritable problème vital dans la localité, ce que l'on peut facilement déduire des considérations sus-mentionnées. *Actuellement l'exploitation de la forêt est directement et fatalement asservie à l'élevage des boeufs de travail.*

Mais malheureusement, malgré son excessive importance, l'élevage des taurinés est presque tout aussi négligé que l'élevage des chevaux: les animaux sont abandonnés à la merci du gel, on leur donne une nourriture insuffisante et les soins proprement dits laissent beaucoup à désirer.

Au début du printemps, on fait partir les animaux au pâturage voisin du village, dans le centre du village, ou sur les prés entre les « ocoale » (parcs à bestiaux) ou encore ils sont laissés paître dans les parcs.

Une fois le printemps venu on fait sortir les animaux pour paître dans les pâturages. Ils y séjournent jusque vers la St. Georges, lorsqu'on défend le pâturage. A partir de cette date les endroits réservés pour les foins sont défendus pour le pâturage jusqu'après le fauchage. Les foins sont rangés d'habitude autour des parcs à moutons.

Le fauchage des foins a lieu au mois d'août lorsque presque tout le village est mobilisé pour le travail. Lorsque l'herbe a poussé à la montagne et est devenue apte à être broutée, en Avril, Mai ou Juin, les bêtes sont conduites à la montagne.

Le pâturage des taurinés à la montagne se fait de la même manière que celle indiquée pour les chevaux.

On ne laisse à la maison que les boeufs de travail et la vache laitière, auprès des chevaux de selle lorsque l'homme en a besoin (Le prêtre T. Macovei).

Les bêtes qui broutent sur les monts boisés, vers le déclin du jour, sont abritées dans le parc à moutons, et celles qui broutent sur les monts déboisés gardées par le vacher, sont enfermées pour la nuit dans un enclos fait avec des billots « près duquel l'homme de garde s'est aménagé un abri avec « du feuillage ». De temps en temps les propriétaires vont voir les bêtes et apportent des victuailles pour le pâtre, si l'on a prévu cette condition dans son acte d'engagement.

On garde les bêtes à la montagne jusqu'à l'arrivée du froid, époque à laquelle on les fait rentrer pour paître autour du village jusqu'à la tombée de la neige.

Un grand nombre de propriétaires déménagent avec toute leur famille à l'« odaie » (étable), où il séjournent jusqu'à l'automne. Ici les bêtes broutent autour de l'étable, libres ou gardées par un membre de la famille.

Les bœufs de travail broutent dans la forêt, lorsque leurs propriétaires y travaillent, et dans le foyer du village, ou près de l'habitation, lorsqu'ils descendent avec eux au village.

On mène au pâturage les vaches laitières le matin et le soir, si elles ne viennent pas seules, quelqu'un va les chercher, si un membre de la famille ne les a pas gardées pendant la journée au pâturage.

En dehors du pâturage, pendant tout le temps qu'elles séjournent à la montagne, les bêtes ne reçoivent pas d'autre nourriture. A la fin de l'automne et en hiver quand elles sont gardées dans les parcs, elles suivent le même régime que les bœufs de travail et les vaches.

On donne aussi du foin aux bœufs de travail. Quand ils ne sont pas libres on leur donne seulement du foin, pendant la journée et pendant la nuit.

Celui qui part à la ville avec le chariot à 2 bœufs, prend pour 4 jours 50—100 kg. de foin (Bratu).

Pendant l'été les vaches ne sont entretenues qu'avec le pâturage, sans foin. Il y en a très peu qui donnent aux vaches laitières du foin pendant l'été, et surtout des céréales.

Dans l'alimentation des taurinés on emploie aussi des tiges de maïs, de la râpe de maïs, des gousses de petits-pois et des citrouilles, pendant l'automne « approximativement un mois » (Bratu). Ces aliments remplacent une partie du foin; on ne les donne pas séparément car

si on leur donne rien que des tiges de maïs etc. et qu'on ne leur donne pas en même temps du foin ou une ration, les bêtes maigrissent et attrapent des poux (Bratu).

D'ailleurs les aliments énumérés plus haut se trouvent en quantité minime dans la région.

La quantité employée par les propriétaires dans l'alimentation des taurinés est extrêmement variable, selon l'aisance matérielle de chacun, selon le travail qu'il effectue avec les bœufs, et selon qu'il vise au bon état d'entretien de ses bêtes. Nous donnons quelques exemples cueillis par investigations faites auprès des villageois mentionnés ci-dessous:

1. Ion Paucă: pour 2 vaches 8—10 charrettes de foin sont nécessaires annuellement. Il reconnaît n'avoir pas assez de foin pour elles.

2. Ion Profir Terţiu: la vache, la génisse et 2 bœufs lui mangent annuellement 15 carrioles de foin; il achète rarement du foin.

3. Moş Toader Dascalu Puţoi estime à 8 charrettes de foin par tête grande bête par an, pour être bien nourrie, mais 3 bons petits chariots suffise pour une vache, et pour un bœuf 4 petits chariots de foin; il emploie rareme la citrouille dans l'alimentation des bêtes.

4. Ion Gh. Avram donne 15 charrettes de foin annuellement a 2 bœufs, bouvillons et une vache avec veau.

5. Stoica Milcoveanu affirme que pour une grande vache avec veau suffise 4 charrettes de foin annuellement, et pour deux bons boeufs 15 charrettes. Il donr aussi à ses bêtes « ciocani » (des tiges de maïs), et rarement, en automne des c trouilles.

6. le Notaire pensionnaire Bratu calcule 4 charrettes de foin annuellement qu' donne à une vache. Pour l'alimentation de 2 bœufs il emploie 11 charrettes c foin annuellement. Lorsque la vache met bas il lui donne encore une ration pe dant 2 semaines à partir de la parturition, environ 15—20 kg. de maïs au tota

Par conséquent la quantité de foin employée annuellement dans l nourriture des taurinés est de 3—4—5 charrettes pour une vache et de 4—5— 6—7—8 charrettes de foin pour un bœuf de travail, la variabilité étan déterminée par les facteurs déjà mentionnés et par la saison. L'informateu Bratu dit que pendant les mois de décembre, janvier, février et mars ne travaille pas beaucoup avec les bœufs, il charrie quelquefois du bo et du fumier; pendant ce temps les bœufs sont nourris avec du foin.

En avril, quand on fait le labour, travail dur, il est nécessaire de donne beaucoup de foin. En mai, juin, juillet on travaille à la forêt, où les bœuf broutent pendant la journée et pendant la nuit dans la clairière, et il n prend du foin dans son chariot pour la nourriture des bœufs que lors qu'il va à la ville ou à la scierie.

Dans le courant du mois d'août commence le fauchage et la mis du foin dans les hangars; il donne alors aux bœufs du foin nouvellemen fauché. En automne il s'occupe plutôt des scieries et emporte dans l chariot, pour une semaine, 200 kg. de foin environ.

Comme *litière* pour les taurinés, ainsi que pour les chevaux on emploi des débris de foin et du feuillage de la forêt.

L'étrillage et le brossage des bœufs est très rarement pratiqué:

Quand l'homme part et qu'il dispose d'un peu de temps il passe un peu l'étrill sur le dos de la bête (Niţă Mihail, Bratu, C-tin Macovei).

Le ferrage des bœufs de travail s'applique d'une manière habituelle

La monte s'effectue au hasard sur le pâturage où les mâles et les fe melles vivent en pleine liberté. Les vaches se font saillir avant l'âge de 2 ans. Les propriétaires sont peu nombreux qui ont soin que la mont des vaches soit faite avec des taureaux choisis.

En dépit des dispositions prises par le service zootechnique de la circonscription de faire châtrer, quatre semaines à partir de la date de l'expertise les taureaux non-approuvés, la situation persiste et durera encore longtemps si l'on ne prend pas des mesures judicieuses pour combattre le mal.

On fait châtrer les petits taureaux — quand on les fait châtrer — avant l'âge de 2 ans par le retournement du cordon testiculaire.

Toader Bușilă qui est mort châtrait très bien les veaux. Toujours par retournement on fait châtrer aussi les béliers (un groupe de villageois).

Des 9 taureaux présentés le 18 Octobre 1930 à Nerej-Mare devant la commission d'expertise, pas un n'a rempli les conditions demandées pour être autorisé. A la même date dans le Nerej Mic, des 12 taureaux présentés, la commission d'expertise a autorisé : « bons pour la reproduction seulement 2 ».

En 1935, 2 taureaux Schwitz importés par l'Equipe ont passé un été entier dans le village et n'ont laissé presque aucune trace (Ion Macovei).

En 1936 il y a eu 6 taureaux autorisés.

En 1938, dans la journée du 5 Novembre, la commission d'expertise, des 7 taureaux présentés, a autorisé provisoirement trois :

a) Un petit taureau gris, 3 ans, race de montagne, propriétaire C. Macovei ; *b)* Idem, propriétaire I. I. Bratu ; *c)* Idem, propriétaire T. Chiriac.

Les vaches qui ne sont pas trop amaigries à cause de l'hiver, on les fait saillir au pritemps ; le reste on le conduit au taureau au milieu de l'été et vers l'automne. Mais on fait cela seulement avec les vaches qui ont déjà mis bas et qui sont gardées toujours près de la maison, sans avoir rencontré de petits taureaux libres au pâturage. En règle générale, les vaches laissées libres au pâturage avec les jeunes taureaux, se font saillir à partir de leur sortie au pâturage jusque vers le mois de juin ou de juillet.

Les vaches mettent bas à partir de l'Epiphanie jusque vers le 1 Mai, selon qu'elles ont été saillies le printemps plus tôt, ou au commencement de l'été (Bratu).

La majorité se font saillir en juin—juillet et mettent bas vers les mois de Mars-Avril. Il est très rare que la monte tarde et que les vaches mettent bas vers le milieu de l'été.

Voici ce que nous dit le villageois Stoica Milcoveanu sur les conséquences de la monte à un âge trop jeune :

quand la génisse se fait saillir « de nelepcuță », c'est nuisible, parce qu'elle demeure chétive, elle s'abîme, ne résiste pas, reste petite, mais pourtant la plupart les font saillir à 2 ans.

Le veau tette la à « corastră » (premier lait après la délivrance, le colastrum) tant qu'il peut, car on ne trait pas le colastrum. On laisse d'habitude le veau téter autant qu'il veut, au commencement.

On ne trait jamais le colastrum, le veau le tette d'abord et l'on trait seulement ce qui reste après que le veau a tété. Ceux qui traient le colastrum avant que le veau ait tété n'auront jamais de belles bêtes (Ion Profir Terţiu).

Après cela on trait seulement 2 tétins, et le lait des 2 autres tétins on le réserve pour le veau. Au commencement de la traite on laisse le veau venir mouiller tous les tétins, parce qu' autrement la vache « ne laisse pas sortir le lait ».

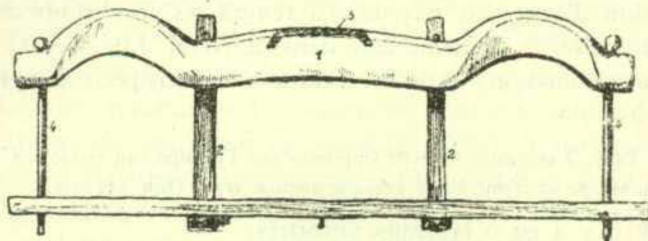


Fig. 1. — Le joug (1 căpăţâna; 2. bulfee; 3. poliţa; 4. restele; 5. culul pentru proţap).

La traite se fait deux fois par jour, le matin et le soir, ensuite une fois par jour vers le sevrage. Le veau tette jusqu'à ce que la vache arrive au sevrage.

On mettait jadis sur le museau des veaux un collier avec des clous pour piquer la vache quand il essaie de têter, et alors ne pouvant pas se nourrir de lait, le veau était obligé de brouter. C'est ainsi qu'on sevrait alors les veaux, chose que je n'ai plus vue depuis environ 15 ans (Ion Macovei).

Vers la fin de la période de lactation, on laisse le veau téter tout le lait que la vache produit encore, car ce lait est plus jaune, devient fade, quand on le fait bouillir il se transforme en fromage — signe que la vache doit sevrer (Moş Toader Dascălu Puţoi).

Elle ne reçoit plus le veau.

Par conséquent le veau tette plus d'une demi-année ches les vaches qui sont saillies et mettent bas chaque année.

La vache non saillie ne sèvre pas. Quand elle perd un an, le veau tette 1 an ou 1½ (Bratu, Ion Gh. Avramescu.

On fait la traite dans un « şiştar » (seau) en bois, dont la capacité est d'environ 5 litres. Ceux qui ont l'habitude du préparer le beurre avec le lait de vache, ont plusieurs seaux où ils gardent le lait jusqu'à ce qu'ils battent le lait dans la baratte.

Il laisse le lait se refroidir, il le verse ensuite dans la baratte et il le bat légèrement pour qu'il se mélange; il le chauffe un peu dans une marmite ou il lui ajoute un peu d'eau tiède ou de lait chaud, et après il le bat fortement dans la baratte jusqu'à ce que le beurre sorte (Bratu).

Il sort 1 kilo de beure de 15—17 kilos de lait (Moş Toader Dascălu Puţoi, Bratu Ion Gh. Avram, Niţă Mihail, etc.).

La production de lait n'est pas ici le but véritable de l'élevage des taurinés, mais elle apparaît comme une conséquence fatale et naturelle de l'élevage et de l'exploitation des bœufs de travail.

Avant de terminer ce chapitre, nous devons compléter les faits exposés, par la description brève du joug, le seul harnachement qu'on emploie pour l'atelage des bœufs au chariot. *Le joug* employé à Nerej est composé de: *poliţa* (la tablette), *căpăţină de jug* (tête du joug) 2 *bulfee* (2 chevilles), 2 *restele* (2 flèches) et *cuiul pentru proţap* (le clou du timon).

Le joug se fait d'habitude en bois de faux platane et plus rarement en bois de noyer. Le prix d'un joug en faux bois de platane est de 60—70 lei.

À Nerej c'est Ion Terţiu et Macovei Bradacu qui s'occupent du confectionnement des jougs. Ils confectionnent aussi des selles.

L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX

On élève peu de chevaux à Nerej et ce fait est démontré par les chiffres du recensement des animaux.

L'élevage des chevaux est une occupation secondaire pour la population de Nerej, et la manière dont on fait l'élevage et l'entretien est tout à fait primitive.

Aussitôt le printemps venu, lorsque l'herbe est à peine sortie de terre, les chevalins et les bovins sont conduits *à la montagne*, à des dizaines de kilomètres du village. Ils vivent là-bas en pleine liberté jour et nuit en plein air, sans aucun abri, pendant 4 ou 6 mois, tant les jeunes jusqu'à deux ans que les adultes dont les gens n'ont pas besoin pour longtemps.

Il ne reste pour brouter sur le pâturage voisin du village que les bêtes que l'homme emploie plus souvent, pour les avoir à sa portée:

Quand il a besoin du cheval il va le chercher au pâturage (Bratu).

Souvent, pour la garde des bêts, plusieurs propriétaires s'associent pour engager un *gardien*. Presque toujours les gardiens sont recrutés parmi les indigents et les incapables de travailler aux champs. On engage le gardien au mois ou « à l'été », et pour sa rétribution « on fait le compte par chaque tête d'animal ». On paie d'habitude approximativement 500 lei par mois un gardien. Mais la rétribution du gardien ne se fait pas toujours pe en argent et pour cette somme. On donne quelquefois très peu d'argen au gardien,

mais en échange il reçoit des sandales, des vêtements, etc... Tout dépend de l'engagement fait.

On confie à un gardien un nombre variable de bêtes, quelquefois quelques dizaines de bêtes seulement, d'autres fois jusqu'à 200. De ce nombre dépend aussi la quote-part de contribution qui revient à chaque propriétaire associé pour la rétribution du gardien

la somme par tête d'animal pouvant varier entre 5—50 lei par mois, quand la rétribution se se fait en argent et mensuellement (Ion Macovei).

Certains villageois conduisent leurs bêtes au pâturage le matin et les ramènent le soir. Quelquefois les bêtes sont gardées par un des membres de la famille. Très souvent les bêtes broutent sans gardien. D'aucuns s'associent pour former un petit troupeau, et s'ils ne tombent pas d'accord pour les garder tour à tour, ils les laissent paître entre les arbres de la forêt ou dans la clairière sans être gardées; ils vont de temps à autre « voir ce qu'elles font ».

La grande majorité des villageois propriétaires n'engagent pas de gardien commun.

Chacun soigne ses bêtes comme il l'entend (Bratu).

D'ailleurs le gardien lui-même n'a pas grand soin des animaux; il veille sur eux des yeux seulement (I. Macovei).

Avec un gardien ou sans gardien, les bêtes se réunissent elles-mêmes, le soir à la tombée du jour, dans les *parcs pour les bêtes*, endroits situés à l'abri du vent et de l'humidité, dans des « secături » (endroits taris) ou des éclaircies de forêt. Il y a un très grand nombre de parcs d'animaux que les animaux eux-mêmes se sont choisis. Il peut exister pourtant une montagne entière sans un seul parc, comme aussi une étendue de terrain de quelques hectares peut posséder plusieurs parcs.

Costică Macovei, le plus riche propriétaire du village, possédant le plus d'animaux, a un *véritable haras* de quelques dizaines de têtes de chevalins et de bovins, qu'il laisse vivre plutôt au hasard dans la même situation à demi sauvage.

On pratique aussi le pâturage dans les fenaisons, après qu'on a fauché.

Les bêtes qu'on a gardées à la montagne descendent au village en automne vers le 14 Octobre. Chacum emmène ses bêtes chez lui à la maison. Jusqu'à la tombée de la neige elles continuent à brouter sur les « cosituri » (endroits fauchés). L'hiver arrivé, on les met dans la « tărlă » (parc), au domicile dans les *écuries* ou sous des *hangars*, si le propriétaire n'a pas d'écurie, et à l'intérieur desquels il fait tout aussi froid que dehors.

Dans la « târlă » (parc) ou la « odaie » (enclos) la plupart des propriétaires nourrissent les chevaux avec des « ogrinji » (rebuts de foin) presque exclusivement. Ils font d'abord un plateau dans la neige et ils donnent là le foin aux moutons. Après que les moutons ont mangé viennent les vaches, et les chevaux, les derniers, mangent les rebuts de foin. Mais à la maison non plus, les chevaux ne sont pas mieux nourris (I. Macovei).

En général, *l'alimentation des chevaux*, comprend seulement le foin, dans les saisons où il n'y a pas de pâturage. Mais le foin n'est pas non plus distribué régulièrement et en quantité suffisante.

Les plus pauvres nourrissent les chevaux avec la « toriştea » qui reste des moutons (rebuts) plus qu'avec du foin (Moş Dascălu Puţoi).

Lorsque les chevaux rentrent du pâturage le soir, outre ce qu'ils ont brouté pendant la journée, on leur donne du foin pour la nuit. Il y en a très peu qui donnent aussi du maïs aux chevaux. Le pourcentage des propriétaires de chevaux et de boeufs qui donnent aux animaux outre le foin aussi une ration (céréales) n'atteint pas même 30%.

A l'auto mneles citrouilles entrent aussi dans l'alimentation des chevaux.

On administre le foin trois fois par jour environ; mais il n'existe aucune règle fixe à ce sujet. Plus puissante est l'habitude de donner à manger au cheval quand on y pense et de garder le plus possible de foin, que beaucoup cherchent à vendre:

car c'est l'habitude qu'ils ont héritée de leur parents de vendre du foin, mais il y avait alors des montagnes d'herbe non broutée par les bêtes, tandis qu'aujourd'hui il n'est pas resté une pierre qui ne soit fouillée (Ion Macovei).

La quantité totale de foin de l'alimentation d'un cheval pendant une année est de 700—2.000 kg., ou, d'après la mesure locale, de 2½—5 charrettes de foin, en calculant la charge d'une charrette à 300—400 kg. de foin.

La quantité totale de foin employée annuellement pour la nourriture d'un cheval dépend de la situation matérielle du propriétaire respectif. Moş Toader Dascălul Puţoi emploie pour une jument moins de 2½ charrettes de foin. Ion Profir Terţiu donne 8 charrettes de foin pendant une année à 2 juments et un poulain. Bratu donne 5 charrettes de foin (env. 1500 kg.) à un cheval par an. Constantin Macovei évalue à 1.500—2.000 kg. la quantité totale de foin que mange annuellement chacun de ses chevaux. Ion Macovei emploie chaque semaine une charrette de foin pour 5 grandes bêtes; mais il a des chevaux de grande taille. Niţă Mihail dit que la ration journalière qu'il donne à un cheval est de 10 kg. de foin.

L'abreuvage se fait d'habitude 2 fois par jour, à midi et le soir, après que les bêtes ont mangé. Quand elles travaillent, en traversant le ruisseau les bêtes s'abreuvent toutes les fois qu'elles en sentent le besoin (Ion Pancă).

En dehors du foin, Ion Macovei administre journellement à 2 reprises aussi une ration, à savoir: env. 3 kg. d'orge et de maïs concassé mélangé de sel, quand les chevaux sont maigres; quand ils ont engraissé il remplace cette ration par 2—3 kg. d'avoine par jour. Niţă Mihail, selon la saison, en dehors du foin administre aussi une ration dans les conditions suivantes: en automne 4 kg. de citrouille par jour; à partir du mois de Février il donne $1\frac{1}{2}$ kg. d'orge concassé et 2 kg. d'avoine par jour; en commençant du mois de mai lorsqu'on fait sortir les animaux au pâturage, il réduit la ration de foin à 4 kg. consommés pendant la nuit, et la ration à 2 kg. d'avoine. Ces deux propriétaires sont les plus dévoués au bon entretien du cheval.

Les quantités respectives des différents aliments de la nourriture des chevaux sont ici relatées avec une grande approximation, parce que les propriétaires ne gardent aucune trace écrite à ce sujet.

En dehors de quelques exceptions, partout dans ce village, les chevaux sont misérablement nourris et très mal entretenus.

Le pansage et le *brossage* sont des opérations presque inconnues.

D'aucuns pansent quelquefois les chevaux, mais ils ne représentent qu'un pourcentage de tout au plus 10%.

La plupart les pansent seulement avec la baguette (Moş Dascălu, Toader Puţoi).

Le matériel courant pour la litière, la paille, manque complètement. On fait aussi une couchette pour les chevaux avec des rebuts de foin « torişte », ou avec le foin pourri que les bêtes ne mangent plus.

On peut constater la même négligence quand il est question des aptitudes des animaux pour la reproduction. Très peu de propriétaires ont des juments propres à être montées par les étalons de l'Etat. Ainsi pour l'année 1938 *la commission d'expertise* a classé seulement 7 juments aptes pour la monte avec les étalons de l'Etat.

A cause de cela, s'il existait une station de monte dans le village, ou ne pourrait classer le nombre nécessaire de juments pour un étalon qu'avec une grande indulgence dans l'appréciation des aptitudes.

On manque aussi presque complètement *d'étalons particuliers* qui possèdent les qualités nécessaires pour être autorisés. A ce point de vue, nous donnons plus loin les résultats des travaux des commissions pour l'expertise des reproducteurs, pour quelques années révolues.

En 1929, le 19 Septembre, a été autorisé un étalon rouan foncé, âgé de 3 ans, propriétaire Pavel M. Sârbu.

En 1930, le 18 Octobre, sur 10 étalons présentés à Nereju Mare on n'a autorisé qu'un seul étalon rouan foncé, âgé de 4 ans, taille de 1 m., 2 cm.,

propriétaire Pavel M. Sârbu, et sur 9 étalons présentés à Nereju Mic, on en a autorisé trois, à savoir:

1. Un étalon noir, 4 ans, taille 142 cm., propr. C-tin Macovei.
2. Un étalon rouan, 7 ans, taille 124 cm. prop. Th. Cârlioru.
3. Un étalon noir, 4 ans, taille 137 cm. prop. Ion P. Hurjui.

En Mars 1934 on a autorisé l'étalon de Pavel Macovei. En 1936 ont été autorisés 6 étalons. En 1937, le 5 Novembre, aucun propriétaire ne s'est présenté pour l'expertise des reproducteurs. En 1938, le 25 Novembre, ont été refusés 5 étalons présentés.

Ces quelques informations trouvées dans les registres des procès-verbaux de la mairie, nous les avons énumérées ici dans le but de présenter une image assez pâle du manque d'attention pour l'élevage des étalons de reproduction.

La monte des juments a lieu toujours le printemps au pré; quand le printemps arrive les juments choisissent elles-même l'étalon.

J'ai conduit à Vidra une jument à l'étalon d'État mais elle a refusé la monte. Revenu à la maison, le lendemain matin sur le pré elle s'est laissé monter par un vieil étalon de la localité. Nos juments semblent fuir les autres étalons que ceux de la localité (Bratu).

Les juments acceptent l'étalon à 2 ans et à 3 ans elles mettent bas.

D'habitude, on ne perçoit aucune taxe pour la monte des juments. Par exemple, le villageois Ion Gh. Avram, qui possède un étalon de 3 ans «classé bon pour la reproduction», n'accepte pas un leu pour la monte des juments, mais il ne paie rien au possesseur du taureau, quand il en a besoin, parce qu'il fait avec lui un échange. Les juments avec des poulains sont amenées du parc à la maison

à cause des loups qui fauchent les poulains. Il arrive parfois que les loups dévorent aussi des chevaux. Le propriétaire qui a une jument, la conduit au pâturage pour brouter pendant la journée, et le soir il va la trouver et il l'emmène à la maison (Bratu).

Le poulain est laissé libre de téter 9 mois, et 3 mois la jument demeure sevrée, si elle doit avoir un second poulain; dans le cas contraire, le poulain tête jusqu'à 1 an et ½ (Ion Gh. Avram).

Si elle n'a pas de poulain celui-ci tette tant que la jument le permet (Ion Profir Terţiu).

On fait châtrer les poulains vers l'âge de 2 ans par l'extirpation des testicules.

Istrate Hârnea de Văsui—est mort—c'était un très bon châtreur de chevaux. A présent c'est plutôt Petrea Spireac de Spulber, qui châtre. (Un groupe de villageois).

Cette manière d'élevage et d'entretien est presque identique dans toute la Vrancea.

L'exploitation, consiste seulement dans le *service de monter à cheval*.

La descente du bois de la forêt s'exécute avec les bœufs. Les chevaux ne peuvent pas être employés à la forêt, parce qu'ils n'ont ni la patience ni la force des bœufs pour descendre sur les sentiers étroits et dangereux, avec un tel fardeau derrière eux; et puis les chevaux glissent très facillement, surtout par temps humide; tandis que les bœufs ayant le sabot fendu peuvent mieux se retenir (Prêtre Mihail).

Le peu de terrain de labour qui avoisine le village est travaillé avec les boeufs. Le bois de construction est transporté à la ville d'Odobeşti ou à Focşani toujours avec les boeufs. Pendant l'hiver, lorsque les Néréjeni sont obligés d'aller chercher le maïs à Braïla, R. Sărat, Tecuci, Galatz ou Buzău — ils font le voyage avec le chariot à boeufs.

Presque tous les propriétaires qui possèdent des chevaux les emploient exclusivement pour monter, pour la reproduction et pour la vente. Quelques uns seulement parmi eux élèvent des chevaux qu'ils attellent aussi à la charrette: Ştefan Chişcoiu, Pavel Floroiu, Constantin Căluian, Nică Hurjui, Ion Macovei, Costică Macovei, Manole Vacea (Bratu).

Ici à Nerej, le cheval mange le foin presque inutilement, il n'est pas trop surmené, il n'est pas attelé, on le monte pour aller à la ville et par ci, par là pour des besognes pressantes (Moş Toader Dascalu Puţoi).

Les routes dans cette région sont très mauvaises et les communications à pied très dures et fatigantes.

Le moyen le plus commode et le plus rapide de locomotion qu'on puisse employer sur ces chemins c'est le cheval. Intellectuels, et villageois, hommes et femmes, vieillards et enfants, tout le monde monte à cheval. On emploie les chevaux pour monter à partir de l'âge de 2—3 ans.

Pour monter on emploie des *selles* faites en bois. La selle proprement dite est composée de la *ghizdea* (le pont du milieu) et des *oblinci* (parties latérales). Une courroie en peau nommée *pochi* qui part de la selle se fixe à la queue. Une autre courroie large fixe la selle sous le ventre du cheval. D'un côté et de l'autre pendent les *scările* (les étriers) de la selle. On emploie aussi une converture pour monter.

Les selles sont confectionnées par les maîtres ouvriers du village, Macovei Bradacu, qui fabrique aussi des jougs, et Stan Malacu. Le prixd'une selle proprement dite confectionnée avec le bois de l'artisan est d'environ 60 lei.

La selle confectionnée avec du bois de peuplier est plus chère, elle atteint le prix de 100 lei. Les parties latérales se font en hêtre parce que le hêtre et plus dur (Bratu et autres).

Les chevaux employés pour la monture doivent être ferrés plusieurs fois par an. Le prix d'un ferrage aux 4 sabots et avec le fer du forgeron est de 80 lei. Quand le propriétaire donne le fer, le forgeron prend 60 lei pour son travail.

Pour 4 fers il faut « un fer et demi » et des clous de fer à cheval, matériel qui coûte environ 16 lei (Ion Gh. Avram).

On « loue » quelquefois les chevaux, mais cela ne constitue pas une modalité d'exploitation des chevaux dont on puisse réaliser des revenus importants et qui fait s'occupre de l'élevage des chevaux.

Lorsque quelqu'un loue un cheval jusqu'à Odobeşti, Năruja, etc. il paie ce louage 100—150 lei (Niţă Mihail).

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS

Si on considère la description géographique de la région de la Vrancea on peut déduire que cette région est particulièrement favorable au pâturage.

Depuis les époques les plus anciennes, la population de la Vrancea s'est occupée de pâturage.

Le fait que cette région avait des montagnes couvertes de forêts et de riches pâturages, qu'elle est isolée et privée de voies de communication et qu'elle ne possède pas de terrain favorable à l'agriculture, a contribué à perpétuer le pâturage, presque, jusqu'à nos jours dans sa forme de jadis. Mais, quand l'exploitation de la forêt a commencé, petit à petit le pâturage a été négligé, une grande partie des pâturages ont été détruits par les torrents qui descendaient sans barrage sur les coteaux déboisés, de sorte que le pâturage a passé au second plan dans les préoccupations économiques des villageois. Jusqu'à l'exploitation des forêts, l'état de berger était non seulement la principale branche économique de cette population, mais elle représentait sa forme même de vie.

Telle était la situation à Nerej, l'un des villages les plus éloignés et les plus caractéristiques de la région de la Vrancea. D'ailleurs,on pratique encore aujourd'hui à Nerej, un pâturage de caractère local, de montagne, mais accompagné de l'industrie du bois et de certains essais d'agriculture.

Quoique l'exploitation de la forêt se fasse au détriment du pâturage, on a tout de même gardé assez de détails de la vie de berger, qui constituent le témoignage d'un passé lointain et caractéristique de vie purement roumaine.

Pour faire une description complète du pâturage de cet endroit tel qu'il était jadis, il faudrait nous occuper en même temps de tous les cadres et manifestations sociales du village groupés autour de l'état de berger, qui était l'axe de la vie patriarcale roumaine de cette région.

La présentation des autres cadres et manifestations fait l'objet des chapitres respectifs. Dans ce chapitre nous décrivons seulement l'état de berger sous sa forme présente et plutôt au point de vue économique proprement dit.

L'entretien des moutons est soumis aux saisons. Nous distinguons par conséquent, à ce point de vue, d'un côté la saison de printemps et celle de l'été au parc à moutons et d'un autre côté la saison d'automne et celle d'hiver.

La saison de printemps et d'été

Organisation des parcs. A partir de la St. Jean les propriétaires de mou ons songent à quel parc ils mèneront leurs moutons. D'habitude presque tous retournent au parc de l'année précédente.

Seulement ceux qui ont eu des mécontentements déménagent.

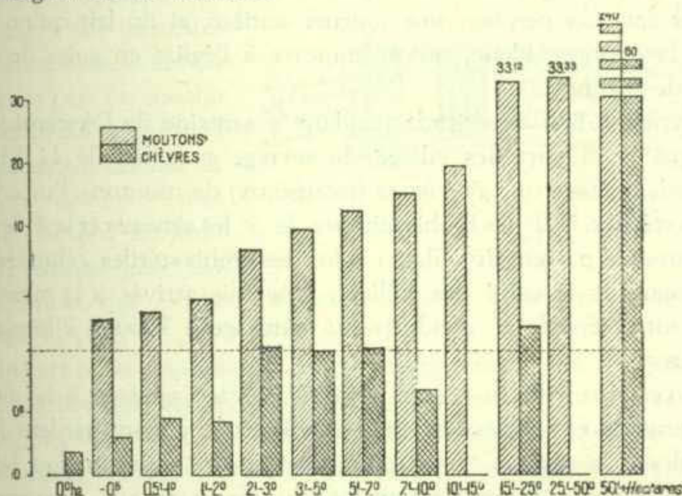
Quand on pose les bases du parc, quelques propriétaires de troupeaux plus nombreux se réunissent et se concertent sur le choix d'un fromager. Après qu'ils sont tombés d'accord, ils vont au cabaret pour boire un coup à la réussite du marché. Mais le marché définitif a lieu à la St. Georges. C'est alors qu'ils s'entendent sur la rétribution du fromager et ce que doivent recevoir les propriétaires. C'est celui qui possède le plus de moutons qui a la parole décisive. C'est lui le maître du parc. Dans beaucoup d'endroits le propriétaire du parc est le fromager même.

Le choix des bergers se fait parmi ceux qui ont déjà gardé des moutons. Les bergers se forment par enseignement mutuel fourni par un autre plus âgé. En général les bergers plus âgés refusent plus au moins de faire connaître aux jeunes tous les secrets de leur métier. Il y a des familles ou de père en fils on s'occupe à l'état de berger. C'est une bonne habitude car les enfants dès le bas âge apprennent la manière de soigner les moutons. Par malheur la plupart des bergers et des fromagers ne savent pas lire ou écrire, sont inintelligents et ne sont pas pénétrés de l'importance du rôle qu'ils ont. Le berger reçoit un capital d'une très grande valeur dont la conservation et la fructification dépend seulement de son intelligence et de sa peine.

Avec une bonne mise en valeur des produits de l'élevage des moutons, viendra aussi un meilleur choix et une meilleure rétribution du berger.

Abel Beckerich, dans un rapport présenté en 1929 au « Congrès du Mouton » dit qu'il ne faut jamais apprécier unmécanicien plus qu'un berger, parce que le berger travaille avec une machine vivante dont le bon fonctionnement demande des connaissances techniques tout aussi vastes que celles du mécanicien.

La rétribution des bergers est fixée à la St. Georges. C'est alors que le maître du parc réalise la soi-disante « împăcare » (entente) avec les bergers qu'il paie en argent en calculant 600—700 lei par mois, nourriture, quelquefois vêtements aussi compris. Le fromager est rétribué par une somme de 3.000 lei à partir du sevrage (la semaine de l'Ascension) jusqu'à la St. Démètre. Là où c'est le fromager qui est le maître du parc, il est engagé au pourcentage: la dixième partie de la quantité totale du fromage; le reste revient aux propriétaires. Auparavant c'etait là le calcul habitnel dans toute la région de la Vrancea.



Diagr. 2 – Distribution des moutons et des chèvres par catégories des propriétés.

On partageait le fromage le 29 Août. C'était alors que l'on pesait tout le fromage et on faisait le calcul d'après le nombre des brebis laitières; le fromager prenait son dixième, on donnait du fromage aux propriétaires fonciers qui n'avaient pas de moutons (les pauvres), parce qu'ils avaient aussi droit au pâturage. Aujourd'hui, les propriétaires reçoivent 3—4 kg. de fromage par brebis laitière, selon qu'il est convenu. La quantité de fromage qui manque est complétée par le chef du parc, en argent. Le plus souvent la quantité de fromage dépasse celle quiest prévue dans l'arrangement conclu; le surplus revient au maître fromager. Les propriétaires paient au maître du parc 15—20 lei par brebis et 2—3 kg. farine de maïs. Ceux qui possèdent plus de moutons donnent aussi du caillé. Le sel, ils l'ont dans la région et ils ne paient que son transport.

La montée à la montagne. Après le dégel on fait aller les moutons au pâturage. Jusqu'à l'organisation du parc ils sont soignés par les propriétaires, sur les emplacements de « fauchage » autour du village. D'aucuns

les confient à la garde des bergers à partir de la St. Georges jusqu'à la semaine de l'Ascension quand a lieu le sevrage. A cette occasion on pratique certaines habitudes superstitieuses. Ainsi, à la St. Georges les bergers, ne dorment pas afin de ne pas ravir le sommeil aux agneaux. A la St. Georges de même on badigeonne d'ail les portes des écuries des moutons, afin que les revenants n'enlèvent pas le produit des brebis. Jusqu'à la semaine de l'Ascension les agneaux sont gardés auprès des brebis. Mais le soir on les éloigne pour traire les brebis. A la première traite on met un sou dans le seau pour que les brebis produisent davantage. Avant Pâques, on sépare les agneaux pendant une journée entière, et du lait qu'on trait ou fabrique le fromage blanc, qu'on emporte à l'église en guise de sacrifice le jour de Pâques.

Le sevrage a lieu d'habitude pendant la semaine de l'Ascension. Cette année dans la plupart des villages le sevrage a eu lieu le 21 Mai.

Après le sevrage on fait 4 *botee* (troupeaux) de moutons, l'un comprend les brebis stériles, le 2[e] les brebis laitières, le 3[e] les agneaux et le 4[e] les béliers. Trois troupeaux partent du village : celui des brebis stériles, celui des laitières avec les agneaux et celui des béliers. Une fois arrivés à la montagne les agneaux sont séparés et conduits au pâturage à 3 ou 4 kilomètres loin des laitières.

Dans certains villages on ne conduit pas les agneaux à la montagne, ils sont nourris et soignés autour des villages. D'aucuns gardent les moutons faibles à la maison, avec les agneaux mâles d'un an. Les béliers de même, ne sont pas séparés partout lors du départ pour la montagne, mais dans certains parcs on les sépare le 6 Août et on les laisse brouter séparément jusqu'au 14 Octobre. Il y a aussi des parcs où les béliers ne sont jamais séparés du troupeau, de sorte qu'ils commencent à couvrir trop tôt et les brebis mettent bas au milieu de l'hiver.

Après l'ascension des moutons à la montagne les bergers ne rentrent plus au village qu'un automne très tard parce que les parcs sont situés à de grandes distances et c'est pourquoi leur séparation du village se fait très difficilement.

LES PARCS À MOUTONS

Description du parc. Les parcs sont situés sur un emplacement découvert, dans un ravin, pour que le berger ait la possibilité d'avoir la surveillance directe sur son troupeau. Ils sont construits pour une durée de plusieurs années, car d'après la croyance des bergers, le déménagement d'un parc amène la perte des moutons. On situe d'habitude

un parc à l'abri d'un rideau de forêt. L'eau et le sentier do vent être dans le voisinage. L'emplacement sur lequel on le place doit être pierreux et incliné de façon à ce que l'eau s'écoule facilement. Dans la Vrancea presque tous les parcs sont situés sur des pentes faisant face au coteau.

Il y a quelques superstitions relatives au placement du parc à moutons. Ainsi on prétend que le parc ne doit pas être placé sur une veine de pierre, parce que cela porte malheur aux brebis qui tombent malades et soufrent de la pétrification des mamelles « răsfug ». De même, avant de construire un parc on couche les moutons pendant une nuit sur l'emplacement choisi. Si les moutons dorment jusqu'au matin et font les yeux collés, cela indique que c'est un emplacement qui produit du sommeil et il n'est donc pas propice pour placer le parc.

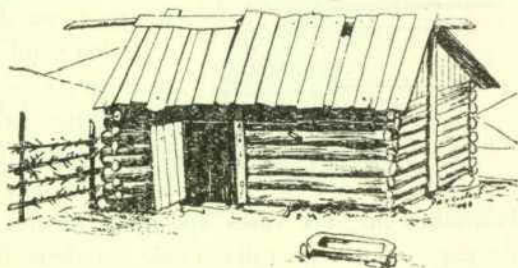


Fig. 2 — Un parc à moutons

Dansun parc nous distinguons : le parc proprement dit, « bătătura » (le terre-plein), « strunga » (endroit où l'on trait les brebis) et « aripa » (l'aile).

Le parc proprement dit est construit soigneusement, avec des murs de poutres écorcées ou non-écorcées et recouvert de bardeaux, de planches ou d'écorce de sapin. Il se compose de trois pièces sous le même toit : « fierbătoarea », « comarnicul » et « căşăria ».

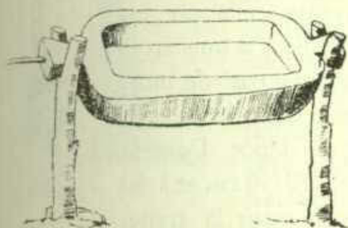
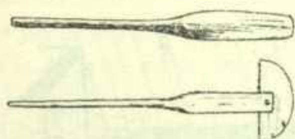


Fig. 3 — Crintă (clisse à fromage

Fierbătoarea est la pièce où l'on fait bouillir le lait et où on fabrique ses différents dérivés. Son espace est de 4×3 ou plus petit. Elle n'a pas de fenêtre. Les fondations sont de pierre ou de terre battue. Elle n'a pas de plancher parce qu'au lieu se trouve le foyer où on fait le feu. Elle n'a pas non plus de plafond car la fumée n'aurait pas où s'échapper. Dans un coin se trouve la «crinta» (clisse à fromage: fig. 3), et sur les côtés se trouvent les « laviţele » (planches) sur lesquelles on range les vases. Les bergers s'assoient sur des souches de bois.

Les vases sont les mêmes que ceux des autres régions. Leurs noms ne diffèrent pas non plus.

Dans la « fierbătoare » nous trouvons la « crinta », une espèce de huche en bois de chêne ou de faux platane, avec une extrémité plus pointue où se trouve un canal par où s'écoule le liquide gras qui résulte du pressage du fromage blanc; elle est placée sur deux pieds; « cazanul » (le chaudron) où on fait bouillir le lait de beurre pour la préparation du fromage blanc; « închegătoarea », un grand vase en bois pour la coagulation du lait et le malaxage du fromage; « strecurătoarea », un morceau de linge par où s'égoutte le lait; « zăgâlna », un sachet en toile pour garder le fromage; é — d'aucuns gardent le «urdariul», une petite pelle pour mélanger le liquide lorsqu'il bout (fig. 4); les « pungile cuhiag » les petits sacs pour le caill caillé dans des bouteilles ou des vases spéciaux appelés « chiagornițe » — « învelitoarea de caş » faite de toile tissée en deux lices; « lingură mare » (grosse cuiller) pour enlever le fromage blanc du chaudron (fi.g 5). On y trouve encore des vases pour le fromage tiré du deuxième lait et pour le fromage blanc, un chaudron pour faire la mamaliga (bouillie de farine de maïs), des vases de terre pour bouillir du lait ou de la soupe, des cuillers, etc.


Fig. 4 — Urdare (pelles pour mélanger le liquide)

On fait le feu dans le foyer du milieu de la pièce. On suspend le chaudron à un pieu en hêtre appelé « zăvodar », qui repose par l'une de ses extrémités entre les poutres et par l'autre sur une fourche en hêtre. Dans certains parcs on dispose le pieu sur deux fourches.

Comarnicul est la pièce qui est placée entre celle où on fabrique le fromage et celle où on le garde. Elle n'a que trois murs. Le côté qui est situé vers le terre-plein n'a pas de mur. Les murs latéraux ont une porte qui donne dans la pièce à bouillir le lait et dans celle qui fait l'office de dépôt. Dans le mur du fond se trouvent deux ouvertures de 70/50 cm et à 50 cm. l'une de l'autre, par où entrent les brebis pour la traite.


Fig. 5 — Cuiller

Ce sont les « gurile strungii » ou selon d'autres « strungile ». D'un côté et de l'autre ces ouvertures ont une petite porte appelée « opritoare », « ştergare » ou « poarta spătarului » qui sert a arrêter les brebis quand elles viennent à la traite. Les bergers qui font la traite se tiennent d'un côté et de l'autre des ouvertures, sur des souches ou des petits escabeaux.

Le « comarnic » est planchéié avec des planches ou des poutres, inclinées vers le siège du berger qui trait « pour que la brebis n'ait pas la force de s'arracher de la traite et pour qu'elle reste avec le train arrière plus bas et

que le lait coule facilement dans le seau. Les poutres sont écorcées pour qu'on puisse les entretenir plus facilement en état de propreté. Le comarnic n'a pas de plafond.

Căşăria est la pièce où l'on garde le fromage blanc et les autres dérivés du lait. C'est le magasin du parc. Il a les mêmes dimensions que la pièce à bouillir. Les poutres sont mieux rapprochées pour ne pas laisser l'entrée libre aux mouches. Ici les fenêtres manquent car dans la « căşăria » il fautqu'il y ait de l'obscurité pour que le fromage fermente mieux. A l'intérieur, tout autour, se trouvent des étagères de planches où on dépose le fromage pour qu'il fermente.

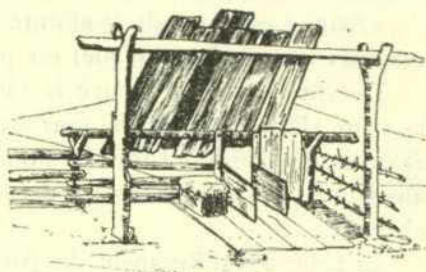


Fig. 6 — Un comarnic (le parc de T. Spulber)

Nous trouvons ici : « boclele », des vases en bois, où on garde le liquide qui sort du fromage frais, le beurre et le lait d'hiver (fig. 7) ; ensuite le « putineiul » (la baratte) pour fabriquer le beurre, et les « tiparele de caş şi (les moules) de păpuşi » ; « răvalul », un bois avec des entailles sur lequel on émiette le fromage blanc quand il se durcit ; « răbojul », un bâton de noisetier où on marque par des entailles toutes les dépenses du parc, car le fromager ne sait pas écrire. La « căşăria » (fromagerie) est fermée au cadenas ou avec un fermoir spécial en bois.

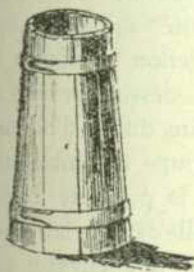


Fig. 7 — Boclă

Dans le grenier du magasin on dispose les vêtements. Les baquets sont gardés suspendus à un clou dans le magasin ou dans la pièce à traire ; les coupes restent dans les baquets. La table du parc est placée d'habitude dans la pièce à bouillir. Dans la plupart des parcs on mange dans la pièce à traire, après la traite des brebis.

Il est à noter que dans chaque parc se trouvent des livres de prières, même là où les bergers ne savent pas lire.

C'est là le parc typique de la région. Certains parcs comme celui du mont Vetrila, à côté de la pièce à bouillir ont aussi une pièce pour les invités ou autres visiteurs.

En certains endroits on garde encore dans la pièce à traire des fourches aux extrémités des branches ; dans ces fourches on fixe les brebis par un

clou de bois, pour les colorier avec de la terre rouge bouillie dans du suif « pour qu'elles soient plus présentables ».

Il y a aussi des parcs incomplets où la pièce à bouillir sert aussi de pièce à fabriquer le fromage. L'ouverture pour la traite est la grille de derrière le parc. Elle est entourée d'une clôture de branches longues ou de sapins renversés. Ici stationnent les brebis laitières avant la traite.

« Aripa » est un endroit clôturé où on abrite les moutons quand il fait mauvais temps. Aripa (l'aile) est placée latéralement.

Devant le parc se trouve la « bătătura ». Ici reposent les brebis après la traite. Dans la bătătura sont arrangés les « cleşti » (pinces) pour le sel et quelques arbres qui font de l'ombre. Dans certains parcs on peut voir aussi une soue à cochons, et dans d'autres un enclos pour vaches ou chevaux.

La zone d'établissement des parcs est très étendue, en commençant par 400 m. pour ceux placés dans le voisinage des villages et allant jusqu'à 1 660 m.

Développement de l'activité au parc. Le programme d'activité au parc commence à la pointe du jour. La première chose est la traite des brebis, qui a lieu entre 3 et 5 heures du matin, dans le Comarnic. Sur les souches situées d'un côté et de l'autre des ouvertures destinées à la traite se tiennent les fromagers. Le petit berger conduit les brebis à la traite, et les bergers chargés de la traite saisissent une brebis à tour de rôle, ferment la barrière avec le genou, arrangent la brebis de manière à ce que la mamelle se trouve au-dessus du seau et traient. La technique et la vitesse de l'opération de la traite, diffère d'homme à homme. On trait le lait dans la coupe, et de la coupe il tombe dans le seau, pour qu'il n'éclabousse pas. La mamelle de la première brebis est lavée avec de l'eau. Aux autres on mouille la mamelle dans du lait pour que la traite se fasse plus facilement. Un berger actif trait environ 130 brebis par heure. Les brebis qui ont subi la traite se reposent un peu dans le « comarnic » et ensuite dans le terre-plein, jusqu'à ce que les bergers et les chiens aient fini de manger.

On ne fait pas sortir les moutons au pâturage avant le lever du soleil qui fait disparaître la rosée. Ceci pour éviter les indigestions.

Pour les laitières on garde la meilleure herbe et la plus fraîche, qui se trouve d'habitude près des lisières des forêts de hêtre; les bergers connaissent la bonne herbe d'après la quantité de lait obtenue le lendemain. Ils s'éloignent des endroits empierrés parcequ'ils ont la croyance que la pétrification des mamelles se produit quand les brebis passent au-dessus d'une pierre appelée « sâgă ».

Le fromager resté au parc a soin de préparer le lait qu'on a trait le matin.

Vers les 11 heures, on trait les brebis et lorsque le lait commence à diminuer, on ne fait la traite que 2 fois par jour: le matin et le soir. Le soir on fait la traite avant 7 heures pour qu'on puisse sortir ensuite les moutons pendant quelque temps au pâturage, avant le coucher. On fait, comme on dit « cina oilor » (le dîner des moutons). Pendant ce temps le fromager prépare le manger. Après le dîner les bergers se couchent dans le terre-plein près des moutons, où ils allument le feu. Le fromager reste jusqu'à ce qu'il aitfini d'arranger le lait et fait le fromage blanc, ensuite il se couche sur une planche dans la pièce à bouillir. Pour les visiteurs on fait des couchettes en feuilles de sapin, parce que ces feuilles font fuir les puces. Les bergers sont très polis avec n'importe quel étranger de passage au parc. Personne ne part sans emporter un petit cadeau. Ils offrent aux étrangers même les vendredis des plats succulents car « baba călătoare n'are sărbătoare » (la vieille voyageuse n'a pas de fête). Ils respectent le carême avec la plus grande religiosité; il n'existe pas de parc à moutons qui n'ait eu un malheur, arrivé à un berger qui n'a pas respect le carême chrétien.

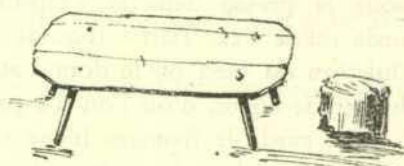


Fig. 8 — Une table.

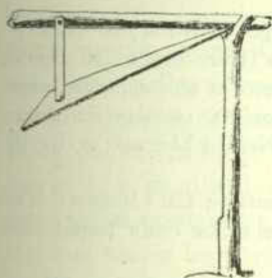


Fig. 9 — Une sécheuse.

Ce qu'on prépare avec le lait. Les dérivés préparés avec le lait sont presque les mêmes que ceux des autres régions de montagne. Je n'insisterai donc que sur les détails les plus caractéristiques.

Dans les bergeries de Vrancea on prépare en général: 1) du fromage d'outre et de bée; 2) du fromage blanc fumé; 3) des poupées de fromage blanc et de fromage blanc salé (préparations ressemblant au fromage de montagne; 4) des tranches de fromage blanc frais; 5) du fromage blanc dans du fromage fabriqué; 6) du lait d'hiver; 7) « urdă » (autre fromage blanc) conservé pour l'hiver; 8) du beurre sortant du pressage du fromage frais et 9) du beurre provenant de la « urda ».

Le fromage d'outre. Une fois qu'on a trait le lait on l'égoutte dans la tinette. Ici on place le caillé (pour 20 kg. de lait une cuiller de caillé) et on le laisse ensuite ½ heure, une 1 heure jusqu'à ce qu'il se coagule.

La coagulation se fait plus rapidement ou plus lentement selon la vigueur du caillé ou selon qu'il fait plus chaud ou plus froid; lorsqu'il fait froid on garde la tinette auprès du feu du foyer.

Après que le lait s'est coagulé on retire le fromage blanc, on le place dans une enveloppe de chanvre et ou le met dans la clisse, où on le presse. Ce qui reste dans le chaudron c'est le liquide d'où, quand on le fait bouillir on obtient la « urda » (fromage blanc frais). on met la « urda » sous la presse dans la « zăgâlna » (sac égouttoir). Ce qui sort de la urda est le « zăr fiert » (liquide gras bouilli) qu'on emploie pour l'acidulation ou bien on le donne aux chiens et aux porcs. La « jintiţa » est le liquide chaud d'où l'on n'a pas retiré la « urda » (le fromage frais).

On garde le fromage blanc sous la presse pendant 2 heures, ensuite on le place dans la fromagerie sur les planchettes pour qu'il fermente. Après 4 ou 7 jours, selon que l'on est en été ou en automme, le fromage blanc est fermenté; c'est de lui que vient le fromage. Le liquide qui résulte du pressage du fromage blanc s'appelle « janţ ».

Voici les parcs de Nerej en 1938, cités d'après les informations recueillies du berger Enache Ion:

Trois parcs se trouvent sur la montagne Lapoş, un sur Piatra Secuiului et un sur la montagne Prelunca.

Le plus grand parc est celui de la montagne Lapoş (environ 600 « laitières » et environ 500 « stériles ») et il a 4 propriétaires (Iancu Buşilă, Ion Floroiu, Macovei C. Anton, Enache Ion), 1 fromager, 3 bergers et un conducteur berger.

Le second parc de la montagne Lapoş (avec environ 400 « laitières » et environ 150 « stériles »), a 3 propriétaires (Ion Spulber, Neculai Mereuţă et Ion Gh. Avram), 1 fromager, 2 bergers et 1 conducteur.

Le troisième parc de la montagne Lapoş (avec environ 250 « laitières » et environ 150 « stériles ») a 2 propriétaires (Pavel Macovei et Ion Profir Terţiu), 1 fromager, 2 bergers et 1 conducteur.

Le parc de Piatra Secuiului (avec environ 200 « laitières » et environ 100 « stériles ») a un seul propriétaire qui est aussi fromager (Dumitru Enache, le père du berger, nous fournit ces informations), 1 berger et 1 conducteur.

Et, enfin, le parc de la montagne Prelunca (avec environ 400 « laitières » et environ 300 « stériles » a un propriétaire (Radu Creţu), 1 fromager, 4 bergers (2 aux latières et 2 aux stériles) et un conducteur.

Le fromage blanc malaxé et réduit en miettes avec le « răval » (bâton à entailles) ou avec la machine à hacher la viande, on lui met du sel (1 kilo de sel pour 20 kilos de fromage blanc), on le mélange bien et ou le met ensuite dans la bée ou dans l'outre. Dans la Vrancea la plupart gardent le fromage dans la bée. Pour une conservation plus longue, les bées ont deux fonds bien bouchés. D'aucuns mettent au-dessus du fromage des feuilles de jeunes arbrisseaux ou de hêtre, ensuite de la terre

pour ne pas laisser pénétrer l'air. On garde aussi le fromage dans de l'écorce de sapin.

Le fromage blanc fumé se prépare avec du fromage blanc non fermenté (fromage vert) qu'on coupe en morceaux, on le garde dans de la saumure pendant quelques jours et ensuite on l'expose à la fumée. Ainsi fumé on le garde pour l'hiver.

Les poupées de fromage et les fromages salés viennent du fromage blanc peu fermenté et obtenu par une pression plus longue qu'e pour celui dont on prépare le fromage. Il est préférable que ce fromage blanc n'ait pas été préparé avec trop de caillé.

La manière de préparer est la suivante: on prend un vase plein d'eau

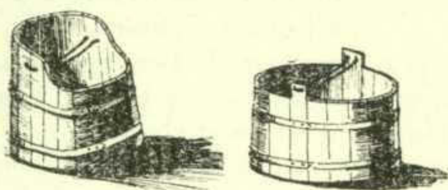


Fig. 10 — Les baquets pour la traite

bouillante dans lequel on introduit les tranches de fromage blanc et on pétrit jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte à laquelle on peut donner n'importe quelles formes. Pour faire les poupées, ou le verse dans des moules fabriqués par les artisans de la région. Ces moules ont des dessins variés, qui ressemblent à ceux qui ornent les ouvrages roumains. Ils sont faits en bois de tilleul et se composent de deux parties identiques qui se superposent exactement. Une fois la pâte posée dans le moulage on presse afin que toutes les formes soient imprimées. Les portions de fromage qui sortent du moule par les côtés sont coupées et mises de côté. Lorsque les fleurs se sont bien imprimées, on sort la poupée du moule et on la met dans un vase avec de la saumure où on la garde pendant 12 heures, ensuite on l'expose au vent pour qu'elle sèche. Après le séchage on la fait fumer pour qu'elle se conserve mieux.

On prépare de la même manière les fromages blancs salés, qui diffèrent des poupées par la forme du moule seulement. On garde les fromages blancs dans des moules ronds, toujours en bois de tilleul, avec les parois en métal, hauts de 7—8 cm.

Ils ont des dessins sur une seule face. Les poupées de fromage blanc sont servies aux jours de fête, quand les gens se réunissent pour boire de la « ţuică » ou du vin, ou quand un invité arrive.

Le fromage blanc frais se prépare ainsi: ou introduit les tranches de fromage frais dans de l'eau bouillante, où on les garde pendant 2—3 minutes, ensuite on leur met du sel et elles sont exposées au vent, en ayant soin de les retourner dans un sens et dans l'autre. Après qu'elles sont bien séchées, on les met dans des bées avec du fromage, où elles sont conservées.

Fromage blanc gardé dans du fromage. On prend des tranches de fromage frais et on les garde dans de la saumure pendant 10—12 heures, après quoi on les fait sécher. Ces tranches sont mises dans des bées avec du fromage en alternant une couche de fromage, une de fromage frais. Le fromage frais ainsi préparé a le goût du fromage de montagne et est plus gras qui le fromage ordinaire..

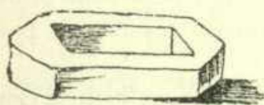


Fig. 11 — Coupe

Le lait d'hiver se prépare après le 1-er septembre. La manière de le préparer est la suivante: le lait qu'on a trait on l'égoutte dans un vase de cuivre qu'on place dans un grand chaudron avec de l'eau.

On met le tout au feu jusqu'à ce que le lait bouille par l'action de la chaleur de l'eau pour qu'il ne prenne pas l'odeur de fumée. On le refroidit ensuite pendant 6 heures et on recueille la crême qui est à la surface, pour que le lait ne devienne pas amer. Le lait ainsi écrémé est versé dans une bée neuve, que l'on bouche fortement. On laisse fermenter pendant 2 semaines, on retire ensuite le jus qui apparaît au-dessus (d'une bée de 20 kilos on retire 1 kilo de jus. On remplit le vide avec du lait et on ne défait plus jusqu'à l'hiver quand on commence à consommer.



Fig. 12 — Coupe

Le fromage frais conservé pour l'hiver. Le fromage frais retiré après avoir bouilli le liquide est mis dans un sac en toile (zagâlnă) et y est pressé.

On laisse passer 2 jours pour qu'il fermente (en automne 3½ jours), ensuite on pétrit et on ajoute le sel comme au fromage. Ainsi pétri on le met dans le sac de chanvre ou dans la bée de 10—15 kg.

Le vase doit être bien fermé. Le fromage frais ainsi préparé a un goût salé et un peu aigrelet.

On peut conserver le fromage frais et sous la forme non salée ainsi: le liquide produit par la pression du fromage blanc est bouilli pour retirer le fromage frais. Pendant que le fromage blanc bout on met un peu de sel dans le liquide.

Le fromage blanc retiré est mis dans le sac (zagâlna) pour qu'il s'égoutte, et après qu'il s'est aigri, étant encore mou, on le met dans une

bée que l'on bouche fortement. Si la bée a été bien fermée le fromage frais garde toutes ses qualités.

Le beurre provenu du janț (liquide gras sorti du pressage du fromage frais).

On garde ce liquide pendant 40 jours dans la bée jusqu'à ce qu'il s'aigrisse, ensuite on l'agite vivement dans une barratte pendant une heure environ en ajoutant de la crème et de l'écume de fromage frais. Le beurre retiré est mis dans un chaudron avec de l'eau fraîche et lavé dans trois eaux, ensuite on met du sel (1,5 sel à 20 kg. de beurre), et pour la conservation on le fait bouillir pendant 2 heures.

Le beurre en fondant reste à la surface, et la « drojdia » (la lie) formée de sel et de restes tombe au fond. Après la fonte on le garde dans les vases émaillés.

On peut aussi préparer le beurre avec du fromage frais (urda). On agite vivement le fromage frais légèrement chaud dans la barratte et par cette opération on obtient le beurre.

Le beurre de brebis a une odeur spécifique (sui generis).

On ne fait pourtant pas partout tous ces dérivés du lait de brebis. En général on fait du fromage conservé dans la bée.

Dans beaucoup de bergeries le fromager ne prépare que du fromage blanc doux, qui est emporté par les propriétaires chez eux, où ils lui font subir diverses opérations.

L'hygiène du parc à moutons. L'hygiène du parc à moutons est un problème qui doit nous préoccuper plus que le pittoresque de la vie pastorale. En effet, si l'on considère que la bergerie est le laboratoire où l'on prépare l'aliment le plus complet, le fromage, elle devrait être construite et entretenue d'après les règles de la meilleure hygiène, ce qui n'est pas le cas. On emploie rarement le savon et l'eau chaude. On lave tout à l'eau froide.

En règle générale les bergeries étant très éloignées du village et que l'on peut y apporter difficilement le linge, dans certains des cas les bergers, pour se défendre contre les insectes, font bouillir la chemise dans un liquide graisseux, dans le suif, dans du beurre de brebis, pour la rendre imperméable. La chemise ainsi imprégnée est portée un été entier. Au fait c'est une espèce de vêtement et le berger n'a pas de chemise. Sur la ceinture ils ceignent les courroies pourvues de clous. Contre la pluie ils ont le capuchon. C'est en résumé une vie primitive, pastorale, au milieu de la nature, en groupes isolés, sans agglomération, de sorte que la nature, le soleil, l'air pur, l'absence des causes d'infection assurent la santé des bergers, quoique l'hygiène proprement dite soit défectueuse.

Nous avons vu jusqu'à présent la situation générale des bergeries de Nerej, sans insister sur les particularités de chacune d'elles. Nous allons présenter plus loin, avec plus de détails l'activité dans trois bergeries de Nerej, en 1936:

La bergerie de Toader Spulber. La bergerie de Toader Spulber était située sur un monticule du coteau qui descend vers le ruisseau Ţipău de la montagne Lapoşul de Sus, propriété de la commune de Nerej, à une altitude de 1.150—1.200 m. (au-dessous de la cote 1259), vers le Nord-Ouest du village, à la jonction de la zone de forêt avec la zone de pâturage. Les facteurs qui ont déterminé l'emplacement de la bergerie ici sont: 1. La forme du monticule, un mamelon aplati, aux pentes brusques vers l'Est et le Sud qui facilitent l'écoulement des eaux de pluie et empêchent ainsi les mares nuisibles aux moutons. Devant la bergerie, vers l'Ouest, le monticule se prolonge en une pente douce avec la route vers le village, et au Nord il se joint à la montagne qui se prolonge vers le pic Sboina, l'un des plus hauts des environs. 2. Le sol pierreux, qui empêche la formation de la boue pendant la pluie, car, quoique les pentes soient brusques, un sol mou, fouillé continuellement par les moutons, se transformerait pendant les pluies en boue. 3. L'abri contre le vent par la côte qui s'élève près de la bergerie vers le pic du Lapoş et par les sapins qui entourent la bergerie de trois côtés. 4. Le voisinage de la forêt qui facilite l'approvisionnement en bois. 5. La proximité de l'eau, à 40 m. environ de la bergerie, nécessaire au ménage. On y trouve un commencement de vallon, un emplacement où jaillit l'eau qui coule vers l'Est. Un peu plus loin et plus bas, à 200 m. environ de distance, se trouve Şipotul (source) de Şerban Spulber, frère du maître de la bergerie. Ces deux sources sont employées plutôt par les gens, les moutons s'abreuvant dans les ruisseaux Buhnei et Râpei, vers le Sud-Est, à environ 500—600 m. de la bergerie. 6. La proximité du chemin carossable qui longe la cime du Lapoş et qui va de Nerej à la montagne Sboina et des sentiers qui traversent la forêt, parmi lesquels le plus important est celui qui passe par une autre bergerie, celle d'Avram et de Ţuţu, vers la Gura Lapoşului.

La circulation se fait à pied, à cheval et en chariot à bœufs. Le versant du Lapoş entre Nerej et la bergerie, route de 6 km., est uni et facile à suivre.

Parmi les installations de la montagne, la bergerie de Spulber est reliée par des sentiers tout aussi faciles à suivre, à la bergerie de Gh. Avram

et R. Ţuţu, comme nous l'avons dit, à une distance de 1 km. et, approximativement à la même distance vers l'Ouest, avec le parc à boeufs de Pavel Donii.

Quelques mots sur le milieu physique. Le printemps est froid ici à la montagne et il n'est pas rare qu'il neige après la St. Georges, jusque vers l'Ascension. D'après la maturité des fruits et la récolte des céréales, le temps à Nerej est en retard d'un mois par rapport à la plaine et même

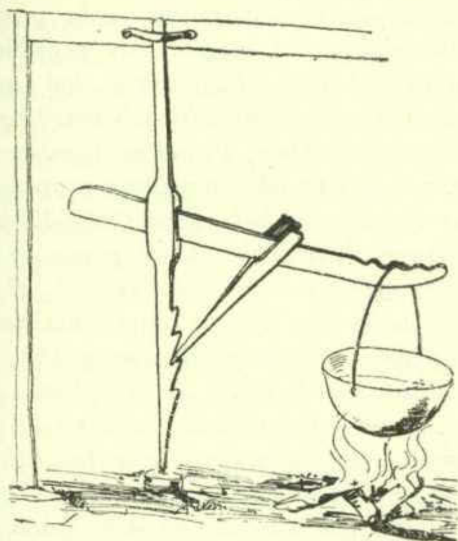


Fig. 13 — Cujbă

de 6 semaines par rapport à Bucarest. Pourtant vers la St. Georges on fait sortir les moutons au pâturage et on organise la bergerie, car même s'il arrive qu'il neige, la neige ne dure pas, à cause de la chaleur qui commence à régner. A l'Ascension on tond les moutons sans aucun danger, c'est le temps où il fait suffisamment chaud. On retire les agneaux aux brebis le Samedi des Morts. Pendant l'été le froid persiste plus ou moins pendant la nuit seulement, quand les bergers doivent se vêtir presque comme en hiver. Par contre pendant la journée il arrive qu'on rencontre de grandes chaleurs, de sorte que, au mois de juillet et d'août, lorsque la laine des moutons recommence à croître, le pâturage rencontre certaines difficultés. Comme les moutons se serrent les uns contre les autres « ils s'échauffent outre mesure » et au lieu de brouter ils courent vers l'ombre de la forêt. Le pâturage a sur son parcours des endroits plus ombragés, employés surtout pour le repos et le rafraîchissement des moutons, endroits dénommés parcs à moutons (« stanişte »). La chaleur

étouffante est rendue plus supportable par les vents et les pluies, assez fréquents. « Pour la pluie c'est très bien ici »—nous dit Toader Spulber. Il pleut souvent. Après les nuits sereines et sans vents, le matin on a la rosée. On ne fait pas sortir alors les moutons, jusqu'à ce que la rosée se soit levée, car les moutons attrapent la clavelée. A partir de la St. Jean commence la gelée blanche et même quelquefois il neige. Les moutons broutent jusqu'à ce que tombe la neige (vers la St. Démètre) époque où l'on commence à leur donner du foin. Parmi les vents, pendant l'été soufle le « ciolanul » (appelé ainsi par les bergers) du côté de Nord-Ouest — vent violent et froid: « plus violent que l'aquilon et qui quelquefois abîme la forêt » (T. Spulber). Du Sud-Ouest souffle le Vântu-Mare (le Grand Vent) et du Nord-Est, surtout en hiver, l'aquilon. Il existe encore des vents locaux, sans importance et sans dénominations propres.

Le pâturage s'étend autour de la bergerie, (180—200 hectares). L'herbe n'est ni trop nourrissante, ni trop abondante, parce que l'endroit est pierreux. D'ailleurs à l'altitude où il se trouve, 1.000—1.230 m., commence la flore alpine. L'herbe a la tige fine et dure, adaptée au climat, par opposition à l'herbe fraîche et grosse des régions plus basses. Dans l'herbe poussent des fraises des bois, des fleurs de trèfle, de la chicorée, du pissenlit, plus rarement l'œil du Christ ratatiné, l'ésule, le thym du berger. La forêt autour de la bergerie est de sapin, avec très peu de hêtre; elle est parsemée de clairières et d'éclaircies. Ici s'abritent les bêtes sauvages, les loups, les ours, les renards, les écureuils, en assez grand nombre.

Passons au ménage proprement dit. La conduite appartient au fromager et au maître de la bergerie, Toader Spulber, néréjean, comme tous les autres. Il était âgé alors de 58 ans. Il est berger depuis le bas âge et il a appris le métier de ses parents, car la famille des Spulber a cette particularité d'avoir des inclinations pour la bergerie. Un des frères, plus âgé, était en même temps fromager à la bergerie de Porojnicu, et tous les deux sont connus comme des gens actifs dans ce métier.

Toader Spulber passe l'été ici à la bergerie, et il ne descend que rarement au village « comme-çà, pour revoir le monde » — étant remplacé alors par sa femme, qui connaît, elle aussi, très bien les affaires de la bergerie. Mais il ne s'absente jamais pendant longtemps, parce que « la bergerie n'est pas chose difficile, mais elle demande beaucoup de courses, — elle demande que l'on s'occupe d'elle ».

L'occupation principale du fromager est la traite des brebis et le travail du lait.

Il trait les brebis 3 fois par jour. La grande traite au point du jour, commence à 4 h. 30—5 h. du matin, et dure plus d'une heure et demie.

Les deux autres traites se font à midi et le soir, au coucher du soleil, et durent une heure. A l'heure du dîner on laisse le lait se coaguler et on le transforme en fromage blanc, en fromage frais et en fromage tiré du deuxième lait. Quand il ne s'occupe pas de la fromagerie, le fromager garde les moutons. Comme aide il a sa femme, qui vient le voir de temps en temps, pour l'aider ou pour le remplacer, comme nous l'avons vu, pour un jour.

Il vient aussi d'autres femmes et des garçons du village pour aider, surtout en cas de maladie.

La garde des moutons est à la charge des bergers, 3 garçons: Neculai, le fils du fromager, âgé de 10 ans, habitué dès à présent avec la bergerie, et deux rétribués: Ion Postolache Grafu, âgé de 13 ans et Iacov Ieremia, de 16 ans. Iacov garde les laitières, il est « mânzărar »; Ion garde les stériles « sterpar », et Neculai mène les brebis à la traite « strungar ».

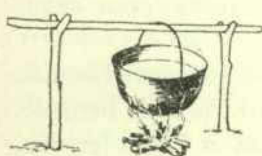
Neculai est berger depuis 4 étés, mais l'hiver il va à l'école (il est en III-ème). Ce n'est que celui-ci qui sait lire, mais on ne lit pas du tout à la bergerie.

Le fromager a encore un fils au village, qui a été aussi berger et sait jouer du cornet. Iacov a gardé les moutons pendant un été. Ion est à sa première année. Il est bien entendu que le fromager ne peut avoir confiance en aucun d'eux. Tous sont des enfants. C'est pourquoi le fromager a le moins de liberté. Il échange de temps en temps quelques mots avec ceux qui viennent prendre leur part de fromage blanc, ou avec un voyageur qui passe par la bergerie, il joue de la flûte ou raconte aux enfants une aventure quelconque; à part cela, pendant la journée « il dort sur son bâton », et la nuit « comme le lièvre », prêt à intervenir auprès des chiens, à combattre les loups ou les ours qui viennent à la bergerie, — ou pour activer le feu, car néanmoins « la bonne garde défend contre le gros danger ». « On peut dormir comme une vache — dit Toader Spulber — mais ne pas manquer à la garde des moutons ». Les enfants prêtent un très faible concours à la garde de nuit, car ils dorment beaucoup plus profondément et ils ne lui sont pas nécessaires aussi ni pour la traite, ni aux travaux de la bergerie, car ils ne s'y entendent pas encore. De cette manière toute la besogne est à la charge de Toader Spulber, le seul qui porte toute la responsabilité, le seul qui se rende compte de tout.

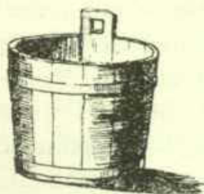
Les forces dépensées par le travail sont récupérées par le repos et par la nourriture. Il ne se couche pas en même temps que le soleil, mais une heure et même deux heures plus tard, pendant lesquelles il arrange les moutons, prépare le manger et mange. Le matin aussi, il se lève un peu avant le lever du soleil et trait les brebis. Pendant la nuit

celui qui se réveille, se lève et fait le tour de la bergerie toutes les fois que les chiens aboient avec plus d'insistance et que les moutons s'effraient. Deux des bergers dorment dans la bergerie, et deux dehors, dans un abri pour la garde de nuit, appelé « aripă » (aile).

Ils font le service à tour de rôle, parce que ceux du dehors ont le souci des moutons pendant la nuit, et l'aile est un abri beaucoup plus impropre contre le froid, les vents ou les pluies, que la bergerie. La nourriture est abondante et si elle n'est pas variée elle est par contre nourrissante. Ils la préparent 3 fois par jour et chaque fois ils préparent de la « mămăligă » (gâteau de farine de maïs). Aussitôt après les traites — pendant que les moutons reposent, ils ont le temps de mettre le chaudron au feu et de préparer la mamaliga, 2 kg. environ, qu'ils mangent avec du fromage blanc frais ou jus de fromage blanc ou frais, — ou de préparer des mets avec des légumes apportés de chez eux, assez régulièrement, comme laitues, oignons, haricots, prunes, cosses etc. C'est toujours le fromager qui prépare les mets, parce qu'il s'y entend mieux. Le reste du manger et dans tous les cas une partie de la « mămăligă », est donné aux chiens.


Fig. 14 — La tinette

Tous ceux de la bergerie observent les grands carêmes, et les mercredis et les vendredis pendant la semaine parce que, autrement « ils n'ont pas de chance avec les moutons ». D'autant plus, qu'à cause du travail qu'on ne peut pas remettre d'un jour à l'autre et de la distance, ils ne peuvent pas aller à l'église et observer ainsi les fêtes. Mais à d'autres, qui viennent à la bergerie, Toader Spulber offre à manger gras aussi pendant les jours de maigre, ce qui n'arrive pas à toutes les bergeries, car, dit-il: « je suis berger sur mon âme seulement mais pas sur celle des autres ».


Fig. 15 — Un seau

L'eau employée à la bergerie pour la boisson, pour la préparation du manger et pour le lavage, est apportée de la source ou de la fontaine d'en face, à 40 m. environ, comme nous l'avons dit. On a placé dans cet endroit aqueux une bûche, appelée « budoiu » et on a fait ainsi une fontaine d'une profondeur d'un mètre, avec l'eau au niveau même du terrain voisin.

Auprès de la fontaine se trouve un marais qui a une eau très claire, quand elle n'est pas troublée par les pluies ou par des animaux, car au fond elle est pleine de boue. On aperçoit dans l'eau des feuilles, des plantes et du bois pourri. Près de la bûche on voit les traces des porcs de la

bergerie qui se baignent toutes les fois que l'envie leur prend. L'eau à boire n'est prise que de la bûche, mais cet endroit n'est pas nettoyé de la mousse et des lentilles d'eau et de la boue. D'ailleurs la fontaine n'est pas entourée par une clôture, de sorte que les animaux (cochons, chiens, chevaux et quelquefois les moutons) peuvent s'abreuver là aussi.

Toader Spulber nous dit qu'il projette de faire ici une bonne fontaine, parce qu'il a fait le plan de construire une nouvelle bergerie, celle-ci ayant assez duré.

On change les vêtements selon le temps qu'il fait. Par temps de pluie ou de froid on revêt le sarrau, les pantalons en drap, la saie, le bonnet à poil, le capuchon et on chausse les sandales. C'est ainsi qu'ils dorment pendant la nuit aussi, car ils dorment d'habitude habillés à cause du froid et de la garde de nuit. Par beau temps ils portent seulement les pantalons en drap, la chemise ceinte par la ceinture, les sandales et la coiffe (chapeau). Les vêtements des bergers ne diffèrent de ceux du village que par une plus grande saleté. Pourtant les chemises sont assez propres parce qu'ils les changent chaque semaine avec celles envoyées de chez eux (du village). Les chaussettes et les sandales sont portées pendant plus longtemps.

Passons aux constructions et à leur utilisation. La bergerie de Toader Spulber est petite, étroite et insuffisante. Elle a été construite il y a 8 ans et elle est la propriété de la communauté. Elle a une seule pièce formée de 4 parois en poutres de sapin jointes aux bouts, assise sur une fondation de pierre, sans plafond avec une toiture de planches à 2 pentes. Les parois sont enduites à l'intérieur, pour que le froid ne pénètre pas. Sur le toit comme défense contre la pluie, on a posé de grosses planches de sapin, fixées par de grosses pierres, pour que le vent ne les emporte pas. La longueur de la bergerie est de 3,50 m., la largeur de 2,50 m., la hauteur jusqu'au faite de 2,50 m.

La porte est formée de quelques planches par lesquelles entre l'air et la lumière; elle est fixée avec des charnières de fil de fer et de ficelle. Elle est placée face à l'Est. Le toit de la bergerie a une ouverture vers l'Est, pour la fumée appelé « foet» ou « fumar ».

On n'observe aucun préoccupation d'hygiène à la bergerie. La fumée qui s'élève du feu découvert, se répand souvent dans la pièce, refoulée par le vent, et vous fait couler les larmes ou vous coupe la respiration. Par terre on ne peut pas éviter la crotte de mouton emportée par les sandales de l'extérieur. L'odeur âcre du parc pénètre, avec le vent, dans l'intérieur de la bergerie. Les mouches voltigent sans être dérangées autour du fromage et des vases non couverts. Des puces, il y en a selon l'expression du maître « à remplir un boisseau ». En même temps que le

manque des préoccupations d'hygiène dont nous avons parlé, il y a aussi la manière peu soignée dont on fait la traite. La queue de la brebis retombe quelquefois et mouille le lait. Les brebis ombrageuses ou qui se chatouillent et s'agitent, mettent un pied dans le seau après qu'elles ont couru dans le parc en emportant la crotte sous leurs sabots. Il arrive, (mais le cas est rare, il est vrai), que la brebis laisse une fiente dans le seau-même, d'où le fromager la retire avec la main de la manière la plus naturelle. C'est pour cela que les bergers disent « que la brebis est sainte, plus sainte même que le prêtre, car elle peut fienter dans le lait sans le souiller, tandis que le prêtre ne le peut pas ». En temps de pluie, les circonstances sont plus tristes, car la saleté est plus grande et elle s'égoutte ou se répand de la mamelle et de la laine dans le seau à lait.

On égoutte évidemment le lait à travers un morceau de toile assez fin, — mais n'importe, les choses ne sont pas trop améliorées, si l'on ne fait pas bouillir. Les bergers boivent aussi du lait non bouilli, dont une partie est travaillée par la décoction.

La bergerie est entourée d'enclos ou de terre-pleins, selon l'arrangement prévu dans le plan, et de quelques autres de ces dépendances: la pièce à traire, l'aile, une soue pour les cochons et une étable pour les veaux. Un enclos est réservé aux jeunes agneaux mâles, aux brebis stériles et aux béliers, avec un abri pour la nuit appelé aile; un autre pour les brebis laitières pendant la nuit, un autre toujours pour les brebis laitières pendant le jour. Ils ont deux enclos pour les laitières, employés à tour de rôle, pour que l'emplacement sèche et que les brebis se portent bien; les brebis laitières demandent plus de soins. Pour les vaches ils ont un parc spécial où se trouve aussi un petit enclos pour les veaux, moins résistants que les vaches — et une soue avec deux compartiments pour les cochons, des constructions simples en planches et troncs d'arbres, couvertes d'écorce de sapin.

Devant la bergerie est le « comarnic » (pièce où l'on fait la traite) et derrière lui, l'enclos. Les terre-pleins, le parc et l'enclos sont des endroits entourés de troncs d'arbres couchés, surtout de sapin, avec leurs branches, avec, chacun, une porte de troncs minces de sapin écorcés ou non écorcés.

Parmi les dépendances de la bergerie, les plus importantes sont le « comarnic » et « l'aile ». Le comarnic, c'est-à-dire l'abri où l'on fait la traite des brebis, est construit avec un toit, à une seule face, avec une pente légère et placé sur quatre longs pieux de 2.40 m. Il a un plancher de planches inclinées vers l'escabeau du fromager, « pour que la brebis reste avec le train arrière penché, et puisse ainsi fournir tout le lait à la traite » — dit Toader Spulber.

Derrière le comarnic se trouve le parc où on enferme les brebis afin qu'elles passent tour à tour à la traite. La pièce où l'on fait la traite (le comarnic) est séparée de l'ouverture appelée « strunga » par une petite chaise à dossier où se trouve une petite porte avec deux planches longues appelées « ştergătoare » (essuyeuses), attachées par des charnières de ficelle des deux côtés de l'ouverture. Quand les essuyeuses sont tenues avec le

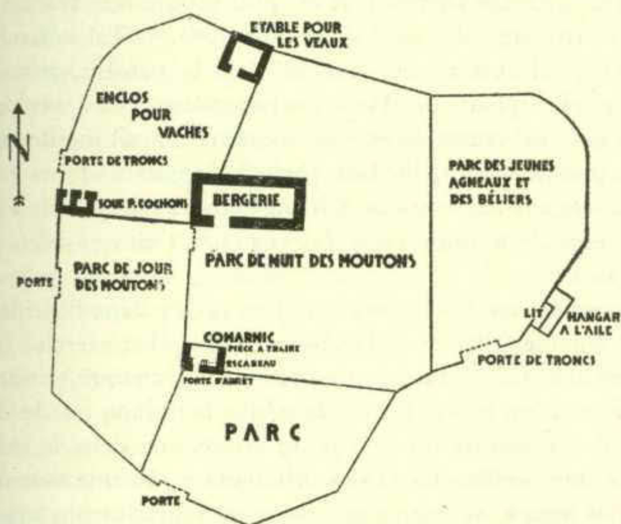


Fig 16, — La bergerie de Toader Spulber

genou par l'homme qui trait, elles arrêtent les brebis et essuient la boue et la pluie quand les brebis passent entre elles.

Dans le comarnic d'un côté et de l'autre de la porte et des essuyeuses se trouvent deux troncs (d'arbres) de sapin, les chaises des hommes qui traient. Devant eux dans le plancher sont fixés trois pieux, qui servent à retenir le seau pour que les brebis rétives ne le renversent pas. La traite se fait dans des seaux de bois avec une cuve suspendue au-dessus, à l'aide d'une ficelle liée en travers pour que le lait n'éclabousse pas. On trait d'abord dans la cuve, et de là on verse le lait dans le seau.

L'aile est un abri simple pour la garde de nuit des moutons. Elle se compose de deux fourches courtes d'un côté, de deux plus longues de l'autre, fichées dans le sol et jointes par une solive mince et recouvertes de planches. Elle est fermée des deux côtés par des branches de sapin et des rameaux d'arbre.

Elle a 2.50 m. de longueur, 1.50 m. de largeur, et 1.70 m. de hauteur à l'entrée, 0.80 m. au fond. A l'intérieur se trouve un lit de branches de sapin, couvert de couvertures et une saie; à côté, à terre, on fait le feu.

Les moutons sont divisés en deux « ciopoare » (petits troupeaux), celui des brebis laitières, et celles sans lait, les stériles, avec les béliers et les agneaux, et elles dorment toutes à la bergerie dans des parcs à part. Il arrive qu'elles s'emmêlent et qu'il vienne à la traite une brebis stérile mais le fromager les connaît et les sépare. Je l'ai entendu injurier la brebis parce qu'elle est stérile, sans lui tâter la mamelle, parce qu'il sait à quel groupe elle appartient. Mais les propriétaires des brebis, qui les traient rarement, ne connaissent pas toujours leurs moutons, et pour qu'il n'y ait pas de doute, ils leur font des signes.

On fait les signes aux oreilles. Chaque propriétaire a son signe et des quelques dizaines de moutons que j'ai vus à la traite je n'en ai trouvé aucun sans signe.

Celui-ci consiste en des formes que l'on coupe dans l'oreille du mouton: simple entaille faite avec le ciseau, angle, demi-cercle, cercle — le plus fréquemment. Ces signes sont combinés par chaque propriétaire de moutons, selon qu'on les applique à la partie de devant ou de derrière de l'oreille, à celle de gauche ou à celle de droite, aux deux le même signe, deux signes à une oreille, des signes différents à chacune des oreilles etc. Voici quelques signes de moutons que nous reproduisons aussi dans la figure: 1) une entaille en demi-cercle derrière l'oreille gauche; 2) le même signe à l'oreille droite; 3) une entaille en angle au bout de l'oreille gauche; 4) une coupure droite au bout de l'oreille gauche; 5) deux entailles ou deux fentes d'un côté et de l'autre du bout de l'oreille gauche (« oreille fendue »); deux entailles en demi-cercle, une devant, l'autre à l'arrière, à l'oreille droite; 7) un trou dans l'oreille droite; 8) une coupure au bout de l'oreille gauche et une entaille en angle au bout de l'oreille droite; 9) une coupure droite du bout et un demi-cercle à la partie arrière de l'oreille gauche, un trou (cercle) dans l'oreille droite; 10) une coupure droite au bout et un trou dans l'oreille gauche, un demi-cercle dans la partie antérieure de l'oreille droite.

J'ai trouvé plusieurs espèces de moutons: 1) « tigăi » à la laine souple, fine et courte, préférée pour les vêtements (tabliers, saies, pantalons, ceintures étroites etc.) et à cause de cela plus chère (on la vendait à 100 lei le kilo); 2) « stogoşe » à la laine de qualité moyenne, plus longue et plus rude, au prix de 90 lei environ le kilo; 3. « ţurcane », à la laine longue, rude et plus épaisse, dont on fait des couvertures qu'on étend par

terre pour les céréales etc. et qu'on vendait au prix de 80 lei le kilo. D'après la couleur ils étaient « corboase » (noirs foncé), « sârbe » (noir rougeâtre) « laie » (gris) et « albe » (blancs). Enfin les uns étaient « cornute » (à cornes) et d'autres, beaucoup moins nombreux « şute » (sans cornes) (moutons ainsi que béliers).

Les soins donnés aux moutons sains ou malades sont hérités des parents, auxquels on ajoute une confiance croissante dans les produits de laboratoire, médicaments procurés à la pharmacie, apportés par les marchands du village. Dans le parc, on ne laisse pas les brebis se coucher, parce que telles qu'elles se trouvent avec les mamelles pleines, elles peuvent s'échauffer et se rendre malades. « Il fait trop chaud dans le parc, la mamelle s'échauffe et la brebis se gâte », dit le fromager. Je ne conduis pas le troupeau au pâturage quand il y a de la rosée car elles attrapent la clavelée. Le matin je mène les moutons sur le « hătaş mare » (grande route) et je les conduis jusque vers le « fundul imaşului » (l'extrémité du pâturage) aussi loin que possible.

Il ne les laisse pas dormir du tout jusqu'à l'heure de la traite; après la traite il leur donne environ une heure de repos. Les moutons broutent entre les sapins et dans les clairières, mais la meilleure herbe se trouve à l'extrémité du pâturage, parce que là-bas les troupeaux arrivent plus rarement et séjournent moins. Ils vont au pâturage par un chemin et s'en retournent par un autre. Les moutons sont conduits au pâturage par le « bătal », un bélier « bătut » (châtré), à la « vâna sucită » (veine tordue).

Celui-ci marche à la tête du troupeau, la clochette au cou, pour qu'on l'entende dans la forêt ou dans le brouillard et les autres moutons le suivent.

Afin que les moutons se portent bien et pour que les brebis « aient un peu plus de lait », on leur fait lécher des blocs de sel, et après 1—2 semaines on leur donne des « fructe »: un mélange de plantes (tussilage, chicorée, cirse des champs) avec du sel.

Chaque propriétaire de moutons apporte un bloc de sel, qui ne coûte rien, car on l'extrait du Malul Ţipău, saline communale non monopolisée par l'État. Jadis on donnait aussi « zahare », un mélange de « poscorniţă » (les rebuts de chanvre, après qu'on a extrait la semence), avec du son et du sel. Toujours pour que les moutons soient bien portants on a suspendu au bout d'un pieu de la clôture du parc un crâne de cheval car il « défend les bêtes contre la maladie ». Jadis on donnait encore aux moutons de la cendre d'agneaux morts (qu'on brûlait) mélangée de son et de sel, toujours dans la croyance qu'on

les défendra ainsi contre les maladies. Contre les bêtes sauvages ils se défendent à l'aide des chiens, que les bergers stimulent en poussant des cris.

Le plus souvent ce sont les loups qui viennent. Cet été, ils ont enlevé à Spulber un mouton seulement; les autres années, ils lui ont pris plusieurs agneaux et gros moutons. L'ours ne vient pas souvent aux moutons, il vient plutôt aux bêtes adultes et très rarement. A la bergerie de Spulber, ils ne sont plus venus depuis deux ans. On reconnaît si une bête a été blessée par les loups ou par les ours parce que le loup, dont on reconnaît la morsure, saisit toujours le mouton par la gorge et si on le laisse tranquille il le mange tout entier. L'ours le saisit au dos, lui broie le garrot ensuite il le suce seulement; les os et la peau restent. Les bergers savent lorsque les bêtes sauvages vont attaquer le troupeau d'après l'aboiement des chiens qui aboient plus fort comme s'ils se plaignaient et s'élancent. Les bergers accourent eux aussi avec leurs matraques toutes les fois qu'il y a du danger; c'est pourquoi tous ont des matraques et ils les gardent à leur portée. La canne du berger se fait en bois dur, en ronce on en corne pour qu'elle ne casse pas et ne se fende pas trop vite. La canne de Toader Spulber, avec laquelle « il se défend contre les chiens, les animaux sauvages et les mauvaises gens », sur laquelle il s'appuie et dort quelquefois, est grosse et noueuse, « avec un pommeau au bout » (noeud arrondi au couteau), pour que le capuchon ne tombe pas, et pour qu'on ne puisse pas la lui arracher. La partie de sous le pommeau est étirée en facettes minces et lisses, taillées en long, 2 cm. de largeur et 20 cm. de longueur) pour qu' elle ne se remplisse pas de boue et pour qu'elle ne tourne pas dans la main.



Fig. 17 — Cujbă

A l'extrémité inférieure elle a un anneau en cuivre et un clou de fer pour que cette extrémité ne s'applatisse pas et ne glisse pas sur les pierres. Toader Spulber s'est fabriqué lui-même sa canne avec du bois de ronce.

En ce qui concerne l'avoir de la bergerie, nous avons rappelé que le pâturage et les constructions appartiennent à la communauté. Toader Spulber ne paie rien pour l'usage. Il s'est procuré le bois de construction de la forêt commune sans rien payer, et tout ce qui est sur place demeure à la montagne. Celui qui construit une bergerie répare les dégâts survenus pendant l'hiver et refait au besoin le tout.

Mais l'avoir mobilier est propriété individuelle. Les objets de la bergerie, les outils et les vases appartiennent au fromager, et les vêtements, un seul costume pour chacun, appartiennent au maître et aux bergers.

Voici la liste des objets qui se trouvent dans la bergerie: une étagère pour garder le fromage; une clisse à fromage; un chaudron ou une tinette où faire bouillir le lait, où on garde le fromage et où on prépare le fromage frais; deux baquets pour la traite; un seau; deux coupes pour la traite qui servent aussi pour boire de l'eau; un cierge pour éclairer; trois outres vides; une couverture en toile pour le fromage blanc; un égouttoir en toile de chanvre; le pieu qui sert à suspendre le chaudron au-dessus du feu; une petite table haute de 50 cm. pour manger; un couteau de bois pour couper la mamaliga; une petite pelle pour la préparation du fromage frais; quatre cuillers de bois pour manger; un vase en bois pour garder le liquide; une bée pour le mégissage des peaux; un bocal en verre avec du caillé; un mélangeur pour la mamaliga; une petite huche pour tamiser la farine de maïs; un tamis; deux seilles pour apporter de l'eau; un marteau; une pince; deux petites étagères pour le manger; un couteau pour gratter le fond du chaudron; une scie; une cognée; une hache; une balance; une vieille sécheuse pour petits fromages; une caisse pour légumes; trois écuelles en terre; un poinçon; un briquet; un chaudron pour la mamaliga; une clochette pour les moutons; une selle en bois; des brides pour chevaux; une corde pour attacher les veaux; un broc pour l'eau; un rasoir et le nécessaire pour se raser. Devant la bergerie une pelle pour nettoyer le parc. Chacun a un couteau. Les vêtements étaient, outre les vêtements épais, des saies ou des bures et des bonnets de fourrure, qu'ils mettent pendant la nuit.

Le nombre d'animaux est assez réduit: 130 moutons et 5 chèvres laitières (on les trait avec les brebis), 140 moutons et 7 chèvres stériles, 51 jeunes agneaux et 60 béliers — qui appartiennent en nombres différents à 30 propriétaires, tous de Nerej. Il avait encore 5 cochons lui appartenant et 7 appartenant à d'autres, qu'il nourrit de jus, et 4 chiens: Dolofan, Teleuţă, Tărăbuţă et Dudău. Il n'y avait pas de vaches à la bergerie, lors de nos enquêtes (27—28 juillet).

Les revenus de la bergerie se partagent entre le maître de l'exploitation, les propriétaires des moutons et les bergers. Les propriétaires des moutons ont payé à Toader Spulber, selon le marché conclu, chacun 30 lei par tête de mouton, brebis laitière ou stérile, et il leur a donné 3 kilos de fromage blanc ou frais, par tête de brebis laitière. Il leur a donné du fromage blanc, pas du fromage complet parce qu'il n'aurait pas eu le temps nécessaire

pour fabriquer ce dernier. On donne le fromage blanc successivement à mesure de sa préparation ; — chacun vient le prendre, quand on l'annonce.

Parmi les bergers, Iacov a reçu 1.100 lei pour l'été, des sandales tan qu'il en a usé et les moutons gratuitement (5 moutons), c'est-à-dire qu'i n'a pas payé les 30 lei par tête de mouton, mais il a pris sa part de fromage pour les laitières (2) comme tous les autres. Ion a reçu 800 le pour l'été, des sandales tant qu'il apu en déchirer, les moutons excepté (11 dont 7 laitières. Le berger qui a trait étant le fils du maître n'a pas ét rétribué.

Ce qui reste du fromage et de l'argent pris pour les moutons, aprè qu'on déduit la part des propriétaires et la rétribution des bergers, constitue le revenu de Spulber. Il est bien entendu qu'il ne gagne pas souvent beaucoup, car cela dépend du temps et de la santé des moutons Le fromage coûtait 40 lei le kilo en été et en automne, 30 lei le kilo au printemps, mais les néréjeni ne vendent pas trop de fromage, car il le consomment eux-mêmes dans leurs ménages.

La bergerie de Gh. Avram et Radu Ţuţu. La bergerie de Gh. Avram et Radu Ţuţu est située sur la partie du mont Lapoşul de Jos, nommée Chiciura, à 1.100 m. d'altitude, a 5½ km. N-O de Nerej, dans la zone de forêts avec des clairières.

Ici la pente est douce, presque horizontale. L'emplacement a été choisi pour les mêmes motifs que ceux de Toader Spulber, avec cette différence que, à cause du manque d'un monticule qui facilite l'écoulement des eaux et à cause du terrain moins pierreux, il y a ici plus de boue et non loin de la bergerie il se forme des mares. Par contre la défense contre les vents est meilleure, la bergerie étant située dans une clairière entourée de tous les côtés par de grands arbres. De même, le chemin carrossable situé sur la Culmea Lapoşului, qui conduit de Nerej vers Sboina, passe à côté de la bergerie. Par ici passe aussi le sentier vers Gura pârâului Lapoş, d'où un petit sentier va vers Poenile Serei. L'endroit est riche en ruisseaux, qui n'ont pas de nom étant sans importance. L'un deux coule à une distance d'environ 200 m., de sorte qu'il convient à l'abreuvage des moutons.

Les différences qui méritent d'être signalées regardent la construction et l'organisation de la bergerie.

On peut voir dans le plan ci-contre les deux parcs, l'un pour les brebis stériles, l'autre pour les laitières, l'aile pour la garde de nuit des moutons et le parc près du « comarnic », situé cette fois-ci derrière la bergerie, à cause du comarnic situé dans la bâtisse de celle-ci. En effet, la ber-

gerie d'Avram et de Ţuţu est construite dans le style des grandes bergeries, et qui, paraît-il, est l'ancien type, du temps où le pâturage était dans un état florissant.

Elle a trois pièces, d'un côté la fromagerie, d'un autre côté la pièce à bouillir, et au milieu celle pour la traite, toutes sous le même toit. La longueur totale est de 8,50 m., la largeur de 3 m. et la hauteur jusqu'au faîte de 2,50 m., jusqu'à l'égoût du toit 1,40 m. Les parois ne sont pas emboués et le toit n'a pas aussi de l'écorce de sapin, à part

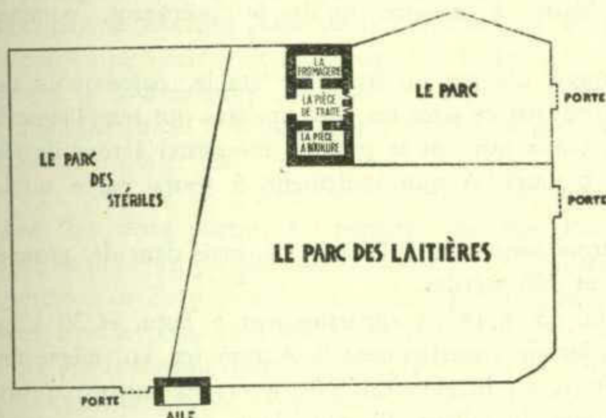


Fig. 18 — La bergerie de Gh. Avram et Radu Ţuţu

cela elle est construite pareillement à celle de Toader Spulber avec des troncs de sapin, joints aux extrémités, recouverts de deux tabliers en planches. La pièce à traire est découverte devant, n'a pas de paroi, n'a pas de porte, et derrière, vers le parc elle a des escabeaux de tronc et deux petites portes pourvues d'essuyeuses (décrotteuses). Les portes des deux (autres) pièces s'ouvrent dans celle à traire. La pièce à bouillir sert aux travaux de la bergerie et est la partie habitée par les bergers. La pièce à fromages (fromagerie) sert surtout pour garder les produits de la bergerie et a l'avantage d'être beaucoup plus abritée contre les mouches et la saleté, et pour les maîtres de les mettre en garde, pour leur avoir, contre les bergers, plus dépensiers et plus larges qu'eux. Dans la fromagerie n'entre que le fromager.

Les objets dans la bergerie sont assez peu nombreux. Dans la bouilloire: une planchette, deux chaudrons, deux seilles pour l'eau, une marmite, trois seaux, deux chaises en tronc d'arbre, un barillet pour le liquide, une clisse à fromage, une barre en bois qu'on place sur les deux fourches pour suspendre le chaudron au-dessus du feu; une écuelle en

terre cuite, cinq cuillers en bois, une grande cuiller en bois, un petit sac en toile de chanvre pour le fromage frais; un couvertur en toile pour le fromage blanc, trois petits sacs, un égouttoire en toile, un seau, des outils à raser. Dans la pièce pour traire: deux seaux pour la traite et un capuchon pour la pluie.

Dans la fromagerie: une planche pour les fromages blancs, deux selles de bois et des brides pour chevaux, cinq vases à couvercle pour le fromage frais et les fromages blancs des derniers jours. (Ils distribuent le fromage blanc à mesure qu'ils le préparent, comme chez T. Spulber).

Cette bergerie n'a pas un fromager stable, parce qu'ils ne l'ont pas trouvé, de sorte que ce sont les deux maîtres qui remplissent la fonction de fromager, (ceux qui ont le plus de moutons) à tour de rôle.

Ţuţu fait 6 jours, Avram seulement 5 jours parce qu'il a moins de moutons.

Les moutons sont tous à la bergerie, mais dans des groupes séparés: 205 laitières et 306 stériles.

De ceux-là, 65 moutons appartiennent à Ţuţu, et 30 à son fils Nicolas, 60 moutons appartiennent à Avram (et en même temps à son fils) 20 moutons au berger Ion Negru et les autres appartiennent à d'autres hommes du village. Ils possèdent encore une jument et deux poulains (chevaux de 1 et 2 ans), 12 chèvres et 7 chiens (Bucălău, Brezoiu, Leu etc.).

Ils ne gardent pas de cochons; du gros bétail non plus. Les prix sont les mêmes qu'à l'autre bergerie: les deux maîtres reçoivent 30 lei pour un mouton et ils donnent 3 kg. de fromage blanc ou de fromage frais pour chaque brebis laitière. Les brebis donnent deux seaux de lait à une traite, dont on obtient environ 3 kg. de fromage blanc.

Le fromager en service était Radu Ţuţu, propriétaire d'élite du village, qui est berger dès l'adolescence, comme l'ont été ses parents. Il a 75 ans, de sorte qu'à présent il se contente de faire le service à tour de rôle. Il ne sait pas lire. Pour faire le compte des moutons il connaît le « răboj » (bâton sur lequel on fait des entailles au canif), mais il ne l'emploie que lorsqu'il y a beaucoup de moutons. A présent il se les rappelle sans les marquer. Il y avait deux bergers: Ion Negru de 15 ans, à 5.000 lei pour 7 mois (jusqu'à la neige), 20 moutons excepté et des sandales tant qu'il les utilise, il garde les laitières; Ion Ursu, de 40 ans, plus niais, à tel point qu'il a été refusé au recrutement, garde les stériles sans rétribution, car il garde les moutons de sa mère et ceux des parents, pour lesquels il ne paie rien, mais reçoit sa part de fromage; Neacoş,

un fils de Gh. Avram, venu depuis deux semaines, trait les brebis. Il n'y a que Ion Ursu et Neacoş Avram qui savent lire, mais à la bergerie ils ne lisent pas du tout.

Les vêtements sont les mêmes, mais ils n'ont aucune saie, car l'été il leur suffit d'avoir des sarraus et des capuchons. Ils reçoivent de la maison le linge de rechange. Ils mangent aussi trois fois par jour et ils observent tous les carêmes, avec la différence qu'ils n'offrent pas à d'autres de plats pour faire gras les mercredis et les vendredis et ne donnent pas non plus le fromage blanc de la bergerie aux propriétaires qui viendraient parce que « cela nuit au moutons ». La bergerie et le pâturage appartiennent à la communauté, sans payer, car tous les habitants envoient les moutons paître à la montagne, chacun le nombre qu'il a, et on n'a jamais payé pour cela.

La bergerie de I. Porojnicu et C. Buşilă. En comparaison avec les deux autres, la bergerie de Ion Porojnicu et de Coman Buşilă ne présente que peu de différence. La bergerie est pareille à celle d'Avram et de Ţuţu, toujours avec deux parcs et un enclos, comme on peut voir dans le plan, sans aile et en plus une soue pour cochons. Elle est située sur le coteau nommé Polimiseri (Poenile Sării), vers l'embouchure du ruisseau Lapoş, à l'altitude de 820 m. sur un éperon de montagne, dans la zone des forêts de sapins, mêlés de hêtres. L'endroit est pierreux et à l'abri des vents. Tout près de la bergerie se trouvent deux petites sources dont le frère de Toader Spulber, le fromager de la bergerie (âgé de 62 ans) Simion Spulber, dit : « on dirait que cette eau est enchantée, elle vous fait endurer la soif et aussi la faim ; si vous êtes malade elle vous guérit ». Les moutons s'abreuvent dans l'eau du Lapoş, pas loin d'ici. La proximité du village est beaucoup plus grande : 3 km. et demie jusqu'à Nerej et 1 ½ km. jusqu'au hameau de Brădăeşti. Jusqu'à la bergerie d'Avram et de Ţuţu : 2 km.

L'herbe est meilleure dans cette bergerie et le pâturage beaucoup plus abrité. Les bêtes sauvages viennent ici aussi ; il y a trois jours les loups ont saisi un mouton. En dehors des moutons ils ont encore deux juments et 6 cochons.

Ce qu'il y a de neuf ici c'est que la bergerie a un fromager de profession, stable, avec une rétribution et ne possédant pas de moutons. Les propriétaires n'habitent pas à la bergerie. Le fromager est rétribué par un pourcentage : on lui donne 10 kilos de fromage blanc à chaque centaine de kilos que produisent les brebis. Simion Spulber ne sait pas lire et emploie encore le bâton (răboş) pour tenir le compte des moutons.

Depuis quelques années il n'a plus exercé la profession de berger, car il a été malade et il est venu reprendre des forces et recouvrir sa pleine santé.

La bergerie était arrivée seulement depuis quelques jours à Polimiseri, venant du Mont Monteoru parce que là-bas les moutons ont attrapé une maladie des pieds.

La saison d'automne et la saison d'hiver

On garde les moutons à la montagne jusqu'à la St.-Démètre, quand on fait les comptes. Alors, chaque propriétaire vient voir ses moutons.

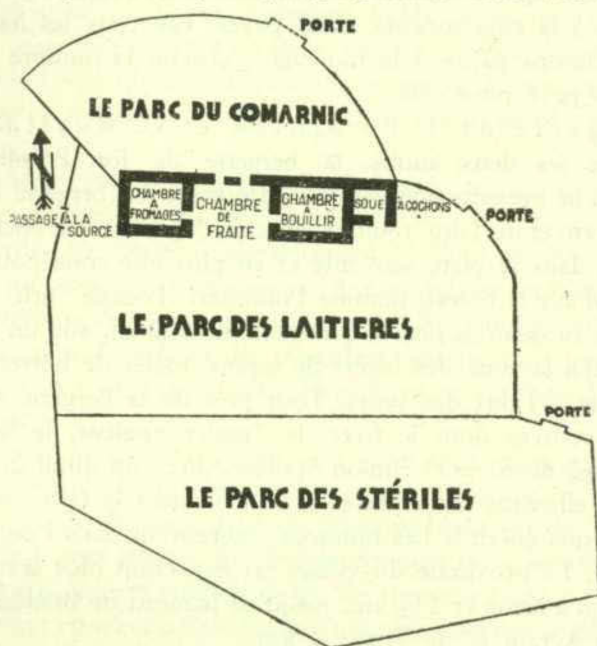


Fig. 19 – La bergerie de I. Porojnicu et C. Bușilă

Ils reconnaissent leurs moutons d'après les marques qu'ils ont aux oreilles. Celles-ci, dans le langage local portent des dénominations spéciales: 1) « pişcătură » (coupure en forme de V au bord inférieur de l'oreille); 2) « furculiţa » (fente au bout de l'oreille); 3) « cârlig » (grande coupure ovale au bord inférieur de l'oreille, de sorte que l'oreille prend la forme d'un crochet); 4) « preducică înfundată » (trou avec la fente en dehors); 5) « pieliş » (coupure en forme de U au bout de l'oreille); 6) « rătez » (on coupe le bout de l'oreille); 7) « vârtej » (coupure du bord intérieur du bout de l'oreille); 8) « bărbătură » (le quart supérieur-extérieur de l'oreille coupé). Il y a aussi des combinaisons de ces marques.

Les bergers doivent rendre compte des moutons perdus. Pour ne pas payer il suffit de présenter au propriétaire la peau de la tête avec les oreilles.

La distribution du fromage a lieu à un jour fixé, qui peut être le 15 août, 29 août au plus tard. A Nerej les propriétaires emportent le fromage de la bergerie quand cela leur convient.

Les bergers étant engagés seulement jusqu'à la St. Démètre, après cette date on leur paie encore la saison d'automne, par 4—6 lei par mouton, jusqu'à la tombée de la neige, ou 1 leu par mouton par semaine et la farine de maïs nécessaire pour les bergers et pour les chiens. Beaucoup de propriétaires après le 26 octobre soignent eux-mêmes leurs moutons.

Toutes les bergeries ne restent pas à la montagne jusqu'à la St. Démètre; lorsque la sécheresse arrive les moutons descendent plus tôt. Il y a des propriétaires plus riches qui font la saison d'automne au champ où ils engagent leurs moutons chez un propriétaire plus important et ils les y gardent jusqu'à ce que la neige commence à tomber.

Après que la neige est tombée on garde les moutons au parc où on leur donne la nourriture 3 fois par jour. Le foin est recueilli sur l'endroit de fauchage et les moutons sont conduits auprès de la meule de foin. Près de la meule on construit une clôture où l'on distribue le foin. Le foin est répandu par terre par les moutons, ce qui fait qu'une bonne partie du fourrage se perd. Il n'existe pas de râteliers pour placer le foin.

Pendant la saison d'automne et d'hiver, on donne d'habitude comme nourriture pour 5 moutons une quantité de foin égale à celle qu'on donne à un animal adulte.

Les abris pour moutons sont placés sur les endroits de fauchage (de 2 à 6 km. du village) et sont construits en branches clôturées, embouées ou non avec de la terre et de la paille. On élève des parois seulement où souffle le vent. Les plus riches ont des étables de bœufs, construites avec 3 murs hauts de 1.70 m. couvertes de bardeaux ou de planches, mais sans plafond. La plupart ont des étables aux murs de branches entrelacées, hauts de 1 m. La toiture — « pleasa » est faite en planches ou « toriște » et s'appuie sur des fourches de chêne hautes devant de 2 m. et au fond de 1 m. pour que l'eau s'écoule.

Certains Vrânceni gardent les moutons dans des étables ou maisons réformées; mais la plupart les gardent dehors dans la neige. Les indigènes considèrent les étables comme un obstacle à la croissance des moutons. « La chaleur nuit au mouton car il attrape la gale » me disaient tous. Il n'existe pas d'étables modèles. On garde souvent les moutons dans les étables à côté des autres animaux.

En France beaucoup d'auteurs (Daubenton, Vezin, Troupeau-Houssay) recommandent l'élevage des moutons en liberté, disant que par cette manière d'élevage les moutons se maintiennent bien portants, exempts de la plupart des maladies, leur chair est plus appétissante et la laine de meilleure qualité.

Ceci parce qu'ils respirent un air pur, et non des émanations de fiente. La nourriture est mieux utilisée — chose importante — car la question primordiale dans l'obtention d'une bonne production, c'est l'alimentation. Ces auteurs sont influencés par les éleveurs d'Angleterre, où cette pratique est employée exclusivement avec de très bons résultats. Mais le climat de la France, et d'autant plus celui d'Angeleterre, ne peut pas être comparé au nôtre.

Les parturitions

La monte des brebis se fait d'habitude vers la St. Démètre. On pratique la monte libre. Mais certains villageois choisissent les béliers. Par exemple, N. Mihail rentre ses moutons avant la période de la monte afin de surveiller en personne l'accouplement. « On sait ainsi avec quel bélier chaque brebis s'est accouplée ».

Les parturitions commencent vers le 15 Mars. Seulement, aux bergeries où les béliers n'ont pas été choisis (c'est-à-dire séparés des brebis adultes), les brebis commencent à mettre bas plus tôt.

Les agneaux nés en hiver sont gardés dans la chambre à la chaleur, jusqu'à ce qu'ils se fortifient.

La parturition dure jusqu'à la fin d'avril. Alors, tout propriétaire, même très pauvre, donne un peu de farine de maïs aux moutons. On choisit aussi le meilleur foin à donner pendant ce temps aux brebis qui ont des agneaux.

La tonte des moutons

On fait d'habitude la tonte des moutons au mois de mai avant le départ pour la montagne. On les tond une seule fois par an. Chaque propriétaire fait tout seul la tonte de ses moutons. La tonte se fait avec des ciseaux spéciaux, qui ont le manche enveloppé dans de la laine et recouvert de toile pour ne pas gêner la main pendant la tonte. Chaque propriétaire tond selon son habitude. En général la tonte commence par la tête, et continue par le cou, le poitrail, le ventre, les côtes, le dos et se termine par la croupe. D'aucuns, avant de commencer la tonte du mouton coupent les poils du front en forme de croix. Aussitôt que l'on a

remarqué « împăierea » (le jaunissement de la laine à la base), les mouton doivent être tondus. Après la tonte, la laine de la brebis demeure en une seule pièce, comme une coquille de noix. Après la tonte on la roule, de manière à ce que le rouleau obtenu ait la partie tondue en dehors, on la noue en faisant d'elle un « boţ » (boule) et on la monte au grenier.

On tond les agneaux à la St. Elie. Leur tonte s'appelle « miţuire » (tirer les mèches). Avec les mèches on fabrique des draps pour les sarraus. Avant la parturition des brebis, vers le mois de mars on fait la « tuşinătura » ou « coditul ». C'est la tonsure des brebis autour de la mamelle et celle de la queue pour que la mamelle soit plus dégagée. A une de ces tontes on obtient environ 100—300 gr. de laine. Avec cette laine on fait des tissus de qualité inférieure.

Le lavage de la laine se fait de la manière suivante: on trempe toute la laine dans de l'eau bouillie où on la maintient pendant 1 à 2 heures. Ensuite on la porte au ruisseau pour la clarifier, pièce par pièce, et on l'étend pour qu'elle sèche au soleil.

Avec de la laine lavée et filée on fait des tapis, des « procoviţe » (couvertures à longs poils et à poils courts), et du drap pour pantalon et pour sarraus.

Pour un tapis ou pour une couverture on emploie 10—12 kg. de laine non lavée et même 12—14 kg. de laine non lavée (Ion Gh. Avram) ou environ 8 kg. de laine lavée (Moş Toader Dascalu Puţoi etc.).

Pour une paire de pantalons on doit compter environ 3—3 ½ mètres de drap filé par les ménagères, où il entre jusqu'à 2—2 ½ kg. de laine lavée (Ion Gh. Avram) etc. La quantité employée pour les différents tissus, dépend de la longueur et de l'épaisseur qu'on leur donne, selon le désir de celui qui les fait faire.

Sur la transhumance

Les habitants de la Vrancea, comme nous l'avons dit pratiquent un système de pâturage local, de montagne. Ils ne pratiquent la transhumance qu'accidentellement. Mais jadis ils ont aussi conduit les moutons jusque vers le Sud de la Russie, ainsi que le rappelle le Professeur S. Mehedinţi, en accompagnant les bergers de l'Ardéal.

La route pour la plupart des bergers de l'Ardéal vers les steppes de la Moldavie passait par les défilés Ghimuş-Palanca et Oituz, les montagnes de la Vrancea n'ayant pas de défilés. Ici il n'y avait que les villages Covasna et Breţcu du district Trei-Scaune qui pratiquaient le pâturage transhumant. Il existe encore aujourd'hui beaucoup d'habitants de Covasna et même

de Ţuţuieni, qui prennent en location des monts pour le pâturage des Vrânceni, en payant par 15—30 mille lei par été.

M. S. *Opreanu* dit que les habitants de Breţcu avaient leur point de rassemblement des moutons en vue d'être dénombrés par les autorités hongroises, sur la montagne Clăbuci, et pour les autorités roumaines, à Soveja et Grozeşti. De là ils descendaient sur le Verdele et Sboina jusqu'à Tulnici, d'où ils suivaient la route de la Putna vers Focşani.

Les « Covăsneni » avaient leur ancien point de rassemblement hongro sur la montagne Giurgiu et pour les autorités ronumaines, à Lopătari. Du Giurgiu ils descendaient sur le Turul, vers Râmnicu-Sărat.

D'après les informations recueillies chez les bergers, les « Covăsneni » qui descendent vers les champs suivent les routes suivantes : ils vont sur le plateau découvert en passant sur le Şiclău, Pârjolaşul, Comandău, Holom, Moghiorău, Giurgiu, Muşa Mare, Muşa Mică, Vetrila, Piatra Secuiului, Secuiul Lăcătuşului, Furul Mic, Furul Mare, Prelunca, Steghia, Dealu Negru, *Nerej* et d'ici continuent par la chaussée qui va à Odobeşti. D'autres vont du Furul Mare sur le Carâmbu vers la vallée de Râmnicu-Sărat.

Les « Breţcani » passent sur le Mogheruş, Poiana Sărată, le hameau Hârja, Grozeşti et suivent ensuite la vallée de l'Oituz. Ceux qui passent la saison d'été sur le mont Pietrosul, descendent sur le plateau Sboina, Mişina, Lapoş et passent dans la vallée de la Năruja.

Partant du Verdele ils peuvent descendre par Gociu, Schitul Valea Neagră, Năruja. M. *I. Diaconu* cite comme la meilleure route de jonction entre l'Ardéal et la Vrancea celle qui passe par les monts Lăcăuţi, Păişele, Condratul, Novesile, ensuite le ruisseau Putna.

Les rapports entre les « Ardeleni » et les « Vrânceni » ont existé depuis les plus anciens temps ; la preuve en est que dans la Vrancea sont établis beaucoup de familles de bergers « ardeleni », qui ont pratiqué la transhumance.

La transhumance est une nécessité économique pour certaines régions. Aujourd'hui le pâturage transhumant est en mouvement rétrograde, parce que dans les champs les pâturages ont diminué à cause de l'expropriation des grandes terres des propriétaires agricoles. Aujourd'hui on ne pratique plus la transhumance à Nerej. On entend très rarement dire dans toute la Vrancea que les bergers partent à l'automne avec les moutons à la plaine, tandis qu'auparavant, les propriétaires qui possédaient beaucoup de moutons s'associaient et allaient avec eux à la plaine après être descendus de la montagne.

De ce temps-là on n'enlevait pas les tiges de maïs de sur les champs, et quand on faisait la moisson, on n'enlevait au blé que la partie supérieure avec l'épi, le reste restant sur place.

Ces endroits avec les herbes qui y poussaient après la récolte étaient très recherchés alors. L'automne étant plus long aux champs et plus clément, ils venaient ici, payaient pour avoir droit au pâturage et demeuraient ici jusque vers Noël (Prêtre Mihail).

Bénéfice de l'élevage des moutons à Nerej

Les budgets calculés plus bas ne comprennent que les dépenses et les revenus réalisés par l'élevage des moutons.

LE BUDGET DU PROPRIÉTAIRE NICĂ MIHAIL

Au 1-er Novembre 1934 il possède 44 moutons et 5 béliers.

Dépenses :

1-er Novembre 1934 – 1-er Avril 1935

Foin	2.500 lei
Maïs	300 »
Galbinol	282 »
	3.082 lei

1-er Avril – 1-er Novembre 1935

Rétribution du berger (20 lei par mouton + 10 lei par tête d'agneau	1.040 lei
Farine de maïs pour le berger	311 »
Les moutons ont été engagés dans la forêt de l'Etat et on a payé le « broutage »	705 »
Caillé	60 »
Un mouton mort	200 »
	5.398 lei

Revenus :

Pour 23 brebis laitières il a reçu 92 kilos de fromage (4 kg. par brebis laitière) à 25 lei le kg.	2.300 lei
94 kg. de laine à 37 lei le kg.	3.478 »
2 kg. mèches à 60 lei le kg.	120 »
La valeur de 13 agneaux vendus à 120 lei la pièce	1.560 »
La valeur de 10 agneaux gardés	1.200 »
La valeur du fumier	300 »
	8.958 lei

Bilan :

Revenus	8.958 lei
Dépenses	5.398
Bénéfices	3.560 lei

Les moutons ont été soignés pendant l'hiver par le propriétaire.

LE BUDGET DU PROPRIÉTAIRE ION CHIRICA.

Au 1 novembre 1934 il possède 14 moutons, 2 brebis (primipares) et deux béliers.

Dépenses :

1-er Novembre — 1-er Avril	
Foin	2.000 lei
Maïs	120 »
1-er Avril — 1-er Novembre	
36 kg. de farine pour bergers	108 »
Rétribution du berger	575 »
2 brebis et 2 béliers morts dont il a tiré parti de la peau et de la laine ne perdant que	250 »
	3.053 lei

Revenus :

Des 14 moutons 5 brebis sont restées stériles de sorte qu'il n'a obtenu que 9 agneaux.

Leur valeur est de	720 lei
42 kg. de fromage à 30 lei le kg.	1260 »
36 kg. de laine à 32 lei le kg.	1.152 »
	3.132 lei

Bilan :

Revenus	3.132 lei
Dépenses	3.053 »
Bénéfice	79 lei

En faisant donc le rapport entre les dépenses et les revenus nous obtenons un bénéfice de 79 lei seulement. Si nous comptons aussi le coût de l'entretien on a un déficit. Il résulte donc de ce budget que l'élevage des moutons pour les petits propriétaires est déficitaire.

On voit de ces budgets que le pâturage dans cette région est une besogne qui donne en général du bénéfice quoique les moutons ne soient pas sélectionnés et que tout se fasse primitivement. Mais les propriétaires qui ont peu de moutons n'ont pas de bénéfices, mais plutôt des déficits.

Le bénéfice résulte du fait que le pâturage ne se paie pas et que tous les propriétaires de moutons ont des endroits de fauchage et donc n'achètent pas le foin.

S'il fallait croire exactement les informations de Dimitrie Cantemir dans son ouvrage Descriptio Moldaviae, la Vrancea était une contrée ayant un très grand développement pastoral. Les habitants de ces endroits «se contentaient de l'élevage des moutons et ne connaissaient pas la charrue».

Aujourd'hui au contraire, le pâturage est en décadence. La charrue a pénétré jusqu'en haut de la montagne et les exploitations forestières enlèvent à la contrée son bien le plus précieux. La pauvreté et la maladie ont pris la place de la fierté de jadis.

Même les parcs à moutons que j'ai trouvés ne sont pas des entreprises importantes. De petites propriétés pastorales avec un nombre réduit de moutons, avec un personnel réduit et d'une présentation modeste, qui ne gardent rien de ce qui a été jadis et qui, même aujourd'hui, en comparaison avec d'autres régions du pays mieux garanties, sont situées sur un plan bas et sans importance.

La statistique des animaux d'après les catégories de propriétés comme étendue de terrain, confirme que dans les organisations ménagères de Nerej on élève aujourd'hui assez peu de moutons par comparaison à la situation d'autrefois, quand les bergeries constituaient, paraît-il, de véritables unités sociales.

On a étudié en détail trois bergeries à Nerej. Intégralement je n'ai présenté que la bergerie de Toader Spulber qui paraissait plus intéressante et on a noté pour les deux autres seulement les différences.

Même vues ensemble, les trois bergeries présentées ne nous permettent aucune généralisation, donc aucun pas vers une observation plus scientifique.

Nous nous contentons ici de quelques simples observations en relation avec les données énumérées. Dans ses rapports avec la nature la bergerie neréjéenne semble assez dépendante. Ces exploitations sont trop petites et trop peu bénéficiaires pour que l'on essaie autre chose qu'une adaptation soumise aux circonstances. L'homme cherche les endroits propices pour l'organisation et y développe son activité. Aucune tendance, ou trop peu, à changer les circonstances, pour améliorer l'existence. Un emplacement non-propice n'est pas aménagé, mais il est abandonné pour un autre meilleur. C'est ainsi que l'on est arrivé à connaître les endroits favorables pour les bergeries, et on y trouve depuis de longues années des organisations pastorales continuellement refaites ou nouvellement faites, selon les circonstances. Mais cela ne signifie pas qu'ici l'homme est vaincu par la nature, il ne change pas sa vie d'après le monde extérieur, mais dans cette phase de civilisation établie en habitudes traditionnelles, il *cherche* et *choisit*, selon ses besoins le coin de nature qui lui vienne en aide.

Contrairement à toute apparence, les bergers neréjéens sont loin du type primitif d'existence. Ils se meuvent librement dans la nature et s'ils ne la transforment pas, c'est parce qu'ils n'en sentent pas la nécessité. Tant

qu'existe la possibilité du choix entre un endroit favorable et un autre défavorable pour l'existence, le besoin d'améliorer ce dernier n'apparaît pas. Le fait de savoir choisir les amènera, au cours des degrés plus avancés de la culture, à savoir aussi transformer.

Comme mentalité, constatée dans toutes les actions plus importantes, il n'existe plus parmi les bergers de Nerej, ni l'homme de la foi sans aucun but, ni celui de la tradition privée de compréhension. Ils ont abandonné les incantations, à cause de leur manque d'efficacité et n'ont gardé que quelques pratiques chrétiennes, qui leur élèvent et fortifient l'âme. Ils n'ont conservé parmi la multitude des pratiques et des habitudes qui ont existé sûrement autrefois, que celles reconnues utiles par l'expérience; non seulement parce qu'elles proviennent des vieilles gens, aussi parce qu'elles se sont montrées bonnes.

C'est pour cela qu'ils ne manifestent aucune appréhension pour les médicaments venus de la ville et les préfèrent aux remèdes traditionnels, lorsque leur emploi démontre leur supériorité. C'est ainsi qu'ils ne se gênent pas de dire que les bergers d'ailleurs savent plus de choses et qu'ils seraient contents d'apprendre du nouveau.

Cette saine liberté de l'intelligence et de l'action s'affirme aussi dans l'organisation des exploitations. Chacune des trois bergeries a résolu le problème de l'organisation d'une manière différente, parce que différentes aussi étaient les circonstances du moment. De sorte que la nature, la tradition n'apparaissent que comme une richesse de pratiques et d'expériences de la vie, parmi lesquelles l'homme choisit celles qu'il croit plus favorables.

Nulle part une contrainte ou une charge de la vie par des usages périmés.

Enfin, l'état précaire de tout ce que nous avons vu, ces organisations ménagères petites et sans éclat, ont des causes plus profondes et plus générales que les efforts des quelques « néréjeni » qui s'occupent encore de pâturage. Les nouvelles organisations d'État et la nouvelle vie économique ont pénétré partout et éloignent lentement, mais sans ménagements, les anciennes formes de vie. Le pâturage dégénère de jour en jour et d'occupation principale pratiquée par tous, il devient une occupation secondaire de quelques uns. L'agriculture et l'industrie gagnent du terrain. Les bergeries, abandonnées à leurs forces propres, n'ont plus aucune chance de se sauver. Elles ne correspondent plus à des nécessités réelles que dans une mesure réduite, pour la laine qu'on emploie encore dans l'industrie ménagère et en général pour les avantages économiques qu'elles présentent encore.

Il se pourrait pourtant que, vu les difficultés de l'agriculture à la montagne et après que l'industrie du bois sera restreinte par la diminution même des forêts, le pâturage devienne à nouveau pour bien des gens, une occupation principale, un genre favorisé de vie.

L'ÉLEVAGE DES CHÈVRES

Les chèvres sont entretenues presque sans aucune dépense. Pour les chèvres on ne fait pas des abris spéciaux, ou des approvisionnements d'aliments. Les chèvres vivent à côté des autres animaux.

Les « ciute » (sans cornes) sont gardées avec les moutons, et les autres sont gardées séparément (Victoria).

Les chèvres vivent à la bergerie, au parc, ou à la maison.

Pendant l'été elles se nourrissent d'herbe, elles broutent parmi les ronces, elles mangent les feuilles des arbrisseaux. « Il n'y a que la feuille d'aune que les chèvres ne mangent pas ». Elles cherchent elles-mêmes leur nourriture. Même en hiver quand la neige recouvre la terre elles se nourrissent de petites branches vertes, ou vers le printemps des bourgeons à peine visibles.

En hiver on leur donne un peu de foin dans les ménages où on soigne mieux les chèvres, ou seulement du son, des débris de foin qui restent après que les autres bêtes ont mangé. Certains villageois ont des crèches à râteliers dans lesquelles ils mettent la nourriture afin qu'elle ne s'éparpille pas.

Les chèvres se nourrissent encore pendant l'hiver avec des branches de sapin, ou avec du gui qu'on donne aussi aux bœufs. Un bien petit nombre leur donne aussi une ration de graines de maïs concassées (Boboc).

Au cas où les chèvres sont nourries avec du foin et avec une petite ration, on donne à 5 chèvres une quantité égale à la quantité habituelle pour une tête de bête adulte.

Pour les chèvres on ne dispose pas de litière. C'est la « torişte » que l'on administre de préférence comme nourriture aux chèvres. Il n'y a pas 2% des villageois qui font une litière pour les chèvres. On mène les chèvres au bouc en automne comme les moutons. « On tâche à ce que la parturition se fasse — selon la volonté de l'homme — plutôt vers le printemps et non pas au milieu de l'hiver. « On trait les chèvres comme les brebis ». Le lait de chèvre est consommé par l'homme tel quel. On fait aussi du beurre du lait de chèvre. Douze à quinze kilos de lait produisent un kilo de beurre. D'aucuns font du fromage du lait de chèvre.

Il n'existe pas de « hâţă » (parc pour cochons). Chaque ménage soigne ses cochons. Au printemps et en été on laisse les cochons paître pendant toute la journée dans les jardins ou sur le pré avoisinant. En dehors du pâturage on ne leur donne d'autre nourriture que des restes du manger des gens, qui se trouvent dans les vases de cuisine. Une partie des propriétaires de cochons qui possèdent des moutons à la bergerie, mènent les cochons à la bergerie où ils sont nourris avec du petit-lait. Pendant l'automne, dans l'alimentation des cochons entrent la citrouille, le son et éventuellement une ration froide ou bouillie. Ces aliments sont donnés aussi pendant l'hiver. En hiver les cochons sont gardés à la maison.

On donne de la citrouille 2 à 3 fois par jour, par 2—3 citrouilles à la fois, fraîches ou plutôt bouillies et mélangées avec du son en petite quantité. D'aucuns achètent de l'orge ou du maïs et en font une pâte très molle qu'ils administrent après l'avoir bouillie.

On emploie encore dans l'alimentation des cochons des grains de maïs concassés, de la farine de maïs avec de l'eau ou avec de la mamaliga. Des fois on ajoute du sel.

Le son, l'orge et le maïs sont des aliments rares dans la nourriture des cochons. Le plus souvent on emploie les citrouilles. Certaines gens nourrissent presque exclusivement de citrouille même les cochons destinés à être saignés.

Pour *l'engraissement*, le propriétaire qui possède plusieurs cochons, choisit le meilleur et l'enferme dans la soue. Le porc mis à l'engraissement est gardé enfermé dans la soue environ 2 mois — d'où il ne sort plus qu'au moment d'être tué. Celui-ci est mieux soigné que les autres. En fait de nourriture parmi les aliments mentionnés, le proprietaire lui donne autant que sa situation le lui permet.

A cause du manque de grains qu'il faut acheter, la plupart des villageois ne font pas engraisser les cochons en vue de les tuer. Ils les nourrissent un peu plus copieusement de citrouilles et avec les restes de la cuisine, jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids de 70—80 kilos. Mais on saigne aussi des cochons de 50 kg. seulement. La durée de cette période d'alimentation plus copieuse est d'environ 3 mois (Bratu).

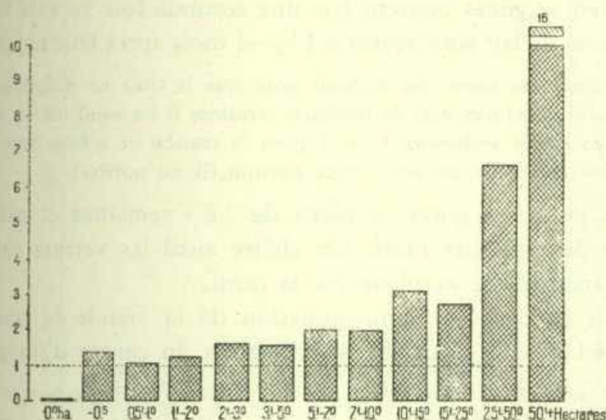
Un très petit nombre de propriétaires seulement pratiquent l'engraissement des cochons tel qu'on doit le faire. Niţă Mihail, l'hiver dernier, a acheté un cochon de lait pour 250 lei, qu'il a tâché de nourrir aussi bien que possible en vue de l'engraissement. Il lui donnait chaque jour par 2½—3 kilos de grains, outre les restes de la cuisine. Au commen-

cement de décembre cet hiver, le cochon a dépassé 100 kilos, fait inusité dans les autres ménages plus pauvres. Le villageois Costica Râlea, en Décembre 1938 avait

> un cochon âgé de moins d'un an, d'un poids dépassant 100 kilos, tellement il était gras. (Un groupe de villageois),

ce qu'on peut très rarement voir à Nerej.

La valeur alimentaire de la citrouille est presque nulle. Par exemple, dans la ration journalière d'un cochon de 6 à 9 mois, du poids de 90 kg. il faut une certaine quantité d'albumine digestible et l'équivalent



Diagr. 3 – Distribution des porcs par catégories des propriétés

d'amidon à laquelle correspond une quantité de plusieurs dizaines de kilos de citrouilles, dont le volume énorme est impossible à consommer, en une seule journée, étant donné la petite capacité de l'estomac du cochon. Les restes de la cuisine sont loin de satisfaire ce manque de substances nutritives dans la ration alimentaire des cochons, et le nombre des villageois qui emploie dans la ration aussi des grains de maïs, ou d'orge, par 1—2 kilos par jour, comme le fait Niţă Mihail, est très restreint.

Les gens pauvres emploient aussi pour la nourriture des cochons des orties farcies et bouillies, des feuilles de citrouille ou d'autres légumes qu'ils mélangent à la farine de maïs.

Costică Macovei emploie de grandes quantités de petit-lait comme aliment de base dans la nourriture des cochons.

En général, en laissant de côté les quelques exceptions, l'alimentation des cochons est tout à fait insuffisante, même lorsqu'il n'est question que de la ration d'entretien.

On met les aliments dans la « ţeică » (auget) pour un seul cochon, ou dans le « uluc » (rigole) pour plusieurs cochons. L'auget et la rigole sont mobiles, pour être plus facilement nettoyés des restes des rations et de la saleté.

Comme matériel de litière pour les cochons on emploie de la « toriște », des feuilles de maïs, etc. On le fait seulement pendant l'hiver.

Il n'existe pas des verrats communaux. Quelques propriétaires seulement possèdent des verrats particuliers qui sont employés aussi pour *la monte des truies appartenant aux autres villageois qui n'en possèdent pas.*

Les parturitions sont plus fréquentes au commencement du printemps. Les truies bien soignées mettent bas une seconde fois vers la fin de l'été.

Les cochons de lait sont sevrés à 1 ½—2 mois après leur naissance.

> L'homme fait sevrer les cochons pour que la truie ne maigrisse pas trop. Lorsque les gorets sont âgés de quelques semaines il les vend ou en tue quelques uns. Il en garde seulement 1 ou 2 pour la maison et même ceux-là, il ne les laisse pas téter plus de deux mois environ (Bratu notaire).

On fait châtrer les gorets à partir de 2 à 3 semaines et même quand ils sont âgés de plusieurs mois. On châtre aussi les verrats jusqu'à l'âge de 3 ans. L'instrument employé est le canif.

En ce qui concerne la consommation de la viande de porc dans les ménages, voici ce que nous dit un villageois du centre d'un groupe:

> Chez nous il y a l'habitude de tuer aujourd'hui le cochon et de dire le lendemain ou le troisième jour qu'on l'a fini; comment peut-il avoir de quoi préparer le manger quand la saison de travail bat son plein?

L'ÉLEVAGE DE LA VOLAILLE

La volaille vit dans la plus parfaite liberté. Pendant la journée elle cherche elle-même sa nourriture, en se promenant dans la cour, ou dans le pré. Les poules fouillent le fumier cherchant des insectes ou des vermisseaux, les oies et les canes vont au ruisseau ou dans les rues, et les dindons et les pintades voyagent partout. Le matin et le soir les ménagères leur donnent une poignée ou deux de graines ou de la mamaliga. Le soir la volaille est enfermée dans la baraque, pas autant pour la préserver des intempéries pendant toutes les saisons, que pour empêcher qu'elle ne soit dévorée par les renards qui rôdent aussi autour des baraques. Il y a pourtant des poules qui dorment dehors dans des arbres ou des greniers ouverts.

On n'a pas l'habitude de faire engraisser la volaille. Tout au plus on augmente sa portion journalière de grains, ou de mamaliga. On ne fait engraisser ni les oies, ni les canes, ni les dindons.

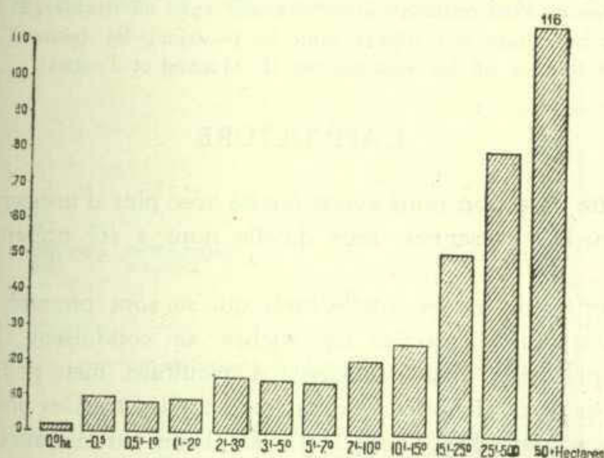
C'est la maîtresse de maison et les enfants qui s'occupent de l'élevage de la volaille.

La volaille pond partout.

Les pintades pondent aussi entre les herbes et parmi les hautes herbes. (Bratu).

Pendant l'hiver à cause du froid, de la sous-nutrition et du mauvais entretien, la volaille produit très peu d'oeufs.

Presque dans toutes les cours ayant de la volaille le coq ne manque pas, ainsi que tous les autres mâles; cela dépend de l'espèce de volaille



Diagr. 4 — Distribution des volailles de basse-cour par catégories des propriétés.

qu'on élève dans le ménage respectif. Pour 5 à 10 poules on garde un coq; quelquefois pour 20 à 30 poules d'un ménage on ne garde qu'un seul coq. Pour 2 à 3 canes on garde aussi un canard etc.

Vers la fin du mois de mars et au commencement d'avril, les ménagères commencent à mettre des couveuses. Le nombre d'oeufs par couveuse mise à couver, selon l'espèce est environ de:

20—21 œufs de poule d'où sortent tout au plus 18 poussins; 10—12 œufs d'oie, dont, à coup sûr 2—3 ne donnent pas d'oisons; jusqu'à 14 œufs de cane dont 1—2 œufs se perdent, 12—14 œufs de dinde, dont 2—3 se perdent et jusqu'à 25 œufs de pintade qui donnent presque tous des poussins. (Plusieurs ménagères).

Les pintades ne veulent pas couver. Les oeufs de pintade sont mis sous les poules. Le couvage se fait dans des nichoirs improvisés.

Il y a des maîtresses de maison qui ont l'habitude d'examiner les œufs dix jours après le commencement de la période de couvage, spécialement pour les

oies : les œufs qui ont « părăluţa » (le sou) ceux-là sont bons, le reste on le jette (I. Macovei).

Lorsque la couveuse couve mal, c'est-à-dire lorsqu'il lui faut encore 3—4 jours pour que sortent de l'oeuf tous les poussins, les premiers poussins sortis sont enlevés et placés dans la chambre ; autrement ils sont laissés là dans le nichoir d'où on les sort en même temps que la couveuse, pour leur donner une meilleure nourriture et autre que celle de l'autre volaille. Aux canetons et aux oisons on donne des orties et d'autres légumes concassés et mélangés à de la farine de maïs trempée ou à de la mamaliga. De la même manière on nourrit les dindonneaux auquels on donne de temps en temps du fromage non salé. Aux poussins on donne de la mamaliga, de la farine de maïs trempée dans de l'eau tiède et ceux qui disposent d'une certaine fortune donnent aussi du fromage ; le fromage frais est une nourriture merveilleuse pour les poussins ; les poussins raffolent de fromage frais et on les voit pousser (I. Macovei et d'autres).

L'APICULTURE

Dans cette direction nous avons étudié avec plus d'insistance l'exploitation des ruches paysannes, telle qu'elle nous a été présentée par les villageois.

Les propriétaires et les intellectuels qui se sont procuré des ruches systématiques, pour l'entretien des ruches se conduisent d'après les indications prescrites dans les carnets d'apiculture, mais pourtant ils ne pratiquent pas une apiculture vraiment rationnelle à tous les points de vue, les procédés paysans continuent à être employés par eux aussi, dans une certaine mesure.

En général à Nerej, l'apiculture ne constitue pas une branche d'activité économique très importante, fait démontré aussi par le nombre restreint des ruches dans la statistique.

1. Pour les ruches paysannes ou rustiques on emploie des « ştiubee » (troncs évidés), dans lesquels se trouve une croix de bois sur laquelle les abeilles construisent leurs cases. La petite ouverture l'« urdiniş » (trou de volée) par où les abeilles sortent et entrent se trouve à mi-hauteur de la ruche.

2. « La reine donne les ordres de la ruche et c'est par elle aussi que la ruche « roieşte » (essaime). La préparation pour le départ dure tout au plus 2 jours et a lieu seulement par temps chaud.

Quand le soleil est brûlant les abeilles « urdimaza » sortent et entrent continuellement un seul jour et elles partent le même jour.

« Matca » (la reine) quitte la ruche la première pour chercher sa place. Les abeilles la suivent en se réunissant toutes à l'endroit choisi par la reine.

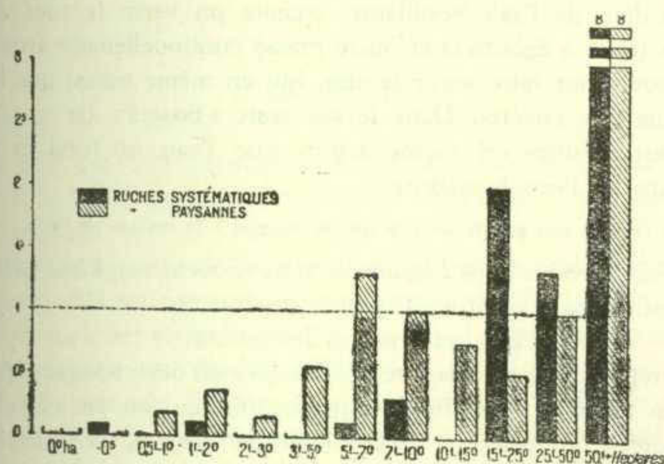
Le départ de l'essaim ne dépend pas seulement du temps mais aussi du miel amassé et de la manière dont se sont multipliées les abeilles.

Si l'on ne remarque pas quand la ruche va essaimer, afin de prendre les mesures nécessaires pour la capture de l'essaim, l'essaim part

et se place d'habitude sur une branche du voisinage, ou dans un creux d'arbre des environs pour mieux s'abriter.

Pour prévenir cela, on prépare d'avance une autre ruche arrosée de miel ou de sucre. On fait l'arrosage à l'aide d'une plante nommé *poala Sântei Mării* (le lierre terrestre). La croyance des villageois est que cette plante employée comme arrosoir empêche l'essaim d'aller plus loin.

Lorsque l'essaim part, sa capture se fait de la manière suivante: on



Diagr. 5 – Distribution des ruches par catégories des propriétés.

lui barre le chemin en lançant sur lui de la terre, en le sifflant comme on siffle les moutons et en l'arrosant d'eau — en employant en guise d'arrosoir «le lierre terrestre» — pour qu'il se place sur une branche d'arbre dans le voisinage de l'ancienne ruche.

Après que l'essaim s'est placé sur l'arbre, on allume un torchon

pour que les abeilles ne piquent pas l'homme qui travaille à leur capture,

on retourne la nouvelle ruche avec l'ouverture du bas en haut, et on le garde ainsi sous l'essaim, pour que en secouant la branche de l'arbre, les abeilles tombent dedans. Après cela on place la ruche avec l'essaim à l'intérieur, à l'endroit convenable à côté des autres ruches, et la partie du bas est embouée tout autour

pour que la lumière n'y pénètre pas, car autrement les abeilles n'y séjournent pas.

La nouvelle ruche se fabrique elle-même le miel nécessaire pour l'hivernage et la multiplication.

Lorsque la ruche est pleine de gâteaux, qu'ils aient ou non miel, on en retire une partie, pour que la ruche demeure faible et ne puisse pas essaimer au printemps de l'année suivante.

3. *La récolte* du miel se fait avant ou après l'essaimage, — cela dépend de la quantité de miel déposée dans la ruche. On prend la moitié du bas qui se trouve dans la ruche par « retezătură » (sciage), de sorte que la moitié du haut reste intacte dans la ruche. Le miel est pressé à la main. « Boştina », c'est-à-dire le reste qui est obtenu après le pressage, est fondu dans de l'eau bouillante, ensuite on verse le tout dans une « zăgâlnă » (toile à égoutter) et on le presse continuellement avec un couteau de bois pour faire sortir la cire, qui en même temps que l'eau s'égoutte dans une cuvette. Dans le sac reste « boască » (le marc). Après qu'elle s'est égouttée en même temps que l'eau on fond de nouveau la cire dans de l'eau bouillante,

pour former une galette de cire qui se congèle à la surface de l'eau.

Les résidus restés dans l'égouttoir sont souvent employés pour calmer les douleurs dans les entorses, points de côté etc. . . . D'aucuns les vendent à 8—10 lei le kilo, et d'autres les jettent.

Les néréjiens font avec la cire des bougies on des « toiaguri » (gros cierges), de la manière suivante : la cire chauffée au feu est enroulée toute chaude autour d'une mèche de coton on de chanvre, tenue tendue, pendant qu'avec la main on donne à la bougie la forme et la grosseur désirées.

4. *L'hivernage.* Une fois le froid venu, commencent les préparatifs pour l'hivernage. On ferme le trou de volée, on couvre les ruches avec du foin ou de vieux vêtements, pour maintenir autant que possible une température plus élevée à l'intérieur de la ruche.

La ruche n'est pas laissée sans qu'on s'occupe d'elle. On l'examine de temps en temps, soit en écoutant le bruit produit par les abeilles à l'intérieur de la ruche, soit en faisant une inspection à l'intérieur. Lorsqu'on n'entend plus de bruit, cela prouve qu'il s'est produit un accident et il faut nécessairement contrôler la ruche à l'intérieur.

Lorsqu'il se trouve des abeilles mortes dedans et que les gâteaux sont vides, il faut alors aider avec du miel on du sucre qu'on place dans la ruche, pour que les abeilles aient la nourriture nécessaire jusqu'au printemps.

La ruche paysanne produit plus de cire que de miel, tandis que la ruche systématique produit beaucoup plus de miel et a besoin de cire.

Les ruches systématiques se trouvent à peine chez quelques propriétaires et intellectuels: Costică Macovei, le Prêtre Teodorescu, le Prêtre Macovei, Niţă Mihail etc. Ceux-ci emploient aussi des gâteaux artificiels, N'ayant pas de machines pour égoutter le miel, pendant les journées de chaleur, ils retirent les gâteaux de la ruche et les posent horizontalement au-dessus d'un vase afin que le miel s'écoule des cellules. Le reste des opérations s'exécute selon les indications des livres d'apiculture.

La production de miel d'une ruche paysanne est d'environ 2 kg. Une bonne ruche donne un maximum de 3 kilos de miel.

Le prix d'une ruche paysanne atteint la somme de 500 lei. D'habitude la valeur d'une ruche est estimée égale à celle d'une brebis avec agneau.

LA PÊCHE

Il ne peut pas être question d'une pêche, dans l'acception propre du mot, dans le Nerej, parce que toutes les conditions d'une pareille occupation manquent.

En effet, la commune de Nerej est baignée par un seul ruisseau nommé Zăbala, qui prend son cours dans les montagnes Lăcăuţu et Goru et, après avoir réuni quelques torrents sur son passage, il va se jeter dans la Putna, qui a son tour se jette dans le Milcov.

La Zăbala présente l'aspect caractéristique des eaux de montagne, au lit large, plein de grosses pierres et peut être traversée à gué à pied ou avec le chariot à boeufs, partout.

Au printemps, lorsque commence la fonte des neiges à la montagne jusqu'au mois de mai, quelquefois même plus tard, la Zăbala s'enfle, devient furieuse, elle a des rafales et charrie, dans son chemin, et culbute avec un bruit assourdissant et terrifiant, des grosses pierres et des billots.

La profondeur de la Zăbala est très petite et ce n'est que dans quelques endroits appelés « dulghini » espèces d'excavations naturelles, qu'elle atteint 50—100 cm.

Les hommes en utilisant l'eau de la Zăbala comme force motrice pour les moulins et les scieries, ont cherché à faire des étangs, pour avoir l'eau nécessaire à leur fonctionnement, qui, eux aussi, ont une profondeur de 30 à 80 cm. environ.

Nous y trouvons les excavations avec de l'eau et les étangs, présentant soi-disant un milieu favorable à l'élevage et à la multiplication des poissons, bien entendu en très petite quantité et de proportion reduite.

La Zăbala, au point de vue des poissons qui vivent et croissent dans ses eaux, peut être divisée en deux parties distinctes ; la première partie qui commencerait à partir de sa source et irait jusqu'à Căldări, que nous appellerons dorénavant la partie supérieure de la Zăbala, et la seconde partie, qui va de Căldări jusqu'au point où elle se jette dans la Putna et que nous appellerons la partie inférieure de la Zăbala.

Le plus beau poisson que nous avons dans les eaux de notre pays, la truite mince, aux écailles petites et à taches noires et rouges sur le dos et les côtés du corps, qui constitue une des merveilles et des richesses de notre pays vit aussi dans les eaux de la Zăbala, à partir de Zârna vers sa source.

Dans la partie inférieure on la trouve très rarement et seulement quand viennent les grandes eaux. D'ailleurs, à la partie supérieure de la Zăbala l'eau est limpide, froide, n'est pas tellement exposée aux rayons du soleil, et présente beaucoup d'endroits ombragés, conditions favorables de vie pour la truite roumaine.

Dans la partie inférieure de la Zăbala nous rencontrons les variétés de poissons suivantes : « mreana » (le barbeau), « cleanul », « chiştealca », « molanul » (la barbotte), « crăescu » et « garița », appelé ainsi à cause de sa particularité de s'accrocher, quand il est pris, en présentant, à chaque oreille, un petit crochet.

Ainsi que nous l'avons dit, l'eau de la Zăbala étant presque pendant toute l'année très peu profonde, excepté pendant le printemps, quand elle arrive furieusement et couvre tout le sable, en détruisant tout devant elle, tout le poisson énuméré plus haut, qui vit dans la partie inférieure de la Zăbala, se trouve d'habitude dans les excavations pleines d'eau et dans les étangs des moulins et des scieries, qui sont très nombreux sur tout le parcours de la Zăbala.

Il est évident que, dans ces conditions misérables de vie, ce poisson n'atteint pas de trop grandes dimensions. Pourtant, par endroits, très rarement, on trouve des barbeaux et des « cleni » qui atteignent 30—40 cm. de longueur et le poids de 1—2 kilos.

Les autres espèces de poisson n'atteignent pas de grandes dimensions et constituent la « plevuşca » (mourrains), qu'on rencontre dans tous nos étangs.

En ce qui concerne la pêche, elle n'a pas une très grande extension, pour deux causes. En premier lieu, la pêche à la truite, qui pourrait être commercialisée dans de bonnes conditions, cette espèce de poisson étant très recherchée et très chère, est complètement défendue par la loi, à cause de la pêche sauvage pratiquée jusqu'à présent et qui a réussi dans

certains endroits à détruire la truite complètement. A cause de cela on a fondé des institutions spéciales pour l'élevage de la truite, afin de repeupler à nouveau nos ruisseaux avec ce poisson.

En second lieu, la pêche aux autres poissons n'a pas elle non plus bénéficié d'une trop grande extension, à cause de leur petite quantité et par conséquent le bénéfice étant presque nul.

C'est pourquoi, aujourd'hui, on ne peut pas parler dans la commune de Nerej, de pêcheurs de profession, c'est-à-dire de gens vivant exclusivement du produit de la pêche. Les gens font cela comme une chose tout à fait accessoire et accidentelle, leur occupation étant tout autre. J'ai pourtant retenu deux noms: Pavel Solomon de Nerej et Panait Rotaru du hameau Crăciuneşti, noms plus connus pour la pêche à la truite. Et ceux-ci le font en cachette, la pêche à la truite étant complètement défendue.

La pêche des autres poissons se fait d'habitude par les maîtres des étangs de moulins ou de scieries, qui, en séchant ces étangs, pour le changement du cours de l'eau, réussissent à prendre 5—10 kilos de menu poisson.

Auparavant, il y a 40—50 ans, dit-on, il y avait quelques gens qui pratiquaient la pêche dans les eaux de la Zăbala, en mettant des nasses dans l'eau sur une longueur de 100—150 mètres environ. On cite comme noms de gens qui mettaient des nasses sur le Zăbala, Ion Neculea, Gheban Simion, Beteringhe et Toader Bârlan (inf. T. Beteringhie).

On fait la pêche: à la main, par l'assèchement des étangs, avec des plantes, et avec des outils pour la pêche.

Avec la main. La Zăbala étant petite et pleine de grosses pierres, le poisson se cache ssous ces grosses pierres. Les gens, dans leurs heures libres, cherchent le poisson sous ces grosses pierres et le prennent avec la main. La quantité prise n'est pas grande, à cause de la manière primitive employée.

L'assèchement de l'étang. Cette méthode donne de meilleurs résultats, la quantité de poisson étant plus grande; on pourrait dire que c'est la meilleure méthode pour prendre le poisson dans la partie inférieure de la Zăbala. Voici comme on fait cette opération:

A la partie du canal, du côté du moulin ou de la scierie on pose un treillis, un filet, de sorte que l'eau s'écoule comme à travers un tamis et le poisson ne peut pas s'échapper. Du côté opposé, au bout de l'étang on pose des « lătunoaie » (dosses), un peu de fumier, de la terre et on dirige le cours de l'eau d'un autre côté ». (Inf. Toader Beteringhe). Une

partie du poisson reste ainsi sur le sol et peut être pris avec la main, et une autre partie reste dans le treillis ou le filet.

De cette manière on peut prendre depuis 5 jusqu'à 10 kilos de poisson.

Avec des plantes. Les plantes employées sont : la molène des poissons et « aleorul » (l'éclaire) ou « laptele cucului ». On pile les feuilles de ces plantes et les jette sur l'endroit ou l'on croit qu'il y a du poisson. Après quelque temps, à cause de l'empoisonnement de l'eau, le poisson étourdi sort à la surface de l'eau en tournoyant en cercle ; on le prend alors très facilement avec la main. Ce n'est pas un moyen à recommander parce qu'on prend par ce système très peu de poisson et on en empoisonne une très grande quantité.

Avec des outils. Avec la ligne, avec la fichûre, avec la nasse et avec le treillis à manche. La ligne est formée par une baguette de noisetier longue de 2—3 m. au bout de laquelle on attache une ficelle longue elle aussi de 3 à 4 m. une corde de violon et un crochet, fait le plus souvent avec une épingle recourbée au feu. Ceci serait la ligne habituelle.

La ligne pour la truite se fait avec plus de soin.

> on choisit au printemps une baguette de noisettier à la tige tendre jusqu'au bout, ensuite on prend une aiguille à coudre, on la flambe, on l'aplatit et on fait à l'aide d'une petite lime une petite languette (inf. Toader Beteringhie).
>
> On attache au bout de cette baguette de noisetier 8 fils de poil de cheval tressés et « spicul de vale » c'est-à-dire la partie du bas à laquelle on attache la ligne, on le fait de 2 – 3 fils seulement, dont l'un doit être strié pour qu'il soit bariolé (inf. Toma Dragu).

L'appât qu'on met au crochet de la ligne est le ver de terre. A la truite on pêche d'habitude avec le ver de terre, avec la queue de crăesc (poisson), avec le « cariu » vrillette blanche de sapin, avec le criquet et avec la mouche de ruisseau. Cette mouche est plus grande que la mouche commune et « a une couleur jaune sur le corps » (inf. Toader Dochioiu). On emploie aussi une mouche artificielle, qu'on fait à l'aide d'un flocon pris dans « altiţa » du coq (la partie d'en bas de la queue du coq) mais « le coq doit être rouge » (inf. Toader Beteringhe).

On roule ce flocon autour du crochet et on le fixe à l'aide d'un fil de soie. C'est pourquoi on coupe un peu les fils qui se présentent comme une espèce de petite brosse. On met après cela une vrillette au bout du crochet et la mouche artificielle est prête.

A la mouche on ne pêche qu'au mois d'août, au temps des mouches et quand l'eau est limpide. Au ver de terre, à la queue de poisson, à la vrillette pendant toute l'année et surtout quand l'eau est légèrement trouble.

La fichûre est employée habituellement pour la pêche à la truite vers le mois d'octobre, quand elle remonte vers la source pour déposer les oeufs et surtout pendant la nuit, à la lumière de la « zada ».

La « zada » est une torche, qui mesure un mètre à un mètre et demi, faite en esquilles de sapin, très sèches et réunies ensemble de manière a former un faisceau. On allume au bout et elle donne une lumière très vive. La truite vient, attirée par la lumière de la zada, et l'homme plante la fichûre dans son corps.

« Le crâsnic » le filet, treillis à manche, se compose de 3 pièces; le filet qui est habituellement de forme carrée aux côtés de 1 m.; les arcs, qui sont deux baguettes de noisetier ou de saule, recourbés en forme d'arcs et reliées entre elles en forme de croix; et le manche qui a une longueur de 2 m. environ.

Aux quatre extrémités des arcs on attache le filet et en haut où se croisent les baguettes on attache le manche. On met dans le filet un morceau de mamaliga, on l'enfonce dans l'eau, on le laisse ainsi pendant quelque temps et ensuite on le retire brusquement. Le poisson qui n'a pas réussi à s'enfuir pendant ce temps demeure dans le filet.

« Varşa » (la nasse) est un piège plus systématique fait de baguette et de treillis. Le treillis a la forme d'un sac conique, dont l'ouverture est tendue sur un cercle de baguette. L'ouverture du sac est retréci en dedans comme le bord d'un encrier, de sorte qu'il ne permet plus au poisson une fois entré d'en sortir.

Trois ou quatre pareilles nasses ainsi constituées et qui entrent l'une dans l'autre, forment la nasse propement dite. On pose la nasse à l'aide de deux pieux; l'un est relié à la partie de devant de la nasse, l'autre est relié au fond de celle-ci. Le poisson tombe dans la nasse plutôt par sa faute, d'où on le retire au matin, quand on fait d'habitude la visite de la nasse.

Le poisson pris, en exceptant la truite, est consommé frais, en le préparant comme la soupe, et plutôt en saumure. Il est intéressant d'apprendre qu'on le cuit quelquefois dans des bardanes.

La bardane est une plante qui pousse au bord des ruisseaux et a la feuille très large. On amasse des feuilles de bardane et on recouvre avec elles le poisson que l'on veut cuire. On chauffe ensuite deux pierres « jusqu'au rouge » (inf. Toader Beteringhe). Après on place entre ces deux pierres le poisson enveloppé dans les bardanes et on le laisse pendant quelque temps. On brûle une partie des feuilles, mais celles qui sont en contact avec le poisson demeurent intactes. Le poisson ainsi cuit est très savoureux et a un parfum agréable dû aux feuilles de bardane.

La truite est vendue plutôt fumée parce qu'on ne trouve pas d'acheteurs dans la localité. Après l'avoir prise on lui ajoute du sel et on la dépose dans une seille à saumure, où elle est gardée pendant une journée et une nuit. On la retire et on l'expose au vent, un jour, pour que la vent la sèche bien.

Ensuite on la fume un jour et une nuit avec de la « pourriture rouge de sapin, lentement jusqu'à ce qu'elle devient jaune, d'un beau jaune » (inf. Toma Dragu). On emploie de la pourriture rouge de sapin, pour obtenir une odeur agréable.

Après qu'on l'a fumée on la dépose dans la cagerolle. D'habitude on ne vend pas la truite au kilo mais à la cagerolle, celle-ci étant l'unité de mesure de la truite. Sept à huit truites, si elles sont plus grandes et 12—14, si elles sont plus petites, bien empaquetées dans de petites branches de sapin et bien reliées entre elles, forment une cagerolle.

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT

LE TRAVAIL DANS LA FORÊT

Le travail dans la forêt constitue aujourd'hui pour les habitants du village de Nerej la principale source de revenus.

Ce travail occupe la plus grande partie de leur temps et est exécuté par plus de 95% des habitants.

Nous verrons plus loin que la forêt commune, avec ses réserves de bois et avec sa qualité de production, a fait naître dans Nerej non seulement une préoccupation de tous les habitants pour son exploitation, mais aussi deux industries locales: les scieries et la tonnellerie, ainsi qu'un ample commerce de bois de construction, commerce pratiqué par chaque néréjien à l'occasion de ses trajets mensuels ou hebdomadaires, à Odobeşti et à Focşani.

Mais cette exploitation de la forêt n'a pas été de tout temps l'occupation essentielle des néréjiens, car, à l'origine, ils étaient tous des bergers éleveurs de nombreux troupeaux d'agneaux qu'ils faisaient paître sur les côteaux et les collines qui leur appartenaient.

Ensuite, attirés par les beaux revenus qu'ils obtenaient du travail « dans la plaine », ils s'en allaient chaque printemps travailler des terres qui n'étaient pas à eux, mais, qui leur assuraient les réserves nécessaires pour la nourriture:

> Avant la guerre ils travaillaient dans la plaine de Focşani (Inf. Mereuţă Dudu).

Mais après la guerre,

> on a exproprié, on a pris de chez les boyards, et on a donné aux gens de là-bas. A nous-autres, la guerre ne nous a donné aucune récompense (Le même).

Par conséquent, la plaine ne les a plus reçus, car elle avait passé sous la domination d'autres gens. L'état de berger avait disparu. Il leur était resté un autre bien: la forêt.

> Le besoin les a conseillés; si la plaine a diminué, ils se sont mis à travailler ici, dans la forêt (Inf. Ştefan Terţiu).

L'entrée dans la forêt s'est effectuée tout d'abord lentement, timidement :

Ils entraient par un ou deux, comme ils pouvaient. Un tel pratiquait la tonnellerie, tel autre fabriquait des pelles, tel autre des manches. Ils n'étaient pas nombreux. Mais à présent ils ont pris goût à ce travail ! (Le même).

D'autres se contentaient d'une exploitation de la forêt dans des conditions très modestes :

Il coupait de ces arbres qui se fendent, il les fendait avec la cognée et il faisait de ces pièces de bois fendu pour des palissades et il les vendait (Inf. Gheorghe Avram).

Ou alors,

il fabriquait des fourches pour le foin, des manches de pelle, il les emportait à cheval. Il n'y avait pas de voies carossables. Le chariot n'était pas embatu, la jante était épaisse et c'est à peine si deux bœufs pouvaient traîner le chariot, et deux bœufs traînaient le fardeau : il attelait quatre bœufs et le chariot marchait crac-crac.

Ils n'étaient pas nombreux ceux qui agissaient ainsi, une dizaine, qui s'entretenaient par les bêtes (Inf. Gheorghe Avram).

Partant de ces modestes commencements, on a passé directement à une exploitation des forêts ayant un caractère de pillage, par les sociétés forestières. C'est par elles que les néréjiens ont appris la manière dont on peut détruire une forêt par une exploitation irrationnelle, car,

si nos ancêtres avaient mangé du bois comme nous mangeons nous autres, il n'en resterait même pas les racines (Simion Berbece).

Les sociétés forestières ont exploité la forêt au maximum, en frustrant la population. Mais la vie dans la forêt était très intense :

— C'était un grand miracle ! On pouvait s'en aller jusqu'au Comandău, en revenir mourir chez soi et ne plus voir ce qui se passe sur la terre.

Il y avait beaucoup de monde : les uns écorçaient, d'autres arrachaient, d'autres coupaient debout. Il y avait des cabarets le long de la Zăbala, il y avait des cantines. Le dimanche il y avait des filles comme au ruisseau « Chinului », on buvait, ou chantait là-bas, comme à la ville. Les « Vrânceni » (habitants) y ont gagné le diable ! Un tel, qui a sû se débrouiller, a gagné 40—50.000 par ces temps-là, les autres on les a trompés avec 500—1000 lei, mais on ne leur a donné pas même mille, car il n'y avait pas de l'argent comme à présent (Inf. Toader Beteringhe).

Après que les sociétés forestières ont interrompu leur activité, les néréjiens, ont continué avec le même manque de prévoyance l'exploitation sauvage de la forêt, utilisant le bois obtenu tant pour leurs besoins propres, que pour la vente.

En effet, le matériel dont sont faites les constructions de toutes sortes, les installations des industries locales, les dispositifs de fonctionnement de ces établissements, tout est exclusivement en bois.

Il faut compter, pour la vente, que les 48 scieries à eau qui façonnent plus de 6500 m^3 de bois de construction annuellement, ainsi que le produit total de la tonnellerie locale, prennent leur matière première dans la forêt.

Par conséquent, une préoccupation générale pour le travail dans la forêt, qui — dans de pareilles conditions, — devient le facteur économique principal dans la vie des ménages et du village.



Fig. 1 — Le «joagăr» scie passe-partout

Mais il paraît que, d'après leur idée, la forêt est un trésor intarissable, d'où l'on puisse prendre n'importe combien et n'importe comment, sans le souci de sa conservation ou du prolongement le plus longtemps possible de son existence.

A-t-elle été fondée cette opinion-là?

> Je ne peux le savoir, mais notre commune va à la dérive. Si ces montagnes se dégarnissent, que va-t-on faire? Cent mètres passent dans la journée. Mais, qu'est-ce la terre? La terre, elle-même a une fin. On sème le maïs à présent, on le récolte à l'automne, on le sème de nouveau au printemps, et de nouveau on le récolte. Mais la forêt? La forêt croît difficilement (Simion Berbece).

LA TECHNIQUE DU TRAVAIL DANS LA FORÊT

Afin de décrire la façon dont on travaille dans la forêt, il faut distinguer dès le commencement *le but* de ce travail et calculer le temps de travail par une unité de mesure, qui puisse être encadrée dans les calculs comparatifs que l'on fera dans la seconde partie de cette étude.

Le travail à la forêt a pour but d'obtenir 3 sortes de matériel ligneux:

1. Bois de construction.
2. Tonnellerie.
3. Bois de chauffage.

Mais nous aurons en vue seulement le bois de construction et la tonnellerie, car la livraison du bois de chauffage n'exige pas une technique ou une préoccupation spéciale, cette dernière étant un travail annexe:

> Pour le chauffage nous allons et nous prenons par un chariot, ou deux, là où nous pouvons l'avoir le plus facilement, car on trouve assez de bois mort dans la forêt (Inf. Chirică Macovei).

Nous brûlons plutôt les bouts, les planches non travaillées et les restes de la scierie, car il en reste en quantité et sont plus faciles à prendre (Inf. Mihu Sârbu).

Bois de construction

La technique du travail pour la coupe du bois nécessaire pour la transformation en bois de construction est la suivante :

L'habitude acquise est que le départ du néréjien du village à la forêt ait lieu toujours le premier jour de la semaine : *le lundi*.

Nous partons toujours le lundi au matin de chez nous, avec le chariot et les bœufs, avec la hache, et tout, et nous arrivons à la forêt le soir (Inf. Popovici Gh.).

Arrivé à la forêt, il choisit un endroit où il se construit un asile, où il laisse le chariot et les bœufs pour se reposer, afin que le lendemain au matin il aille seul « *choisir et fabriquer les billots* ».

Le premier travail — le choix — s'accomplit « en *essayant* » les sapins et en ne retenant que ceux qui sont bons : qui ont le bois dense et uniforme, sans nœuds, non attaqué par les insectes etc.

Cet essai est une vraie destruction de la forêt, car à cause de la cognée et du décalement le sapin se dessèche debout, devient un nid pour toutes sortes d'insectes et de maladies qui envahissent la forêt, en commençant par les arbres du voisinage.

Pour trouver un arbre bon pour être coupé et transporté à la scierie, ou essaie en moyenne 3—4 autres arbres qui, à la suite de cette opération, sont perdus.

Pour obtenir un mètre cube de bois de construction, il faut couper 10—12 billots, qu'on obtient de 4—5 arbres. Additionant ceux essayés, cela signifie que la forêt subit une perte de 10 gros sapins pour 1 m^3 de bois de construction.

L'opération de la coupe des sapins s'accomplit par deux individus:

Nous nous associons par groupes de deux pour couper les sapins et faire les billots. Après avoir choisi l'arbre, nous le coupons à la scie et nous l'abattons. Nous l'écorçons et le coupons en billots de 3 ou 4 mètres, selon le besoin de la scie (Inf. Macovei Chirică).

La cime du sapin, les branches et les parties qu'on n'a pas trouvées bonnes, on les laisse dans la forêt.

En s'aidant réciproquement, les deux associés coupent en deux jours les billots nécessaires pour 2 m^3 de bois de construction, un mètre cube chacun.

A partir de ce moment, leur association cesse, parce que

nous charrions nous seuls les billots à la scie, avec les bœufs (le même).

On charrie les billots « par glissement », de la façon suivante : on enfonce dans l'une des extremités des billots un dispositif en métal nommé *cioflent*, composé de 3 anneaux et d'une « cale ».

A l'un des anneaux on attache la seconde flèche du joug, le second anneau peut tourner autour de la ligne longitudinale, pour permettre le roulement d'un côté et de l'autre du billot, et la cale est enfoncée dans l'extrémité du billot.

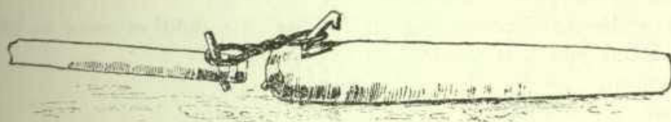


Fig. 2 — Ancienne manière de charrier le bois (vers 1800)

On attelle les bœufs qui — par l'intermédiaire de ce dispositif — trainent le billot après eux. Besogne difficile et épuisante pour les bêtes :

> Les bœufs tirent à grand'peine car le billot ne glisse pas sur le sol. Nous les arrêtons souvent pour se reposer et leur donner plus de foin quand ils charrient des billots (Inf. Gh. Popovici).

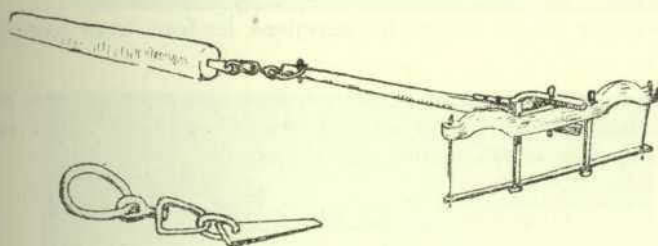


Fig. 3 — Le charriage des billots

Le charriage des billots, pour 1 m³ dure 3 jours « *car le trajet est dur* », c'est-à-dire autant que dure la coupe de ces billots.

A mesure que les billots arrivent à la scierie, ils sont coupés et transformés en bois de construction. De la scierie chacun part à sa demeure avec le bois coupé.

Parti lundi matin de chez lui, il revient samedi soir avec 1 m³ de bois de construction.

Le dimanche, il se repose et le lundi il va à la ville pour vendre le bois de construction. Il en revient le vendredi, de sorte que pour produire et vendre 1 m³ de bois de construction, un homme, avec ses bêtes, perd deux semaines.

Un autre procédé est la coupe de chaque billot à part et son charriage à la scierie, mais non comme dans l'autre cas lorsqu'il a coupé tous les billots et les a charriés ultérieurement.

Les journées perdues sont les mêmes. L'exemple suivant va illustrer la manière de procéder :

Le villageois Gheorghe Popovici, 24 ans, est parti de Nerej lundi 1 août vers la forêt de « Zârna ».

Lundi soir il est arrivé à la forêt.

Mardi il a cherché pendant toute la journée, il a choisi et coupé un billot qu'il a charrié le même jour à la scierie.

Mercredi idem.

Jeudi idem.

Vrendredi idem.

Samedi retour à Nerej.

Dimanche, 7 août, repos et préparation pour le retour à la ville.

Lundi en route vers Focşani.

Mardi idem. Le soir arrivée à Focşani.

Mercredi foire hebdomadaire à Focşani. Vente du bois de construction à un marchand juif.

Jeudi en route, retour à Nerej.

Vendredi, 12 août, idem. Dans l'après-midi ou dans la soirée, arrivée chez lui à Nerej.

Cette besogne et ces trajets les néréjiens les font toute leur vie, 4—6 fois par an :

> un tel qui n'a d'autre ressource pour vivre que celle-ci, coupe à peu près 6 semaines dans la forêt et avec 5 semaines en route, cela fait 3 mois de travail dur, pour entretenir sa famille (Inf. Ion Hurjui).

Tonnellerie

En tonnellerie les choses se ressemblent, à la seule différence que le pillage qu'on pratique dans la forêt et la perte que celle-ci éprouve sont beaucoup plus grands.

Le bois pour les douves exigeant certaines qualités, l'opération destructive de « l'essayage » des sapins est beaucoup plus amplement effectuée ; pour trouver un bon sapin, on essaie un nombre triple d'autres sapins.

> Ces essayages entament le bois. Les tonnelliers ont abîmé la forêt successivement (Inf. D-tru Drăgan).

Pour pouvoir se faire une idée de la puissance de destruction des tonneliers, nous présentons une précieuse information donnée par Dumitru Drăgan, homme âgé de 62 ans, lui-même tonnelier :

> — La forêt « Piatra Secuiului » a été réduite à rien par environ 10—20 individus, tonneliers.



Fig. 15 — On ramène les troncs d'arbres de la forêt.



Fig. 16 — On ramène les troncs d'arbres de la forêt.



Fig. 17 — Une scierie sur la Zăbala.

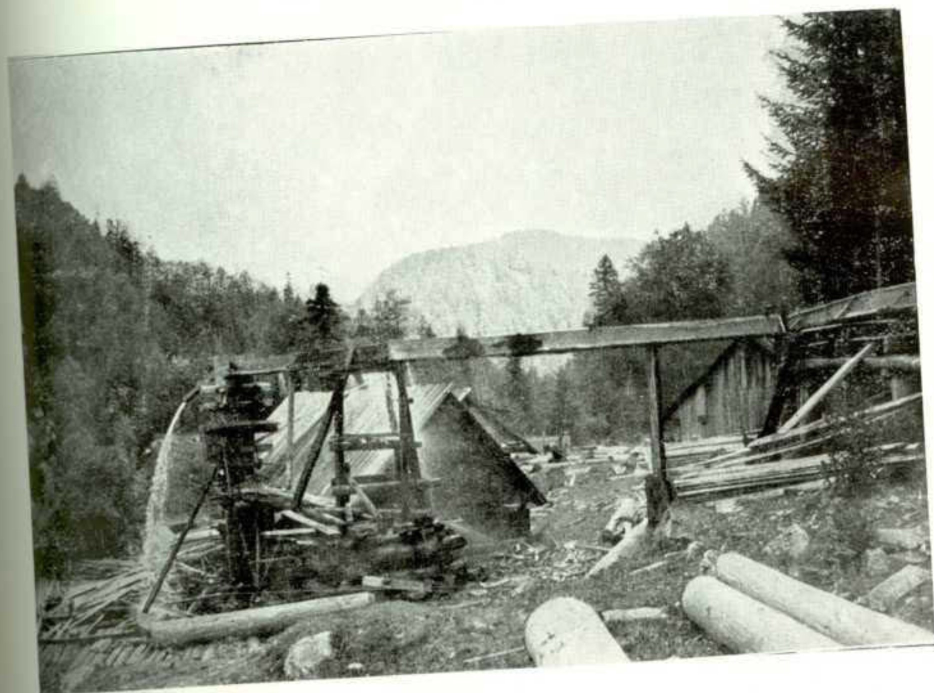


Fig. 18 — Une scierie à turbine.

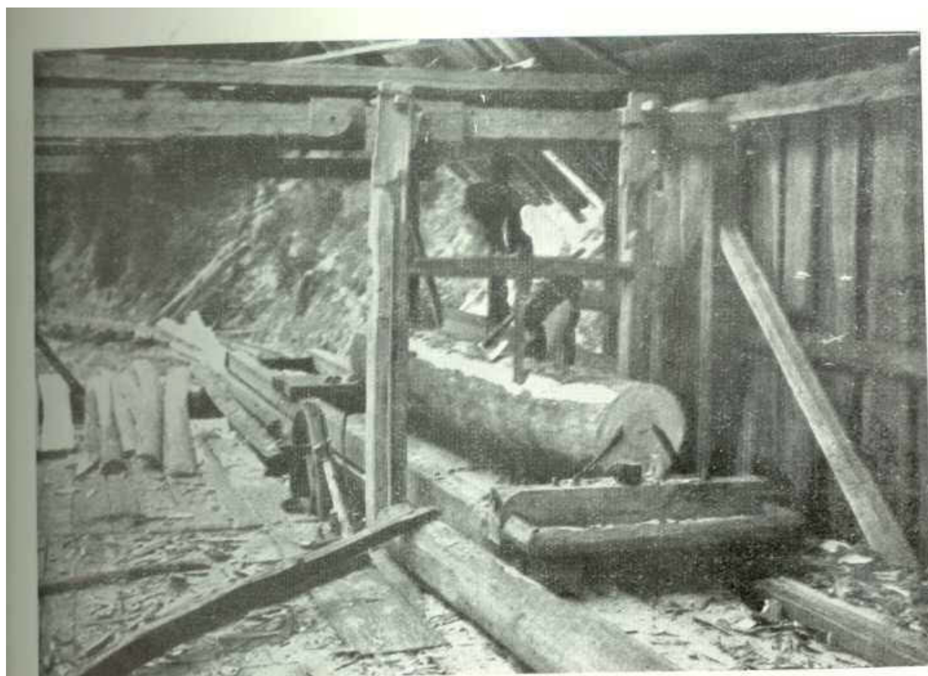


Fig. 19 — Une scierie.

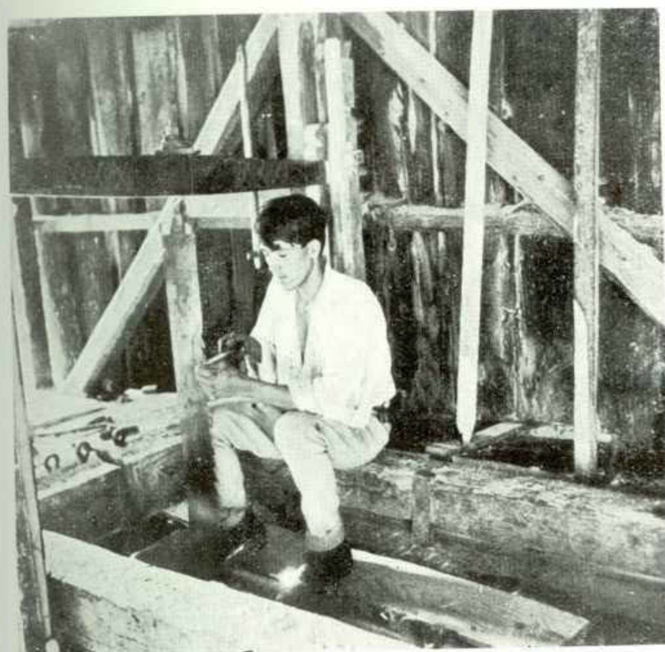


Fig. 20 — Réparation de la scierie.



Fig. 21 — Transport du bois.



Fig. 22 — A travers les routes de la Vrancea.

Le procédé de travail des tonneliers dans la forêt est le suivant:

Le départ du village avec le chariot, les bœufs et tous les outils nécessaires a lieu toujours le lundi matin.

Il arrive jusqu'au soir à la forêt, et il installe l'abri qu'il gardera tout le temps qu'il travaillera dans la forêt.

En commençant par la journée du mardi, il cherche le bois et le coupe.

Il doit y avoir deux associés, car un seul ne peut pas (Inf. D-tru Drăgan).

L'essai des sapins se fait en arrachant de leur tige des échantillons (*țăncușe*), c'est-à-dire des pièces de 15—20 cm. de longueur et de 6—8 cm. de largeur, pour voir si le sapin est bon, et si le bois a les fibres droites et se fend bien.

S'il le trouve bon, il travaille celui-là jusqu'à ce qu'il le finisse. Ensuite il passe à un autre (le même).

Si le sapin est tout à fait bon,

il peut sortir 100 tonneaux d'un seul sapin. Mais à présent il n'y a plus de bons arbres, et c'est rare que l'on puisse sortir 100 tonneaux d'un sapin (le même),

c'est-à-dire du matériel ligneux pour cent tonneaux, quantité que nous prendrons comme unité de mesure pour apprécier le travail dans la forêt pour la tonnellerie.

En moyenne, de 2—3 sapins on obtient les douves nécessaires pour 100 tonneaux. Mais pour les trouver bonnes, ou essaie 15—20 autres arbres.

Il peut arriver que

il coupe 5—6 sapins, qu'ils ne soient pas bons et alors il les laisse pourrir sur place. Deux parties d'un sapin restent dans la forêt et une partie sert à faire des douves. Ce qui n'est pas bon reste et pourrit inutilement dans la forêt (le même).

Le temps nécessaire pour l'obtention et le façonnage du matériel pour 100 tonneaux de tonnellerie, est de deux semaines révolues. Ceci parce qu'on travaille dans la forêt même les douves, les fonds et les cercles, et c'est au domicile seulement qu'on les polit et qu'on les joint.

La technique de travail est la suivante: Une fois l'arbre trouvé bon on le coupe debout, on l'abat par terre et on le raccourcit avec le « *fer* » (scie mécanique), avec l'aide d'un associé, que le tonnelier a toujours dans la forêt.

On raccourcit le bois d'après la dimension de la tonnellerie qu'il veut entreprendre: « il le raccourcit en rouets tout entier (ces menus morceaux-là s'appellent des *roate*) ».

On fend les « roate » en deux avec la cale en fer et on les écorche.

L'un écorche les « roate » de leur écorce et un autre les frappe avec la cale en fer; il frappe avec le maillet sur la cale et défait la douve. La cale est plus serrée ou plus défaite selon les besoins de confection du tonneau. Il arrange les douves en pile (D-tru Drăgan).

Après qu'il s'est assuré du nombre nécessaire de douves, il cherche un endroit abrité et il se confectionne un « hlenț », c'est-à-dire une chaise de tonnelier, plus petite que celle de son domicile, dont il ne se sert que dans la forêt.

Il l'enfonce dans une bûche et il s'assied par terre, pour « ciopli » (dégauchir) les douves avec la « cuțitoaie » (plane).

D'abord il les « învălește », c'est-à-dire il les dégauchit en dehors (le dégauchissement est maintenant définitif) et ensuite il les « *scobește* » (il les creuse), il les dégauchit à l'intérieur.

Il en résulte des *douves toutes faites.* Il les charge et les transporte à son domicile avec le chariot à bœufs.

LE RENDEMENT ET LE REVENU DU TRAVAIL DANS LA FORÊT

Pour étudier le rendement du travail dans la forêt, pour le bois de construction et la tonnellerie — les deux préoccupations des habitants de Nerej — il est nécessaire de poursuivre un plan arrangé de la manière suivante:

a) L'analyse et la totalisation des dépenses qu'on fait à partir du moment du départ à la forêt et jusqu'au retour de la ville, après qu'il a vendu sa marchandise;

b) Le revenu brut, ou le prix total obtenu pour le bois de construction ou pour les objets de tonnellerie, et trouver le revenu net, par la déduction des dépenses;

c) L'appréciation du rendement du travail ou de son revenu se fait par deux voies: d'abord par la division du revenu net par le nombre de journées de travail, afin de voir la valeur réelle du travail effectué et, en second lieu, en soustrayant du même revenu net le coût du travail, évalué d'après le prix moyen de la localité, afin de voir si — par le revenu obtenu — le travail a été ou non rétribué.

De cette manière-là nous arriverons à calculer la valeur du travail effectué pour obtenir 1 m³ de bois de construction, 100 seaux et, en fonction de ceux-ci, la valeur du travail pour une journée de besogne.

Nous concrétiserons les calculs et les conclusions par deux exemples typiques.

Gh. Popovici, la production et la vente d'un mètre cube de bois de construction: 1–13 août 1938.

Dépenses.

La valeur du foin consommé par les bêtes	85 lei
L'usure des fers (200 lei: 3 trajets)	67 »
L'amortissement du chariot	100 »
L'amortissement de la hache et de la scie mécanique	40 »
Les appointements du scieur	50 »
Dépenses pour la nourriture en route	80 »
La taxe à la barrière de la ville	40 »
Total	462 »

Revenus.

Le prix obtenu pour 1 m³ de bois de construction a été de 920 lei; le revenu net réel = *458 lei*.

L'argent effectivement dépensé rien qu'avec ce mètre cube, a été celui avec lequel il a payé le scieur, avec lequel il a acheté la nourriture en route, et enfin avec lequel il a payé la taxe, soit un total de (50+80+40) = *170 lei*.

Mais le villageois part en ville avec la certitude que le revenu net a été de (920–170=*750 lei*), avec lesquels il s'achète, d'habitude, deux sacs de maïs.

TONNELLERIE

Grigore Anton, 100 seaux travaillés en 4 semaines (2 en forêt 2 au domicile), plus 5 jours en route pour aller en ville, au total 35 jours, 18 juillet–23 septembre 1938.

Dépenses.

La valeur du foin consommé par les bêtes	228 lei
L'usure des fers (fers à cheval)	67 »
L'amortissement du chariot	100 »
L'amortissement des outils	20 »
Dépenses pour la nourriture en route	90 »
La taxe à la barrière de la ville	40 »
Total	545 lei

Revenus.

Grigore Anton a obtenu pour ces 100 seaux, la somme de 1.800 lei les ayant vendus à 18 lei la pièce.

Le revenu net réel = *1.225 lei*; le revenu net apparent = *1.700 lei*.

Etant donné le revenu net réel et le nombre des journées de travail employées pour obtenir ce revenu la situation est la suivante:

BOIS DE CONSTRUCTION

462 lei obtenus en 13 jours.

Valeur du travail: *35,50* lei par jour.

1.255 lei obtenus en 35 jours.
Valeur du travail: *35,80 lei* par jour.

Si nous calculons maintenant le travail employé, d'après le prix moyen de la localité: 40 lei la journée de travail à la cognée et 100 lei avec les bêtes, nous arrivons au résultat suivant:

BOIS DE CONSTRUCTION

5 journées de travail	× 40 =	200 lei
4 journées avec les bêtes	× 100 =	400 »
Un transport à Focşani	=	350 »
Total . .		950 lei

Comparativement aux 462 lei le revenu net, il résulte une différence en moins, de *488* lei.

TONNELLERIE

28 journées de travail	× 40 =	1.120 lei
2 journées avec les bêtes	× 100 =	200 »
Un transport à Focşani	=	350 »
Total . .		1.670 lei

Comparativement aux 1.255 lei le revenu net, il résulte une différence en moins, de *415 lei*.

Il est donc démontré que, ni dans la tonnellerie, ni dans le bois de construction, le travail du paysan n'est pas récupéré, — phénomène général d'ailleurs, — étant donné qu'il n'encaisse pas même la moitié du prix qu'il pourrait obtenir si le travail lui était payé au prix moyen de la localité.

L'INDUSTRIE DU BOIS

LES SCIERIES À EAU

L'exploitation au maximum, de la forêt commune, a donné naissance à une industrie très développée pour le façonnage du bois.

Ayant à leur disposition le ruisseau de la Zăbala, mais avec des moyens techniques primitifs, les néréjiens ont cherché à s'en servir de la manière la plus intense, et ont construit sur le long de ses deux rivages une foule de scieries, pour la fabrication du bois de construction.

Ainsi que nous avons vu à l'historique des industries de Nerej, après un certain laps de temps, une partie de ces scieries ont disparu, d'autres ont été construites, de sorte qu'aujourd'hui fonctionnent 48 scieries, que possèdent les habitants de Nerej.

La cause de la variation de leur nombre nous la trouvons dans l'ouvrage de Mr. l'ingénieur insp. sylvique, G. M. *Georgescu*, fait pour l'Institut d'enquêtes forestières :

Il y a eu 68 scieries, dont 26 fondées avant la guerre et qui sont en fonction aujourd'hui, 11 ont été abandonnées avant la guerre, 10 ont été fondées et abandonnées après la guerre, 21 ont été fondées après la guerre et fonctionnent encore aujourd'hui, au total 68 scieries ont taillé et taillent les forêts des néréjiens.

Fig. 4 — Les trois étapes de la conquête de la Zăbala par les scieries

La « Zăbala » (ruisseau) est utilisée aujourd'hui au maximum, dans le sens que tous les endroits propres à l'installation de scieries ont été occupés :

La Zăbala est toute une scierie ; on ne trouve plus de place pour en placer une seule (Inf. I. Hurjui).

En effet, il y a des scieries qui fonctionnent le long des ruisseaux latéraux. Le désir de se construire une scierie propre a poussé Radu I. Chirică et Pavel Solomon à capter Lacul Negru (le Lac Noir) et à utiliser son eau, quoique son débit soit très réduit.

A ce point de vue-là, le témoignage de Simion Tematoru, un vieillard de 80 ans, est significatif :

Quand j'ai ouvert les yeux, il n'existait pas de pareilles blagues : une scierie dans l'endroit. A présent il y a des scieries, sur tous les ruisseaux, des blagues. Il n'y a plus de bois à présent. Je n'y comprends plus rien. De ce temps-là, il n'y avait que Pavel Macovei, Ion Macovei qui avaient de ces scieries. Maintenant tous les jouvenceaux ont des scieries.

Cette situation va-t-elle durer longtemps? Il paraît que l'époque d'o des scieries décline, parce que . . .

> Le monde a commencé à quitter les scieries parce que la forêt est réduite (Inf. I. Hurjui).

Sur la plaine de la Zăbala et sur ses affluents : Monteoru, Valea Boului, etc. fonctionnent aujourd'hui 48 scieries à eau, propriétés des néréjiens.

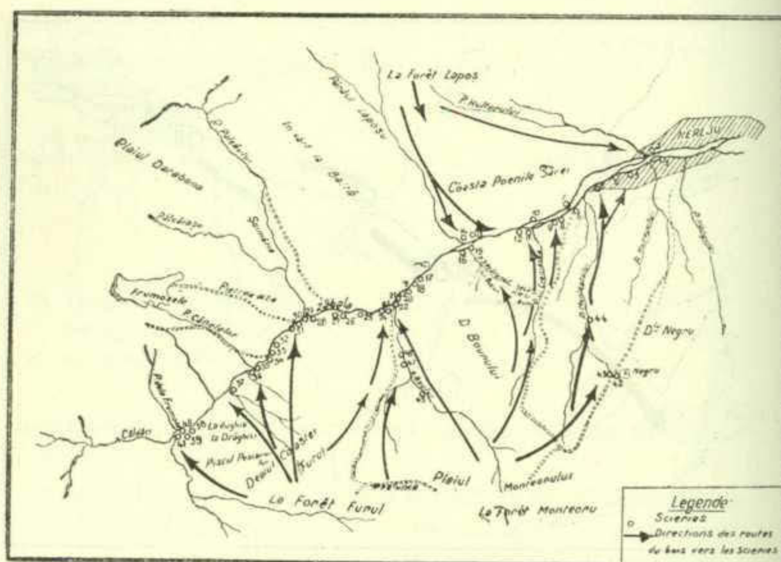


Fig. 5 — Carte des scieries de la Zăbala et leurs zones d'exploitation

Voici les noms des propriétaires :

1. Ion P. Macovei
2. Radu Crețu
3. I. Hurjui
4. I. P. Badiu
5. Macovei Chirică
6. Ion Crețu
7. V. Cofărea II
8. Ion P. Crăciun
9. Panait Crăciun
10. Constantin Neagu
11. G. Cimpoieșu
12. M. Gemănașu
13. Andron Neagu
14. Ion Rotaru
15. I. I. Badiu
16. R. S. Postolache
17. Tudor Râlea
18. I. Chivoiu
19. Nec. Gorgău
20. Sim. Borcău
21. Alex. Crâste
22. G. Bușilă
23. Pavel Lupașcu
24. I. Chirică
25. Tudor G. Negru
26. Radu S. Crețu
27. Ion Mereuță
28. Luca Ciobotaru
29. C. T. Macovei
30. Anghel Beteringhe
31. Ion P. Terțiu
32. Vasile T. Stănică
33. Ion Cepariu I
34. Ion Lupașcu
35. Nistor Antonescu
36. Const. Dănilă
37. Ion G. Negru
38. Stan Cârlioru
39. Mihai Macovei
40. Ion G. Avram
41. Toader Beteringhe
42. Radu I. Chirică
43. Pavel Terțiu
44. Pavel Solomon
45. Vasile Cofărea
46. Ștefan Ursu
47. Radu St. Crăciun
48. Pavel Burs

Le numéro d'ordre qui précède le nom de chaque propriétaire montre aussi sa place sur le terrain, d'après la carte de la page 150.

Les associations

La captation de l'eau, le creusement de l'étang et la construction d'une scierie sont un travail assez difficile, qui demande un grand effort et un grand capital initial.

Le plus souvent le paysan ne peut pas y construire une scierie tout seul et il est forcé de s'allier à un ou deux associés afin que par un effort commun ils puissent mener à bien l'affaire.

L'association ne cesse pas au moment de la mise en fonction de la scierie, mais elle continue aussi pendant son exploitation.

Ainsi, l'association d'un certain nombre de co-propriétaires d'une scierie consiste dans le travail et le capital déposé par chacun à la formation de la scierie et dans leur union pour l'exploitation et pour l'entretien de l'installation.

Quelquefois le motif de l'association est autre :

> J'ai été obligé de faire passer l'étang à travers sa propriété et il a fallu que je le prenne pour associé (Chirică Macovei).

On partage le gain de la manière suivante : chacun des associés reste un certain nombre de jours à la scierie. Ce nombre de jours est calculé en rapport avec le travail et le capital déposé par chacun lors de la construction de la scierie ; si leur travail est le même et s'ils ont déposé le même capital, le nombre de jours est égal.

Le revenu de chacun provient de la dîme qu'il perçoit pendant les jours dans lesquels il a le droit de rester à la scieirie.

Dans le tableau I (page 163) on voit le nombre des associés de chaque scierie. En groupant les scieries selon le nombre des propriétaires, nous arrivons aux résultats suivants :

31	scieries	avec	un seul propriétaire		
13	»	»	2	associés	propriétaires
3	»	»	3	»	»
1	»	»	4	»	»

Par conséquent, les 48 scieries de Nerej ont comme propriétaires 70 habitants.

Pour les 521 ménages de Nerej, enregistrés dans les rôles de la perception, le nombre de 48 scieries représente un pourcentage de 9,21%, ce qui signifie qu'une scierie revient à 10 ménages environ.

Ce calcul est très significatif et démontre très bien l'importance toute

particulière que revêt l'industrie du bois à Nerej, par rapport à d'autres occupations.

A ce point de vue, il suffit de comparer le pourcentage des propriétaires de scieries à celui des propriétaires de terrains de labour. En effet, des 521 ménages, 156 (soit 29%) ont des terrains labourables et 70 (soit 13%) ont des scieries.

On voit que le nombre des propriétaires du terrain labourable est à peine double de celui des propriétaires de scieries.

On verra ailleurs comparativement aussi le pourcentage des revenus des scieries et du terrain labourable.

Aire de coupe des scieries

L'emplacement où l'on installe une scierie est en fonction, non pas des routes d'accès de la forêt vers lui, mais de la possibilité de capter l'eau du ruisseau et de creuser l'étang nécessaire pour l'adduction de l'eau jusqu'à la roue.

On construit ultérieurement le chemin

> par les hommes du village qui coupent à la scierie. Ils voient où l'endroit est meilleur, ils coupent un arbre, ils creusent, ils cherchent où le terrain est plus dur et meilleur et c'est par là que l'on construit le chemin vers la scierie.
>
> ...Chaque scierie a son chemin dans la forêt par où arrivent les billots (Inf. Mănăilă Dănilă).

A cause de cela les scieries sont spécialisées par forêts, dans ce sens que, de chaque forêt, les billots se dirigent par le chemin le plus court vers les scieries situées à côté des forêts respectives.

Ce n'est qu'aux scieries du village que les billots arrivent de plusieurs forêts, parce que la réception du bois de construction est plus facile ici, et les billots sont transportés dans des carrioles, non pas par glissement comme dans le cas des scieries de la montagne.

Le Nerej possède trois forêts qu'il coupe: *Monteorul*, *Furul* et *Lapoşul*.

Les billots de la forêt Monteorul sont débités par les scieries du village et jusqu'à celles de la *Valea Boului*.

Les scieries de la Valea Boului jusqu'à Zârna Mică prennent leurs bois de la forêt de Furul.

Les billots de la forêt Lapoşul descendent aux scieries du village jusqu'à la plaine du Lapoş [1]).

---

[1]) Consulter la carte de la page 150.

Une scierie à eau, comme elles sont construites toutes, se compose de deux parties principales :

a) L'installation pour la captation et la canalisation de l'eau, ainsi que la roue à eau et le canal d'évacuation ;

b) Le bâtiment de la scierie, où l'on débite les billots.

En traitant la *manière de fonctionner* on verra aussi les différentes parties, grandes ou petites, d'une scierie :

CANALISATION DE L'EAU

L'on construit d'abord à travers le ruisseau un barrage — composé de grosses pierres, de planches, ronces etc. — dont le but est d'arrêter et de relever l'eau nécessaire à la scierie.

Grâce à lui, l'eau est dirigée vers *l'étang* creusé jusque près de la scierie, où elle se dirige par un canal de planches appelé « *habzău* ».

De sur le « habzău », l'eau tombe sur un canal incliné *(şchele)* que l'eau ne touche pas pour ne pas ralentir sa vitesse. Le rôle des « şchele » est seulement de défendre l'eau de l'action du vent, afin de ne pas changer sa direction.

Au bout du « habzău » et au commencement de la « şchela » il y a une planche mobile sous l'eau (*cumpăna de apă*, le niveau d'eau), qui oblige l'eau à tomber exactement au point voulu.

ROUE À EAU

L'eau tombe sur la roue à eau. Celle-ci est fixée sur un « *fus* » (axe) horizontal qui a à l'une de ses extrémités un col métallique, nommé « *bold de fer* » et à l'autre une bielle aussi métallique, « *cârja de fer* » (crosse), qui transforme le mouvement circulaire de la roue en mouvement linéaire de va-et-vient du joug.

La roue proprement dite est formée par un manchon qui contourne l'axe (*tăvălug de lemn*, cilindre en bois) séparé par l'emplacement des coupes.

Les coupes sont au nombre de 13, « superposées l'une à l'autre » et fixées par des *clous de bois* parallèles à l'axe de la roue.

Dans les scieries où la chute d'eau est plus importante, plus grande que 4 m. la roue à eau a la circonférence plus petite, et le torrent plus mince.

TRANSMISSION DE LA FORCE

En partant de la crosse de fer de l'axe, le mouvement de la roue est transmis en haut à la manivelle *(tânjala)* qui est située verticalement et est reliée à la crosse par deux articulations en bois, appelées « *zăvoare* » (verrous).

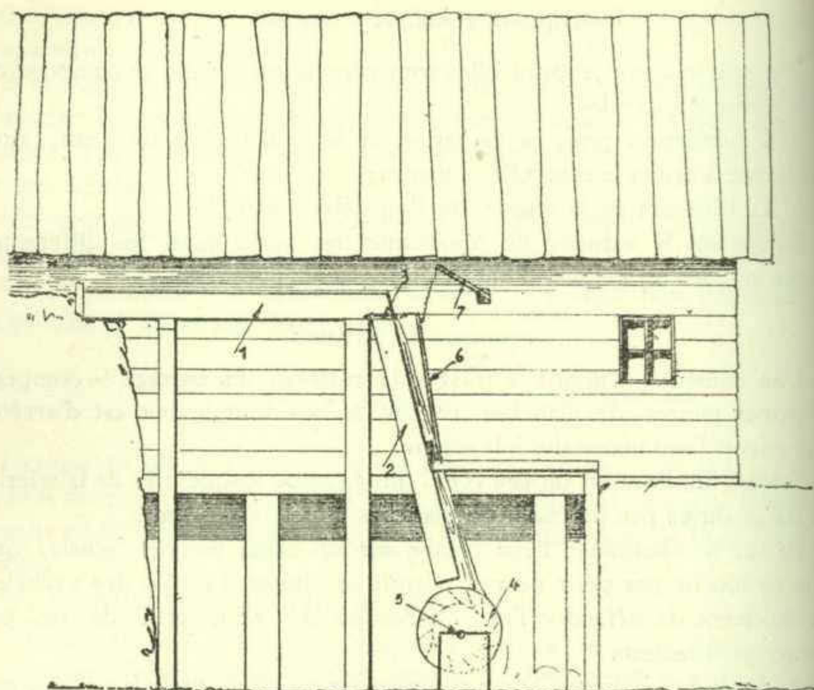


Fig. 6 — Canalisation de l'eau

DÉNOMINATION DES PIÈCES MENTIONNÉES DANS LES FIGURES 6 — 9

1. Habzăul (canal en planche).
2. Schelele (canal incliné).
3. Cumpăna de apă (niveau d'eau).
4. Roata de apă (roue à eau).
5. Boldul de fer (collier métalique).
6. Staghila (vanne, barrage).
7. Prăjina (perche).
8. Cârja de fer (crosse en fer).
9. Jugul (joug).
10. Tăvalugul de lemn cu cupele (rouleau en bois avec coupes).
11. Tânjala (manivelle).
12. Zăvoarele (articulations en bois).
13. Pânza de ferestreu (bande de scie).
14. Lagărul (collier).
15. Resteele (chevilles).
16. Crucile (croisillons).
17. Scoicile (rigoles en bois).
18. Coada pânzei de jos (manche de scie inférieure).
19. Coada pânzei de sus (manche de scie supérieure).
20. Şurupul de strângere (vis de serrage).
21. Căruţul (chariot).
22. Dravele.
23. Osiile sau crucile căruţului (axes ou croisillons du chariot).
24. Roţile de lemn ale căruţului (roues en bois du chariot).
25. Drumurile (chemins).
26. Masa dinainte a căruţului (table avant du chariot).
27. Masa dinapoi a căruţului (table arrière du chariot).
28. Ochiurile (anneaux).
29. Cârligele (crochets).
30. Periuţa (coussinet).
31. Lanţul (chaîne).
32. Grindeiul (axe de la roue).
33. Roata cu şină dinţată (roue à rail denté).
34. Grindeiul grăunţar (axe de la roue dentée).
35. Limba (prolongement de l'axe).
36. Coada gripcăi (manche du racloir).
37. Gripca (racloir).
38. Greutatea cu sfoară (poids avec fil).
39. Grăunţarul (roue dentée).
40. Cuele de lemn (clous en bois).
41. Prelungirea mesei dinapoi (prolongement de la table arrière).

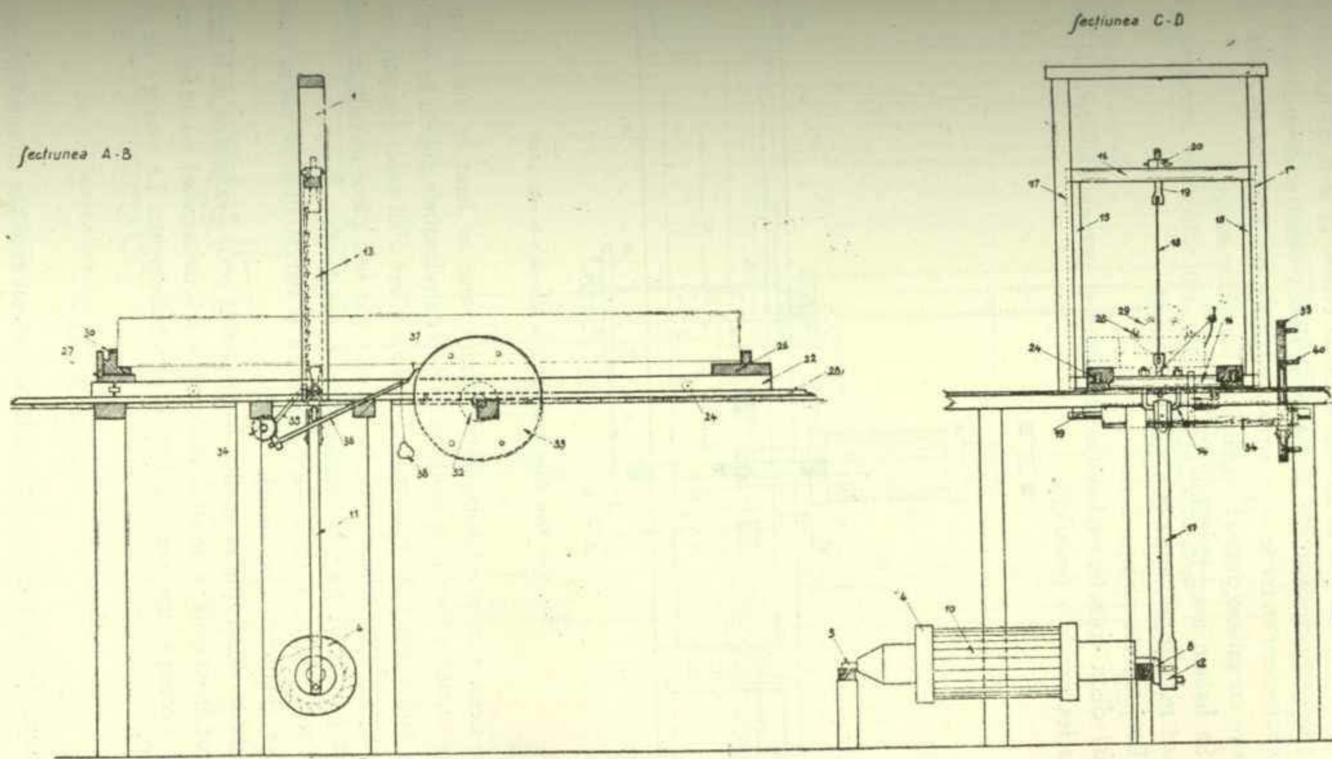


Fig. 7 — Vue en section d'une scierie (voir la légende à la page 154)

La manivelle fait la liaison entre la crosse et le joug. Jusqu'ici toutes les pièces (inclusivement la manivelle) sont construites en bois de hêtre. Plus rarement en frêne ou en orme. « *Jugul* » (le joug) est un cadre rectangulaire au milieu duquel est fixée la bande de sciage.

Sa liaison avec la manivelle est faite par une autre articulation, cette fois-ci métallique, appelée « *lagăr* » (collier).

Le joug est composé de :

a) deux « *resteire* » (chevilles) latérales et perpendiculaires, qui glissent dans les « *scoici* » (moules).

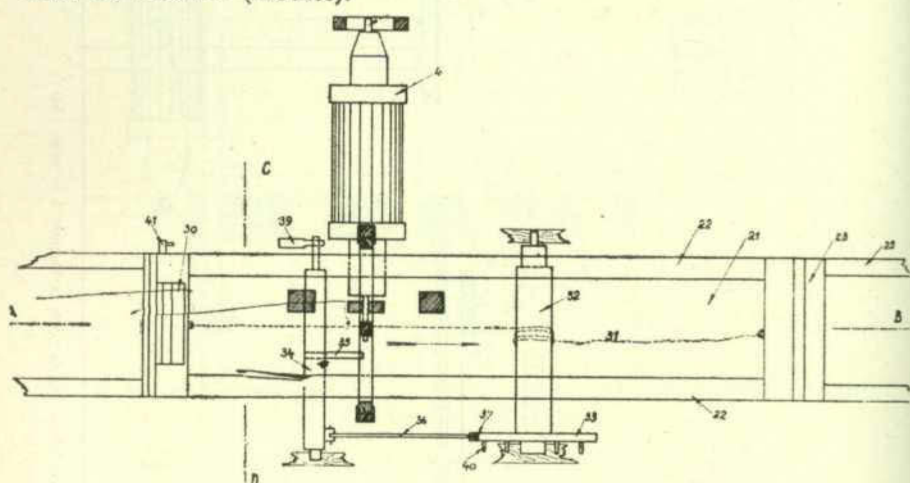


Fig. 8 — Plan d'une scierie (voir la légende à la page 154)

b) deux « *cruci* » (croix) horizontales, une en haut et une en bas.

Les « *scoici* » sont deux couloirs en bois dans lesquels glissent les chevilles.

Le collier est relié à la croix d'en bas. C'est d'ici aussi que part vers le haut la *bande de sciage*, fixée à la croix par une pièce métallique appelée « *coada pânzei de jos* » (le manche de la bande d'en bas).

« *Crucea de sus* » (la croix du haut) a la bande attachée par sa « *coada de sus* » (manche d'en haut).

C'est ici aussi que se trouve le dispositif pour l'extension de la bande, qui peut être ou un « *şurub de strângere* » (vis de serrage), ou un fer courbé, appelé « *cocaş* », qui tend la bande par battements. Le « cocaş » est plus répandu.

FIXAGE DU BILLOT

« *Butucul* » (le billot) qu'on doit couper est fixé sur un cadre rectangulaire appelé « *căruţ* » (chariot).

Le chariot a une longueur de 5 à 7 m. et se compose des pièces suivantes :
a) deux « *dravele* », pièces longitudinales et latérales ;



Fig. 9 — Système de transmission des forces (voir la légende à la page 154

b) deux « *osii* » (axes) ou « *crucile căruțului* » (les croix du chariot), pièces transversales.

« Dravelele » sont pourvues de roues en bois, enfoncées dans leur épaisseur. Ces roues voyagent sur deux « *drumuri* » (chemins) parallèles. Les chemins sont en bois (dans la plupart des scieries) ou en fer.

Sur le chariot il y a deux petites plates-formes sur lesquelles on place les extrémités du billot, appelées « *mese* » (tables).

« Masa » (la table) de l'arrière est fixe; celle de devant est mobile le long des « dravele », d'après la longueur du billot.

Sur ces tables sont fixés par 4—5 « *ochiuri* » (anneaux) auxquels on attache « *cârligele* » (les crochets) qui saisissent le billot et le maintiennent solidement.

La table de l'arrière a un « *perinuță* » (petit coussin) en bois sur lequel on place le billot. Ce petit coussin se meut à droite et à gauche pour que le billot puisse venir en face de la bande.

MOUVEMENT DU CHARIOT

Pendant le travail le chariot avance lentement vers la bande de la scie en poussant le billot afin qu'il soit coupé.

Il est tiré par le « *lanț* » (chaîne). La chaîne tire le chariot en s'enveloppant autour d'un axe horizontal et perpendiculaire sur la direction de marche du chariot, appelé « *grindei* » (axe). Le « grindei » est mis en mouvement par la « *roata cu șină dințată* » (roue dentée) qui est fixée à l'une de ses extrémités.

La roue dentée, à son tour, est mise en mouvement de la manière suivante : de l'autre côté du joug et parallèlement à l'axe de la roue dentée, se trouve un autre axe appelé aussi « *grăunțar* » (axe) qui a vers le joug un prolongement appelé « *limbă* ».

Lorsque le joug, dans son mouvement de va-et-vient, s'élève vers le haut, frappe avec la croix du bas cette « limbă » (prolongement de l'axe).

Le choc est transmis au « grindei-grăunțar », qui est muni à une extrémité d'un autre prolongement *(coada gripcăi)* le manche du racloir. Le manche du racloir se termine par une pièce large en métal dénommée « *gripca* » (racloir).

Ce racloir en mouvement continu, pousse la roue avec l'aide des dents du rail.

La « limba » ainsi que la « gripca » sont ramenées en place par un bois recourbé en arc (*covergă*), ou par un poids qui pend, attaché à une ficelle.

On peut accélérer le mouvement du chariot (au cas où le matériel à couper est plus mince), par un dispositif dénommé « *grăunțar* ».

Il se compose de deux pièces en bois, formant un levier, qui descend la « limba » avec son « grindei » (axe) afin d'être plus violemment cognée par le joug et par la suite pour transmettre aussi à la « gripca » (racloir) un mouvement plus accéléré.

Après que le billot a été coupé, le chariot peut être ramené de deux manières : *a)* à l'aide de l'eau ; *b)* avec le pied.

A l'aide de l'eau. « Grindeiul » (l'axe) qui porte la roue dentée a de son côté opposé, du côté de l'eau, une autre roue plus petite, à coupes. Grâce à cette roue, l'axe tourne en sens contraire de l'eau qu'on fait tomber sur lui.

Avec le pied. Sur la roue pourvue du rail sont fixés des « *clous* » en bois. On relève le racloir et on pousse la roue avec le pied, dans le sens contraire. C'est le système le plus répandu.

DÉPART ET ARRÊT DE L'EAU

A l'extrémité du « habzău » (canal en planches), se trouve un couvercle en bois, appelé « *staghilă* » (vanne).

La « staghilă » ne laisse pas l'eau tomber sur la roue, et lui imprime une autre direction.

Lorsque la perche est laissée en liberté, la vanne ferme la marche de l'eau.

Son départ se fait en tirant la perche : la vanne est mise de côté et l'eau tombe sur les coupes de la roue.

Le travailleur, après avoir tiré la perche, l'attache facilement à un clou en bois, qui passe par une « *bortă* » (trou) dans la rigole en bois.

Donc, à ce clou, qui est mobile par ce trou de la rigole en bois, est fixée la perche de la vanne à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre extrémité est passée dans le côté opposé de la rigole.

Lorsque la coupe du billot est terminée et que la table arrière du chariot est arrivée près de la rigole en bois, un prolongement latéral de la table touche et pousse le clou mobile qui laisse la perche libre et pousse automatiquement la vanne.

SCIES À « DUBĂ » (COURONNE

Sur les ruisseaux latéraux, où le débit d'eau qui approvisionne la scierie est pauvre, et l'emplacement est haut, on construit des scieries « *cu dubă* » (à couronne).

Leur nombre, par comparaison à celles à roue, est beaucoup moindre ; des 48 scieries, il n'y en a que 5 à couronne.

La « dubă » est une construction parallélépipédique, en planches et poutres jointes aux coins, où l'eau vient se rassembler, amenée par l'étang ou le canal en planches (habzău), et ayant le rôle de réservoir d'eau.

Elle remplace donc le plan incliné des « schele » (canaux inclinés). Dans la partie du bas la « dubă » a une ouverture par où on laisse tomber l'eau en torrent étroit sur la roue.

Le rouleau de la roue est plus court, et les coupes sont remplacées par des palettes posées en rayons par rapport à l'axe longitudinal de la roue.

La transmission de la force au joug et le reste des dispositifs sont identiques à ceux des scieries à roue.

Les scieries à couronne fonctionnent très irrégulièrement, à cause du débit inconstant et réduit d'eau. On attend d'abord que la «dubă» soit pleine d'eau et ce n'est qu'alors qu'on la fait partir.

TRANSFORMATIONS TECHNIQUES DANS LE TEMPS

Depuis leur construction et jusqu'à présent, les scieries ont subi peu de transformations.

Comme plan général et comme systèmes et dispositifs de transmission de force, les anciennes scieries ne diffèrent de celles d'aujourd'hui que dans les parties suivantes: *a)* La lame de la scie; *b)* La chaîne; *c)* La roue à eau.

La lame de la scie. Auparavant on n'achetait pas la lame de la scie dans le commerce comme aujourd'hui, mais elle était fabriquée par les forgerons locaux étant de fer aplati à coups de marteau.

« Jusqu'à il y a 60 ans on faisait les lames à scier dans le village » (Inf. Ion Crețu).

Le propriétaire de la scierie achetait une « *blană de fer* » (lame mince) qu'il jugeait bonne et la confiait au forgeron pour la lui aplatir.

Son polissage s'effectuait de la manière suivante: on mettait cette lame mince de fer dans le joug de la scie, on faisait partir l'eau et on laissait la planche se frotter entre deux pierres placées sur ses deux côtés.

Les pierres étaient des morceaux d'ardoise, larges de 30—35 cm., cueillies dans le « gravier » et liées sur une table en planches.

Cette table en planches était susceptible de se relever ou s'abaisser à volonté, afin que la lame puisse être aiguisée également de haut en bas.

Après un temps, on polissait la lame et on lui donnait l'épaisseur nécessaire.

Ensuite le forgeron taillait les dents au ciseau ou au burin.

La chaîne (lanțul) n'a pas toujours existé. Il y avait à sa place « *măselarul* » (le porteur de dents) qu'on trouve encore aujourd'hui dans quelques scieries et qui sert à faire mouvoir le chariot vers la bande de sciage.

La chaîne en fer est remplacée par une pièce de bois de la même longueur que le chariot, placée sur son milieu et sa longueur.

Cette pièce de bois a à sa partie inférieure des « *clous* » courts en bois — (dents),—«*măsele*» placés de 10 cm. en 10 cm. sur toute sa longueur. Cette pièce à dents s'apelle « *măselar* ».

L'axe autour duquel aurait dû s'enrouler la chaîne a au milieu une enflure comme un « *prâsnel* » (rouleau), pourvue de dents en bois dénommés « *sucitori* » (tourneurs) qui s'emboîtent dans les dents du « măselar » (porteur de dents).

La roue à rail, mise en mouvement par le même dispositif, fait tourner l'axe avec le rouleau.

Les « tourneurs » saisissent les dents du « măselar », les poussent continuellement en avant et avec elles le « măselar » et le chariot tout entier *La roue à eau* ne se composait pas d'une seule pièce en bois (un seul rouleau) comme aujourd'hui, mais de trois parties: 2 moitiés longitudinales de rouleau et l'axe principal.

Les moitiés de rouleau étaient placées l'une en face de l'autre sur l'axe et réunies par des cercles de fer. Dans ces rouleaux on creusait les coupes (gobelets).

MATÉRIEL FAÇONNÉ

Les scieries mécaniques à eau de Nerej, quoique assez rudimentaires au point de vue de la construction et des dispositifs de transmission de force, peuvent façonner toutes les sortes de bois de construction exigées par le commerce du bois.

Ainsi d'un billot de sapin on obtient:

1. *Lătunoii*, c'est-à-dire la portion ronde (arrondie) du billot, la partie avec l'écorce qu'on abandonne.

2. *Marginile*, les portions de sous les « lătunoi » qu'on coupe pour donner au billot une forme géometrique régulière.

3. *Materialul fasonat*, le matériel façonné, qui peut être de plusieurs espèces:

a) *Dulachi groşi*, planches d'une épaisseur dépassant 2 cm.;

b) *Grinzi*, d'une épaisseur qui dépasse 7 cm/5 cm., c'est-à-dire ayant les dimensions 9/10, 10/12 etc.;

c) *Rigle*, bois de construction d'une épaisseur jusqu'à 7/5 cm.;

d) *Scânduri* (planches) d'une dimension de 14 cm/1,5 cm. La scie ne peut pas couper « *mărunţele* » (şipci), de règles toutes minces.

Les différentes dimensions de coupe se mesurent sur le billot avec un dispositif spécial appelé « *măsură* » (mesure).

Sa construction est très simple: une planchette de 30 à 35 cm. de longueur et 4 cm. de largeur, entaillée sur trois de ses côtés.

Ces entailles, marquées par un chiffre, représentent le nombre de centimètres de longueur.

Capacité de travail des scieries

En analysant les données recueillies dans les 10 scieries visitées, on constate que la production maxima de bois de construction d'une scierie est de 1 m^3 par jour.

Cette production réduite est causée par l'etat primitif de l'installation, du débit réduit de l'eau et des pertes exagérées que souffre la force motrice de l'eau jusqu'à ce qu'elle se transforme en travail utile de la bande de scie.

En effet, les articulations en bois, le frottement élevé du joug dans les rigoles en bois et le graissage insuffisant, sont cause que la force initiale de l'eau est réduite de beaucoup.

La bande de sciage ne coupe le bois que dans son mouvement de descente; les comptes faits dans les 10 scieries ont fourni une moyenne de 200 descentes du joug par minute, nombre assez petit pour une installation mécanique.

La quantité de 1 m^3 de bois de construction coupé n'est atteinte que les jours où elle fonctionne sans interruption du matin au soir, ce qui représente un total de 48 m^3 de bois de construction qui devraient être coupés par jour par toutes les scieries de Nerej.

A la suite des investigations faites on constate que, quoique cette quantité ne soit pas souvent atteinte, pourtant, dans les périodes de travail on coupe environ 0,90—0,92 m^3 de bois de construction ce qui signifie que les scieries atteignent le pourcentage de 90—92% de la capacité maximum de travail par jour ou 43,2 m^3.

En faisant les mêmes calculs pour une année entière, nous déduisons que les 48 scieries pourraient produire $48 \times 356 = 17.520\ m^3$ de bois de construction dans le cas de leur utilisation maxima; ou, dans le cas du pourcentage moyen de 90%: $43{,}2 \times 365 = 15.768\ m^3$.

Mais la réalité est autre. Les scieries ne fonctionnent pas toute l'année, mais sont obligées d'interrompre leur activité.

Les interruptions sont causées par:

1. La glace qui pendant l'hiver intercepte l'alimentation en eau de la scierie. Celles qui ont un emplacement étroit et sont placées dans un endroit abrité fonctionnent aussi pendant l'hiver.

2. Les travaux agricoles plus importants qui ne souffrent pas d'ajournement et qui appellent tous les hommes au travail: les labourages du printemps, la coupe et la récolte du maïs.

3. L'impossibilité pour les bêtes de charrier des billots.

En avril les scieries ne marchent pas, parce que le monde est occupé avec la charrue, les réparations; les bêtes sont maigres parce qu'il y a peu de nourriture. Ils commencent la coupe au mois de mai, lorsque les bêtes trouvent assez de foin et peuvent charrier des billots (Inf. Chirica Macovei).

4. Les grandes eaux qui abîment l'étang et qui interrompent l'activité de la scierie jusqu'à la réparation.

On voit dans le tableau suivant le nombre de jours de travail de chaque scierie et le total du matériel travaillé par elles pendant l'année 1937 :

Tableau I — Production des scieries de Nerej en 1937

No. courant	Nom et prénom du propriétaire	Nombre des associés	Nombre des mois de fonctionnement	Quantité de matériel coupé (m³)	No. courant	Nom et prénom du propriétaire	Nombre des associés	Nombre des mois de fonctionnement	Quantité de matériel coupé
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Total . . .	70	302	6.665					
1	Toader Neagu . . .	1	6	130	25	Radu Crețu . . .	1	6	120
2	Toader Beteringhe .	1	6	130	26	Ion Mereuță . . .	1	10	230
3	Ion P. Macovei . .	1	11	280	27	Luca Ciubotaru . .	2	8	170
4	Radu Crețu . . .	1	11	250	28	C. T. Macovei . .	1	6	130
5	Ion Hurjui	1	4	80	29	Anghel Beteringhe .	1	7	145
6	Ion P. Badiu . . .	2	11	250	30	Ion P. Terțiu . . .	1	5	120
7	Macovei Chirca . .	2	5	125	31	Vasile Cofărea . .	1	5	120
8	Ion V. Vrețu . . .	3	6	130	32	Ion Cepariu . . .	2	5	120
9	Vasile Cofărea . .	1	6	130	33	Ion Lupașcu . . .	1	7	145
10	Const. Al. Neagu .	1	6	130	34	N. Antonescu . .	1	6	130
11	Gh. Cimpoieșu . .	3	10	230	35	C. Dănilă	2	6	130
12	Macovei Gemănașu	2	11	250	36	Ion G. Negru . .	4	7	145
13	Andron Neagu . .	2	6	130	37	Stan Cârlioru . . .	2	6	130
14	Ion S. Badiu . . .	1	6	125	38	Mih. Macovei . .	1	6	130
15	Radu Postolache .	1	6	130	39	Ion G. Avram . .	2	6	130
16	Ion Chivoiu . . .	1	5	120	40	Ion Ceparu . . .	1	5	120
17	T. Râlea	1	6	150	41	Neculai Dudu . .	1	5	120
18	Nic. Gorgău . . .	1	6	140	42	Pavel Burs	2	5	120
19	Vasile Crețu . . .	2	5	110	43	Radu Crăciun . .	1	4	80
20	N. Berlece	2	6	130	44	Vasile Cofărea . .	1	4	80
21	Pavel Lupașcu . .	1	7	145	45	Ștefan Ursu . . .	1	4	80
22	Pavel Coman . . .	3	7	145	46	Pavel Terțiu . . .	1	4	80
23	Ion Chirică	2	7	145	47	Pavel Solomon . .	1	4	80
24	Toader Negru . . .	1	7	145	48	Radu Chirica . .	1	4	80

Les 48 scieries ont coupé dans l'intervalle de 1937 un total réel de 6665 m³ de bois de construction, qui signifie (en tenant compte de la mo-

yenne de 600 lei le mètre cube) une valeur totale de 3.999.000 lei ou en chiffre rond 4.000.000 lei.

Pour obtenir cette quantité de bois de construction, on coupe un volume beaucoup plus grand de sapins. La différence représente une perte importante pour l'avoir de tous.

Son calcul est plus difficile à faire, et les données que l'on obtiendrait par ce calcul ont une assez grande approximation.

En effet, on coupe la forêt d'une manière sauvage, chacun coupe à son idée et sans aucune prévoyance pour l'avenir.

Dans le compte-rendu forestier sur la commune de Nerej, rédigé par Mr. l'ingénieur inspecteur M. G. *Georgescu* pour l'institut d'Investigations Forestières, nous trouvons le passage suivant.

> Les dernières coupes sont désastreuses. On distingue parfaitement que l'ancienneté des tiges croît avec le diamètre des arbres, c'est-à-dire que l'on a commencé par les gros arbres (50—70 cm.), pour arriver aujourd'hui à ceux de 20 à 25 cm.

La coupe se fait *à partir de 2 à 2,50 m. de hauteur* fait qu'ils justifient par l'abondance de la neige. L'explication en est que dans la bonne portion on trouve de la pourriture, et pour trouver la hauteur de la coupe, on fait des essais qui sont visibles aujourd'hui encore sur les tiges.

Nous ne parlons plus du nombre, du très grand nombre d'*arbres essayés* et abandonnés sur place, n'ayant pas plu au néréjien.

On trouve de bons arbres, et nous ne trouvons pas d'autre explication que celle d'une distraction ou d'une méchanceté.

Actuellement on ne trouve plus d'arbres de grandes dimensions, et on trouve pourtant des gens qui ont besoin de petites dimensions aussi.

A la suite de ces coupes il est resté des éclaircies, en majorité sans semailles, où l'on attend la repousse.

Plus nous avançons dans la forêt, plus nous voyons apparaître de temps à autre un sapin imposant qui attend son tour: « il n'a pas encore été remarqué, mais il n'échappera pas ».

D'un sapin trouvé bon, on coupe une portion de la partie inférieure de la tige, les branches et le faîte « noduros » (noueux), et on le laisse sur place.

On retire l'écorce, on l'ouvre en 3—4 pièces de 4 m. longueur et on les transporte à la scierie.

> Il reste environ un quart du sapin sur place et on charrie les trois quarts à la scierie quand ils sont bons (Inf. I. P. Badiu).

Par conséquent il y a là une première perte du volume initial de la forêt.

A part cela, il nous faut calculer, la perte qui résulte des sapins trouvés impropres et laissés sur place, de ceux attaqués par les insectes ou la

pourriture causée par la putréfaction des sapins abattus, et des restes abandonnés dans la forêt à cause des coupes que l'on fait pour créer les chemins d'accès, etc. ce qui totalise en plus une perte, calculée avec assez d'approximation, de 25%.

Donc, si à la quantité de 6665 m^3 de bois de construction façonné, on additionne un pourcentage de 50%, on obtient un chiffre rond de 10.000 m^3, volume de bois qu'on détruit de la forêt pendant une année d'une valeur totale de *6.000.000 lei*.

Calcul du bénéfice des scieries

Quelques exemples éclairciront la nature des dépenses exigées par une scierie durant l'espace d'une année (1937):

Exemple I. Scierie Macovei Gemănaşu

(A fonctionné 11 mois; production 250 m^3; n'a pas de scieur)

Bande de scie	1.200 lei
Limes à aiguiser: 22 pièces × 100 lei	2.200 »
Graisse (suif): 8 kgr. × 40 lei	320 »
Rail de la roue	100 »
Encoupement de la roue	400 »
Entretien de l'étang	1.500 »
Diverses réparations	1.000 »
Impôts	2.200 »
Amortissement et intérêt du capital	400 »
Total . .	9.320 lei

Exemple II. Scierie Chirica Macovei

(A fonctionné 5 mois; production 125 m^3; possède un scieur)

Bande de scie	600 lei
Limes à aiguiser: 10 × 100 lei	1.000 »
Rail de la roue	50 »
Encoupement de la roue	200 »
Graisse (suif) 4 kgr. × 40 lei	160 »
Diverses réparations	500 »
Entretien de l'étang	1.500 »
Appointements du scieur	6.250 »
Nourriture du scieur 50 lei × 125 m^2	2.250 »
Impôts 15 lei × 150 jours	2.200 »
Amortissement et intérêt du capital	200 »
Total . . .	14.910 lei

Exemple III. Scierie Gh. Cimpoieşu

A fonctionné 10 mois; production 230 m³; a un scieur payé par les hommes. Le propriétaire ne lui donne que l'entretien (logement et nourriture) et ne lui paie que pour la partie qui lui revient de la dîme.

Bande de scie	1.000 lei
Limes à aiguiser (20 pièces × 100 lei)	2.000 »
Graisse (suif) 7 kg. × 40 lei	280 »
Rail de la roue	100 »
Encoupement de la roue	400 »
Entretien de l'étang	1.500 »
Diverses réparations	900 »
Impôts	2.200 »
Amortissements et intérêts du capital	400 »
Appointements du scieur: 76,66 m³ × 50	3.833 »
Nourriture du scieur	4.500 »
Total	17.113 lei

ANALYSE DES DÉPENSES

La bande de scie. S'achète dans le commerce. Elle coûte 600 lei et dure, si un accident ne vient pas la rompre, environ 5 à 6 mois de travail. Dans le premier exemple on s'est servi d'une bande; dans le second de deux bandes.

Les limes à aiguiser. On aiguise la bande de scie 2 à 3 fois par jour. Une lime à aiguiser dure, pendant le travail, 2 semaines.

Le rail de la roue est un rail métallique qui enveloppe « la roue à rail ». A sa partie extérieure il est pourvu de dents qui servent au mouvement du chariot par leur poussée imprimée par le racloir. A cause du frottement continu contre le racloir, les dents du rail s'émoussent et il faut alors refaire ou remplacer la pièce entière.

Elle coûte 200 lei et dure en moyenne 4 ans, ce qui revient à 50 lei par an.

L'encoupement de la roue est un travail qu'on fait après 2 ou 3 mois de fonctionnement et qui coûte chaque fois 100 lei.

L'entretien de l'étang. L'étang est un canal creusé dans le sol par où l'on fait venir l'eau du ruisseau à la scierie. Tous les ans, surtout au printemps lors des grandes « *ghiituri* » (crues) l'étang s'abîme, les rivages s'écroulent, l'eau inonde.

Sa réparation est exécutée par le propriétaire de la scierie, qui paie les hommes à la journée.

Outre cela, l'étang doit être entretenu même dans les temps normaux quand les eaux sont tranquilles, parce qu'il s'embourbe (« nomoleşte »).

Le coût annuel de l'entretien de l'étang varie d'après sa longueur, et d'après sa situation par rapport au cours principal du ruisseau ; s'il est situé dans un endroit exposé aux détériorations, et s'il a une grande longueur, le coût de l'entretien s'élève à 2500—3000 lei, ou s'il est court, avec « *prundul ridicat* » le sable relevé et si le ruisseau ne l'abîme pas (cas plus rare) cette dépense est diminuée jusqu'à 500 lei annuellement.

La moyenne générale donne une somme de 1500 lei annuellement.

Les diverses réparations exigées dans le courant d'une année consistent dans la réparation des pièces les plus exposées aux dégâts : « *Cârja metalică* », la crosse métallique, qui dure de 3 à 4 ans et coûte 400 lei, *scoabele* (les crochets d'assemblage) qui se cassent et doivent être remplacés, « *lagărele* » (les colliers) et « *boldurile de fer* » (les colliers métalliques) etc.

Pour les 10 scieries analysées, la moyenne des dépenses y compris les *réparations diverses*, est de 800 lei pour 10 à 11 mois de travail.

Le graissage. On ne graisse pas les pièces métalliques, car — étant toutes situées dans la partie inférieure de la scierie, sous le niveau du canal, — elles sont mouillées en abondance par l'eau qui est amenée au-dessus d'elles par de petites dérivations (rigoles en bois).

La graisse n'est nécessaire qu'aux pièces en bois qui se frottent entre elles, surtout aux *scoici* (rigoles en bois). Le graissage s'effectue avec du *seu* (suif).

La quantité employée est de 0,75—1 kg. par mois (40 lei le kilo).

Le scieur est un homme engagé par le propriétaire de la scierie et qui a les attributions suivantes : *a)* il conduit techniquement l'installation entière ; *b)* fait toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement ; *c)* aiguise la bande de scie ; *d)* place les billots pour la coupe ; *e)* mesure les dimensions du matériel qui doit être coupé etc.

Tous les scieurs (18) interrogés, ont répondu qu'ils ont appris le métier par les autres, ayant grandi auprès des scieries.

Pour sa fonction le scieur reçoit une somme fixe par chaque mètre cube coupé. Cette somme varie avec le prix du bois :

> Elle était de 40 lei, elle s'est élevée à 50 lei par mètre, parce que le bois aussi a renchéri (Inf. Vasile Cofărea).

A part cette paie le scieur reçoit aussi l'entretien : (logement et nourriture).

Il y a des propriétaires qui ont un scieur (Exemple I) ; d'autres n'en ont pas, et c'est le propriétaire ou même l'un des associés qui font cette besogne (Exemple II).

Le scieur est payé par le propriétaire, aux scieries proches du village, ou à celles voisines de la forêt, où . . .

> les billots sont grands, l'homme fait deux transports (Inf. Gh. Cimpoieşu).

Aux scieries « moyennes » — du ruisseau Monteoru, jusqu'à la Valea Boului — le scieur est payé par l'homme qui coupe, parce que

> les billots sont petits et cela ne convient pas au propriétaire (Inf. le même).

Dans ce cas le propriétaire paie le scieur pour la part de dîme qui lui revient. Par exemple: Un homme porte à la coupe 1,5 m^3 de billots. Il donne la dîme au propriétaire 0,5 m^3, et il lui reste 1 m^3, pour lequel il paye au scieur 50 lei. Le propriétaire lui paye aussi 25 lei pour les 0,5 m^3 coupés.

Pour toutes les scieries, c'est le propriétaire qui procure la nourriture et cela lui revient de 15 à 20 lei par jour.

Au cas où c'est le propriétaire même qui fait l'office de scieur, il reçoit, outre la dîme qui lui revient de droit, les 50 lei pour la coupe de chaque mètre cube.

Impôts. Chaque scierie est inscrite dans les registres de la perception avec un impôt fixe de 1800 lei par an, dans les registres de la mairie (pour la firme) avec 200 lei et pour le régime des eaux: 200 lei. Par conséquent, impôts en valeur totale de 2200 lei.

Amortissement et intérêt du capital. Les dépenses faites pour la construction et l'installation d'une scierie s'élèvent à une somme qui varie entre 8.000—20.000 lei; de laquelle 75% pour le creusement de l'étang:

> Le canal coûte davantage, car il y a beaucoup de travail pour la tranchée qu'on doit payer (Inf. P. Crăciun).

La construction proprement dite, « le bâti de la scierie », est fait en bois exclusivement (le plus souvent en « lătunoaie », planches grossières non façonnées) et monté par le propriétaire même de la scierie.

L'étang, une fois creusé, dure beaucoup d'années, et les dépenses qu'il occasionne ont été mentionnées au chapitre respectif. De sorte que, par rapport à la somme assez réduite dépensée pour la construction d'une scierie et au nombre d'années qu'elle dure, on a calculé une moyenne de 200 à 400 lei annuellement, somme qui représente l'intérêt et l'amortissement du capital.

REVENUS

Dans le calcul des revenus nous devons distinguer trois cas:

1. Le propriétaire est lui-même scieur.
2. Le propriétaire engage un scieur qu'il paye pour tout ce qu'il coupe.
3. Le propriétaire engage un scieur, mais ne lui donne que la nourriture. Il est payé par l'homme qui transporte les billots pour la coupe.

Exemple I. Scierie Macovei Gemănaşu

Coupe en moyenne 6 m³ par semaine. Elle fonctionne 11 mois par an, donc aussi pendant l'hiver parce que l'étang ne gèle pas.

Production totale de bois de construction: 250 m³. Le revenu du propriétaire consiste dans la dîme qu'il perçoit de l'homme qui amène les billots à la coupe:

> Le prélèvement de la dîme se fait après la coupe. L'homme partage en trois la marchandise et le propriétaire choisit une partie. Les planches rudimentaires et les côtés sont aussi partagées en 3 parties dont l'une revient au propriétaire (Inf. Radu Creţu).

De sorte que des 250 m³. coupés, la partie obtenue par le propriétaire est de 83.30 m³. de bois de construction. En estimant à 600 lei la valeur d'un mètre cube : 83,30 × 600 font 49.980 lei.

D'un autre côté, il reçoit encore 50 lei par chaque mètre cube pour la fonction de scieur: 250 – 83.30 = 166.70 m³. bois de construction, pour lesquels ou lui paye: 166.70×50=8.335 lei.

Additionnant cette somme à la valeur de la scierie qui lui revient de la dîme: 49.980+8.335=58.315 lei *de revenu brut annuellement.*

En soustrayant 9.320 *lei* les dépenses (voyez l'exemple I dans les pages antérieures) il en résulte un *revenu net de* 48.995 lei par an, ou 4.454 par mois.

Macovei Gemănaşu a comme associé à cette scierie P. Crăciun. Ils partagent le revenu en parties égales, ayant donc chacun 2.227 *lei* par mois.

Exemple II. Scierie Chirică Macovei

Fonctionne 5 mois par an. Coupe 6 m³. par semaine. Production totale: 125 m³. Part qui lui revient de la dîme: 41,66 m³×600=24.996 *lei revenu brut annuel.* En déduisant les dépenses: 24.996–14.910=10.086 *lei revenu net annuel,* ou 2.113 par mois.

D'après ce qu'on voit, le revenu net dans ce cas est réduit à moitié à cause des dépenses en plus avec les appointements et l'entretien du scieur.

Chirică Macovei est aussi associé à un autre, il a deux parts du revenu et l'autre une. Donc, le bénéficie de Macovei est de 1.342 lei par mois et celui de son associé est de 671 *lei.*

Exemple III. Scierie Gh. Cimpoieşu

Fonctionne 10 mois par an. Coupe 6 m³. par semaine.

Production totale 230 m³.

Le revenu net de la part de bois qui lui revient de la dîme est de 76.66×600= 45.996 lei.

En déduisant les dépenses 45.996–17.113=28.883 lei par an, ou 2.888 lei par mois, revenu net.

La scierie est en association: Gh. Cimpoieşu, Ion Crăciun et Simion Crăciun. Le revenu se partage en parties égales, par 963 lei par mois chacun.

On constate par les exemples cités, qui sont les plus représentatifs, que les scieries sont des entreprises qui donnent des revenus nets qui varient entre 2000—3000 lei par mois.

Par conséquent leur bénefice est garanti et d'après ce que nous verrons plus loin, dépasse celui des autres occupations des habitants de Nerej.

MISE EN VALEUR DU REVENU

Le propriétaire de la scierie cherche à mettre en valeur la part de bois de construction qui lui est due par la dîme soit en la *vendant sur place* aux marchands de bois de construction de Nerej ou Andreiaş, *soit en la transportant* à Odobeşti ou à Focşani.

Le premier cas est le plus répandu, parce qu'il est le plus facile à employer et présente le moins de risques.

Le transport à Odobeşti ou à Focşani s'effectue lui aussi soit *en louage*, en payant 300—350 lei pour un m^3, soit *au chariot* et par leurs *bêtes propres*, par ceux qui en ont.

Sûrement que ce dernier cas est le plus convenable, surtout que le paysan peut alors charrier tout seul ses billots de la forêt, augmentant ainsi le revenu de l'entreprise.

La différence entre le prix du bois de construction à Odobeşti ou à Focşani et le prix payé par les marchands locaux est de 400 lei en moins pour ces derniers. En déduisant le transport, il reste au marchand local un gain de 100 lei au m^3, que veulent avoir ceux qui charrient eux-mêmes le bois de construction en louage à Odobeşti ou Focşani :

> Il vaut mieux que je transporte moi-même le bois à Focşani, même en louage, car pourquoi donnerai-je au marchand 100 lei, et ne les gagnerai-je pas moi-même ? (Inf. Ion Creţu)

oubliant que pour ces 100 lei il perd 4—5 jours en route et de cette somme il paye encore 40 lei la taxe de barrière à l'entrée en ville.

Des 10 propriétaires de scieries, 6 vendent le bois de construction sur place, 2 le transportent en louage à la ville, 1 le transporte entièrement par ses moyens propres et 1 le transporte par ses moyens propres pour la moitié en vendant l'autre moitié sur place.

Cette proportion est maintenue pour toutes les scieries.

LA TONNELLERIE

Technique du travail de tonnellerie

Pour la fabrication de tonneaux, de formes et contenances différentes, (dont les appellations aussi varient comme nous le verrons plus tard) les tonneliers travaillent en deux endroits : *a)* dans la forêt ; *b)* à la maison.

Dans la forêt sont effectués les travaux suivants:

1. Choix et coupe des arbres;
2. Confection du matériel brut;
3. Fabrication des douves;
4. Fabrication des fonds;
5. Fabrication des cercles.

Autrement dit, dans la forêt, le tonnelier fabrique tout le matériel dont il a besoin pour faire les tonneaux:

A la maison il fait les travaux suivants:

1. Il jable les cercles, les fonds et les douves;
2. Il assemble et relie les tonneaux, en rabattant les cercles et les douves, en fonçant le fond.

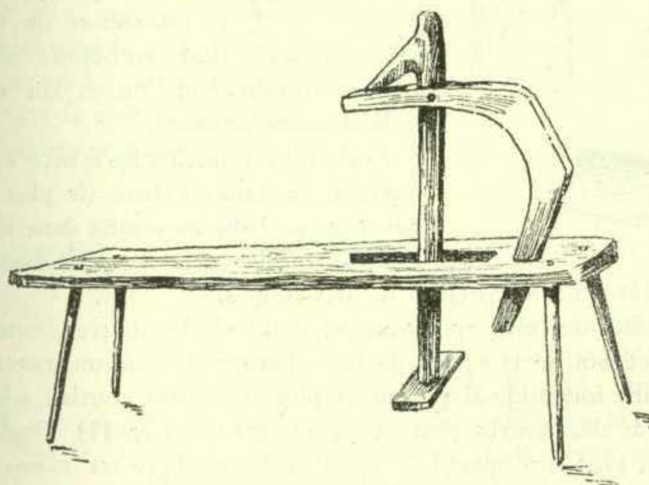


Fig. 10 — L'établi

A la maison il continue donc les travaux de la forêt, pour en obtenir la marchandise finie: les tonneaux.

Nous allons décrire toutes ces opérations, dans leur ordre chronologique.

La première opération est de soumettre les arbres à une expérience d'essai pour voir s'ils conviennent à la fabrication des douves. De quelle manière est faite cette expérience d'essai et quel est le préjudice que la forêt en subit, on l'a vu au chapitre « Le travail dans la forêt ».

Nous revenons simplement sur les faits suivants:

L'essai des arbres se fait à la cognée, en extrayant de leur tronc des échantillons de bois appelés *tenons*.

Le bois pour la fabrication des tonneaux ne doit pas présenter de noeuds, sa structure doit être lisse, il doit « se fendre bien » c'est-à-dire avoir des fibres droites.

Si le tenon prélévé sur l'arbre ne remplit pas ces conditions on passe à un autre, — sans plus se soucier à quel emploi destiner cet arbre qui a servi d'expérience — et qui de ce fait sèche sur pied.

Si le tonnelier a trouvé un sapin qui lui convienne, lui et son compagnon entreprennent d'abattre l'arbre (on se met toujours à deux pour cette opération) le détaillant ensuite à *la scie* (« fierul »), suivant les dimensions voulues pour les tonneaux qu'il a l'intention de fabriquer.

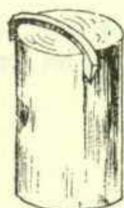




Fig. 11 – L'aissette à fabriquer les douves

Les morceaux ainsi sectionnés s'appellent « roate » (rondins) et l'on en fait les douves de la manière suivante :

D'abord le tonnelier les écorce à la hache, et puis il les fend en *deux* (le plus couramment) ou en trois morceaux dans le sens de la longueur. On ne les fend en 3 que lorsque le bois présente des forcines ou des loupes.

Le résultat de cette opération est d'obtenir les douves brutes. On se sert dans ce but de la « pană de fer » (l'aissette) ; c'est un morceau de fer au tranchant longitudinal pointu et plus ou moins courbe, selon qu'on veut obtenir des douves plus ou moins grandes (fig. 11). On dit que le fendoir est *plus serré* quand le rayon de la courbure est moins grand — et *plus lâche* quand ce même rayon est plus grand.

On place cet outil au bout du rondin et on frappe avec « maiul » (le maillet), jusqu'à ce que la souche (« roata ») se fende sur toute sa longueur et on obtient les douves — qui à mesure qu'elles sont détachées — sont mises en tas (« teanc ») dans un endroit déterminé où elles subiront d'autres opérations.

Ensuite, le tonnelier va de nouveau à travers bois à la recherche de matériel pour les cercles et les fonds.

Le bois dont on fait les cercles est le bois de hêtre. Celui-ci est choisi d'une manière spéciale :

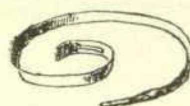
> ... il n'y a qu'une espèce de bois, on le choisit, soigneusement dans le tronc d'un hêtre vigoureux (inf. Dumitru Dragan, tonnelier, 62 ans).

On sectionne ainsi le tronc du hêtre, suivant les dimensions voulues et on le fend menu (« măruntel ») dans la longueur, c'est-à-dire on en

détaille des morceaux de la grosseur d'un manche de cognée, qui s'appellent « bețe » (barre).

Celles-ci aussi sont mises en tas et ne feront plus l'objet d'aucune opération dans la forêt.

Il faut du sapin pour les fonds. Dans ce but on sectionne le tronc du sapin en rondins plus petits — 25 cm. que l'on tend par le milieu : « on les fend par le beau milieu et on fonce les fonds avec le maillet » (le même).


Fig. 12 — Un cercle

L'opération suivante est faite aussi dans la forêt : c'est le dégrossissage des fonds.

Lorsque le tonnelier a rassemblé tout le matériel brut dont il a besoin, il cherche un « bon endroit » — c'est-à-dire un emplacement abrité, près d'une source etc. — il y installe un abri (un simple toit en été, une cahute en hiver). Ce sera son atelier en camp volant, avant de rentrer chez lui.

La première installation à laquelle il lui faut songer c'est un petit « billot », qu'il dénomme « hlenț ». C'est en somme un établi rudimentaire, plus petit et primitivement fabriqué.




Fig. 13 — Diverses formes de planes

Il le confectionne sur l'heure en se servant du bois qui est à sa portée, en quantité suffisante autour de lui.

Ce billot qu'il fiche dans une souche (l'homme s'assied à même le sol) sert à façonner les douves qui subiront maintenant l'opération du dégrossissage.

On commence d'abord par l'intérieur avec un couteau recourbé à deux manches, appelé : « cuțitoaie » ou « cârlan » (une plane).

L'opération s'appelle « învălire » (polissage) : « d'abord on les polit » et elle est définitive. Ensuite on dégrossit l'intérieur (« scobire » évidage), « ensuite on les creuse ». L'instrument dont on se sert est un couteau courbe, la forme diffère de celle du précédent, on l'appelle *cuțitoaie strâmbă* ou *berbece* (paroir).

Ces outils sont de taille et de courbures différentes suivant les dimensions des douves à dégrossir.

Les résultats des opérations effectuées dans la forêt sont :

a) douves toutes prêtes ;

b) fonds tout prêts;

c) barres (cercles non façonnés).

Le tout est chargé sur une charrette, à dos de cheval ou à dos d'homme et transporté a la maison.

Ici s'achèveront les autres opérations.

On reprend tour à tour le matériel travaillé dans la forêt et le fignole.

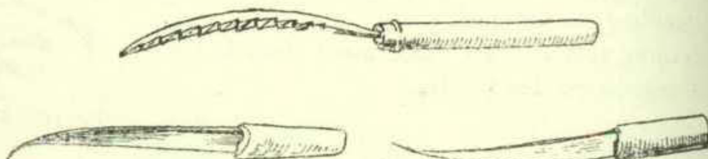


Fig. 14 — Diverses formes de paroirs

On commence par les cercles. Les *barres* sont fendues une seconde fois « mărunţel » (menu) à l'aide de la plane (cuţitoaie) ensuite on les place sur l'établi (pune în scaun), on en fixe le bout à celui-ci et avec la même plane on les dégrossit en leur donnant la forme et l'épaisseur nécessaires.

On se sert ensuite de la « custură » (couteau spécial, le davier) pour faire une entaille aux deux bouts du cercle, afin de les faire s'emboîter.

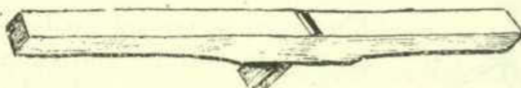


Fig. 15 — Le rabot

Le tonnelier, « încheie tiparile », c'est-à-dire relie les deux bouts et en fait des cercles. Il n'en fabrique que le nombre nécessaire.

Les cercles finis, il s'attache à la préparation des douves. La première opération est la « tragerea la masă », le polissage sur l'établi, qui consiste à faire aller et venir les bords de la douve la long de la bordure de l'établi où se trouve encastrée une lame tranchante « o custură ». C'est en somme un rabotage pour rendre parfaitement lisses les bords des douves, pour qu'elles joignent bien et qu'il n'y ait aucun jour entre elles alors qu'elles sont placées les unes contre les autres.

Finalement on se saisit des douves pour les assembler « le încheie », autrement dit on les met en place suivant la forme du tonneau et on les « relie » à l'entrée.

Après quoi on les sectionne pour leur donner la même hauteur à l'aide de la scie et on les rend lisses avec le paroir pour leur donner un bel aspect, à l'entrée et au fond.

Après cette opération qui n'est qu'un assemblage provisoire du tonneau, on finit de fignoler les douves à l'intérieur avec une autre espèce de couteau rond, appelé « scoghici » (gouge) ensuite on passe la gouge à l'intérieur de l'entrée et du fond.

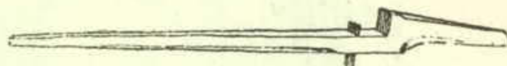
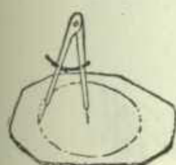


Fig. 16 — Le jabloir

Il s'agit maintenant de foncer le fond. Pour ce faire, il faut d'abord y pratiquer une rainure circulaire qui a l'intérieur entoure le tonneau comme un fossé. On enjable (« gărdinăreşte ») et l'instrument dont on se sert s'appelle « gardinar » (jabloir: fig. 16). Il est formé d'un manche en bois pourvu d'une entaille en angle droit où se trouve une courte lame.



. 17 — Le compas

Après avoir tracé le creux où il sera introduit, on passe à la confection du fond lui même, auquel on n'avait pas touché dans la forêt.

Il se présente comme une planche irrégulière, en tant que forme géométrique et épaisseur.

C'est pourquoi on le fixe pour commencer dans l'étau de l'établi de tonnelier et à l'aide de la plane on l'amincit et le polit. Le tonnelier prend ensuite un compas (qu'il nomme *pas*) et en mesure le rayon de la place vide au fond du tonneau (on évalue au compas).

Le tonnelier trace avec la pointe du compas ouvert sur la planche qui sera le futur fond, une éraflure en forme de cercle. Il rabote le fond. Il le fixe ensuite sur l'établi et à l'aide de la plane, il coupe « pe măsura pasului » (en suivant les traces du compas), c'est-à-dire il suit le cercle qu'il a marqué et en enlevant ce qui dépasse, il fait prendre une forme ronde au fond qui se présente à la suite de cette opération comme un cercle. Il le dégrossit encore un peu, en taille les bords en les amincissant, pour les faire entrer dans la rainure (jable) qui a été faite dans les douves.



Fig. 18 — Le poinçon

Il s'agit maintenant de mettre le fond en place. Pour ce faire, on enlève le cercle provisoirement mis à la gueule du tonneau, on « fonce le fond » (se pune fundul) autrement dit on l'introduit dans la rainure qui lui a été réservée et à coups de maillet (măciuca) on rebat les douves autour de lui.

Ensuite on place les cercles. Ceux-ci trempent dans l'eau au préalable pour être amollis, afin qu'ils puissent prendre la forme, et on le rebat de haut en bas — comme pour n'importe quelle bée, à l'aide du maillet et du cerclier « priboiu de cercuri », un poinçon en métal pourvu d'un creux à la partie pointue, afin de pouvoir attraper le cercle (fig. 18).

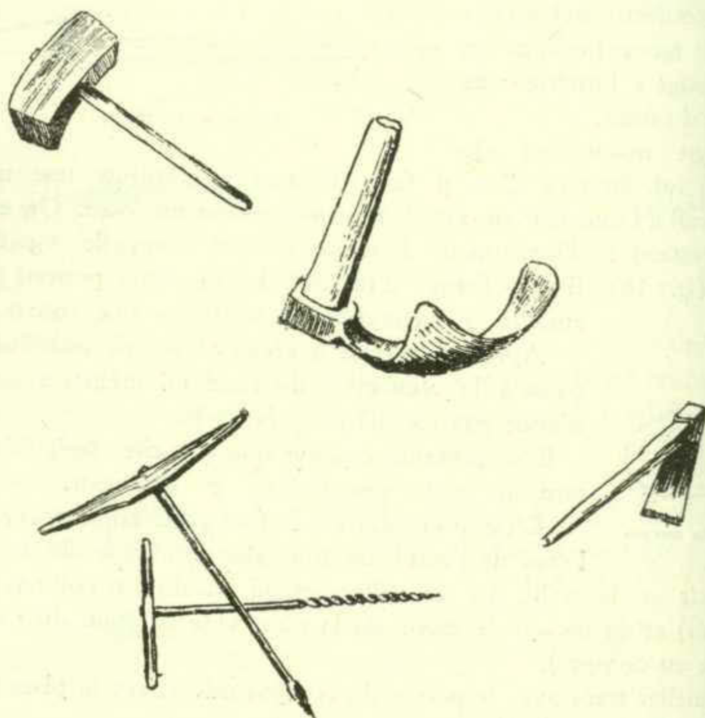


Fig. 19 — Divers autres outils à travailler le bois

On rebat d'abord le cercle du fond, ensuite celui de la gueule. La dernière opération s'en suit. On « rape bien » (« se perie bine ») à l'extérieur avec la plane pour donner belle apparence (să-i facă faţă), on rebat un autre cercle au milieu et le tonneau est fin prêt.

Les récipients que fabriquent les tonneliers

Les tonneliers fabriquent les récipients suivants:

1. *Cofiţe*, petits seaux, capacité jusqu'à 3 litres;
2. *Cofoi*, brocs, 5 litres;
3. *Cofe*, seilles, 10 litres;
4. *Bocle*, barattes, 20 litres;
5. *Budane*, bottes, 30—35 litres;



Fig. 23 — On rabote les douves.

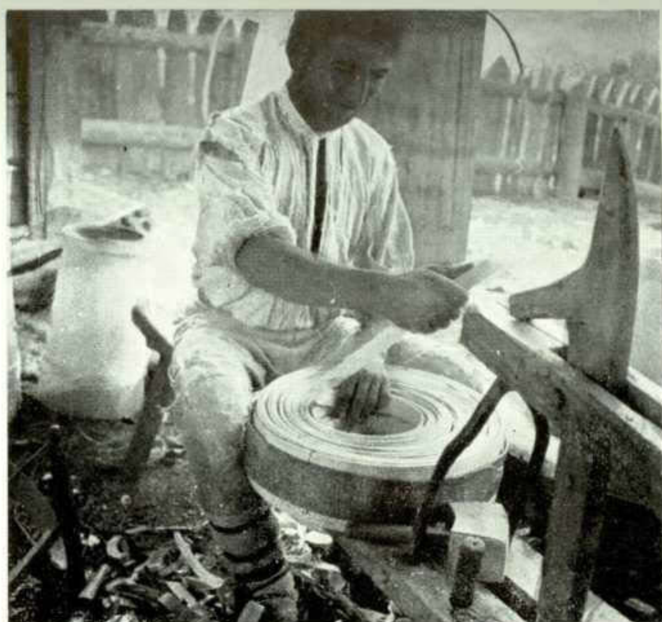


Fig. 24 — On prépare un « cercle ».

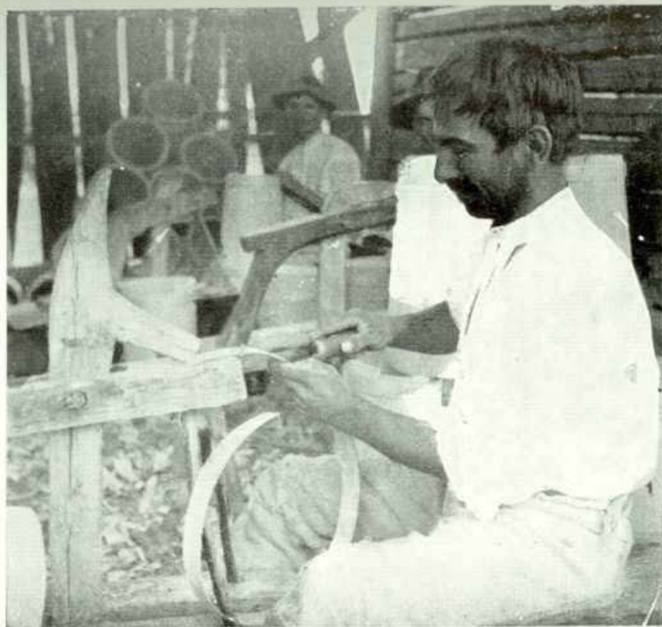


Fig. 25 — On travaille le cercle sur la « chaise ».

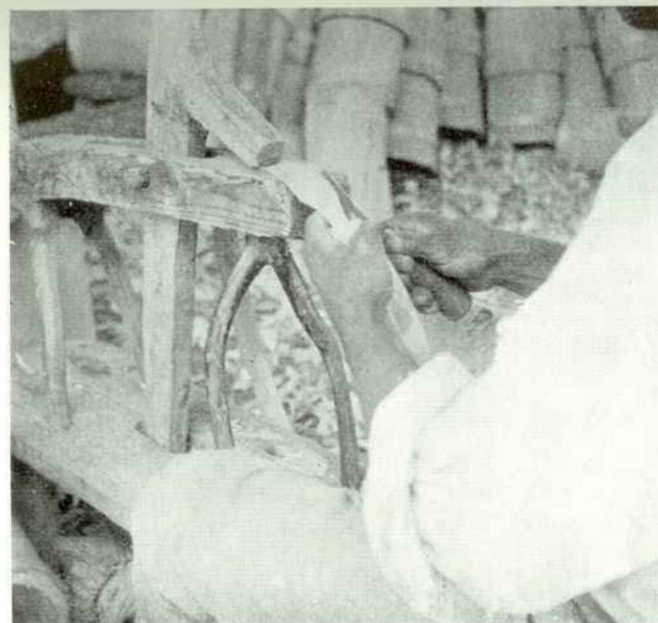


Fig. 26 — Grâce à quelques entailles, les deux bouts du cercle se lient.

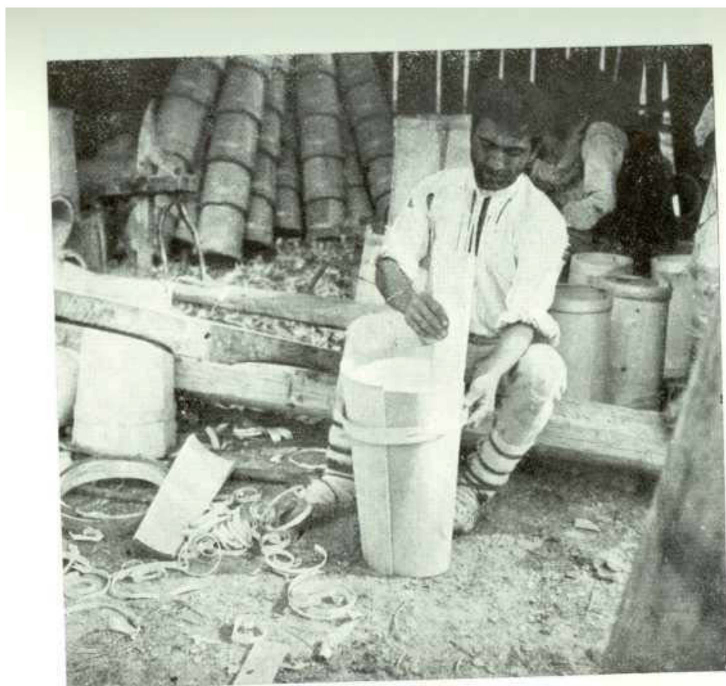


Fig. 27 — On rassemble les douves.

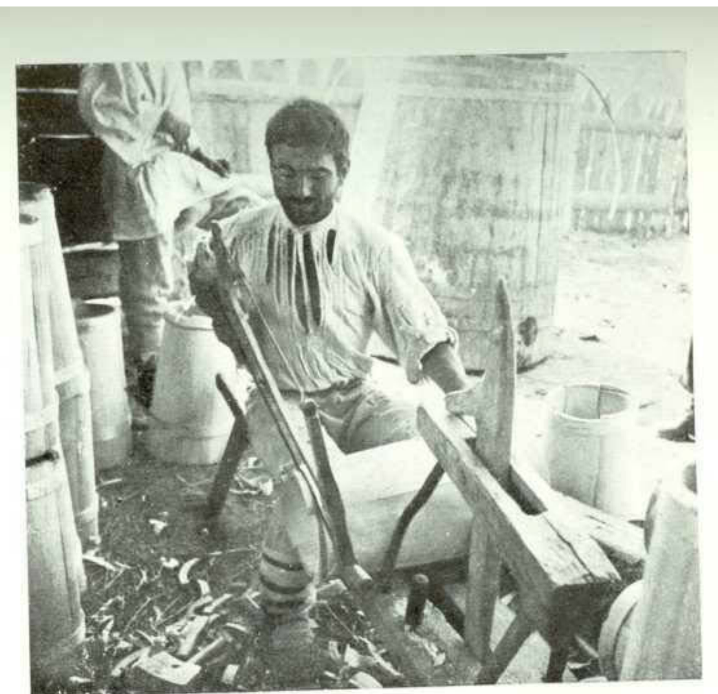


Fig. 28 — On scie les cercles à la même longueur.

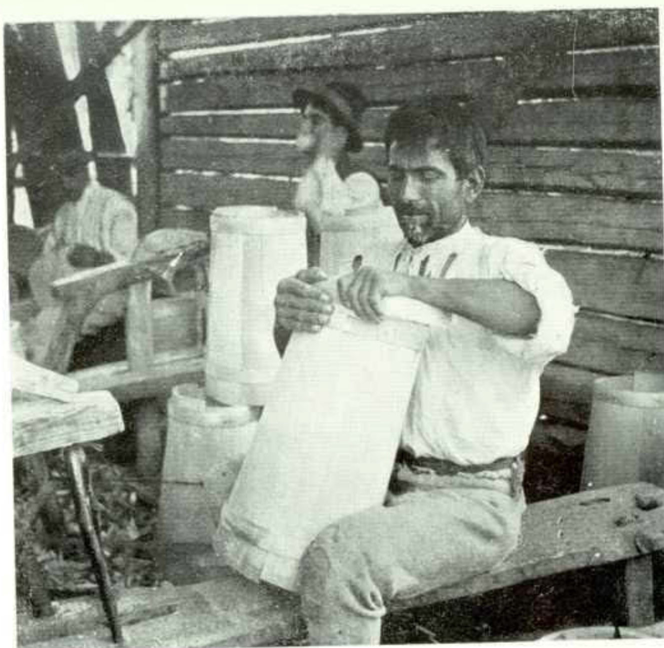


Fig. 29 — On fixe les cercles.

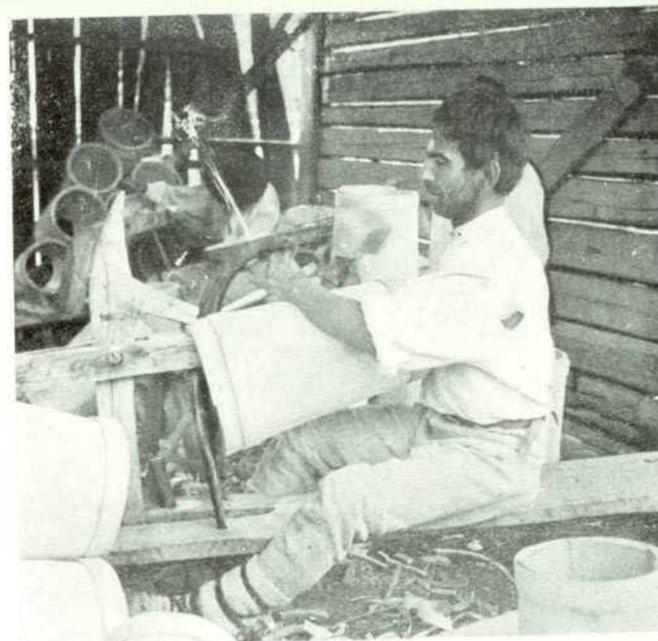


Fig. 30 — On force les cercles en les forçant avec un coin.



Fig. 31 — On entaille les douves.



Fig. 32 — On élargit l'entaille.

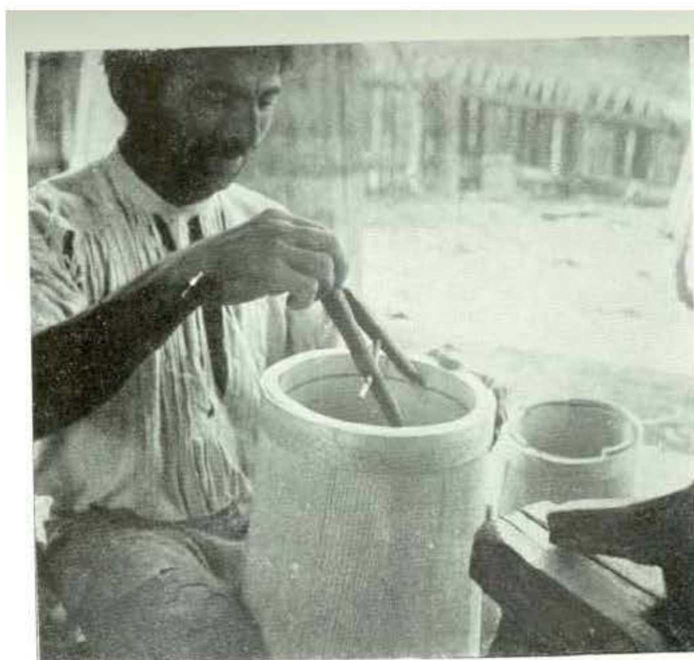


Fig. 33 — On mesure au compas le diamètre du couvercle.



Fig. 34 — On coupe le couvercle.

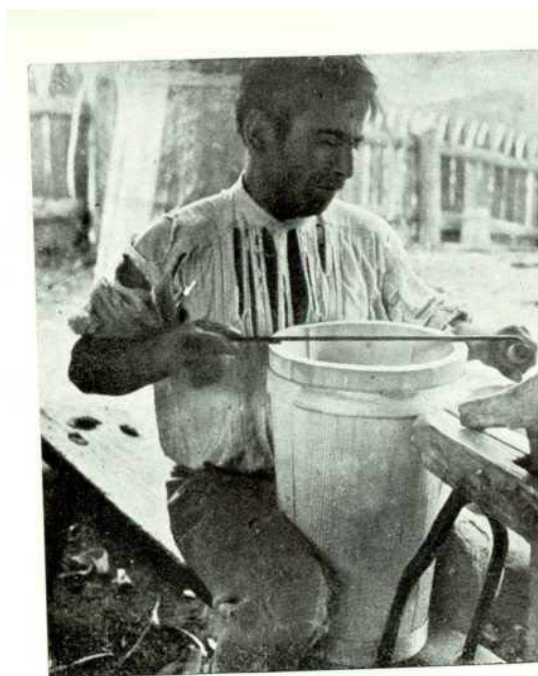


Fig. 35 — On pose le couvercle du fond.

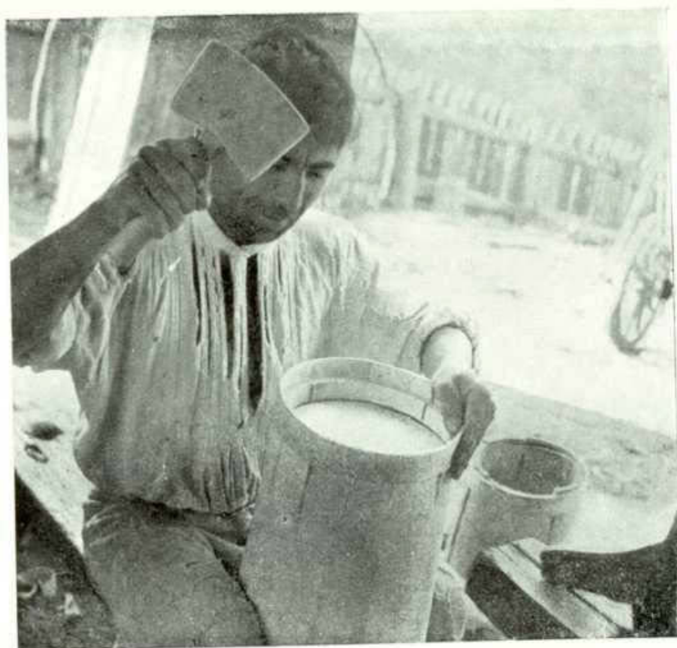


Fig. 36 — Puis celui du haut.

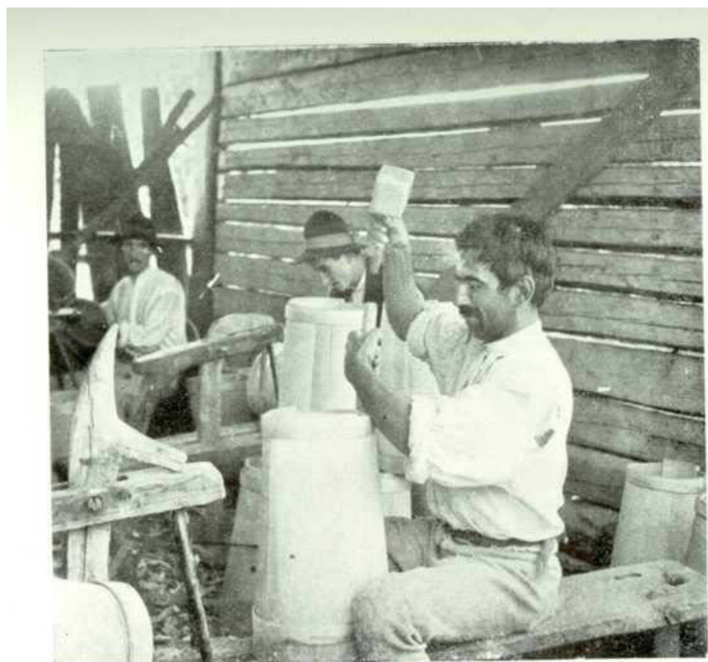


Fig. 37 — On enfonce les « cercles » à fond.



Fig. 38 — On finit le travail, en lissant la surface.



Fig. 39 — L'atelier de tonnellerie.



Fig. 40 — Le transport de la marchandise.

6. *Fundaci*, jales, 40—45 litres;
7. *Mijloace de putină*, barillets, plus de 50 litres;
8. *Putini mari*, barils, plus de 50 litres.

Les seaux, brocs et seilles n'ont qu'un seul fond, les autres en ont deux, car ce sont des récipients clos.

Les plus demandés par la population locale ou celle des autres villages sont les seaux, les brocs et les seilles. On en vend et on en achète pendant toute l'année.

Les grands récipients sont plus recherchés en automne: les barattes pour le lait et la marmelade, les bottes pour les quetsches (« perje ») et leur fermentation en vue de la préparation de l'eau de vie de quetsche — dite « tzuica » et pour les conserves de concombres et pastèques et choux en saumure (murături).

Les jales et les barillets ne sont demandés qu'en automne pour le même genre de conserves salées.

A la ville on demande: *a)* les seaux et les seilles, au printemps; *b)* les barattes, en été; *c)* les grands récipients, en automne.

Les tonneliers de Nerej connaissent ces demandes du marché roumain et se préparent à porter en ville les récipients recherchés pour la saison respective.

L'inventaire d'un tonnelier

L'outillage nécessaire à un tonnelier pour exercer son métier a été désigné et décrit dans les pages qui précèdent.

Nous le mentionnons encore une fois, désignant devant chaque outil sa valeur suivant le prix de vente-achat, ou du travail qui fut nécessaire à sa fabrication.

Nous constatons que la valeur de l'outillage nécessaire à un tonnelier ne dépasse pas la somme de 2.000 lei; ce qui veut dire un inventaire réduit, de petite valeur qui s'amortit vite et par cotes minimes.

Sur les 25 outils, *trois* sont achetés chez le marchand ne pouvant être fabriqués dans le village, *quinze* sont fabriqués par les artisans du village et *sept* sont fabriqués par le tonnelier qui nous a renseigné, soit 22 outils fabriqués dans le village et 3 seulement achetés.

On en déduit que la tonnellerie est une occupation locale qui ne réclame pas de produits ne se trouvant pas dans le village, pour ce qui est de la matière première, (que le tonnelier trouve dans la forêt), comme aussi pour les outils et les installations, ceux-ci, nous l'avons vu — il les confectionne lui même ou bien le premier artisan forgeron du village les lui fabrique.

Rendement du travail et rentabilité du métier

Pour juger du rendement du travail et de la « rentabilité » du métier, nous prendrons comme unité de mesure 100 seaux, c'est-à-dire un nombre fixe de récipients dont la fabrication demande un temps précis et qui rapportent un prix certain, alors que le tonnelier les vend (par cent pièces) au marché.

Tableau II — Inventaire des outils du tonnelier Dumitru Drăgan

No. crt.	Nom de l'outil (2)	Nombre des pièces (3)	Valeur partielle (4)	Valeur totale lei (5)	Fabrication (6)
	Total . .	25		2000	
1	Table à raboter les douves . .	1	100	100	Personnelle; le fer chez le forgeron du village
2	Paroir	3	120	360	Le forgeron du village
3	Plane	3	100	300	Le forgeron du village
4	Plane plus petite pour les cercles	2	50	100	Le forgeron du village
5	Hache pour sectionner . . .	2	100	200	Le forgeron du village
6	Davier de tonnelier (couteau à grand manche)	1	20	20	Personnelle; le fer chez le forgeron du village
7	Jabloire	1	10	10	Le forgeron du village
8	Scie	1	300	300	Achetée au magasin
9	Compas	1	20	20	Personnelle
10	Scie à sectionner	1	50	50	Achetée au magasin
11	Cognée	1	100	100	Achetée au magasin
12	Etabli de tonnelier	1	100	100	Personnelle
13	Coins de fer	3	80	240	Le forgeron du village
14	Maillet en bois	2	10	20	Personnelle
15	Gouge (couteau rond) . . .	1	50	50	Le forgeron du village
16	Poinçon à cercle	1	30	30	Le forgeron du village

Capacité de travail

Un tonnelier moyen (comme d'ailleurs ils le sont pour la plupart) qui outre la tonnellerie s'occupe aussi dans son ménage, au travail des champs, à la fenaison etc. — fait en moyenne 400 pièces par an, à travailler plutôt en été (inf. Dumitru Drăgan, Dumitru Anton, Macovei Chirică, Serafim Chirică et autres).

Certains (peu nombreux, 4—5 seulement) qui ne quittent pas la forêt fabriquent avec les aides dont ils disposent 1.000 récipients par été. C'est

un maximum auquel n'arrivent que ceux qui s'adonnent exclusivement à la tonnellerie.

D'autres (dont, par exemple, Dumitru Drăgan qui « ne s'occupe plus guère de tonnellerie, car il l'a un peu lâchée ») ne font que 100 récipients par an.

Une statistique de tous les tonneliers de Nerej n'a pas été possible, car à côté de ceux qui sont connus dans les registres officiels de la mairie et du percepteur, il y en a de nombreux « clandestins » qui évitent de faire des déclarations au sujet de leur occupation.

Il paraît que le nombre de ces derniers est plus grand que celui des premiers.

Toutefois, suivent les témoignages des informateurs: D-tru Drăgan (plus de 100), I. P. Macovei (100), Mănilă Dănilă (120) et suivant notre propre enquête (110—120), on peut dire — avec une certaine approximation — que le nombre des tonneliers à Nerej est dans les 100.

A compter une production moyenne de 200 récipients pour chaque tonnelier, on déduit que le Nerej participe au commerce de tonnellerie de la région avec un total annuel de 20.000 pièces.

Étant donné que ce chiffre résulte de données approximatives et apparentes, nous le citons sous toutes réserves.

Nous pouvons calculer avec plus de précision le rendement du travail et la rentabilité, en nous rapportant à quelques exemples étudiés.

Au chapitre « Travail dans la forêt » nous avons exposé que l'habitant Grigore Anton a fabriqué, transporté et vendu *100 seaux* en 35 jours, en obtenant un revenu net apparent de 1.700 lei et un revenu net réel de 1.255 lei. D'où nous avons déduit que Grigore Anton a fait valoir — par la tonnellerie — 35,80 lei à son travail d'un jour en regard du prix moyen de la localité qui est de 40 lei le travail manuel personnel et 100 lei quand on fait travailler son bétail — sans compter la valeur du transport.

Soit pour un tonnelier moyen, qui fabrique 400 récipients par an, un revenu net total de 1.255 lei. Cette somme multiplée par 4 nous donne 5.020 lei par an.

Pour cette somme, il travaille $35 \times 4 = 140$ jours dont: 112 jours avec ses bras (en forêt 52 et à la maison 60), 8 jours avec ses bestiaux et 20 jours en route (transport).

Il serait intéressant de connaître le rendement et la rentabilité du travail de tonnellerie en regard des autres genres de labeur. Ceci sera fait à la fin du chapitre général des différents genres d'occupations.

Certains tonneliers s'en vont dans les villages, leur marchandise à dos de cheval, et la vendent aux clients de rencontre qu'ils croisent sur la route.

C'est un placement absolument non rentable, si l'on pense au grand nombre de journées gâchées et aux frais qui courent pendant tout ce

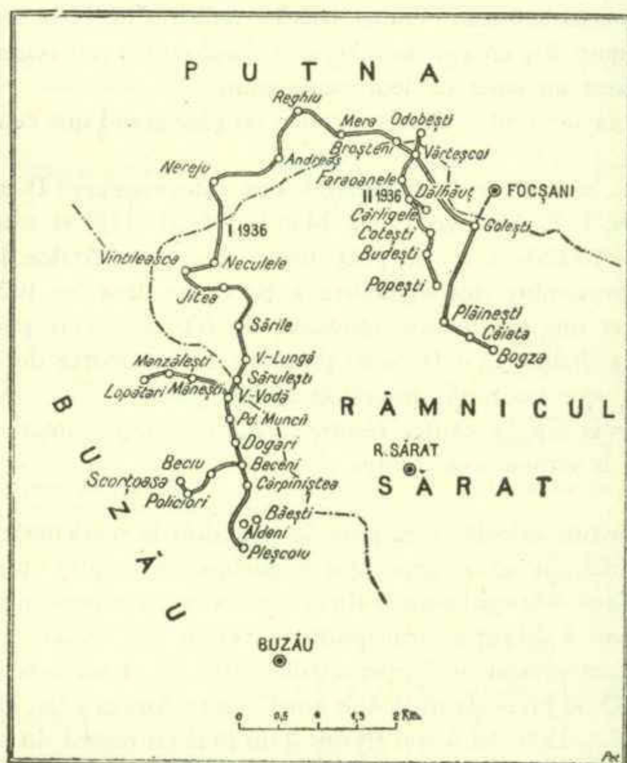


Fig. 20 — Les routes parcourues par Anghelina Ştefan Chiscoci, marchande de tonneaux (1936)

temps, auxquels s'ajoutent une grande dépense d'énergie et le casse-tête que nécessite le « marchandage » de chaque pièce vendue.

C'est un système de vente primitif qui témoigne d'une parfaite déconsidération du travail personnel, de la valeur de ce travail, une basse moralité, (car la femme prend seule la route, et laisse son ménage aux soins des enfants) et un manque complet de sens commercial (contrairement aux apparences), lequel sens poursuit précisément une autre chose : un maximum de profit par un minimum d'effort, une clientèle assurée et permanente etc.

Analysons, au point de vue de la rentabilité, un des exemples les plus caractéristiques :

La femme Anghelina Ştefan Chiscoci au printemps de l'année 1936 a chargé à dos de cheval les objets suivants : 30 seaux, 16 barattes et 16 couvercles et elle s'est mise en route pour 8 jours, pendant lesquels elle a parcouru 17 villages (voir carte).

Elle a fait, pendant ce temps, environ 138 kilomètres au total (aller et retour), soit 17,2 km. par jour.

Pour cet effort considérable, homme et monture ont eu les bénéfices suivants : 4—5 boisseaux (« baniţa » moldave = 21,6 litres et « baniţa » valaque = 34 litres) et 120 lei, soit :

5 boisseaux (maïs) × 70 =	350	lei
Espèces	120	»
Total .	470	lei

La valeur de la marchandise qu'elle avait emportée au départ était de :

30 seaux	× 13 =	390	lei
16 barattes	× 15 =	240	»
16 couvercles	× 5 =	80	»
	Total	710	lei

Par conséquent elle part de chez elle avec 710 lei de marchandise et revient à la maison après 8 jours de trajet pénible (17,2 km. par jour !) avec 470 lei (!).

Qu'est-il donc arrivé de la différence ? Est-ce qu'elle n'a pas vendu sa marchandise au prix fixé, ou bien l'a-t-elle dépensée en route ?

Nous nous en tenons à la seconde solution, car suivant ses propres dires, elle a vendu les récipients 12—15 lei pièce, et en a donc touché la valeur.

Elle a eu par conséquent 710—470 = 240 lei de frais de route et un bénéfice net de 470 lei.

A répartir ce bénéfice sur 8 jours on trouve 58,75 lei par jour, autrement dit, même pas le prix de son travail et celui du cheval.

A supposer toutefois que cette somme paye son travail à elle et celui du cheval, cela veut dire que l'autre labeur, celui du mari, (car c'est lui qui a fabriqué les récipients) reste gratuit. Et c'est gratuitement aussi qu'ils ont donné leurs produits, car ce ne sont pas eux qui se sont procuré le matériel dans la forêt . . .

> nous avons apporté force maïs et Gheorghe Bursu n'a pas cessé de nous en donner

(du bois), donc le matériel a été payé en maïs.

Si, par contre, le travail du mari entre en ligne de compte, (comme il se doit effectivement) c'est alors tout l'effort de de la femme qui est apprécié à zéro.

Nous pouvons pousser nos déductions plus loin: nous avons vu que pour 100 récipients (seaux) il faut en moyenne 30 jours de travail.

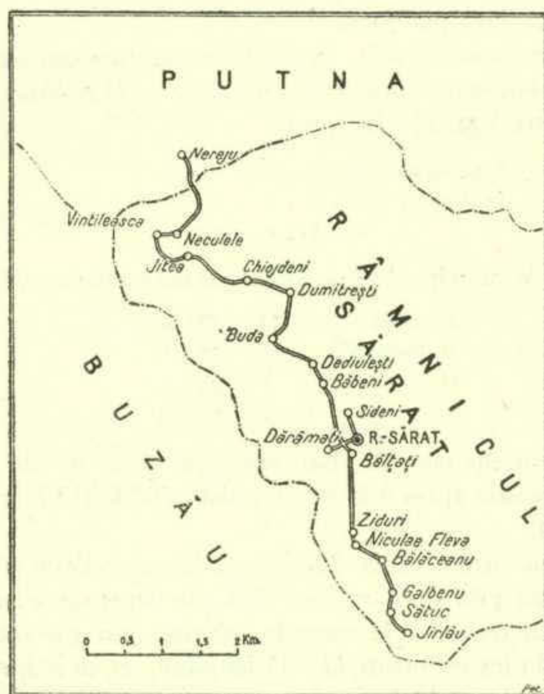


Fig. 21 — Les routes parcourues par Profir Puțoi, marchand de tonneaux (1937)

Pour les 46 récipients d'Anghelina Chiscoci (sans plus compter les couvercles) il a fallu 14 jours de travail, à y ajouter ses 8 jours de pérégrination on obtient un total de 22 jours de travail pénible en forêt, à la maison et sur les routes, à travers les villages.

Le bénéfice a été de 470 lei, soit 21,40 *lei par jour*, sans compter le travail du cheval.

Nous avons déjà vu que la vente de produits de tonnellerie *directement* au marché le plus proche (Odobești ou Focșani) évalue le travail du tonnelier à 35,80 lei par jour, tandis que le système de vente de village à village à seulement 21,40 lei, soit donc à 40% de moins.

Anghelina Chiscoci pouvait vendre ses seaux aux marchands de la localité, à ceux de Andreiaş; elle pouvait les donner « en commission » pour être vendus à Odobeşti etc. En tout cas, son profit aurait été plus important, sans pour cela être forcée de quitter son ménage et ses enfants.

L'analyse de cet exemple permet de constater que la vente des produits

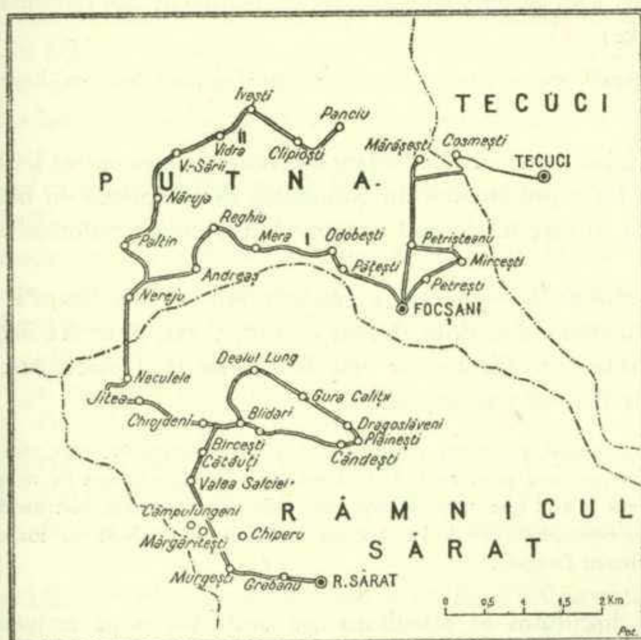


Fig. 22 — Les routes parcourues par Nistor Antonescu, marchand de tonneaux (1922 et 1923)

de la tonnellerie à travers les villages, comme l'ont fait Profir Puţoiu en 1937, Ghiţa Puţoiu en 1937, Nistor Antonescu et nombreux autres, est la manière la moins profitable de mettre en valeur les récipients fabriqués et la main d'oeuvre.

Il nous faut examiner encore d'autres systèmes.

La vente des produits de la tonnellerie se fait:

1. Aux marchands de la localité;
2. Aux marchands d'Odobeşti et de Focşani;
3. Aux marchands d'Andreiaş;
4. Aux marchés hebdomadaires d'Odobeşti et de Focşani;
5. Aux tonneliers de la localité
6. En commission.

Les marchands locaux en tonnellerie sont très peu nombreux et les affaires qu'ils font sont tout à fait réduites. D'habitude, ce sont aussi des tonneliers, qui rassemblent les récipients chez les autres et les vendent au marché à un prix plus élevé.

Les marchands d'Odobeşti et de Focşani. Les tonneliers de Nerej se rendent chez ceux-ci chaque fois qu'ils ont un nombre plus important de récipients. Ou, le plus souvent, ils en reçoivent des commandes pour une date fixe :

> Lorsqu'ils en ont besoin ils nous le font dire pour leur en livrer (Dumitru Anton)

Ce fait laisse supposer des relations commerciales entres les tonneliers de Nerej et les représentants du commerce de récipients en bois et c'est avec la vente au marché, le seul système de placement rationnel de la marchandise.

Les marchands d'Andreiaş se rendent eux-mêmes jusqu'à Nerej et achètent la marchandise dont ils ont besoin. C'est, pour les habitants un mode de vente convenable, car cela leur évite le déplacement.

Toutefois il n'est pas apprécié :

> Le marchand qui arrive au village en quête de produits, veut gagner lui aussi 2—3 lei par seau pour rentrer dans ses frais de déplacement (le même).
>
> Il vaut mieux que nous allions nous-mêmes avec notre marchandise à Focşani, car nous profitons de l'argent qui sans cela reviendrait au marchand venu ici (Dumitru Drăgan).

Si nous discutions et calculions ces opinions, nous arriverions à la même conclusion : la déconsidération du travail personnel et le temps perdu en déplacements.

Les prix des produits de tonnellerie varient beaucoup dans l'espace d'un an, mais en quelque sorte constamment pour de plus grandes périodes d'années, pour la saison respective.

Ainsi, les prix les plus élevés sont-ils offerts en été et au *début de l'automne* (ce qui s'explique par la grande demande de récipients pour tout ce qu'on se prépare à conserver en vue de l'hiver).

Cependant en hiver

> . . . on nous en offre à peine la moitié de ce que nous en tirons l'été, car personne ne les achète (Dumitru Drăgan).

C'est pour cette raison que le départ des chars de récipients vers la plaine n'a lieu qu'en été.

COMPARAISON ENTRE LE REVENU DE LA FORÊT ET LE REVENU DU TERRAIN DE CULTURE

SURFACE LABOURABLE

La seule plante que l'on cultive sur le terrain labourable étant le maïs, il faudra nous rapporter, dans le calcul que nous ferons, seulement à la valeur du maïs produit sur la surface entière labourable, et la comparer à la valeur du bois de construction coupé par toutes les scieries de Nerej.

On verra, de ce calcul comparatif, le problème entier de l'économie du travail des habitants de Nerej et l'importance particulière de l'industrie du bois.

La surface totale de la commune de Nerej (sans l'emplacement du village) est de 4743,37 ha.

Nous avons vu que la surface labourable est de 93,54 ha., ou 1,97%.

A son tour, la forêt occupe 3000 ha. ou 63,24% de la surface totale.

La production moyenne à l'hectare du maïs a été, ainsi que nous l'avons vu, pour l'année 1937 de 850 kgr. de grains, qui — évalués au prix local de 4,50 lei le kgr. donnent une somme de 3825 lei revenu brut à l'hectare.

Pour les 93,54 ha. de maïs cultivés, la somme s'élève à 357.791 lei.

Pour la forêt, on calcule le revenu brut, ayant en considération la valeur de 4.000.000 lei du bois de construction façonné par toutes les scieries, des 3000 ha. de forêt, et on arrive ainsi à un revenu brut de 13.333,30 lei à l'hectare.

En récapitulant et en calculant le pour cent, nous avons obtenu les résultats suivants:

Tableau III — Revenu de la forêt et de la culture du maïs, en 1937

Spécification (1)	Valeur totale de la production (2)	Revenu brut à l'hectare (3)
Exploitation de la forêt (bois de construction), lei	4.000.000	13.333,30
Exploitation du terrain labourable (le maïs), lei	357.791	3.825,00
Pour cent de la valeur du maïs par rapport à la valeur du bois de construction	8,94	28,60

On voit que la valeur de la production entière de maïs atteint à peine 8,94% de la valeur du bois de construction façonné pendant une année, et le revenu brut à l'hectare du terrain labourable dépasse à peine le quart du revenu brut de l'hectare de forêt.

PÂTURAGES (PRÉS)

Les surfaces occupées par les pâturages sont beaucoup plus considérables que les terres de labour.

Selon les mêmes données et en faisant les mêmes calculs, nous arrivons aux résultats suivants :

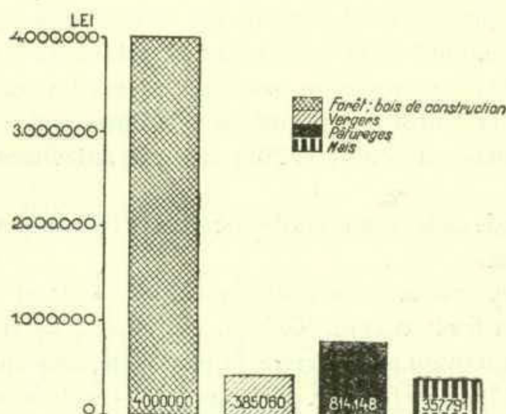


Fig. 23 — Valeur totale de la production de Nerej en 1937

La surface occupée par les pâturages est de 1163,12 ha. ou 24,50% du total de 4743,37 ha. possédés par les habitants du village de Nerej.

La production de foin, dans l'année 1937, a été de 3,5 « cotigare » (chariots) à l'hectare, en moyenne. On a payé un cotigar 200 lei, pour un poids d'approximativement 400 kgr. de foin, donc 0,50 lei au kgr.

Par conséquent, la valeur brute du foin produit à l'hectare, a été de 700 lei, et pour les 1163,12 ha., de 814.148 lei.

Le tableau IV indique la récapitulation et le calcul du pour-cent pour l'exploitation de la forêt et pour celle des pâturages.

Tableau IV — Revenu de la forêt et des pâturages, en 1937

Spécification (1)	Valeur totale de la production (2)	Revenu brut à l'hectare (3)
Exploitation de la forêt (bois de construction), lei	4.000.000	13.333,33
Exploitation des pâturages (foin), lei .	814.148	700,00
Pour cent de la valeur du foin par rapport à la valeur du bois de construction	20,35	6,90

Pour les pâturages, comme valeur totale, le pour cent est plus élevé que pour le terrain labourable.

Cela s'explique par le fait que la surface occupée par les pâturages est de 1069,50 ha. plus étendue que la surface de terrain labourable.

Le pour cent de la valeur totale de la production n'est pas proportionnel à la différence de surface, parce que le revenu brut à l'hectare de pâturage représente à peine 6,90% du revenu brut à l'hectare de forêt, tandis que le terrain labourable a un pour cent de 28,60%.

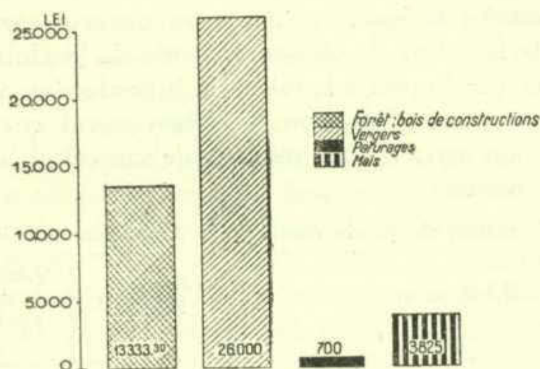


Fig. 24 — Revenu brut à l'hectare en 1937

VERGERS

Nous suivons la même voie pour les vergers. La surface totale des vergers à l'extérieur du village est de 14,81 ha. représentant 0,31% du total général.

La production moyenne à l'hectare des arbres fruitiers (pruneaux) a été en 1937 de 26.000 kgr. prunes, qu'on a vendues (prix moyen) à 1 leu le kg. Donc, 26.000 lei revenu brut à l'hectare.

Pour le total de 14,81 ha.=385.060 lei.

En récapitulant et en calculant l'intérêt, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau V — Revenu de la forêt et des vergers, en 1937

Spécification (1)	Valeur totale de la production (2)	Revenu brut à l'ha. (3)
Exploitation de la forêt (bois de construction), lei	4.000.000	13.333,33
Exploitation des vergers (fruits), lei	385.060	26.000
Pour cent de la valeur des fruits par rapport à la valeur du bois de construction.	9,62	195,00

Quoique la surface occupée par les vergers (14,81 ha.) représente à peine 0,49% de la surface de 3000 ha. des forêts, pourtant la valeur totale de la production s'élève à un pour cent de 9,62%.

Cela est dû au fait que le revenu brut à l'hectare des vergers est presque double (195,0%) comparativement au même revenu de la forêt.

TOTAL DE LA PRODUCTION AGRICOLE

En consultant les tableaux antérieurs on constate comparativement les variations de la valeur de chaque catégorie de production agricole: maïs, foin, fruits, par rapport à la valeur de la production du bois.

Il sera donc intéressant de faire le même calcul comparatif pour l'entière production agricole. Les résultats de ce calcul sont indiqués dans le tableau suivant:

Tableau VI — Surface du terrain cultivable et production agricole, en 1937

Spécification (1)	Surface Hectares (2)	Valeur totale de la production (3)
Total . . .	1.271,47	1.556.999
Terrain labourable (maïs)	93,54	357.791
Pâturages	1.163,12	814.148
Vergers	14,81	385.060

En faisant les calculs comparatifs entre la valeur du bois de construction et la valeur de la production agricole (terrain cultivable) nous arrivons aux résultats suivants:

Tableau VII — Revenu de la forêt et de la terre cultivable, en 1937

Spécification (1)	Valeur totale de la production (2)	Revenu brut à l'hectare (3)
Exploitation de la forêt (bois de construction), lei	4.000.000	13.333,30
Exploitation du terrain cultivable, lei .	1.556.999	10.175,00
Le pour cent de la valeur de laproduction agricole par rapport à la valeur du bois	38,92	76,38

RÉPARTITION DES REVENUS PAR MÉNAGES

Le problème de l'industrie du bois par son façonnage en bois de construction, peut être posé avec la même importance aussi pour les ménages.

Le ménage est l'unité économique de production et de consommation de tous les produits du sol et sur celle-ci nous devrons appliquer les mêmes

calculs, en faisant une comparaison de pourcentage entre la valeur totale du bois de construction qui revient à chaque ménage et la valeur du maïs, du foin et des fruits qui reviennent à chaque ménage séparément.

Nous nous servons dans les calculs qui suivront, des mêmes données, pour que l'unité des conclusions que l'on tirera soit assurée.

Dans le Nerej il y a 521 propriétaires de terrain.

En répartisant la valeur totale de la production de bois de construction et de celle des terrains agricoles ensembles (4.000.000+1.556.999=5.556.999 lei) aux 521 ménages, nous avons un revenu brut, pour l'année 1937, de 10.666 lei pour chaque ménage.

Pour voir la proportion de revenu qu'apporte dans les ménages rien que le bois de construction, par comparaison aux autres produits du sol ensembles, il est nécessaire que nous fassions des calculs partiels:

a) La valeur du bois de construction (4.000.000 lei) répartie dans les 521 ménages, apporte un revenu brut de 7677 lei annuellement.

b) La valeur de la production totale des terrains de culture (1.556.999 lei) apporte de même dans chaque ménage un revenu brut de 2988 lei.

En calculant le pour cent et en récapitulant, nous avons obtenu les chiffres suivants:

Tableau VIII — Répartition des revenus par ménages

Spécification	Revenu brut pour un ménage	
	Chiffres absolus	Pourcentage
(1)	(2)	(3)
Total . .	10.666	100,00
Bois de construction	7.677	62,50
Produits du sol	2.988	37,50

Par conséquent, on peut aussi constater par l'analyse du revenu brut dans les ménages, que la proportion de la valeur du bois de construction par rapport à la valeur des produits du sol, se maintient de même que dans le cas du calcul pour la surface et la valeur entières.

La production des scieries apporte dans les ménages un revenu brut de 62,50% du revenu brut total, tandis que tous les terrains de culture n'apportent que moins de la moitié: 37,50%.

L'application de ce calcul sera encore plus intéressante pour chaque catégorie de produit agricole à part:

Maïs. Nous avons vu que la valeur totale de la production est de 357.791 lei. La somme revenant à un ménage est de 686 lei.

Foin. La valeur totale est de 814.148 lei. La somme revenant à un ménage est de 1562 lei.

Les fruits. La valeur totale de la production 385.060 lei; pour un ménage 739 lei.

En comparaison du revenu de 7677 lei des scieries, les produits agricoles représentent, dans les ménages, les intérêts suivants:

Tableau IX — Revenu pour un ménage de la terre cultivable par rapport au revenu de la forêt

Spécification (1)	Revenu pour un ménage (indices) (2)
Bois de construction	100,0
Maïs	8,9
Foin	20,3
Fruits	9,6

On constate cette fois aussi l'intérêt très réduit du revenu qui résulte de la culture du maïs, et les intérêts un peu plus élevés des pâturages et des fruits, quoique ceux-là aussi ne réusissent pas à produire dans le ménage des revenus qui approchent de ceux produits par l'industrie du bois et l'emploi des scieries.

CONCLUSIONS

Les calculs moyens cités plus haut, ainsi que les données comparatives qui résultent de ces calculs, montrent avec une clarté suffisante l'importance écrasante que revêt l'industrie du bois et le travail en forêt pour les habitants du village de Nerej.

Dans le chapitre relatif à l'agriculture locale il est démontré que le climat, ainsi que, surtout, les surfaces de culture, réduites à cause du terrain accidenté et qui manque de fertilité, ne permettent pas de donner au sol labourable un emploi bénéficiaire par sa culture avec des plantes agricoles.

Dans ce chapitre où l'on traite le problème de l'industrie du bois, il est encore une fois démontré documentairement que pour l'économie des ménages d'ici, l'exploitation de la forêt constitue la source principale de revenu.

Un fait particulièrement significatif doit être remarqué dans l'analyse des données précédentes. C'est celui de la valeur des *arbres fruitiers*.

Le problème mérite une attention particulière, car il peut être proposé comme un guide pratique dans la politique agraire que doivent

suivre les organes compétents pour le redressement de la population rurale de Nerej.

En effet, — et l'on indiquera ce fait dans le chapitre de l'agriculture — le seul moyen de rendre une utilisation vraiment salutaire et en même temps d'un indiscutable rapport, à tous les terrains qui d'année en

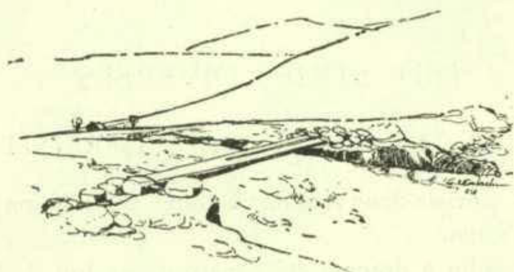


Fig. 25 — Une passerelle en tronc d'arbre

année s'écroulent par glissement vers les plaines, — n'étant couverts par aucune végétation, terrains qui restent aujourd'hui sans emploi ou sont cultivés d'une manière toute rudimentaire et sans bénéfice, est d'être plantés avec des *arbres fruitiers* (plutôt *pruniers*) qui donnent à l'hectare un revenu beaucoup plus élevé que la forêt même.

Nous estimons que le service agricole et le service forestier doivent suivre une politique commune pour la plantation des coteaux: le premier la plantation avec des arbres fruitiers (par les coteaux du village et autour du village), le second avec des petits arbres d'essences forestières différentes (côtes et vallons de la région boisée).

INDUSTRIES DIVERSES

LES MOULINS À DRAPS (DÂRSTELE)

Dans le Nerej il existe deux moulins à draps: celui de *Ion P. Macovei* et celui de *Năstase Sârbu.*

Le premier moulin à draps a été construit par Ion P. Macovei, il y a 80 ans, et a fonctionné jusqu'en 1905, puis a été abandonné.

Après 8 ans, pendant lesquels les Néréjiens travaillaient leurs couvertures à Spulber, Tuluici et à Curmătura Buzăului, un nouveau moulin à draps a été construit par I. P. Macovei, moulin qui, avec quelques transformations, fonctionne encore aujourd'hui.

Il y a 5 ans, en 1933, Năstase Sârbu a appelé Ion Micioiu de Năruja, qui a construit le second moulin à draps qui existe à Nerej.

Les deux moulins à draps emploient l'eau de la Zăbala et sont à côté des autres installations: celle de Ion P. Macovei avec scierie et moulin, celle de Năstase Sârbu avec meule et moulin.

Ces moulins à draps travaillent des couvertures et des « procoviţe » (grandes toiles qu'on étend par terre quand on vanne le blé) des habitants de Nerej ou d'autres villages.

Ainsi au moulin à draps de Năstase Sârbu viennent des habitants de Nerej, Spulber, Paltin, Andreiaş, et à celui de I. P. Macovei (installation plus systématique et d'un plus haut rendement) viennent apporter du matériel des habitants de 10 villages: Nerej, Spulber, Paltin, Andreieşul de sus, Andreieşul de jos, Poieniţa, Vidra, Curmătura Buzăului, Necule, Piseuca (R. Sărat).

DESCRIPTION TECHNIQUE ET LA MANIÈRE DE FONCTIONNEMENT

Un moulin à draps est composé des parties suivantes:

a) L'installation de canalisation et d'adduction de l'eau;

b) Une chambre pour la récéption et le dépôt du matériel qu'on apporte;

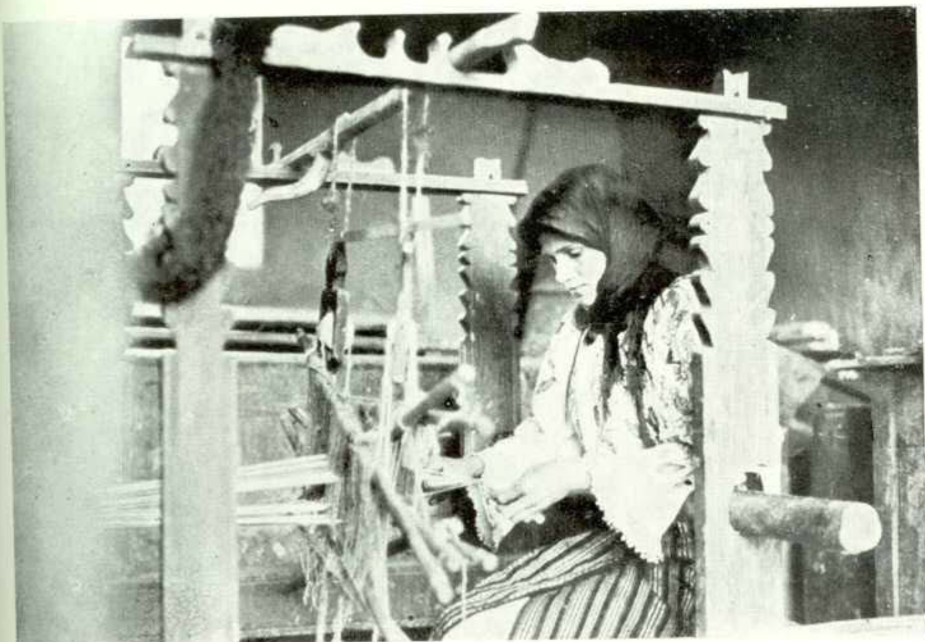


Fig. 41 — Au métier à tisser.

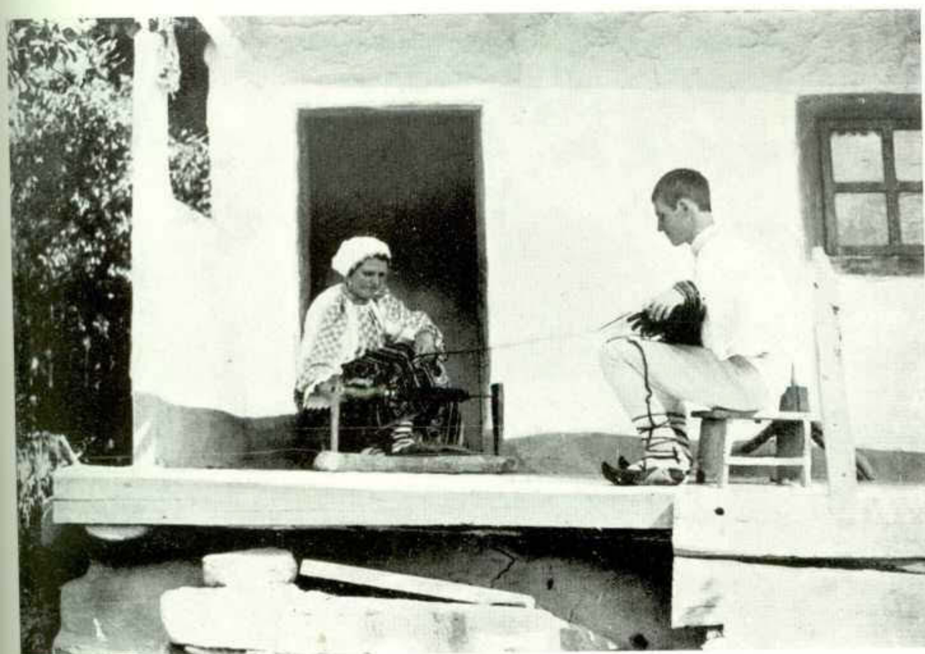


Fig. 42 — Au métier à tisser.

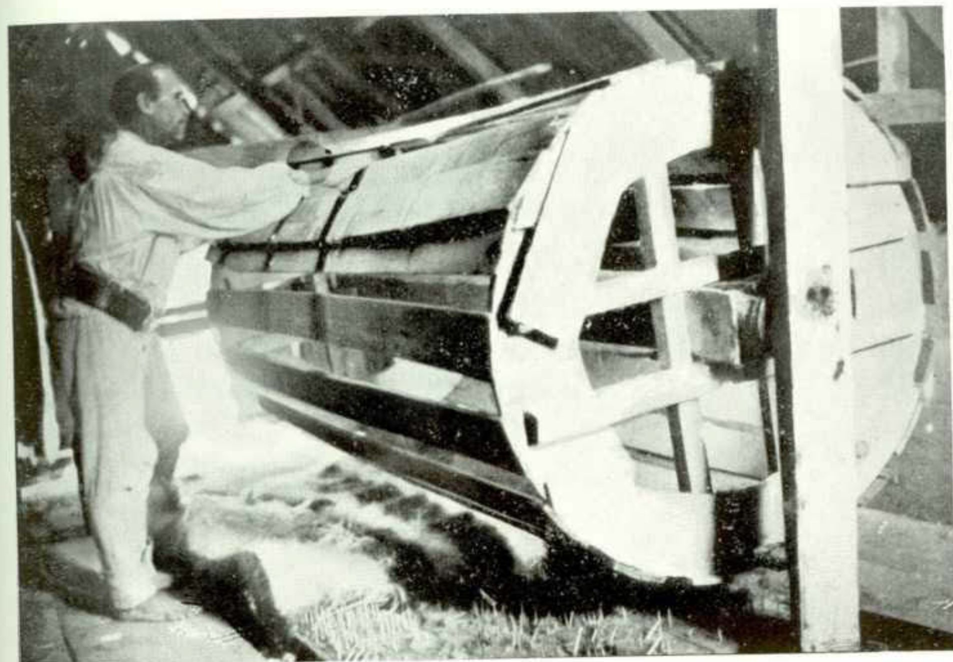


Fig. 43 — La fabrique primitive à faire les draps.



Fig. 44 — La « vâltoare » où l'on lave les draps.

c) Une chambre, nommée *îngroşător* (engrosseur);
d) Une chambre, nommée *perietoare* (ou *păruială*);
e) *Vâltorile* (paniers tronconiques).

L'installation de canalisation et d'adduction de l'eau

Elle se trouve à l'extérieur de la bâtisse. L'eau vient par un canal creusé dans le sol appelé *iaz*, d'où elle est dirijée par un canal en planches (*scoc*) vers *la roue à eau.*

Le « scoc » est pourvu à sa partie finale d'une planche mobile sous l'eau (le niveau d'eau) qui fait tomber l'eau exactement dans les godets de la roue, et la *staghila*, obstacle en planches qui arrête ou fait partir l'eau.

Du « iaz » se détache un autre « scoc » qui conduit une partie de l'eau aux « vâltori ».

La chambre pour la réception et le dépôt du matériel

C'est une chambre qui a deux portes: l'une conduit dehors et l'autre dans la chambre nommée « *îngroşător* ».

Elle a la « gura cuptorului », c'est-à-dire la bouche d'entrée du poêle qui se trouve dans le « îngroşător » et pour laquelle ont fait le feu d'ici.

La chambre nommée « îngroşător » (engrosseur)

Cette chambre est traversée par le *grindeiul* (axe) de la roue à eau, qui est long de 5 m. et gros de 40/40 cm.

Cet axe repose par l'une de ses extrémités sur un *căpătâiu* (chevet) à l'intérieur de la chambre, et l'autre extrémité déborde en dehors de la chambre.

L'extrémité qui est dehors porte la *roue* à *eau* et repose ainsi que l'autre, sur un chevet.

Les chevets sont des socles en bois, qui soutiennent les extrémités de l'arbre en bois. Le frottement se faisant entre bois et bois, le graissage se fait avec du savon.

La roue à eau est composée de 2 cercles larges, nommées *colaci* (anneaux), entre lesquels sont fixés les « *cupele* » (godets). Son diamètre est de 2 mètres.

L'assemblage entre ces cercles et l'arbre se fait à l'aide de 8 rayons, nommés *cruci* (croix), placés 2 par 2, perpendiculaires les uns sur les autres, d'un coté et de l'autre de la roue.

A l'intérieur, sur l'arbre, se trouve un cylindre en bois, long de 4 m., au diamètre de 1,50 m. nommé *val* (rouleau).

L'arbre étant horizontal, le « val » est disposé, lui aussi, horizontalement.

Les deux bazes du cylindre ressemblent à la roue à eau, avec des anneaux et des rayons.

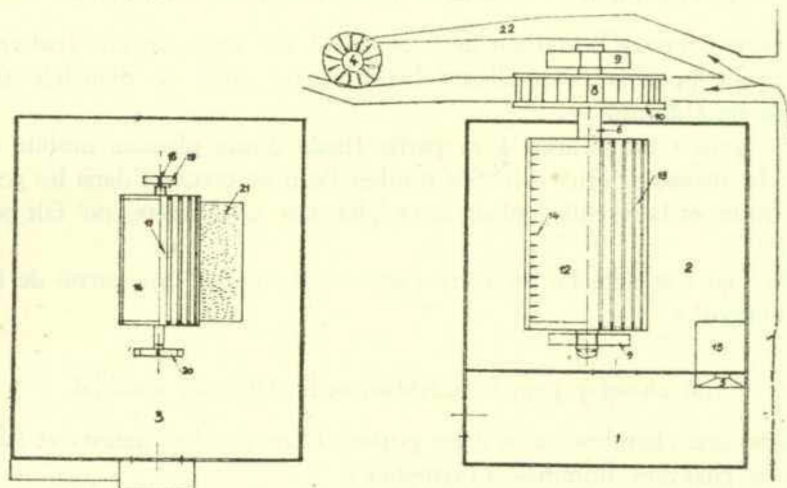


Fig. 1. — Plan d'un moulin à draps

1. Incăperea de primire şi depozitare a cergilor (chambre pour la réception et le dépôt des couvertures).
2. Ingroşătorul (l'engroisseur).
3. Păruiala (la brosseuse).
4. Vâltorile (les paniers tronconiques).
5. Gura cuptorului (la bouche d'entrée du four).
6. Grindeiul roţii de apă (l'arbre de la roue à eau).
7. Căpătâiul (le chevet).
8. Roata de apă (la roue à eau).
9. Căpătâiul roţii de apă (le chevet de la roue à eau).
10. Colacii (les anneaux).
11. Crucile (les rayons, croisillons).
12. Valul îngroşător (le rouleau engrosseur).
13. Leţurile (les traverses).
14. Cuiele valului (les clous du rouleau).
15. Cuptorul (le four).
16. Valul (le rouleau).
17. Leţurile umblătoare (les traverses roulantes).
18. Boldurile de fer (les colliers en fer).
19. Căpătâile (les chevets).
20. Ridicătoarea ('élévateur).
21. Raghila (le racloir).
22. Scocul vâltorii (le canal du panier).

La surface latérale est composée de traverses de 6/5 cm., fixées le long du cylindre, à 5 cm. l'une de l'autre.

Ces traverses s'appellent *leţuri*.

A leur partie intérieure, les « leţuri » ont des *cuie* (clous) pointus en bois d'essence dure (frêne, chêne, etc.), fixés — sur toute la longueur des traverses — à 20 cm. d'intervalle l'un de l'autre.

La longueur des clous est de 20—25 cm., et leur nombre est d'environ 1800.

Outre le *val* (rouleau), construit comme on l'a vu, et de son arbre, il y a encore dans cette chambre *un cuptor* (four), dont l'entrée est dans la chambre de réception, et *un vas cu apă* (récipient) avec de l'eau chauffée par le four à la température de la chambre.

La chambre appelée «perietoare» (brosseuse)

Cette chambre est située au-dessus de l'autre, « în pod » (grenier). Elle est située ici parce que « il n'y a pas eu de place mais d'habitude elle est à côté de « l'engrosseur ». (Inf. Ion P. Macovei).

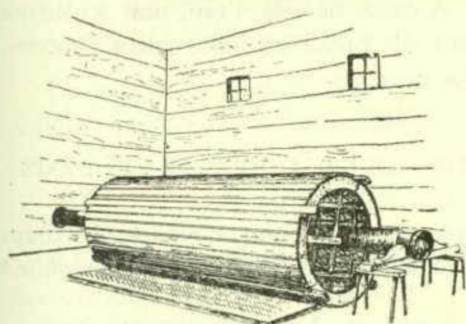


Fig. 2 - Moulin à draps (le rouleau et le racloir)

On trouve ici un autre *val* (rouleau) qui est construit de la même manière que l'autre, mais qui diffère de l'autre par les détails suivants:

a) Il est plus petit, ayant pour longueur 2,50 m. et pour diamètre, 1,20 m.

b) Les traverses sont plus minces. Deux d'entr'elles sont « umblătoare », c'est-à-dire qu'on les fait sortir et on les replace à volonté (amovibles);

c) Il n'a pas de clous.

L'arbre de ce rouleau est pourvu à ses deux extrémités de deux « bolduri de fer » (colliers en fer).

Il est mis en mouvement par l'arbre d'en bas auquel il est relié par une chaîne de transmission.

Il repose par une de ses extrémités sur un *căpătâiu* (chevet) et par l'autre sur une petite poutre appelée *« ridicătoare »* (souleveuse). Celle-ci, par l'addition de *pene* (cales) soulève l'arbre, et tends à volonté la chaîne de transmission qui met en mouvement l'arbre inférieur.

Sur le plancher, à côté du rouleau, se trouve la *raghila* (le grattoir) qui est une platte-forme formée de 4—5 planches, de la longueur du rouleau et la largeur de 1,50 m. Sur ce racloir se trouvent, avec la pointe en haut, plus de 15.000 clous en bois, de 7—10 cm. de longueur. Ces clous sont faits de *cepi de brad* (nœuds de sapin), très élastiques, le racloir ayant l'aspect d'une brosse.

Les paniers tronconiques (vâltorile)

« Vâltorile » sont des paniers tronconiques en bois, placés la grande base en haut. Ils ont une hauteur de 0,75—1 m. et le diamètre de la grande base de 0,80—1,20 m.

Le fond est construit d'une seule planche, et les parties latérales de plusieurs planches séparées entr'elles par des espaces de 1—2 cm.

L'eau arrive à la vâltoare (panier) par un canal en bois appelé *scoc* qui a une extrémité de 0,80 m. de largeur et l'autre qui aboutit au panier, 0,20 cm.

Grâce à ces dimensions réduites, et au fait que l'eau tombe d'une hauteur de 1,50 m., elle a une force suffisante dans le panier.

D'un autre côté, la direction d'entrée du canal d'adduction dans le panier est tangentielle sur sa face interne. A cause de cela, l'eau, non seulement entre avec force dans le panier, mais elle prend un mouvement giratoire, et sort ensuite par les interstices des planches.

COMMENT ET QUE TRAVAILLE UN MOULIN À REPASSER LES DRAPS

Les hommes et les femmes apportent au moulin à repasser les draps des couvertures en laine, tissées au métier, nommées *cergi* ou « *procoghiţe* » (procoviţe).

Elles ont le tissu lâche, sont minces et d'assez grandes dimensions.

Les unes sont velues, avec des brins longs (de laine) qui couvrent leur face : ou les appelle *cergi* (couvertures).

D'autres n'ont pas de brins : on les appelle *procoghiţe.*

Les gens apportent au moulin à draps ces couvertures et ces procoghiţe dans le but de les faire plus épaisses à la suite des différentes opérations que l'on verra plus loin, et en même temps de leur rendre les poils plus polis et plus rares.

La succesion des opérations

Les couvertures à poils ainsi que celles sans poils sont apportées par les gens

seulement tissées et nouées, c'est-à-dire ayant la forme d'un sac sans fond (Inf. I. P. Macovei).

Comme format et dimensions toutes sont semblables.

Celles à la laine rude « on les fait avec des poils », et on les noue aux deux extrémités avec une ficelle, afin que pendant les opérations elles ne se retournent pas sur le côté opposé, sans poils.

La première opération à laquelle sont soumises les couvertures à poils (cergi) et celles sans poils (procoghiță) c'est leur introduction dans le panier, où elles se « *văltoresc* » (remuent violemment).

C'est-à-dire, pendant 4—8 heures (« selon la qualité dont elles sont travaillées » I. Macovei) elles sont lavées et retournées par l'eau du panier.

L'eau doit être limpide et chaude :

on travaille quand il ne pleut pas car l'eau se trouble et devient froide et si elle est froide elle ne marche pas (Inf. Năstase Sârbu).

Le but de cette opération est de faire laver « usucul » (suint) de la laine, de la tasser, et de l'amincir.

Dans le panier usucul (le suint) de la brebis se lave et s'épaissit.

En quittant les paniers, les couvertures sans poils se séparent de celles à poils, ayant à subir des opérations différentes.

Procoghițele (les couvertures sans brins)

Aussitôt qu'on les retire du panier, humides telles qu'elles sont, on les introduit une par une dans le *valul cu cuie* (rouleau à clous). Il entre jusqu'à 5 pièces dans le rouleau, et leur introduction se fait par l'extrémité du côté du rouleau, entre les rayons.

On fait partir l'eau, le rouleau commence à tourner et les couvertures — libres dans l'intérieur du rouleau — tombent de clou en clou, pendant les 24 heures que dure ce mouvement giratoire.

On maintient dans la chambre une chaleur suffisamment élevée, chaleur fournie par l'entrée de four qui se trouve dans cette chambre et dont nous avons parlé :

On ne peut pas rester là tellement il fait chaud (Inf. Nastase Sârbu).

On fait une grande chaleur, aproximativement celle que peut supporter l'homme pendant cinq minutes (Inf. I. P. Macovei).

Cette chaleur épaissit les couvertures. Les clous du rouleau les amincit.

Pendant ce temps, les couvertures du rouleau sont arrosées aussi par l'eau du vase qui se trouve aussi dans cette chambre, auprès du four. L'arrosage se fait de 2 en 2 heures : au commencement avec plus d'eau, ensuite avec moins d'eau, et 4 heures avant de les sortir on ne les arrose pas du tout.

Le but de cette opération dans le rouleau est de rendre les couvertures plus épaisses. Ce sont les clous qui aident à cet épaississement en même temps que l'arrosage et la chaleur. On apprécie le moment où elles sont prêtes et où elles doivent êtres sorties du rouleau, par le degré d'épaisseur, et ce moment est commandé « d'après l'indication de l'homme (Inf. I. P. Macovei).

Pendant ce temps, les couvertures perdent aproximativement $^2/_3$ de leur longueur initiale.

Si elles sont de différentes couleurs on les met séparement:

> Elles sortent mieux si on les arrange noir et noir, blanc et blanc et celles de couleur séparément, parcequ'elles déteignent un peu. Si on a fait un rouleau rien que des blanches, il faut retirer les poils de sur le rouleau (Inf. I. P. Macovei).

Cergile (les couvertures à brins)

Après la première opération du mouvement giratoire, les couvertures à poils sèchent et passent à la brosseuse, c'est-à-dire au rouleau à racloir.

Elles doivent être complètement sèches

> parce que si elles sont humides, le racloir ne réussit pas à leur faire sortir les poils (Inf. Năstase Sârbu).

Sur le rouleau, on fixe les couvertures sur sa partie extérieure, par une traverse, l'autre bout restant libre.

On engrène la chaîne à l'arbre inférieur et le rouleau commence à tourner. Alors les couvertures sont traînées au-dessus du racloir pendant ½ heure au maximum.

Le but de cette opération est le suivant: Les poils de sur les couvertures sorties du rouleau « font des anneaux » et sous l'action du racloir ses anneaux se défont, les poils demeurant tendus, d'un bel aspect.

A part cela, en tombant et en se traînant sans cesse sur le « *filet à pointes* » (racloir)...

> et tout en marchant ainsi elle lui retire des poils; elle perd sa laine (Inf. Ion Macovei).

En quittant la brosseuse, les couvertures viennent s'introduire dans les paniers où elle se trempent dans l'eau. On les maintient un peu ici: « on les trempe seulement », on les laisse s'écouler et on les introduit dans le rouleau grossissant, à clous.

Le reste de l'opération et le but est le même que pour celles « sans poils » (procovițele).

C'est de la manière décrite plus haut que l'on travaille les deux espèces de couvertures des gens. Pour le commerce l'opération est plus simple:

— Celles qu'on fait pour le commerce, on les garde plus longtemps dans les paniers et on les fourre dans le rouleau sans faire du feu, car il n'y a pas intérêt à ce qu'elles soient épaisses, mais belles. On voit à travers comme à travers un paillasson.

Țăncușele (Signes de démarcation)

Pendant les périodes de travail, arrivent une grande quantité de couvertures, dont beaucoup se ressemblent.

Afin que, à la réception, l'homme puisse reconnaître la couverture qu'il a apportée, il se sert d'un signe de démarcation en bois, nommé *țăncușă* qui se compose de deux petits morceaux de bois, ayant un dessin quelconque (entaille etc.) qui se prolonge sur les deux morceaux.

L'une des deux moitiés est attachée à la couverture qu'on laisse au moulin:

on attache d'habitude les signes de démarcation à l'intérieur. Si on les attache à l'extérieur, les paniers les saisissent et les brisent (I. P. Macovei)

l'homme emporte l'autre moitié.

La manière de reconnaître la propriété est la suivante:

L'homme ne peut pas connaître la couverture. Mais on prend son signe de démarcation et on le met sur tous les signes; on voit ainsi ceux qui se ressemblent (même inf.).

LE CALCUL DE LA RENTABILITÉ

LES DÉPENSES

Les dépenses que nécessite un moulin à draps sont assez réduites et à cause de cela, comme nous le verrons, leur rentabilité est toujours assurée avec certitude.

L'analyse des dépenses de chaque moulin à draps à part éclaircira mieux ce fait.

1. *Moulin à draps de Năstase Sârbu*

A fonctionné, en 1938, 2 mois avec interruption; journées de travail effectif: 14. Production totale 70 couvertures sans poils (procovițe) par jour: 5.

Bois de chauffage	300 lei
Pétrole	60 »
Entretien de l'étang	200 »
Réparations diverses	100 »
Graisse	40 »
Impôts	500 »
Amortissement et intérêt du capital	200 »
Total	1.400 lei

2. *Moulin à draps de Ion P. Macovei*

A fonctionné 5 mois avec interruption ; journées de travail effectif : 50. Production totale 250 couvertures sans poils (procoghițe) et couvertures à poils (cergi) ; par jour : 5.

Bois de chauffage	1.000 lei
Pétrole	150 »
Entretien de l'étang	400 »
Réparations diverses	500 »
Graisse	200 »
La paie d'un meunier, 1/3 du revenu	3.660 »
Nourriture (50 – 15)	750 »
Impôts	2.000 »
Amortissement et intérêt du capital	500 »
Total	9.160 lei

Analyse des dépenses

Le bois de chauffage est employé pour chauffer le four de la chambre où se trouve le rouleau grossisseur. On consume environ une moitié de billot « de deux bœufs » en 24 heures, ce qui revient (le prix d'un pareil billot étant de 40—50 lei) à 20—25 lei par jour et nuit de travail.

Le pétrole est employé pour éclairer la chambre pendant la nuit, parce que le rouleau grossisseur doit fonctionner continuellement. La consommation est « d'une lampe par nuit » : 2—3 lei.

L'entretien de l'étang est un travail qu'il faut faire tous les ans et comprend sa réparation lorsqu'il arrive que les crûes des eaux l'abîment, les travaux de déblaiement, etc.

La moyenne des dépenses pour l'entretien de l'étang s'élève à la somme de 500 lei par an.

Réparations diverses. Pendant le fonctionnement, les pièces plus exposées à la détérioration sont :

Le rouleau avec ses traverses et ses clous, les clous du racloir, les engrenages en bois, etc.

Les dépenses que l'on fait avec ces réparations totalisent une somme de 100 lei pour le moulin à draps de Năstase Sârbu et de 500 lei pour celui de I. P. Macovei.

Le graissage. Les articulations et les engrenages de bois sont graissés au savon. Celles en fer, au pétrole brut.

Le coût du savon et du pétrole brut est d'environ 40—45 lei pour deux semaines de travail.

Le meunier est un homme engagé par le propriétaire du moulin à draps pour la conduite technique de toutes les opérations qui regardent le façonnage des couvertures à poils et de celles sans poils.

Pour cette besogne, il reçoit la paie habituelle dans la localité: $^1/_3$ du revenu et, en plus, la nourriture, d'une valeur de 15 lei pour jour.

Năstase Sârbu n'a pas de meunier, c'est lui qui s'occupe de la conduite, de l'installation et des travaux. *J'ai appris le métier de l'homme de Năruja qui m'a construit le moulin à draps* (Inf. Năstase Sârbu).

Dans ce cas les dépenses pour le moulin à draps se réduisent tout-à-fait, et font s'élever sensiblement le revenu net.

Impôts. Le moulin à draps de I. P. Macovei est imposée au fisc, à la commune et au régime des eaux pour la somme totale de 2.000 lei par an. Le moulin à draps de Năstase Sârbu étant considéré plus rudimentaire, paie seulement 500 lei.

Amortissement et intérêt du capital. Les moulins à draps sont construits entièrement en bois, qui revient au propriétaire presque gratuitement. Ce qu'on paye effectivement c'est le creusement de l'étang, qui, bien entretenu dure un grand nombre d'années. En calculant le coût de la construction et de l'installation, ainsi que le nombre d'années de durée des moulins à draps on a trouvé une cote d'amortissement de 200 lei pour le moulin à draps de Năstase Sârbu et de 500 lei pour celui de I. P. Macovei, inclusivement l'intérêt du capital.

LES REVENUS

Pour qu'un moulin à draps puisse fonctionner, il est nécessaire que l'eau qui vient aux paniers, soit claire et chaude. A cause de cela, le temps de travail des moulins à draps est limité aux mois d'été, lorsqu'il n'y a pas de pluies et à l'automne jusqu'à l'arrivée des neiges et des gels:

> Le moulin à draps fonctionne après que nous avons fait le foin, jusqu'à la Ste Marie, un mois ou deux. Seulement l'automne à partir de la Ste Marie jusqu'à la neige. L'hiver nous nous reposons. (Inf. Năstase Sârbu).

On travaille quelquefois aussi pendant les hivers chauds:

> On fait tout le temps lorsque l'eau ne gèle pas. Moi j'ai fait aussi pendant l'hiver 80 environ, après l'arrivée de la neige, car le temps était chaud. Mais quand il fait chaud on en fait beaucoup. Pendant l'hiver on en met une seule à un panier et elle doit y rester pendant 2 jours (Inf. I. P. Macovei).

Pendant ce temps, lorsque le moulin à draps a la possibilité de fonctionner, on apporte des couvertures à poils ou sans poils pour être épaissies et brossées.

40 lei pour une couverture sans poils (procoghițe).
50 » » » » à poils (cergi).

Năstase Sârbu a encaissé pour les 70 pièces couvertures sans poils (procoviţe) qu'il a travaillées, la somme de *2.800 lei*.

En déduisant les dépenses (1.400 lei), il lui est resté *un revenu net de 1.400 lei*. Pour le temps qu'il a fonctionné (14 jours), cela revient à *100 lei par jour*.

Ion P. Macovei a encaissé pour 100 couvertures à poils 5.000 lei et pour 150 couvertures sans poils 6.000 lei. Total *11.000 lei revenu brut*.

En déduisant les dépenses (9.160 lei) il reste un *revenu net de 1.840 lei*. Pour le temps qu'i la fonctionné (50 jours), cela revient à *37 lei par jour*.

On voit que dans ce cas, le revenu net est plus petit à cause de l'élévation de la somme des dépenses occasionnées par la paie et l'entretien du meunier.

LES FOULONS (PIVELE)

Les foulons forment, avec les moulins à draps, l'industrie textile qui a pour but le façonnage et l'accomplissement des travaux qu'exécute l'industrie domestique des métiers.

Le materiel brut que façonnent les foulons est *iţarii* (pantalons de laine), l'étoffe de laine qui sert à confectionner les habits des hommes. Ces pantalons sont tissés au métier, par les femmes, en automne après le fauchage, lorsque commencent les préparatifs pour l'hiver,

> les femmes arrivent avec les habits des métiers. Ils sont maintenant rares et minces, à voir à travers; au foulon ils deviennent épais et durs, c'est pour cela qu'elles les apportent ici (Inf. Radu Creţu).

Par conséquent, le service des foulons est d'épaissir les tissus domestiques destinés à être transformés en habits (dénommés aussi *straie*), à les durcir par une action mécanique de frappe, de battage.

Dans le Nerej il y a trois installations de ce genre: le foulon de Năstase Sârbu, celui de Radu Creţu et celui de Andron Neagu.

Il y a eu encore un, celui de I. P. Macovei, plus perfectionné, paraît-il que les deux actuels ... « mais le foulon systématique que j'ai eu ... » (Inf. I. P. Macovei). Il a été abandonné parce que ... « je n'ai plus pu m'occuper de lui et puis l'affaire n'allait plus » (I. P. Macovei).

DESCRIPTION TECHNIQUE

Toutes les installations d'un foulon sont placées dans une chambrette petite et mal éclairée, faite de poutres en sapin.

A l'extérieur se trouve la roue à eau, qui communique dans cette chambre avec un *grindei*, arbre octogonal qui traverse la chambre jusqu'à l'autre mur, où il repose sur un socle en bois.

A l'intérieur du mortier nous distinguons deux installations : un « *cuptor* » (four) dans lequel se trouve un *ciaun* (chaudron en fonte) d'une capacité de 40—50 litres.

Devant ce four, dont le rôle est de chauffer l'eau du chaudron, se trouve l'installation principale du foulon, où l'on façonne les pantalons en laine.

Elle se compose des parties suivantes : à la partie inférieure se trouvent deux baquets en bois, nommés *teici*. D'ici, part vers le haut un plan incliné,

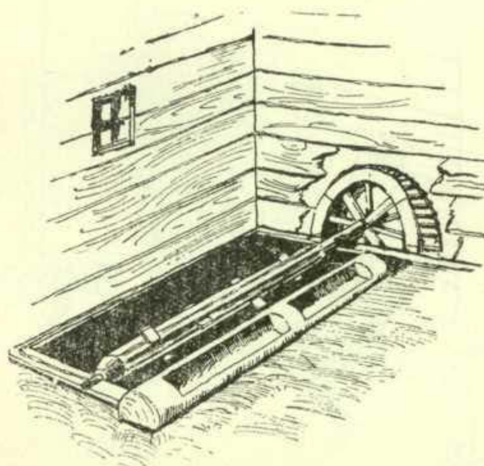


Fig. 3 — Le foulon

formé par un cadre en poutres et par 4 planches qui laissent, au-dessus des baquets, un espace libre de 50—60 cm. de longueur. Dans cet espace se trouvent 4 *lăuteţi* (jalons) contre lesquels glissent les *pilugii*, maillets, au nombre de quatre.

Les maillets sont une espèce de battoir fixés dans des cadres de bois qui glissent entre les jalons.

Ils se prolongent du coté opposé par des *mâini* (bras).

Derrière le grand cadre des baquets, se trouve l'arbre de la roue à eau. Il est traversé transversalement par 4 grands clous de bois, appelés *lehi*, situées à côté des bras et de telle manière, qu'ils traversent toutes les 8 faces de l'arbre octogonal, car chaque « leh » déborde à la partie opposée.

La raison de ces dispositifs est la suivante : lorsqu'on fait partir l'eau et que l'arbre tourne . . .

> crucile (= lehii) (les clous de bois) viennent et saisissent le maillet par les bras, le soulève, et quand il s'échappe, le maillet tombe et frappe (I. P. Macovei).

Par conséquent, les maillets se lèvent et retombent continuellement dans les baquets, en battant et retournant les pantalons qu'on a mis dans les baquets.

A chaque tour de roue, un maillet est soulevé deux fois, et cela est dû au fait que chaque clou traverse l'arbre d'un côté et de l'autre.

Dans le chaudron voisin l'eau est chauffée et lentement elle s'écoule par un petit canal étroit en bois (appelé *șipot*) avec bifurcation pour chaque baquet.

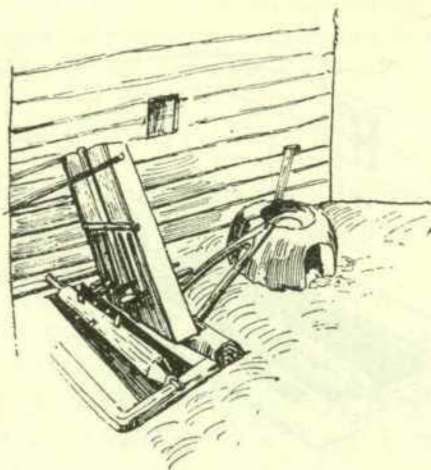


Fig. 4 — Le foulon

Le chaudron est alimenté, dans la mesure même dans laquelle il se vide, par un autre canal qui amène l'eau de l'extérieur.

Afin que l'installation entière et la construction ne s'ébranle pas, le cadre des maillets est solidement fixé par

> deux transversales qui sont attachées au plafond pour qu'elle ne bougent pas (Inf. Năstase Sârbu).

A l'aide de ces dispositifs, les habits s'épaississent de la manière suivante:

> Les femmes arrivent des métiers avec les habits, elles les font « piele » et les placent dans les baquets (Inf. Radu Crețu).

Les faire « piele » veut dire les plier en zig-zag, et les placer ainsi empaquetés dans le baquet.

Si ils sont trop larges, elles les mettent

> « la funie » c'est-à-dire sur la partie étroite, afin qu'ils s'amincissent. Ensuite elles les mettent en zig-zag pour les amincir et les aplanir (le même).

À cause de l'épaississement du tissu, donc du rapprochement des fils, l'etoffe s'amincit et se racourcit d'environ 10% de la longueur initiale.

Dans le baquet, les pantalons sont mouillés continuellement par l'eau chaude qui vient du chaudron. Cette eau

> est chauffée à point, ni trop bouillante, ni en ébullition (Inf. Năstase Sârbu).

Pourtant l'eau très chaude presse l'épaississement:

> ils s'épaississent plus rapidement quand l'eau est plus bouillante (Inf. Radu Crețu).

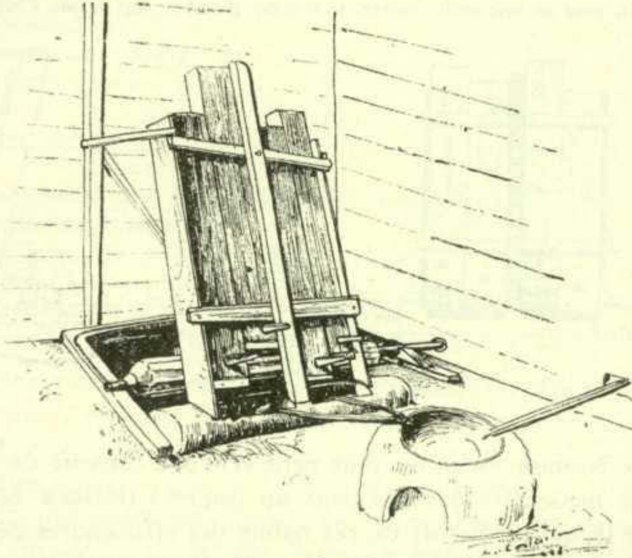


Fig. 5 — Le foulon

Les maillets dans leur chûtes répétées, retournent et frappent continuellement les habits dans les baquets. Cette opération dure un jour et une nuit.

Quand on veut obtenir une étoffe plus épaisse,

> on fait l'opération deux jours et une nuit, parcequ'elle sort meilleure et l'homme la porte plus longtemps (Năstase Sârbu).

Après cette opération, on retire les pantalons des baquets et on les fait sécher. Ensuite

> on les roule, on les plie comme au magasin et on les emporte à la maison (Radu Crețu).

Les mortiers fonctionnent pendant l'automne, lorsque commencent les préparatifs pour l'hiver.

On confie les pantalons au propriétaire du foulon, qui les travaille à tour de rôle. Après cela, la femme vient prendre son étoffe

> qu'elle reconnait parce qu'elle a à son extrémité un bout de cordon attaché par elle à la maison (Inf. Năstase Sârbu).

À la réception du matériel, ou paie au propriétaire 3 lei pour chaque « cot » (aune) obtenue après l'épaississement :

on mesure quand c'est prêt, car l'étoffe se rétrécit, et on paie ce qui sort et non pas ce qui entre (le même).

La capacité de travail d'un foulon n'est pas grande. Le foulon de Radu Crețu est plus avantageux :

dans un baquet il entre 60 aunes, dans les deux j'en mets 120 et je les maintiens un jour et une nuit. Après, j'en mets d'autres (Inf. Radu Crețu.

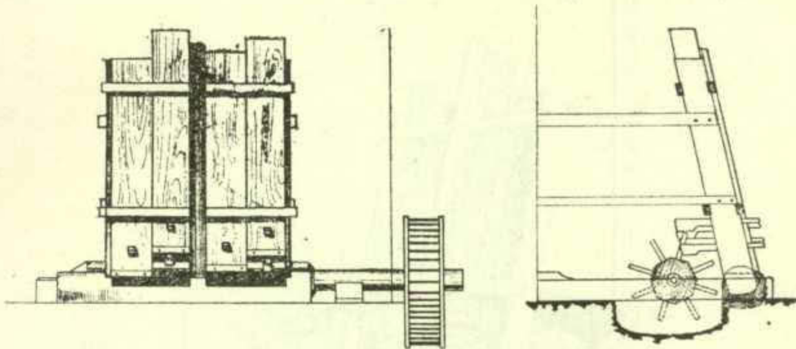


Fig. 6 — Le foulon

Celui de Năstase Sârbu est plus petit et d'une capacité de travail plus réduite : « je mets 20—30 aunes dans un baquet » (Năstase Sârbu).

Pendant le travail, il sort de ces habits des effilochures de laine (environ $^1/_4$ kg par 20 m d'habits) qui reviennent au propriétaire. Il les emploie pour remplir des matelas, des coussins, etc.

REVENUS ET DÉPENSES

Les revenus et les dépenses des deux foulons sont les suivants :

Le foulon de Radu Crețu

Dépenses :

Impôts	500 lei
Entretien de l'étang	700 »
Pétrole	120 »
Bois de chauffage	1.800 »
Amortissement et intérêt du capital	300 »
Réparations diverses	300 »
Total	3.720 lei

Revenus.

Le foulon fonctionne seulement l'automne, deux mois. Production moyenne de 100 aunes en 24 heures.

En 60 jours (100×60) = 6.000 aunes × 3 lei l'aune = 18.000 lei revenu brut.

En déduisant 3.720 les dépenses, il résulte un revenu net de *14.280 lei*, a qui signifie que le foulon de Radu Crețu est une entreprise qui lui rapporte un joli bénéfice.

Le foulon de Năstase Sârbu

Dépenses.

Impôts	500 lei
Entretien de l'étang	200 »
Pétrole	110 »
Bois de chauffage	1.650 »
Amortissement et intérêt	100 »
Réparations diverses	300 »
Total	2.860 lei

Revenus.

Fonctionne aussi 2 mois pendant une année, avec 55 jours de travail effectif. Production moyenne de 40 aunes par jour.

Production totale: 55 jours×40 aunes = 2.200 aunes.

Paie encaissée: 3 lei par aune.

Revenu brut annuel: 2.200×3=6.600.

En déduisant les dépenses, il résulte un revenu net de *3.740 lei.*

Un foulon est entièrement construit en bois. L'exécution de l'installation en entier, est faite par le propriétaire. C'est pour cela que nous pouvons considérer les foulons ainsi que les moulins à draps comme des industries locales, sans avoir subi d'influences étrangères.

Il paraît qu'auparavant, lorsqu'on n'apportait pas dans le village des étoffes provenant de la ville, cette industrie étant en plein progrès:

> On ne pouvait même pas travailler autant d'habits qu'on apportait. Maintenant on les achète tout faits à la ville (Inf. I. P. Macovei).

Les propriétaires actuels des foulons ont reçu l'enseignement par les vieux et le transmettent aux descendants:

> C'est mon père qui m'a enseigné le travail au foulon et lui-même avait reçu l'enseignement de son père (Inf. Năstase Sârbu).
>
> Lorsque je m'absente, je confie la besogne à mon neveu, afin qu'il apprenne lui aussi (Inf. Radu Crețu).

LES FORGERONS

Cette catégorie d'ouvriers est très importante pour la vie économique du village de Nerej, car le fer et les objets en fer ont un emploi assez grand dans les différentes industries. De même, à cause du terrain dur, pierreux, toutes les bêtes de travail (inclusivement les bœufs) sont ferrées, et le bandage de la roue du chariot s'émousse après un temps très court.

Quoique de date récente, l'emploi du fer a fait grossir le nombre des forgerons, de sorte que, pendant ces dernières années ce métier n'est plus aussi productif, parce que

> ... il y en a beaucoup (Inf. Ştefan Răducanu).
>
> Les gâcheurs prennent notre gain, parce que l'homme va chez eux car ils travaillent meilleur marché (Inf. Dragomir Jedu).
>
> Beaucoup d'entre eux travaillent quand ils vont à la ville (Inf. Ştefan Răducanu.

Dans Nerej il y a 6 forgerons:

1. Ştefan Răducanu.
2. Dragomir Iedu.
3. Gheorghe Răducanu.
4. Gheorghe G. Dulcă.
5. Vasile Chiroiu.
6. Ion Avram Nic.

Les 4 premiers ont un atelier stable et leur appartenant; les deux derniers sont considérés comme « gâcheurs ». Outre ceux-là, on trouve d'autres gâcheurs, au nombre de 4—5.

Chaque année, un forgeron ambulant vient à Nerej. Il s'appelle Ion Costea et est originaire de la commune de *Calvin*, département de *Buzău*. Halte de 4 jours (interrogé le 13 Août) et il reste tant qu'il trouve du travail: « Je crois y rester encore 10 jours environ ».

Dragomir Iedu possède encore une ferronnerie à la forêt, à Valea Boului.

Origine. Des six forgerons: quatre sont originaires de *Nerej*, l'un est originaire de *Spulber*, il habite là avec sa famille et possède l'atelier à Nerej. Il ne travaille pas à Spulber parce qu'il *n'a pas de trafic là-bas* (Ştefan Răducanu). Le dernier est originaire de *Calvin*, dép. de Buzău. Etabli depuis 7 ans à Nerej, « à l'occasion du mariage » (Gh. G. Dulcă).

Donc, 4 de Nerej, 2 venus d'ailleurs.

Tous ont appris le métier chez leurs parents. Ils sont bohémiens et ont été forgerons de père en fils.

Il ne connaissent que le travail de ferronnerie courante.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce qu'on travaille : a) Ferrure de bœufs ; *b)* Ferrure des chevaux (moins) ; *c)* Toute la ferraille de la scierie (excepté la bande de scie) ; *d)* Aux chariots : la pose de bandage, le rassemblage en fer des arc-boutants, les 4 extrémités des essieux, les 4 brides pour le serrage des avant-trains, les clous des bouts ; *e)* Cioflente, outil nécessaire au transport du bois [1]) ; *f)* Fers du joug ; *g)* Différentes autres réparations.

---

[1]) Voir le chapitre « La technique du travail dans la forêt ».

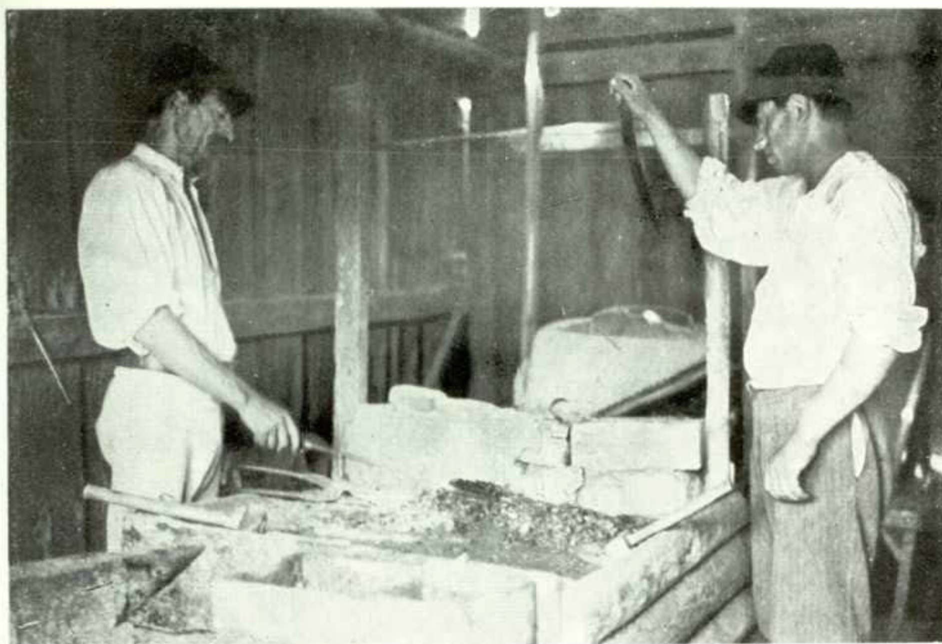


Fig. 45 — Le forgeron.



Fig. 46 — Le maréchal ferrant.

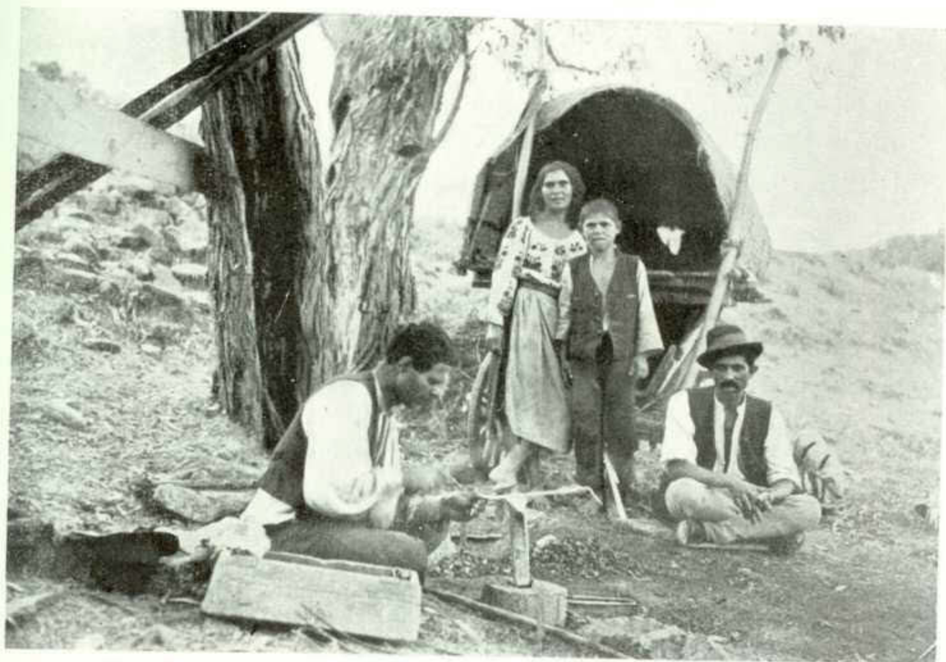


Fig. 47 — Le forgeron ambulant.



Fig. 48 — Le marchand de pétrole.

Acquisition du matériel. Le matériel primaire — le fer brut — est apporté par les gens qui l'achètent quand ils vont à la ville.

Le forgeron achète rarement aux magasins locaux et en petites quantités. Ils ne s'approvisionnent pas à la ville parce qu'ils n'ont pas de capital.

Dragomir Iedu fait venir « quand il a de l'argent » du fer de la ville, surtout pour en avoir pendant l'hiver.

Saison de travail. L'activité des forgerons est plus intense pendant *le printemps*, quand les gens se préparent pour le travail: la ferrure des bœufs, la réparations des voitures, des scieries, etc.

Ils travaillent pendant l'hiver beaucoup de fer aiguisé pour la glace. Pendant les travaux plus importants (les labours du printemps, le fauchage etc.) « les affaires ne marchent pas » (Dragomir Iedu).

La ferronnerie de la forêt a plus de travail pendant que fonctionnent les scieries: Avril-Octobre.

L'ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE

L'INVENTAIRE

Les forgerons ont, comme inventaire général de leur entreprise, seulement les outils et les installations nécessaires aux travaux réduits qu'ils font.

Voici quelques exemples:

Inventaire de la ferronnerie Ştefan Răducanu

Soufflet en cuir (fait par lui).
Foyer en terre.
Barre de séparation des bœufs.
Boîte en bois pour l'eau.
Enclume (80 kgr.).
Etau simple.
Gros marteau.
2 marteaux.
Vrille.
2 filières pour pas de vis.
Ciseau, gouge à couper le fer.
4 pinces.
2 clefs pour boulons.
2 mandrins pour percer les fers des bœufs.
Steglu.
Marteau pour fer rond.
La table pour la ferrure avec: pince, plane, petit marteau, racloir.
Charbons de bois de sapin [1]).

Inventaire de la ferronnerie Dragomir Iedu

Soufflet en cuir (fait par lui avec la peau d'un cheval).
Foyer en terre battue.
Enclume (60 kgr).
Barre pour les bœufs.
3 marteaux.
Pince pour ferrer.
La table pour la ferrure: pince, plane petit marteau, racloir.

Outils pour boulons, il n'en a pas, « parcequ'on ne fait pas de boulons ici ».

[1]) Fabriqués par des femmes. Je les achète 20 lei le sac. (Inf. St. Răducanu).

Inventaire de la ferronnerie Gh. G. Dulcă

Deux soufflets.
Foyer en terre battue.
Enclume, 15 kgr. (faite par lui d'un obus).
Deux marteaux.
La table pour la ferrure.
3 pinces.
Vrille pour percer le fer.

REVENUS ET DÉPENSES

Les revenus. Les revenus des forgerons se limitent seulement à ceux qui leur reviennent du travail proprement dit, par une valorification quelconque de capital ou de matériel.

Les prix courants, pour l'année 1938, sont les suivants:

1 paire de fers à bœufs	40 lei
1 paire de fers à chevaux	20
1 paire de fers à bœufs [1])	90—100 »
1 paire de fers à chevaux [1])	50—60 »
1 crosse pour scie	100 »
1 pose d'un vieux bandage	10
1 pose d'un nouveau bandage	20 »
Clous pour le chariot	2—3 »
Assemblement d'une paire d'arc-boutants	40 »
Brides	10 »

Ces prix s'entendent avec le matériel du client.

Le revenu d'un forgeron varie selon les périodes de travail; une moyenne calculée d'après le revenu des 6 forgerons spécifiés plus haut, démontrent qu'ils font de 60—100 lei par jour, avec les variations causées par la saison, intensité de travail, etc.

Les dépenses. De ces sommes brutes, on déduit les dépenses:

a) les charbons; *b)* le loyer de l'atelier (ex. Ştefan Răducanu); *c)* les impôts; *d)* diverses réparations; *e)* amortissement et intérêt du capital, etc.

Les dépenses, en moyenne générale pour tous s'élèvent à 2.000 lei annuellement.

Ils n'ont pas des ouvriers engagés, et l'aide dont ils ont besoin leur est fourni par les membres de la famille (femme, enfants).

La rentabilité de l'entreprise, — quoique le revenu net soit assez réduit, — peut être considérée comme assurée:

> Nous gagnons exactement autant qu'il nous faut pour vivre, avec notre famille, parce que nous n'avons pas de terrain, et nous ne savons pas travailler autre chose (Ştefan Răducanu).
>
> On ne nous paye pas toujours en argent, mais souvent l'homme nous donne de la farine de maïs ou du bois, s'il n'a pas d'argent (Dragomir Iedu).

---

[1]) Avec le fer du forgeron.

LA FERRONNERIE DE LA FORÊT

Dans la forêt de Valea Boului se trouve une ferronnerie installée par Dragomir Iedu, à laquelle travaille son fils. Elle possède le même inventaire que celle du village, et travaille surtout l'été pendant les travaux dans la forêt.

Les travaux qu'elle accomplit regardent plutôt les nécessités de moment des gens: réparation de ferrures de bœufs, chaînes, etc.

On travaille beaucoup là-bas pour différentes réparations que nécessitent les scieries: crochets, crampons, etc.

LE FORGERON AMBULANT

Le forgeron ambulant Ion Costea, originaire de la commune de Calvin (dép. Buzău) va de village en village, séjournant 3—4 fois par été à Nerej.

> J'abandonne d'autres villages pour venir à Nerej, car le prix est meilleur (Ion Costea).

Ils est forgeron-serrurier. Il répare: des serrures, des chaînes, des cognées, des fourches, etc. Il ne ferre pas.

Son inventaire est réduit à suivants articles:

Une charette à un cheval.	2 limes.
2 petites enclumes.	2 pinces.
1 mèche (fabriquée par lui).	Étau.
Soufflet-sac (outre).	

Il gagne le nécessaire pour s'entretenir.

LE COMMERCE

La vie commerciale dans la commune de Nerej est assez réduite, quoique la spécialisation de la production (tonnellerie, bois de construction) ainsi que la situation isolée de la commune, supposerait un commerce intense, d'échange entre les articles qu'on produit et ceux dont la population a besoin.

Cet échange, qu'on pratique sur une échelle étendue, n'est pas exécuté par l'intermédiaire des commerçants ou des marchands locaux, mais il est pratiqué individuellement, chaque habitant produisant sa marchandise, la vendant à la ville, et s'achetant le nécessaire.

C'est un échange qui se pratique, ainsi que nous l'avons dit, en grandes proportions : des quantités considérables de bois façonné (bois de construction, tonneaux) sont vendues en ville, et les mêmes quantités considérables de produits alimentaires (maïs, légumes, etc.) arrivent de la plaine et montent vers Nerej, mais apportées par chacun pour ses besoins personnels.

Pourtant, dans Nerej, il se trouve quelques négociants. Leur activité commerciale souffre justement à cause de ce procès d'échange individuel, ainsi que nous le verrons plus loin.

Nous distinguons, dès le commencement, les catégories suivantes de négociants :

a) Négociants qui commercialisent la marchandise produite dans la commune ;

b) Négociants qui font venir la marchandise d'ailleurs ;

c) Etrangers qui achètent à Nerej.

Négociants qui commercialisent la marchandise produite dans la commune

Les tonneliers. Ceux-ci vendent la marchandise individuellement, ou par l'intérmediaire des négociants étrangers d'Andreiaş, etc.

Nous avons vu la manière de pratiquer le commerce de tonnellerie au chapitre respectif (pages 180—184).

Le bois de construction exploité à Nerej est vendu, soit individuellement, par son transport à Odobeşti ou à Focşani, par ceux qui le produisent, — ainsi qu'on l'a décrit au chapitre « Scieries » — soit par les *négociants de bois de construction* locaux.

Ce commerce de bois de construction est assez développé à Nerej. Le fait s'explique d'un côté par la grande quantité de bois de construction que l'on exploite et que l'on doit vendre et d'un autre côté, par l'impossibilité générale de transporter la marchandise à la ville, ce qui fait qu'on préfère la négocier sur place. Ce sont habituellement les propriétaires de scieries



Fig. 1 — Un transport de seilles

qui font le négoce en bois de construction à Nerej: c'est-à-dire les habitants suivants:

1. Ion R. Postolache.
2. Radu Bâra.
3. Toma Negoiţă.
4. Iordache Creţu.
5. Stan M. Glăvan.
6. Ion Lalu.
7. Bratu Creţu.
8. Pavel Macovei.
9. Ion P. Macovei.

Négociants qui font venir la marchandise d'ailleurs

Ils sont aussi de deux catégories: locaux et ambulants.

Négociants locaux (cabarets et magasins). Il y a deux cabarets (Ion Ţuţu, enseigne louée à Nică Boboc, et Pavel Macovei) et trois magasins (Ilie Coman, Ilie Ţuculescu et Vasile Gheorghiţă).

Négociants ambulants. Etrangers, habitants d'autres villages, qui viennent à Nerej avec des charrettes. Ils vendent des produits de saison: fruits, raisins, légumes, melons, etc.

Etrangers qui achètent à Nerej

Chaque été viennent à Nerej beaucoup d'habitants des villages de la plaine pour acheter des produits de Nerej: bois de construction.

Les uns sont négociants, ex. ceux d'Andreiaş. D'autres (des communes de Cârligele, Mera, Poeniţa, etc.), achètent seulement pour leurs besoins.

Pour montrer avec plus de précision la caractéristique du commerce qu'on pratique à Nerej, nous analyserons en détail:

a) Les négociants de bois de construction;
b) Les magasins;
c) Les négociants ambulants;
d) Un étranger venu à Nerej pour acheter du bois de construction.

LES NÉGOCIANTS DE BOIS DE CONSTRUCTION

Le nombre et les noms de ces négociants, nous les avons vus à la page 213.

Tous sont locaux, paysans de Nerej, qui possédant un esprit commercial un peu plus développé et disposant d'un certain capital, s'assurent un revenu de plus par ce commerce.

Ils achètent le bois de construction chez les « butucari » (les hommes qui transportent et coupent les billots aux scieries) et ne peuvent pas le transporter à la ville n'ayant pas de chariots, ni de bœufs, etc.

Mais la plus grande quantité est achetée chez les propriétaires de bois de construction et particulièrement celle qui provient de la partie de dîme qui leur revient.

De la quantité entière de bois de construction que l'on vend par l'intermède de ces négociants, 75%, donc les trois-quarts, est achetée aux scieries, et seulement 25% aux « butucari », parce que ceux-ci transportent eux-mêmes le bois de construction produit, à la ville.

A cause de cela, les négociants de bois de construction de Nerej n'emploient pas—pour le transport de la marchandise — des chariots de louage de Nerej, mais des communes voisines (Andreiaş, Reghiu, Vulcăneasa, etc.).

Le coût du louage pour le transport d'un mètre cube de bois de construction est de 300—350 lei.

Les transports se font, soit pendant toute la durée de l'année, en transportant la marchandise chaque semaine à Focşani (le mercredi), soit qu'ils déposent chez eux à la maison une quantité quelconque de bois de construction et attendent la meilleure saison pour sa vente: août-septembre.

> J'ai déposé jusqu'à présent 60 m³ de bois de construction et je veux le transporter tout à Focşani, car j'ai parlé avec un marchand de là-bas (I. R. Postolache).

Les habitants préfèrent vendre leur marchandise aux négociants d'Andreiaş,

> parce qu'ils ont des dettes chez les locaux et ils ont honte de leur vendre à eux (le même).

Le gain des négociants provient de la différence entre le prix dont on achète le bois de construction et celui auquel on le vend. Pour la saison commerciale 1937, cette différence a été de 40 lei au mètre cube.

> Des fois je ne réusis même pas à sortir mon argent, et je le vends au prix de coût, car la ville vous trompe (le même).

D'habitude, le procédé est le suivant: Le négociant achète le bois de construction aux hommes, au prix de la semaine à la ville, moins les 40 lei pour chaque mètre cube, il dépose la marchandise et attend la saison propice pour la vente lorsque le prix à la ville est à la hausse.

Ion R. Postolache, notre informateur reçoit aussi de la marchandise « en commission ».

Les revenus d'un négociant en bois de construction dépendent par conséquent des variations des prix et de l'esprit d'entreprise de chacun d'eux. Pourtant, par comparaison avec d'autres commerces, celui-ci est le plus rentable parce que, même si la marchandise ne peut être vendue, elle peut être gardée le plus longtemps possible sans souffrir de dégâts.

Avant la guerre, le nombre des négociants en bois de construction était plus petit parce que les gens transportaient eux-mêmes leur marchandise à la ville, la quantité étant petite. Après la guerre, leur nombre a grandi, en même temps que le nombre des scieries et le développement pris par l'exploitation de la forêt.

Pourtant, les négociants actuels n'ont pas de relations commerciales avec les maisons et les firmes d'Odobeşti ou de Focşani, parcequ'ils ne peuvent pas livrer toujours de la marchandise uniforme sur demande.

A ce point de vue, on doit compter que le bois de construction de Nerej est considéré par les négociants de la ville comme marchandise ordinaire, parceque le materiél ligneux est de qualité inférieure: sapin aux fibres embrouillés, bulbes et nœuds, etc.).

Le marchand Iacobsohn d'Odobeşti, a déclaré ce qui suit par rapport au bois de construction qui provient d'Odobeşti:

Comme *bois* (essence) le meilleur bois de construction est celui qui vient de *Paltin*, et comme *matériel façonné*, encore *Paltinul* et *Nistoreştii*.

Nerej apporte la même marchandise, c'est-à-dire les mêmes dimensions de bois de construction, mais il est inférieur comme *coupe* et comme *essence de bois*.

Les Néréjéens apportent plutôt des planches minces (appelées « planches communes » de 12—15 cm. de largeur et 1—1,15 cm. d'épaisseur). Elles n'ont pas une coupe standard, mais les dimensions varient non seulement entre les planches, mais on remarque la différence dans la même planche, car on mesure par appréciation « avec l'œil ».

Pourtant, Nerej fait mener pour la vente — tant à Odobeşti qu'à Focşani — la plus grande quantité de bois de construction.

A cause de la différence de qualité, le bois de construction de Paltin est mieux payé; celui de Nerej est coté de 15—20% plus bas.

Les négociants en bois en construction de Nerej connaissent ce fait et cherchent à compenser la baisse de prix de leur marchandise, par l'apport sur le marché des marchandises les plus recherchées dans la saison respective.

Ainsi:

Au printemps ils transportent la *riglăria* (bois de dimensions suivantes: 6/8, 8/10, etc.) et la *cioplitura* (écharpes de bois obtenues par la coupe des branches supérieures des billots).

En été: on recherche les *frizurile* (dimensions: 15/5, 12/5, 15/4), etc. et les *dulapii* (madriers, dimensions 25/4, 20/4, etc.).

En automne: on vend la *tinicheaua* (6/4, 20/2, 25/2, etc.).

En hiver on ne fait aucun commerce de bois de construction.

LES MAGASINS

Au début, les magasins et les cabarets se confondaient. Outre la boisson, ceux-ci vendaient aussi différents articles nécessaires à la population.

Ont possédé de pareils cabarets: Panaïte Hurjui, le père de Nică et de Ion, et Ion Macovei.

Ils ont été les premiers commerçants importants dans le Nerej (Inf. Pavel Macovei).

Ils vendaient toutes les choses que demandaient les habitants.

Ils ont ouvert la boutique avec seulement 2—3 articles. J'écrivais sur un morceau de papier ce que demandaient les gens et je n'achetais que ces articles-là. Petit à petit j'ai eu de tout, mais à présent je ne garde plus que le cabaret, car il y en a d'autres qui font venir de la marchandise pour le magasin (le même).

En effet, pendant ces dernières années, une certaine spécialisation est survenue dans ce commerce: les cabarets se sont rangés d'un coté et les « magasins » de l'autre, vendant séparément seulement des boissons ou seulement différentes marchandises.

Dans l'historique du commerce de Nerej, il faut retenir aussi l'ancien cabaret et magasin de Nicu Hurjui, qui a eu son époque de gloire jusqu'en 1931, quand il a dû être liquidé à cause . . . de la conversion!

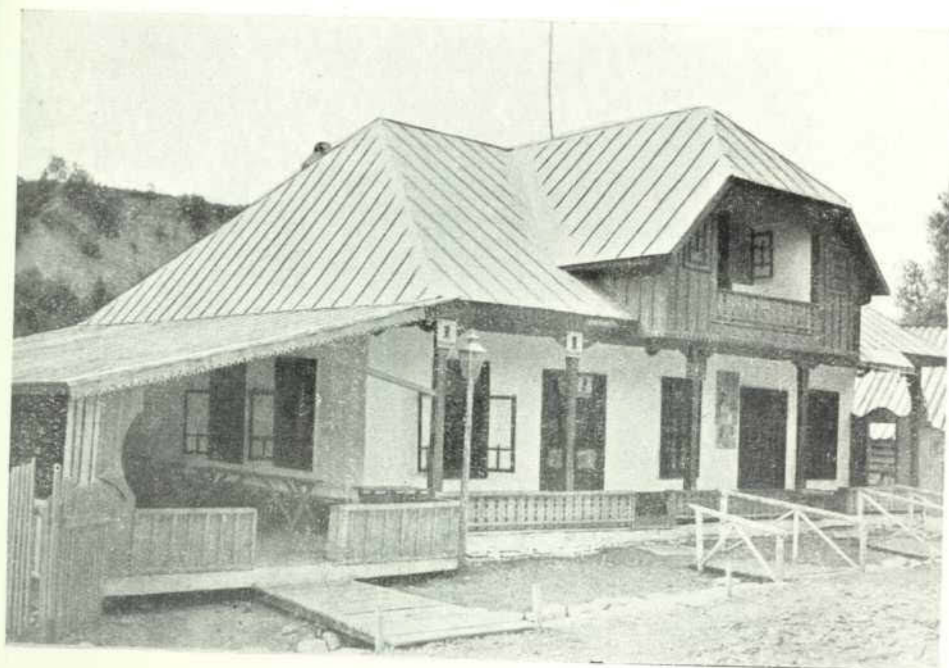


Fig. 49 — Le magasin du village.



Fig. 50 — La boulangerie.



Fig. 51 — Un marchand ambulant.



Fig. 52 — Une paysanne de Valachie s'approvissionne en bois de tonnellerie.

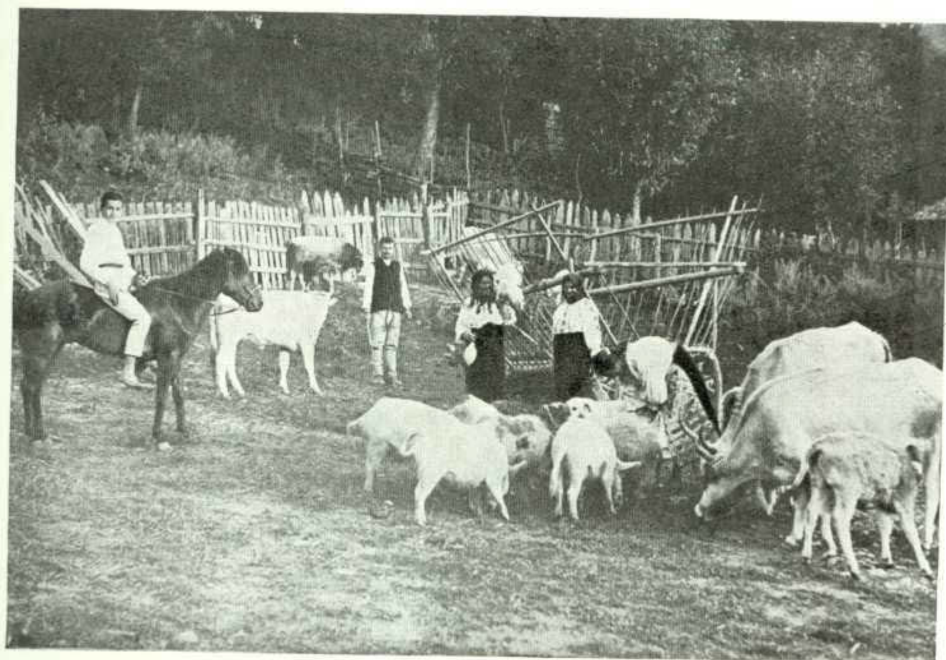


Fig. 53 - Le bétail d'un riche ménage.

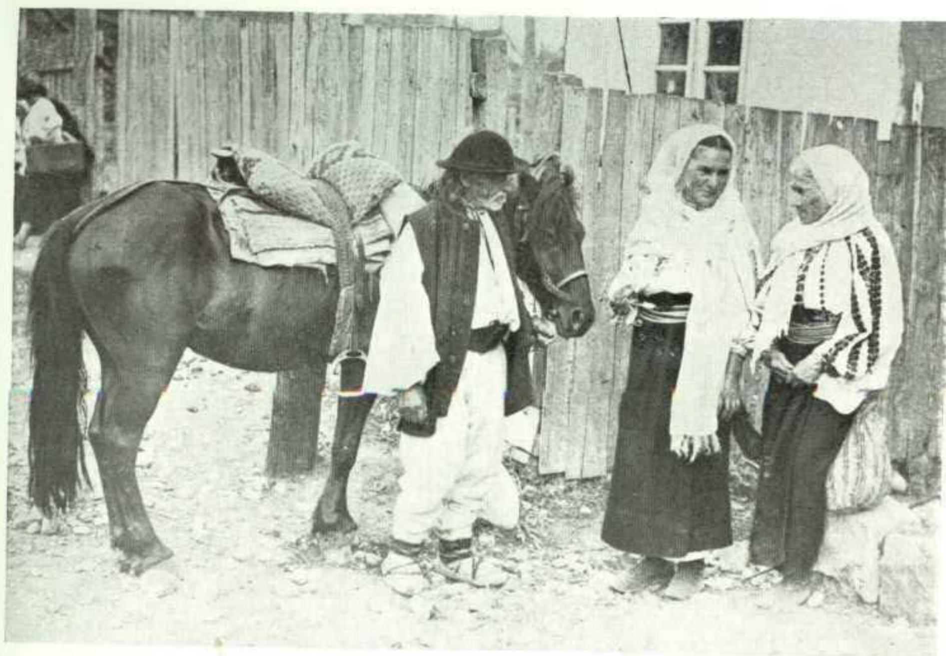


Fig. 54 - Groupe de vieilles gens.

En effet, il a été ouvert pour la première fois en 1909, lorsqu'il vendait « de tout ».

> Après que la loi a changé, indiquant un magasin pour 500 habitants, j'ai eu seulement le cabaret (Nică Hurjui).

Etant situé près de la sortie du village, sur la route vers la forêt, il faisait de bonnes affaires parce que,

> le monde arrivait de la forêt et s'arrêtait chez moi pour boire un verre de vin.

Il a vendu pourtant à crédit, tellement, que, la « conversion venue », les hommes lui devaient 168.000 lei.

Tous ont bénéficié de la loi de conversion et Nică Hurjui a dû fermer le cabaret.

Le plus important négociant de Nerej, est actuellement Ilie Coman, originaire du dép. de l'Olt.

Ancien *marchitan* (quincaillier), il venait, marchandise au dos, à quelques reprises, chaque année. Avec le capital économisé de cette manière il a ouvert un magasin au centre du village. Il possède actuellement une marchandise d'une valeur de 100.000 lei, avec tendance à grandir cette somme. Les informations qui suivent (qui ont pour but de montrer la caractéristique du commerce de Nerej) sont données par lui.

A cause du long chemin, la population de Nerej n'achète pas à la ville les différentes menues marchandises dont elle a besoin, ou au petit bourg, mais au village, d'habitude chez « Ilie », ou chez le « Oltean » comme on l'appelle.

Les marchandises les plus demandées sont:

1. *Par les femmes :*
   - coton
   - toile domestique
   - calicot
   - couleurs pour la laine
   - baptiste
   - différentes « soieries »
   - souliers en caoutchouc

2. *Par les hommes :*
   - toile domestique
   - calicot
   - sandales
   - linges pour chausses
   - courroies
   - différents articles de ferronnerie (clous, fer brut, clous de fers à cheval, bandes de scies, cognées, limes à aiguiser, chaînes, faux, fourches) etc.

3. *Pour le ménage:*
   - pétrole
   - riz (grande quantité)
   - olives
   - poisson
   - sucre (petite quantité)
   - acide citrique
   - craquelins
   - huile d'olives

4. *Objets domestiques :*
   - lampes
   - verres pour lampes
   - lanternes

On ne vend pas (comme ailleurs), de la poterie en terre cuite, parce que « chacun fabrique des seaux, des brocs en bois ». On vend très peu de coton, parce qu'on travaille beaucoup ici la laine.

Comme exemple nous donnons la liste des clients et des ventes faites par Ilie Coman, dans la journée du 6 août, jour caractéristique d'achats, étant fête religieuse.

Tableau I — Marchandises vendues par Ilie Coman dans la journée du 6 août

Sexe (1)	Marchandise (2)	Valeur (lei) (3)	Sexe (1)	Marchandise (2)	Valeur (lei) (3)
homme	clous pour fer à cheval	3	femme	toile	120
»	cigarettes	4	»	riz	5
femme	craquelins, riz	8	»	toile domestique . .	24
»	savon	4	»	craquelins	4
»	broderie	18	»	fichu	24
homme	tabac	6	homme	caramels	3
»	clous fer à cheval . .	2	»	bonbons, craquelins .	8
»	clous fer à cheval . .	4	»	fourche, fer	34
femme	poisson	5	»	coton	7
»	sucre	8	fille	eau de Selz	2
»	bonbons	2	»	huile d'olives	4
»	toile domestique . .	6	»	aiguilles à tricoter . .	6
homme	tabac	6	»	huile d'olives	4
femme	huile d'olives	2	homme	pétrole, craquelins . .	18
fille	épingles, fil	8	femme	huile d'olives	4
femme	fichus	32	»	craquelins	6
»	sucre	5	»	bougies	12
»	perles	8	homme	corde	35
homme	clous	13	femme	huile	20
femme	épingles, fil	8	homme	courroies	12
»	savon	6			

A part le gain du négociant, les marchandises du magasin sont vendues *plus cher « qu'à la ville à cause des frais de transport que l'on* ajoute à chaque article ».

Ceci, parce que le transport des marchandises se fait *en louage*, par les charretiers qui vont avec le bois de construction à Odobeşti et à Focşani.

Le prix du loyer est le suivant: pour les articles lourds (fer, etc.) 1—2 lei au kilo; pour les produits alimentaires ou autres marchandises, le transport relève le prix de vente de 4—5% de leur valeur.

Au point de vue de la quantité de marchandise qu'on vend dans le courant de l'année, celle-ci varie soit avec les périodes d'encaissements des habitants, soit avec certaines fêtes, lorsque tous font des achats exceptionnels.

Ainsi, dans le courant d'une année, il y a deux bonnes époques: en août—septembre, lorsque les hommes font des encaissements d'argent pour les journées de fauchage et pour la vente du bois de construction, — et avant les Pâques.

En général, à part Ilie Coman, les deux autres commerçants de Nerej n'ont pas de relations commerciales directes avec les marchands en gros ou les négociants de la ville.

Ilie Coman s'approvisionne directement de Focşani ou de Bucarest.

De Focşani il procure: des articles d'épicerie, articles en fer, verreries. De Bucarest: cotons, fils de coton, etc.

Ses relations avec la ville sont tellement avancées, qu'il a un marchand en gros pour chaque sorte de marchandise, d'où il peut se procurer à crédit toute la marchandise qui lui est nécesaire.

LES MARCHANDS AMBULANTS

Tous les étés viennent à Nerej une foule de charrettes avec toutes sortes de fruits et de légumes.

Les localités d'où ils viennent sont: Poeniţa, Mera, Cârligele, etc., c'est-à-dire des villages qui, grâce à leur situation, produisent des fruits et des légumes.

Une statistique (incomplète) de ces ambulants, pour l'été de l'année 1938, est la suivante:

Tableau II — Charrettes des marchands ambulants venues à Nerej en été 1938

Marchandise apportée (1)	Nombre de charrettes (2)	Les communes d'où sont venues les charrettes (1)	Nombre des charrettes (2)
Total . . .	18	Total . . .	18
Raisins	6	Poeniţa	8
Melons	7	Mera	2
Pommes	1	Cârligele	5
Légumes	3	Andreiaş	1
Raisins et melons	1	Odobeşti	2

Tous ont vendu toute la marchandise.

ÉTRANGER VENU À NEREJ POUR ACHETER DU BOIS DE CONSTRUCTION

Petrache Tudor, 62 ans, est venu le 15 août 1938, accompagné par Ghiţă Tudose, 32 ans, de Cârligele, dép. de Râmnicul-Sărat.

En route, ils ont traversé les villages suivants: Cârligele—Vârtişcoiu—Broşteni—Odobeşti—Andreiaş—Nerej.

Le but de la visite est d'acheter des *madriers* pour faire des cuveaux qu'ils fabriquent eux-mêmes. Ce sont donc des ouvriers qui se procurent leur matière première de Nerej.

Petrache Tudor, le vieux, vient tous les ans depuis la guerre; l'autre, depuis 3—4 ans.

Ce ne sont pas les seuls qui viennent de Cârligele car il y a encore 10—15 hommes, pour acheter du bois de constructions. Il déclare que les habitants de son village n'achètent pas de bois, à part ceux qui sont « paresseux » et ne veulent pas faire des longs trajets et qui achètent à la ville, et non pas seulement de Nerej.

Quoique, pourtant, les gens de Nerej auraient une bonne place de vente à Cârligele, « *ils n'y vont qu'au commandement* ».

Au point de vue des prix, ils varient d'année en année, mais moindres que ceux de la ville, fait qui attire les étrangers et les font venir et acheter aux scieries mêmes.

Les néréjéens tiennent à leurs prix, dans ces occasions-là, parce que

> je suis venu souvent ici te j'ai payé comme au marché, ne ville (Petrache Tudor).

Fig. 2 – « Fănar », lanterne à pétrole pour la route

PARTICIPATION DE NEREJ AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE FOCŞANI

Avec la foire de Vidra, qui a lieu trois fois par an, le marché hebdomadaire de Focşani constitue une occasion d'échanges de produits entre la région de plaine de la Putna et la région de collines et de montagnes de la Vrancea.

Les habitants de la plaine vendent ici les produits de leur culture agricole: céréales, légumes, etc. et les paysans « vrânceni » (de la Vrancea) ont ici la possibilité de vendre leur bois et le bois de construction des forêts qu'ils exploitent.

La grande importance du marché de Focşani résulte de cet approvisionnement des paysans de la montagne en blé et surtout en maïs pour leur alimentation et celle des habitants de la plaine en bois de chauffage ou de construction.

Le marché a lieu chaque mercredi, sur un emplacement étendu, dans la banlieue de la ville. On ne pourrait pas dire qu'il est spécialisé pour une

nature précise de marchandise, mais — comme dans tous les marchés hebdomadaires des chefs-lieux de départements, — ou fait venir ici toutes sortes de produits paysans ou industriels. On n'y manque pas de différentes distractions occasionnelles.

Pourtant, la presque totalité de la surface du terrain est occuppée par les chariots des « mocani » (paysans de la montagne, montagnards) qui ont apporté, pour la vente, du bois de construction ou de chauffage. Dans une autre partie du marché, nous trouvons un assez grand nombre de chariots et de cabanes où l'on vend des produits horticoles: légumes, melons, etc. ou du blé et du maïs.

Une description détaillée du marché ne nous intéresse pas ici.

Mais ce qu'il faut remarquer, c'est le fait que, en commençant par le mardi matin, des centaines de chariots chargés de bois de construction pénétrent par la barrière Odobeşti dans Focşani, pour que les mêmes chariots des habitants de Nerej, Paltin, Spulber, etc. s'en retournent le lendemain, sur le même chemin, avec un sac ou deux de maïs.

Afin de voir la participation de Nerej à ce marché, nous présenterons une statistique de tous les chariots avec du bois et du bois de construction venus dans la journée du 14 Septembre 1938, au marché hebdomadaire de Focşani.

Le nombre total des chariots venus dans cette journée a été de 534, dont les chariots avec du bois de chauffage 172 et les chariots avec du bois de construction 362.

Les chariots de Nerej n'ayant apporté que du bois de construction, nous les indiquerons ici.

La répartition des chariots par communes est présentée dans le tableau III de la page suivante.

On voit que Nerej se présente avec le plus grand nombre de chariots, ayant un pourcentage de 27,40% du nombre total, c'est-à-dire un tiers.

En effet, ainsi qu'on a pu le constater par les chapitres précédents où il est question des voies de communication, les néréjiens ont ce marché comme seul débouché où ils puissent vendre leur marchandise.

Une étude detaillée de la foire de Vidra, caractéristique elle aussi au point de vue de la vente des produits ligneux par les habitants de la Vrancea, a démontré que là-bas, la commune de Nerej, n'y a participé, pas même avec un chariot de bois de construction.

En effet, un examen attentif de la route Nerej-Vidra, montre l'impossibilité pour les néréjiens de se déplacer vers ce marché. De sorte que, leur seul débouché reste uniquement Focşani, et dans une mesure beaucoup moindre — Odobeşti.

Dans cette dernière ville, aucun marché hebdomadaire n'a lieu, à cause du voisinage avec celui de Focşani, — mais le bois de construction est

Tableau III — Chariots de bois de construction venus à Focşani dans la journée de 14 septembre 1938

Les communes d'où sont venus les chariots	Nombre des chariots	
	Chiffres absolus	Pour-centage
(1)	(2)	(3)
Total . . .	362	100,0
Nerej	99	27,4
Spulber	26	7,2
Păuleşti	49	13,6
Paltin	31	8,3
Andreiaş	45	12,5
Colacu	60	16,6
Autres communes	52	14,2

vendu à trois négociants de bois de construction d'ici: Blumenfeld Iacob, Eisner Bernard et Goldenberg Hascal.

A Focşani, le bois de construction des néréjiens n'est pas vendu uniquement au marché hebdomadaire du mercredi, mais une grande partie est vendue aux négociants de bois de construction. Ceux-ci abondent autour du marché, avec leurs dépôts, auquels ils ont arboré des enseignes attrayantes: « Vrancea, dépôt de bois de construction », ou « Au bon Vrâncean », etc.

Les noms des propriétaires de ces dépôts sont les suivants:

1. Buhlea Gh.
2. Csato Edmond.
3. Feldman Iancu.
4. Goldstein Iţic.
5. Herşcovici I.
6. Haimovici Hascal.
7. Klein I. Paul.
8. Lorant Aurel.
9. Marcus Mayer.
10. Stapler Avram.
11. Solomon Marcu.
12. Solomon Moise.
13. Solomon Zigmund.
14. Zilberştein Marcu.

ainsi que:

1. Georgescu C.
2. Munteanu Aurel.
3. Niculescu Traian.
4. Ştefăniu Const.
5. Pavelescu Oct.

UNITÉS ÉCONOMIQUES

MÉNAGES ET BUDGETS PAYSANS

L'étude des manifestations de la vie économique du village de Nerej, doit être complétée par l'analyse détaillée des unités de production et de consommation, que sont les ménages paysans donnés ici en exemple.

Car la totalité des phénomènes économiques des ménages constitue la caractéristique économique même du village entier.

Le ménage paysan doit être considéré comme une entreprise qui produit et consomme des biens économiques. En lui se produisent une foule de phénomènes d'échange et de répartition qui, analysés et étudiés avec attention, nous donnent l'état matériel des villageois, ainsi que la manière dont ils mettent en valeur leur avoir (le capital actif de leurs entreprises agricoles) et leur propre travail.

Cette analyse nous montre encore le degré d'indépendance économique du ménage, ses relations avec le marché, le taux du revenu, ses composantes, ainsi que le bénéfice de l'entreprise entière.

De sorte que ce chapitre des *unités économiques* complète le chapitre antérieur des *manifestations économiques*, en pénétrant plus profondément dans les problèmes économiques de la vie paysanne de Nerej.

Les budgets paysans, dont nous présentons l'analyse plus loin, remplacent la comptabilité des ménages étudiés. Ils montrent le mouvement des valeurs produites dans le ménage pendant une année et reflètent la marche économique de l'entreprise agricole entière.

D'un autre côté, ils montrent encore la consommation des biens par le ménage et la famille, ainsi que le rapport du ménage, considéré comme une exploitation agricole dans laquelle ce bénéfice est assuré seulement si la somme des valeurs entrées dépasse la consommation totale du ménage et de la famille.

Le choix des ménages qui ont été étudiés et dans lesquels on a complété les formulaires de budget, a eu lieu d'après deux critériums: *la surface du terrain* que possède le ménage et *la nature du revenu annexe.*

L'étude générale de la structure agraire et économique du village nous a montré que la surface du terrain, ainsi que la nature du revenu annexe, caractérisent les différents groupes de ménages et les influencent dans une mesure plus ou moins grande, selon que l'une ou l'autre de ces caractéristiques prédominent ou non dans la composition du revenu brut.

Tableau I — Ménages analysés dans ce chapitre

No. courant (1)	Ménage (2)	Surface du terrain (hectares) (3)	Nature du principal revenu annexe (4)
1	Maria Beteringhe	<0,5	Travail manuel
2	Năstase Sârbu	<0,5	Moulin, foulon, moulin à draps
3	I. P. Cârbunaru	1— 2	Forêt communale
4	Dobra Ochean	1— 2	Atelier de couture
5	Toma Dudu	2— 3	Salaire
6	Stoica Dudu	2— 3	Confection de manteaux en peau
7	Miclea St. Anton	2— 3	Tonnellerie
8	C. Dobrotoiu	3— 4	Travail avec bêtes
9	Pavel Floroiu	3— 4	Numéraire argent au commencement de l'année
10	Ion Mereuţă	3— 4	Charriage
11	Mihail Macovei	4—10	Scierie
12	Ion Florian	4—10	Industrie domestique
13	Ion St. Badiu	4—10	Travail manuel, scierie, manteaux (tailleur)
14	Ion R. Postolache	>10	Commerce de bois de construction
15	Stoica Milcoveanu	>10	Chaudron d'alcool

Ceci d'autant plus, que la surface du terrain montre l'état matériel de l'exploitation, et le revenu annexe est toujours présent dans les encaissements des ménages de Nerej, car il est caractéristique.

De sorte que, les 15 ménages analysés sont les représentants de tous les autres de leur catégorie.

Ainsi nous présenterons: deux ménages ayant moins de 0,5 hectares, deux ménages avec 1—2 hectares, trois ménages avec 2—3 ha., trois ménages avec 3—4 ha., trois ménages avec 4—10 ha. et deux ménages ayant au-dessus de 10 hectares.

D'autre part nous avons choisi les ménages avec différents revenus annexes.

Dans le tableau ci-dessus on voit les noms des chefs de ménages et la nature du principal revenu annexe.

FORTUNE DES MÉNAGES

Le premier fait qu'on doit montrer dans une étude économique de ménages, c'est la fortune qu'ils possèdent, le capital agricole actif de ces entreprises productrices.

Car, en même temps que le travail que fournissent les membres de la famille, le capital du ménage — représenté par le terrain, les bâtisses, les animaux, etc. — constitue une force importante de production. Plus cette force est grande et mieux ses composants sont représentés et répartis, moins elle dépend, en tant que production, du travail prêté pour l'obtenir, et moins encore par le fait que le terrain et les autres parties de la fortune (animaux, etc.) n'ont la qualité de produire que parce qu'ils sont mis en valeur.

Tableau II—Nombre des membres de famille et distibution de la surface du terrain des ménages analysés

No. courant	Ménage	Nombre des membres des familles				Surface du terrain (hectares)				
		Total	Travailleurs	Non travailleurs	Permanents	Total	Labours	Vergers	Pâturages	Autres
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
	Total	66	53	12	1	94,92	11,88	1,76	59,97	21,31
1	Maria Beteringhe	1	1	—	—	0,12	0,04	—	0,03	0,05
2	Năstase Sârbu	2	2	—	—	0,36	0,07	0,10	0,07	0,12
3	I. P. Cărbunaru	2	2	—	—	1,04	0,18	—	0,50	0,36
4	Dobra Ochean	3	2	1	—	1,70	0,18	—	1,52	—
5	Toma Dudu	7	5	2	—	2,29	0,29	—	2,00	—
6	Stoica Dudu	1	1	—	—	2,49	0,40	—	2,00	0,09
7	Miclea St. Anton	10	6	4	—	2,80	0,10	—	1,80	0,90
8	C. Dobrotoiu	3	3	—	—	3,28	0,72	0,34	1,07	1,15
9	Pavel Floroiu	3	2	1	—	3,68	0,50	—	3,00	0,18
10	Ion Mereuță	3	3	—	—	3,23	0,36	0,07	2,68	0,12
11	Mihail Macovei	3	3	—	—	6,72	1,50	—	3,50	1,72
12	Ion Floroiu	8	6	2	—	6,75	1,00	0,25	5,23	0,27
13	Ion St. Badiu	10	8	2	—	8,05	0,55	1,00	5,50	1,00
14	Ion R. Postolache	6	5	—	1	14,83	2,25	—	—	12,58
15	Stoica Milcoveanu	4	4	—	—	37,58	3,74	—	31,07	2,77

A revenus égaux, tel ménage est mieux organisé et met en valeur d'une manière plus rationnelle son propre travail, s'il possède un capital actif plus réduit.

Afin de voir la liaison qui existe entre ces faits, nous montrerons plus loin, quelle est la valeur du capital des ménages étudiés, ainsi que ses composantes.

Dans les tableaux suivants, on voit la situation matérielle des ménages. Le tableau II représente le nombre des membres de famille et la surface du terrain, tandis que le tableau III nous montre la fortune et les dettes du ménage. La fortune est composée de: terrain, bâtisses, entreprises, bêtes de travail et de vente, inventaire mort (machines et outils), objets d'intérieur, plantations et capital circulatoire numéraire, dépôt, etc.

Tableau III—Fortune et dettes

No. courant	Ménage	Fortune du mé					
		Total	Terrain	Bâtisses	Entreprises	Animaux	
						Travail	Rapport
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Total	2.702.763	1.120.400	548.750	37.200	117.500	135.565
	Pourcentage	100,0	41,5	20,3	1,4	4,3	5,0
1	Maria Beteringhe	6.978	800	3.000	—	—	460
2	Năstase Sârbu	113.747	29.300	32.100	28.000	—	6.100
3	I. P. Cărbunaru	98.047	14.700	22.700	—	10.000	7.240
4	Dobra Ochean	35.807	10.500	4.000	—	—	4.710
5	Toma Dudu	57.603	15.300	11.500	—	8.000	7.850
6	Stoica Dudu	58.616	27.700	13.000	—	—	1.650
7	Miclea St. Anton	123.712	45.800	23.800	1.500	13.700	11.800
8	C. Dobrotoiu	122.495	41.000	26.100	—	9.000	4.750
9	Pavel Floroiu	125.264	64.900	16.650	—	2.500	1.870
10	Ion Mereuță	128.666	45.400	23.300	1.000	12.800	7.890
11	Mihail Macovei	182.017	48.200	72.500	1.500	12.000	7.600
12	Ion Floroiu	136.964	58.500	22.500	—	9.000	8.060
13	Ion St. Badiu	257.634	59.000	72.700	2.500	16.000	21.895
14	Ion R. Postolache	308.842	171.000	77.800	2.500	8.000	8.590
15	Stoica Milcoveanu	946.371	488.300	127.100	200	16.500	35.100
	Moyennes :						
1	Moyenne par ménage	180.184	74.693	36.583	2.480	7.833	9.038
2	Moyenne à l'hectare	28.509	11.819	5.788	392	1.239	1.430

On voit dans ce tableau les valeurs partielles et totales des fortunes de chaque ménage à part, ainsi que la moyenne par ménage, la moyenne à l'hectare et la moyenne pour cent, pour tous ensemble.

On constate, de l'analyse de ces données, que la valeur totale moyenne de la fortune par ménage atteint la somme de 180.184 lei. Il y a des ménages riches, dont la fortune totale est de 946.371 lei (Stoica Milcoveanu), ou 308.842 lei (Ion R. Postolache), mais il y a, parmi ces 15 ménages, des pauvres (Dobrea Ochean, avec 35.807 lei), ou des très pauvres, comme celui de Maria Beteringhe, dont la valeur totale de la fortune atteint à peine la somme de 6.978 lei.

Nous verrons plus loin que les différences de fortune se transmettent directement tant au revenu de l'exploitation, qu'aux dépenses qu'effectue l'entrepreneur pour la bonne marche du ménage.

Si nous analysons maintenant les composantes de la fortune, nous constatons que presque la moitié (41,5%) est représentée par *le terrain*. En effet, la valeur du terrain est élevée dans cette région de montagne, avec un sol maigre et d'assez durs moyens d'existence.

Les bâtisses, quoique construites en bois, occupent une cote pour cent assez grande (20,3%), et les autres parties du capital immobilier : les

des ménages analysés (en lei)

nage (actif)					Dettes (passif)				
Inventaire mort	Meubles	Plantations	Capital circulatoire	Numéraire Dépôts	Total	Banques	Magasins	Particuliers	Fortune nette
(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
51.029	487.109	27.019	111.728	66.463	1.700	200	200	1.300	2.701.063
1,9	*18,0*	*1,0*	*4,1*	*2,5*	*0,1*	—	—	—	99.9
125	2.233	—	360	—	—	—	—	—	6.978
300	15.359	1.188	400	1.000	—	—	—	—	113.747
4.492	29.465	1.980	2.900	4.570	—	—	—	—	98.047
130	14.690	132	1.645	—	—	—	—	—	35.807
1.835	10.768	150	2.200	—	—	—	—	—	57.603
247	13.419	200	2.400	—	—	—	—	—	58.616
2.585	19.627	300	4.100	500	200	200	—	—	123.712
2.185	34.332	1.980	3.148	—	500	—	—	500	121.995
1.395	27.989	550	4.410	5.000	800	—	—	800	124.464
1.660	34.016	1.000	1.600	—	—	—	—	—	128.666
5.265	23.012	2.640	7.300	2.000	—	—	—	—	182.017
3.590	23.342	2.772	9.200	—	—	—	—	—	136.964
15.360	41.679	400	28.100	—	200	—	200	—	257.434
4.740	26.562	1.100	4.450	4.100	—	—	—	—	308.842
7.120	170.616	12.627	39.515	49.293	—	—	—	—	946.371
3.402	*32.474*	*1.801*	*7.449*	*4.431*	*113*	*13*	*13*	*87*	*180.071*
538	*5.138*	*285*	*1.179*	*701*	*18*	*2*	*2*	*14*	*28.491*

entreprises et les plantations, prennent une très petite part à la fortune totale : 1,4% et 1,0%. De sorte que, le capital immobilier occupe 64,2% du capital total. Si nous ajoutons à ce pour-cent la quote-part des objets intérieurs (18,0%), il résulte un pour-cent de 82,2% ; il ne reste donc pour le capital d'exploitation, c'est-à-dire pour le capital mobilier et actif, qu'un pour-cent de 17,8%.

Cette situation est particulièrement intéressante et significative. En effet, elle nous montre que les investissements pour l'agriculture des villageois de Nerej sont très petits et qu'ils les ont considérés comme improductifs pour les surfaces réduites de terrain agricole qu'ils possèdent.

L'inventaire mort, qui contient toutes les machines et outils agricoles, représente à peine une cote de 1,9% du capital total.

Le capital circulant (provisions, numéraire etc.) est mieux représenté (4,1+2,5=6,6%), ce qui prouve soit un approvisionnement permanent du ménage avec les aliments nécessaires à la famille ou avec des produits emmagasinés, soit la présence chez soi d'une somme d'argent numéraire, dûe aux gains latéraux.

Les animaux sont aussi bien représentés avec un pour-cent de 9,3% du total. Ce fait montre l'importance qu'ils ont dans la vie des villageois de Nerej.

Du total de la valeur des animaux, une cote plus grande est réservée aux animaux de rapport (5,0%) qu'aux animaux de travail (4,3%), à cause du profit que ceux-ci apportent à l'alimentation et aux vêtements des paysans, fait que nous montrerons plus loin, aux calculs de rentabilité.

Les dettes sont réduites et ne modifient que dans une petite mesure la valeur totale des ménages.

D'après ce qu'on voit au tableau III, elles représentent seulement 0,1% du total du capital actif. La fortune nette est très proche du même total : 99,9%.

ANALYSE DES BUDGETS

LA PRODUCTION DANS LES MÉNAGES

Dans le courant d'une année, le ménage paysan peut avoir deux espèces de revenus. L'un produit par l'exploitation agricole même du ménage, — *le revenu brut* — l'autre, produit au dehors, par le travail latéral ou par les entreprises, appelé *revenu annexe*.

Pour les exploitations extensives des régions purement agricoles du pays, tout le revenu du ménage se borne à celui qui est fourni par le terrain ou les animaux, sans autres revenus latéraux.

Dans les régions où la fortune des ménages (en espèce le terrain) ne peut pas produire assez pour satisfaire les besoins de vivre des membres de la famille, on a recours aux revenus annexes.

Ceux-ci complètent le revenu brut de l'exploitation agricole et quelquefois le dépassent, de sorte que l'existence des familles paysannes de ces régions dépend plutôt de la valeur des revenus annexes, que de ce que produit l'exploitation même.

Ce dernier cas est celui des ménages de Nerej.

REVENU BRUT

Dans les calculs de comptabilité agricole, le revenu brut est formé par *les encaissements de l'exploitation* (des produits vendus), par *les prestations de l'exploitation* au ménage et à la famille (c'est-à-dire les produits

Tableau IV — Les budgets des ménages (en lei)

No. courant	Ménage	Revenu: Total	Revenu: Agricole	Revenu: Annexes	Consommation: Total	Consommation: Ménage	Consommation: Famille	Excédent	Déficit
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Total . . .	418.108	184.796	233.312	288.371	204.070	84.301	131.183	1.446
1	Maria Beteringhe	5.835	555	5.280	5.777	4.931	846	58	—
2	Năstase Sârbu	9.002	7.620	1.382	10.448	6.358	4.090	—	1.446
3	I. P. Cărbunaru	18.855	8.205	10.650	12.600	10.610	1.990	6.255	—
4	Dobra Ochean	11.079	7.929	3.150	8.105	5.316	2.789	2.974	—
5	Toma Dudu	23.655	10.025	13.630	13.862	5.990	7.872	9.793	—
6	Stoica Dudu	6.800	5.000	1.800	5.703	3.108	2.595	1.097	—
7	Miclea St. Anton . . .	34.720	14.170	20.550	29.889	22.500	7.389	4.831	—
8	C. Dobrotoiu	22.110	8.210	13.900	17.374	10.670	6.704	4.736	—
9	Pavel Floroiu	21.015	11.135	9.880	19.959	16.745	3.214	1.056	—
10	Ion Mereuță	31.460	9.860	21.600	16.571	13.322	3.249	14.889	—
11	Mihail Macovei	44.599	16.949	27.650	25.093	17.052	8.041	19.506	—
12	Ion Floroiu	31.136	13.486	17.650	24.128	15.665	8.463	7.008	—
13	Ion St. Badiu	63.679	22.929	40.750	43.915	29.740	14.175	19.764	—
14	Ion R. Postolache . . .	29.706	14.926	14.780	20.828	17.313	3.515	8.878	—
15	Stoica Milcoveanu . . .	64.457	33.797	30.660	34.119	24.750	9.369	30.338	—

Tableau V — Budgets des ménages (moyenne pour ménage, en lei)

No. courant	Revenus	Lei	No. courant	Dépenses d'exploitation et consommation	Lei
(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
	A. *Revenu brut*	17.225		C. *Dépenses de l'exploitation* . . .	4.905
	I. Encaissements de l'exploitation	2.889	1	Travail étranger	1.770
1	Produits des champs	1.476	2	Réparations du ménage	438
2	Produits des vergers	773	3	Achats objets, inventaire	104
3	Produits des animaux	636	4	Pour animaux	931
4	Divers	4	5	Amortissements	751
	II. Prestations de l'exploitation . .	12.127	6	Amendes	153
1	Produits des champs	3.250	7	Pour les champs	49
2	Produits des vergers	1.775	8	Impôts	411
3	Produits des animaux	7.102	9	Décroissance de la fortune . . .	298
	III. Croissance de la fortune . .	2.209		D. *Consommation*	19.225
	B. *Revenus annexes*	15.556		I. Consommation du ménage . . .	13.605
1	Argent au commencement de l'année	907	1	Achats au marché	4.278
2	Transports	1.680	2	Produits pris du ménage	9.327
3	Travail manuel	1.583		II. Consommation de la famille .	5.620
4	Salaires	607	1	Dépenses	3.220
5	Travail avec bœufs	300		*a)* Habits	2.530
6	Métiers	3.414		*b)* Dons à l'église	224
7	Entreprises de scierie	3.415		*c)* Ecole	65
8	Entreprises des moulins à draps et foulons	42		*d)* Livres	20
9	Revenu de la fortune commune:			*e)* Distractions	65
	a) Forêt	2.108		*f)* Divers	316
	b) Pâturage	1.500	2	Produits pris du ménage	2.400

Récapitulation

E) Revenu agricole (A—C) 12.320
F) Revenu total (E+B) 27.876
G) Excédent (F—D) 8.649

employés pour la nourriture des gens et pour d'autres besoins de la famille: vêtements, etc.), ainsi que par *l'accroissement de la fortune* dans le courant de l'année.

Le reste de la production constitue une réserve que l'on transmet à l'année suivante.

En analysant les composantes du revenu brut dans les 15 ménages étudiés de Nerej (voir le tableau VI, pages 232—233), nous constatons, que du total de ce revenu 70,4% sont formés par les prestations de l'exploitation, et seulement 16,8% représentent les encaissements pour les produits vendus.

Ce fait nous démontre que la production agricole n'est pas ici un moyen pour se procurer de l'argent, mais qu'elle est consommée presque entièrement dans le ménage même.

Si nous considérons le fait qu'au pour-cent de 16,8% contribue avec une très grande cote un seul ménage (Stoica Milcoveanu avec 23.701 lei dont la superficie de terrain est assez étendue: 37,58 hectares), nous arrivons à la conclusion que les encaissements de l'exploitation pour les 14 autres ménages représentent un pour-cent beaucoup plus petit.

Ce fait nous prouve encore une fois que les ventes de la production proprement dite sont très réduites.

Si l'on pénètre plus profondément dans l'analyse du revenu brut, nous constatons que sa partie la plus importante est formée par *les produits des animaux*, qui représentent 44,9% de son total. De ce pour-cent, 41,2% sont consommés dans le ménage même (lait, viande, laine, œufs etc.) et seulement 3,7% sont vendus.

On peut constater de ces données, l'importance particulière des animaux de rapport dans la vie des paysans de Nerej, parce que leurs produits constituent la plus grande partie du revenu qu'ils possèdent de leurs propres ménages.

Les produits des champs (maïs, pommes de terre etc.) apportent moins dans la composition du revenu brut: 27,5% et les vergers encore moins: 14,8%.

Ce fait a été d'ailleurs démontré aussi dans le chapitre antérieur des manifestations économiques, où il a été question de l'agriculture du village de Nerej [1]) et où l'on a montré que le terrain labourable contribue dans une petite mesure à la vie économique du village.

La valeur moyenne du revenu brut est de 17.225 lei par ménage (voir le tableau V), avec d'assez grandes oscillations dans les divers ménages

[1]) Pages 18—27.

étudiés : ainsi, Stoica Milcoveanu a un revenu brut de 54.321 lei, I. St. Badiu de 33,819 lei, et d'autres plus pauvres, ou avec des forces moindres de production, atteignent à peine 5.990 lei (Stoica Dudu) ou 945 lei (Maria Beteringhe).

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Pour que l'on produise le revenu brut dont il a été question jusqu'à présent, il a fallu que, pour son bon fonctionnement, l'exploitation elle-même fît certaines dépenses. Celles-ci sont indiquées dans le tableau VI.

En moyenne par ménage (tableau V), les dépenses de l'exploitation sont de 4.905 lei annuellement, avec les mêmes oscillations en moins et en plus, selon que le ménage est plus riche ou plus pauvre.

Pourtant la somme de 4.905 lei est petite, ce qui signifie qu'on fait dans le ménage une exploitation extensive, avec des dépenses minimes et souvent au préjudice de la quantité et de la qualité de la production.

La plus grande partie du total des dépenses (36,1%) est réservée *pour le travail étranger*, c'est-à-dire pour la paie des journaliers et des ouvriers permanents.

En effet, on a montré aussi ailleurs, que presque tous les chefs de famille sont obligés d'engager des bras étrangers pour les aider au travail des champs, surtout pour le fauchage du foin, l'un des travaux agricoles des plus importants de la localité.

Après les dépenses pour le travail étranger, viennent immédiatement les dépenses *pour animaux* (achat de foin, orge, avoine, ferrage, etc.), qui représentent 19,0% du total, ou 931 lei par ménage.

On voit d'ici l'attention dont ils sont l'objet dans le ménage du paysan de Nerej, vu le bénéfice qu'ils fournissent.

Les amortissements du capital pour bâtisses et inventaire mort englobent une moyenne de 751 lei pour un ménage, avec un pour-cent de 15,3% du total des dépenses.

Des pour-cents plus petits sont représentés par d'autres dépenses : pour l'entretien et la réparation du ménage (8,9%), pour des achats d'objets d'inventaire nécessaires pour la bonne marche de l'exploitation (2,1%), impôts (8,4%) et bail (3,1%).

Un fait particulièrement intéressant est constitué par la somme minuscule de 49 lei que l'on dépense, dans une année, *pour les champs* (semences, engrais, etc.) somme qui représente à peine 1,0% du total des dépenses. Par conséquent, seulement la centième partie de l'argent dépensé va au terrain, quoiqu'il produise 42,3% (voir les colonnes 5, 6, 10 et 11 du tableau VI) du revenu brut.

On entend par revenu agricole la partie de revenu que la famille du chef peut consommer sans que la substance de l'exploitation soit attaquée, ou que son bon fonctionnement soit mis en danger.

On le calcule en déduisant les dépenses de l'exploitation du revenu brut.

Pour les 15 ménages de Nerej, le revenu agricole est en moyenne de 12 320 lei par ménage (tableau V). Il y a des ménages qui ont un revenu agricole satisfaisant, comme nous prouvent les chiffres de la colonne 25 du tableau VI: Stoica Milcoveanu avec 33.797 lei, I. St. Badiu avec 22.929 lei, Mihail Macovei avec 16.949 lei, etc. D'autres ont un revenu agricole beaucoup plus petit, par ex.: Maria Beteringhe 555 lei, Stoica Dudu 5.000 lei, Năstase Sârbu 7.620 lei, de sorte qu'ils sont obligés d'aller à la recherche d'autres revenus pour entretenir leur ménage.

En considérant avec plus d'attention les tableaux IV et V, on remarque que la consommation totale du ménage et de la famille dépasse le revenu agricole.

En effet, la moyenne du revenu agricole par ménage est, — comme nous l'avons dit, — de 12.320 lei, tandis que la moyenne de la consommation totale est de 19.225 lei.

Tableau VI – Revenu agricole

No. courant	Ménage	Revenu brut								
			Encaissements de l'exploitation					Prestations de l'exploita		
		Total général	Total	Produits des champs	Produits des vergers	Produits des animaux	Divers	Total	Produits des champs	Produits des vergers
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
	Total . .	258.380	43.341	22.141	11.604	9.536	60	181.905	48.755	26.620
	Pourcentage	100,0	16,8	8,6	4,5	3,7	0,0	70,4	18,9	10,3
1	Maria Beteringhe	945	200	200	—	—	—	345	145	—
2	Năstase Sârbu	9.600	—	—	—	—	—	8.300	450	340
3	I. P. Cărbunaru	9.700	—	—	—	—	—	9.700	1.080	3.180
4	Dobra Ochean	9.060	270	—	—	270	—	6.590	1.460	320
5	Toma Dudu	12.770	—	—	—	—	—	10.590	2.520	220
6	Stoica Dudu	5.990	1.040	140	—	840	60	4.510	1.240	500
7	Miclea St. Anton . . .	18.700	900	—	—	900	—	14.720	1.340	1.150
8	C. Dobrotoiu	13.810	—	—	—	—	—	8.020	3.800	1.985
9	Pavel Floroiu	14.815	4.900	400	4.000	500	—	9.445	2.690	2.330
10	Ion Mereuță	13.730	—	—	—	—	—	13.370	2.520	4.540
11	Mihail Macovei	23.014	8.204	850	6.604	750	—	13.740	5.240	4.800
12	Ion Floroiu	16.796	2.906	—	—	2.906	—	13.890	3.330	1.210
13	Ion St. Badiu	33.819	—	—	—	—	—	20.050	3.200	1.020
14	Ion R. Postolache . . .	21.310	1.220	—	1.000	220	—	18.015	8.090	5.025
15	Stoica Milcoveanu . .	54.321	23.701	20.551	—	3.150	—	30.620	11.650	—

De plus cette situation se présente chez *tous* les ménages, sans exception. Ce qui signifie que le ménage, avec le capital qu'il a et avec le travail qu'on fournit pour le mettre en valeur, n'est pas en état de satisfaire aux besoins du foyer et de la famille du paysan.

Il est donc nécessaire d'avoir aussi d'autres revenus, auprès de ceux que donne l'exploitation.

REVENUS ANNEXES

On a vu dans le chapitre antérieur que le travail latéral (entreprises, transports, travail en forêt, etc.) constitue pour les habitants de Nerej une condition d'existence.

Le revenu qu'ils ont, provenant de ces travaux qu'ils exécutent en dehors de leur propre ménage, forme même la caractéristique économique de cette population, qui vit dans une région de montagne, sans terrain de culture, mais avec de grandes possibilités de mettre en valeur leur propre travail (forêt en dîme, pâturage de même, etc.).

Analysons les revenus annexes, tels qu'ils se présentent dans les données des 15 budgets présentés.

La moyenne du revenu annexe par ménage est de 15.556 lei, donc plus grand que le revenu agricole du ménage (12.320 lei).

des ménages (en lei)

tion		Dépenses de l'exploitation											
							Amortissements						
Produits des animaux	Croissance de la fortune	Total	Pour travail étranger	Pour réparations du ménage	Achats objets, inventaire	Pour animaux	Bâtisses	Inventaire mort	Bail	Pour les champs	Impôts	Décroissance de la fortune	Revenu agricole
(12)	(13)	(14)	(15)	(16	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)
106.530	33.134	73.584	26 554	6.571	1.564	13 970	8.295	2.970	2.300	726	6.161	4.473	184.796
41,2	*12,8*	*100,0*	*36,1*	*8,9*	*2,1*	*19,0*	*11,3*	*4,0*	*3,1*	*1,0*	*8,4*	*6,1*	*71,5*
200	400	390	—	60	—	—	30	—	—	—	300	—	555
7.510	1.300	1.980	—	—	160	820	100	—	500	—	400	—	7.620
5.440	—	1.495	300	—	—	290	515	150	—	—	180	60	8.205
4.810	2.200	1.131	650	—	—	200	100	—	—	31	150	—	7.929
7.850	2.180	2.745	250	—	150	1.300	320	300	—	75	350	—	10.025
2.770	440	990	330	—	40	180	250	—	—	—	190	—	5.000
12.230	3.080	4.530	900	—	80	2.490	410	200	—	—	450	—	14.170
2.235	5.790	5.600	3.620	20	160	900	150	190	—	80	480	—	8.210
4.425	470	3.680	1.000	100	—	1.900	240	140	—	100	200	—	11.135
6.310	360	3.870	1.000	50	60	1.320	510	300	—	230	400	—	9.860
3.700	1.070	6.065	3.435	780	—	690	380	480	—	—	300	—	16.949
9.350	—	3.310	1.200	—	—	410	600	370	—	150	380	200	13.486
15.830	13.769	10.890	2.550	2.741	709	580	1.470	440	1.800	—	600	—	22.929
4.900	2.075	6.384	2.569	560	115	1.400	1.080	100	—	—	560	—	14.926
18.970	—	20.524	8.750	2.260	90	1.490	2.140	300	—	60	1.221	4.213	33.797

Le revenu agricole avec le revenu annexe nous donnent le *revenu total* qui est de 27.876 lei en moyenne. Par conséquent, de ce revenu total, plus de la moitié (55,8%) est fourni par les revenus annexes et seulement 44,2% représente le revenu proprement dit du ménage.

Si nous passons maintenant à l'analyse des composantes du revenu annexe (tableau V.I), nous remarquons que le pour-cent le plus élevé

Tableau VII — Revenus annexes (en lei)

No. courant	Ménage	Total	Argent au commencement de l'année	Transport	Travail manuel	Salaires	Travail avec bœufs	Métiers	Entreprises: Scierie	Entreprises: Moulins à draps et foulons	Revenu de la fortune commune: Forêt	Revenu de la fortune commune: Pâturage
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13
	Total .	233.312	13.600	25.200	23.755	9.100	4.500	51.220	51 210	632	31.600	22.495
	Pourcentage	100,0	5,9	10,8	10,1	3,3	1,9	21,9	21,9	0,3	14,2	9,7
1	Maria Beteringhe . .	5.280	100	—	5.180	—	—	—	—	—	—	—
2	Năstase Sârbu . . .	1.382	500	—	—	—	—	—	—	632	—	250
3	I. P. Cărbunaru . .	10.650	—	2.100	—	—	—	—	—	—	7.000	1.550
4	Dobra Ochean . . .	3.150	1.500	—	—	—	—	³) 1.400	—	—	—	250
5	Toma Dudu . . .	13.630	—	900	—	3.600	—	—	—	—	7.300	1.830
6	Stoica Dudu	1.800	—	—	500	—	—	²) 920	—	—	—	380
7	Miclea St. Anton .	20.550	—	—	—	—	—	⁴) 13.700	3.850	—	1.000	2.000
8	C. Dobrotoiu . . .	13.900	—	3.000	1.675	—	4.500	⁵) 4.000	—	—	500	225
9	Pavel Floroiu . . .	9.880	5.000	—	1.200	—	—	—	—	—	3.200	480
10	Ion Mereuță . . .	21.600	—	7.500	—	—	—	—	9.600	—	3.500	1.000
11	Mihail Macovei . .	27.650	—	7.500	—	—	—	—	17.300	—	500	2.350
12	Ion Floroiu	17.650	—	—	¹)3.200	5.500	—	⁵) 2.000	—	—	4.100	2.850
13	Ion St. Badiu . . .	40.750	1.000	—	12.000	—	—	²) 6.200	17.200	—	1.000	3.350
14	Ion R. Postolache .	14.780	2.000	3.000	—	—	—	⁵) 5.000	3.260	—	500	1.020
15	Stoica Milcoveanu .	30.660	3.500	1.200	—	—	—	⁶) 18.000	—	—	3.000	4.960

¹) Tissage. ⁴) Tonnelier
²) Tailleur. ⁵) Négociant.
³) Manteaux. ⁶) Chaudronnier.

est détenu par *le revenu de la fortune communale* (23,9%) soit: la forêt avec 14,2% et le pâturage avec 9,7%.

On voit d'ici quelle est la source principale de revenus pour les chefs de famille de Nerej.

Viennent ensuite *les métiers annexes* (fourrures, tonnellerie, commerce de bois de construction, etc.) avec 21,9% du total et les scieries, avec le même pour-cent.

Il ne faut pas perdre de vue les autres travaux accessoires qui produisent des revenus: les transports assez développés, qui produisent 10,8% des revenus annexes et le travail manuel, avec un pour-cent rapproché: 10,1%.

Un autre fait intérressant à remarquer est le suivant: les encaissements et les revenus annexes représentent les seules sources d'où le villageois agriculteur se procure de l'argent numéraire.

Pour les ménages de Nerej, la moyenne des encaissements provenus des ventes des produits propres est de 2.889 lei, tandis que la même moyenne des encaissements des revenus annexes est de 15.556 lei.

On remarque immédiatement la grande différence et l'on déduit facilement pourquoi ces paysans sont forcés d'employer leurs bras pour des travaux en dehors du ménage.

CONSOMMATION DANS LES EXPLOITATIONS

Du revenu total produit, doivent s'entretenir le maître du foyer avec tous les siens.

Par conséquent, ce revenu est consommé soit pour la nourriture des gens (famille, serviteurs, journaliers) formant *la consommation du ménage*, soit pour les besoins propres et particuliers de la famille (en dehors de la nourriture) formant *la consommation de la famille*.

CONSOMMATION DU MÉNAGE

Dans un ménage paysan, le foyer se procure le nécessaire par deux voies: produits propres du ménage et produits achetés en ville.

Plus la production du ménage sert aux besoins de nourriture des gens, moins le ménage a de relations avec le marché, plus il est renfermé et plus indépendant par rapport aux fluctuations des prix, etc.

Pour Nerej, on remarque que, en moyenne, un ménage consomme pour le foyer des produits en valeur de 13.605 lei, ou 3.092 lei par personne.

De ce total, 68,6% est pris des produits du ménage, auquel nous avons vu que les animaux apportent la plus grande partie, et 31,4% sont des achats du marché.

Les achats du marché pour le ménage sont représentés par le *maïs* nécessaire à la nourriture, que le terrain propre ne peut produire.

Il y a sûrement ici aussi des différences de ménage à ménage. Les uns, tels par exemple I. St. Badiu et Miclea Anton, ont des sommes plus grandes pour les achats du marché que celles prises du ménage même. Mais ces deux chefs ont de grands revenus annexes venant de la tonnellerie, du travail manuel et des ateliers de couture, et ont ainsi décidé d'acheter en ville les articles nécessaires à une bonne alimentation.

No. courant	Ménage	Total général	Consommation du ménage		
			Total	Achats au marché	Produits pris du ménage
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Total	288.371	204.070	64.170	139.900
	Pourcentage	—	100,0	31,4	68,6
1	Maria Beteringhe	5.777	4.931	4.586	345
2	Năstase Sârbu	10.448	6.358	988	5.370
3	I. P. Cărbunaru	12.600	10.610	1.890	8.720
4	Dobra Ochean	8.105	5.316	376	4.940
5	Toma Dudu	13.862	5.990	910	5.080
6	Stoica Dudu	5.703	3.108	258	2.850
7	Miclea St. Anton	29.889	22.500	13.710	8.790
8	C. Dobrotoiu	17.374	10.670	2.650	8.020
9	Pavel Floroiu	19.959	16.745	7.300	9.445
10	Ion Mereuță	16.571	13.322	712	12.610
11	Mihail Macovei	25.093	17.052	3.312	13.740
12	Ion Floroiu	24.128	15.665	6.735	8.930
13	Ion St. Badiu	43.915	29.740	18.000	11.740
14	Ion R. Postolache	20.828	17.313	843	16.470
15	Stoica Milcoveanu	34.119	24.750	1.900	22.850

Il y en a d'autres qui ont réduit leurs dépenses pour la nourriture au minimum (ex: Stoica Dudu, Nastase Sârbu, Ion Mereuță), n'ayant pour achats de ménage que quelques centaines de lei.

CONSOMMATION DE LA FAMILLE

Ainsi que le ménage, la famille se procure les objets dont elle a besoin du ménage même, surtout pour les vêtements (laine, peau, etc.), ou les achète au marché.

Nous remarquons que la moyenne de la consommation de la famille (tableau V) est de 5620 lei, donc moins de la moitié de la consommation du ménage, et de cette consommation totale, la somme de 3220 lei est de l'argent dépensé pour les besoins particuliers et 2400 lei représentent la valeur des produits pris dans le ménage.

Pour une seule personne, cela revient à 1277 lei de consommation totale, desquels 732 lei sont des dépenses en numéraire et 545 lei des produits pris du ménage.

En calculant les pour-cent, nous constatons que dans le total de la consommation de la famille, plus de la moitié représente des dépenses en argent (57,3%), et le reste de (42,7%) sont la prestation de l'exploitation à la famille.

ménages et des familles (en lei)

Consommation de la famille								
	Dépenses pour:							
Total	Total	Habits	Dons à l'église	Ecole	Livres	Distractions	Divers	Produits pris du ménage
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
84.301	48.298	37.932	3.359	980	300	980	4.747	36.003
100,0	*57,3*	*45,0*	*4,0*	*1,2*	*0,4*	*1,2*	*5,6*	*42,7*
846	846	290	300	—	—	—	256	—
4.090	1.162	862	—	—	—	—	300	2.928
1.990	1.010	160	800	—	—	—	50	980
2.789	1.139	1.004	35	—	—	—	100	1.650
7.872	2.362	1.662	340	—	300	—	60	5.510
2.595	935	740	130	—	—	40	25	1.660
7.389	1.459	1.004	15	—	—	—	440	5.930
6.704	6.704	6.454	—	—	—	—	250	—
3.214	3.214	2.534	120	210	—	—	350	—
3.249	2.489	1.775	464	—	—	—	250	760
8.041	8.041	7.181	410	—	—	—	450	—
8.463	3.503	2.262	130	520	—	320	271	4.960
14.175	5.865	3.825	115	250	—	620	1.055	8.310
3.515	1.970	1.540	180	—	—	—	250	1.545
9.369	7.599	6.639	320	—	—	—	640	1.770

Le fait est d'ailleurs explicable, les membres de la famille ayant une série de dépenses particulières (vêtements, dépenses pour l'église, pour l'école, etc.) qu'ils ne peuvent pas prendre des produits du ménage.

On peut voir ce fait dans la colonne 15 du tableau VIII: 4 ménages qui ont tout acheté avec de l'argent, sans aucun apport de la part de leur propre production.

Passons maintenant à l'analyse des dépenses.

On constate que la plus grande partie de l'argent est dépensée pour les vêtements: 2530 lei par ménage (tableau V), ou 78,6% du total des dépenses.

Ceci parce que l'industrie domestique du tissage n'est pas développée et que les villageois préfèrent acheter leurs toiles aux magasins.

Une somme de 224 lei (7,0% du total) est dépensée pour l'église (prêtre, dons, aumônes, etc.). Nous pouvons faire ici l'observation que deux ménages seulement n'ont pas ces dépenses, quoiqu'il doive sembler que la somme moyenne de 224 lei soit petite, en comparaison des autres. Mais on ne pourrait pas dire la même chose au sujet des dépenses pour l'école (2,0%) qu'ont seulement trois ménages avec enfants fréquentant l'école, et surtout pour l'argent dépensé pour les livres de lecture: un seul ménage (0,6%).

Le reste des dépenses est réalisé soit pour les distractions (noces, cabaret, etc.) 2,0%, soit pour d'autres besoins divers (tabac, allumettes, pétrole, etc.) ayant un pour-cent de 9,8%.

BÉNÉFICE DES EXPLOITATIONS

Si nous ajutons la consommation du ménage à la consommation de la famille, nous obtenons la *consommation totale* (colonne 3 du tableau VIII) qui représente tout ce que le ménage et la famille ont pris dans le courant de l'année du revenu total de l'exploitation.

Pour les 15 ménages étudiés, elle s'élève à la somme moyenne de 19.225 lei (tab. V), dont 70,8% sont consommés par le ménage, c'est-à-dire presque les trois-quarts, et seulement 29,2% par la famille pour ses menus besoins. Cela signifie que le plus important problème de l'économie du ménage est celui de la nourriture.

Les dépenses particulières de la famille peuvent être très réduites et même supprimées tout-à-fait, lorsque le revenu du ménage est insuffisant, sans que les membres de la famille en souffrent trop.

Mais une restriction de la consommation du ménage attire après elle un manque inévitable dans l'alimentation des gens.

En analysant ponctuellement nos budgets, nous sommes arrivés au problème final : Ces exploitations présentent-t-elles un bénéfice, ou non ?

C'est-à-dire, la consommation totale du ménage (foyer et famille) dépasse-t-elle le revenu total, ou non ?

Lorsque ce revenu total est plus grand que la consommation totale, le bilan de l'exploitation se solde avec un *excédent*, ce qui signifie qu'à la fin de l'année le ménage possède un surplus de fortune (provisions, numéraire etc.), ou a pu faire de nouveaux investissements, fait qui a comme résultat un état florissant.

Le déficit (dans le cas où l'on a consommé plus que l'on n'a produit) amène après soi une diminution de la fortune, un état de misère morale et matérielle, parce que le chef de famille doit vendre une partie de sa fortune pour s'entretenir.

En considerant la colonne 9 du tableau IV de la page 229, ainsi que le tableau V de la même page, nous constatons que 14 ménages sur 15 se soldent avec un *excédent* moyen de 8649 lei.

Cet excédent est très élevé dans certains ménages (par ex : Stoica Milcoveanu : 30.338 lei ; I. St. Badiu : 19.764 lei, ou même Mih. Macovei, Ion Mereuţă, et très réduit chez d'autres, par ex. : Maria Beteringhe avec 58 lei, ou Stoica Dudu avec 1097 lei.

Dans tous les cas, cet excédent prouve un effort particulier pour obtenir des revenus aussi grands que possible et d'équilibrer les dépenses seulement dans la mesure de ces revenus.

Le cas du ménage de Năstase Sârbu, qui se solde avec un déficit de 1446 lei, est, lui aussi, significatif. Le revenu agricole du ménage est de 7620 lei, et la consommation totale du ménage est de 10.448 lei, donc plus grande.

Il a restreint au minimum les dépenses particulières (862 lei pour vêtements et 300 lei diverses), en confectionnant ses vêtements en grande partie par des produits du ménage (2930 lei); il a réduit aussi la consommation du ménage: 6358 lei annuellement, ou 529 lei par mois.

Pourtant, à cause de la minime superficie de terrain (0,36 ha.) qu'il possède et des revenus annexes réduits (1382 lei) il n'a pu faire face aux besoins domestiques.

Ce chef de famille a un moulin, un foulon et un moulin à draps. Le moulin s'est soldé avec un déficit, le foulon et le moulin à draps lui ont rapporté ensemble (en déduisant le déficit de 1260 lei du moulin) une somme de 632 lei.

Il n'a pas d'animaux de travail, il est infirme, donc il n'a pu bénéficier de la forêt communale pour accroître son revenu.

Dans ces conditions, ce ménage de Nerej ne peut pas subsister et il mène une vie de sous-alimentation et de dépérissement par excès de travail.

LES MANIFESTATIONS ÉTHIQUES ET JURIDIQUES

LA VIE JURIDIQUE DES TEMPS PASSÉS

La vie juridique du Nerej, ainsi que les autres domaines de vie sociale, est beaucoup plus ancienne que celle qui fut vécue sous les législations de l'État moderne. Ces dernières n'ont pas trouvé dans la Vrancea une vie sociale anarchique, mais, au contraire, une vie sociale rigoureusement organisée au point de vue juridique, selon les habitudes de l'endroit.

Le respect de ces règles était assuré par deux institutions: L'assemblée du village et l'Église.

En partant des plus petites disputes jusqu'aux délits les plus graves, les auteurs étaient amenés « à rendre compte devant le village ».

Pour les petites querelles entre les habitants, l'assemblée du villlage remplissait le rôle de médiateur et pour les faits plus graves elle appliquait des peines dures, beaucoup plus dures que celles appliquées par la justice d'aujourd'hui.

Les peines les plus usitées étaient la correction corporelle, la prison, « butucul » et « parmacul ».

« Butucul » était composé par deux planches avec trois excavations, une aux extrémités des planches pour les mains et une au milieu pour la tête.

Ces planches se posaient l'une au-dessus de l'autre de telle manière qu'elles saissaient les mains et la tête du coupable et ne lui laissaient aucune possibilité de faire un mouvement.

« Parmacul » était un poteau de bois fixé dans le sol sur la montagne, où se trouve l'ancienne église.

A part ces peines dont se servait l'association, il y avait encore les peines canoniques appliquées par l'église.

Celui qui était puni par le prêtre n'avait pas le droit d'entrer dans l'église ou alors il fallait qu'il apportât des cadeaux et tout le temps que durait la punition il se considérait brouillé avec Dieu.

Les peines canoniques, parce que de ces temps-là le sentiment religieux était plus puissant dans l'âme des paysans, étaient supportées plus difficilement que les peines civiles. Un coupable aurait « volontiers préféré un correction à une peine religieuse »[1]).

Les peines canoniques étaient appliquées d'habitude aux femmes adultères et à celles qui vivaient en concubinage.

Ceux-là outre qu'ils étaient « bafoués par les gens, n'avaient pas la permission d'entrer dans l'église parcequ'ils la souillaient » (Inf. Simion Puţoi, 92 ans).

L'adultère n'était pas puni seulement par l'église mais aussi par l'autre institution juridique du village — l'assemblée.

Les coupables d'adultère étaient saisis et attachés au « parmac ».

« C'est à ce poteau qu'on attachait le coupable afin qu'il soit vu par le monde. Quand une femme misérable était saisie, tout le village allait la voir. Les femmes honnêtes étaient appelées pour lui cracher au visage et la bafouer ». (Inf. Ştefan Macovei, 89 ans).

Un autre système de peine pour l'adultère, était la détention des coupables dans une habitation abandonnée où ils étaient gardés sans leur donner à manger qu'un peu d'eau de temps en temps (Inf. Gh. Negru, 75 ans).

Le villageois Ştefan Bără a subi une pareille peine.

La femme était enfermée aussi, mais pour les femmes, le jugement villageois était plus indulgent.

Lorsqu'une fille acouchait d'un enfant naturel elle était gardée par le « storoj » du village qui la traitait avec bonté par crainte qu'elle ne tuât l'enfant.

Après s'être rétablie elle était punie mais non pas par la faim parce qu'elle devait nourrir son enfant.

Le jeune homme avec lequel elle avait eu l'aventure était forcé de l'épouser, et s'il refusait il était rossé et maltraité d'importance.

Si l'auteur de l'enfant était un homme marié il était puni plus sévèrement, on lui infligeait 7—8 jours de privation de nourriture ou il était mis au « butuc ».

L'assemblée du village, outre qu'elle empêchait la natalité illégitime et immorale, veillait à ce que la natalité ne soit pas enrayée.

On ne recevait pas, à l'église, le gâteau de ceux qui n'avaient pas d'enfants; ou ne les mettait qu'au bas de la porte de l'église. (Inf. St. Macovei, 89 ans).

Les vols et les batailles étaient frappés de la peine du « butuc ». Le coupable était amené et attaché au « butuc » où on le gardait jusqu'à ce qu'il

[1]) A. Sava, *Documente putnene*, p. 62, doc. 66.

perdît toutes ses forces et si le méfait était plus grave, après ceci on lui appliquait aussi le fouet.

Pour la capture des malfaiteurs c'était le garde du village qui en était chargé ; il les prenait et les amenait devant les mandataire de l'assemblée. Lorsque les malfaiteurs se constituaient en bande, leur capture était difficile, surtout en ces endroits boisés ; l'assemblée organisait de véritables patrouilles qui partaient à leur poursuite.

Au jugement d'un fait l'assemblée entière prenait part, et la peine était prononcée par les anciens du village.

Plus tard l'assemblée entière, juge des villageois propriétaires libres commence à disparaître petit à petit. Une première étape est celle où l'assemblée laisse son autorité entre les mains de quelques représentants nommés « jurés ». Ces jurés étaient choisis par l'association et étaient une sorte de conseillers communaux qui s'occupaient aussi de l'administration de la commune. Du temps de Cuza l'un de ces conseillers occupait aussi les fonctions de maire. Il était élu pour un an comme les autres conseillers mais il pouvait être réélu toutes les fois qu'il voulait.

En ces temps-là les jugements se faisaient toujours dans la commune et toujours d'après les anciennes coutumes.

Les causes plus importantes, surtout les causes se rapportant au partage du terrain, étaient jugées à la « Vornicia de Vidra » (siège du Gouverneur) ou à la « Starostia Putnei » (siège du Prévôt).

Pour les différends entre deux associations par rapport au partage des montagnes ou aux finages villageois, les réclamations étaient envoyées directement au Prince du pays qui les donnait ensuite au prévôt pour les examiner. Lorsque le différend était de peu d'importance, le prévôt déléguait lui aussi le gouverneur de la Vrancea pour rendre justice.

Le prévôt de Putna avait comme adjoints les « nemesnici » qu'il envoyait sur les lieux pour les enquêtes.

L'assemblée continuait à juger les actions pénales.

Plus tard, le village — fût-il assemblée ou institution de jurés, perd les attributions judiciaires qui passent à la charge des « juges ambulants ».

Les néréjiens ne gardent pas un bon souvenir de cette manière de jugement. Les juges venaient rarement dans la commune et alors ils étaient accablés des moindres réclamations. Pendant le peu de temps qu'ils demeuraient dans la commune il devaient trancher toutes les disputes et c'est pourquoi ils jugeaient à la hâte et souvent ils prononçaient des décisions arbitraires.

Après cette phase des juges ambulants, la juridiction quitte définitivement le village. On crée les justices d'arrondissements avec des juges stables,

avec des avocats, où les paysans doivent se présenter pour le jugement des différends d'entre eux.

A présent les procès de toute nature de Nerej sont jugés à la justice d'arrondissement de Năruja, à une distance de 18 km. et ceux de la compétence du Tribunal sont jugés à Focşani à une distance de 50 km.

Les villageois ont beaucoup perdu par la nouvelle organisation de la justice. Ils doivent se déplacer à la distance de 18 km. perdant des journées de travail, en faisant des dépenses pour le transport et là ils sont victimes des avocats. Les procès durent des années à cause des ajournements caractéristiques de nos instances judiciaires.

A cause de cela dans maintes occasions l'une des parties se laisse léser dans ses droits, surtout les habitants pauvres, et renoncent à continuer par la voie des jugements.

LA VIE PROCESSIVE DU NEREJ

Non seulement les institutions judiciaires ont changé avec le temps en passant du jugement villageois au jugement d'arrondissement, mais les règles même de droit ont changé.

Les législations modernes de l'État, uniformes pour tout le pays, ont cherché à pénétrer aussi dans la Vrancea pour remplacer les règles coutumières locales.

La vie juridique du Nerej ainsi que les autres domaines de vie sociale, se caractérise par le même amalgame d'esprit archaïque et d'esprit moderne.

Ici, cet amalgame ressort plus clairement et revêt le caractère de véritable lutte.

Les règles des législations modernes cherchent à pénétrer le plus possible dans l'organisation de la vie sociale vrancéenne, en remplaçant les règles des coutumes locales.

Celles-ci entrées dans la tradition, se maintiennent puissamment sur leurs positions en continuant à imposer, dans certains domaines, leurs règles de conduite.

LES PROCÈS CIVILS

Parmi les législations modernes celles qui ont pénétré le plus difficilement dans la Vrancea et qui n'ont pas réussi à s'imposer là-bas, sont les lois du code civil. Elles n'ont pas pu pénétrer entièrement dans la Vrancea parce que la réalité sociale de là-bas était tout-à-fait différente de celle que les législateurs avaient envisagée lorsqu'ils ont élaboré ces lois.

En faisant une statistique des procès civils de Nerej jugés au prétoire de justice de Năruja, nous voyons une processivité assez réduite.

Nous pourrions tirer de cette situation deux conclusions:

Que Nerej est dans un stade de culture si avancé que ses habitants viennent rarement en conflit avec les lois civiles ou que la vie sociale de

Nerej est dirigée par des règles tout autres et que les législations modernes sont tout simplement méconnues.

Nous croyons que cette dernière conclusion est la plus rapprochée de la vérité.

Dans la période de onze ans, de 1927—1937 inclusivement, Nerej a eu 175 procès civils, dont 77 sont pour dettes d'argent, 52 pour la constatation de la mort présumée, 4 pour éviction de propriétés, 4 pour revendication, 5 pour opposition, 5 pour annulation d'actes, 3 pour ventes, 6 pour adoption, 1 pour dommages interêts, 17 pour lettres de change et 1 pour servitude. (Voir les tableaux I et II de la page 249).

Le plus grand nombre de procès existe en 1929 — 45 procès — et parmi ceux-là 37 sont pour dettes d'argent.

D'ailleurs dans toute la période de 1927 à 1932, les dettes d'argent l'emportent sur les autres causes de procès: c'est l'effet d'une crise économique: les néréjiens, par les produits de leur travail propre, ne pouvaient se procurer le maïs nécessaire; ils ont été obligés alors de faire des emprunts d'argent à des courtiers qui les ont ensuite traînés en justice.

Pendant le reste des années le nombre des procès pour dettes d'argent s'est réduit et par conséquent le nombre des procès lui-même s'est trouvé réduit.

En 1933, on a jugé à Nerej un seul procès, celui-là aussi pour dette d'argent. Nous pouvons, par ce cas, nous faire une idée claire de la manière dont on applique à Nerej les lois civiles.

Pendant la période entière de 1927 à 1937, il y a très peu de procès se reférant au droit de propriété ou au droit des personnes, parce que le droit même de propriété en Vrancea est tout-à-fait différent.

La majorité du terrain à Nerej est possédé en indivision absolue, et comme possessions privées il n'y a que les emplacements des habitations.

C'est pourquoi les procès d'éviction de propriétés, par exemple, sont au nombre de 4 seulement, en dix années.

Dans un village où tout le sol est partagé en possessions privées, les procès de pareille nature sont très nombreux et, surtout au printemps, dans la période du labourage, ils forment la majorité.

Ces procès aussi sont groupés dans la même période d'années de 1927 à 1937 quand nous trouvons aussi le plus grand nombre de procès pour dettes d'argent. La crise économique avait troublé la vie à Nerej, de sorte qu'elle a donné aux lois civiles la possibilité d'être appliquées dans une petite mesure.

Si nous rapportons la situation de Nerej à la situation de la circonscription judiciaire entière, nous voyons qu'il a eu 175 procès d'un total de 980,

donc un pourcentage de 17,9%. En tenant compte aussi du nombre de villages sur lesquels on a distribué les procès, le pourcentage de 17,9% semble assez grand. En réalité il n'en est pas ainsi.

Tableau I — Les procès civils du juge de paix de Năruja
Distribution par années et villages

Années	Total	Nerej	Spulber	Paltin	Năruja	Nistorești	Herăstrău	Poiana	Văsui	Spinești	Păulești	Tulnici	Valea-Sării	Vidra	Tichiriș	Reghiu	Andreiași	Mera	Autres villages
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Total . .	980	175	43	167	177	128	49	76	4	5	1	2	8	5	2	91	30	8	9
1927	134	12	5	26	31	25	6	5	3	1	—	1	1	1	1	16	—	—	—
1928	110	25	3	12	27	12	13	6	1	—	—	1	1	—	—	7	—	—	2
1929	145	45	5	18	20	21	9	7	—	1	—	—	—	—	1	10	—	6	2
1930	109	23	6	25	15	14	4	8	—	1	—	—	1	1	—	5	3	—	3
1931	99	22	4	17	28	6	6	8	—	—	—	—	—	—	—	2	4	—	2
1932	39	2	2	5	5	12	2	4	—	—	1	—	2	1	—	1	2	—	—
1933	59	1	3	13	3	3	1	4	—	—	—	—	2	—	—	22	6	1	—
1934	102	35	5	9	11	13	—	3	—	—	—	—	1	—	—	15	9	1	—
1935	92	1	2	19	19	13	3	24	—	—	—	—	—	—	—	8	3	—	—
1936	54	6	2	9	15	6	2	7	—	2	—	—	—	1	—	2	2	—	—
1937	37	3	6	14	3	3	3	—	—	—	—	—	—	1	—	3	1	—	—

Tableau II — Les procès civils de Nerej
Distribution par années et catégories

Années	Total	Dettes	Constatations de morts présumées	Evictions de propriétés	Revendications	Oppositions	Annulations d'actes	Ventes	Adoptions	Dommages intérêts	Lettres de change	Servitudes
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Total	175	77	52	4	4	5	5	3	6	1	17	1
1927	12	5	4	1	1	1	—	—	—	—	—	—
1928	25	9	9	2	1	1	1	1	1	—	—	—
1929	45	37	7	—	—	1	—	—	—	—	—	—
1930	23	6	—	1	2	1	1	2	—	1	9	—
1931	22	13	—	—	—	—	2	—	—	—	7	—
1932	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
1933	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1934	35	2	31	—	—	—	1	—	—	—	—	1
1935	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1936	6	2	—	—	—	1	—	—	3	—	—	—
1937	3	1	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—

La justice d'arrondissement de Năruja est fréquentée le plus souvent par quelques communes seulement: Nerej, Spulber, Paltin, Năruja, Nistorești, Herestrău, Poiana et Reghiu. Le reste des communes ont un petit

nombre de procès parce que ces villages vont aussi aux autres prétoires de la Vrancea: Tulnici et Vidra.

Nerej est parmi les premiers villages, comme nombre de procès parce qu'il est aussi parmi les premiers comme nombre de population.

LES ACTES AUTHENTIQUÉS

En commençant par l'année 1927 et jusqu'à la date de l'enquête (août 1938), les habitants de Nerej ont authentiqué, au prétoire de Năruja, 269 actes de 2950 qui ont été authentiqués dans l'entière circonscription judiciaire, donc un pourcentage de 9,1%.

En faisant une hiérarchie, d'après le nombre des actes authentiqués des communes qui fréquentent presque exclusivement le prétoire de Năruja, nous obtenons l'ordre suivant: Paltin avec 518, Năruja avec 501, Nistoreşti avec 450, Reghiu avec 309, Nerej avec 269, Spulber avec 250, Poiana avec 180, Herăstrău avec 173, Andreiaş avec 172, etc.

Nerej occupe la cinquième place. Comme nombre de population et comme nombre de ménages, même d'après les données du recensement de 1930, Nerej occupe la première place. Parce que c'est le village à la plus forte population, nous nous attendrions à ce que la vie juridique soit elle aussi plus compliquée. Il n'en est rien. Nous trouvons à Reghiu, qui a 242 ménages, une vie juridique plus compliquée.

L'acte authentique n'est pas usité pour tous les faits juridiques. Dans la plupart des cas les paysans se livrent de simples quittances ou même des actes en règle mais sans qu'ils soient faits par le prétoire.

Dans la vie juridique des villages ayant une ancienne organisation sociale, nous rencontrons l'acte assez fréquemment, surtout l'acte de vente, mais qui n'est pas authentiqué par le prétoire — il gardait pourtant sa valabilité et était respecté par les parties, parce que le fond moral qui se trouvait à la base de cette vie juridique était un fond moral solide.

Des 269 actes authentiqués par les habitants de Nerej, 228 sont des actes de vente, donc un pourcentage de 84,8%.

C'est la même situation que nous avons trouvée pour les procès civils. La justice n'intervient dans la vie des paysans que lorsqu'il s'agit d'une catégorie définie de faits où les lois modernes se sont imposées presque complètement.

Cette intervention de la justice dans les actes de vente a été salutaire parce que, en même temps que l'accroissement de la population, les ventes devenaient de plus en plus fréquentes, de sorte que le défaut d'une régle-

mentation de la part de l'État aurait créé un certain nombre de perturbations dans la transmission de la propriété.

Tableau III — Les authentifications d'actes

Année	Total	Nerej	Spulber	Paltin	Năruja	Nistorești	Herăstrău	Poiana	Reghiu	Andreiaș	Păulești	Spinești	Văsui	Negrilești	Vidra	Tichiriș	Bârsești	Colacu	Găuri	Mera	Valea-Sării	Autres villages
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Total . .	2950	269	250	508	501	450	173	180	309	172	6	18	17	1	4	3	6	9	1	20	47	6
1927 . .	319	30	12	61	55	44	14	24	56	3	1	—	3	—	—	—	—	1	—	3	9	3
1928 . .	291	28	12	57	45	50	20	20	42	—	3	3	3	—	—	—	—	—	—	—	7	1
1929 . .	314	42	33	70	45	52	9	18	32	—	—	3	1	—	—	—	—	1	—	—	7	1
1930 . .	219	27	20	53	27	33	5	13	11	21	—	3	1	—	—	—	3	—	—	—	2	—
1931 . . .	183	19	17	21	38	22	16	16	11	13	1	2	2	—	1	—	—	—	—	—	4	—
1932 . .	163	8	12	37	31	40	11	8	9	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1933 . .	199	23	20	20	30	39	4	12	20	23	—	—	2	—	—	—	1	—	—	5	—	—
1934 . .	272	14	30	58	47	50	10	20	16	18	—	—	1	—	—	—	—	2	—	3	3	—
1935 . .	274	22	20	41	41	37	23	18	40	17	—	2	2	—	1	1	—	1	—	3	4	1
1936 . .	280	22	30	38	52	48	20	13	20	26	—	3	—	—	—	—	—	2	—	3	3	—
1937 . .	267	19	26	38	55	20	27	10	28	28	—	2	—	1	2	2	2	1	—	—	6	—
1938*) .	169	15	18	14	35	15	14	8	24	16	1	—	2	—	—	—	—	1	1	3	2	—

*) Jusqu'à 1-er septembre.

Tableau IV — Distribution par années et catégories des actes autentifiés concernant le village de Nerej

Année	Total	Testaments	Ventes	Ventes envers ses enfants	Contrats de termage	Déclarations	Mandats	Echanges	Transactions diverses	Actes dotals	Inscriptions hypothécaires	Actes de cession	Hypotèques	Radiations d'hypotèques	Procures	Consentement pour adoption	Actes d'antichrèses	Fondations de sociétés
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Total . . .	269	3	228	3	2	11	1	2	2	1	1	3	1	1	1	1	6	2
1927	30	—	25	—	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—
1928	28	1	20	1	1	2	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—
1929	42	—	38	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—
1930	27	—	24	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
1931	19	—	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—
1932	8	—	7	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1933	23	—	21	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
1934	14	1	12	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1935	22	1	20	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
1936	22	—	16	—	1	1	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	1
1937	19	—	18	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1938*)	15	—	10	1	—	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—

*) Jusqu'à 1-er septembre.

Dans les actes authentiqués au prétoire, nous voyons qu'on ne vendait pas seulement des droits de pleine propriété, mais on vendait aussi des droits indivis et viagers.

Un tel acte a été conclu le 24 juillet 1933 au no. 350 du dossier du prétoire.

Gh. Cimpoeşu vend à Panaït Rotaru son droit indivis sur la scierie construite avec Pavel Necula et Ef. Hurjui, à « gura Văii Lapoşului »; droit composé autant par le droit qu'il a sur le matériel dont est construite la scierie, que par le droit sur le fonds. Le prix de la vente est de 500 lei.

Les autres actes pour lesquels le Code Civil prévoit qu'ils doivent être authentiqués par la justice pour être valables, sont très peu nombreux.

Il n'y a que trois testaments.

Le testament dans la forme exigée par le Code Civil n'est pas usité.

Jadis le paysan partageait de vive voix avant de mourir et un partage fait sur le lit de mort (cu limbă de moarte) était respecté par les héritiers.

En fait d'actes de vente aux fils il y en a eu aussi seulement trois.

D'habitude les parents ne font pas bénéficier l'un des enfants au détriment des autres. Ils laissent fortune en héritage à tous en parties égales.

Dans quelques cas, lorsque les parents veulent assurer à un enfant la possesion de leur vieille maison, ils emploient les actes simulés de ventes.

D'après les règles coutumières, c'est le cadet des enfants qui demeure dans la maison et prend soin des vieux. S'il arrive qu'il y ait des disputes entre frères, et si certains ne veulent pas respecter les règles coutumières, ils vendent l'emplacement et la maison à l'enfant qui demeure dans la maison.

Les filles aussi sont dotées sans formalités juridiques. La preuve en est qu'en toute la période d'années dont nous avons fait la statistique, nous trouvons un seul acte dotal (le 18 janvier 1928).

Victoria Ceparu, majeure de la commune Nerej se constitue comme dot en vue du mariage qu'elle contracte avec Toader Elinoiu, la fortune suivante qui se trouve sur le territoire de la commune de Nerej:

1) 200 « prăjini »[1]) ou 35.800 mètres carrés en fauchage, forêt et un peu de labour avec un hangar et une cabane à Poenile Sării ayant comme finages les propriétés Dobra T. Negru, Ion Profir Terţiu, Ioana Postolache et Radu Creţu;

2) 30 « prăjini » inutilisables à Poenile Sării ayant pour voisines les propriétés Toader Buşilă Mic, Radu Postolache, P. S. Păiuş, Ioana Postolache et Ion S. Badiu.

3) 40 « prăjini » ou 7.160 m. carrés à Poenile Sării, entre les défrichements T. Buşilă Mic, R. Postolache, Dobra T. Negru, Ioana I. Postolache et le pâturage de la commune.

Ces immeubles valent 20.000 lei.

---

[1]) Perche de 6,69 m.

Habituellement, au mariage les filles ne se constituent pas un acte dotal.

Les paysans ne voient pas dans le mariage une liaison contractuelle d'où ressorte l'évidence des patrimoines des époux et épouses pour l'éventualité de leur séparation.

Un autre acte tout aussi rarement rencontré dans la vie juridique de Nerej, c'est l'emprunt hypothécaire.

Nous avons un seul acte en 1936.

Mais parmi les actes de vente nous en avons trouvé un, dû à un pareil emprunt hypothécaire, mais qui n'a pas été fait par le prétoire de justice.

Costache Stănculescu vend à Nastasia Dinu un terrain. Le prix reçu constitue un emprunt que l'acheteuse lui a accordé le 25 février 1939. L'intérêt de cet emprunt était couvert jusqu'à présent du revenu du terrain.

La vente a lieu en 1932, et l'emprunt a été fait en 1929 et jusqu'au moment de la vente, l'intérêt de l'argent a été couvert par le revenu du terrain. Cela signifie que le terrain lui avait été donné à profit en 1929, or nous ne trouvons en 1929 aucun acte d'emprunt hypothécaire.

Voici des faits qui se produisent en dehors des règles de la justice.

En fait d'actes d'antichrèse nous en trouvons six : 2 en 1927, 1 en 1928 et 3 en 1929, tous groupés dans la même époque où nous avons trouvé groupés aussi la plus grande partie des autres procès et actes authentiqués.

L'époque de crise a tellement compliqué la vie à Nerej qu'elle a déterminé une série d'actes prévus par les législations modernes et qui dans la vie normale sont absents.

Voici un pareil acte d'antichrèse conclu en 1927 : Stanca D. Glăvan avec l'autorisation de son époux Dragnea Glăvan de la commune de Nerej emprunte chez Alex. Terţiu de la même commune la somme de 10.000 lei pour deux ans jusqu'au 26 mars 1929.

En guise d'intérêts ils laissent au créancier l'usufruit de l'emplacement de 120 prăjini ou 21.480 m. carrés de fauchage à Nerejul-Mic avec les finages Ileana Bâlban, D. Stăruială et T. Puţoi.

En fait d'actes de cession nous en trouvons trois — un en 1930, un en 1935, et un en 1936.

Un pareil acte est conclu entre Ion M. Căluian de Nerejul-Mare et deux autres habitants de la même commune, Luca Ciubotarul et Nicolae Mereuţă par lequel le premier cède le droit d'usage sur la scierie de Palcău en société avec I. Mereuţă pour le prix de 2.000 lei.

Quelques actes ont été conclus parce que l'une des parties n'était pas de Nerej, et alors pour plus de sûreté on s'est conformé aux lois.

Par exemple un acte de consentement pour adoption intervient entre Şerban Postolache qui cède en adoption sa fille Ioana Postolache née en 1914 à madame Ruxandra Bozinţă du district de Durostor.

En fait d'actes de constitutions de sociétés nous n'avons que deux, un en 1930 et un en 1936. Or, nous rencontrons à Nerej beaucoup d'associations pour la coupe du bois qui se font sans l'accomplissement d'une formalité juridique quelconque.

Les scieries de Nerej constituent de pareilles associations.

Les droits des parties associées ne sont pas sanctionnés par des actes judiciaires.

De l'examen de la statistique des actes authentiqués ainsi que de la statistique des procès civils, nous tirons la même conclusion qu'à Nere l'esprit moderne d'organisation juridique n'a pas pénétré.

La plupart des actions publiques se déroule en dehors des lois, en continuant à se conduire d'après les anciennes règles coutumières.

LES LETTRES DE CHANGE PROTESTÉES

Des 55 lettres de change protestées au prétoire de Năruja en 11 années, de 1927 jusqu'à 1937 inclusivement, Nerej n'a aucune (voir le tableau V).

Les formalités de protestation sont très minutieuses.

Si le débiteur n'a pas acquitté, le créancier doit se présenter le jour de l'échéance au prétoire pour protester la lettre de change. Cette chose est difficile à faire surtout quand une commune se trouve éloignée du prétoire comme Nerej, qui est à 20 km.

Tableau V — Lettres de change protestées; distribution par villages

Année (1)	Total (2)	Nerej (3)	Spulber (4)	Paltin (5)	Năruja (6)	Nistoreşti (7)	Herăstrău (8)	Poiana (9)	Reghiu (10)	Andreiaş (11)	Valea-Sării (12)	Vidra (13)	Văsui (14)	Păuleşti (15)	Autres villages (16)
Total . . .	55	—	—	1	8	3	1	5	6	—	3	3	3	4	18
1927	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1928	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1929	8	—	—	—	2	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—
1930	15	—	—	—	—	2	—	—	—	—	1	3	—	2	7
1931	26	—	—	1	3	—	1	5	—	—	2	—	1	2	11
1932	6	—	—	—	3	1	—	—	—	—	—	—	2	—	—
1933	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1934	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1935	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1936	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1937	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

C'est pour cela que l'on remarque que Năruja, où se trouve le siège du prétoire, a le plus de lettres de change protestées.

Mais l'absence de lettres de change protestées de Nerej ne peut pas avoir toute son explication dans l'éloignement de cette commune du prétoire de justice.

Non seulement à Nerej, mais dans la circonscription entière, en 1933—1937 nous ne trouvons une seule lettre de change protestée.

C'est une preuve qu'en Vrancea le prêt d'argent ne se fait pas par des lettres de change. Ces prêts se font le plus souvent sur bonne foi ou sur de simples quittances écrites à la main.

La lettre de change est un acte nouveau qui est en usage plutôt dans le monde des villes, ou lorsque le créancier ou le débiteur ne sont pas du même endroit et cet acte a surtout été introduit par les institutions bancaires. Les néréjiens s'empruntaient entre eux et c'est pour cela que nous avons trouvé le plus de procès pour dette d'argent.

LES PROCÈS PÉNAUX

Autant les procès civils, les actes authentiques et les traites protestées ont été peu nombreux, fait qui démontre la faible adaption de Nerej à certaines lois de l'État moderne, autant les procès pénaux sont nombreux.

Les règles du code pénal ont pénétré plus facilement, parce que la situation était devenue telle qu'elle a favorisé cette pénétration.

L'association, cette unité collective qui veillait au progrès du village et dans laquelle l'individu se sentait intégré, avait péri.

Elle avait péri à cause de l'infiltration de l'esprit moderne et de l'organisation de l'État.

Le soin de faire respecter les règles d'une bonne cohabitation sociale n'était plus confié aux habitants mêmes; on a nommé des fonctionnaires administratifs et de police.

Ceux-ci ne sont plus les représentants du village, comme autrefois, mais les représentants du pouvoir central.

Au point de vue de l'infracteur, cette situation est meilleure que celle du temps de la justice villageoise.

L'habitant de Nerej ne se sent plus maintenant intégré dans cette unité restreinte, l'association du village, qui surveillait ses actions et devant laquelle il rendait compte de sa conduite. Il se sent à présent plus libre dans la grande collectivité de l'État. Ses actions ne sont plus sanctionnées sur le moment, mais sont appelées en justice.

Là le néréjien engage des avocats, des faux témoins et le plus souvent il se tire d'affaire. Le régime antérieur était beaucoup plus sévère.

L'assemblée du village sanctionnait durement tous ceux qui se rendaient coupables, parce qu'elle défendait ainsi sa propre existence.

Mais à mesure que l'ancienne organisation se désagrège, l'état d'anarchie apparait.

Dans le régime de possession du sol en co-propriété absolue, quand l'individu n'est pas surveillé de près et avec autorité, il cultive jusqu'au maximum ses intérêts égoïstes au détriment de la collectivité.

Telle est la situation à Nerej. Chacun cherche à profiter le plus possible des biens de l'association sans tenir compte d'autrui.

Cet état de choses cultive la discorde entre les habitants et donne naissance à de continuelles disputes, batailles et crimes.

Dans cette désorganisation de la morale sociale, les lois pénales s'appliquent facilement. Leur application est confiée aux soins des autorités administratives.

Le nombre des procès pénaux est en fonction aussi des autorités administratives. Ainsi, il y a beaucoup de procès de contravention pendant une année, et il n'y en a pas du tout dans d'autres. Cela dépend du chef de poste.

Dans toute la circonscription judiciaire, de 1927 à 1937 inclusivement, il y a eu 4.809 procès pénaux pour 980 procès civils, et Nerej a 805 procès pénaux pour 175 procès civils.

Le plus grand nombre de procès pénaux de Nerej: 150 — nous le trouvons en 1927; et le plus petit: de 47 — nous le trouvons en 1935.

D'après leur nature, les procès pénaux de Nerej, dans la période 1927—1937, ont eu la distribution suivante:

Vols	102
Coups	147
Insultes	29
Destructions	90
Abus de confiance	10
Ultrages	12
Délits forestiers	64
Contraventions	320
Menaces	5
Calomnies	2
Déplacements de borne	9
Oppositions	12
Attentats à la pudeur	2
Séquestration de personnes	1
Total	805

Ce tableau nous montre que le plus de procès sont de contravention. Il est naturel que cela soit ainsi; au milieu de cette anarchie morale

Tableau VI — Les procès pénaux du juge de paix de Năruja
Distribution par catégories, années et villages

No. courant	Années et villages	Total	Catégories des procès: Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contreventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	Total général	4.809	666	818	248	436	59	86	587	1.729	28	17	10	58	55	5	3	2	2
	1927																		
	Total	410	57	58	41	51	8	—	7	185	1	1	—	1	—	—	—	—	—
1	Nerej	150	14	15	11	14	2	—	1	93	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Spulber	52	8	10	7	8	—	—	—	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	61	10	15	10	7	2	—	—	15	1	1	—	—	—	—	—	—	—
4	Năruja	54	11	9	5	10	2	—	—	16	—	—	—	1	—	—	—	—	—
5	Nistorești	43	5	4	3	7	—	—	5	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	24	8	3	2	3	1	—	1	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	23	1	2	2	2	—	—	—	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	2	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1928																		
	Total	508	78	59	30	38	6	16	30	232	3	4	1	6	5	—	—	—	—
1	Nerej	85	17	12	2	12	1	5	3	26	2	1	—	2	2	—	—	—	—
2	Spulber	53	10	3	3	7	—	—	1	26	—	1	—	1	1	—	—	—	—
3	Paltin	89	9	10	7	4	1	7	3	45	1	1	—	1	—	—	—	—	—
4	Năruja	47	10	7	5	5	—	—	3	15	—	—	—	1	1	—	—	—	—
5	Nistorești	53	8	8	3	2	—	1	1	29	—	—	1	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	30	10	5	3	2	1	1	1	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	48	3	5	—	—	—	—	—	39	—	1	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	5	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	74	7	9	7	4	—	1	14	31	—	—	—	—	1	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	23	4	—	—	2	3	1	4	8	—	—	—	1	—	—	—	—	—
	1929																		
	Total	460	90	52	15	44	5	9	91	128	2	—	1	6	16	1	—	—	—
1	Nerej	68	17	4	4	8	1	1	5	23	—	—	—	1	4	—	—	—	—
2	Spulber	29	6	3	—	5	—	—	2	12	1	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	68	21	12	1	7	1	2	1	22	—	—	—	—	1	—	—	—	—
4	Năruja	55	11	11	1	5	1	2	3	20	—	—	—	1	—	—	—	—	—
5	Nistorești	90	8	6	3	5	—	2	35	24	—	—	—	—	7	—	—	—	—
6	Herăstrău	35	11	4	2	4	—	1	3	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	14	3	4	—	1	1	—	2	2	—	—	—	1	—	—	—	—	—
8	Văsui	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	69	3	6	3	7	—	1	33	12	1	—	—	1	1	1	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	29	7	2	1	2	1	—	7	3	—	—	1	2	3	—	—	—	—
	1930																		
	Total	338	59	58	17	42	2	3	52	97	—	1	1	3	2	—	1	—	—
1	Nerej	58	9	9	5	10	—	—	1	21	—	—	—	2	—	—	1	—	—
2	Spulber	22	3	2	—	4	—	—	6	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	40	8	14	1	2	—	—	4	9	—	—	1	1	—	—	—	—	—
4	Năruja	62	4	10	6	6	—	1	12	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau VI — Suite

No. courant	Années et villages	Total	Catégories des procès: Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiances	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déploiement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
5	Nistorești	40	12	1	3	6	1	—	6	10	—	—	—	—	1	—	—	—	—
6	Herăstrău	26	5	8	1	2	—	—	3	6	—	—	—	—	1	—	—	—	—
7	Poiana	11	3	3	—	1	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	3	1	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	34	2	3	—	5	—	—	14	9	—	1	—	—	—	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	42	12	8	1	6	1	2	4	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1931																		
	Total	446	97	92	14	49	6	6	39	124	3	—	—	8	8	—	—	—	—
1	Nerej	65	16	19	—	8	2	1	3	13	2	—	—	1	—	—	—	—	—
2	Spulber	27	9	7	2	3	—	—	—	5	—	—	—	1	—	—	—	—	—
3	Paltin	39	8	11	1	8	—	—	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Năruja	81	18	14	2	9	—	1	1	31	1	—	—	2	2	—	—	—	—
5	Nistorești	43	6	4	1	5	—	2	—	23	—	—	—	—	2	—	—	—	—
6	Herăstrău	38	9	7	2	3	3	—	2	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	20	6	2	—	—	—	—	—	11	—	—	—	—	1	—	—	—	—
8	Văsui	4	2	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	2	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	53	9	11	1	2	—	1	17	7	—	—	—	2	3	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	74	14	16	5	11	1	1	15	9	—	—	—	2	—	—	—	—	—
	1932																		
	Total	371	42	77	13	30	5	13	26	154	1	—	—	1	4	1	1	1	2
1	Nerej	70	8	17	—	3	2	2	4	31	—	—	—	—	1	—	1	1	—
2	Spulber	20	1	5	1	3	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	45	4	12	—	5	1	4	2	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Năruja	68	8	7	3	3	1	1	1	42	—	—	—	—	1	1	—	—	—
5	Nistorești	33	6	6	1	5	—	—	2	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	45	7	8	3	3	—	1	2	20	1	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	6	1	1	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
8	Văsui	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	45	3	15	2	1	—	2	7	13	—	—	—	—	2	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	39	4	6	1	6	1	3	8	8	—	—	—	1	—	—	—	—	1
	1933																		
	Total	457	66	86	30	36	2	10	53	160	3	3	—	4	3	—	—	1	—
1	Nerej	68	5	14	1	6	—	1	3	36	—	1	—	—	1	—	—	—	—
2	Spulber	23	9	6	—	5	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	68	8	14	7	9	—	—	4	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Năruja	52	8	9	4	5	—	4	2	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Nistorești	71	6	16	4	5	—	1	10	26	1	—	—	1	1	—	—	—	—
6	Herăstrău	41	11	7	2	—	—	3	2	14	—	—	—	1	1	—	—	—	—
7	Poiana	27	2	7	1	2	—	—	7	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	2	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	34	3	6	7	3	—	—	8	3	1	1	—	2	—	—	—	—	—
11	Andreiaș et autres villages	71	14	7	4	1	2	1	16	23	1	1	—	—	—	—	—	1	—
	1934																		
	Total	395	49	86	21	23	7	7	50	140	4	2	1	5	—	—	—	—	—
1	Nerej	57	4	20	1	8	1	—	10	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Spulber	21	1	7	2	1	1	2	1	5	—	—	—	1	—	—	—	—	—

Tableau VI — Suite et fin

No. courant	Années et villages	Total	Catégories des procès: Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3	Paltin	45	5	13	4	3	—	2	3	14	—	1	—	—	—	—	—	—	—
4	Năruja	66	14	13	4	3	1	2	6	19	3	1	—	—	—	—	—	—	—
5	Nistoreşti	29	3	4	2	—	2	1	8	8	1	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	42	4	7	1	—	—	—	6	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	24	2	2	1	3	1	—	3	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	38	7	9	1	2	—	—	5	12	—	—	—	2	—	—	—	—	—
11	Andreiaş et autres villages	73	9	11	5	3	1	—	8	33	—	—	1	2	—	—	—	—	—
	1935																		
	Total	438	46	80	20	38	10	9	42	175	1	2	6	4	2	2	1	—	—
1	Nerej	47	3	8	1	3	1	—	8	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Spulber	29	2	4	—	6	1	—	—	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	73	10	13	4	9	4	—	2	29	—	—	—	—	1	—	1	—	—
4	Năruja	75	5	17	5	3	—	—	8	36	—	—	—	1	—	—	—	—	—
5	Nistoreşti	50	12	5	—	6	1	—	5	20	—	—	1	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	53	8	9	4	1	—	2	9	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	24	—	7	—	4	1	2	—	9	—	—	—	1	—	—	—	—	—
8	Văsui	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	39	2	13	4	2	1	—	5	11	—	—	—	—	1	—	—	—	—
11	Andreiaş et autres villages	47	4	4	2	4	—	5	5	12	—	2	5	2	—	2	—	—	—
	1936																		
	Total	487	55	89	28	52	6	10	53	174	7	3	—	4	6	—	—	—	—
1	Nerej	71	5	14	—	12	—	2	11	24	—	—	—	2	1	—	—	—	—
2	Spulber	34	5	8	4	6	—	1	—	8	2	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Paltin	90	10	9	4	13	—	2	—	50	—	1	—	1	—	—	—	—	—
4	Năruja	72	8	11	5	2	1	1	16	25	2	—	—	1	—	—	—	—	—
5	Nistoreşti	26	5	10	3	7	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	46	4	12	2	3	1	1	—	20	1	1	—	—	1	—	—	—	—
7	Poiana	31	3	4	2	—	—	—	1	20	1	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Văsui	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	34	5	10	3	1	1	1	5	6	1	—	—	—	1	—	—	—	—
11	Andreiaş et autres villages	82	9	11	5	8	2	2	20	21	—	1	—	—	3	—	—	—	—
	1937																		
	Total	499	27	81	19	33	2	3	144	160	3	1	—	16	9	1	—	—	—
1	Nerej	66	4	15	4	6	—	—	15	17	1	—	—	1	3	—	—	—	—
2	Spulber	21	2	3	—	3	—	—	7	5	—	—	—	1	—	—	—	—	—
3	Paltin	73	2	7	3	4	—	—	17	35	—	1	—	3	1	—	—	—	—
4	Năruja	49	2	11	5	6	—	1	9	14	—	—	—	1	—	—	—	—	—
5	Nistoreşti	84	5	18	—	5	—	1	22	30	—	—	—	3	—	—	—	—	—
6	Herăstrău	53	3	12	6	1	—	—	10	20	1	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Poiana	12	—	2	—	2	1	—	—	5	1	—	—	1	—	—	—	—	—
8	Văsui	4	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
9	Valea-Sării	2	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Reghiu	42	2	7	—	4	—	1	21	5	—	—	—	1	1	—	—	—	—
11	Andreiaş et autres villages	93	7	6	—	2	1	—	40	28	—	—	—	4	4	1	—	—	—

et économique, l'individu vient très souvent en conflit avec les lois, surtout avec les lois de police rurale que les autorités cherchent à appliquer strictement.

En second lieu viennent les procès pour coups, au nombre de 147. La haine qui couve dans l'âme des habitants de Nerej éclate, surtout lorsqu'ils se soûlent au cabaret et fait naître les batailles et les crimes.

En troisième lieu viennent les procès pour vol, au nombre de 102. A côté du relâchement moral, il y a aussi à Nerej une situation économique misérable. Souvent l'habitant de Nerej n'a pas de quoi manger et alors il va voler chez le voisin sans aucun remords.

Nous rencontrons aussi un grand nombre de procès de destruction et de délits forestiers.

Les législations forestières sont celles qui pèsent le plus lourdement sur la population.

Ces lois doivent être respectées; mais la population les méconnaît et elle continue à couper la forêt comme jadis, lorsque chacun coupait sans aucune restriction, tant qu'il voulait et d'où il voulait.

Dans le tableau VI (pages 257—259) nous donnons la situation détaillée des procès pénaux du juge de paix de Năruja, selon catégories des procès, années et villages.

Dans ces 805 actions pénales ont été inculpées 1.341 personnes, dont 1.130 hommes et 211 femmes. Les femmes sont dans la proportion de 15,7% du total.

Des 805 actions, pour 23 le prétoire de Năruja a décliné sa compétence, donc sur 73 accusés — 60 hommes et 13 femmes — on n'a pris aucune décision au prétoire d'arrondissement.

Des 1268 accusés (1.070 hommes et 198 femmes) au sujet desquels le prêtoire de Năruja s'est prononcé, 467 ont été condamnés, 742 ont été acquittés et 59 se sont réconciliés.

Le nombre des réconciliés est très petit comparativement au nombre des accusés.

Jadis, lorsque le jugement avait lieu dans le village, la majorité des procès aboutissaient à une réconciliation. A présent lorsque le jugement a lieu au prétoire, les réconciliations sont très peu nombreuses.

Des 467 condamnés, 320 ont été amendés et 147 ont été condamnés à l'emprisonnement. Le pourcentage de ceux qui ont souffert la peine de l'emprisonnement, par rapport au total des condamnés, est de 31,5%.

Nous ignorons si tous ceux-ci ont purgé la peine, telle qu'elle a été prononcée par le prétoire, parce que des 805 actions, 159 ont fait appel au Tribunal.

Tableau VII – Situation des infracteurs de Nerej

				Catégories des procès																
No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	Récapitulation (1927—1937)																			
1	Inculpés	T	1341	166	262	43	138	14	15	88	567	6	4	—	11	10	—	7	10	—
		M	1130	126	207	27	114	12	14	82	510	5	—	—	9	10	—	7	7	—
		F	211	40	55	16	24	2	1	6	57	1	4	—	2	—	—	—	3	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	320	15	28	21	10	—	—	46	159	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	281	12	23	12	8	—	—	43	182	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	39	3	5	9	2	—	—	3	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	147	20	83	3	23	6	5	3	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	118	16	68	3	16	5	5	3	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	29	4	15	—	7	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	742	125	90	14	94	6	10	38	351	5	—	—	9	—	—	—	—	—
		M	621	93	65	8	81	6	9	35	313	4	—	—	7	—	—	—	—	—
		F	121	32	25	6	13	—	1	3	38	1	—	—	2	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	59	—	57	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	50	—	48	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	9	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		159	23	47	11	19	6	3	10	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		23	2	2	1	2	1	—	1	7	1	2	—	1	—	—	2	1	—
	1927																			
1	Inculpés	T	222	25	30	16	22	6	—	1	122	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	174	19	24	7	18	6	—	1	99	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	48	6	6	9	4	—	—	—	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	116	4	8	13	2	—	—	1	88	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	97	3	7	6	1	—	—	1	79	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	19	1	1	7	1	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	6	2	2	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	5	2	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	82	19	13	3	8	5	—	—	34	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	58	14	10	1	8	5	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	24	5	3	2	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	7	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	5	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		23	3	4	5	3	1	—	1	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		2	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1928																			
1	Inculpés	T	202	19	16	3	16	1	4	6	128	3	2	—	2	2	—	—	—	—
		M	187	16	15	2	15	1	4	4	123	3	—	—	2	2	—	—	—	—
		F	15	3	1	1	1	—	—	2	5	—	2	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	46	—	5	2	2	—	—	5	31	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	42	—	4	2	1	—	—	3	31	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	4	—	1	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1929

1	Inculpés	T	112	24	3	6	15	1	1	7	50	—	—	—	1	4	—	—	—	—
		M	97	18	2	3	13	1	1	7	47	—	—	—	1	4	—	—	—	—
		F	15	6	1	3	2	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: *a)* Amendes	T	29	5	1	3	4	—	—	4	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	25	3	1	2	4	—	—	4	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	4	2	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	4	1	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	4	1	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés.	T	71	15	2	3	10	—	—	2	38	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	60	11	1	1	8	—	—	2	36	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	11	4	1	2	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		12	3	1	—	3	1	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		2	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1930

1	Inculpés	T	123	21	13	5	14	—	—	1	67	—	—	—	1	—	—	1	—	—
		M	112	16	13	4	12	—	—	1	64	—	—	—	1	—	—	1	—	—
		F	11	5	—	1	2	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: *a)* Amendes	T	10	2	—	2	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	8	2	—	1	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	2	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	16	2	9	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	13	1	9	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	3	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés.	T	87	17	—	1	11	—	—	1	56	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	81	13	—	1	11	—	—	1	54	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	6	4	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau VII — Suite

No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Catégories des procès																
				Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestieres	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	b) Prison	T	14	3	7	—	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	14	3	7	—	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés.	T	138	16	4	1	11	—	4	1	97	3	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	129	13	4	—	11	—	4	1	92	3	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	9	3	—	1	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		16	3	8	1	2	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—

Tableau VII — Suite

No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Catégories des procès: Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
4	Réconciliés	T	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		17	3	5	3	3	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		5	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	1	—	—
	1931																			
1	Inculpés	T	104	25	27	—	18	1	5	4	21	2	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	92	21	25	—	15	1	4	4	20	1	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	12	4	2	—	3	—	1	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	14	—	2	—	—	—	—	1	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	13	—	2	—	—	—	—	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	25	8	7	—	7	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	20	5	7	—	5	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	5	3	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	60	17	14	—	11	1	5	—	9	2	—	—	1	—	—	—	—	—
		M	54	16	12	—	10	1	4	—	9	1	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	6	1	2	—	1	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		18	5	4	—	4	—	—	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1932																			
1	Inculpés	T	117	14	36	—	11	2	1	6	31	—	—	—	—	—	—	6	10	—
		M	96	9	28	—	10	1	1	6	28	—	—	—	—	—	—	6	7	—
		F	21	5	8	—	1	1	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	26	2	4	—	—	—	—	6	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	21	2	2	—	—	—	—	6	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	5	—	2	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	17	1	14	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	14	1	12	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	3	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	46	11	8	—	11	—	1	—	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	38	6	6	—	10	—	1	—	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	8	5	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	8	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	6	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		17	2	7	—	—	2	—	2	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		5	—	1	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	1	1	—

Tableau VII — Suite

No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Catégories des procès																
				Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits foresiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	1933																			
1	Inculpés	T	95	11	28	1	5	—	2	3	42	—	2	—	—	1	—	—	—	—
		M	77	9	21	1	4	—	2	3	36	—	—	—	—	1	—	—	—	—
		F	18	2	7	—	1	—	—	—	6	—	2	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	14	—	2	1	—	—	—	2	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	13	—	2	1	—	—	—	2	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	27	3	21	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	20	3	14	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	7	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	47	8	1	—	4	—	—	1	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	39	6	1	—	3	—	—	1	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	8	2	—	—	1	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		16	2	5	1	1	—	1	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
	1934																			
1	Inculpés	T	98	7	31	3	11	2	—	13	31	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	79	4	26	2	7	1	—	13	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	19	3	5	1	4	1	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	20	—	2	—	—	—	—	8	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	19	—	2	—	—	—	—	8	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	13	—	8	—	1	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	9	—	6	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	4	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	54	7	20	—	10	—	—	5	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	42	4	17	—	6	—	—	5	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	12	3	3	—	4	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		18	—	10	—	1	—	—	2	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		2	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1935																			
1	Inculpés	T	56	6	9	2	3	1	—	8	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	45	4	8	1	2	1	—	7	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	11	2	1	1	1	—	—	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Condamnés: a) Amendes	T	15	2	—	—	1	—	—	4	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	14	2	—	—	1	—	—	3	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau VII — Suite

No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Catégories des procès																
				Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	b) Prison	T	3	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	3	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	33	4	2	2	2	—	—	4	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	24	2	2	1	1	—	—	4	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	9	2	—	1	1	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	5	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	4	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		13	2	2	—	—	1	—	1	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1936																			
1	Inculpés	T	98	6	31	—	15	—	2	16	24	—	—	—	3	1	—	—	—	—
		M	78	5	20	—	12	—	2	13	23	—	—	—	2	1	—	—	—	—
		F	20	1	11	—	3	—	—	3	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
2	Condamnés: *a)* Amendes	T	19	—	2	—	—	—	—	11	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	18	—	1	—	—	—	—	11	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	12	—	7	—	3	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	9	—	5	—	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	3	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	55	6	12	—	12	—	—	5	18	—	—	—	2	—	—	—	—	—
		M	41	5	6	—	10	—	—	2	17	—	—	—	1	—	—	—	—	—
		F	14	1	6	—	2	—	—	3	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
4	Réconciliés	T	10	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	8	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		4	—	—	—	1	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
	1937																			
1	Inculpés	T	114	8	38	7	8	—	—	23	24	1	—	—	3	2	—	—	—	—
		M	93	5	25	7	6	—	—	23	22	1	—	—	2	2	—	—	—	—
		F	21	3	13	—	2	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	—
2	Condamnés: *a)* Amendes	T	11	—	2	—	1	—	—	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	11	—	2	—	1	—	—	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Prison	T	10	—	6	1	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	7	—	4	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	3	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Acquittés	T	69	5	14	4	4	—	—	19	20	—	—	—	3	—	—	—	—	—
		M	55	3	6	4	3	—	—	19	18	—	—	—	2	—	—	—	—	—
		F	14	2	8	—	1	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	—

Tableau VII — Suite et fin

No. courant	Années et situation des infracteurs	Sexes	Total	Catégories des procès																
				Vols	Coups	Insultes	Destructions	Abus de confiance	Ultrage	Délits forestiers	Contraventions	Menaces	Calomnies	Excroqueries	Déplacement de borne	Oppositions	Rapt de mineurs	Attentats à la pudeur	Séquestration de personnes	Dilapidation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
4	Réconciliés	T	16	—	14	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		M	14	—	12	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		F	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Appels		5	—	1	1	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Déclination de compétence		3	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—

La situation complète des infracteurs de Nerej, selon catégories des procès et années est donnée dans le tableau VII.

Les cas de crime sont malheureusement connus à Nerej. Depuis 1892 on connaît 4 cas de crime. Le premier est en 1923 lorsque Panait Cimpoeşu tue son co-villageois Panait Burlacu.

En 1934 une fille tue son enfant illégitime.

En 1934 de même une famille entière, le père avec les enfants, commettent un crime à un compérage, et en 1938 un homme marié tue avec un couteau un jeune homme à cause d'une femme.

LE CODE DES FORÊTS DE 1910 ET SON APPLICATION

Pour mettre fin à une situation juridique confuse, créée par le fait que les villages de « răzeşi » propriétaires indivis, ne pouvaient appliquer le code civil et, en même temps pour arrêter la conquête et la destruction des forêts par les Sociétés anonymes forestières, l'État essaya en 1910 de réglementer la propriété indivise, du moins en ce qui concernait la forêt.

La solution qu'il adopta fut celle de faire inscrire dans un registre spécial les droits que chaque paysan avait dans l'ensemble des biens communs, et de consigner dans un statut spécial, les règles de la vie juridique locale.

Malheureusement, le législateur n'étant pas suffisamment informé, commit l'erreur de croire que toutes les communautés des « răzeşi » se ressemblaient. Il prit pour modèle les communautés généalogiques, et prit la décision de faire jouer dorénavant, les règles de la succession, d'une manière générale et sous contrôle. Un tel inscrit dans le « *registre de droits* » avait un droit précis, apprécié quantitativement. Ses fils héritaient de cette quantité, en se la partageant.

Mais, comme nous l'avons vu, dans la Vrancea l'indivision n'est pas celle du droit commun. Les membres de la communauté n'ont pas un droit qui puisse être mesuré, car ce n'est qu'un droit d'usage illimité, personnel et viager. La succession n'opère pas dans ce régime, les fils ne venant pas à la succession de leur père, mais bien bénéficiant de leur propre droit d'usage, lié à leur qualité de citoyens de la Vrancea.

Les juges obligés d'appliquer la loi de 1910, dans cette région, se trouvèrent devant une situation toute particulière. Dans les autres villages de « răzeşi », à base généalogique, ils purent procéder à de nombreuses enquêtes, afin de déterminer les lignées généalogiques et calculer la quantité de droits que chacun possédait. Les registres officiels qu'on avait mis à leur disposition, spécifiaient que l'on devait calculer ces quotes-parts, selon leurs

dénominations locales (qui sont d'ailleurs nombreuses: dramuri, bănişori, funii, lei, parale, etc.). Dans la Vrancea pas de dénomination spéciale, pas de généalogies, pas de systèmes de mesure des droits. Ils furent donc obligés de faire assembler le village et d'inscrire, à la file, tous les habitants majeurs, tant hommes que femmes. Le village faisait seul le triage des ayants droits, en affirmant qu'un tel est ou n'est pas membre du village. La seule modification qu'ils apportèrent aux coutumes locales fut celle de ne pas inscrire les mineurs.

Le résultat fut que la colonne réservée par le législateur dans son registre pour la détermination des quantités des droits de chacun, fut rempli d'un bout à l'autre par la mention «un droit».

Il y a certainement des exceptions. Comme nous l'avons dit, il y avait eu des accapareurs de droits au profit des sociétés anonymes. Quelques juges reconnurent ces droits achetés, ce qui fait qu'on trouve dans les registres, des membres de la collectivité qui ont plusieurs « droits ». Mais ce sont toujours des droits entiers non fractionnés, et qui ne sont pas dûs au hasard des naissances et morts, mais exclusivement aux achats.

Il est intéressant de donner la liste complète des chiffres statistiques que nous avons extraits de ces registres de droits (tableau I, pages 270-71).

Il était évident que cette solution n'était pas la bonne. Car une fois faites les inscriptions de ceux qui étaient majeurs, en 1910, ceux qui arrivaient à leur majorat une année après, étaient privés de leurs droits. Les fils devaient attendre la mort de leur père pour pouvoir être inscrits.

Les registres ne furent donc pas pris au sérieux. Les morts ne furent pas effacés des registres et les enfants devenus majeurs ne furent pas inscrits. Ces registres devinrent bientôt une liste de morts. Ainsi pour le village de Nerej, les listes de 1910 sont encore légalement valables. Mais en faisant le calcul, on trouve que des 725 membres qui constituaient la communauté possédant la montagne Lapoşul, 372 sont morts. Les 353 survivants sont les seuls propriétaires selon le code.

Ces survivants on le droit de faire ce qu'ils veulent avec l'avoir commun. Ils peuvent, par exemple, le vendre aux Sociétés anonymes forestières. Un conflit de générations, des plus violents, pris naissance dans la Vrancea, père et fils devenant les pires ennemis. Les vieux vendaient les montagnes, les jeunes ne pouvaient juridiquement rien dire et ne touchait rien du prix de vente. La solution était difficile à trouver. Une grande lutte sociale pour la conquête de leur droit fut menée par les jeunes arrivant à leur majorat et qui voulaient qu'on les inscrive dans les registres de droits. C'est la lutte que l'on appelle dans la Vrancea « la lutte des majeurs ».

Mais cette inscription des majeurs, du vivant de leur père, signifiait la reconnaissance du droit coutumier local, ce qui paraissait absurde aux juristes et un vrai scandale pour les gens des sociétés anonymes dont l'intérêt était de maintenir le statu quo de la confusion légale.

De bons juges, que le droit romain n'avait pas complètement aveuglés, parvinrent à faire inscrire ces « majeurs ». Ainsi fit, dès 1926, le village de Spineşti, après avoir modifié ses statuts. Il faut noter le cas du village de Palten, que nous savons être une ancienne filiale de Nerej, qui eut la chance de voir reconnaître son droit de faire inscrire les majeurs, par la Cour de Cassation, ainsi que la décision du juge Aurel Sava, de 1929, excellent connaisseur de l'histoire de la Vrancea, et qui eut le courage de mettre toute la question sous sa vraie lumière, malgré les protestations des juristes qui l'accusèrent d'être « incohérent, sans base juridique et logique ».

Comme résultat de ces luttes juridiques et sociales, et — avouons-le, comme suite de nos enquêtes de 1926 — une nouvelle loi vint en 1930 qui reconnut expressément le droit des majeurs. En faisant application de cette loi, plusieurs villages inscrivirent leurs majeurs dans le registre de droit.

Nerej ne fut pas parmi ceux-là, et nous verrons pourquoi. Mais cette question du registre des droits, est liée à celle du statut juridique des communautés.

La loi de 1910 avait chargé les juges de faire une enquête sur les coutumes locales et de les inscrire, autant que possible, dans les statuts de fonctionnement des communautés. Dans un délai de deux années, l'opération aurait dû être entièrement terminée.

Le Ministère de la Justice leur avait fourni un modèle de statut. Ce modèle fut dans la plupart des cas, copié tout simplement. Les juges n'avaient appris à l'école que le droit moderne occidental. La coutume du pays leur paraissait absurde. Quelqu'uns acceptèrent cependant de faire place dans leurs statuts, quelques règles coutumières. Mais ces statuts arrivaient en appel au Tribunal de Focşani, qui avait deux sections. L'une d'elle était partisan du droit coutumier; l'autre, du droit civil moderne. Le statut était donc réformé ou confirmé sur une simple chance, pile ou face.

Et les règles de droit coutumier que l'on inscrivait quelquefois dans les nouveaux statuts, étaient bien confuses elles-mêmes. Car la coutume du pays de la Vrancea était d'un archaïsme désespérant. Très juste, tant qu'il s'agissait de communautés vivant indépendantes, en économie domestique, elles étaient un vrai péril dans la vie moderne, car elles donnaient

Tableau I — Tableau des

No. courant (1)	Nom de la communauté (2)	Propriété (3)	Nombre — Ayant 1 droit (4)	Nombre — Ayant 2 droits (5)
1	Nerej	Monteorul	387	–
2	Nerej	Lapoșul	725	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–
4	Nerej	Furul	–	–
5	Spulber	Lapoșul	445	1
6	Spulber	Tojanul	462	–
7	Paltin	Furu-Mic	632	1
8	Vâlcani	Simionul	96	–
9	Vâlcani-Ghebani-Prahuda	Tojanul	4	–
10	Prahuda	Tojanul	221	–
11	Năruja	Lapoșul-de-Sus	491	1
12	Nistorești	Dealul-Săcăturii	506	9
13	Nistorești	Muntișoarele	525	14
14	Herăstrău	Dealul-Săcăturii	282	–
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	267	1
16	Văsui	Frumoasele	–	–
17	Văsui	Dealul-Săcăturii	239	13
18	Spinești	Dealul-Săcăturii	509	–
19	Spinești	Zboina [1]	522	–
20	Hăulișca	Ploștina etc.	257	5
21	Păulești	Novesele	359	6
22	Coza	Chetricelele	275	2
23	Tulnici	Macradeul	520	2
24	Negrilești	Păișelele	862	–
25	Negrilești	Roschilele	481	–
26	Bârsești	Giurgiu	432	2
27	Topești	Giurgiu	332	1
28	Poiana	Mușa et Vetrila	263	2
29	Prisaca Valea-Sării	Căbălașul-de-Sus	68	1
30	Valea-Sării	Pietrosul	415	3
31	Poduri Valea-Sării	Marcu	275	–
		Orbu	175	–
		Chitacu	150	–
		Tudora	172	–
		Toader	150	–
		Gogoncea	155	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	177	4
33	Poduri-Colacu	Căbălașul-de-Jos	158	–
34	Părosu-Tichiriș	Dealu-Negru	425	–
35	Ruget-Tichiriș	Hoboaia	–	–
36	Vidra-Tichiriș	Tisarul	495	1
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	75	–
38	Voloșcani	Verdele	273	2
39	Vidra-Scafari	Izlazul	–	–
40	Găuri	Condratu	734	–

[1]) En 1926, la communauté de Spinești, en assemblée extraordinaire, accorde le droit de jouissance

droits des « răzeşi »

des membres de la communauté et leurs droits							Date de l'inscription des majeurs			
								Après la publication la loi de 1930		
Ayant 3 droits (6)	Ayant 4 droits (7)	Ayant 5 droits (8)	Ayant 6 droits (9)	Ayant plus de 6 droits (10)	Ayant des fragments des droits (11)	Total (12)	Avant de 1930, avec modification du statut (13)	Année (14)	Avec modification du statut (15)	Sans modifica-
–	–	–	–	–	–	387	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	725	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	446	–	1935	–	
–	–	–	–	–	–	462	–	–	–	
2	–	1	–	1	3	640	1929	–	–	
–	–	–	–	–	–	96	–	1931	–	
–	–	–	–	–	217	221	–	1931	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	1931	–	
–	2	–	–	–	–	494	1927	–	–	
1	2	–	–	3	–	521	–	1931	–	
2	2	–	–	1	–	544	–	1930	–	
–	–	–	–	–	–	282	–	1931	–	
–	–	–	–	–	–	268	1929	–	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
2	–	2	–	–	–	256	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	509	–	1930	–	
–	–	–	–	–	–	522	1926 et 1929	–	–	
1	–	–	–	–	–	263	–	–	–	
3	–	–	–	2	–	370	–	1930	–	
1	1	–	–	–	–	279	–	–	–	
1	–	–	–	–	–	523	–	1930	–	
–	–	–	–	–	–	862	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	481	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	434	–	1931	–	
–	–	–	–	–	–	333	–	–	–	
1	–	–	–	–	–	266	–	1931	oui	
1	–	–	–	–	–	70	–	1932	–	
–	–	–	–	–	–	418	–	1931	–	
–	–	–	–	–	–	275	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	175	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	150	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	172	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	150	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	155	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	181	–	1930	oui	
–	–	–	–	–	–	158	–	1930	oui	
–	–	–	–	–	–	425	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	496	–	1930	–	
–	–	–	–	–	–	75	–	1931	–	
2	2	–	–	–	–	279	–	1931	–	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
–	–	–	–	–	–	734	–	1932	–	

aux majeurs dont les parents sont encore en vie (art. 33).

la possibilité aux exploitateurs de frauder en simulant l'application des coutumes.

Il aurait fallu que le législateur fût lui-même informé, par de préalables enquêtes sur ce qu'était ce droit, et qu'il fît une vraie œuvre de légiferation de la coutume, en la modernisant et l'adaptant aux nouvelles circonstances.

Cette question d'intérêt public, fut jugée une simple affaire d'intérêt privé. Les villageois essayèrent alors de faire eux-mêmes œuvre de législateurs et de moderniser leur ancienne coutume. Mais les solutions qu'ils adoptèrent furent variables de village à village. Le résultat fut la plus parfaite incohérence juridique que l'on puisse imaginer. Dans toute la Vrancea il n'y a pas deux statuts qui soient semblables. Et ce qui est encore plus regretable, c'est que le même village possède quelquefois plusieurs statuts différents. Car on crut bon de faire pour chaque montagne possédée par le village, un autre statut et une autre société d'administration.

Ainsi, le village de Nerej n'était en réalité qu'une seule collectivité qui possédait un seul patrimoine. Toutefois l'on fit un statut, avec président et conseil d'administration pour la montagne de Lapoş, un autre pour le Monteor, un autre pour la Piatra-Secuiului, un autre pour le Furu. On voit immédiatement que ceci était une complication inutile, et une charge pesante pour les paysans. Ce qui explique que le village de Nerej ne réussit à faire que deux des sociétés d'administration, sur quatre que la loi prétendait.

Analysons maintenant les principales question juridiques qu'eurent à résoudre les villages de la Vrancea et quelles furent les solutions admises.

LA QUESTION DE L'ÂGE

Ce n'est pas une question connue par l'ancien droit. Comme nous l'avons vu, « dès que l'enfant sort de sa mère, il a droit à la montagne ». Il y avait évidemment une impossibilité physique pour un enfant d'aller exploiter à son propre compte. Mais la limite de 21 ans, époque du majorat légal, n'existait pas. Les hommes se marient communément plus jeunes, et nous avons vu qu'à cette époque, ils ont droit à se partager une part de l'avoir familial lui-même ; d'autant plus ont-ils le droit au bien indivis de la communauté.

Mais on adopta généralement cet âge de 21 ans comme signe légal de la maturité quoique, en réalité, les jeunes gens de moins de 21 ans continuent à aller à la forêt, même sous le nouveau régime juridique.

Une première solution adoptée fut celle ainsi nommée de « la maison du défunt ». Si les enfants ont leur père en vie, ils exploitent la forêt au nom de celui-ci, aucun membre de la communauté ne les en empêchant. S'ils restent orphelins, étant mineurs, on considère fictivement que « la maison du père » continue à exister comme du vivant de celui-ci. Les mineurs bénéficieront donc de l'avoir commun, en vertu de cette fiction juridique très habile, surprenante même pour une œuvre de législation paysanne.

Lors de leur majorat, nous avons vu quel a été leur sort et quelles sont les solutions admises.

LA QUESTION DES ÉMIGRÉS

De nouveau, une question toute moderne. Dans la vieille Vrancea, celui qui partait, tout simplement n'avait pas la possibilité de mettre en œuvre son droit d'usage. Mais de nos jours, il peut avoir intérêt à vendre ses droits. Communément, les sociétés anonymes commencent par acheter justement ces droits, pour pénétrer dans la communauté. Les paysans de la Vrancea affirmèrent donc qu'il existait une coutume selon laquelle « celui qui part du village, perd son droit ». Mais seulement 12 villages adoptèrent cette coutume. Trois ne l'adoptèrent pas, et 25 ne firent pas mention de cette règle.

Mais si celui qui a ainsi perdu son droit, revient dans le village ? Eh bien, on le reconnaîtra de nouveau. Du moins 4 villages furent de cet avis.

En échange, 3 villages accordèrent un droit aux gens qui venaient s'établir dans le village, à condition qu'ils fussent de Vrancea. Appartenir à deux villages à la fois, n'est pas toujours possible. C'est du moins ce qu'affirme le village de Nistorești. En pratique, l'on dénie toujours le droit de celui qui veut être citoyen de deux villages. Un habitant de Nerej, Beteringhe, a des terres à Spulber. Il fut donc « răzeș » de Spulber. Il laissa ses enfants à Spulber et vint habiter à Nerej où il avait aussi de terres. Les nerejéens l'acceptèrent. Mais ceux de Spulber ne veulent plus le reconnaître.

Mais pour les droits achetés, qui dérivent donc d'un prix versé par quelqu'un, les Vrânceni ne sont pas si intolérants. D'après l'avis de 15 communautés on peut être d'un village de la Vrancea et acheter des droits valables dans d'autres villages. Six villages reconnaissent même ceux qui viennent du département de Putna et 4 seulement reconnaissent ce droit à tout citoyen de la Roumanie.

Tableau II – Règles concernant l'établissement

No. courant (1)	Nom de la communauté (2)	Propriété (3)	Ont droit ceux qui habitent: d'autres villages sis en Vrancea (4)	hors de la Vrancea: le département de Putna (5)	hors de la Vrancea: d'autres départements (6)
1	Nerej	Monteorul	–	–	–
2	Nerej	Lapoşul	–	–	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–	–
4	Nerej	Furu	–	–	–
5	Spulber	Lapoşul	–	–	–
6	Spulber	Tojanul	–	–	–
7	Paltin	Furu-Mic	–	–	–
8	Vâlcani	Simianul	–	–	–
9	Vâlcani-Ghebani-Prahuda	Tojanul	–	–	–
10	Prahuda	Tojanul	oui	–	–
11	Năruja	Lapoşul-de-Sus	oui	–	–
12	Nistoreşti	Dealul-Secăturii	oui	–	–
13	Nistoreşti	Muntişoarele	oui	–	oui
14	Herăstrău	Dealul-Secăturii	–	–	–
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	oui	oui	–
16	Văsui	Frumoasele	–	–	–
17	Văsui	Dealul-Secăturei	–	–	–
18	Spineşti	Dealul-Secturei	oui	oui	–
19	Spineşti	Zboina	oui	oui	oui
20	Hăulişca	Ploştina	–	–	–
21	Păuleşti	Novesele	–	–	–
22	Caza	Chetricelele	–	–	–
23	Tulnici	Macradeul	oui	oui	–
24	Negrileşti	Păişelele	oui	–	oui
25	Negrileşti	Roschilele	–	–	–
26	Bârseşti	Giurgiu	–	–	–
27	Topeşti	Giurgiu	oui	–	–
28	Poiana	Muşa et Vetrila	–	–	–
29	Prisaca Valea-Sării	Căbălaşul-de-Sus	–	–	–
30	Valea-Sării	Pietrosul	oui [3]	oui [2]	–
31	Poduri Valea-Sării	Marcu	–	–	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	oui	–	–
33	Poduri-Colacu	Căbălaşul-de-Jos	oui	–	oui
34	Părosu-Tichiriş	Dealul-Negru	–	–	–
35	Ruget	Hoboaia	–	–	–
36	Vidra-Tichiriş	Tisarul	oui	–	–
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	–	–	–
38	Volaşcani	Verdele	oui	oui	–
39	Vidra-Scafari	Izlazul	–	–	–
40	Găuri	Condratu	–	–	–

[1]) Ne pas être inscrit dans une autre communauté. [2]) Contesté. [3]) Par sentence judiciaire en 1926 et 1927

Les étrangers venants dans la commune acquièrent des droits (7)	Les étrangers venus dans la commune, par mariages, exercent le droit de l'épouse (8)	Ceux qui quittent la commune perdent le droit (9)	Ceux qui reviennent reprennent leur droit (10)	L'acheteur acquiert le droit du vendeur (11)	L'acheteur possède à perpétuité (12)	L'acheteur perd le droit à la mort du vendeur (13)	Les enfants des parents et les enfants du vendeur acquièrent le droit à leur majorité s'ils habitent la commune (14)	Le droit s'éteint à la mort du bénéficiaire (15)	Les enfants mineurs s'inscrivent pour la maison du défunt (16)	Les majeurs doivent faire une démande à la justice de paix (17)	Les prêtres bénéficient du droit aussi longtemps qu'ils habitent la commune (18)
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	oui	–	–	–	–	–	oui	oui	oui	oui	–
–	–	oui	oui	–	–	–	–	oui	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui	–	–	–	–	oui	oui	–	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–
–	–	non ¹)	–	–	–	–	oui	oui	oui	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui	–	–	–	–	oui	oui	–	oui	–
–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	oui	–	–	–	oui	–	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui	–	–	–	–	–	oui ²)	–	–	oui ³)
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	non	–	–	oui	–	–	oui	oui	–	–
–	–	non	–	–	–	–	–	oui	oui	–	–
oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	–	oui	oui	–	–	–	–	oui	–	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui	oui	oui	–	–	–	–	oui	–	oui ³)
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	–	oui	oui	oui	–	oui ²)	–	oui	oui	oui	–
–	–	oui	–	–	oui	–	–	oui	oui	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui ⁴)	–	–	oui	–	–	oui ⁴)	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui ⁴)	–	–	–	–	–	oui ⁴)	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–

⁴) Contesté par les sociétés forestières.

LA VALEUR DES DROITS ACQUIS PAR ACHATS

L'ancienne coutume ne connaisait pas la vente des droits indivis, qui n'étaient pas des droits patrimoniaux, mais bien des attributs du statut de citoyen. De nos jours on peut vendre ces droits. Mais qu'est-ce qu'on vend? Si en partant de la commune je perds mon droit, qu'arrivera-til à celui qui me les a achetés? En bonne logique, la vente devrait s'annuler. Mais la logique n'est pas poussée à bout par le bon sens villageois. Ils affirment donc qu'un droit d'usage viager peut être vendu, quoique l'acheteur puisse être un jeune homme et le vendeur un vieillard. C'est la mort de l'acheteur, et non du vendeur qui met fin au contrat de vente du droit d'usage (règle de 4 villages). Un seul village tient à la logique et annule l'achat, lors de la mort du vendeur (Colacu).

Trois villages admettent une substitution complète entre vendeurs et acheteurs, affirmant que ce que vend le membre de la communauté, c'est son droit de citoyen. L'acheteur devient donc propriétaire pour toujours.

Mais alors, que deviennent les enfants de celui qui vendit son droit? Ils deviennent membres de plein droit, à leur majorité (4 villages).

En ce qui concerne les étrangers mariés à une citoyenne, un seul village leur reconnaît le droit de bénéficier personnellement de leur dot.

Un détail intéressant, et d'ailleurs conforme à l'ancienne coutume, est celui du droit que le prêtre acquiert dans sa paroisse (2 villages).

Remarquons que ces règles, qui réussissent, de tant de diverses manières, à éloigner l'étranger, ne donnent aucune solution légale pour le cas des habitants citoyens de la Vrancea, qui émigrent d'un village à un autre, ce qui est le cas commun des prêtres et des maîtres d'écoles. En fait on les accueille très facilement.

RÉGLEMENTATION DU DROIT D'EXPLOITATION DANS LA FORÊT

Comme nous l'avons vu l'exploitation de la forêt est un problème tout récent, mais d'une importance décisive pour la vie économique de nos jours.

L'ancienne coutume était celle de l'exploitation non réglementée. Mais les abus ont réussi à dévaster les forêts. Une réglementation s'imposait. Malheureusement, ce sont les villages qui n'ont plus de forêts qui réglementent, après coup, l'exploitation, tandis que des villages comme Nerej, qui ont encore des forêts, ne veulent rien savoir de la nécessité de mettre ordre à cette question.

La réglementation consiste d'abord à ne plus permettre la coupe sans contrôle. On doit donc prévenir le conseil d'administration de l'intention

qu'on a d'aller couper du bois (dans 11 villages). Le conseil va marquer les arbres qu'on à le droit d'abattre (3 villages). Ces arbres ne peuvent être coupés que dans des lots délimités au préalable (8 villages).

On peut couper tant qu'on veut, sans aucune taxe, mais seulement avec les membres de la famille, sans aide de bras salariés) un seul village). Deux autres villages demandent une taxe, qui est de 5 lei par mètre carré de bois ouvragé.

On ne peut couper qu'une certaine quantité, qu'on calcule de diverses manières, ou bien seulement un nombre limités de sapins, (10 sapins dans trois villages, 1 sapin dans un village) sans aucune taxe. En payant une taxe qui varie de 5 à 10 lei, pour un nombre de 1, 4, 5 et 7 arbres (dans 4 villages).

Ou bien seulement une quantité de mètres cubes : entre 3 et 6 m^3 dans deux villages, avec le payement d'une taxe ; dans un village, sans taxe.

Enfin on peut calculer la quantité par chars (un village). 4 villages reconnaissent le droit de couper du bois seulement pour les nécesités de l'économie familiale, 4 villages « pour les besoins personnels », et 7 villages ne donnent du bois que pour faire du feu.

Une règle spéciale concerne le bois nécessaire à la construction des bergeries (7 villages, dont un ne permet que l'emploi des arbres déjà à terre).

Les fabricants de vases en bois, qui détruisent effectivement la forêt, comme nous l'avons vu, ne sont que dans un seul village empêchés de couper plus de 1 mètre cube, avec le payement d'une taxe.

4 villages prétendent en surplus que l'on fasse le transport du bois hors de la forêt, immédiatement après la coupe.

Mais si chaque membre de la commune à un droit annuel, il peut arriver que, par hasard, quelqu'un ne puisse pas en user. Plusieurs solutions sont à donner :

Le membre n'ayant pas exercé son droit annuel de coupe, le perd, (dans un seul village) ou bien on lui donne un dédommagement, en calculant au double la quote-part qui lui revient des revenus totaux formés par les taxes encaissées par la communauté.

Le membre peut vendre le droit annuel qu'il n'a pas exercé, soit à un membre de la même communauté (4 villages) soit à un habitant de la Vrancea (1 village) soit à n'importe qui (1 village).

Pour lutter contre les accapareurs de droits annuels, 1 village édicte que personne ne pourra acheter qu'un seul droit.

Mais admettons qu'un membre ait fait l'exploitation annuelle du bois. A-t-il le droit d'en faire ce qu'il veut ? Loin de là : 2 villages édictent une

Tableau III — Règles pour la

No. courant	Nom de la communauté	Propriété	Les coupes se font seulement avec l'autorisation du conseil	Dans des zones déterminées	Les arbres doivent être indiques par le conseil	La communauté nomme un garde-forestier reconnu par l'État	Ceux qui ne contribuent pas aux dépenses n'ont pas droit à la coupe	Il est permis de couper: Quantité illimitée: après payement	Quantité illimitée: sans payement	Seulement un certain nombre de sapins: après payement	sapins: sans payement	mètres cubes: après payement	mètres cubes: sans payement	char-rettes: après payement	char-rettes: sans payement
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
1	Nerej	Monteorul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Nerej	Lapoşul	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4	Nerej	Furu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	Spulber	Lapoşul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6	Spulber	Tojanul	on interdit la coupe												
7	Paltin	Furu-Mic	–	–	–	–	oui	–	–	4	–	–	–	–	–
8	Vâlcani	Simianul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9	Vâlcani-Ghebani-Prahuda	Tojanul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10	Prahuda	Tojanul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11	Năruja	Lapoşul-de-Sus	oui	oui	oui	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–
12	Nistoreşti	Dealul-Secăturii	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
13	Nistoreşti	Muntişoarele	oui	oui	oui		–	–	–	–	–	3	–	3	–
14	Herăstrău	Dealul-Secăturii	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	oui	oui	–	–	–	–	–	5	–	–	–	–	–
16	Văsui	Frumoasele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
17	Văsui	Dealul-Secăturii	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
18	Spineşti	Dealul-Secăturii	oui	–	–	–	–	–	–	7	–	–	–	–	–
19	Spineşti	Zboina	–	–	–	–	–	–	–	–	2	6	–	–	–
20	Hăulişca	Ploştina etc.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
21	Păuleşti	Novesele	–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–
22	Coza	Chetricelele	oui	oui	–	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–
23	Tulnici	Macradeul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
24	Negrileşti	Păişelele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
25	Negrileşti	Roschilele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
26	Bârseşti	Giurgiu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
27	Topeşti	Giurgiu	oui	oui	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–
28	Poiana	Muşa et Vetrila	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
29	Prisaca Valea-Sării	Căbălaşul-de-Sus	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
30	Valea-Sării	Pietrosu	oui	oui	oui	oui	–	–	–	1	–	–	–	–	–
31	Poduri Valea-Sării	Marcu etc.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
33	Poduri-Colacu	Căbălaşul-de-Jos	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
34	Părosu-Tichiriş	Dealul-Negru	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
35	Ruget	Hoboaia	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
36	Vidra-Tichiriş	Tisarul	oui	oui	–	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
38	Voloşcani	Verdele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
39	Vidra-Scafari	Izlazul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
40	Găuri	Condratu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

char-
rettes

après payement

^ sans payement

iiio

e 1 1 1 1 1 I I , , , 1 I 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 l rr 1 1 1 1 1	après payement	bois nécessaires au villageois	Ce qu'ils peuvent couper et combien
1 1 1 1 1 l i i , , | | S 11 1 1 1 1 I I 1 1 1 1 £ 1 1 1 1 i ' 1 * y 1 1 « « •	oo sans payement		
r»> i i I , , i t i i i i i i i i i i i i i I i I i i l i 3	après payement	bois pour la maison	
-1 oui • oui oui oui oui oui oui - pot i oui	o sans payement		
i i i i i i , , , i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i <T i i i i i	Dî après payement	bois de chauffage	
oui oui oui oui oui oui ^ bes	S sans payement		
oui oui oui oui oui jins ^ oui	Q n'importe quel arbre	bois pour ber gerie	
o c l i i i i i i i S i i i i i i I i t i i i i i i i i i i i i i i i g i i i i i	£ arbres tombés		
n- 0 3 1 1 1 1 1 1 l l l l 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Ill | i | £ l l 1 1 1 1 « 1 1 1 1 1	uî après payement	bois de menuiserie	
1 > < 1 | 1 I l l l 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 l 1 1 1 1 1 1 1 1	N» sans payement		
>> 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 l 1 1 1 1 l 1 1 l 1 I 1 1 1 I I l l 1 1 1 1 1	Q II est interdit d'introduire des garçons w de ferme pour la coupe		
oui oui oui	oo Le transport se fait immédiatement		
1 ' l i i I i I i i l l l I i 1 l l | I | | £ | | I i | i i f i l l 1 1 1 1 1	^ Ceux qui n'utilisent pas le droit à *S* l'époque fixée le perdent		
> i > > i i i i i i i i i r i i i i i i £ i i i i i i i i i i i i i i i i i	o à n'importe qui		Le droit de coupe peut être vendu
oui	G aux membres de la O communauté		
oui oui oui oui	NÎ aux habitants de la Vrancea		
> > 1 1 1 l I l 1 l 1 1 1 1 l I I l l I l i i i I > l i i i l l l w l 1 1 1 1	Ce que peut acheter un membre de w la communauté		
oui oui oui oui	G Défense de vendre du bois autre que £ façonné		
* l l 1 i i 1 1 1 I l t I i i i i i i £ I I I i i L 1 I I i I I I I 1 1 1 I I	tîi Défense de vendre des lattes		
oui	cî\ Défense de vendre aux sociétés		
0 1 1 1 i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i i £ i i i i i	G Défense de vendre aux habitants de la Valachie		
oui oui	oo Rien ne peut être vendu		

,Y M mer*- PH

complète interdiction de vente. 1 village interdit la vente aux sociétés anonymes, et le village de Palten va jusqu'à interdire à ses membres de vendre aux « munteni » c'est-à-dire aux villageois de Andrieş qui font le commerce du bois pour toute la vallée de la Zăbala, mais qui n'appartiennent pas à la Vrancea.

1 village interdit la vente du bois façonné (leţuri).

Remarquons que 2 villages se rapellent l'ancienne règle: ceux qui refusent de contribuer aux charges communes n'ont pas le droit de bénéficier de la forêt.

Voilà des solutions juridiques, variées, au point de vue logique, mais tout de même efficaces. En réalité, je n'ai pas vu une seule communauté qui tienne vraiement compte de ces articles de leurs statuts. Les unes, comme celles de Paltin, qui est très bien organisée, ont fait venir un ingénieur silviculteur qui à dressé un plan d'aménagement et de coupe systématique de la forêt: ce sont les règles établies par le silviculteur qui sont suivies, et non pas les règles du statut.

D'autres comme Nerej, vont encore plus loin: elles n'ont pas de statuts !

LA QUESTION DES SCIERIES PAYSANNES

Installer une scierie sur un cours d'eau, c'est exploiter la forêt d'une façon plus intelligente que d'aller couper soi-même du bois. Un abus de scieries se fait donc sentir, non pas seulement à Nerej, où nous avons étudié cette question, mais dans beaucoup d'autres villages.

Lors de la réglementation des communautés, les villages voulurent prendre des mesures de protection, en mettant un frein aux créations de nouvelles scieries.

Ainsi 3 villages interdirent complètement la construction des scieries. 2 autres villages ne permirent qu'à l'administration commune de faire des scieries dans l'intérêt commun. Un village s'ait réservé le droit de juger et de prendre une décision lors de la création de chaque scierie.

La majorité des villages adopte une autre solution qui est celle de ne pas permettre à un seul de faire un scierie, mais de prétendre la participation de plusieurs, afin que, si abus il y a, un plus grand nombre de membres en puisse profiter. 7 villages prétendent que pour faire une scierie il faut 5 associés, au moins. 1 village en prétend 10, et un autre en prétend 15.

Mais le mari ne peut pas prendre comme associée sa propre femme, et cumuler ainsi deux droits (1 village) ou bien faire partie de plusieurs scieries à la fois (7 villages).

De rangemême un étr ne peut participer, de n'importe quelle manière, à la scierie, (2 villages).

La construction d'une scierie est faite, évidemment, sur un terrain commun. Les communautés de 9 villages, renouvellent l'ancienne coutume et précisent que la construction d'une scierie sur un terrain quelconque, n'attire pas le droit de propriété du sol, et ne crée pas une possession aquisitive, la prescription ne jouant pas envers la communauté.

La scierie n'est donc qu'un instrument privé, installé sur un terrain commun. Mais cet instrument doit servir, en premier lieu, à la communauté. Les propriétaires des scieries sont donc obligés de couper d'abord le bois de leurs collègues, membres de la même communauté (7 villages) et ils ne pourront pas prétendre d'autre taxe que celle en nature, qui ne pourra pas dépasser un prélèvement de 1/3 (dans trois villages) ou bien de 1/4 (dans 6 villages).

En échange le droit à la scierie se transmet de père en fils, évidemment tant que la scierie, c'est-à-dire l'outil à couper du bois, existe. Si la scierie, par manque d'entretien, cesse de fonctionner, la communauté reprend ses droits et fait revenir le lot de terrain à la masse indivise.

LA QUESTION DES PÂTURAGES

Comme nous l'avons déjà vu, de nos jours, l'élevage du bétail n'est plus la principale occupation des paysans. Les grandes collectivités des troupeaux communs, vivant sur des pacages communs, disparait. Les villageois pauvres gardent leur bétail près des maisons; et les riches, tout au contraire, entretiennent un grand nombre d'animaux et même font venir du bétail étranger pour le faire paître dans les pacages de la communauté.

On essaya donc, lors de l'établissement des statuts, de mettre une certaine limite à cet abus. Mais, comme toujours, les solutions adoptées furent extrèmement variées:

On ne peut faire paître du bétail qu'avec l'autorisation préalable de l'administration commune (dans 20 villages).

On ne peut introduire qu'un nombre limité de bêtes (30, avec une taxe de 10 lei par tête, dans un seul village) ou bien, sans aucune taxe, un nombre de 10 bêtes (dans 9 villages) ou de 20, (dans un seul village).

Le petit bétail, moutons, chèvres etc. dans les mêmes villages, peuvent être au nombre de 30—60, calculant deux petits moutons ou deux petites chèvres, comme un mouton ou une chèvre adulte (dans 11 village).

Tableau IV — Règles de

No. courant	Nom de la communauté	Propriété	Combien de co-propriétaires peuvent construire une scierie	La scierie ne crée pas de droit de propriété acquisitive sur le terrain	Le propriétaire de la scierie doit donner la préférence, lors du sciage, aux co-propriétaires communautaires
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	Nerej	Monteorul	5	oui	oui
2	Nerej	Lapoşul	–	–	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–	–
4	Nerej	Furu	–	–	–
5	Spulber	Lapoşul	–	–	–
6	Spulber	Tojanul	–	–	–
7	Paltin	Furu-Mic	–	–	–
8	Vâlcani	Simionul	–	–	–
9	Vâlcani-Gheba ni-Prahuda	Tojanul	–	–	–
10	Prahuda	Tojanul	–	–	–
11	Năruja	Lapoşul-de-Sus	5	oui	oui
12	Nistoreşti	Dealul-Secăturii	–	–	–
13	Nistoreşti	Muntişoarele	5	oui	oui
14	Herăstrău	Dealul-Secăturii	–	–	–
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	5	oui	oui
16	Văseni	Frumoasele	10	oui	–
17	Văseni	Dealul-Secăturii	–	–	–
18	Spineşti	Zboina	–	–	–
19	Spineşti	Dealul-Secăturii	–	–	–
20	Hăulişca	Plaştina etc.	–	–	–
21	Pauleşti	Novesele	5	oui	oui
22	Coza	Chetricelele	5	oui	oui
23	Tulnici	Macradeul	5	oui	–
24	Negrileşti	Paişelele	–	–	–
25	Negrileşti	Roschilele	–	–	–
26	Bârseşti	Giurgiu	–	–	–
27	Topeşti	Giurgiu	–	–	–
28	Poiana	Muşa et Vetrila	–	–	–
29	Prisaca Valea-Sării	Căbălaşul-de-Sus	–	–	–
30	Valea-Sării	Pietrosul	15	oui	oui
31	Poduri Valea-Sării	Marcu etc.	–	–	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	–	–	–
33	Poduri-Colacu	Căbălaşul-de-Jos	–	–	–
34	Părosu-Tichiriş	Dealul-Negru	–	–	–
35	Ruget	Hoboaia	–	–	–
36	Vidra-Tichiriş	Tisarul	–	–	–
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	–	–	–
38	Voloşcani	Verdele	–	–	–
39	Vidra-Scafari	Izlazul	–	–	–
40	Găuri	Condratu	–	–	–

possession des scieries

Dime (7)	Un co-propriétaire communauitaire ne peut faire partie que d'une seule scierie (8)	Le droit sur la scierie peut être hérité (9)	Interdiction complète de construire des scieries (10)	Seuls les administrateurs peuvent scier au profit de la communauté (11)	La communauté décide s'il faut construire une scierie (12)	Les étrangers venus dans la commune n'ont pas le droit de construire des scieries (13)	Une femme ne peut avoir de droit dans une scierie en même temps que son époux (14)	La construction de scieries est interdite dans les vallées du Palcău et du Lapoș (15)	Sanctions (16)
1/4	oui	–	–	–	–	–	–	–	interdiction de travail
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–
–	oui	–	–	–	–	oui	oui	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/2	oui	oui	–	–	–	–	–	oui	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/4	oui	oui	–	–	–	–	–	–	interdiction de travail
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/4	oui	oui	oui	–	–	–	–	–	–
1/2	–	–	–	–	–	oui	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	oui	–	oui	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/2	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	oui	oui	–	–	–	–	–
–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1/4	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Tableau V. Règles concernant

No. courant (1)	Nom de la communauté (2)	Propriété (3)	Peuvent introduire un nombre illimité de bêtes: avec payement (4)	Peuvent introduire un nombre illimité de bêtes: sans payement (5)	Avec l'autorisation du conseil (6)	Peuvent introduire seulement un nombre limité de grand bétail: avec payement (7)	grand bétail: payement (lei) (8)	grand bétail: sans payement (9)	petit bétail: avec payement (10)	petit bétail: payement (lei) (11)	petit bétail: sans payement (12)	On calcule deux brebis ou chevreaux, un mouton ou une chèvre (13)	On peut introduire d'autres bêtes avec l'autorisation du conseil (14)
1	Nerej	Monteorul	–	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Nerej	Lapoşul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4	Nerej	Furul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	Spulber	Lapoşul	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6	Spulber	Tojanul	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7	Paltin	Furu-Mic	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8	Vâlcani	Simionul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9	Vâlcani-Ghebani-Prahuda	Tojanul	–	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
10	Prahuda	Tojanul	–	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
11	Năruja	Lapoşul-de-Sus	–	–	oui	–	–	10	–	–	30	oui	oui
12	Nistoreşti	Dealul-Secăturii	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
13	Nistoreşti	Muntişoarele	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
14	Herăstrău	Dealul-Secăturii	–	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	–	–	oui	–	–	20	–	–	60	oui	oui
16	Văsui	Frumoasele	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–
17	Văsui	Dealul-Secăturii	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
18	Spineşti	Dealul-Secăturii	–	oui	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
19	Spineşti	Zboina	–	–	–	30	15	–	30	–	–	–	–
20	Hăulişca	Ploştina etc.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
21	Păuleşti	Novesele	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
22	Coza	Chetricelele	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
23	Tulnici	Macradeul	–	–	oui	–	–	10	–	–	–	oui	oui
24	Negrileşti	Păişelele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
25	Negrileşti	Roschilele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
26	Bârseşti	Giurgiu	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
27	Topeşti	Giurgiu	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
28	Poiana	Muşa et Vetrila	–	–	oui	–	–	10	–	–	–	oui	oui
29	Prisaca-Valea-Sării	Căbălaşul-de-Sus	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
30	Valea-Sării	Pietrosul	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
31	Poduri Valea-Sării	Marcu etc.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
33	Poduri-Colacu	Căbălaşul-de-Jos	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–
34	Părosu-Tichiriş	Dealul-Negru	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
35	Ruget	Hoboaia	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
36	Vidra-Tichiriş	Tisarul	–	–	oui	–	–	10	–	–	50	oui	oui
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
38	Voloşcani	Verdele	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
39	Vidra-Scafari	Izlazul	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
40	Găuri	Condratu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Taxes pour animaux en plus														
Grand bétail	Veaux	Moutons, chèvres	Brebis, chevreaux	La taxe est défalquée des bénéfices	Les taxes peuvent être modifiées	Il est interdit d'introduire des porcs	Il est interdit d'introduire des chèvres	Il est interdit d'introduire des bêtes étrangères	Les bêtes doivent être tenues constamment à la montagne	Seules les bêtes de trait et à lait sont admises sur le pré	Les étrangers peuvent introduire leurs bêtes à la montagne contre payement	Les membres de la communauté, dont les droits ne sont pas établis, ont le droit d'intr. leurs bêtes	Dédommagement pour ceux qui n'ont pas de bêtes	Sanctions
(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	le double de la somme	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	amende
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	2,50	2,50	1,75	–	oui	–	–	oui	–	–	–	–	le double du bénéfice	taxe double
–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	le double du bénéfice	taxe triple
–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10	5	5	2,50	–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	taxe double
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	oui	oui	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	taxe double
20	10	5	2,50	–	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–	taxe double
10	5	5	2,50	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	taxe double
15	7,50	2	1	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	2,50	1	0,50	oui	oui	–	–	–	–	–	oui	–	le double du bénéfice	taxe double
5	2,50	1	0,50	oui	oui	–	–	–	–	–	oui	–	le double du bénéfice	taxe double
20	10	5	2,50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	–	2,50	0,50	–	oui	–	–	oui	–	–	–	–	–	taxe triple
–	–	–	–	–	–	oui	–	oui	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10	5	5	2,50	–	oui	–	–	–	–	–	–	–	–	taxe double
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	oui	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Tableau VI. — Assemblées des

No. crt. (1)	Nom de la communauté (2)	Propriété (3)	1921 (4)	1922 (5)	1923 (6)	1924 (7)
1	Nerej	Monteorul	–	–	–	–
2	Nerej	Lapoşul	–	–	–	–
3	Nerej	Piatra-Secuiului	–	–	–	–
4	Nerej	Furu	–	–	–	–
5	Spulber	Lapoşul	–	–	–	–
6	Spulber	Tojanul	–	–	–	–
7	Paltin	Furu-Mic	–	–	–	oui [1])
8	Vâlcani	Simionul	–	–	–	–
9	Vâlcani-Ghebani-Prahuda	Tojanul	–	–	–	–
10	Prahuda	Tojanul	–	–	–	–
11	Năruja	Lapoşul-de-Sus	oui [1])	oui	oui	oui
12	Nistoreşti	Dealul-Secăturii	oui [1])	–	oui	oui
13	Nistoreşti	Muntişoarele	oui [1])	–	oui	oui
14	Herăstrău	Dealul-Secăturii	oui [1])	–	oui	oui
15	Herăstrău	Veghiul-lui-Bucur	oui [1])	oui	oui	oui
16	Văsui	Frumoasele	–	–	–	–
17	Văsui	Dealul-Secăturii	–	–	–	–
18	Spineşti	Dealul-Secăturii	–	–	–	–
19	Spineşti	Zboina	oui [1])	–	oui	oui
20	Hăulişca	Ploştina	–	oui	oui	oui
21	Păuleşti	Novesele	–	–	oui [1])	oui
22	Coza	Chetricelele	–	–	oui [1])	oui
23	Tulnici	Macradeul	oui [1])	oui	oui	oui
24	Negrileşti	Paiselele	–	–	–	–
25	Negrileşti	Roschilele	–	oui	oui [1])	oui
26	Bârseşti	Giurgiu	oui [1])	oui	oui	–
27	Topeşti	Giurgiu	oui [1])	–	oui	oui
28	Poiana	Muşa et Vetrila	–	–	oui [1])	oui
29	Prisaca-Valea-Sării	Căbălaşul-de-Sus	–	–	–	–
30	Valea-Sării	Pietrosul	oui [1])	–	oui	oui
31	Poduri-Valea-Sării	Marcu etc.	–	–	–	–
32	Colacu	Fruntea-Mare	–	oui [1])	oui	oui
33	Poduri-Colacu	Căbălaşul-de-Jos	–	–	–	–
34	Părosu-Tichiriş	Dealul-Negru	–	–	–	–
35	Ruget	Hoboaia	–	–	–	–
36	Vidra-Tichiriş	Tisarul	–	oui [1])	oui [1])	–
37	Burca-Vidra	Vârful-Măgurii	–	oui	oui	–
38	Voloşcani	Verdele	oui [1])	oui	oui	oui
39	Vidra-Scafari	Izlarul	–	–	–	–
50	Găuri	Condratu	oui [1])	–	–	oui

[1]) Reconstitution du statut.

[2]) Date d'inscription des majeurs.

On a le droit d'entretenir un plus grand nombre, mais avec l'autorisation du conseil (dans 10 villages) ou bien avec le paiement d'une taxe supplémentaire variable, (dans 10 villages).

Ces taxes sont restituées lors de la distribution des bénéfices (dans 3 villages).

Quelques villages introduisent des règles spéciales:

Interdiction de faire paître les cochons (1 village) les chèvres (1 villages), le bétail qui ne vous appartient pas en propre (8 villages).

communautés de la Vrancea

1925 (8)	1926 (9)	1927 (10)	1928 (11)	1929 (12)	1930 (13)	1931 (14)	1932 (15)	1933 (16)	1934 (17)	1935 (18)	1936 (19)	1937 (20)	1938 (21)
–	–	oui 1)	oui	oui	–	–	oui	oui	–	–	–	–	–
oui	–	oui	oui	oui	oui	–	oui	oui	oui	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	oui 1)	oui	oui	oui	oui	–	oui	oui	–	oui	oui	–	–
oui 1)	–	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	–	oui	–	–	–
oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	–	oui
–	oui 1)	–	–	oui	–	ou 2)	–	oui	oui	oui	oui	–	–
–	oui 1)	oui	oui	oui	–	oui 2)	oui	oui	–	oui	oui	–	–
–	oui 1)	oui	oui	oui	–	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	–	–
oui	oui	oui 2)	–	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	–	–
oui	oui	oui	–	oui	oui 2)	oui	oui	oui	–	–	–	–	–
oui	oui	oui	oui	oui	–	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	–
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui 1)	oui	oui	oui	oui	–	–	oui	oui	oui	oui	–	–	–
–	–	–	–	–	oui 2)	oui	oui	–	–	oui	oui	oui	–
oui 1)	–	–	oui	–	oui 1)	–	oui	oui	–	–	–	–	–
oui	oui 2)	oui	oui	oui 2)	oui	oui	–	oui	–	–	oui	–	–
–	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	–	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	–	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	oui	–	–	oui	oui 2)	oui	–	oui	oui	–	–	–	–
oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	–
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	oui	oui	oui	oui	–	–
oui 1)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui 1)	oui	oui	–	oui	–	–
oui	oui	oui	oui	oui	–	oui 2)	oui	oui	–	oui	oui	oui	oui
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	–	–	oui	oui	oui	oui	oui	–
oui 1)	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	–	oui	oui	–	oui	–	oui
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	oui	oui	oui	oui	oui 2)	oui	–	oui	oui	oui	–	oui	–
oui	–	–	–	–	oui 2)	–	–	–	–	–	–	–	–
oui	oui	oui	oui	–	oui	oui 2)	oui	–	–	oui	oui	–	–
–	–	–	–	–	–	oui	–	–	oui	oui	oui	oui	–
–	–	oui	oui	–	–	–	oui 2)	oui	oui	–	–	–	–

On doit faire rester dans les montagnes le bétail pendant toute l'année (1 village).

Dans les prés, l'on ne peut entretenir que les bêtes de trait et celles qui donnent du lait (1 village).

Tout au contraire, d'autres villages recconnaissent le droit de faire paître n'importe quel nombre de bêtes, sans aucune taxe (7 villages) ou avec un taxe (dans 6 villages).

Les étrangers même sont tolérés, s'ils payent une taxe (dans 4 villages).

Un seul village indique expressément que les membres de la communauté qui n'ont pas réussi à se faire inscrire dans les registres de droit, pourront quant même faire paître leur bétail.

Qu'arriverait-il de ceux qui n'ont aucune bête à entretenir? Ils ont eux aussi droit à une portion d'herbe, mais celle-ci sera mangée par le bétail des autres. Eh bien, on les dédomagera en argent (5 villages).

Inutile de répéter que le village de Nerej se fait de nouveau remarquer par l'absence totale de règles, et que partout ailleurs, ces règles sont un essai de mettre ordre à la vie économique des villages, mais un essai qui ne représente qu'un effort de logique, sans effets positifs.

LES MANIFESTATIONS ADMINISTRATIVES

LE RÔLE DE LA «COMMUNE ADMINISTRATIVE»

L'analyse que nous avons faite sur les anciennes organisations sociales de la Vrancea et du village de Nerej, nous a montré que les groupements sociaux existant dans cette région avaient trouvé un système d'administration très intéressant. Rapellons-le en quelques mots.

Le village avait une *assemblée populaire*, constituée par le total des hommes ayant droit de cité, et qui était chargée de la gérance des affaires publiques et privées. Cette assemblée, qui portait le nom de «*obştie*», administrait donc le patrimoine collectif, effectuait une police villageoise, et jugeait, à l'amiable, les petites querelles journalières de ses membres.

Plusieurs villages semblables constituaient des formations sociales de deuxième degré, ayant comme organe administratif *les assemblées des vallées*, composées par les délégués des assemblées villageoises.

En troisième lieu, les 14 assemblées des vallées de la Vrancea constituaient la «*grande assemblée de la Vrancea*».

Ce mécanisme administratif était assez bien mis au point. Nous l'avons vu à l'œuvre et avons pu juger son efficacité, ainsi que l'importance des œuvres entreprises par elle: organisation de la défense des droits de l'ancienne Vrancea, organisation de l'impôt public, le partage du patrimoine commun, etc.

Ce système administratif était toutefois voué à une rapide suppression, car la disparition des unités sociales patriarcales rendait impossible la survivance d'un droit administratif de cette nature, et le nouvel État constitué de façon moderne devait fatalement remplacer les anciennes formes d'administration par une autre organisation à caractère d'État.

Ce fut d'abord la grande assemblée de la Vrancea qui cessa de se réunir, à partir de 1840. Puis vint le tour des assemblées des vallées et enfin celui des assemblées villageoises.

D'après les règles de l'État moderne, un village doit faire partie d'une commune administrative, dont les membres sont convoqués à certaines dates fixes, pour élire un maire et un conseil communal, soumis au contrôle de l'État. Les attributions de ce conseil communal sont précisés par des lois générales qui règlent la manière dont l'administration sociale doit être faite. Les juges de paix et les tribunaux prennent à leur charge exclusive le droit de rendre justice. Les gendarmes monopolisent le droit de police. Les impôts sont perçus par les « percepteurs » officiels. Les écoles et les églises passent à la charge du Ministère des Cultes et des Écoles. La construction des routes, des édifices publics etc. passe de même au ministère respectif. Le conseil communal lui-même ne constitue plus qu'un organe du Ministère de l'Intérieur.

En somme, l'État prend à sa charge l'administration effective du village, niant tout droit d'existence aux organismes coutumiers à caractère local.

L'ancienne assemblée villageoise de Nerej fut ainsi mise, sinon hors la loi, en tout cas en impossibilité d'agir.

Toutefois, l'État ne prit pas la succession totale des anciennes attributions des assemblées. En effet, le village Nerej était, ainsi que nous l'avons vu, une association de propriétaires par indivis. Son assemblée jouait aussi le rôle d'un « conseil d'administration ». Mais comme le patrimoine commun ne fut pas déclaré par la loi comme « bien public communal », le conseil communal n'a pas acquis le droit de l'administrer. L'assemblée continua donc à survivre d'une manière amoindrie, en tant que réunion privée des propriétaires par indivis, non prévue par la loi. D'autre part, il est à remarquer que le conseil communal, dépassant la lettre de la loi, prit souvent à sa charge l'administration des biens communs. Ceci ne se passa pas sans quelques confusions, car ni l'assemblée, qui n'avait aucune base légale, ni le conseil communal, qui n'avait pas de mandat spécial, ne pouvaient faire une bonne administration des biens indivis.

Voilà ce qui explique le fait que les gens de Nerej ne se plaignent pas tant du fait que l'État leur ait enlevé leurs anciens droits d'auto-administration, mais bien plutôt du fait que l'État n'a pas pris à sa charge l'administration totale de l'ensemble de ses besoins: le patrimoine commun n'ayant plus de maître légal, ceci entraine une mauvaise administration.

Il est vrai que l'État essaya de rémédier à cet état de choses, en créant par la loi de 1910, un organe légal ayant à sa charge l'administration des patrimoines collectifs des villageois. Nous avons fait une analyse des effets de cette loi, dans le chapitre précédent.

Ce qui explique, entre autres, la mauvaise administration à laquelle fut soumis le village de Nerej, c'est notre ancien système politique.

Nous ne voulons pas entrer dans l'analyse de cette question, qui est étrangère aux problèmes spécifiques du village de Nerej, mais il faudra tout de même souligner quelques traits de son histoire.

L'organisation du pays en plusieurs partis politiques, procédant à des élections générales, partagea le village lui-même en plusieurs camps. Mais on serait très loin de la vérité si l'on croyait que ces camps représentaient des organisations politiques au sens réel du mot. Aucune doctrine n'était en jeu; nulle lutte sociale ne paratageait le village. Il ne s'agissait que des rivalités des simples représentants des partis légaux, qui essayaient de se faire une clientèle. La lutte que ces divers représentants villageois des partis en vue menaient au sein du village, en était d'autant plus acerbe. Les luttes communales étaient comme une sorte de répétition générale des élections pour le parlement, et la mairie une sorte de récompense pour le membres du partis au pouvoir.

La lutte « politique » devint ainsi à Nerej, une lutte entre quelques familles et même une lutte entre les diverses branches d'une même famille, ayant réussi à monopoliser entre ses mains le pouvoir politique entier.

Analysons par exemple la liste complète des personnages ayant passé par la mairie du village:

Années	Nom du maire	Années	Nom du maire
1866—67	Toader Roibu	1911—16	Costică Macovei
1867—68	Stoian Crețu	1916—18	Ion Avram
1868—72	Ion Macovei	1918—22	Costică Macovei
1872—73	Stoian Crețu	1922—26	Ionică P. Macovei
1874—79	Ion Macovei	1926—27	Costică Macovei
1879—80	Stan Dudu	1928—29	Stoica Floroiu
1881—83	Ion Poroșnicu	1929—31	Macovei Chirică
1884	Stan Dudu	1931	Ion Hurjui
1885—86	Ion Poroșnicu	1931	Stan Cârlioru
1886—92	Pavel Macovei	1931—32	Costică Macovei
1893	Stan Dudu	1932—33	Macovei Chirică
1894—905	Pavel Macovei	1933—34	Toader Negru
1906—07	Ion Avram	1934—38	Ionică Macovei
1908	Pavel Macovei	1938	Costică Macovei
1909—11	Ion Avram	1938	Macovei Chirică

Ainsi qu'on peut le voir, la famille la plus en vue, celle des Macovei, détient le pouvoir, dans la majorité des cas. Et par la rupture finale de cette famille, en deux camps opposés, celui de Costică et celui de Ionică, le mairie devient en quelques sorte un monopole de cette famille.

Ce qui constitue une preuve absolue de notre affirmation qu'il ne s'agit pas de luttes politiques proprement dites, c'est le fait qu'une même et seule personne se trouve être successivement le représentant de nombreux partis. Par exemple, Costică Macovei fut, dans sa longue carrière, le représentant successif du parti Averescu, du parti libéral, du parti Iorga et du parti Goga, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une évolution « politique », mais plutôt d'une simple habileté à se maintenir au pouvoir.

Mais cette question, n'a plus heureusement qu'une importance historique. La nouvelle Constitution de la Roumanie mit fin, nous l'espérons pour toujours, à ces malheureuses influences locales d'une politique mal comprise.

Donnons, pour que le lecteur puisse se faire une idée de ce que l'administration d'un pareil village peut représenter, le tableau des encaissements et une copie du budget officiel de la mairie de Nerej.

Tableau I — Encaissements de la commune de Nerej (en lei)

No. courant	Revenus	Sommes encaissées			Moyenne pour 3 ans
		1935/36	1936/37	1937/38	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Total	48.147	59.130	60.733	56.003
1	Cotes additionnelles	12.575	17.540	15.500	15.205
2	Impôt sur l'alcool	–	394	500	298
3	Impôt sur les firmes commerciales	3.233	4.400	5.000	4.211
4	Impôt sur les domestiques dans la commune	–	150	150	100
5	Impôt sur la vente des bestiaux dans la commune	325	215	400	313
6	Impôt sur l'abattage des bestiaux	107	670	750	509
7	Taxes pour la délivraison des billets pour bestiaux	1.620	2.075	2.000	1.898
8	Taxes pour les bestiaux allant à la foire	1.470	200	700	790
9	Taxes pour les actes de naissance et de décès	40	220	100	120
10	Taxes pour les actes de mariage	–	200	100	100
11	Taxes pour les bulletins de mariages	–	320	100	140
12	Taxes pour les transcriptions de sentences de divorce	300	100	300	233
13	Impôts sur l'affermage de terrains	–	–	450	150
14	Reliquants à encaisser	9.135	10.624	6.683	8.814
15	Amendes	–	–	500	166
16	Cotes additionnelles pour les routes	2.700	1.468	6.800	3.656
17	Taxes pour la surveillance de jour	16.642	14.295	14.700	15.212
18	Affermage de cabarets	–	4.620	6.000	3.540
19	Actes de probation par témoins	–	80	–	26
20	Revenus exceptionnels (routes)	–	1.559	–	519

Tableau II — Récapitulation du budget de la commune de Nerej pour l'exercice 1938/39 (en lei)

No. courant	Revenus et dépenses	Prévisions et alocations de l'année précédente	Sommes votées par le Conseil communal	Sommes approuvées par le Ministère
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	A. *Revenus*			
	Total général	88.136	85.069	68.569
	I. *Revenus ordinaires*	53.500	33.550	27.850
1	Revenus encaissés par l'État	18.000	16.000	16.000
2	Impôts communaux	6.400	11.050	5.650
3	Taxes communales	5.050	4.450	4.100
4	Revenus des biens immobiliers	450	450	450
5	Revenus des biens meubles	2.000	450	450
6	Revenus divers	21.600	1.600	1.200
	II. *Revenus extraordinaires*	1.911	10.019	10.019
1	Administration générale	1.911	10.019	10.019
	III. *Revenus à destination spéciale*	32.725	41.500	30.700
1	Revenus des routes	4.700	6.800	7.000
2	Fonds pour la surveillance dans la commune	22.025	28.700	17.700
3	Fondations et legs à destination spéciale	6.000	6.000	6.000
	B. *Dépenses*			
	Total général	63.118	83.584	68.569
	I. *Dépenses ordinaires*	36.168	33.550	27.850
1	Administration de la commune. Personnel	20.700	20.700	14.962
2	Administration de la commune. Matériel	5.350	5.250	4.700
3	Subventions	2.250	200	845
4	Administration des biens communaux	1.112	1.662	2.642
5	Enseignement et culte	4.600	3.962	3.900
6	Assistance sociale	500	200	600
7	Fonds de crédits	1.656	1.576	201
	II. *Dépenses extraordinaires*	–	10.019	10.019
	III. *Dépenses à destination spéciale*	26.950	40.015	30.700
1	Service technique et des routes	4.700	6.800	7.000
2	Service de surveillance	16.250	27.215	17.700
3	Fondantions	6.000	6.000	6.000
	C. *Excédent*	–	1.485	–

Tableau III — Les revenus de la commune de Nerej pour l'exercice 1938/39 (en lei

No. courant (1)	Revenus (2)	Prévisions de l'année précédente (3)	Sommes votées par le Conseil communal (4)	Sommes approuvées par le Ministère (5)
	Total général	88.136	85.069	68.569
	I. *Revenus ordinaires*	53.500	33.550	27.850
	a) *Revenus encaissés par l'Etat*	18.000	16.000	16.000
1	Cotes additionnelles supplémentaires en dehors des cotes prévues	17.000	15.500	15.500
2	Provenant de l'impôt sur la consommation de l'alcool	1.000	500	500
	b) *Impôts communaux*	6.400	11.050	5.650
1	Sur les locaux où est exercée une industrie, un commerce ou une autre profession	3.000	5.000	100
2	Impôts sur les firmes commerciales	2.000	5.000	5.000
3	Impôts sur les domestiques et valets de ferme	400	450	150
4	Impôts sur la vente de bestiaux	1.000	600	400
	c) *Taxes communales*	5.050	4.450	4.100
1	Abattage des bestiaux	800	750	750
2	Délivraison de billets pour bestiaux	2.000	2.000	2.000
3	Bétail vagabond	1.000	1.000	700
4	Inscription au bulletin de population	150	100	50
5	Actes de naissance et de décès	300	100	100
6	Actes de mariage	200	100	100
7	Bulletins de mariage	200	100	100
8	Actes nécessaires au mariage	100	–	–
9	Transcriptions des sentences de divorce	300	300	300
	d) *Revenus de biens immobiliers*	450	450	450
1	Loyer ou fermages de terrains	450	450	450
	e) *Revenus de biens meubles*	–	450	450
1	Intérêts sur capital en effets	–	450	450
	f) *Revenus diverses*	23.600	1.600	1.200
1	Reliquats à encaisser	21.600	1.100	1.100
2	Amendes en faveur de la commune	2.000	500	100
	II. *Revenus extraordinaires*......	1.911	10.019	10.019
	a) *Administration générale*			
1	Excédent en numéraire des exercices cloturés	1.911	9.919	9.919
2	Revenus occasionnels	–	100	100
	III. *Revenus à destination spéciale*	32.725	41.500	30.700
	a) *Revenus des routes*	4.700	6.800	7.000
1	Cotes additionnelles sur les impôts sur les routes	4.000	6.800	6.800
2	Amendes pour contraventions à la loi sur les routes	500	–	100
3	Revenus exceptionnels concernants les routes	100	–	100
4	Reliquats à encaisser	100	–	–
	b) *Fonds pour la surveillance dans la commune*	22.025	28.700	17.700
1	Contribution des habitants au payement des gardes communaux	18.000	25.700	14.700
2	Reliquats à encaisser	4.025	3.000	3.000
	c) *Fondations et legs à destination spéciale*..	6.000	6.000	6.000
1	Provenant de l'affermage des cabarets........	6.000	6.000	6.000

Tableau IV — Les dépenses de la commune de Nerej pour l'exercice 1938/39 (en lei)

No. courant (1)	Dépenses (2)	Alocations de l'année précédente (3)	Sommes votées par le Conseil communal (4)	Sommes approuvées par le Ministère (5)
	Total général	63.118	83.584	68.569
I	*Dépenses ordinaires*	36.168	33.550	27.850
	a) *Administration de la commune. Personnel*	20.700	20.700	14.962
1	Rétribution du personnel administratif	15.600	14.400	12.000
2	Indemnisations de transport, éclairage et chauffage pour le notaire	3.600	3.600	2.400
3	Remise de 5% pour le caissier	1.500	1.500	562
4	Indemnisation de transport pour le maire	–	1.200	–
	b) *Administration de la commune. Matériel*	5.350	5.250	4.700
1	Fournitures de bureau	600	600	400
2	Eclairage du local de la mairie	50	50	50
3	Chauffage du local de la mairie	500	500	300
4	Registres et imprimés administratifs	1.500	1.500	1.250
5	Publications dans la presse, achat de lois et règlements	500	800	600
6	Entretien du téléphone	–	200	–
7	Abonnement au Moniteur Officiel et Moniteur du département	1.400	1.400	1.300
8	Etablissement du plan de la commune	300	–	–
9	Recensement de la population	300	–	–
10	Taxes postales pour correspondance	200	200	–
11	Abonnament pour la revue „Albina"	–	–	300
12	Reliquat contribution pour l'entretien du réseau téléphonique	–	–	500
	c) *Subventions*	2.250	200	845
1	Ministère de l'Air pour défense passive (5%)	900	–	–
2	Préparation des prémilitaires (1%)	350	–	–
3	Ministère de l'Air pour avions (3%)	1.000	200	–
4	Straja Țării (0,50%)	–	–	345
5	Equipe Royale	–	–	500
	d) *Administration des biens communaux (bâtiments, terrains)*	1.112	1.662	2.642
1	Constructions, réparations et entretiens des biens communaux	200.	750	–
2	Assurance contre incendie	912	912	913
3	Reliquats pour assurance	–	–	1.729
	e) *Enseignement et culte*	4.600	3.962	3.900
1	Entretien des locaux des écoles primaires	4.500	3.962	3.900
2	Livres et vêtements pour enfants pauvres	100	–	–
	f) *Assistance sociale*	500	200	600
1	Transport par chemin de fer aux hospices ou à l'Institut antirabique	500	200	300
2	Reliquats sur transport à l'Institut antirabique	–	–	300

Tableau IV — (fin)

No. courant (1)	Dépenses (2)	Alocations de l'année précédente (3)	Sommes votées par le Conseil communal (4)	Sommes approuvées par le Ministère (5)
	g) Fonds de crédits	1.656	1.576	201
1	Fonds d'ouverture de crédit supplimentaire	1.056	1.376	151
2	Fonds d'ouverture de crédit extraordinaire	600	200	50
	II. *Dépenses extraordinaires*	–	10.019	10.019
1	Achèvement du Foyer	–	4.000	–
2	Achèvement de l'école de Săhastru	–	3.000	3.000
3	Construction de l'école de Nerejul-Mare	–	2.019	7.019
4	Construction d'une armoire	–	1.000	–
	III. *Dépenses à destination spéciale*	26.950	40.015	30.700
	a) Service technique et des routes	4.700	6.800	7.000
1	Construction et entretien de ponts	4.700	6.800	7.000
	b) Service de surveillance	16.250	27.215	[1]) 17.700
1	Payement des gardes	14.400	16.800	[2]) 15.600
2	Armement, guérites	–	–	[3]) 515
3	Section de gendarmes	–	400	400
4	Chancellerie de la section de gendarmes	350	300	300
5	Entretien de la perception	–	300	[4]) –
6	Remise de 5% pour le caissier	1.500	2.000	[5]) 885
7	Construction de l'école de Nerejul-Mic	–	7.415	[6]) –
	c) Fondations	6.000	6.000	6.000
1	Comité scolaire	2.000	2.000	2.000
2	Construction de l'école de Nerejul-Mic	2.700	2.700	3.800
3	Remise de 5% pour le caissier	300	300	200
4	Mobilier de la mairie	1.000	1.000	–

[1]) Modifications ultérieures: 28.700 lei. [2]) Idem: 7.800 lei. [3]) Idem: supprimé.
[4]) Idem: 300 lei. [5]) Idem: 1400 lei. [6]) Idem: 18.500 lei.

LES UNITÉS SOCIALES

LA FAMILLE

Il a été démontré que l'institution des « răzeşi » était étroitement liée à l'organisation familiale. La famille n'était qu'un élément composant de la vie des « răzeşi », aussi ne pouvait-il s'agir de marquer une différence tranchée entre la famille et la collectivité des « răzeşi » — toutefois d'une façon moins tranchée que dans le cas d'un village agraire. Il a été constaté que la collectivité de Nerej était un groupe fermé de gens du terroir, où les étrangers ne pénétraient pas, et il est facile de s'imaginer le genre d'existence que pouvaient mener les familles de ce village primitif, où tous les habitants fraternisaient, où tout se passait sous la surveillance des vieillards, sans qu'on tolérât « les visages étrangers ».

Mais la collectivité des răzeşi s'est émiettée à la longue et ce sont des tronçons toujours plus petits de l'ensemble de la vie villageoise qui ont fini par gouverner. Les anciennes digues juridiques ont disparu et les étrangers ont entrepris de pénétrer dans la collectivité, en même temps que l'économie capitaliste. C'est de la sorte que furent scindés, contre leur gré, ces deux éléments, village et famille, qui avaient été si étroitement unis l'un à l'autre. Désormais la famille ne trouve plus un point d'appui dans l'institution des « răzeşi ». Elle demeure solitaire, vis-à-vis de circonstances absolument nouvelles.

Aussi l'étude de la vie de famille du village de Nerej a-t-elle une importance toute particulière, car elle nous permet de saisir comment le groupe familial, tout en gardant une partie des éléments de son ancienne organisation, a su s'adapter aux circonstances par la création de nouvelles formes de vie familiale, ou bien si, au contraire, il a subi une crise.

STRUCTURE DE LA FAMILLE

Les 2131 habitants qui représentent la population totale du village vivent dans 537 ménages qui représentent en fait des petits groupes familiaux, dont la moyenne est donc de 3,97 membres.

Comme nous l'avons déjà montré, les circonstances de la vie de cette région favorisent la création de nouveaux ménages qui s'installent à proximité des anciens, dans un mouvement de perpétuel essaimage. Ce fait a fini par pénétrer dans la conscience des hommes, de sorte qu'une nouvelle famille, qui ne constitue pas aussitôt un ménage indépendant, est mal vue par l'opinion publique.

Nous pouvons conclure que la vie de famille à Nerej ne comprendra en conséquence, qu'un seul couple marié avec ses enfants mineurs. En effet, le nombre des familles qui appartiennent à ce type No. 1 est de 379 (70,6%).

Nous avons fait entrer dans ce calcul tous les cas normaux (couples mariés ayant des enfants mineurs) de même que les cas qui ont été défectés par la stérilité des parents, la mort d'un des conjoints, ou par la mort des enfants.

Cette forme de famille du type No. 1 finit toujours par se transformer dans un autre type, No. 2, qui représente une sorte de vieillesse du type No. 1. En effet, le dernier des enfants, en se mariant, continue à demeurer avec ses parents, pour les aider dans leur vieillesse. Ce type No. 2 sera composé donc par deux couples mariés, dans deux générations successives.

Nous avons à Nerej 74 familles (13,8%) appartenant à ce type No. 2, y compris les familles incidentallement défectées par le veuvage intervenu dans l'une des deux générations, ou par la stérilité du couple le plus jeune.

Enfin, un nombre bien plus restreint de familles appartient à un autre type. Ainsi 22 familles (4,1%) sont composées de deux couples mariés appartenant à la même génération (type 3) et 62 familles (11,5%) composées par des groupes de parents qui ne sont pas liés entre eux par un mariage (type 4).

Dans tous ces calculs nous avons pris en considération tout aussi bien les familles basées sur un mariage légal, que celles fondées sur un concubinage, car dans la vie sociale du village Nerej, la famille concubine, n'est, dans la plupart des cas, qu'une famille imparfaite, ayant toutefois le désir de se transformer en famille légale.

Le nombre de ces familles vivant en concubinage est de 41 et apparait avec une fréquence plus grande dans le groupe d'âge compris entre 25 et 44 ans. Nous devons faire la remarque que le nombre de ces concubinages a beaucoup diminué les dernières années, à cause de l'action menée pendant trois années consécutives par les équipes royales d'étudiants, organisées par la Fondation Culturelle Royale « Principele Carol ».

Les causes de ces concubinages sont assez complexes. Toutefois nous ne retrouvons pas à Nerej le concubinage comme institution sociale reconnue par l'opinion publique et organisée selon des formes traditionnelles dans lesquelles les cerémonies publiques entrent en jeu.

A Nerej, nous n'avons qu'une simple tolérance de l'opinion publique, qui trouve son explication dans le fait que de nombreuses familles pauvres n'ont pas les moyens nécessaires pour procéder à une légalisation de leur situation.

Le « mariage » pour un paysan ne signifie pas les formalités faites à la mairie par l'officier de l'état civil, mais bien les cérémonies nombreuses et coûteuses de la « noce ». Ce qui fait que beaucoup de jeunes concubins attendent une période économique meilleure afin de pouvoir se permettre le luxe de légaliser leur famille par devant l'État, Dieu et l'opinion publique de leur village.

De même quelques concubins invoquent fort souvent les difficultés qu'ils ont à pouvoir remplir toutes les formalités légales. Surtout ceux qui ont été dejà mariés, mais qui n'ont pas eu l'argent nécessaire pour obtenir un divorce legal, sont obligés de vivre en concubinage. Sans vouloir accuser personne, nous avons le devoir de signaler un fait que nous pourrions apprécier comme un excès de zèle du prêtre Macovei Teodor, qui durant sa vie entière voulut appliquer les règles canoniques d'une manière excesivement rigoureuse. Par exemple, en refusant de marier les gens qui ne savaient pas par coeur le Credo, et qui n'avaient pas les moyens de payer les 1.000 lei, que le prêtre leur demandait comme taxe pour les cérémonies suplémentaires qui doivent être faites en pareil cas.

Les concubins les plus opiniâtres trouvent dans ce fait un argument qui leur paraît décisif.

NAISSANCE DES NOUVELLES FAMILLES

L'idée du célibat paraît absurde au paysan. Ce ne sont que les estropiés, les tarés, les gens anormaux qui ne réussissent pas à se marier. L'homme normal doit se marier, comme nous le dit Nastasia Dobrotă,

> parce que Dieu le veut ainsi, parce que tout homme doit entrer dans les rangs et avoir un ménage comme tout autre; car si les jeunes ne se marient pas, les filles deviennent des coureuses et les garçons des coureurs. Ensuite, beaucoup se marient pour ne pas se sentir tous seuls, et il faut aussi répondre à la loi de Dieu qui veut que les enfants naissent. Car si les gens ne se mariaient pas, le monde finirait au bout de deux générations. C'est pour cela que si quelqu'uns tardent à se marier, le village commence à se moquer d'eux en leurs disant: le diable vous emportera bientôt et vous n'aurez pas de descendants! D'ailleurs, nous

aussi, les parents, nous disons à nos enfants de se marier et de se créer le plus tôt possible un ménage.

Les occasions ou les jeunes gens peuvent se rencontrer sont diverses. La plus normale est celle de la « horă », c'est-à-dire des assemblées pour la danse.

Le signe de la maturité, pour tout jeune homme ou jeune fille, c'est la participation à la « horă ». Les filles débutent a cette « horă » a l'âge d'environ 16 ou 17 ans, ou encore plus jeunes, si les parents sont d'accord. L'on préfère à cet effet les « hore » qui ont lieu à l'occasion d'un mariage : ainsi l'entrée dans une « horă » se fait sous la surveillance des parents et donne occasion à une petite cérémonie. Après ce début, la jeune fille peut participer à toutes les réunions de danse qui se tiennent régulièrement, chaque dimanche et jour de fête.

La participation à une réunion de jeux est soumise à un rituel et à des règles de bienséance qui sont très rigoureuses. Par exemple une jeune fille ne peut aller à la « horă » si elle n'y a pas été invitée. Cette invitation se fait de nos jours par petits billets écrits, que les jeunes envoient, à la collectivité entière des jeunes filles, ou seulement à l'une d'entre elles. Voici un exemple d'invitation écrite (datant de 1927) : « *Très estimée demoisselle, nous vous invitons à venir aujourd'hui à la horă, car la horă aurra lieu* ». Ce billet est signé par les jeu es g ns suivants : Ion Dobroto u, Manolache Dudu, Ion Mereuţă, Enache Ion et Constantin Buşilă. L'adressse est : Ilinca Ion Gh. Neagu.

L'on peut remarquer que le groupe des jeunes est organisé et, comme nous le verrons, impose sa volonté dans toutes les questions de la « horă ». Ainsi, une jeune fille n'a pas le droit, sous aucun pretexte, d'entrer non invitée dans les rangs des danseurs. Elle doit attendre qu'un garçon vienne la prendre par la main, ou bien lui fasse signe de venir. Il est d'usage que la jeune fille soit aux côtés de sa mère, ou bien auprès d'une parente, afin de pouvoir être invitée. Une jeune fille qui vient tout seule à la horă est mal vue.

L'invitation à la danse ne peut pas être refusée. Même pendant qu'elle danse avec quelqun, un autre jeune homme peut lui faire un signe, et la jeune fille est obligée de quitter immédiatement son partenaire et venir auprès de celui qui lui fit signe. Evidemment, de nombreuses disputes peuvent avoir lieu entre les jeunes gens rivaux, à cause de cette règle de politesse.

Si une jeune fille essaye de danser sans être invitée, elle risque de se rendre ridicule, car le jeune homme auprès duquel elle voudrait danser,



Fig. 55 — L'ancienne mairie de Nerejul-Mare.



Fig. 56 — La mairie et le poste des gendarmerie.



Fig. 57 — Les tziganes de Nerej.



Fig. 58 — Une Roumaine et une Tzigane.

ne la laisse pas entrer dans le cercle de la danse, ou bien au contraire, c'est lui qui se détache et s'en va danser ailleurs. Cette faculté qu'ont les jeunes gens d'accepter ou de refuser les jeunes filles à la danse, devient entre leur mains une arme terrible, par laquelle ils vengent toute atteinte à leur « honneur » ou tout manque de bienséance de la part des jeunes filles.

Elles sont donc obligées d'être très strictes sur les questions de bienséance et d'observer les règles. Ainsi, si une jeune fille rencontre par hasard un jeune homme sur son chemin, elle ne doit pas lui parler. Si le jeune homme s'arrête, la jeune fille doit aussi s'arrêter, mais à la distance de 4 ou 5 pas l'un de l'autre. Les longues conversations sont interdites. Si les deux jeunes gens ont le même bout de chemin à faire, la jeune fille marchera de l'autre côté du chemin. Et même si cette règle est observée, le chemin parcouru ensemble ne doit pas être trop long. La jeune fille a le droit, si le jeune homme est trop insistant, lui parle ou l'accompagne trop longtemps, de lui faire des observations à haute voix, fait qui augmente son prestige. Sinon, ce ne sont pas seulement les médisances qui commencent, mais c'est aussi la sanction appliquée par le groupe de jeunes: l'interdiction de danser.

Si une jeune fille médit d'un jeune homme, celui-ci vient à la « horă » accompagné d'un ami. Ils commencent à danser et celui qui se sent insulté fait signe à la médiseuse de venir auprès de lui. Si celle-ci refuse, on répète le geste par trois fois. Si elle continue à refuser, la jeune fille est declarée « orgueilleuse » et le groupe de jeunes gens la sanctionne: on met sur la tête d'un des jeunes hommes une toile ou un sac tout déchiré, pour parodier le vêtement des femmes. Et les jeunes gens lui demandent: « Tu est la fille de qui? Comment t'appelles-tu? ». Alors le travesti donne le nom des parents de la jeune fille que l'on veut ainsi châtier.

La solidarité des jeunes gens est dans ces cas de représailles envers les jeunes filles, absolue. Même le frère de la jeune fille, s'il est célibataire, est obligé de se mettre de la partie et de participer à la vengence de son groupe. Si le père de la jeune fille essaie d'intervenir, le groupe entier s'oppose.

Mais si la jeune fille accepte de danser, le jeune homme qui se sent offensé, la fait se placer entre lui et son ami et, pendant quelque temps, lui fait des reproches. Après, il l'abandonne seule au milieu des danseurs. Son ami fait de même. La jeune fille en est sauve avec cette sanction, d'avoir été rendue ridicule pour quelques secondes.

Une autre sanction est la suivante: pendant que la jeune fille médisante danse, le jeune homme insulté s'installe à l'autre bout de la horă

et l'appele. La jeune fille se détache de son compagnon et vient vers lui; celui-ci tourne le dos et part laissant la jeune fille seule, sans compagnon de danse.

Cette cérémonie de la danse constitue un spectacle pour le village entier. Les sanctions appliquées par les jeunes gens sont donc publiques. Même si le public ne connait pas la raison d'une semblable sanction, il donne toujours tort à la jeune fille sanctionnée. Il n'est pas rare même de voir le groupe entier des jeunes filles se mettre ostentativement du côté du groupe adverse, afin de faire preuve qu'elles n'ont pas les torts de la jeune fille sanctionée.

Une sanction moins grave est celle de la non invitation à la danse. Si une jeune fille refuse de danser avec quelqu'un, celui-ci prévient son groupe et personne ne l'invite plus.

L'application des sanctions est dans la plupart des cas très juste, quoique sévère. L'opinion publique du village est toujours à l'évéil et exerce un contrôle permanent sur le maintient des règles et des bonnes mœurs. Toutefois il est évident que de nombreux petits drames ont lieu, mettant quelque fois au déséspoir les amoureux.

Mais cette extrême rigeur des mœurs, n'est malheureusement qu'apparente. Les formes céremonielles, qui autrefois correspondait aux faits, ne sont plus de nos jours que des formalités cachant une réalité assez triste. Au moins dans les dernières années, la liberté des mœurs est assez grande, et les occasions de rencontre entre les jeunes ne se réduisent plus à celle traditionelle de la « horă ».

Ce sont d'abord les occasions impliquées par le travail commun que l'on fait, surtout l'automne, dans de « veillées » que l'on nomme « șezătoare », avec des danses, des chansons, des racontars et de l'alcool.

La ceuillette des framboises est aussi une ocasion quasi cérémonielle de rencontre des jeunes ! Un jeune homme, Costică Dobrotoiu de 27 ans nous racconte :

Nous, les jeunes célibataires, nous sommes à travailler aux scieries à l'époque où les framboises mûrissent. Alors les jeunes filles passent vers la montagne, cueillir des framboises. Nous les accompagnons et facilement nous entrainons la jeune fille que nous aimons et nous lui demandons : « jeune fille, veux-tu être ma compagne ? ». Et alors, les plus sensées disent qu'on aille les demander à leurs parents. Mais d'autres sont plus bêtes ou bien de moeurs plus légères et acceptent du premier coup.

Quelquefois nous nous assemblons un bon nombre de jeunes filles et de jeunes hommes et nous partons vers les montagnes. Les jeunes filles sont sous la garde d'une femme plus âgée qui leur sert de chaperon. Mais nous lui donnons de l'argent, nous la soudoyons pour qu'elle ne soit pas excessivement stricte.

Ou bien, on donne des rendez-vous individuels. Je lui parle pendant le jour et je lui dis de venir dans tel jardin. Elle vient et elle m'attend, ou bien c'est moi qui l'attend. Si l'un des deux ne peut attendre, avec un petit bout de laine rouge il laisse un signe de reconnaissance. Quelquefois je l'appelle d'un signe conventionel: je siffle, je chante ou bien j'envoie rouler une pierre sur le toit de sa maison. Quelquefois, il n'est même pas besoin de tant de formalités. Les jeunes filles de chez nous, à partir de 20 ans, ne sont plus des jeunes filles que par le nom.

Notre informateur, n'a pas trop appris la leçon de sa mère qui ne cesse de répéter:

L'amour entre les jeunes gens ne doit être fait qu'avec les yeux. Car la jeune fille qui eut un amour comme de mari et femme, celle-la n'aura jamais plus une vie à vivre, car les gens ne l'estimeront plus et elle changera tout le temps ses maris. Voilà pourquoi nos pauvres petites paysannes, dès leur plus jeune âge, ont déjà eu 3 ou 4 maris.

LE MARIAGE

Mais cette vie de célibataires doit rapidement finir. Le jeune homme doit choisir une épouse. Après avoir exclu les jeunes filles qui auront une parenté quelquonque avec le jeune homme, on doit choisir l'une d'entre elles. Quels seront les critères employés? On choisira la plus belle, celle que l'on aime, la meilleure et la plus riche. La richesse est même très importante « car il faut que les deux aient de l'avoir; autrement la vie serait impossible ».

Demandons par exemple l'avis d'une mère: pourquoi sa bru lui a-t-elle convenu?

Tout d'abord ma bru avait de l'avoir, et puis elle etait très travailleuse et sage. Puis j'ai pensé que se parents étaient de braves gens. Et puis j'ai cru pouvoir vivre avec elle, et elle est aussi très belle, de la sorte qu'elle a plu aussi à mon fils.

Pourquoi son gendre lui a plu?

Parce qu'il est honnête et de parents honnêtes. Il est très beau, très travailleur, il a de l'argent et puis il est chantre d'église. (Informatrice Nastasia Dobrotoiu).

Une autre informatrice nous dit:

Le gendre doit être riche, honnête, bon travailleur et plaire à ma fille, car c'est elle qui vivra avec lui, non pas moi!

Une fois qu'un jeune homme a fait choix d'une jeune fille, il doit la convaincre de se marier. La méthode employé est celle de lier amitié

avec un jeune homme qui vit auprès de la jeune fille élue. Non pas le frère, qui est toujours jaloux et voit mal les choses, mais un voisin ou un cousin. Ou bien c'est une autre jeune fille qui joue le rôle de confidente.

Si la jeune fille accepte, le moment est venu pour qu'un troisième personnage intervienne, nommé le *peţitor* qui doit être un étranger, ou bien un parent éloigné du jeune homme. On le choisit parmi « ceux qui savent bien parler » et qui « ont de la chance », c'est-à-dire qui dans d'autres circonstances semblables ont bien rempli leur mission d'envoyés diplomatiques.

Le « peţit » doit être fait avec un certain cérémoniel. On fait savoir aux parents de la jeune fille que la demande en mariage aura lieu, tel soir. L'annonce est faite par un parent du jeune homme. Si les parents acceptent, la jeune fille commence à mettre en ordre et à l'embelir à sortir des malles les objets qui font partie de sa dot, et à tout préparer pour la visite.

Le soir fixé pour la demande, les parents du jeune homme s'assemblent chez eux et font leur plan d'attaque; vers les dix heures, le futur marié prend une bouteille d'eau de vie et un verre. Le « peţitor » prend de même une bouteille de vin. Ils arrivent à la maison de la jeune fille, où les gens habillés dans leur beaux habits de dimanche, toutes lampes allumées, les attendent. Les jeunes baisent les mains de vieux, les autres se saluent. Le jeune homme prend place à côté de la mère de la jeune fille. Le « peţitor » auprès du père. On boit quelque verres, puis la conversation commence, après de longs détours cérémoniels. L'on discute la dot de la jeune fille. La dot du jeune homme, n'est pas mise en question car elle est bien connue, car nul jeune homme ne ferait une demande en mariage s'il n'avait sa propre maison complètement bâtie et son lopin de terre, à lui. Mais la dot de ja jeune fille n'est fixée que maintenant. Les phrases se succèdent, de plus en plus rapides et moins cérémonieuses. Si les choses vont bien, le futur donne à boire à sa belle mère présomptive. Si celle-ci accepte, en déclarant que « l'eau de vie est bonne », c'est signe que le marché est conclu. Tout le monde boit et l'on dit « que Dieu leur donne de la chance et du bonheur ». On apelle la jeune fille et on lui fait donner la main à son futur époux.

On passe ensuite à la deuxième partie de la cérémonie: tout le monde se met à table et l'on discute les fiançailles, ou bien les noces, car les fiançailles se font de plus en plus rarement. Les dates du mariage sont fixées par la mariée, qui parle par l'intermédiaire de sa mère. Dans la plupart des cas, au bout de 2 ou 3 semaines les noces ont lieu, d'après un cérémoniel qui de nos jours s'est a peu près perdu.

La famille ainsi constituée commence à vivre une nouvelle vie, dans un nouveau ménage, dont la structure économique et juridique n'est pas celle prévue par le code. Insistons un peu plus sur ce chapitre qui nous fera comprendre comment la vie de famille se passe à Nerej.

LE CARACTÈRE COMMUNAUTAIRE DE LA FAMILLE

Les « delniţe », autrement dit les tenures particulières des « răzeşi », sont considérées par nos instances judiciaires, comme des propriétés individuelles, et non pas familiales comme, de fait, elles le sont. En effet, à considérer superficiellement les choses, on verra à la tête de chaque famille un père, investi de toutes les qualités d'un parfait propriétaire, suivant la formule romaine. Le fait qu'il a l'habitude d'user très largement de l'institution de la dotation à l'égard des garçons et des filles, ne semble pas à première vue une pratique qui soit étrangère à notre code civil, du moment que le code prévoit la dotation. Le fait aussi que le père de famille ne se sert presque jamais de testament, ne peut également pas trop nous impressionner, car le code connaît, mais n'impose pas le testament.

Mais après avoir examiné plus attentivement les coutumes juridiques du village de Nerej, leurs caractères distinctifs vis-à-vis du code apparaissent les uns après les autres et mènent à la conclusion que l'on se trouve devant une coutume de terroir, tout à fait distincte du système juridique du code et devant une vie de famille toute différente, elle aussi, de la vie de famille des villes.

Tout d'abord, les dotations ne sont pas dans le village de Nerej, les aides classiques « ad oneram matrimonii sustinenda », mais purement et simplement un partage du bien familial, auquel le père de famille procède de son vivant. Cette dotation n'est pas une libéralité, à caractère essentiellement bénévole, comme la dotation du code civil ; c'est bien une obligation impérative, à laquelle le père est forcé de se plier, sous l'impulsion de sa propre conscience et sous la pression de l'opinion publique du village. Ne s'y refusent que ceux dénommés « bandits de par le code civil » — ces gens qui à l'abri des textes des lois, commettent, pour leur propre profit matériel, un acte que leur conscience même, encore imbue des prescriptions de la coutume du terroir, qualifie de vol et d'abus de pouvoir.

D'ailleurs, l'idée de dotation n'est pas indissolublement liée à l'idée de mariage. Au contraire, c'ets *la maturité* qui est le motif de la dotation

de l'enfant avec une quote-part du bien familial. Lorsque le père estime que son fils ou sa fille est arrivé à maturité, même si un mariage n'est pas en vue, il évalue la part qui lui revient de ses champs et de ses autres propriétés, lui fait bâtir une maison, et l'en institue propriétaire. Pour les garçons, par exemple, le retour au foyer après le service militaire est un signe manifeste de maturité. Pendant les mois d'études que nous avons passés à Nerej en 1927, nous n'avons pas connu moins de trois pères qui construisaient des maisons et délimitaient les parts du bien familial, pour leurs fils célibataires et qui étaient encore sous les drapeaux: Gh. Buşilă, Ion Păucu et Ion Merăuţă.

Mais certainement le mariage est considéré couramment comme le signe de la maturité. Dans la plupart des cas, les fiançailles sont l'époque où on fait les dotations. Mais les fiançailles et le mariage ne sont qu'une *occasion* et non une *raison de la dotation*, un simple signe évident de maturité, dont la valeur juridique est la même que le retour du service militaire.

Il résulte de ce qui précède, que le caractère de ces dotations est plutôt — surtout si on tient compte du fait que la dotation porte sur presque tout l'ensemble des biens familiaux — un véritable « partage de l'ascendant » lors de la maturité des enfants.

On serait également dans l'erreur si on croyait que les villageois de Nerej appliquent les articles respectifs du « partage de l'ascendant » qui existe, plutôt théoriquement, dans le code. Tous les éléments constitutifs de ce partage (forme authentique de la donation et sa série de restrictions spécifiques, testament, etc.) manquent totalement lors de la dotation coutumière. Nous le pourrons constater plus clairement dans les cas concrets que nous allons analyser ci-dessous.

Une autre différence, qui nous semble décisive entre le code et la coutume et que nous tenons à relever dès le début, est que, suivant l'habitude du terroir, lorsque le père a partagé les biens entre ses différents enfants, il continue à se considérer comme le propriétaire de ses terres. Il se trouve être copropriétaire avec chacun de ses enfants, bien que ses enfants ne le soient plus les uns à l'égard des autres.

Voilà qui semble étrange: une donation à la suite de laquelle le donateur et le donataire se trouvent copropriétaires de l'objet de la donation. C'est le cas de répéter ce qu'a si bien dit un juriste que préoccupent les problèmes de la coutume de la terre: il faut un dédoublement puissant à un esprit qui a l'habitude de l'atmosphère du code, pour pouvoir saisir la propre vie d'un autre code, d'autres règles qui serpentent, en méandres

sans fin, dans toute l'activité économico-sociale des villages [1]). Cependant si ardu à comprendre que soit ce dédoublement, pour celui qui regarde honnêtement et sans parti pris la vie de Nerej, se dégage limpidement le caractère entièrement indépendant du code ainsi que la profonde tendance à la copropriété dans la vie familiale de la Vrancea. Ici, les membres de familles, en totalité absolue sont entrés en possession de leurs terres, du vivant même de leurs parents et ils déclarent qu'ils doteront à leur tour les enfants, de leur vivant.

En effet, c'est un spectacle curieux de voir tout le monde et jusqu'aux plus cossus qui ont des relations assidues avec la ville, et partant sont plus influencés par le code et les actes écrits qu'ils dressent, se comporter en propriétaires de terres qu'ils tiennent en dot de leur parents, qui à leur tour, s'ils sont encore en vie, se considèrent comme les propriétaires des parties de leur avoir qu'ils ont données en dot. Ils ne cessent d'être — même s'ils ont fait des actes dotaux — ce qu'ils ont été auparavant: des chefs de famille, qui ordonnent et conseillent, en dépit du fait d'avoir octroyé à l'usage de leurs enfants une partie de l'avoir commun. « Mes fils m'obéissent et je leur obéis » — nous disait le vieux Ştefan Macovei. Et il ajoutait: «l'âge n'a rien y à voir, nous sommes comme des frères ». Et pour expliquer pourquoi il avait renoncé à ses droits en faveur des enfants, il citait un dicton: « Quel oiseau éborgnerait ses petits? »

Et à mesure que l'on descend, et qu'on se rapproche des pauvres « qui ne font pas d'actes », cette communauté de propriété revêt un caractère plus pur, et les villageois vous l'exposent théoriquement avec plus de précision.

Car cette co-propriété a ses règles. Elle ne se fait pas selon le bon plaisir du père, mais suivant une norme religieusement respectée. Le père partage tout son bien en autant de parts qu'il a d'enfants, plus une. Supposons un père qui aurait 4 enfants. Lorsque l'aîné est arrivé à la maturité et qu'il est temps de songer à la dotation, le père partage son avoir en 5 parts égales. Il dote effectivement son premier-né d'un cinquième du total. Ensuite, à mesure que les autres enfants arrivent à la maturité, ils acquièrent aussi leur droit à un cinquième du total. Le père reste finalement aussi avec un cinquième du total. Autrement dit le père se réserve (pour la vieillesse, pour éventuellement un autre enfant qu'il pourrait avoir, ou

---

[1]) Georgesco-Vrancea, *Considérations sur la co-existence du droit écrit et du droit non-écrit dans notre pays.* « Revista de Studii Sociale » (Revue d'Etudes Sociales), 1-ère année, No. 6, 1911.

pour sa veuve) un lopin de terre qu'il estime égal à celui de ses fils, ainsi que le terrain où se trouve la demeure paternelle, qui dès le début n'avait pas été compris dans l'avoir soumis au partage. Nous verrons bientôt ce qu'il advient de cette maison. Mais cette réserve du père de famille est, elle aussi, ou bien d'un seul tenant, divisée d'une manière idéale, et théoriquement attribuée aux enfants, de sorte que chacun d'eux sait avec précision et d'avance le terrain qu'il possédera à la mort du père ou de la mère, ou bien elle est constituée en plusieurs fragments sis sur chacun des lots atribués aux enfants. L'héritage ne portera donc que sur cette réserve du père et de sa veuve.

Pour mieux assurer la vieillesse des parents, d'habitude la tâche spéciale de l'entretien des vieux échoit à l'un des enfants, à qui, en guise de récompense matérielle, on attribue la maison paternelle. Comme à tour de rôle les frères aînés quittent la demeure familiale et s'installent dans la leur, comme toutes les filles, lorsqu'elles se marient s'en vont, généralement, loger chez leur époux, la charge d'avoir spécialement soin des vieux, revient naturellement au benjamin, dont la maturité correspond, normalement, aux atteintes de la vieillesse pour les parents. Par ailleurs, ce qui fait que le plus jeune fils soit celui qui reste dans la demeure familiale, pour soigner les parents, c'est que les frères aînés lors de leur mariage ne peuvent amener leur femme dans la maison paternelle, trop encombrée pour abriter un nouveau ménage. Ce n'est qu'après le mariage des aînés et leur départ de la maison, qu'il y a assez de place au foyer paternel pour une nouvelle bru.

Ces circonstances ont donné lieu à l'institution bien connue *de notre coutume terrienne d'ultimogéniture mâle, institution qui n'est qu'une manière patriarcale d'assurer la vieillesse.*

La possession de la maison paternelle par le plus jeune fils est respectée par ses frères aînés qui reconnaissent son droit à une récompense matérielle pour les soins accordés aux parents.

Le « răzăş » Merăuţa Dudu expose très sensément un autre motif qui exclut les querelles entre frères pour la possession de la maison. Il nous explique que la dotation des frères aînés ne consiste pas uniquement dans la cession d'une partie de la terre familiale, mais aussi dans l'agencement solide, grâce au labeur de toute la famille, de tous les outils et ustensiles nécessaires au ménage du jeune homme arrivé à maturité. C'est en commun que l'on transporte le bois de la forêt, c'est de concert qu'on le coupe et le travaille, on bâtit la maison, et qu'on pourvoit son installation de tout le nécessaire. Le plus jeune seconde donc tous ses autres

frères lors de leur dotation, tandis que lui même, n'ayant pas son propre ménage, n'est aidé par personne.

Voici une série de cas qui permettront d'illustrer avec plus de précision tout ce qui vient d'être affirmé:

Pavel Glavan a divisé en parts égales son bien entre ses fils lors de leur majorité. Il a gardé pour lui 200 arpents de terre — comme chacun de ses enfants, — pour avoir de quoi doter un autre enfant s'il venait en avoir un et pour ses vieux jours. Mais ces 200 arpents sont déjà divisés idéalement. Chaque enfant sait dès maintenant où et de combien il en sera propriétaire, mais il n'entrera en possession qu'après la mort du père et suivant ses volontés.

Il a un fils qui lui paraît plus « débile » c'est son benjamin qu'il souhaite assurer d'une manière spéciale, c'est-à-dire qu'il veut garder auprès de lui, pour que celui-ci le soigne lorsqu'il sera vieux et fasse dire des messes pour le repos de son âme quand il sera mort. A celui-ci, en guise de récompense, il lèguera la maison paternelle, en plus de la part qu'il a obtenue, et qui est égale à celle de ses frères.

I. Dobrotoiu a eu deux fils et une fille. Lors de leur majorité il leur a distribué également son avoir. A I. Dobrotoiu, le plus jeune fils, a été léguée en plus, la maison paternelle, car il est désigné pour avoir soin de son père dans ses vieux jours. Leur mère est en vie et elle a été spécialement assurée par son mari, par le fait qu'il lui a aussi attribué 200 arpents, que les fils ne se partageront, suivant sa volonté, qu'après la mort de la mère.

Năstase Caloian a donné comme dot à chaque enfant 120 arpents. A Jean, son plus jeune fils il a donné un arpent de plus et la maison paternelle, pour que celui-ci ait soin de lui jusqu'à sa mort et fasse dire des messes et distribuer des aumônes. Le père aussi avait possédé, en son heure, la maison paternelle, en tant que benjamin également [1]).

Stoica Horoiu a quatre filles et deux fils. Lors du mariage de sa fille aînée, il a évalué les droits de tous les enfants, à parts égales. La part de la fille mariée — soit deux « fălci » il l'a donnée après le mariage (partage sans acte dotal). Le gendre, qui n'est pas de Nerej vient travailler sa terre, ou parfois il la donne en fermage. Les parts des enfants ont été calculées en toute parfaite égalité, car sinon, il aurait pu arriver, le monde

[1]) Un acte de 1817 montre que le fils plus jeune prend également une « falce » supplémentaire. Un autre acte de 1850 indique comment un fils libère le bien familial engagé; pour l'en récompenser on lui vend l'avoir pour un solde de 60 lei; signent: le père, la mère, le gendre, les fils, et le plus jeune spécifié: « Moi Toader Puţoiu, le plus jeune fils, présent ».

étant bien méchant de nos jours, que les fils eussent maille à partir avec la justice. Point d'actes. Tout au plus le père ira-t-il demander qu'il soit fait mention sur les registres de l'impôt foncier que désormais ce n'est pas à lui, mais à son fils de le payer.

Stoica Horoiu affirme que l'époque des donations est au moment des fiançailles. L'emplacement pour la maison et la maison d'habitation sont donnés cependant bien avant. Năstase Horoiu, son père, avait partagé son bien entre ses fils et leur a donné à chacun 3 « fălci ». Il leur a donné des maisons et des « granges ». Pour lui la question de l'assistance de vieillesse ne s'est pas posée, car il est encore solide et travaille lui-même avec sa vieille une terre excellente ; il a aussi 2 vaches laitières. Quand il ne pourra plus le faire tout seul, un de ses fils viendra à son secours, et la maison reviendra à celui-ci.

Mihail Negru loge dans la maison de sa femme, fille d'un homme aisé. Son beau père a partagé tout son bien entre ses enfants, sauf une partie qu'il s'est réservée et qui est aussi grande que la part des enfants, soit 300 « stânjeni ». Cette réserve se trouve être toutefois divisée d'une manière idéale, car chacun connaît quelle part lui reviendra à la mort de son père. Le plus jeune fils habite chez son père et le seconde.

Merăuţa Dudu affirme que le terrain et la maison paternelle sont devenus la propriété de Radu Dudu, comme étant le plus jeune. Mais les trois frères Dudu avaient été tous dotés par leur père, et l'un d'eux Thomas Dudu, avait aussi reçu une maison paternelle, d'un de ses oncles qui l'avait pris avec lui. La veuve de Năstase Dudu, sa mère, a vécu auprès de son plus jeune fils.

Merăuţa Dudu, qui a huit enfants, déclare aussi qu'il leur donnera tout son bien, dès qu'ils seront devenus grands, sauf une quote-part qu'il se réservera en vue de la dotation d'un nouvel enfant qui pourrait lui arriver, ou pour avoir de quoi vivre quand il sera vieux. Il nous expose avec une très grande précision tout le mécanisme des dotations et de l'ultimogéniture mâle. Il affirme qu'il est fort rare qu'un fils fasse appel à la justice et si toutefois cela arrive, c'est parce que certaines gens sont à ce point chicaniers qu'ils « s'avisent de contrôler de deux œufs lequel est le plus gros ».

Sa femme est fille unique, elle sera donc la seule héritière de son père. Aussi se sentent-ils obligés de lui venir en aide, maintenant qu'il est vieux, et ils lui prêtent de temps à autre un de leurs enfants.

Ioan Caloian a reçu, de son père à sa majorité un terrain à bâtir. Ses frères aussi ont reçu maison et terrain, car leur père a partagé tout

son avoir, sauf une partie qu'il s'est réservée et que les enfants ne se sont partagée qu'à sa mort.

La veuve Chirică a distribué en dot, à la majorité de son premier-né, toute sa fortune, et cela sans dresser d'actes. Elle ne s'est même pas avisée qu'elle allait dépendre de la bonne volonté de ses enfants, et si on lui dit qu'il ne lui restera pas un sou vaillant, s'embarrasser d'actes lui semble une ineptie : « À quoi bon des actes ? Ce sont mes enfants, n'est-ce pas ? Si jamais leur coeur était de pierre, eh bien, alors, je ne leur demanderai rien ! ».

Ion Stoica Ilinoi a été doté par sa mère qui était veuve sur sa propre terre, ceci à l'occasion de son remariage, à elle.

Radu Chivoi n'a eu qu'une soeur. Lorsque les parents les ont dotés, sa soeur a pris un lopin de terre tout au bout du village (terrain qu'elle a du reste agrandi à force d'empiètements sur le pâturage communal). Il avait été favorisé, car il avait reçu une terre plus au centre et, en plus, la maison paternelle, ceci en guise de récompense pour avoir eu soin des vieux. Sa soeur n'a eu absolument rien à y redire.

Toader Cărbunaru, outre la dot de proportions égales à celles de ses frères, a hérité aussi de la maison paternelle, parce qu'il était le plus jeune et avait eu soin de son vieux. Exactement la même chose pour : Ioan Ceparu, Toader Caloian, Radu Adumitrie, Stoica Ceparu, Ion Avram Dascălul, Temătoiu, etc.

Il en fut de même pour Mihai Sârbu, mais qui plus tard a quitté la maison paternelle et a emménagé dans une demeure restée vide appartenant à sa femme, et cela pour être à même de donner sa maison à ses deux fils, qui la possèdent aujourd'hui en indivision.

La veuve Dumitra Caloianu habite avec son plus jeune fils à qui, en guise de récompense, reviendra la maison.

De même, Macovei Gh. Avram hérite de la maison paternelle comme le plus jeune, le cas est identique pour Toader Beteringhe, Manciu Caloian, Ion Porojnic.

En un mot, à aller de maison en maison, et à les prendre l'une après l'autre dans l'ordre numérique, à nous contrôler les uns les autres, nous n'avons trouvé dans tout le grand Nerej que nous avons arpenté presqu'entièrement, ni dans les 24 maisons de Poduri, pas plus que dans les 27 de la Lunca, que nous avons personnellement examinées à l'occasion du travail en commun pour l'élaboration de la statistique de Nerej, aucun cas qui contredise formellement cette coutume des parents de doter les enfants de la part entière qui leur reviendrait lors d'une éventuelle ouverture de succession, moins la part réservée, qui d'habitude est égale

à la part des enfants, pas plus que l'habitude de laisser la maison paternelle au plus jeune fils qui s'occupe des parents sur leurs vieux jours.

Evidemment il y a des cas qui ne rentrent pas parfaitement dans la catégorie-type — comme par exemple lorsqu'il n'y a pas d'enfants ou lorsqu'il n'y a qu'un seul enfant, ou bien le cas des familles où il n'y a que des filles, ou celui où le plus jeune fils est un vaurien, c'est-à-dire tous cas anormaux, lorsque de fait la vie de famille elle même cesse, complètement ou en partie, et lorsqu'on ne peut pas appliquer par conséquent les règles que nous venons d'analyser. Pour ces cas seront appliquées d'autres règles spéciales, ou pour mieux dire, chaque cas sera interprété séparément, suivant le bon sens des intéressés.

Alors que les enfants restent orphelins, il y aura aussi des cas de sortie d'indivision suivant d'autres règles que celle de la volonté du père. Toutefois même en cas de sortie d'indivision on garde quelque chose des vieilles coutumes. Comme par exemple la famille Creţu, autrefois très à l'aise, car le vieux Creţu avait été maire, est sortie d'indivision par procès au tribunal; néanmoins les successeurs de Creţu ont eu soin de laisser la maison au plus jeune fils, certainement afin de respecter la règle instaurée par la coutume; celle-ci a donc réussi à se dresser comme une véritable règle juridique, même au-dessus des circonstances de fait auxquelles normalement elle devait d'exister.

D'ailleurs ce procès ne fut qu'un simple incident dans la vie de la famille Creţu, dont la cause fut la mort inopinée du père qui n'avait pas eu le temps de procéder aux dotations habituelles. Mais depuis, la famille Creţu est rentrée dans le sillage de l'habitude; ainsi le père Ion Creţu a-t-il donné comme dot à sa fille unique, une maison et des terres, sans dresser d'actes.

Mais voici un cas étudié de plus près et qui sans se rapporter à de nombreuses dotations ou partages de terres (pour le simple motif qu'il n'y a point de terres dans cette famille, vraiment indigente) illustre clairement la nature juridique de la communauté familiale de Nerej.

Au coeur du village, sur un lopin de terre d'environ 25 mètres sur 40 mètres, dans trois bicoques qui tiendraient dans une seule pièce, logent 12 habitants, c'est-à-dire une partie des héritiers de Stana Ion Ilie. Leurs maisons sont si proches qu'elles se touchent entre elles. Ce terrain de Stana Ion Ilie fut pendant longtemps la propriété en commun, sans arrangement aucun, des trois branches descendantes de Stana, soit Neacşu et ses enfants, Maria et ses enfants illégitimes et les orphelines de Ioana.

Après la guerre, devenus vraiment par trop nombreux, ou pour toute autre raison (car pour ce qui est de la vraie raison, ils l'ignorent eux-

mêmes) ils ont jugé bon de ne plus vivre tous ensemble, et que les trois branches « choisissent » chacune sa part.

Les héritiers de Stana Ion Ilie s'adressent donc au maire, pour qu'il procède à la démarcation de leurs parts. Le maire, en l'occurrence accompagné d'un gendarme, accepte l'office de juge, mesure le terrain et le divise en trois bandes égales, perpendiculaires à la route.

Ce qu'il faut remarquer c'est que les intéressés ne conçoivent pas un meilleur partage que celui effectué par le maire, qui à leurs yeux remplace les anciens magistrats ruraux, investis de pouvoirs judiciaires. Le maire accepte d'ailleurs de bonne foi cette mission qui s'encadre pleinement dans la tradition de la Vrancea. La seule note humoristique en est le gendarme, malgré toute notre bonne volonté qui, n'arrive pas à répresenter les « bonnes vieilles gens » et tout le cortège patriarcal composé du ban et de l'arrière-ban de petits fonctionnaires qui accompagnaient le maire ou le maire adjoint, lorsqu'il procédait à un jugement ou abornage.

Les orphelins de Ioana, trois au total, ont divisé à leur tour le lot en trois parts égales, perpendiculaires à la route aussi. Chaque orphelin possède donc un tiers du tiers, c'est-à-dire une languette de terrain longue de 400 m. et large — ou pour mieux dire — étroite de 2,70 m. Comme ces bandes de terrain sont certes trop étroites et comme les orphelins continuent à vivoter en commun, ils ont jugé inutile de délimiter leur lot sur le terrain même, qu'ils connaissent d'ailleurs idéalement seulement. Ainsi pour les arbres fruitiers qui avaient surgi d'ici de là, ne savent-ils pas avec précision sur quel terrain ils ont poussé. Lorsqu'il s'agit pour eux de savoir à peu près où se trouve l'emplacement de l'un d'entre eux, ils l'évaluent du regard ! C'est ce qui arrive par exemple avec le lot d'Aniţa, qui s'est enfuie avec un tzigane du village et qui de ce fait a été repoussée « à la limite », au bout du village. Son oncle Neacşu a affermé sa terre, ou suivant l'expression de l'endroit « il le lui a acheté », « il en a acheté le profit »; il a donc le droit d'en faucher l'herbe moyennant un versement annuel en espèces.

Sur le même emplacement des trois orphelins de la lignée Ioana, la branche Maria a droit elle aussi à la maison, qui se compose d'une seule pièce. Les bandes de terrain s'alignent donc d'une manière idéale, mathématiquement, mais les maisons respectives de ceux sortis depuis peu d'indivision, sont disséminées sans rime ni raison, la maison de l'un sur le terrain de l'autre. Seules les maisons en voie de construction se trouvent sises sur le terrain qui leur revient.

Neacşu avait épousé une nommée Tudora, du village de Poiana et qui avait été adoptée par une vieille de Nerej, désireuse de s'assurer une aide

pour ses vieux jours. Cette vieille lui a légué en guise de récompense 20 « prăjini » (perches) de terre. Neacşu et Tudora ont eu quatre enfants: Marcuţa, Marioara, Eftimia et Pavel. Ils ont doté Marcuţa et Eftimia à l'occasion de leur mariage, chacune avec 10 « prajini » sur la dot de Tudora. Marioara ne s'est pas mariée. Mais à 30 ans, et ayant en outre des enfants illégitimes, son père l'a dotée. Il a partagé le lot par moitié: un lot pour Marioara, l'autre pour Pavel. Maria a bâti une maison, une pièce si basse de plafond, qu'il faut se tenir courbé à l'intérieur.

Le lot de Neacşu n'est plus divisé dans le sens de la longueur, mais en largeur, cela parce que des deux côtés un chemin le borde, ce qui réserve aux deux lots une issue sur la route.

Bien qu'ayant doté tous ses enfants, Neacşu continue à cohabiter avec eux, soit chez Pavel, soit chez Marioara, et se considère copropriétaire avec ses propres enfants. Les lots qu'il a faits lui-même sur son propre bien, sont divisés au regard des enfants entre eux, mais indivis pour lui.

De fait, « divis », « indivis », « dotation », « partage de l'ascendant » etc., ou tous autres termes juridiques, ne sont pas dans l'occurrence les termes appropriés. C'est une erreur de chercher à appliquer en de tels cas la terminologie juridique moderne. De fait, leur esprit ne conçoit pas la notion de « propriétaire » avec les droits et obligations qu'elle implique. Ils ne se doutent guère qu'ils mettent en branle, par leurs actions, des articles de loi et institutions de droit; ils croient tout bonnement procéder suivant ce que leur dictent la conscience et l'esprit de justice. Si alors qu'un père s'occupe de vêtir ses enfants, il ne peut s'agir d'un propriétaire du vêtement — le père, — et d'un usufruitier — l'enfant —, si la répartition des membres de la famille dans leurs différentes chambres respectives, ne donne pas naissance à quelque droit de propriété ou de possession, sujet à prescription, pour les membres de la famille, en regard de leurs chambres respectives, de même dans le cas présent il ne peut s'agir de « propriétaire » et de donation, car il n'y a dans tout cela qu'un simple arrangement familial, une manière de s'organiser propre à la famille.

Si le père possède néanmoins une certaine qualité de maître — nous verrons immédiatement qu'il peut même sévir contre son enfant — on ne se trouve pas le moins du monde devant l'exercice d'un droit de propriété, mais bien devant un effet du pouvoir paternel.

Le père « sévit » par exemple, en n'octroyant pas de terrain, en faisant attendre la dotation ou en écornant le lot, en vertu du même droit qui le fait appliquer des coups, dans un but plus ou moins éducatif.

Pour en finir: sur le dernier lot, celui de Marie, un des garçons fait bâtir une maison, spécifiant que tous les garçons descendants de Marie

jouiront du droit de bâtir sur ce même terrain extrêmement petit, dussent-ils aligner leurs maisons les unes contre les autres. Comme ils ne possèdent pas d'autres propriétés sauf ce lopin de terre sur l'emplacement du village, tous doivent en grignoter une partie. Sous le motif qu'il est pauvre, un père ne peut chasser son fils [1]).

Si tous les descendants de Marie ne profitent pas effectivement de leur droit à un lopin de terre pour y construire une maison, c'est qu'ils sont si indigents, ces malheureux valets n'ayant même pas une paire de bœufs, et peinant dans les fermes des plus riches du village, qu'ils n'éprouvent même pas le besoin de bâtir une maison: ils ne sont pas à même de le faire.

S'il y a, par ci, par là, quelque dispute entre enfants et parents, quelque refus de dotation, ceci ne fait que mettre en relief la base d'intérêts matériels sur laquelle sont fondées ces coutumes familiales de communauté. Tel, par exemple, le cas suivant, où il s'agit d'une famille aisée, d'ex-votants du 1-er collège.

Ion Avram Micle, fils de prêtre, a eu deux frères et une sœur. Il a épousé Anna, fille unique de parents riches. Pour pouvoir voter au 1-er collège il a convaincu son beau-père de passer tout son avoir à son nom à lui, avec acte de vente.

Il meurt en 1920. Mais il avait eu le temps de faire des actes de dotation pour ses trois filles et son fils. À ce dernier, qui était moins sérieux, en guise de punition, il a donné « un petit peu moins » — c'est-à-dire aux filles 12 « fălci » et 8 seulement au garçon.

Le père mort, une querelle a éclaté entre les enfants et la mère, bien qu'à son lit de mort le père eût légué sa réserve — soit 12 « falcii », à sa veuve. Mais les enfants ont exclu leur mère du partage, en invoquant « la loi nouvelle ». Un procès s'en est suivi et la mère a dû se contenter de l'usufruit de la veuve indigente, bien qu'en fait tout le bien fût sien [2]).

---

[1]) Tel ne semble pas être le cas des « răzeşi » de Bessarabie. Zamfir Arbure affirme dans « La Bessarabie au XIX-e siècle » que dans la crainte de voir *devenir trop petits* les ots des « răzeşi », à force de successifs partages successoraux, autrement dit « pour empêcher le morcellement des terres paternelles, on a eu recours au *minorat*, en adoptant e droit à l'héritage du plus jeune héritier » (409).

Ce droit de « minorat » qui existait dès 1898 — et qui existe peut-être aujourd'hui encore — a forcé les frères aînés du mineur d'émigrer en masse au delà du Dniester.

Les données trop succintes qui précèdent ne permettent pas de fixer de quelle manière ce « minorat » a pris naissance et quel en fut le fonctionnement. Sa ressemblance avec le droit d'ultimogéniture est évidente et ce « minorat » mériterait certes une enquête sur les lieux.

[2]) En 1842, un document de Nerej relate un même cas: les enfants ne tiennent aucun compte de la volonté du père et ne donnent pas son bien à leur mère.

Le fils, portant aussi le nom de Ion Avram Micle, a épousé Anica Paraschivescu, dont il a divorcé et sa fille, âgée de 2 ans a été confiée à la mère, de ce fait elle n'a presque pas connu son père. Lorsque s'agite la question du « majorat » de la fille (elle a maintenant 16 ans), les parents forcent le père à donner du terrain. Il s'y oppose. Mais il se demande s'il a le droit de refuser la dotation pendant longtemps encore. Les parents soutiennent qu'il ne peut s'opposer et il appréhende lui-même qu'ils n'aient raison.

Comme il n'éprouve pour son enfant aucun sentiment de nature morale, la question se pose à lui comme une pure controverse juridique. Il se demande si la loi a prévu son cas ou non. Il semble pencher pour la cause qui le satisfait davantage: le père a le droit de « sévir » contre un de ses enfants, alors que celui-ci ne lui obéit pas, n'a pas d'affection pour lui, ne lui « a été d'aucun secours et n'est pour lui qu'un étranger ». Il se base sur son propre cas (dont il ne fait pas mention toutefois) et sur un autre cas, connu dans le village: Ionas B. a eu un fils qui a épousé la fille d'une femme qui avait été sa maîtresse. Le père scandalisé lui a tenu rigueur. Ils ne se sont pas parlé pendant 3 à 4 ans et le garçon n'a pas été doté. Au printemps dernier, le père a « pardonné » à son fils, autrement dit il lui a donné la part qui lui revenait sur l'avoir familial. D'où la conclusion que le fils ne peut faire usage de la force pour s'approprier une partie du bien paternel. Néanmoins, il n'est nullement sûr de cette conclusion et il insiste pour que nous lui disions ce « qu'il y a d'écrit dans le code ».

Plus explicite encore est le cas suivant: Ioana Alexandru Bulban, n'ayant pas d'enfant qui aient soin d'elle sur ses vieux jours, a adopté une nièce, c'est la fille d'une de ses sœurs décédées, et qui a 16 ans.

Une autre de ses sœurs, Ileana, qui habite avec Ioana a pris aussi auprès d'elle (mais sans l'adopter) une sœur de la jeune fille adoptée, dans le même but, et par affection familiale, et par intérêt matériel. Mais cette sienne nièce s'est enfuie et a épousé Luca Ciobotariu. Ileana a tout mis en œuvre pour empêcher ce mariage parce que Luca Ciobotariu ne veut pas venir s'installer chez elle. Elle fait valoir les sacrifices auxquels elle a dû consentir pour élever la fille, afin que celle-ci ait soin d'elle lorsqu'elle sera vieille. Mais finalement elle a cédé et a donné en dot à sa nièce quelques meubles et 50 « prăjini » (perches) de pâturage sur les 150 qu'elle possédait.

Mais ce qui l'a poussée principalement à céder, c'est la crainte que la jeune fille ne l'appelât en jugement, car à son avis, celle-ci avait droit à une dot pour avoir travaillé tout le temps qu'elle avait passé auprès de sa tante.

Le père de cette orpheline de mère, mariée à Luca Ciobotariu, possède encore sa terre de dot, bien que veuf. D'ailleurs il s'est remarié, il a des enfants de sa seconde femme et veut garder pour eux la terre qui fut la dot de la première. Lors du mariage de sa fille, les parents ont réclamé au père la part qui revenait à la fille sur la dot de sa feue mère. Le père a refusé. Et pour mieux voir combien nous sommes loin du code civil et de ses règles, nous rappelons quelle est la base de discussion commune, des disputes entre les deux camps: toute la discussion tourne autour du travail que l'enfant a effectué comme faisant partie d'une collectivité familiale. Nous avons vu qu'Ileana a doté sa nièce en vertu du considérant suivant lequel la dot est un droit que l'enfant acquiert par son travail. C'est l'argument qu'invoque aussi le père de la fille, mais cette fois à son détriment à elle. Il soutient que la dotation incombe à celui qui a tiré profit du travail de l'enfant. En l'espèce, c'est sa tante qui a joui du travail de la fille, c'est à elle de la doter, et non pas à lui qui n'a profité nullement du travail de l'enfant, qu'on lui avait enlevé en bas âge. La terre qu'il tient de sa première épouse passera aux enfants de la seconde, car ceux-ci travaillent effectivement cette terre.

La notion juridique de propriété, est remplacée ici par un *fait* — prestation de travail dans la collectivité.

Pendant notre séjour à Nerej, un dimanche, Luca Ciobotariu ayant mené du bétail sur l'emplacement que réclamait sa femme, en a été chassé par son beau-père. Après les jurons, les coups s'en sont suivis, et les femmes n'y allaient pas de main morte, tout comme les hommes. S'adresser à la justice, personne n'y songe, car ils ignoraient les uns et les autres s'ils ont raison dans leurs demandes et refus respectifs.

Toutefois, de tels cas de dispute sont rares. L'explication nous en est fournie franchement par F. Cârlioru qui déclare que l'harmonie règne entre les jeunes et les vieux du village, parce que ces derniers ont encore des terres à octroyer à leurs rejetons.

Cependant, ceci est une des caractéristiques de Nerej. La situation n'est pas la même dans les autres villages de Vrancea, qui tombent dans la zone d'exploitation de sociétés anonymes forestières. Dans ces villages, les parents ont venduleurs droits à la société anonyme. Les enfants devenus majeurs, suivant la coutume du terroir, ont le droit de tirer profit de al forêt. Mais la société s'oppose et ne laisse pas les enfants majeurs pénétrer dans la forêt, sous le motif qu'elle a bel et bien acheté la forêt sans que celle-ci soit grevée par un droit quelconque d'usufruit de ceux qui deviendront majeurs pendant l'exécution du contrat. Ceux qui voudraient

faire valoir leurs doléances sont priés de s'adresser à leurs propres parents qui ont disposé de leurs droits sans les avoir consultés.

Ceci est cause qu'il y ait entre jeunes et vieux une véritable lutte à la vie et à la mort. Les enfants pénètrent de force dans la forêt, et ils sont parfois si agressifs, que dans la plupart des cas la société pour les calmer leur accorde une petite rétribution. Mais le plus souvent la société en rend les parents responsables. Ceux-ci finissent par venir à bout de leurs enfants devenus majeurs grâce à des moyens assez laids : la dotation devient prétexte à chantage. Si les enfants ne veulent pas entendre raison et font entendre leurs prétentions pour faire valoir leurs droits au sujet de la forêt, les parents les menacent de leur reprendre la dot, de les chasser hors de la maison et de les laisser périr de faim, sans sou ni maille. Ils invoquent le code civil qu'ils arrivent à connaître, car les émissaires propagandistes des sociétés anonymes viennent à la rescousse dans leur action, qu'on ne peut certes pas qualifier de morale.

Mais dans Nerej, où la société anonyme n'a pas encore pénétré, avec tout son cortège d'immoralités, les relations entre parents et enfants sont restées patriarcales. Bien rares y sont les cas comme celui de Ion Bratu, surnommé Bozgonete qui s'en prend furieusement à ses fils, parce que l'un deux, à force de flagornerie, a fini par obtenir de son père un acte de vente pour l'ensemble de son avoir ; et dans les actes ce n'est pas lui qui figure comme acheteur, mais sa femme. Les autres enfants qui n'ont pas eu de dot, se sont dressés contre leur frère.

Ion Bratu habite maintenant chez le fils qu'il a doté aux dépens des autres, mais ils ne font pas bon ménage, car le fils s'est avisé de vendre un bout de terrain à leur voisin Cârlioru. Le père, bien qu'il n'ait, au point de vue juridique, aucun droit sur les terres — mais qui ne s'en estime pas moins copropriétaire avec son fils, car à ses yeux l'importance de l'acte écrit est nulle — va clamant à cor et à cris « que le fils l'a chassé de ses terres pour y héberger des étrangers » et que le voilà pauvre comme Job, sans compter que « son fils l'agonit d'injures et se paye sa tête ».

Une espèce de contre-témoignage de la thèse selon laquelle l'organisation familiale satisfait aussi un intérêt économique, nous est fourni par les adoptions d'un usage si courant dans la vie de Nerej et où on ne doit rien voir d'autre que des *créations artificielles de familles*.

Pour un villageois, ne pas avoir d'enfants, est tout aussi grave que n'avoir pas son couple de bœufs : dans un cas comme dans l'autre la misère le guette. Aussi l'adoption n'est-elle pas comme à la ville, une simple question de sentimentalisme, mais bien une nécessité économique, et

en même temps religieuse. Sans enfant, on meurt de faim dans cette vie terrestre et on est torturé inimaginablement dans l'au-delà [1]).

Telle est l'explication de la lutte terrible que livrent ceux qui n'ont pas de fils pour en obtenir un des familles plus nombreuses (d'habitude on offre un neveu pour que la fortune reste dans la famille), ou bien pour retenir à la maison le fils ou la fille unique [2]).

Ceci apparaît clairement dans le cas d'Anicuța Badiu, veuve et ayant une fille unique de 16 ans, qui fréquente un homme du village voisin avec qui elle va sans doute s'enfuir, au grand désespoir de la mère qui estime que c'est là une double trahison, car « tant que faire, si elle se laisse enlever, que ce soit par un homme du village », qui vienne habiter chez elle.

C'est ce qui ressort de toute une série d'adoptions dans la commune, celles-ci pour la plupart des cas ne se font pas au tribunal suivant les normes que le code prescrit pour les adoptions, car ce qui importe à celui qui adopte ce n'est pas que quelqu'un après lui porte son nom, mais bien d'avoir de son vivant quelqu'un pour le soigner, contre la bonne rétribution que représente un héritage. En ce but, le seul qui soit envisagé, il est possible d'arriver par d'autres voies que celle de l'adoption: par testament, par exemple, et principalement par la vente [3]).

Le système d'adoption est généralement le suivant: le vieux vend tout son bien à l'adopté et déclare avoir effectivement reçu le prix mentionné dans l'acte; et rien d'autre. Les actes dressés en vitesse, par des avocats qui n'ont pas toujours le plein sens de la responsabilité, font un tort évident et scandaleux à celui qui adopte, car celui-ci dépend désormais du bon plaisir de l'adopté [4]).

---

[1]) Le Dr. Nico Cotlarciuc, dans l'oeuvre *Beitrage zum lebende Ehe- und Familien Recht der Rumänen*, présenté au séminaire du Professeur Erlich de Cernăuți, fait admirablement ressortir l'intérêt économique que les enfants présentent dans la vie familiale. Il cite cette poésie populaire très caractéristique: Mère a ses deux fistons, de loin fleurs en boutons; quand fils sont à ses côtés, aident leur mère sans s'arrêter.

[2]) Un acte de Nerej, de 1866, cite le cas d'une femme divorcée qui se plaint que le père à force de flatteries a réussi à attirer leur fils, et que de ce fait elle n'a plus par qui faire garder son bétail. Elle réclame des dommages intérêts qu'elle évalue en espèces.

[3]) Cf. l'acte de Nerej, en 1850, aux termes duquel on donne un petit bois au neveu avec obligation des messes et aumônes pour le repos de l'âme.

[4]) Un habitant dela Vrancea, M. S. Hirnea, greffier au prétoire de Năruja, qui nous a fourni maintes précieuses explications, a écrit sur ce problème un article dans la revue « Albina » de 1925 page 343. L'article intitulé « Coutumes que la loi ne défend pas; ceux qui laissent leur bien à d'aucuns, pour que ces derniers aient soin d'eux de leur vivant . . . et même après leur mort », mentionne aussi l'exemple d'un meurtre commis dans la commune de Herestrău (Vrancea), à cause de ce système d'adoption par vente.

A Nerej, néanmoins il n'arrive que très rarement que celui qui a adopté tombe dans la misère. La vie y est restée assez patriarcale pour que la crainte de l'opinion publique du village ait un effet salutaire. De fait, nous n'avons connu qu'un seul adopté malhonnête à Nerej, encore s'agit-il de quelqu'un qui n'est pas originaire de Nerej, mais qui a été adopté par le néréjien I. A., qui a fait en sa faveur un acte de vente de tout son avoir, avec l'obligation, qui n'était pas mentionnée dans l'acte, d'en être entretenu jusqu'à la mort. Mais l'adopté a jugé bon de faire exécuter le malheureux vieillard par huissier, de le chasser de sa propre demeure, comme « n'ayant pas de titre ». Le vieillard est hébergé maintenant à Herestrău, où nous avons pu le rencontrer et lui parler.

La veuve Dobra Ivan Chirică a agi d'une manière tout aussi imprévoyante, mais elle a eu jusqu'à présent plus de chance. Vieille et sans enfants, elle a adopté un jeune couple auquel, par devant le juge elle a vendu en bonne et due forme une maison et un lopin de terre, non sans convenir verbalement entre eux que les jeunes époux auront à habiter avec elle et prendre soin d'elle jusqu'à sa mort. De telles adoptions sont très fréquentes. En voici quelques cas :

Les époux Berbece, sans enfants, ont adopté, sans formes légales, un garçon.

Le ménage Negru, dans les mêmes conditions, a adopté une fille.

Les époux Beteringhe, n'ayant que des filles qui ont suivi leurs maris, ont adopté un garçon.

Le couple Avram, sans enfants, a adopté un garçon, actuellement marié et qui vit avec eux. À son tour, l'adopté n'a pas d'enfants. Il attendra encore quelques années, ensuite il prendra un enfant pour le seconder et l'adoptera.

Rada Ilinoi, âgée de 86 ans, a élevé une fille qui aujourd'hui est mariée et vit auprès d'elle.

Les époux Badiu ont adopté sans formes un garçon.

Radu Cârlioru, dans les mêmes conditions, a adopté un garçon.

Le couple Badea Teodoru, étant « stérile », a adopté un neveu.

Ion Badiu ayant trois fils, qui ont quitté la maison, a adopté un neveu plus jeune.

P. Ciobotariu, âgé de 70 ans, élève un neveu de 17 ans.

Ion Stan Beza, veuf, âgé de 70 ans, élève un garçon de 20 ans.

Les époux Stanciu, sans enfants, ont pris et élevé leur neveu Pavel, aujourd'hui âgé de 16 ans, en faveur de qui ils ont testé au tribunal, lui léguant tout leur avoir.

Constantin Anton, âgé de 54 ans, a adopté Manolache Puţoiu, âgé de 19 ans.

Ileana Bulban a adopté Ioana Postolache, âgée de 16 ans.

Les époux Marin ont élevé une fille de 8 ans et un garçon de 18 ans.

G. Chiricā a adopté un neveu à qui il a légué par testament tout son bien.

Le couple Bratu élève un neveu, qui ne demeure pas en permanence chez eux, mais qui vient leur donner un coup de main de temps à autre.

Les époux Mârza ont adopté une fille.

Le ménage Dinu Chiricā a adopté un neveu.

Stoica Milcoveanu, sans enfants, a adopté un garçon. Lui-même tient son avoir de son père adoptif.

Marin Crețu élève une fille.

Constanța Temātoriu, divorcée, âgée de 50 ans, élève un de ses neveux.

Les époux Ene Vasile élèvent une nièce.

Les époux Marica ont adopté un garçon.

On rencontre aussi très souvent des cas où les familles nombreuses consentent à l'adoption des enfants, même dans les villages voisins. Tel Ion M. Negru, dont les 7 enfants ont tous quitté actuellement la maison. Il a consenti à l'adoption du plus jeune par un homme très riche, estimant agir dans l'intérêt du garçon « pour qu'il ait une plus belle fortune ». Mais la vieillesse venue, il regrette sa décision, car il n'a personne qui puisse l'aider. Les aînés ont quitté la maison paternelle. Le dernier né aurait dû cependant vivre auprès de lui comme étant « le plus jeune ». Mais il méconnaît le sacrifice auquel son père a consenti et ne veut plus le considérer comme son père.

La statistique dressée par le Séminaire de Sociologie en 1927 permet de constater que sur 55 maisons sans enfants et sans adoptés, 37 abritent des gens ayant moins de 50 ans, jeunes mariés, veufs ou veuves, jeunes gens, célibataires, qui tous peuvent encore espérer avoir des enfants et pour qui, en tout cas le problème de la vieillesse ne se pose pas, il faut y ajouter trois demeures où logent un frère et une sœur en indivision. Soit un total de 40 maisons. Restent donc 15 maisons, appartenant à des gens de plus de 50 ans, n'ayant personne sur qui compter pour leurs vieux jours et n'ayant toutefois pensé à aucune adoption, soit qu'ils ne possèdent pas assez de bien pour tenter quelqu'un qui veuille les servir, soit qu'ils n'aient trouvé personne qui leur convienne, soit encore qu'ils n'estiment pas une adoption nécessaire du moment que les autres parents veulent bien leur dépêcher de temps à autre un enfant qui leur vient en aide. En regard de ces 15 cas de non-adoption, le total des adoptions que nous avons constatées se monte à 23. En outre, il nous faut faire remarquer que la statistique n'a fait nulle mention des cas d'une espèce spéciale d'adoption,

« à l'essai », que pratiquent ceux qui prennent un domestique et l'élèvent comme s'il était leur propre enfant. Si des enfants légitimes voient le jour, ils ne l'adoptent pas. Si la vieillesse est là et qu'ils n'aient pas d'enfants, ils considèrent leur domestique comme un enfant qu'ils auraient adopté. La statistique n'a également pas tenu compte de tous les cas d'enfants adoptés par les gens des villages avoisinants.

Un autre trait caractéristique de la vieille coutume du terroir, mais que nous ne trouvons plus de nos jours à Nerej que comme un simple souvenir, est l'habitude de ne pas donner aux filles des terres en dot. Actuellement presque à l'unanimité les cas de dotation englobent les filles aussi, dans les mêmes conditions que les garçons.

Nous n'avons trouvé dans tout Nerej qu'un seul cas où une fille n'a pas été dotée : c'est le cas d'Anica Avram, qui a eu deux frères, à qui, lors de leur majorité, fut donnée en dot la totalité des terres paternelles. Elle n'a rien reçu. À la mort de ses parents elle a réclamé sa part de terre. Les frères ont tenté de l'amadouer en lui offrant d'autres dons, mais ils n'arrivèrent pas à la contenter et elle leur intenta un procès « conformément à la nouvelle loi », mais ceux-ci, n'en avaient pas moins été propriétaires pendant 30 ans, et Anica a été déboutée [1]).

Toutefois Anica Avram n'agit pas de la même manière pour la terre de feu son mari, elle a doté garçons et filles à parts égales, sauf son plus jeune fils. Elle l'a favorisé parce qu'il ne la quittera pas, et héritera donc de la maison.

Mais les souvenirs des vieux sont précis. Ion Porojnicu, âgé de 85 ans, affirme qu'autrefois la coutume n'existait pas de donner de terres aux filles. On donnait au fils « plus que suffisamment », à la fille tout bonnement ce qu'on voulait bien. Maintenant il faut donner la même chose aux filles qu'aux garçons, ainsi le veut la nouvelle loi.

Un autre vieillard, Mihai Negru, soutient aussi que jadis les filles ne recevaient comme dot que des biens meubles «du bétail et autres» et que doter les filles de terres est une pratique nouvelle «depuis le prétoire». On dote actuellement les filles, — à ce que Mihai Negru s'est laissé dire — parce que la nouvelle loi autorise à réclamer sa part à la mort des parents, et pour qu'il n'ait point de disputes et qu'on n'aille pas à l'encontre des

---

[1]) Dans un document nerejéen de 1843, Măriuţă affirme : Je n'ai rien obtenu des terres paternelles, seuls mes frères les ont posédées. Et aussi dans un autre acte de 1802, un beau-père explique pourquoi il ne donne pas de terre en dot à sa fille « afin que nos fils, et nos petits-fils n'en prennent pas ombrage » et il annonce qu'aux autres filles aussi « de la terre point n'en donnerai ».

décisions paternelles, il vaut mieux que le père donne lui-même leur part de terre aux filles aussi.

Toader Cârlioru affirme également que dans le temps la dot des garçons était plus importante, ce qui lui paraît justifié, car c'est un des fils qui demeure près des parents pour leur donner un coup de main, et non une des filles, qui toutes suivent leurs maris. Mais le prétoire a introduit le partage égal.

Cette institution qui prévoyait que les filles n'avaient pas à recevoir de terres en dot, semble être normale et naturelle. Du moment que la terre est un bien familial, il faut qu'elle reste étroitement attachée à la famille, à la collectivité laborieuse de la famille. Seuls ceux qui demeurent autour du foyer paternel ont droit à la terre, tandis que ceux qui s'en vont dans d'autres villages ou d'autres collectivités laborieuses familiales n'ont qu'à y trouver une autre terre familiale qui leur permette de gagner leur vie. La terre familiale est un bloc, qui ne peut être morcelé, ni passer en des mains étrangères. En outre il ne faut pas oublier que ces propriétés familiales dérivent de la communauté et que le village a son mot à dire au sujet de leur administration. Si donner aux filles de la terre en dot avait été permis, les étrangers auraient pu pénétrer trop facilement dans le clan, et c'est ce que le village ne pouvait tolérer à aucun prix. Ce sentiment de haine à l'adresse de ceux qui pénétrent dans le clan en épousant une fille de Nerej, de ceux traités de «racoleurs de femmes», les habitants de Nerej l'éprouvent aujourd'hui encore, et il est extrêmement puissant. Trente ou quarante ans plus tard, on ne peut toujours pas pardonner à tel étranger ou « rustre » venu de l'autre rive du Milcov pour prendre femme dans le village. « Cojan » cette appellation prend sur leurs lèvres une nuance insultante et c'est leur seule manière de désigner « le racoleur de femmes », tel l'ex-notaire à la retraite, Paraschivescu, homme très déluré qui raconte avec verve ses avatars dans le village, où depuis son arrivée à 14 ans et jusqu'à ce que ses cheveux eussent blanchi, lui fut appliqué comme une flétrissure ce nom de « rustre » (cojan).

D'ailleurs, la coutume qui consistait à ne point donner de terre aux filles est un détail spécifique de toute organisation villageoise en copropriété [1]).

---

[1]) Pour les vieux Allemands, Cunow dans sa *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte*, tome II, p. 172, montre que le chef de clan ne pouvait vendre ou donner à son gré sa propriété personnelle « und ebensowenig konnte er in den ersten Jahrhundert unserer Zeitrechnung seinen Sonderbesitz seinen Töchtern hinterlassen, selbst dann nicht, wenn er keine Sohne hatte ».

Nous ne croyons pas être dans l'erreur en rattachant cette coutume qui consiste à ne pas donner des terres en dot aux filles, au fameux « privilège du mâle »[1]), l'une des peu nombreuses institutions de notre droit ancien qui ait joui d'un débat ample et controversée. Tous les historiens de notre droit ancien ont exprimé leur opinion sur la question, sans pouvoir tomber d'accord et sans réussir à prouver d'une manière définitive l'une de leurs thèses. Le cas qui nous occupe n'est évidemment pas le cas classique du privilège du mâle, il ne s'agit pas en l'occurence d'héritage exclusivement réservé aux garçons, mais d'une dotation qui leur est uniquement réservée. Mais dans le fond l'institution est la même. Issue probablement de ce milieu rural, patriarcal, des nécessités précitées, milieu où l'héritage était remplacé par la dotation, lorsqu'elle passa par la suite à la classe des boyards, elle s'est transformée en la règle de l'héritage et n'ayant pas de liens étroits avec l'impérieuse nécessité matérielle de la vie des boyards, a fini par disparaître plus rapidement et sans laisser beaucoup de traces. Si on faisait toutefois des études spéciales sur cette question, sur les lieux, dans les villages de « răzeşi » et de « moşneni » —ce que nous n'avons pu faire à Nerej dans le peu de temps dont nous avons disposé — on finirait certainement par élucider cette question qui a fait l'objet de tant de débats.

Nous ajoutons que si on pouvait prouver — comme nous en avons l'impression — que cette forme rurale du privilège du mâle a existé en Vrancea, ce serait particulièrement intéressant, pour le motif que la théorie généralement admise tend à restreindre la sphère d'application du privilège du mâle à la seule Munténie et non à la Moldavie, aussi la Vrancea révèlerait-t-elle un côté bien intéressant du problème.

Enfin, il faut remarquer que de nos jours les mariages des garçons de Nerej avec des filles d'autres villages sont très fréquents. Moins fréquents avec des filles d'autres contrées que la Vrancea. Il fut un temps, pas très lointain, où un habitant de la Vrancea ne pouvait prendre femme que dans la Vrancea. Le Père Mihail de Năruja se rappelle un beau dicton de ses parents nerejéens déclarant que l'épouse d'un habitant de la Vrancea « ne devait pas boire l'eau du Milcov » autrement dit elle ne devait pas venir de l'autre bord du Milcov, mais bien de la Vrancea.

Ceci doit être mis en corrélation avec la situation de fait de la Vrancea, qui, nous l'avons montré, ne formait jusqu'en 1818 qu'une seule com-

---

[1]) Ceci à l'encontre de l'opinion affirmant que si le partage du bien familial se fait du vivant du père, « le privilège du mâle » ne s'applique pas. Cf. « Arhiva » I. paragr. 1, p. 42; Mototolescu: « Le privilège du mâle » p. 7.

munauté, possédant un seul avoir indivis pour tous les villages. Tous les habitants de la Vrancea se considéraient en quelque sorte comme des « parents de clan » entre eux; aussi, de fait, ne peut-il être question d'une famille néréjienne ou nărujienne, mais seulement d'une famille de la Vrancea ou tout au plus d'une famille des bords de la Zăbala, ou de la Năruja, etc.

Après le partage des montagnes, en 1818, les communautés sont devenues de nature villageoise et pour qu'il n'y ait pas de confusion entre les droits respectifs des villages, pendant un certain temps les Vranceni eurent l'habitude — du moins les vieillards l'affirment — de ne plus se marier qu'à l'intérieur du clan de leur village. On renonça bientôt à cette règle; ils se mirent à prendre femme dans les autres villages aussi et par la suite même dans d'autres contrées, et petit à petit, à mesure que le nouvel état de choses pénétrait à la Vrancea, les vieilles coutumes ont perdu quelque chose de leur rigueur primitive et certainement d'ici quelques années le caractère de communauté des propriétés familiales finira aussi par disparaître.

Mais en même temps disparaîtront aussi ces institutions naïves, et cependant sensées, de la vieille coutume du terroir, qui seules rendaient possible une vie facile: la dotation des enfants, l'assurance des vieux jours.

Le code civil fait des progrès évidents en Vrancea, mais malheureusement maintes fois le résultat de son action n'est que destruction aveugle, auquel manque la pensée de remplacer les institutions détruites, par d'autres pour le moins aussi sages.

LE MÉNAGE ET LA FAMILLE DE ION I. ST. BADIU

LE CADRE COSMOLOGIQUE

Le ménage que nous présentons est celui de Ion I. St. Badiu, âgé de 60 ans, marié à Marie née Neagu, âgée de 48 ans.

L'habitation principale de la famille est située dans la rue qui traverse le hameau Lunca Nerejului Mic, menant au hameau Crăciunari. Cette rue, à la différence des autres qui ont pris le nom des familles plus nombreuses et plus anciennes les habitant, n'a aucun nom. La cause est due peut-être au fait que tout le hameau se trouve situé seulement sur cette rue et qu'une dénomination, qui la différencie des autres, n'a pas été nécessaire. Quand un habitant de Nerejul Mic vous dira « je suis de Nerejul Mic », il faut d'abord comprendre qu'il est question de cette rue qui s'étend de l'extrémité du pont assurant la liaison avec Nerejul Mare et sur tout le bord du ruisseau jusqu'au ruisseau Monteoru, qui vient des montagnes portant le même nom, situées sur la rive droite de la Zăbala.

Dans cette rue presque droite, bordée de piquets badigeonnés à la chaux, les points d'orientation sont les quelques bâtisses plus importantes et les ponts.

Ainsi nous trouvons à l'extrémité même du côté Est l'église, ensuite le pont sur le ruisseau Hangului, le ruisseau de Hurjui, l'école et — tout au bout du village — la maison du maire Macovei Chirică.

Le ménage dont nous nous occupons habite cette rue, entre Șerban Badiu à l'Est et Ene Cofărea à l'Ouest.

La superficie de la propriété a un aspect très irrégulier (voyez la fig. 2, page 343). D'ailleurs ceci est la caractéristique de toutes les cours du village, où le terrain est accidenté. Ce n'est que là où l'emplacement est plat et qu'il n'y a pas de trop grands angles de rochers, que le propriétaire a élevé des haies. La superficie de la cour, de 9.938 mètres carrés,

peut satisfaire pleinement les besoins de la propriété. Il y a trois parcelles. Parmi celles-ci la cour intérieure, qui a une superficie de 930 m. carrés, et sur laquelle sont construites les maisons et les hangars, est située au milieu, à certaine distance d'un voisin et de l'autre. Le fait est expliqué par les gens en affirmant que « là-bas ont été placées les maisons des vieux parents ».

D'un côté et de l'autre de la cour se trouve l'emplacement pour le jardin. Ce sont deux tampons qui la sépare de voisins « très méchants et manquant d'urbanité ». Ainsi, sur le côté se trouve un verger d'une superficie de 788 m. carrés dans lequel

> quand il n'y a plus de légumes et de fleurs, se promène la volaille. (Inf. Alexandre Badiu).

A peine à 500 mètres environ se trouve la maison de Şerban Badiu qui descend du légendaire « Badiu Bădoae, le fils de la Vrăncioaia ». Du côté opposé se trouve un jardin beaucoup plus étendu, d'environ 8.820 m. c. où l'on cultive du maïs, des légumes et des fleurs, parmi lesquels sont plantés des arbres fruitiers.

La propriété de I. I. St. Badiu est limitée par d'autres propriétés sur deux côtés seulement. Vers l'Ouest, de l'autre côté du chemin, s'étend la vallée de la Zăbala, dont le lit plein de pierres charriées des montagnes, a en cet endroit une largeur de 400 m. Derrière la cour, vers l'Est, s'étend le pâturage de la commune.

Par rapport au village, la propriété n'a pas l'avantage de la proximité des institutions principales.

L'école est à une distance de 800 m., la boulangerie, l'auberge et l'église à 2 km. et la mairie, le détachement de police et le foyer culturel, situés dans le Nerejul-Mare-Lunca, à 3,5 km.

Jusqu'aux terrains de culture situés sur les sommets des collines avoisinantes, jusqu'à Poenile Sării, qui s'étendent au pied des montagnes Lapoş, où se trouvent des « cosire » (fenaisons), quoique le terrain soit assez accidenté, on parcourt la distance à pied en 50 minutes; et jusqu'à Monteoru, où il y a également des terrains de « cosire » on parcourt la distance en 25 minutes. La scierie placée sur la rive de la Zăbala n'est pas plus éloignée d'une ½ heure.

Le fait de l'établissement de la propriété est dû à un ordre juridique succesoral, car il a cet emplacement de maison de ses vieux parents. I. I. St. Badiu nous dit, au sujet de cet établissement de sa propriété, que ses ancêtres, lorsqu'ils sont arrivés dans le village, se sont établis au commencement, sur l'emplacement appelé Macovei Badiu. De là, ils se sont répandus partout, occupant les emplacements actuels.

Ses parents sont donc répandus sur toute la longueur de la rue. Même ses voisins: Şerban Badiu et Ene Cofărea sont ses parents.

L'habitation est située loin de la rue, derrière les anciennes maisons.

> Si nous étions dans une clairière nous saurions où nous placer. Mais nous avons laissé tout en état parce que les vieux ont su ce qu'ils ont fait. Dorénavant les enfants bâtiront plus près de la route, sortiront un peu plus vers la lumière. (Inf. Maria Badiu).

En effet ils sont « serrés dedans », au point que pas le moindre mouvement ne peut être vu.

La propriété ne se distingue d'ailleurs pas des autres propriétés du village. Les deux époux sont originaires de ces lieux, ont le même train de vie et font les mêmes travaux que le groupe dont ils font partie. La seule différence est qu'ici nous trouvons représentées presque toutes les espèces d'occupations: tailleurs, tonneliers, apiculteurs, boulangers, forestiers, agriculteurs. La famille étant très nombreuse, la division du travail y a atteint un degré très avancé. En ce qui concerne la moralité, la famille est très respectée dans le village.

> Je n'ai pas appartenu au village. Je suis resté où on m'a mis. J'ai beaucoup aimé l'honnêteté. Que ce soit un homme, que ce soit une femme: retiré, honnête. (Inf. Maria I. Badiu).

Ni le grand-père de I. I. St. Badiu, Stoica, ni son père Ion. Şt. Badiu n'ont été des éléments sociables.

> Stoica était un homme retiré. Il n'acceptait même pas d'être témoin. C'est à cause de cela qu'il n'a pas été maire dans le village. Son fils Ion lui ressemblait. (Inf. I. I. St. Badiu).

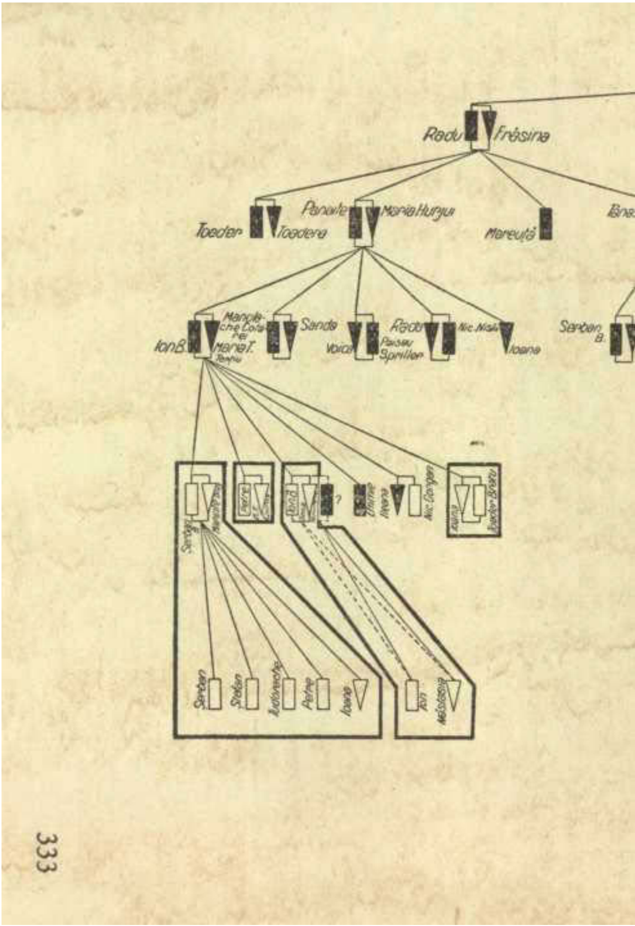
J'ai trouvé la même ressemblance chez le propriétaire dont nous nous occupons.

Donc, de la manière dont le ménage est organisé, de sa psychologie et surtout du fait que ses membres ont appris tous les métiers, on peut déduire une tendance d'individualisation par rapport au groupe social dont il font partie.

LES ÉLÉMENTS DE LA PROPRIÉTÉ

HISTORIQUE

Ion I. St. Badiu, le chef de cette propriété est originaire de Nerejul Mic. Tous ses parents se trouvent uniquement dans ce hameau: Lunca-Nerej. Etant le seul enfant, il n'a plus de proches parents, sinon une cousine sous-germaine, Susana, âgée de 41 ans, la femme de Ene Cofărea, « de din deal » (en haut) de sa propriété.


Radu
Frăsina
Toader
Toadera
Panaite
Maria Hurjui
Mareuță
Ion B.
Maria T.
Sanda
Voica
Spriller
Radu
Ioana
Șerban B.
333

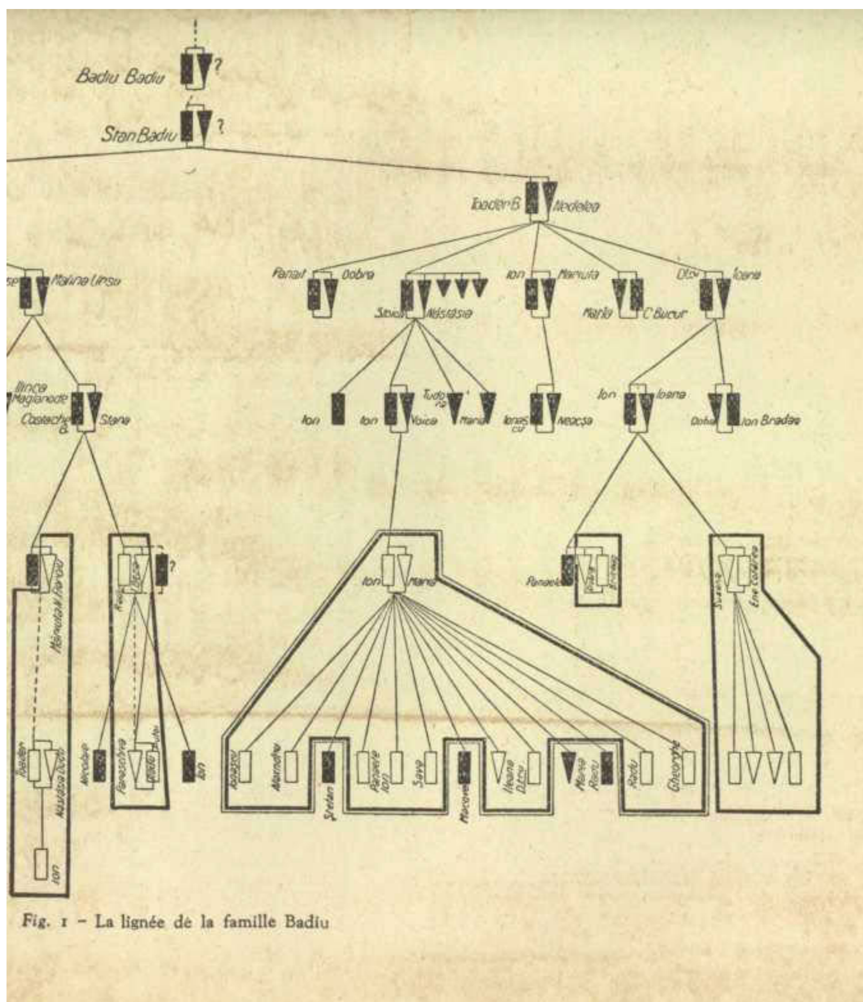


Fig. 1 – La lignée de la famille Badiu

A part cela, les autres Badiu font partie d'une branche qui s'est détachée du tronc quelques générations plus tôt.

Ainsi il a comme parents au VIII-e degré Şerban Badiu, le voisin « din vale » (d'en bas), âgé de 68 ans et Radu Badiu âgé de 62 ans, qui habite un peu plus bas près du ruisseau de Hurjui.

Mais comme il y a très longtemps qu'ils se sont séparés, ils ne se reconnaissent plus comme parents dans leurs besognes journalières. Les uns et les autres gardent seulement le souvenir d'un «strămoş» (aïeul) commun: Badiu Bădoaii, fils de Vrâncioaia.

La maîtresse du ménage, Marie, née Neagu, est de Crăciunari. Sa mère Stana, est de « Necule, sœur du pope Ghiţă Dobrotă, qui a été adopté, élevé et envoyé à l'école par Măriuţa, fille du vieux Dobrota ».

Un acte de 1714 parle de la famille des Badiu. On ignore tout d'elle avant cette date. Il n'en est fait mention nulle part et la mémoire du village n'en a rien gardé. Mais eux, afin de montrer leur origine noble de bons combattants et surtout pour faire valoir leurs droits du temps des anciens sur les montagnes, considèrent Badiu Badiu, fils de la Vrâncioaia comme leur ancêtre.

Mais la filiation est légendaire. Sur le tard apparaît un certain Stan Badiu, marié on ne sait pas à qui. Celui-ci a eu deux fils: Radu, marié à Frăsina, et Toader qui a épousé Nedelea. De ces deux anciens descendent les Badiu de Nerejul-Mic. Les descendants du premier, Radu Badiu sont ceux indiqués plus haut, et le représentant des descendants de Toader est le propriétaire dont nous nous occupons (voir la figure 1, page 333).

Le premier *Badiu* était chasseur. Ce sont les Badiu et les Beteringhe qui ont été les plus forts par ici. Quand venaient les Turcs ils se rangeaient à l'entrée des vallées, ils les battaient et reprenaient tout ce qu'ils leur avaient volé. C'est ainsi qu'ont été les parents: comme on dirait, des voleurs (bandits). Le descendent de celui-ci, *Stan*, a eu les deux fils cités plus haut: Radu et Toader. On ne parle pas du tout de Radu. Pour ce qui regarde Toader, c'est le seul qui fait « l'orgueil de la famille ».

Toader Badiu a été tué par les Turcs, sur la haute montagne de Monteoru á l'endroit appelé « La Cruce » (La Croix). Les Turcs sont venus une fois et ont tout dévasté. Ses fils ont poursuivi les Turcs. Il est parti pour voir où combattent les garçons. Il allait à cheval car il était boiteux. Les Turcs l'ont aperçu. Ils l'ont poursuivi et l'ont pris. Tous lui ont pardonné, seulement un noir, un mulâtre n'a pas voulu. Le mulâtre a sorti son Kandjar et l'a coupé. Lorsque les garçons ont appris cela ils ont poursuivi les Turcs et seulement 15 ont pu se sauver dans la forêt, les autres ont été tués ainsi que le mulâtre.

Nedelea était la femme de Toader Badiu. Une femme qui pouvait assommer un homme d'un coup de poing. Elle s'habillait en homme, elle jetait par dessus

l'habit deux fusils et les pistolets turcs à la ceinture et elle parcourait ainsi la Vrancea. Elle recueillait du lait, du beurre et du fromage qu'elle vendait pour réaliser de l'argent pour son procès avec Ruset Rosnovanu.

Toader a eu quatre fils: Panaete l'aîné, après Stoica, Ion et le cadet, Dumitru. Il a eu aussi une fille qui a épousé C. Bucur.

Panaete n'a pas eu de fils, il a été stérile.

Stoica a eu deux fils et deux filles de son mariage avec Nastasia. Ion est mort le premier; l'autre a survécu. Il s'appelait aussi Ion. Les filles *Toadera* et *Maria* sont mortes sans se marier. C'est ma femme qui sait tout cela, car à elle c'est « tica ticăi » Ion qui lui a dit de faire l'aumône. Stoica était un homme retiré. Il n'acceptait même pas d'être témoin. C'est pour cela qu'il n'a pas été maire. Son fils *Ion* lui ressemblait. Ion, tant qu'il a été militaire était chef de garnison.

Ion, le frère de Stoica, a épousé une femme Măriuţa. Ils ont eu une fille qui s'appelait Neacşa. Neacşa a été assassinée par une bande de bandits au temps de la guerre. Les bandits étaient les déserteurs du front, qui revenant dans leurs propriétés, n'ayant pas quoi faire, et comme le village était sans aucune espèce d'autorité constituée, s'organisaient en bandes et dévalisaient les habitations des gens plus riches. Celui qui s'opposait était mis à mort aussitôt. (Voyez le chapitre « Nerej pendant la guerre » par N. Conţ, Arhiva 1934, page 463, al. V.)

Dumitru, de son mariage avec Ioana, a eu Ion le père de Susana — la voisine « d'en haut » et de Panaete, qui est mort adolescent. Ion est mort l'année passée.

De ces frères, fils de Toader, Stoica, seulement n'a pas fait le service militaire. Ils étaient payés par l'Etat. Panaete a fait trois termes (21 ans) à Soveja, Ion a été á Iassy, lorsqu'il y avait ces messieurs (probablement pendant le «Regulamentul Organic») et Dumitru a fait son service à Focşani, où il est mort du choléra.

Beaucoup de ces informations fournies par leur descendant qui les a apprises par son grand père qui est mort en 1915, à l'âge de 105 ans, c'est-à-dire du fils de Stoica, ont été confirmées aussi par d'autres informateurs.

Il n'y a que relativement à un seul, que les informations ne s'harmonisent pas. Voici ce que m'a dit Toader Vintilă Borcău (âgé de 69 ans, ne sait pas lire) sur Ion et Dumitru Badiu.

Ion Badiu, frère de Stoica, a été cabaretier.

J'allais chez lui et j'achetais des craquelins ronds.

Il a eu son magasin par où demeure Bratu Creţu.

C'était un homme « fain » (beau et bien bâti), roux et gros. Il a été à Bucarest d'où il a rapporté des médicaments pour dormir. Il a trompé 80 filles. Il les endormait d'abord. Son tombeau a brûlé á l'intérieur pendant 5 ans à cause des filles malheureuses. Il a vécu en mauvais termes avec les maris des filles, par la suite. Sa femme Măriuţa, était de Spulber, « de-alde » (de la famille) Râlea.

Leur fille Neacşa a été assassinée par les bandits aux temps des Allemands. Peut-être a-t-elle expié durement les pêchés de son père.

Dumitru était soldat. Il était gardien aux salines à Pietrosu. Les Hongrois venaient prendre du sel et il les tuait. Il n'est plus revenu de la guerre de 1877; c'était un mauvais homme, c'est pour cela qu'il est mort là-bas.

Evidemment, les données sur la mort de Dumitru ne coïncident pas. Mais n'étant qu'un fait de pure information, nous n'insistons pas.

Et maintenant, revenant au présent, nous constatons que Ion Badiu est le seul qui continue le nom de Badiu. Mais avec les autres, la race s'éteint, ou si elle continue une génération ou deux, elle enterre rameau par rameau la race légendaire.

Par contre, en ce qui concerne la lignée Stoica-Ion-Ion, du propriétaire dont nous nous occupons, la nature a cherché à venger le dépérissement de la race Badiu. Car avec celle-ci, comme par miracle apparaissent 13 enfants, dont 8 garçons et une seule fille sont en vie.

> Nous nous sommes mariés en automne à la Ste Marie, le mercredi, jour de maigre, comme le tzigane à la bergerie. Peut-être est-ce à cause de cela que nous avons eu seulement des garçons. Tel le proverbe: quand on fait couver la poule en temps de carême elle ne reproduit que des coqs. (Inf. Maria I. Badiu).

Le reste des enfants sont morts avant l'âge d'un an.

Et parmi ces quatre morts trois étaient des garçons. Au total il a eu donc 11 garçons et seulement deux filles. En vérité, la nature a été généreuse avec cette race qui allait d'un pas sûr vers sa disparition.

Mais maintenant la race est ressucitée par les huit garçons

> à ce point bien portants que pas un jour ils n'ont gardé le lit depuis qu'ils etaient petits.

Aujourd'hui les membres de la famille qui composent le ménage sont au nombre de 11. Deux sont les chefs de famille: Ion et Maria; le reste, tous leurs enfants, neuf: huit garçons et une fille, entre 4 et 30 ans.

Ion I. St. Badiu est né dans la commune de Nerej, en 1878 « lorsque le Turc avait quitté le pays ».

Il est le fils de Ion Stoica Badiu. On l'appelait « curcă » (dinde) quand il était petit. Dans le village je n'ai pas entendu quelqu'un l'appeler curcă. Tous les gens de son entourage évitent cela. Même sa femme par respect pour lui se garde bien de rappeler ce sobriquet.

> Le monde appelle Ion « le dindon de Stoica Badiu ». J'ai acheté des dindes mais avec sa permission, pour ne pas le fâcher. C'est lui qui a voulu. Et je vois qu'elle me portent la chance. (Inf. Maria I. Badiu).

Il s'est marié à l'âge de 28 ans, en 1906, avec l'assentiment des parents et sans prétentions.

> La femme que j'ai épousée n'a pas eu de fortune. C'est moi qui en avais. J'ai plutôt regardé à l'âme.

Il est normalement développé et de taille moyenne. Il a une apparence affable.

La bonté de son cœur fait croire à celui qui l'approche qu'il se trouve en présence du type de l'homme appelé plutôt à remplir des devoirs chrétiens. On voit d'ailleurs ceci d'après son activité. Il n'a jamais fait de tort à personne,

car, voyez-vous, moi, je me suis occupé de mes affaires. Les méchants m'ont poursuivi quelquefois. Mais Dieu ne les a pas aidé. Un de mes parents, en venant du village m'a blessé avec un couteau pendant la nuit. Maintenant je n'ai rien avec eux, ils n'ont rien avec moi. (Inf. I. Badiu).

Il aime beaucoup s'occuper de la lecture des livres religieux. Surtout le dimanche et les jours de fête il réunit autour de lui des enfants et leur lit des passages du livre « Sfârşitul omului » (La fin de l'homme), que des moines de passage dans le village lui ont donné.

Je lui ai apporté aussi un livre « La vie chrétienne en exemples ». Il est venu le lendemain me remercier avec sa femme. Oubliant de rappeler le revenu de la scierie, quand on lui a fait le budget, il est venu en personne rectifier l'erreur, disant:

Je n'ai jamais trompé personne, ni par la parole, ni par l'action. C'est pour cela que je suis venu dire, monsieur, parce que je ne veux pas que vous me considériez menteur ou que le monde dise que j'ai pris l'objet d'autrui.

Moi je gagne encore en moyenne 50 lei par jour de la scierie. J'avais oublié, voyez-vous, de vous le dire hier parce que je suis distrait.

Je me suis tourmenté cette nuit avec cette pensée et, lorsque je me suis levé le matin, j'ai dit à ma femme que je venais vous rappeler ceci.

C'est un homme d'une honnêteté exemplaire.

Il s'entend assez bien avec sa femme.

A peine si quelquefois je la brusque un peu, jusqu'à ce que je me calme. A part cela, je ne dis pas, nous nous entendons.

Et la femme patiente car

Je regarde mon homme: à la guerre il a été, blessé il l'est, une foule d'enfants lui sont tombés sur le dos. Il a tout le droit de faire aussi du potin.

En effet, si Ion I. St. Badiu est un peu nerveux, ceci est dû aussi à la plaie à la poitrine, qu'il a reçue « au front ». Il est arrivé avec la balle dans la poitrine. Il a fallu beaucoup de temps pour lui faire passer le pus afin que la balle sorte d'elle-même de la poitrine. Il n'a pas souffert d'autres maladies, car:

même s'il en avait eu une, la forêt la lui aurait fait passer. (Inf. I. Badiu).

D'ailleur il s'est aussi ménagé:

J'ai fumé du tabac et j'ai vu que je ne me sentais pas bien. Et depuis j'ai remarqué un jour que je me rendais malade. J'ai souffert pendant trois, quatre jours. Et je l'ai abandonné. Dieu soit loué! Le diable ne s'en prend plus à moi.

Le tabac affaiblit terriblement l'homme. Moi si j'étais plus grand dans le pays je ne permettrais pas que l'on sème du tabac.

Pourtant trois des fils aînés fument. Il leur a interdit de fumer car il sait que c'est un danger, mais il n'a pas réussi :

Je les ai chassé plusieurs fois, mais ensuite je les ai laissés, car j'ai craint qu'ils ne se cachent dans une remise quelconque et qu'ils s'endorment et qu'ils mettent ainsi le feu.

Il boit du vin, car :

c'est bien que chacun boive un litre par mois. Davantage, cela signifie débiliter la vie et la bourse.

Il a un grand amour pour ses enfants. Il ne veut pas les voir

comme ceux qui courent les chemins pour toutes les bêtises.

Pour ce qui regarde la bonne éducation, il suffit d'entrer dans la maison, ou dans la cour, pour s'en convaincre. Chacun vous reçoit respecteusement et après vous avoir conduit où vous demandez, on vous laisse tranquille et chacun vaque à ses affaires. Quand aux petits on ne les voit pas, on ne les entend pas.

Lorsque nous étions petits et que quelqu'un venait chez nous, de honte, nous nous fourrions tous les cinq derrière le poêle, comme un paquet, et nous demeurions là sans souffler, —

dit Alexandre, le second fils.

Nous n'avons pas désobéi à nos parents mais eux aussi ils ne nous ont pas baltu, —

m'a informé Ionaşcu, l'aîné des fils.

L'intérêt d'une vie meilleure pour ses enfants, quand il voit que la forêt « qui jusqu'à présent suffisait amplement », diminue et que sans elle « nous serions bons à être percés avec la baïonnette » l'a fait penser à leur avenir et à leur faire apprendre un métier. Ceci, comme ils sont assez dans la famille, lui a réussi. Chacun des enfants a embrassé un autre métier, sans quitter le travail à la forêt.

Le village a une bonne opinion de lui. Il n'a pas beaucoup frayé avec le monde. Mais étant une homme tranquille et avec un beau ménage, chose que l'on voit chez peu de néréjiens, il est bien vu et même respecté.

Il n'a pas beaucoup de relations avec le village.

Les jours de travail, au travail ; et les jours de fête, seulement si j'ai quelque affaire, je vais à l'auberge.

Il voudrait construire un moulin et une boulangerie, plus près de la rue, pour son fils Sava. A Alexandre il a acheté une machine à coudre et

pour Ionaşcu, l'aîné des fils, il a bâti dans la même cour, une maison et il se prépare à être beau-père. Pour les autres, « chacun son tour ». Sa femme Maria Neagu s'est mariée à l'âge de 18 ans, sans le consentement de ses parents. Au commencement ils n'ont rien voulu entendre:

> Le garçon n'était pas à leur goût. Plus tard ils m'ont conseillé de m'enfuir de chez lui avec d'autres. Parmi ceux qui m'ont demandé en mariage il y en a qui sont morts à la guerre.

Elle est, d'après sa mère, fille de Necule et d'après le père, fille d'Alexandre. Son lieu de naissance est le hameau Crăciunari.

Il ne vont pas les uns chez les autres car ils n'ont pas tant de temps.

> Avec mon frère qui est de l'autre côté du Zăbala je suis en très bonnes relations! C'est chez lui que j'ai habité au temps des Allemands. (Maria I. Badiu).

Des deux sœurs

> moi plutôt avec Maria, l'une chez l'autre, quand nous avons des ennuis. Avec Anica je n'ai pas eu souvent à faire.

Maria Badiu est une honnête femme, vive au travail, mais peu bavarde. Toutes les besognes du ménage

> tombent sur ma tête. Quand j'étais enceinte je lavais par terre assise sur une chaise. Rarement j'employais des femmes.

Et elle fait tout à temps et « en règle »:

> Quand j'ai trop à faire, j'emploie des femmes. Voici, à présent je n'ai pas tant de travail. Mais je trouve toujours quelque chose à faire!

Mais

> depuis qu'elle a grandi (et elle me montre Ileana, sa fille) ce n'est que quelquefois que je fais moi-même la lessive. C'est elle qui fait toutes ces besognes-là.

Ce n'est pas une femme méchante,

> je suis méchante seulement quand il est question de justice,

et, au contraire, elle est même indulgente, autrement. J'ai eu l'occasion de voir avec quelle compassion elle parlait des besoins d'une pauvre veuve à laquelle elle a fait cadeau un sac de farine de maïs. Avec ses enfants elle est suffisamment douce et les protège. A cause de l'amour pour ses enfants elle cherche à faire elle même toute la besogne.

La fille, elle l'adore,

> mais quant à Ileana, je la protège moi aussi car je n'ai qu'elle et elle est petite.

Elle se permet même beaucoup de plaisanteries avec elle. J'ai remarqué ceci au cours d'une conversation que j'ai provoqué au sujet des cosmétiques.

> La poudre resterait dans les rayons. Je lui couperais les ongles si elle la prenait. Pour le parfum peut-être, mais qu'elle n'en mette pas sur le visage, car moi

je n'en ai pas mis. Quand j'étais jeune, une belle-sœur s'est poudrée. Je me suis poudrée aussi. Alors le rouge du visage a disparu. J'ai couru vite et je me suis lavée la figure. Même lorsque j'étais fiancée je n'en ai pas mis. Je me suis laissé dire qu'on a inventé une poudre qui vous rend le visage complètement blanc. Maintenant si Ileana était noire je prendrais de la poudre, même si elle travaillait pendant un mois, seulement qu'elle soit blanche.

Parmi les garçons, c'est Alexandre qu'elle préfère.

C'est avec lui que je me consulte car il est plus souvent à la maison. Il aime la vérité et il se mêle de tout quand je m'embrouille.

Mais toujours par amour pour les enfants et par souci pour leur avenir, elle est très vigilente. Grâce à sa veille toujours active, les enfants sont un modèle de sagesse dans le village.

Je vais tous les soirs et je demande à chacun où il dort. Je les vois et je pars. Pendant la nuit je passe par là vers minuit et j'observe où se trouve chacun. Il n'est pas arrivé que l'un d'eux parte pendant la nuit car je lui dirais: va-t-en de chez moi! Le matin je vais et je les réveille. Celui qui traîne je ne le laisse pas. J'envoie chacun à sa besogne.

Pour ce qui regarde la moralité, elle ne laisse rien à désirer.

J'ai beaucoup aimé l'honnêteté. Je n'ai pas appartenu au village.

Avec les voisines elle n'a pas beaucoup de causeries.

Nous ne nous empruntons entre nous qu'avec Ion Hurjui et Macovei Chirică. A part cela, nous fuyons les mauvaises gens. (Inf. N. Badiu).

La ménagère Maria Badiu est une femme énergique, courageuse, active, rangée et élève avec amour ses enfants dans qui de bonnes mœurs et des usages hérités de ses parents.

Les enfants, sont un ornement à la maison du propriétaire. L'aîné Ionaşcu, âgé de 30 ans, est haut de taille. Haut et bien bâti. Dans les affaires du ménage, sans pareil,

il travaille la tonnellerie, relève les clôtures écroulées et s'y entend à ce qui regarde la menuiserie. Au moulage il ne manque jamais. J'ai causé avec lui. Il parle avec mesure; il est plutôt taciturne; mais à la besogne insurpassable. « Oui, Ionaşcu me plaît. Je ne trouve pas une fille digne de lui, car je le marierais. Il a une maison mais nous n'avons pas une belle-fille ». Il a été dispensé du service parce qu'on l'a trouvé faible. (Inf. M. Badiu).

Avec ses frères il ne s'est jamais disputé et il n'a jamais eu de conflits avec les garçons du village. Il va seulement quelquefois à l'auberge ou à une noce, où il doit à tout prix être présent. A part cela il vaque à ses affaires.

Alexandre, le second fils, âgé de 27 ans, est plus petit de taille et plus trapu. Son métier de tailleur le rend plus bavard. Toutes les fois que

j'ai passé par leur propriété, je n'ai rencontré que lui. Tantôt il travaillait, tantôt il s'occupait de ses abeilles et il s'amusait avec les pigeons qu'il a pris lui-même de chez un oncle à eux, C. Neagu.

> Des pigeons c'est plutôt moi qui m'occupe. Je les ai aimés, c'est pour çà que je les ai pris. Je les ai payé 80 lei. J'ai un pigeon bariolé à qui j'ai appris depuis qu'il était petit, à sucer de l'eau de la bouche. Aussitot que je l'approche de la bouche, il suce.

Il a été malade quand il était petit. Mais il ne sait pas la maladie qu'il a eue.

> J'ai bu de l'eau et je me suis trouvé mal. Je ne sais pas d'où cela venait. Je sentais mes forces anéanties. J'ai bu de l'eau avec du miel et aussitôt je me suis rafraîchi.

C'est « le plus aimé des garçons » par sa mère

> car lui étant à la maison il prend part à ses besognes.
>
> Quand j'ai besoin, moi c'est avec lui que je me consulte. Il aime la vérité. Et il se mêle de tout lorsque je m'embrouille. (Inf. M. Badiu).

C'est un garçon travailleur et respectueux, sage comme une jeune fille. Les deux frères cadets sont sous sa garde.

Panaete, âgé de 22 ans, fait maintenant son service militaire.

> Faible de poumons. Le médecin à l'armée ne l'a même pas consulté. Il a aussi craché du sang.

Ce sont les étudiants de l'équipe qui l'ont sauvé. C'est un garçon timide. Il ne va nulle part sans son père. Même au dispensaire ils venaient ensemble.

Ion, âgé de 20 ans, s'occupe des bœufs pendant l'été, et à la forêt il travaille à la scierie. Lorsqu'il avait deux ans environ il est tombé sur la tête. Il a deux cicatrices sur la tête.

> Il n'a presque pas pû apprendre à l'école (tous les autres savent lire) depuis qu'il a saigné. Quand il a perdu le sang, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais sa tête a faibli. Mais il a tout de même fait ses quatre classes primaires.

Il est fort et obéissant.

> Il n'a jamais désobei. (Inf. I. I. St. B.).

Sava, âgé de 18 ans, a vécu longtemps auprès de Manole « le tzigane » duquel il a appris le métier de boulanger mais il a aussi appris ses mauvais habitudes. Il fume et il boit. Le seul qui n'affectionne pas l'athmosphère calme de la famille. Mais il espère recouvrer sa liberté et il presse ses parents pour lui fonder une boulangerie

> car il surpasse même Manole au travail. (Inf. M. Badiu).

Ileana, agée de 15 ans, est une fille assez tourmentée. Elle conduit à elle seule le ménage quand sa mère s'absente. Pour la besogne dont elle est chargée, elle est assez forte et elle ne ressent pas ceci comme une

charge, au contraire elle l'accepte sans rien dire. Je lui ai demandé si elle va quelque part les jours de fête. Elle m'a répondu:

> Je ne vais nulle part. Lorsque j'ai du travail, je vais là où il y en a. Je n'ai pris part à aucune danse et non plus à la noce. Je n'aime pas y aller parce que cela ne me plaît pas. Je voudrais aller chez des parents, mais peut-on le faire quand on a du travail?

Vis-à-vis d'un étranger elle est timide. Quand je suis allé photographier la maison, elle s'est cachée. Plus tard j'ai causé plus longtemps avec elle sans qu'elle m'évite.

Parmi ses amies c'est une fille qui a de l'esprit, active et vive.

Les trois autres enfants sont plus petits, et rarement je les attrapais dans la cour. Autrement ils se cachaient.

LA FORTUNE

Si nous faisons attention à la clôture, c'est-à-dire à la haie, nous verrons qu'elle ressemble à celle de toutes les propriétés du village.Il n'y a pas de nouveaux éléments en ce qui concerne la manière de travail et d'embellissement de la haie du village.

Donc, du conformisme pour ce qui regarde le matériel, et pour la manière de travail aussi.

> J'ai choisi la planche au lieu de la pierre, parce qu'elle est assez bon marché. Nous la faisons avec des dosses qui n'ont aucune valeur, et qu'on peut trouver sur le sable.
>
> Si on les fait transporter, il faut payer.
>
> D'en haut et jusqu'ici on les paie 50 lei (Alexandre I. Badiu, 26 ans, sait lire).

Avec du bois on travaille

> beaucoup plus vite et plus facilement. Nous ne payons que les clous, à part cela nous avons tout. Plutôt que de les faire en pierre et nous éreinter tant de jours nous coupons plutôt dans la forêt et nous gagnons de l'argent. Comme ça aussi nous nous présentons bien. Et elle est très jolie la clôture en planches!

La clôture du côté de la Zăbala comme aspect est plus imposante et plus durable que le reste qui sépare la propriété de celle du voisinage.

Tandis que celle d'en face sert d'abri et est plus ou moins ornementée, les autres servent tout au plus à délimiter, car elles ne séparent que des jardins où personne ne circule.

Evidemment la clôture sur le devant a les mêmes proportions, la même technique et le même matériel que la majorité des clôtures du village, qui sont faites de dosses souvent couchées et fixées par les extrémités aux pieux.

Elle est construite en planches sur une distance de 140 m. Tous les quatre mètres on enfonce dans la terre un « ţăruş » (pieu), poteau de sapin, haut de 1.20 m. A celui-ci on attache, extrémité contre extrémité, donc en travers, deux rangées de « leaţuri » (planches minces) à 1 m. environ l'une de l'autre.

La planche du bas ne repose pas sur la terre même car voyez-vous elle pourirait rapidement et nous ne ferions que relever des clôtures. Sur celle-ci on attache les planches, larges chacune de 15 cm. et épaisses de 2 cm. La hauteur de les clôture est de 1.75 m. Elle est interrompue

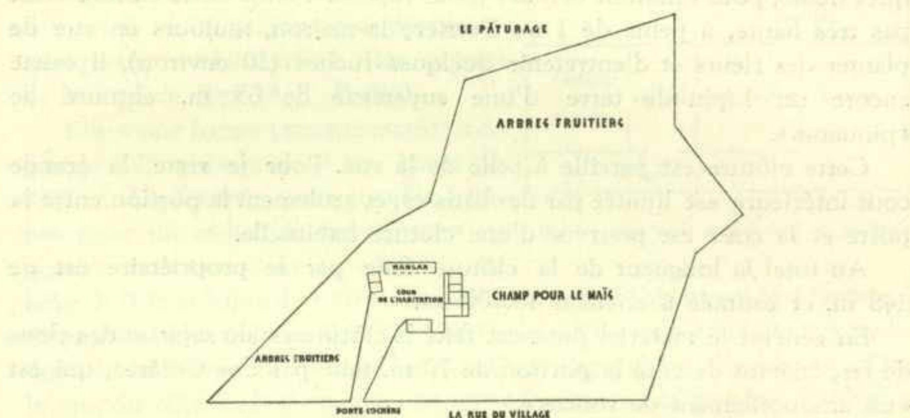


Fig. 2 – Plan de la propriété de Ion I. St. Badiu

entre les distances 46 m. et 90 m. par la grande et la petite porte, toutes deux ayant une largeur de 4 m. et la même hauteur. Elles ne diffèrent pas du reste de la clôture ni comme aspect, ni comme matériel. Elles sont seulement pourvues de crochets d'assemblage et de fermoirs en fer. La clôture du côté Ouest appartient moitié au voisin Ene Cofărea et moitié à notre propriétaire.

Ce n'est que celle de I. St. B. qui est en planches, « celle de Ene est faite d'un amoncellement de ronces ». Cette fois-ci la clôture n'est plus faite avec des « ţepuri » (piquants) mais avec des dosses, environ 5—6 placées horizontalement, atteignant 1,20 m. « Une pareille clôture n'est pas nécessaire. Personne ne circule par là ». Une partie de la clôture du côté du levant est faite par Şerban B., environ 50 m. en piquants, c'est-à-dire des demi-dosses debout, et le reste de 66 par I. St. B., comme celle du voisin.

Nous voyons donc que seulement les clôtures sur le devant sont plus « chipeşe » (coquettes) et plus durables. Les autres sont très différentes et

assez primitives. Il existe toujours un arrangement entre les voisins que contribuent chacun à la construction de la clôture. J'ai constaté ce fait à plusieurs propriétés du village. Seulement lorsqu'un voisin est besogneux, il oblige, sans le vouloir, l'autre de travailler le tout.

Il y a en outre des clôtures qui servent, à l'intérieur des cours. Ainsi il y a dans cette propriété, devant la nouvelle maison « prête pour Ionaşcu, quand il se mariera » un petit jardin entouré de lattes. Une chose peu usitée ici. Quelques propriétaires plus riches seulement, qui se permettent le luxe, quand ils ont suffisamment de place, de planter quelques fleurs, pour « hodinit ochiul » (pour reposer l'œil). Cette clôture n'est pas très haute, à peine de 1 m. Derrière la maison, toujours en vue de planter des fleurs et d'entretenir quelques ruches (20 environ), il existe encore un lopin de terre d'une superficie de 65 m. entouré de « piquants ».

Cette clôture est pareille à celle de la rue. Pour le reste, la grande cour intérieure est limitée par des bâtisses, et seulement la portion entre la porte et la cour est pourvue d'une clôture habituelle.

Au total la longueur de la clôture faite par le propriétaire est de 348 m. et estimée à environ 10.000 lei.

En général le matériel dont est faite la clôture est du sapin et des clous de fer, laissant de côté la portion de 70 m. faite par Ene Cofărea, qui est « un amoncellement de ronces ».

Les planches sont faites par eux, de la forêt qui leur appartient. Le travail qui ne dépasse pas la technique des autres du village, est fourni non pas par des spécialistes, mais « plutôt par Ionaşcu. C'est lui qui est chargé de la répartion des clôtures et des bées » (Inf. M. I. M.).

Les bâtisses

Les bâtisses, de la propriété de Ion I. St. Badiu sont les suivantes: 2 bâtisses d'habitation (dont l'une est réservée à l'aîné pour dormir « et quand viennent des garçons » et la plus grande pour tous les autres membres), la vieille maison, un hangar et une écurie pour les bêtes.

Il faut marquer le fait que les trois maisons ne sont pas construites de la même manière. Le matériel employé, la disposition des chambres, et puis la forme extérieure ainsi que la manière de travailler, sont différentes.

On doit ceci au temps seulement, la conception sur l'habitation et le travail ayant évolué, certes, dans le bon sens.

Première habitation. La grande bâtisse construite par un maître de la plaine est constituée de deux chambres d'habitation, une salle et une chambre non meublée car

> j'ai eu de petits garçons, dorénavant peut-être pourrai-je me procurer quelques objets car la fille a grandi;

derrière se trouve le cellier avec deux compartiments, où on garde les aliments et une partie des « obiecturi » (objets). La chambre No. 1, située au Sud, ne sert que d'atelier pour «le second garçon», Alexandre, qui est tailleur.

D'habitude c'est ici qu'il reçoit les étrangers aussi, car dans les autres il y a les petits garçons qui dérangent quelquefois « obiecturile » (les objets) de leur place (Inf. M. I. Badiu).

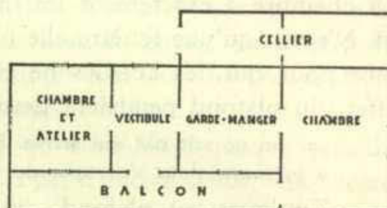


Fig. 3 – Plan de la maison de I. I. St. Badiu

Elle a une forme presque carrée : longue de 3,75 m. large de 4 m., haute de 2,40 m. Les fenêtres assez grandes, bonnes pour un atelier de travail, sont au nombre de trois. Celle du côté Est est large de 0.75 et haute de 1.10 m. Dans le mur opposé se trouve une fenêtre de dimensions plus réduites 0.60/0.75 m. Celle-ci s'ouvre sur la cour aux ruches dont le tailleur a la charge spéciale.C'est l'apiculteur du ménage. Dans le mur du côté Sud se trouve une autre fenêtre, assez grande 0.75/0.95 m. afin de laisser passer de lumière pour la machine à coudre. Vis-à-vis de celle-ci se trouve une porte en bois de sapin, qui conduit à la salle.

La chambre est très sommairement meublée. A part quelques objets d'ornementation s'y trouvent les meubles nécessaires à une chambre ainsi que les instruments et les outils nécessaires au métier de tailleur.

Quelques rouleaux d'étoffe pour pantalons blancs et sarraux constituent le matériel de travail apporté du village. Ainsi entre les espaces qui se trouvent entre les trois fenêtres il y a deux « păretare » (tapis) de la même dimension 3/0,60 m. Tous les deux sont travaillés par la ménagère, avec son matériel et suspendues au mur « depuis qu'Alexandre a ouvert son atelier de couture ». Une icone et quelques tableaux religieux, ainsi qu'un pot de fleurs à la fenêtre sont toute l'ornementation de la chambre. Une lampe suspendue au plafond descend très bas au-dessus de la machine à coudre.

A droite un lit de planches, sur lequel se trouvent deux draps de lit, et au chevet deux coussins et une couverture. Au dessous de la fenêtre du côté est placée la table de coupe, sur laquelle se trouvent les outils et les accessoires du métier.

Entre celle-ci et la porte il y a une malle vide sur laquelle reposent en paquet « les draps pour pantalons et sarraux », qui attendent une journée libre d'Alexandre pour les travailler. « N'ayant plus besoin d'eux je les ai mis là-haut ».

La chambre No. 3 « est laissée telle quelle ». Elle sert maintenant plutôt comme chambre pour aliments et pour garder certains objets. En dehors des deux portes par lesquelles elle communique avec la chambre No. 2 et la chambre à habiter No. 4, elle n'a qu'une fenêtre vers l'Est. Cette fenêtre a les dimensions suivantes: longueur 0,75 m. et hauteur de 1,1 m. La chambre a exactement les mêmes dimensions que la première: 3.75/4 m. N'ayant qu'une fenêtre elle n'a pas trop de lumière. On la tient fermée pour que les abeilles ne pénètrent pas par le carreau cassé. En effet, du plafond pendaient deux gaufres placés là

car on ne sait pas qui arrive. Et lorsque le garçon n'est pas à la maison, il ny a personne pour s'occuper des abeilles.

Toujours au plafond, un peu plus à l'écart pendaient quelques écheveaux de gros fils de laine blanche que la ménagère avait échangé avec une voisine contre de la laine noire.

Un peu plus loin, vers la porte qui s'ouvre sur la salle, pend saupoudré de sel un « chiag » (caillot) d'agneau avec lequel elle coagule le lait. En fait d'ornement, étaient suspendues au mur toutes sortes de « bulendre » (guenilles). Sur celui du côté Ouest il y avait trois cottes laissées là par une tante à eux. Et puis sur une étagère: un gril, acheté à la ville (Odobeşti); un vieux manteau fourré, une balance hérité des vieux, un trépied acheté chez les meneurs d'ours il y a environ quatre ans. Appuyé au coin N. O. un outil de pêche une « ostie » (fichûre), vous rappelle les anciens temps quand les vieux restaient à l'affût des journées entières sur la Zăbala, et frappaient d'une flèche une truite imprudente.

Dans le coin opposé à celui-ci, est un filet de pêche étendu par terre. Il y a encore quelques couvertures et quelques pantalons de drap, qui couvrent les bées, toutes pleines de maïs et de haricots. Quelques sacs vides, traînaient pêle-mêle au milieu de la chambre. Quatre ou cinq bouteilles et un tas de bées vides complètaient le désordre. La sensation d'humidité et de ténèbres était encore augmentée par les deux peaux fraîches, placées sur des fonds de bées pour sècher.

Par terre on buttait contre des objets de cuisine. Dans un autre coin, au N. E. les uns sur les autres 3 marteaux et une enclûme, achetés à Odobeşti et un rabot acheté « chez un montagnard de Jitea ». Cette chambre est laissée plutôt dans l'obscurité, avec du papier aux vitres et est presque toujours fermée.

La chambre No. 4 est celle où l'on habite. Elle est assez spacieuse: 4/5.5. m.

Elle n'a que deux fenêtres: l'une face au « crivăț » (vent du Nord) 0,75/0.90 m. sur le jardin; l'autre au levant, sur la cour — 0.70/1.0. m.

En effet: cette porte — 0.85/1.75 m. ouvre sur le balcon qui longe toute la façade de la maison et est bordé de barreaux, faits de planches de sapin, sans aucune espèce d'ornementation. La chambre sert aussi de cuisine en hiver. De sorte qu'ici se trouvent outre les autres objets nécessaires à une chambre d'habitation, des vases de cuisine, et aussi des outils pour coudre et tisser. Il ne peut pas être question d'arrangement, puisque la chambre sert à tant de besoins. Les objets restent plutôt parsemées au petit bonheur. Suspendu par quelques clous au mur du côté Ouest, il y a un tapis tissé avec de la laine, par la ménagère même.

Celui-ci se continue aussi sur le mur du côté Nord jusque près de la fenêtre. D'ici jusque près du coin, attaché par d'autres clous, un autre tapis, assez vieux et modeste, fait en chanvre, cache le blanc de la chaux. On voit qu'il « n'est pas attaché là d'une manière définitive », car je l'ai souvent vu couvrir le dos d'un canapé pour que ces garçons ne se « hârtjie » (frottent) pas contre le mur.

Sur le mur sous la fenêtre Est un tapis assez petit (0.4/1.5) m. couvre le mur contre lequel se trouve le lit des deux petits enfants.

Deux tableaux dont l'un représente le « Miracle de Maglavit » sont suspendus à l'un des murs plus éclairés. Et avec cela la série des objets d'ornement est complète. Mais sur les murs pend lourdement le fardeau des rouleaux de laine et des pelotons de chanvre filé. La fenêtre Nord est bourrée d'objets. D'un côté des lices placées là par plaisanterie par sa sœur Maria; deux pelotons d'étoupe pendent en haut comme deux citrouilles à un arbre! C'est pour le trousseau d'Ileana pour qu'elle aie sur quoi dormir. Et de l'autre côté pend un manteau de fourrure tout déchiré. Sur la fenêtre une bobine défaite attend un jour de liberté d'Ileana pour qu'elle en fasse des dentelles pour une chemise.

Sur la fenêtre du côté Est il y avait quelques brocs de lait et quelques flacons vides. Au-dessus trois icones et une veilleuse, achetées à Odobești. Un peu plus bas et à droite, sur le même mur se trouve un calendrier pour l'année courante, acheté « à l'église du village ». En entrant dans la chambre, on voit de sur le « târnaț » (balcon), une petite table sur laquelle se trouvent quelques vases de cuisine, achetés à Odobești et des petites serviettes rayées, tissées par la ménagère. Des cuillers sur lesquelles des mouches bourdonnaient indiquaient que les deux petits venaient d'achever leur dîner.

Dans le coin vers le S.-O. se trouve un placard, dans lequel se trouvent des bouteilles et des verres de différentes grandeurs et quelques restes d'aliments. Dans le coin opposé vers le N.-E. se trouve le poêle. Il a un fourneau à trois ouvertures et quatre «cotoarne», «fumuri» (trous de fumée) en briques. A côté du placard se trouve une table à tiroirs, cachés sous un couvre-table fabriqué dans le ménage avec de la toile de coton.

Dans les tiroirs on garde « toutes sortes de papiers » et quelques livres. J'y ai trouvé un livre : « La fin de l'homme », acheté chez les « moines venus dans le village ». Sur la table, près d'un amas de serviettes recouvertes d'un chapeau reposait muette une « harmonica » achetée chez le marchand Ilie Coman, du village. Sur le même plan que cette table se trouvait un lit en bois tout recouvert de vêtements et de linge.

Sur l'un des tabliers, pincée de cinq aiguilles se trouve une flanelle commencée, à côté de laquelle se trouvait une petite couverture reçue par l'un des petits de son parrain. Sous le lit se trouvaient 2 kilos de laine laissés en dépôt par une femme.

Le long du mur Nord une banquette couverte d'un torchon fait de chiffons et sous les icones gardées par la veilleuse toujours allumée, le lit des deux petits. Il ne s'y trouvait que deux couchettes et un coussin.

Au milieu de la chambre se trouve le métier à tisser. Aux poutres quelques objets figés : un fuseau, un canif, deux cuillers, etc.

Comme aspect général, la chambre est très encombrée. Seulement celui qui l'habite peut s'orienter. « Depuis la guerre pas un coup de brosse et je n'ai même pas lavé le plancher » (inf. M. Badiu).

Sur le balcon se trouve le seau d'eau. Et au fond, un baquet avec des haricots. Suspendus aux piliers une scie et trois faux, à la ligne. Dans le cellier, long de 7,72 m., sans fenêtres et où l'on entre en tâtonnant et craignant à chaque pas de se cogner la tête contre le plafond, se trouve une foule d'objets pour se vêtir, tels que : cinq paires de bottes achetées à Odobeşti ; 6 chapeaux ; 1 paire de bottines laissées en gage ; 6 tabliers ; 15 chemises pour garçons ; 4 ceintures ; 15 pantalons blancs ; 5 sarraux, etc. les meubles et les draps de lit ; outils pour travailler le bois ; des rabots, des mèches, des scies et des outils pour travailler la laine et le chanvre : la « reghila » (règle), des peignes, un ourdissoir, etc. Ainsi que toutes sortes d'objets jetés les uns sur les autres, dans des malles, dans des baquets et sur les murs. On ne les avait plus nettoyés depuis longtemps, «si vous n'étiez pas, venu les mites auraient rongé tout cela ».

Toutes les fenêtres de l'habitation ont une seule rangée de vitres. A l'intérieur les chambres sont blanchies à la chaux, sauf le cellier, les

planchers et les plafonds de toutes les chambres qui sont en planches de sapin. Dehors seulement la façade est blanchie à la chaux. Les autres murs gardent la couleur de la terre dont ils sont recouverts. Toutes les portes sont en sapin et pourvues de serrures achetées à la ville.

Il n'y a, aux fenêtres, que deux pots de fleurs. On dirait que la ménagère n'aime pas les fleurs, pourtant elle a deux petits jardins qu'elle a expressément faits « parce qu'ils égaient l'âme ».

Pour ce qui regarde l'arrangement des objets dans les chambres, on ne remarque pas beaucoup de soin à cause des occupations:

> j'ai tellemment fait de garçons que je n'ai pas pu bouger, pas même jusqu'au village, où d'être en état de faire quelque chose.

Le grenier haut de 2.2 m., sert à dépositer le maïs qu'on monte dès l'automne pour qu'il sèche. Les morceaux de lard sont attachés pendant l'hiver à des sablières. Toujours au grenier, sur des haies de branches (baguettes) et dans des corbeilles, on garde les prunes fumées et d'autres fruits. Le grenier s'étend au-dessus de toutes les chambres. La maison est couverte de bardeaux faits par le propriétaire même, il y a 12 ans lorsqu'il a fait bâtir la maison.

La seconde habitation est située à quelques mètres de la première. Elle a la façade sur la route, mais à une distance de 30 mètres. Elle n'a qu'une seule chambre, qui s'ouvre sur un hangar (« şopron »).

Au commencement, cette bâtisse était destinée à être une écurie, mais on lui a ensuite donné une autre emploi.

La chambre est parfaitement carrée 3.5/3.5 m. et haute de 2.40 m. L'intérieur assez sympathique. Les planches nouvelles et bien clouées, l'impression d'une boite. On aurait dit qu'elle était d'une seule pièce. Bien éclairée et avec quelques fleurs à la fenêtre jusqu'à la hauteur desquelles s'élevaient celles du petit jardin d'en face. C'était un plaisir d'y rester.

En entrant, à gauche et à droite de la porte se trouvent deux fenêtres. Dans le mur Est une fenêtre beaucoup plus chargée de fleurs. Par celle-ci pénétraient à peine quelques rayons de lumière. Dans le coin de la maison du côté N.-E. un placard nouvellement peint en bleu confectionné ainsi que presque tous les objets de la chambre, par Ionaşcu. Dans ce placard quelques verres, des écuelles, des cuillers et des bouteilles. Il y avait aussi une pompe à Flit, qu'il avait achetée à Focşani « pour tuer les puces ».

Quelques ventouses, ainsi qu'un code pénal que j'ai trouvé parmi les livres d'école du petit Dumitru, indiquaient qu'ils avaient certaines notions de médecine et de droit. Par terre dans le même coin se trouvaient une série d'outils de menuiserie. Ainsi un rabot, un « feţelnic », trois mèches, etc.

A côté de la grande fenêtre se trouve une table solide, bois de hêtre. Elle avait plusieurs tiroirs. Dans chacun quelque chose : semences de fleurs, outils à raser, un sifflet, des pelotons de laine filée. Dans le coin opposé il y avait un poêle avec fourneau et trois trous de fumée. Il était construit par une ouvrière du village « avec des briques apportées de la plaine ».

Sur le mur Sud, un tapis de 4×0.60 m. — fait par sa mère et deux tableaux : Petrache Lupu Ciobanul, « achetés de ceux qui viennent dans le village ».

Le long du mur un lit de planches, sur lequel était étendue une couverture et à une extremité un coussin avec une couverture joliment pliée. Au-dessus du chevet un icône avec une veilleuse qu'il allumait aux jours des grandes fêtes chrétiennes. Dans le coin un «şipoţel» (bénitier) avec de l'eau bénite. Entre les deux tableaux, sur le mur Sud était la place de la lampe.

Le long du mur Ouest, recouvert aussi d'un tapis de 1×0,6 m., se trouvait lit arrangé avec soin et sur lequel il y avait 2 couvertures et 2 coussins. Les deux lits étaient habilement construits par Ionaşcu. Auprès de la table se trouvaient deux chaises en bois de hêtre. Derrière la porte une pelle à main acheté quelques jours plus tôt à la ville.

Aux poutres de la porte qui s'ouvrait sur un magasin, pendaient deux manteaux de cuir. Par terre, à côté du mur et derrière le poêle, renversé, un boisseau avec des pommes, embaumait très agréablement l'air. Il n'y avait rien par terre. Et rien ne pendait du plafond. J'ai passé dans le magasin. Il était assez grand 3.5×4.5 : peu éclairé et sans plancher. Il y avait un tas de choses jetées pour la réforme. Des baquets et quelques autres objets : une cuiller pour creuser les billots et un rabot « hérités des ancêtres ». Quelques kilos de laine lavée étaient déposés et placés sur un baquet avec des grains de maïs. Contre celle-ci s'appuyaient quelques roues fatiguées par l'usage de la route et sans bandages.

On ne pouvait plus distinguer à cause du peu de lumière les autres objets qui gisaient par terre à côté des 200 pièces de douves. J'ai voulu y entrer mais on m'a arrêté.

Je voudrais que ceux qui viennent du dehors ne voient pas ce que j'ai ici car ensuite ils viendront me demander différents objets.

Je suis sorti avec le sentiment agréable que dans cette maison assez sympathique j'ai trouvé une série de choses qui dénotent une certaine compréhension de la vie et des soins: un code pénal, quelques revues; ensuite une pompe à flit et des ventouses.

Comme aspect la maison blanchie à la chaux est assez jolie et dans un bon état de propreté. Le grenier est haut de 2.2 m. et est recouvert de bardeaux.

La vieille maison. Entre ces deux habitations, dos à la route, se trouve l'ancienne habitation. Elle doit avoir 120 ans.

Quelque 4 générations ont dû l'habiter. Notre propriétaire l'a aussi habitée jusqu'il y a 12 ans, mais voyant qu'il perdait ses enfants, il a déménagé, après un mauvais rêve.

> Dans cette maison ont habité neuf séries de jumeaux. Jusqu'après la guerre j'y ai aussi habité, mais j'ai déménagé car j'ai perdu trois enfants. Je ne sais pas ce qu'elle a, mais ceux qui l'habite meurent. Est-ce le bois qui en est cause? Peut-être que ceux qui l'ont habitée au commencement ont envoyé au diable ceux qui l'habiteront à l'avenir. J'ai rêvé une nuit que la maison s'écroulait sur nous; depuis, j'ai bâti une autre à côté, et, grâce à Dieu, ils sont tous bien portants. Aucun des enfants n'est plus mort, nous n'éprouvons plus aucune perte. (Inf. M. I. Badiu).

Le hangar accomplit le troisième côté de la cour en forme de rectangle. Il se trouve placé en face de la vieille habitation cachant la vue de tous les côtés.

Il est bâti depuis deux ans environ et a 22 mètres sur 5. Pendant l'été une partie sert de cuisine, le reste de dépôt à planches. J'ai trouvé sous le hangar 12 m. cubes de bois de construction et des billots de différentes dimensions. C'est ici aussi qu'on gare le chariot pour le préserver de la pluie. Le hangar n'a des murs que sur trois côtés. Il est recouvert de planches non façonnées « étant plus épaisses et ne se fendant pas ».

Il a été construit par un ouvrier aidé par quelques uns des garçons. L'écurie se trouve au fond du grand jardin, c'est-à-dire vers le couchant, à une distance d'environ 80 m. Elle est construite depuis une année seulement, en planches. Elle sert d'abri à toutes les bêtes. Elle est longue de 15 m. et large de 6 m.

> Je l'ai placée là pour que les bêtes ne viennent plus dans la cour.

Si nous comparons la propriété de Ion I. St. Badiu aux autres de la commune Nerej, nous constatons que c'est l'une des meilleures. A mesure que le temps passe, il économise continuellement pour avoir quoi donner à ses enfants lorsqu'ils auront chacun leur maison.

L'éclairage

L'éclairage se fait d'habitude au pétrole. Il y a environ 4 lampes dans l'habitation, achetées à la ville d'Odobeşti.

Le chauffage se fait au bois de hêtre, et de sapin, apporté de la forêt.

Pour le feu au fourneau de cuisine on emploie des planches ordinaires qui n'ont aucune valeur. On peut les trouver aussi sur le sable.

Nous les avons apportées d'une vieille maison de la scierie. Si on les charge pour le transport, elles ont de la valeur au poids. D'en haut jusqu'ici on paie 50 lei.

Outre ces bâtisses, il y en a encore une au pied de la montagne Lăpuş, où se trouve la scierie. Dans celle-ci qui est toute de planches, il ne logent que pendant les travaux. Ils y ont fait des réparations cet été.

L'historique de la propriété

La propriété de I. I. St. Badiu a pris naissance, à proprement parler, insensiblement. Ils n'ont été les maîtres absolus qu'après que le dernier vieux I. St. B., son père, est mort — après le grande guerre. Ils ignorent depuis quand ils ont certains objets.

Lorsque nous nous sommes mariés, tout ce que nous possédions comme terres nous les avoins héritées. Nous n'avons fait que les objets qui sont autour de nous. Quant aux bêtes nous avoins 2 boeufs et 5 moutons, une vache avec son veau et c'est tout. Lorsque nous perdions des bêtes nous en achetions d'autres. Nous en achetions même à crédit. Jamais nous n'en avions assez. Maintenant nous n'en achetons plus. Elles nous suffisent. Peut-être qu'alors les bêtes rachetaient les pêchés des parents. Quand il n'y a plus eu de bêtes c'est les enfants qui ont commencé à payer. A présent nous n'avons plus aucun ennui.

La première bâtisse qu'ils ont hérité a été la vieille. En 1926 ils en ont bâti une autre car ils ont rêvé que la vieille leur portait malheur. Ils avaient beaucoup de malchance. Il y a deux ans ils ont construit le hangar d'en face, et après un an une bâtisse et l'écurie du fond du jardin.

Le terrain est toujours le même. Rien que dans le foyer du village il a 30 « prăjini » (½ hectare). Le reste est « cosîre » (terrain de fauchage); 2 ha. se trouvent sur le Lapoş, au Săhastru à une distance de 50 km. et 3 ha. sur le Monteoru, à distance de 25 minutes.

Tout le terrain a apartenu au mari, la femme n'ayant absolument possédé.

J'ai regardé la nature de l'homme! disait I. I. St. Badiu.

Pourquoi devais-je avoir, si lui avait deux oncles à héritage derrière lui. Il m'a épousée telle que j'étais et il a été content. Nous étions nombreux et je suis partie contre la volonté des parents. (M. Badiu).

Pour la création de cette propriété, ayant dejà le terrain et la forêt ils n'ont plus eu besoin que de travailler et faire des économies. Ce qu'ils firent. La preuve en est qu'ils possèdent le même terrain et un ménage ayant tout le nécessaire. L'argent réalisé a servi pour se procurer le nécessaire, de la vente du bois de la forêt, des bêtes et de la dîme de la scierie. Pour se pourvoir des objets dont ils ont besoin il n'ont jamais emprunté de l'argent à personne.

Ils *n'ont pas* enregistré de grosses pertes depuis quelques années. « A présent nous n'achetons plus, nous nous suffisons à nous-mêmes » (inf. Maria Badiu).

L'aspect économique

Ion I. St. Badiu possède un terrain « sîliște » (emplacement de village) de 9.938 m. carrés et 5.5 ha. « cosîre » (terrain de *fauchage) sur le coteau Săhastru* et Monteoru, assez près. Il a aussi des droits illimités dans la forêt.

Tout le travail de la terre ainsi que la coupe du bois dans la forêt sont faits par le proprétaire avec ses cinq enfants. Tout ce qu'il récolte, maïs ainsi que foin, est employé pour les besoins de la famille.

Une partie du bois coupé dans la forêt est consommée par le ménage, le reste qui est la seule source de revenus, est vendu au marché d'Odobești et quelquefois à Focșani, pour gagner « l'argent nécessaire pour le fi[illegible] pour ce qui manque encore ».

Le maïs est cultivé sur une étendue de 30 « prăjini » (½ ha.) situé dans le foyer du village. Il a récolté l'année passée 10 sacs de graines et 3 chariots de tiges pour les bêtes.

> L'année passée il y a eu une récolte inouïe. Tous les fruits qui se trouvent dans la région de travail étaient jusqu'à terre. On s'égarait dans les prunes et le maïs. Mais cette année n'a pas été aussi productive qu'au temps de la récolte du foin et nous avons charié beaucoup de planches à la plaine. (Inf. I. I. St. B.).

Ainsi donc cette année, quand il n'y a plus eu de l'eau

> à vous faire pourrir la peau, la récolte du maïs a été assez faible. A peu près 3—4 sacs comme récolte.
>
> Le récolte du foin a été plus faible l'année passée qu'à présent: il a donné 30 chariots quoiqu'il a eu du terrain en louage. Maintenant il a récolté 28 chariots rien que sur son terrain.
>
> Tout le foin est donné aux bêtes. Il ne vend pas un seul brin.

Il n'a, pour ainsi dire, pas de verger. Sinon quelques arbres fruitiers plantés parmi les maïs sur le bord du « sîliște » (terrain de village) et dans

la cour. Il y a environ 80 pruniers situés au fond, vers le pâturage, et dans le jardin du côté du couchant, 6 pommiers et deux grands noyers derrière la vieille maison, ainsi que quelques poiriers entre le maïs. Il a récolté l'année passée 40 boisseaux, 20 boisseaux de prunes et 4 boisseaux de noix. Il en a mangé en partie conservées: 100 kilos fumées, le reste aussitôt cueillies.

La forêt étant en plein saison d'exploitation, leur a beaucoup facilité la vie.

> Jusqu'à présent il y a eu en abondance. Le percepteur vient d'arriver pour me sommer et alors je suis allé à la forêt et j'ai apporté pour mon entretien et pour le sien. Chez nous la meillure fortune c'est la forêt. Autrement nous sommes bons à être percés par la baïonnette.

L'année passée, avec le bois coupé dans la forêt il s'est bâti une maison et deux hangars, et il a aussi vendu 16 m. c. de planches pour 17.200 lei. Cette année jusqu'au recensement il avait coupé 13 m. c. de planches, 500 pièces de planches bruts et 150 parties latérales. Jusqu'en automne il en coupera encore autant.

Mais la forêt commence à se réduire, car les hommes sont avides. Ils l'abîment sans ménagements et ils y mettent le feu. Il arrive alors toutes sortes de malheurs. Le terrain commence à fuir vers la plaine. Quant on voit cela, ça vous fait mal. Il faudrait surveiller la jeunesse et comme cela seulement

> la forêt serait fière et bonne. Nous vivrions bien si les hommes mettaient plus de soins à la coupe de la forêt, à côté de ce que Dieu nous a donné. Ici si l'on change la forêt il ne pousserait que des pommiers. Le maïs ne profite pas de ce terrain. Souvent il ne mûrit pas.

De sorte que c'est la forêt qui les nourrit.

> Nous avons la forêt et nous ne pouvons pas nous en séparer.

Ils font la culture d'après la coutume héritée. On laboure le maïs avec la charrue de bois. Ils ne s'occupent presque pas d'arbres fruitiers. En ce qui concerne la forêt, les hommes ne savent que couper. Heurement que la forêt se refait très rapidement. Il faudrait seulement surveiller la jeunesse et couper raisonnablement. Dans d'autres villages on a réglementé les droits de coupe dans la forêt. Ici jamais. Cet été l'arrondissement sylvique les a empêché de couper. Mais en écoutant leurs doléances et surtout en promettant par leurs délégués de se mettre en concordance avec la loi, l'arrondissement sylvique leur a permis la coupe. Pourtant, depuis un mois ils n'ont rien fait. Et il est difficile de les convaincre. Ils tiennent

à qu'ils ont hérité, ayant surtout été trompés par tous les essais d'organisation de ceux appelés à les conduire.

LE TRAVAIL

On ne peut pas dire qu'il existe un programme de la propriété, car il dépend plutôt de la nature de ce travail, qui, ici, demande l'immédiate réalisation. Il n'y a que les travaux accessoires qui sont accomplis au hasard et d'après le temps disponible.

Le résultat de leur travail est la seule source d'existence. Ce qu'on travaille dans le ménage on le revêt, ce qu'on récolte, foin, maïs — on le consomme, mais seulement ce qu'on coupe dans la forêt on le vend, pour se procurer ainsi l'argent nécessaire.

Une partie des objets nécessaires au ménage sont achetés à la ville, — mais pas beaucoup. D'un total de 466 objets d'inventaire, seulement 49 sont achetés, soit au magasin du village (26 objets), soit aux marchés plus voisins (Vidra — 30 objets), ou dans les villes avec lesquelles ils ont plus de relations (Odobeşti et Focşani — 119 objets). Il achètent en ville plutôt les objets nécessaires pour la cuisine — 36 objets — et qui ne peuvent pas être fabriqués par eux avec le matériel qu'ils ont. Ainsi par exemple: des assiettes, des écuelles, des fourchettes etc. Et puis, des outils de menuiserie: cognée, scie, mèche et autres — un nombre de 13 objets. Dans ce ménage le travail s'effectue plutôt par les membres de la famille avec leurs bêtes et leurs outils, et rarement ils emploient des hommes à la journée. Sur un total de 16.291 heures de travail effectué dans le ménage, seulement 550 heures ont été fournies par les « journaliers », le reste a été effectué par les membres de la famille.

Donc en faisant le pourcentage: 4.1% représente le travail étranger dans le ménage et 95.9%, le travail propre. Mais on ne constate cette situation que pendant l'été, à la récolte du foin. Les membres de la famille ne travaillent ailleurs qu'en échange. Ionaşcu et Ileana ont aidé un parent 90 heures, c'est-à-dire 9 jours, jours qui ont été rendus par ceux qui ont reçu l'aide.

Le tableau que nous présentons plus bas est une reconstitution détaillée de l'entière activité déployée par les membres du ménage.

Cette reconstitution aide à l'interprétation sociologique de la propriété dont nous nous occupons.

Afin qu'elle soit plus éloquente, nous la considérons par catégories de travail.

TRAVAIL AU CHAMP

CULTURES ANNUELLES

Céréales

Le maïs. Tous les travaux s'effectuent par les membres de la propriété, du moment qu'ils possèdent les outils nécessaires et la main d'oeuvre.

Le labour executé par Ionaşcu avec les bêtes:

20 heures valent 200 lei

Le I-er et II-e sarclage:

Ionaşcu	36 heures	144 lei
Alexandru	36 »	144 »
Ion	36 »	144 »
Sava	48 »	192 »
Ileana	36 »	144 »
	192 heures	768 lei

La cueille et la coupe (s'effectuent quand les céréales sont bien sèches et ont lieu dans la plaine aussi).

Alexandre	12 heures	48 lei
Ion	12 »	48 »
Sava	24 »	96 »
Ileana	24 »	96 »
	72 heures	288 lei

Le « curatul » *(dépeçage)* s'est effectué pendant une nuit jusqu'après minuit, à la maison.

> Quand nous avons enlevéles feuilles, nous avons fait une corvée avec quelques étrangers. Sauf ma mère qui a préparé le manger, nous y avons tous pris part. Les étrangers dont venus pour encourager. (Inf. Al. Badiu).

LE FOIN

Au fauchage ont pris part:

Ionaşcu	168 heures	672 lei
Alexandru	192 »	768 »
Ion	192 »	768 »
Sava	192 »	768 »
Salariés occasionnels	120 »	480 »
	864 heures	3.456 lei

A la récolte:

Alexandre	60 heures	240 lei
Ion	60 »	240 »
Sava	36 »	144 »
Ileana	168 »	672 »
Femmes à la journée	120 »	480 »
	444 heures	1.776 lei

Au charriage:

Ionaşcu	72 heures	288 lei
Ileana	72 »	288 »
	144 heures	576 lei

Travail en échange
(pour travail au champ)

Ionaşcu	50 heures	200 lei
Ileana	40 »	160 »
	90 heures	360 lei

DANS LA FORÊT

(avec les bras et les boeufs)

Ionaşcu	1.000 heures	4.000 lei
Ion	1.000 »	4.000 »
Sava	600 »	2.400 »
	2.600 heures	10.400 lei

À LA SCIERIE

Ion I. St. Badiu	2.100 heures	10.500 lei
		10.500 lei

CHARRIAGE

Ionaşcu	126 heures	900 lei
Ion	100 »	900 »
	226 heures	1.800 lei

PRESTATION

Ionaşcu	24 heures	96 lei
Alexandru	24 »	96 »
	48 heures	192 lei

CONSTRUCTION

Ionaşcu	200 heures	800 lei
Alexandru	140 »	560 »
Ion	140 »	560 »
Sava	140 »	560 »
Travailleurs	310 »	1.240 »
	930 heures	3.720 lei

TRAVAIL À LA MAISON

CUISINE ET NETTOYAGE DES CHAMBRES

Maria B.	750 heures	3.000 lei
Ileana	345 »	1.380 »
	1.095 heures	4.380 lei

BLANCHISSAGE

Maria B.	80 heures	320 lei
Ileana	140 »	560 »
	220 heures	880 lei

NETTOYAGE (BLANCHISSAGE À LA CHAUX)

Maria	148 heures	592 lei
Ileana	48 »	192 »
	196 heures	784 lei

INDUSTRIE MÉNAGÈRE

Maria	1.500 heures	6.000 lei
Ileana	1.000 »	4.000 »
	2.500 heures	10.000 lei

PÂTURAGE DES BÊTES ET LEUR ENTRETIEN

Ion I. St. B.	160 heures	640 lei
Ion I. B.	500 »	2.000 »
Sava	400 »	1.600 »
	1.060 heures	4.240 lei

TRAVAUX AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ

Ionaşcu	560 heures	2.240 lei
	560 heures	2.240 lei

TRAVAUX PARTICULIERS

Alexandru	2.160 heures	8.640 lei
Sava	560 heures	2.240 lei
Alexandru	180 heures	720 lei
	2.900 heures	11.600 lei

Considérant ce tableau on peut en tirer une foule de considérations importantes :

Nous remarquons que certains travaux ne s'effectuent que par quelques membres de la famille. Ainsi il est à remarquer qu'ils ne travaillent pas tous au champ, quoique l'on y mette un vif empressement, surtout pour la récolte du foin. Quelquefois Ileana, leur fille, y prend aussi part ; celle-ci pourrait en être dispensée ayant beaucoup à faire à l'intérieur du ménage. Mais il ne reste que Maria, la ménagère, qui est indispensable, pour soigner la volaille et les enfants, pour préparer le manger et accomplir certaines besognes qui ne souffrent aucun retard. De même, le chef de l'exploitation, I. I. St. B., manque à ce travail de saison.

Cela s'explique par le fait qu'il doit rester à la scierie, qui est aussi un travail de saison et surtout un travail beaucoup plus productif. Ainsi, avec l'argent qu'il réalise de la scierie, il peut employer des hommes à la journée pour 240 heures, en payant 960 lei, et continuer son affaire.

Quant aux autres travaux qui ne sont pas de saison, le travail manuel dans la forêt, charriages, prestations, constructions, ils sont effectués seulement par ceux qui n'ont pas d'autre occupation spéciale.

Nous voyons ainsi Ionaşcu avec 135 heures, — Ion et Sava avec 560 heures chacun. Alexandre travaille 164 heures. De celles-ci 24 sont des jours de « prestation », donc de travail imposé par l'Etat, et 140 jours ont été employés à la construction d'un hangar dans la cour. Nous ne le voyons pas couper la forêt.

Les deux femmes Maria et Ileana ne contribuent en rien à ce genre de travail. Elles ne s'occupent que de la besogne du ménage. Au besoin, surtout pendant l'hiver, quand les travaux au champs cessent, les autres membres de la famille viennent aider aussi à la besogne du ménage, en soignant les bêtes.

Grâce à ces indications, on constate dans cette propriété composée de nombreux membres l'existence du travail divisé et d'une certaine spécialisation.

Le travail aux champs, la région étant montagneuse représente un pourcentage de 10.8%.

Par rapport aux autres occupations, surtout au travail en forêt, qui représente 39%, il est presque inexistant. Même les travaux particuliers sont plus intenses: 17.2%. D'ici la conclusion que: la véritable source de richesse est le travail dans la forêt; ensuite viennent les travaux particuliers; ils ne comptent pas sur l'agriculture.

D'après la nature des travaux on remarque qu'une partie de l'année — sauf les travaux du ménage, qui sont extrêmement réduits: le soin du bétail etc., — s'ils n'effectuent aucun métier, ils se reposent plutôt. Alexandre qui est tailleur, travaille le plus: 17,2%; vient ensuite la ménagère, Maria, avec 15.2% parce qu'elle travaille dans le ménage aussi pendant l'hiver; vient ensuite Ionaşcu le menuisier de la maison, et le propriétaire, I. I. St. B., avec 13.6%; immédiatement après viennent les autres membres: Ion 12.5%, Sava 12.3% et Ileana 11.5%.

Si nous considérans leur âge, nous voyons que les moins âgés effectuent le même travail que les grands. Ileana âgée de 15 ans seulement est employée à tout, aux travaux des champs ainsi qu' à la besogne du ménage.

Son travail s'élève presque à la hauteur du plus actif membre de ce ménage: (17.2—11.5) 5.7 représente la différence.

De sorte qu'ici aussi — comme partout dans le pays, l'enfant du paysan, en ce qui concerne le travail, est utilisé dès le plus bas âge, à côté des grands, pour toutes sortes de besognes, si lourdes soient-elles.

LA CONSOMMATION

LA NOURRITURE DES GENS

La nourriture de gens est composée en grande partie d'aliments produits dans le ménage-même. « Il est rare qu'en dehors de maïs nous achetions des aliments d'Odobeşti ».

Aliments de nature animale

Le ménage Ion Badiu a consommé deux grands porcs, élevés par le propriétaire lui-même.

Je n'ai pas vendu un seul morceau car nous étions si nombreux ! Et comment aurions-nous vécu ? (Inf. Maria B.).

La viande plutôt saumurée, et le lard, une partie j'en ai fait du savon 14 kilos, une partie je l'ai fumé dans le grenier et je l'ai gardé pour le printemps — environ 40 kilos, et une autre partie je l'ai fondue pour faire frire quelques aliments — 15 kilos ; 5 agneaux pour Pâques, pour la fête d'Ileana — leur fille ; 20 poules, toujours pour les fêtes ; les œufs 140 — ont été tous mangés par les petits ; le lait — 420 litres, nous en pressions à tour de rôle du pot, et chacun à son réveil buvait par un broc avec de la mămăligă ; du fromage — 50 kilos, — nous en mangeons presque à chaque dîner ; du miel — 3 kilos, — à peine pour adoucir notre existence.

Nous donnons plus bas l'évaluation de ces aliments, faite par la ménagère, elle-même :

Aliments	Lei
20 poules	600
5 agneaux	600
2 porcs	1.600
15 kilos graisse	500
40 kilos lard	1.200
140 oeufs	140
420 litres lait	1.200
Miel	100
Total	6.000

Aliments de nature végétale

Le ménage a consommé 10 sacs de la récolte propre «dans le jardin de derrière l'habitation» (voyez le plan de la propriété) ; et 42 sacs «de chez des marchands juifs d'Odobeşti », qu'il a payés 12.600 lei.

Nous ne mangeons pas beaucoup de pain. Seulement si l'un de nous est malade et pour les petits nous en achetons parfois ; nous avons peut-être acheté 150 pièces.

A part cela, ce qu'apportait Sava lorsqu'il travaillait là-bas. Ainsi ils ont dépensé pour cet aliment 1.500 lei (150×10); ils ont consommé 64 boisseaux de fruits, de leur propre jardin, la recolte de l'an passé étant extraordinaire, en plus 30 kg. d'Odobeşti.

Voici l'évaluation des aliments d'origine végétale produits par le ménage:

Aliments	Lei
maïs (52 sacs)	15.600
pain (150 pièces)	1.500
fruits	1.020
pommes de terre	600
haricots	340
légumes saumurés	200
	19.260

Denrées coloniales

7 kg. de sucre, acheté « tantôt à la ville, tantôt à l'auberge », qu'il a payé 210 lei; huile 20 kg. acheté à Odobeşti, 800 lei; vinaigre 10 litres et olives 15 kg. « plutôt de chez Ilie (marchand du village), lorsque les garçons vont à la forêt ». Pour ceci il a dépensé 650 lei (50 = 600).

Du vin et de l'eau-de-vie j'ai acheté chez I. Macovei et surtout pendant la récolte du foin et les jours de fête. D'autres fois, j'en bois, quand j'en ai envie et je me trouve dans le village (Inf. I. I. St. Badiu).

D'après ce qu'on voit, par rapport à tous ceux du village qui boivent tout ce qu'ils produisent, — et ils produisent énormément — le propriétaire I. B. n'est pas ivrogne. Boire un peu, ne lui fait pourtant pas peur.

C'est bien que chacun boive une carafe de vin par mois. Davantage, cela signifie l'affaiblissement de la santé et de la bourse.

Il ne dépense donc pour les boissons que 500 lei seulement.

Je fait maigre le mercredi et le vendredi pendant l'année; le carême de Pâques, à la Noël, à la St. Pierre et à la S-te Marie.

Je ne jeûne pas seulement les jours ordonnés par le Bon Dieu. Lorsqu'un garçon est terrassé par la maladie je ne le fait pas jeûner, autrement le même régime que les autres.

Les jours de jeûne il mange des haricots, des cosses, des concombres, des légumes saumurés, des choux, de l'oignon, des pommes de terre, des olives et du thé « lorsque quelqu'un est malade ».

Les jours de Pâques ils prennent des œufs, du pain, de la viande de mouton et de la volaille.

Les jours d'Avent: de la mamaliga, de la viande de porc et des choux.

Les autres jours de l'année « nous mangeons ce que nous trouvons ».

D'après ce qu'on voit, la nourriture est assez habituelle. Elle est la même que celle du paysan de la plaine de Bărăgan. Pour ce qui regarde la préparation il y met peu de soin. Chacun mange comme il peut et ce qu'il peut, pendant la semaine. Le dimanche seulement ils se réunissent et mangent plus substantiellement. A part cela pendant la semaine « en se tenant debout ». Quelques jours de dîner nous édifieront complètement sur la manière dont ils se nourrissent.

Nous avons choisi un jour de gras, de travail, et un jour de fête. Il existe entre ces deux une difference de nourriture.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1938

	Lei
Le matin (ceux de la maison) 1,5 litres lait frais	6
1 kgr. mămăligă	4
2 kgr. prunes fraiches	6
Ceux de la forêt: du fromage et mămăligă . . .	6
	22
Déjeuner — à la maison — soupe aigre de poisson	20
fromage 1/4 kgr.	8
3 kgr. mămăligă	12
Ceux de la scie: 1/4 kgr. poisson	8
1/2 kgr. mămăligă	2
	50
Dîner: soupe aigre de poulet	20
300 gr. de fromage	9,6
3 kgr. mămăligă	12
Total général . . .	113,6

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1938

	Lei
Le matin: 1 kgr. lait	4
3 kgr. mămăligă	15
1/4 kgr. fromage	8
1/4 kgr. poisson (soupe aigre)	6
2 kgr. fruits	6
	37
Déjeuner: 2 kgr. mămăligă	10
6 œufs (omelette)	8
2 kgr. fruits	4
	22

Dîner :	3 kgr. mămăligă	15
	1 kgr. viande de volaille (soupe aigre)	20
	2 saucisses (de chez P. Macovei)	10
	piments au vinaigre	4
		49
	Total général . . .	108

MERCREDI 1-er SEPTEMBRE 1938

		Lei
Le matin :	piments (12 pièces au vinaigre)	6
	2 concombres	2
	2,5 kgr. mămăligă	10
		18
Déjeuner :	1,5 kgr. prunes fumées	3
	1,50 kgr. mămăligă	6
	8 piments cuits	2
	vinaigre	2
		13
Dîner :	choux aux tomates rouges	7
	2,5 kgr. mămăligă	12,5
	1,5 kgr. fruits	3
		22,5
On ajoute le manger des trois membres qui ont été à Odobeşti avec du bois :		
	2 pains	14
	1/4 kgr. olives	8
	1 melon	3
		25
	Total général . . .	78,5

D'après les indications de ce tableau, on constate que les jours de gras et surtout les jours de fête ils se nourrissent plus substantiellement, et les jours de jeûne assez pauvrement. Les jours de fête lorsque tous sont à la maison, quoique la nourriture soit meilleure elle coûte moins cher, parce que on ne fait pas tant de gâchis. La moyenne par jour est de $\frac{(113,6+108+74,5)}{3} = 98,70$ lei, auxquels on ajoute le prix du bois brûlé — « du feu pour le manger nous le faisons avec des planches brutes, qui n'ont aucune valeur. On peut les trouver aussi sur le sable. Nous les avons apportées d'une vieille maison de la scierie. Si on les charge pour le transport au poids elles ont une certaine valeur elles aussi. D'en haut jusqu'ici on paie 50 lei ». De sorte qu'elles coûtent « il en faut deux

pour un manger » —encore environ 4 lei et en faisant le compte du travail mis pour la préparation

$$\frac{3.000 \text{ travail Maria} - 1.380 \text{ la fille Ileana}}{360 \text{ nombre de jours dans l'année}} = 12{,}15 \text{ lei}$$

Donc au total:

98,70+4+12,15=114,15 lei par jour.

La manger coûte par jour pour chaque membre 114,15: 10=11,41 lei, mais seulement dans la saison la plus riche, l'automne. Au printemps et en été il est extrêmement réduit. Pendant les jours de jeûne la quantité et la qualité se réduisent sensiblement.

Et en effet, pour nous en rendre compte, nous totaliserons le coût de tous les aliments, qu'ils soient produits dans le ménage ou achetés:

Aliments de nature animale	6.000 lei
Aliments de nature végétale	19.260 »
Denrées coloniales	1.160 »
	26.420 lei

En faisant le compte de la moyenne par jour, nous verrons qu'on dépense: 26.420 : 360=73,39 lei pour les 10 membres, c'est-à-dire 73,39 : 10=7,33 pour chaque individu par jour. A cette somme on ajoute le coût du travail et du bois pour le feu: 4+12,5 : 10=1,65 lei. Au total 7,33+1,65=8,98 lei.

Or, par rapport à la somme de 11,41 lei, qu'il consomme en une journée de septembre et la somme de 8,98 lei qui représente la moyenne par an, il existe la différence de 2,43. Ceci indique que la nourriture diffère d'après les saisons, c'est-à-dire beaucoup plus abondante et beaucoup meilleure en automne. De même la nourriture des jours de jeûne n'est pas la même que celle des jours de gras ni que celle des jours de travail ou celle des jours de fête.

D'ailleurs, eux-mêmes ont reconnu le fait. Donc la nourriture varie pendant l'année tant qualitativement que quantitativement.

LA NOURRITURE DES ANIMAUX

Pendant l'été, les bêtes employées au travail « sont nourries à la main, après elles broutent dans le pré ». Mais pendant l'hiver on leur donne du foin, des tiges de maïs et des citrouilles. L'année passée on a consommé 35 chariots de foin évalués à 10.500 lei.

Le pâturage qu'il a eu ne lui a pas suffi. Il a dû prendre en ferme («arândă») 140 « prăjini » (2½ ha.), qu'il a payés 1.800 lei; il a consommé aussi 3 chariots de tiges de maïs, du maïs du jardin (150 lei); 2 chariots de citrouilles, poussées dans les champs de maïs (150 lei); l'herbe qui appar-

tient à tous, à proprement parler, n'a rien coûté, mais si on l'évalue elle représente 3.350 lei.

Aux cannes, aux oies, aux dindes et aux poules nous leurs donnons des graines pendant l'hiver, environ 3 kilos par jour, et encore cela n'est pas suffisant. Vers le printemps nous donnons aux dindonneaux et aux cannetons des orties bouillies et de la farine de maïs.

Il ne sait précisément pas combien on dépense par an avec la volaille. Mais avec approximation environ 6 sacs. (Inf. Alex. I. Badiu).

Avec les porcs nous avons beaucoup de dépense. (Alex. B.).

Le chat lèche toutes les écuelles.

La somme à laquelle s'élèvent les dépenses pour l'entretien des animaux est la suivante:

Production propre :

	Lei
Foin	10.500
Tiges de maïs	150
Citrouilles	150
Pâturage, association	3.350
	14.150

Achetés :

Foin	1.800
Grains	1.800
	3.600
Total général	17.750

c'est-à-dire 25,6% acheté et 74.4% de la propriété. Par rapport à la production des animaux de rente, qui est de 9.820 lei, les dépenses pour l'entretien (17.750—9.820) sont supérieures de 7.930 lei. Mais si nous tenons compte du travail qu'ils effectuent auprès de l'homme les choses changent. Ici, les hommes sans bêtes sont pauvres.

AUTRES DÉPENSES

L'HABITATION

Nous n'avons rien dépensé pour la maison, depuis environ neuf ans. Seulement ce que nous dépensons pour la chaux. Ils n'ont acheté que 7 kilos de chaux (21 lei). Mais seulement pour la façade et l'intérieur. Plus loin ce sont des planches et ce n'est pas nécessaire. Quand quelque chose est nécessaire, cela se complète sans qu'on s'en aperçoive.

En ce qui concerne la vaisselle, ils emploient tous les jours les mêmes objets. Ce sont les cuillers qu'ils achètent le plus souvent. L'année passée

ils n'ont acheté qu'un seul seau qu'ils ont payé 15 lei, quelques bouteilles ainsi que quelques écuelles. Ils dépensent en tout 200 lei par an.

Pour ce qui regarde l'embellissement de l'habitation, celui-ci se réduit aux quelques tableaux achetés et quelques pots de fleurs. Le tout coûte 60 lei environ.

ECLAIRAGE, CHAUFFAGE

> C'est plutôt l'hiver que nous éclairons à la lampe, car l'été nous tombons de fatigue le soir.

Le travail consomme le pétrole. On allume plusieurs lampes. Une dans la maison du propriétaire et l'autre dans l'atelier d'Alexandre. Ils ont consommé 50 kg. de pétrole = 200 lei. Ils ont acheté des allumettes pour 150 lei, plutôt pour les besoins du ménage que pour les fumeurs.

Le chauffage s'effectue avec du bois apporté de la forêt. Il ne coûte pas un sou. Evalué en argent, le travail et le coût valent (15 chariots) = 1.500 lei.

LES VÊTEMENTS

La plus grande partie est confectionnée dans le ménage. Ils n'achètent que ce qui leur manque: de la toile pour chemises. Ils n'en font pas avec du chanvre, car celui-ci sert pour les « obiecturile din casă » (pour le objets du ménage).

En faisant le compte des vêtements portés nous avons:

Vêtements confectionnés dans le ménage

Vêtements	Lei
8 paires de pantalons blancs	1.600
2 sarraux	1.200
12 chemises	1.860
7 ceintures	400
4 chemises de femme	800
5 tabliers	1.000
10 paires de chaussettes	500
4 petites chemises	200
15 serviettes	150
10 paires de bas de chiffon	600
Total . . .	8.310

Vêtements achetés

Vêtements	Lei
1 paire de bottines d'Odobeşti	300
3 chapeaux, idem	360
1 paire de bottes	480
1 paquet de coton	650
2 paletots Focşani—Odobeşti	720
1 mouchoir, du village	30
3 paires de bottes de Focşani	1.000
3 bonnets de fourhure	1.600
1 paire sandales en caoutchouc	125
Total . . .	3.825
Total général . . . 8.310 + 3.825 =	12.135

L'HYGIÈNE

L'hygiène ne charge pas trop le budget du propriétaire. Les 22 kg. environ de savon préparé dans le ménage et encore 3 kg. achetés, suffisent à peine pour le linge.

> Nous les grands nous lavons presque toujours avec du savon. Les petits, une fois par semaine, plutôt avec de la lessive. Nous changeons de linge une fois par semaine. Des fois, lorsqu'il y a du travail, par deux fois.

J'ai remarqué qu'ils ne font pas une grande dépense de savon et d'eau, soit à cause des petits qu'ils ne peuvent pas de garder en état de propreté, soit par manque du temps nécessaire, parce qu'ils restent la plupart du temps dans la forêt, soit peut-être par d'autres causes.

Les vêtements n'ont besoin ni de lavage ni de repassage. Les pantalons seulement doivent être lavés plus souvent. Il revêt la chemise le samedi et ne la quitte que lorsquelle est tout-à-fait sale. Ils se servent de la même chemise pour la nuit.

Sur les lits ils mettent des couvertures confectionnées par la ménagère, et que le soleil éclaire bien rarement. De temps en temps elle les arrose de flit = 120 lei.

Pendant l'hiver ils chaussent des bas de torchon et des bottines. Les fenêtres sont ouvertes souvent, surtout celles où travaille Alexandru (chambre No. 1), où se trouve l'atelier.

DIVERS

Le Culte. Il a payé une seule messe de 25 lei et il a fait une donation pieuse à l'église 50 lei = 75.

Distractions, amusements, fêtes. Ils s'amusent plutôt entre eux. L'aîné des garçons, Ionaşcu, a pris part « parce qu'il se sentait obligé », à une seule

noce à laquelle il a fait un cadeau de 220 lei. « Nous avons notre distraction à la maison » (inf. Alex.). Ce sont de bons musiciens. A l'occasion des fêtes ils ont dépensé 400 lei. Pour le tabac, le propriétaire ignore ce que dépensent les garçons. Ils consomment environ 52 paquets, c'est-à-dire 250 lei. Des noces, des baptêmes n'ont pas eu lieu dans la famille.

Culturales. Pour Dumitru, qu'il va à lécole, il a acheté une série de livres qui lui ont coûté 250 lei.

Impôts. Il a payé à l'Etat 2.000 et à la commune 200 lei = 2.200 lei. Ensuite pour une autre série d'objets de l'inventaire de la maison il a dépensé 944 lei.

En général le budget de l'année passée se présente ainsi:

LE BILAN DU MÉNAGE

REVENUS	Lei	%
Production de la propriété	46.360	54
Revenus annexes	25.800	30
Travail payé et solde de l'année passée . .	13.740	16
	85.900	100
DÉPENSES ET CONSOMMATION		
De la production propre	34.630	47,1
Achats au marché et travaux	37.095	52,7
Dettes	200	0,2
	71.925	100,0

Il résulte donc un excédent de (85.900—71.925) = 13.975 lei.

Cet argent est transformé en valeurs d'usage: constructions, travaux dans le ménage, vêtements, etc.

Si les membres de cette propriété étaient payés pour les travaux effectués, ils réaliseraient la somme de 68.160—2.200=65.960 lei. Beaucoup inférieure par rapport aux dépenses qui s'élèvent à 71.925 lei. Mais pour pouvoir mener leur existence il faudrait ou bien, qu'ils travaillent davantage, chose qui est possible si nous considérons le temps dont ils disposent — car la moyenne de temps employé est de 221 jours, — ou bien, se trouvant dans une région sans occupations en hiver, réduire la nourriture déjà assez maigre et insuffisante.

N'importe, un fait constaté est que cette famille organisée en une unité économique-spirituelle et conduite d'une manière prudente, peut se maintenir et même réaliser des économies.

Le ménage de I. I. St. Badiu est bien conduit et progresse un peu chaque année.

C'est une unité sociale progressiste au point de vue économique.

En considérant les données examinées dans les pages antérieures une interprétation sociologique est possible dans le sens des rapports et des relations qui ont lieu entre les différents éléments qui constituent la propriété, ainsi que les rapports de ceux-ci avec d'autres unités extérieures.

Existe-t-il entre les nécessités du groupe et ses possibilités naturelles, matérielles, biologiques — une proportionalité propre à assurer un développement normal? Voici la question qui s'impose à nous dès le premier abord.

La propriété de I. B. est l'un des types équilibrés. La preuve convainquante en est qu'elle n'a aucune espèce de dette qui pèse lourdement sur le ménage, si ce n'est une dette accidentelle de 200 lei qu'il a à l'auberge du village. Chose qui ne compte pas.

Je n'ai pas eu le temps de passer chez Ilie pour acquitter ce que ma femme a acheté.

Pour ce qui regarde les dettes dans le village « il est clair ». Il a payé au mois de mai à la perception. Il n'a même pas bénéficié de la réduction.

Il est comme çà, prévoyant. (Percepteur Nica Mihail, 38 ans).

Il n'a pas de dettes, mais aussi on ne trouve pas, dans sa maison, d'argent économisé. Tout ce qu'il gagne par la vente du bois, il le place dans les accessoires du ménage et les dépendances.

Il garde autant bêtes qu'il en a besoin pour le travail. Il a deux paires de bœufs qu'il emploie de la manière suivante: tantôt une paire aux billots, tantôt l'autre paire à la ville avec du bois.

Il possède deux vaches à lait — surtout qu'il a un garde (Dumitru de 12 ans) et 30 moutons pour la laine et le fromage. Il ne pourrait pas en avoir davantage parce qu'il n'a pas tant de fenaison. Quelquefois pour les nourrir il prend en fermage des endroits pour « le fauchage », comme il fait l'année passée.

(Donc avec les possibilités dont il dispose: naturelles, matérieles et biologiques il peut maintenir un équilibre).

Il pourrait s'entretenir aussi avec ce qu'il a à sa disposition: forêt et forces humaines et animaux de travail, surtout qu'il a aussi la scierie, d'où il gagne annuellement 10.500 lei. Mais le souci d'une meilleure vie et l'obligation de nourrir les quatre membres de la famille qui ne travaillent pas, deux garçons étant petits: Radu, Gheorghe, un à l'école, Dumitru, et un autre à l'armée, Panaete, ont mené le propriétaire à recourrir aussi à d'autres moyens. Alexandre, le second garçon, travaille la couture, pendant l'hiver, et au printemps, lorsque la circulation dans la forêt est impos-

sible, il s'occupe des abeilles; Ionaşcu travaille tout ce dont le ménage a besoin et aussi au dehors; Sava va à la boulangerie. De cette façon chacun apporte une contribution au ménage.

Tout cela ajoute en perfection à la structure de la vie économique de cette propriété, la disposant à se suffire à elle-même et à ne pas avoir le souci du nécessaire.

C'est une propriété assez équilibrée et avec des réalisations matérielles en légère croissance. D'après ce qu'ils m'ont dit, ils ont l'intention de construire un moulin sur le sable et, à côté, une boulangerie.

Cette propriété est une communauté de travail dont les facteurs principaux sont les membres de la famille et rarement des gens employés à la journée (41 hommes et 10 femmes). C'*est une communauté de travail dans un sens différencié assez visible*. Car pour une famille tellement nombreuse, une certaine spécialisation dans un travail donné est nécessaire. Il faut que quelqu'un soit prêt en permanence à préparer le manger (Maria), un autre qui ait soin de la propreté (Ileana), on sentait le besoin d'un tailleur etc. En d'autres mots, entre la structure économique et la vie de la famille de ce groupe, il y a des déterminations réciproques.

Cette communauté de travail crée aussi une communauté de préoccupations et d'intérêts.

> J'ai bâti à présent une habitation pour « nenea » (le frère) Ionaşcu. Nous voulons le marier. Pour moi tous ont travaillé et ils m'ont acheté la machine et des outils de couture. (Inf. Alex. B.). A Sava nous bâtissons une boulangerie, du côté de la rue. Ion, nous le placerons au moulin (Inf. M. B.).

Ils pensent construire ce moulin sur le gué. Tous travaillent à la réalisation de ces projets.

Ileana, fille de 15 ans seulement, ne pense pas comme d'autres filles à aller à la danse ou à se promener sur le sable comme celles de son âge, mais garde la maison et travaille.

> Je ne vais pas au village. Quand j'ai affaire je vais où il y a du travail. Je n'ai été à aucune noce et à aucune danse. Est-ce qu'on a envie de se promener quand le tas de linge attend d'être lavé?
>
> Moi, c'est ainsi que je les ai élevés, que ceux qui sont à la maison travaillent pour ceux qui sont absents. Les grands pour les petits. Les sains pour les malades. J'envoie chacun d'un côté. Le dimanche seulement tous se rencontrent à table, les jours d'été. (Inf. Maria B.).

Et en effet, pendant les travaux je n'en ai vu aucun sans travail à la maison ou dans le village. Ils étaient tout le temps occupés et allaient là où les besoins du ménage exigeaient leur présence; chacun travaille selon ses forces et sa capacité.

Ainsi cette famille se présente sous une forme assez compacte, dans laquelle la communauté de travail est heureusement harmonisée avec la communauté de vie spirituelle. La division du travail, pour soutenir la production et l'intérêt commun, est assez démonstrative. Ceci apparaît comme une adhérence synthétique de volontés, qui se dirigent plutôt vers les besoins du groupe qui nous occupe.

C'est une sorte d'entente réciproque à satisfaire d'abord les nécessités du groupe, grâce à laquelle il peut se maintenir et subsister au milieu des unités du même genre qui constituent le village, et qui aide ensuite au relèvement et à la prospérité de chaque membre qui compose cette unité. C'est une vie unitaire spirituelle, à laquelle contribue comme facteur initial et fondamental, aussi la vie économique.

En lignes générales le ménage I. B. ainsi que nous l'avons étudié se situe sur le même plan de vie spirituelle que le village dont il fait partie. La vie spirituelle, concretisée dans les objets et les constructions composants de la propriété n'a rien de particulier. Le travail et le costume sont les mêmes que ceux de son entourage. Elle diffère seulement par certaines habitudes en ce qui concerne les bonnes mœurs.

La vie économique de la propriété est mesurée d'après un standard de vie moyenne. De l'analyse du budget, nous avons vu qu'on peut réaliser certaines économies. Mais celles-ci sont toutes dépensées pour des objets utiles qu'il faudra donner à l'occasion du mariage des huit garçons et de la fille.

La situation économique qu'il a lui permet de se soucier de l'avenir de ses enfants, elle oblige le propriétaire de faire apprendre à ses enfants certains métiers et de les faire fréquenter régulièrement l'école. Tous savent lire et écrire. La femme seulement ne sait pas, car les parents n'ont pas voulu l'envoyer à l'école.

> Les faire suivre les études quand ils sont grands, je n'ai paseu les moyens. Je ne peux pas dépenser pour eux car nous ne nous suffisons pas.

Le seul point de contact qu'ils ont avec le village est le travail à la scierie, et seulement à l'occasion des charriages vers Odobeşti, ils se mettent en relation avec d'autres gens, à cause des chemins glissants et dangereux.

Il ne va au village que très rarement, si ce n'est pour acheter pour le ménage.

Les lieux de distribution en commun, noces, compérages, ne sont pas visités par les garçons du propriétaire. Ils s'amusent à la maison. A cet effet leur père leur a acheté deux harmonicas.

Chaque soir tous se réunissent et chantent et dansent. C'est une véritable communauté gaie et heureuse.

En résumant ce que nous avons dit jusqu'ici nous pouvons conclure:

La propriété manifeste une tendance plutôt d'individualisation et non d'action différentielle, en se conduisant, en ce qui concerne l'exécution des formes de travail d'après la mentalité traditionnelle.

Le niveau économique reste donc un peu abaissé. Ceci plutôt en ce qui concerne la production de l'industrie ménagère, où presque tous les objets sont produits dans le ménage.

Au point de vue du travail dans la forêt il s'effectue d'après la tradition. S'ils possèdent une scierie, ils ne pensent à aucun moment à faire des affaires, mais à avoir « din belşug » (en abondance) pour le ménage. On ne peut pas nier qu'on trouve des traces de vie civilisée (ventouses, flit, livres). Si les 9 hommes qui composent cette famille, n'ont pas été tous dans des centres civilisés à l'occasion du service militaire, ils iront à l'avenir et emprunteront ce qui leur semblera necessaire.

Car rien n'entre et ne s'encadre dans la structure de vie de cette famille et de cette propriété que ce qui a été vérifié et par conséquent ce qui a été nécessaire. Une mentalité robuste, saine ne peut recevoir que ce qui est nécessaire et bon.

De l'étude documentaire et interprétative de cette propriété on a pu constater qu'il y avait à la base deux éléments : le cadre familial et le cadre matériel. Sous l'influence du cadre familial le cadre matériel obtient un sens, il se socialise. Et ces deux éléments conduisent à une unité bien construite, la famille. Celle-ci a une existence propre avec des manifestations propres et distinctes.

Le spirituel obtient de l'objectivité dans le matériel, économique, selon que ces derniers ont une grande influence sur le spirituel. Ils sont dans une continuelle influence et entière concordance.

Ceci mène à la conclusion que, la propriété est plus qu'une communauté de travail. Elle est une unité sociale, concrète comme aspect, intégrée fonctionnellement dans un système de manifestations, qui constituent une unité sociale beaucoup plus grande, le village.

LES TZIGANES

Les Tziganes de Nerej ne se sont pas massés d'une manière compacte, dans une seule partie du village; nous les trouvons, au contraire, disséminés, par groupes ou isolés, dans tout le village. Sur les bords du ruisseau Chinul et sur ceux du ruisseau Monteorul ils forment deux groupes plus importants.

Le groupe du ruisseau Chinul est le plus nombreux et il se compose de deux familles: Albineţ et Creţu. Sur le ruisseau Monteorul il y a trois familles, mais moins nombreuses. Dans le reste du village nous trouvons encore 4 installations de tziganes: deux sur la route principale et deux à Poduri.

La famille Albineţ compte de nos jours 19 membres, en tenant compte aussi des épouses des descendants directs, ainsi que des enfants issus d'un mariage antérieur d'un des maris.

La famille Creţu se compose aujourd'hui de 13 membres au total, dont une fille, Ioana Creţu, qui est roumaine, élevée par Maria S. Creţu. Ici sur le ruisseau Chinul, habite Maria S. Creţu avec sa famille adoptive et Dumitru Creţu et ses trois fils.

Sur la grande route nous trouvons les familles de Dragomir Iedu et de Proca Răducan.

Dragomir Iedu a une forge à côté du cabaret de Nică Boboc. Il descend de la famille Creţu, en tant que fils illégitime de Nicolae Creţu qui a vécu maritalement avec Maria Iedu. Cette famille comprend cinq membres.

La famille de Proca Răducan se compose aussi de 5 membres et habite à Nerejul-Mic, auprès du cabaret de Pavel Macovei. Proca Răducan s'est fixé à Nerej vers 1898.

Dans la clairière de Monteoru nous trouvons les familles de Petre Mielu, Ioana Todel et Mariţa Rostogol.

Petru Mielu est venu de Vidra, hameau de Burca, à Nerej il y a quelque 40 ans. Il fut d'abord cocher chez un boyard de l'endroit; il est actuel-

lement valet chez le maire. Il vit maritalement avec Anica Rostogol qui lui a donné 2 filles: Susana et Anica Rostogol.

Susana a eu une bâtarde, Ioana Rostogol.

Ioana Todel, de ses liaisons avec différents hommes, a eu deux enfants: Marioara Todel et Ion Todel.

Une autre famille est celle de Mariţa Rostogol, âgée de 40 ans, qui n'a pas eu d'enfants.

À Poduri, il y a deux familles fort pauvres. Ion Dobrotă Creţu qui est venu de Spulber, amené par les habitants de Nerej qui sentaient le besoin d'un second forgeron. Il a perdu une jambe à la guerre. Cela ne l'empêche pas de travailler à la forge et il y gagne à peine de quoi se nourrir. Il est célibataire sans enfants.

À Poduri nous trouvons aussi Voica St. Ciuciu, venue avec son mari de la commune de Reghiu. Elle a eu beaucoup d'enfants, elle-même en a oublié le nombre; ils sont tous morts, certains avant d'avoir un an, d'autres plus grandelets. Il ne lui restait plus qu'une fille qui avait épousé un roumain, mais elle est morte aussi. Elle a laissé une fillette, qui toute petite a perdu la vue et que la vieille élève.

Pour ce qui est du lieu d'où elles sont venues et du temps depuis lequel elles sont installées dans le village, on peut diviser ces familles en deux catégories: d'aucuns sont venus depuis moins longtemps d'autres villages de Vrancea, de certains autres on ne sait rien et ils ignorent aussi tout d'eux-mêmes. Telle, par exemple, la famille Albineţ. On croit que ce sont des serfs libérés par la loi de Cuza et qui se sont établis à Nerej. Et le fait qu'ils sont plutôt journaliers que forgerons ou « lăutari » (ménétriers) nous porte à croire qu'ils tirent leur origine de quelques coins perdus sur les vieux domaines des boyards. En tout cas, il y a fort longtemps qu'ils sont à Nerej; la preuve en est qu'ils ont des droits dans la communauté.

Ils sont propriétaires du terrain où sont sises leurs habitations et peuvent l'aliéner par actes de vente.

CARACTÈRES PHYSIQUES

Ce qui est intéressant c'est que les Tziganes de Nerej ne présentent pas les traits frappants des Tziganes habituels. Nous découvrons chez eux des caractéristiques qui sont le propre des Roumains ou celles d'autres peuples européens. De taille moyenne, ils ont les cheveux noirs ou châtain foncé, les yeux noirs ou marrons. Leur peau est généralement brune, mais il y en a qui ont la peau si blanche qu'on ne les distingue pas des

Roumains. Le professeur Reiner a fait, lors des recherches monographiques de l'été 1937, des observations intéressantes au sujet de la constitution physique de ces Tziganes.

Voici un tableau de l'indice de sang chez les Tziganes de Nerej:

Groupe I

1. — Stana Albineţ
2. — Ioana V. Creţu
3. — Suzana V. Creţu
4. — Anghelina Mihalache
5. — Suzana Mihalache
5. — Ioana Albineţ
6. — Marioara Todel
7. — Mariţa Rostogol
8. — Ioana Suzana Mihalache
9. — Dragomir Iedu
10. — Maria Dragomir Iedu

Groupe II

1. — Ion Albineţ
2. — Smaranda I. Albineţ
3. — Petre Mielu
4. — Anica Albineţ

Groupe III

1. — Aftemia Albineţ
2. — Ioana Creţu
3. — Anica Mihalache
4. — Petru Iedu

Le groupe caractéristique des peuples orientaux, donc des Tziganes aussi, est le groupe III. Or, chez les Tziganes de Nerej on remarque que les plus nombreux appartiennent aux groupes I et II et bien peu font partie du groupe III. Ces données montrent que nous avons affaire à Nerej à un groupe de Tziganes différents des Tziganes nomades d'origine asiatique.

Un trait purement tzigane qui caractérise ces gens-là est la misère dans laquelle ils croupissent. Un effet, de cet état de chose vient le pourcentage élevé de la mortalité que nous constatons chez eux. La plupart des enfants meurent en bas âge — au plus vivent-ils jusqu'à un an. La syphilis très répandue parmi ces Tziganes en est probablement une des raisons.

La natalité est fort basse. Sur 24 familles, 9 sont stériles.

Les Tziganes de Nerej, comme tous les autres habitants, sont ouvriers agricoles. Mais tandis que les autres habitants s'occupent aussi de l'exploitation de la forêt, possèdent des bêtes de somme, les Tziganes travaillent comme journaliers aux champs ou dans les vignobles. Ils s'en vont tous, hommes, femmes, enfants, lors de l'époque de travail et ne reviennent qu'en automne après la vendange. Actuellement, il n'y a que trois familles de Tziganes qui travaillent comme forgerons, et un seul, Toader Albineţ est aussi « cobzar » (guitariste). Même pour le passé les Tziganes de Nerej ne se sont pas principalement occupés au travail de forge. Dans la famille Albineţ on ne se souvient que de Gârdea Albineţ, arrivé en même temps que son frère Ion Albineţ, aïeul et bisaïeul de ceux d'au-

jourd'hui, le seul qui ait été aussi forgeron. Pendant l'hiver, lorsqu'ils n'ont pas d'autre occupation, les hommes se rendent dans la forêt, comme ouvriers dans les scieries du village, et les femmes s'occupent à la maison du travail que leur confient les autres femmes du village.

CULTURE

Si on veut entendre par culture simplement le fait de savoir lire et écrire, nous constatons que la chose est presque inexistante parmi les Tziganes de Nerej.

Sur toute cette population il n'y a que deux à savoir lire et écrire. Ce sont Gheorghe et Balaşa de la famille de Proca Răducan. Mais ceux-là aussi n'en savent pas bien long, car il n'ont qu'une ou deux années d'études à l'école communale. Dans les autres familles: Albineţ, Creţu, Dragomir Iedu, Petru Mielu, Ioana Todel, Mariţa Rostogol, Ion Dobrotă et Voica St. Ciuciu, il n'y en pas un qui sache lire et écrire. Ceci est dû en grande partie à la mentalité des Tziganes; ils n'entendent pas s'intégrer à la société roumaine pour ce qui est de l'obligativité des constitutions. Pendant longtemps les Tziganes ont bénéficié d'un large esprit d'indulgence. On leur permettait de se fixer dans certains endroits et il leur était loisible de gagner leur vie à leur guise en pratiquant divers métiers. Plus tard l'État les a compris aussi dans l'obligativité de nos institutions. Ils ont été forcés de faire leur service militaire et d'aller à l'école. Comme les Tziganes ne sont pas considérés comme faisant partie intégrante de notre société, on ne leur applique pas strictement l'obligativité scolaire. C'est le seul tort qu'on pourrait trouver à nos maîtres d'école dans le manque d'instruction de la jeune population tzigane de Nerej.

Cependant ce manque de culture ne se trouve pas lié à un manque de moralité. Généralement les Tziganes de Nerej sont de bonnes gens. Ils ne vivent pas de rapines comme il est coutumier aux Tziganes nomades. Il n'y a pas eu de criminel parmi eux jusqu'à ce jour. Le phénomène immoral, que de fait nous trouvons aussi chez l'autre population de Nerej, est le concubinage.

Chez les Albineţ, depuis le début jusqu'à présent nous trouvons 3 concubinages; dans la famille Creţu un et chez les Tziganes de Monteoru un. Ceci est dû, s'il faut ajouter foi au dire de ces mêmes Tziganes au fait que le prêtre Macovei refuse de célebrer le mariage parce qu'ils ignorent le credo. Il est vrai que le prêtre Macovei était très à cheval sur la lettre des pratiques religieuses, mais il est incroyable que le concubinage, surtout chez les Tziganes puisse avoir cette unique raison, car

nous trouvons chez eux non seulement le concubinage, qui en somme est encore une vie de famille bien que non reconnue officiellement, mais aussi une vie sexuelle extrêmement lâche. Les Tziganes ont nombre d'enfants de leurs rapports avec différents hommes inconnus.

Ce qui contribue au fait que ces Tziganes ne respectent pas la famille, en tant qu'institution, c'est qu'ils sont obligés de vivre séparés parce qu'ils s'en vont travailler chacun de son côté. En tout cas il ne faut pas en déduire que la famille n'existe pas chez eux, en tant qu'institution, ce que nous constatons chez eux c'est simplement une liberté bien plus grande que dans le reste de la population.

COSTUME

Au sujet du costume ces Tziganes ne se distinguent pas des autres habitants du village. Les hommes portent des « iţari » (pantalons longs qui moulent la jambe et font des plis tout le long) travaillés à la maison ou achetés, en laine blanche tissée à 4 fils. La chemise est blanche, sans broderies fleuries et ils la portent sous les « iţari ». La taille est prise dans un « chimir » (large ceinture en cuir). En été ils endossent une veste de couleur foncée et en hiver ils ont un « suman » (manteau de couleur sombre) de la même couleur que la veste ou un « cojoc » (peau de bique avec la fourrure à l'intérieur). Ils sont coiffés d'un chapeau et chaussés « d'opinci » (espèce de sandales) qu'ils attachent avec des cordons en crin de cheval. Les femmes font tout leur costume elles-mêmes. La « catrinţa » (large etoffe sombre dans laquelle on s'enroule et qui forme jupe entravée) est noire avec quelques raies tissées de différentes couleurs. La chemisette est blanche, brodée de grandes fleurs aux couleurs vives. Les coutures sont bordées d'un tissu à jours, dénommé « ploaie » (pluie). Les jeunes filles vont nu-tête, elles ne se couvrent que lorsqu'il fait froid. Les femmes mariées se coiffent d'un fichu blanc ourlé de dentelle étroite et de petites perles.

Il faut remarquer, dans l'habillement de ces Tziganes, leur goût de la parure et des couleurs criardes. Les femmes surtout sont littéralement fières de porter les couleurs les plus vives, comme si elles voulaient l'emporter sur toutes les autres femmes.

CONCLUSIONS

Au sujet des relations sociales, ces Tziganes ne constituent pas un groupe isolé dans le village. Au contraire, nous les trouvons intégrés dans la vie du village. Entre eux et les autres habitants les relations sont

celles des villageois entre eux. Ceux qui habitent à proximité d'eux ont des rapports de bon voisinage. Et même des rapports de mariage entre eux et les Roumaines. Ion Albineţ vit maritalement avec une roumaine (Aniţa) du hameau de Crăciunari, chez laquelle il a emménagé. Un autre exemple qui indique que les relations sont suivies entre le village et les Tziganes, est Gârdea Albineţ, l'ancien forgeron qui était devenu si riche qu'il prêtait de l'argent à un député de l'endroit et qui a élevé la fille d'un roumain parce qu'il n'avait pas d'enfant.

Les plus intégrés dans la société sont les Tziganes « lăutari » (ménétriers). Un lăutar, bien que tzigane, est protégé par tous les habitants du village. On raconte qu'à Nerej il n'y avait pas de ménétrier, et qu'alors les villageois on acheté un serf Bădărău et l'ont amené dans leur village pour pouvoir danser la « horă » (ronde).

À quelque temps de là, ce lăutar a été enlevé par les Turcs, comme esclave. Et alors les garçons et les filles du village se sont cotisés pour le racheter aux Turcs.

Ce Bădărău jouissait d'une grande sympathie dans le village ; on tient de lui beaucoup de « horă » (rondes) locales qui portent son nom. Ce qu'il advint à ce Bădărău illustre la manière dont il faut envisager les rapports entre Roumains et Tziganes à Nerej. Les Tziganes s'adonnent à certains métiers, comme jouer du violon et forger le fer, ce qui leur octroie un grand rôle dans la vie du village. Ils n'y sont pas méprisés. Même ceux qui travaillent aux champs ne sont pas traités comme des Tziganes.

De fait, chez les Tziganes de Nerej, à considérer l'ensemble de la vie sociale qu'ils mènent dans le village, on ne retrouve plus nulle trace des traits spécifiques tziganes. Ils sont loin de la stricte acceptation du nom de tzigane. En tout cas les Tziganes de Nerej sont en voie de transformation radicale et d'une rapide assimilation.

PROCÈS ET TENDANCES SOCIALES

ENVAHISSEMENT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUR LE TERRAIN COMMUN

Comme nous l'avons montré, la règle générale du droit coutumier de la Vrancea est que toute la terre appartient à la communauté. Les familles ont un droit d'user de cette terre commune, usage qui quelquefois entraîne la création d'une tenure particulière. Tout homme avait donc le droit de s'installer sur les terrains vagues de la communauté, pour y construire sa maison, faire les foins, ou ensemencer. Cette installation prétendait un gros travail de mise en œuvre, défrichage, etc., ce qui faisait que le travail justifiait en quelque sorte la tenure particulière.

Mais le code civil de nos jours ne connaît plus l'institution de la tenure particulière. Le code ne connaît que la propriété. Le bénéficiaire d'une tenure particulière se transforma donc en propriétaire quiritaire, ayant le droit d'interdire l'immixtion de la communauté dans l'administration de sa propriété.

Mais l'introduction du code civil ne mit pas fin à l'ancien droit coutumier. Les gens de mauvaise foi firent, à leur usage, un choix parmi les règles juridiques, tant positives que coutumières, pour bénéficier de l'état de confusion créée par l'introduction du code.

Ils furent donc fidèles à la règle coutumière, selon laquelle tout membre de la communauté avait le droit de créer, par son travail, une tenure particulière, mais en même temps ils furent fidèles au code, en s'érigeant en propriétaires quiritaires sur leurs tenures particulières ainsi créées.

Les pauvres paysans, tout chargés de difficultés matérielles et inaptes à comprendre la vie du code et les règles du capitalisme, qui d'autre part n'avaient plus l'aide de l'assemblée plénière du village, furent donc une proie facile pour ceux des membres de la communauté qui étaient arrivés à posséder un certain avoir. Ces « chiaburi », c'est-à-dire ces gens riches, commencèrent une œuvre systématique de conquête du terrain indivis.

Selon la règle coutumière, ils avaient le droit de s'installer n'importe où. L'assemblée générale du village qui empêchait l'abus était morte. La mairie et le conseil communal étaient justement composés par ces « chiaburi » qui en avait pris le monopole. L'État ne s'intéressa pas à la vie des villages. Voilà donc les riches qui se mirent au travail.

Ils se proclamèrent propriétaires de plein droit et agrandirent leur territoire jusqu'à former de grands domaines. Pendant la nuit, ils faisaient construire par leurs gens, des palissades légères sur les terrains comunaux et puis veillaient à ce que personne ne vienne les déranger dans leur nouvelle « propriété ». Ce mouvement d'accaparement partit de deux points géographiques. D'abord du foyer du village, à travers les prés qui entouraient les villages. Et puis des « ţarine », champs d'agriculture et prés, entourés d'une palissade commune. Les palissades commencèrent donc à pousser de l'avant, à la conquête des prés. Quelquefois, les nouvelles palissades furent faites non pas seulement sur les marges, mais bien au beau milieu des terrains indivis.

Pour que les gens du village ne puissent trop protester, on les engageait à faire de même. Les plus criards d'entre eux, les oppositionistes, se mirent aussi à l'œuvre, sous la protection des riches officiels. En peu de temps, les champs qui n'étaient que des terrains vagues, furent couverts de palissades.

Cette conquête des terrains communaux ne fut possible que pour les gens riches ou aisés ainsi que pour leurs protégés. « Ce sont toujours les riches qui mangent le plus », dit-on à Nerej.

Mais les terrains les plus aptes à l'agriculture, les plus chers, étaient ceux qui depuis des siècles étaient pleins de tenures particulières. Pour les accaparer il fallut trouver d'autres moyens. On employa à cet effet les emprunts, sous la forme de la « zălogire » interdite par le code, mais qui n'a pas cessé d'être employée. Le contrat de « zălogire », consiste en une hypothèque prise sur un terrain, qui, à l'encontre de ce qui se passe dans le droit positif, entre immédiatement dans la possession du créancier. Pour quelques faibles sommes d'argent, ou pour quelques mesures de maïs prêtées pendant les rudes hivers et la famine, les biens des pauvres, veuves et des vieillards, furent bien faciles à envahir.

Un deuxième moyen, fut celui de se faire vendre par les vieillards leur terres, à charge de les entretenir pendant leur vieillesse, de supporter les charges de leur enterrement et des services religieux que la coutume prétend.

Il y a des spécialistes en cette matière, à Nerej. Les bonnes gens de Nerej, vous raconteront, tout au long, avec nombre de malédictions pleines

de haine, mainte triste histoire ayant trait à cette conquête des terrains.

Une classe de « gros », de « boyars » prit donc naissance à Nerej. On affirme que la plupart ne sont pas même des autochtones, mais bien des étrangers nouvellement venus, peut-être bien juifs, qui réussirent à se faire maîtres du village.

Ce sont toujours eux qui furent, et qui sont encore les « hommes des sociétés », et qui vendirent, à leur profit, les droits communs, les hommes de l'ancien régime politique, les commerçants, les banquiers et les usuriers du village.

Mais l'envahissement du territoire par les palissades de ces gens et de leur clientèle fit naître des protestations. Les pauvres, et d'autant plus les vieillards qui se rapellent l'ancien temps, gardent une sourde haine contre ces riches. Leur psychologie communautaire ne peut concevoir comment les terrains libres puissent être pleins de palissades ! Où iront donc paître leur bétail ? « Les jars eux-mêmes n'ont plus d'herbe, et ils se cognent la tête aux palissades », disait Ion Porojnicu, âgé de 92 ans, en 1927. « Maintenant je dois passer à travers des rues, pour retourner chez moi. J'étouffe parmi les palissades » nous dit S. Temătoru, de 82 ans.

Ce procès de conquête est assez ancien. Un acte de 1876, 23 mai, nous en donne des détails très intéressants.

> Les soussignés habitants de Nerej, observant que, dans les dernières années nous avons fait des palissades sur une partie des montagnes et des prés, par quel fait nous avons amoindri la montagne et les prés, sommes tombés d'accord que, à l'automne qui vient, après la récolte faite et au temps des foins, chacun retire ses palissades et revienne à l'état ancien, fermant avec des palissades seulement les terres pour lesquelles on a payé les taxes aux charges (communes de la Vrancea entière). Et pour ce que chacun a élargi depuis on en reste à la quantité d'il y a trois ou quatre ans.

L'acte ajoute que si quelqu'un ne veut pas faire ainsi, tous s'engagent à aller devant le tribunal. En même temps, ils donnent 12 galbeni à un certain Panaïte Gheorghiu comme dédommagement, pour qu'il abandonne le terrain conquis dans la montagne. En même temps les habitants de Nerej s'engagent à faire une fois pour toutes la liste des membres de Nerej et d'« omettre les étrangers qui n'ont pas le droit de couper du bois dans la forêt et de faire paître leur bétail». On nomme même quatre mandataires spéciaux pour veiller à la bonne exécution de cette convention.

Il est certain toutefois que cette décision ne fut pas exécutée, car les palissades continuèrent à exister et à s'accroître. La communauté n'était plus suffisament organisée, et il n'y avait plus aucun moyen de lutter contre

les accapareurs. Les paysans continuèrent a souffrir en silence, en ne manifestant leur mécontentement que par des actes isolés de violence: ils partent par grands groupes, sous la conduite de quelques uns plus hardis et détruisent tout simplement les palissades.

La première destruction de palissades qui nous soit connue est celle de 1908. Il nous en est resté quelque vers populaires, que nous à récités en 1927 Radu Macovei, ancien instituteur du village de Nerej, et qui, quoique appartenant à une des familles des grands accapareurs, était doué d'un grand esprit de droiture.

Une solution qui aurait dû s'imposer était celle de partager d'une façon égale, les terres communales situées à proximité du village, afin que tout le monde ait sa juste part. Car si ce mouvement de conquête de la terre ne pouvait être arrêté, au moins aurait-il pu être fait selon certaine règle et soumis à un contrôle. On essaya vainement ce système.

Pendant les années 1910–1912, le maire Ion Avram, fit un premier essai de partage général. Des gens spécialement délégués mesuraient six prăjini, dans le foyer du village, à chaque membre de la communauté. Şerban Stanciu, Şerban Popa et d'autres marchaient avec la corde. Pavel Macovei, qui s'était uni à Costică Macovei, son rival, avaient pleins pouvoirs et c'était eux qui déterminaient ce qu'on devait donner à chacun.

Mais les paysans soutiennent que la division ne fut pas faite « selon la justice » et que la terre fut donnée « selon les hommes, et surtout selon la monnaie », c'est-à-dire selon les arguments de l'achat des consciences. Ce fut donc un « essai » sans suite. Toutefois, un bon nombre de paysans furent mis en possession à cette occasion.

En 1929, un nouvel essai fut fait. Le village de Nerej voulut se scinder en deux pour former deux villages: le Grand et le Petit Nerej (Nerejul-Mare et Nerejul-Mic). Stoica Floroiu, qui était maire du village, resta membre du village de Nerejul-Mare, et Macovei Chirică, son aide, passa à la mairie de Nerejul-Mic. Mais ceci ne put durer, le village de Nerej, ne formant qu'une seule communauté avec un patrimoine commun. On dût revenir à l'ancien état de choses.

Ce qui rendit urgente cette opération, fut le fait que le maire de Nerejul-Mare voulut faire la division des terrains communs, des « izlazuri », afin que chacun puisse faire des enclosures de 20 prăjini. Pour payer les frais, on devait verser une certaine somme. Les villageois prétendent, de nouveau, que l'on ne demandait pas seulement ce qui était juste, mais que l'on recevait des taxes supplémentaires afin d'être favorisé. Pour la somme de 1000 lei on donna un nouveau lot de 20 prăjini, même à celui qui avait déjà sa part, sans qu'on tienne compte de ce que chacun avait déjà conquis



Fig. 80 – Aux tombes, l'on met d'abord des pierres, ensuite des croix.

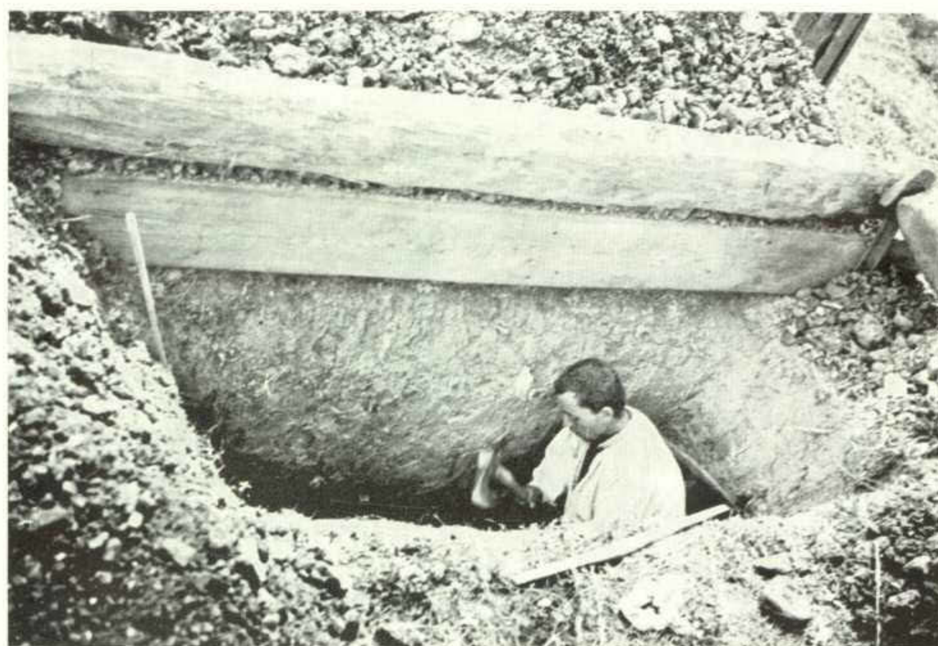


Fig. 81 – On creuse la tombe.

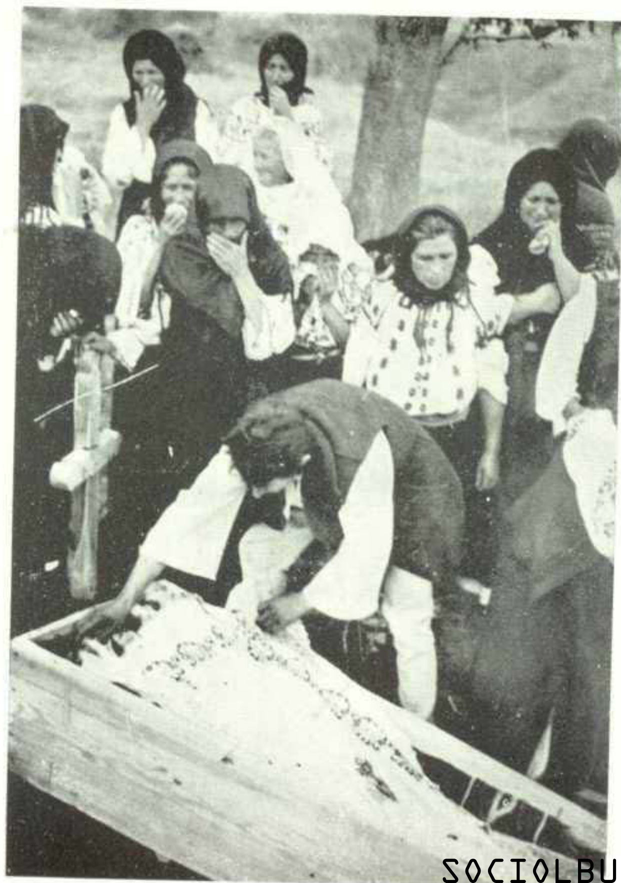


Fig. 82 - Le fossoyeur prend congé du mort.

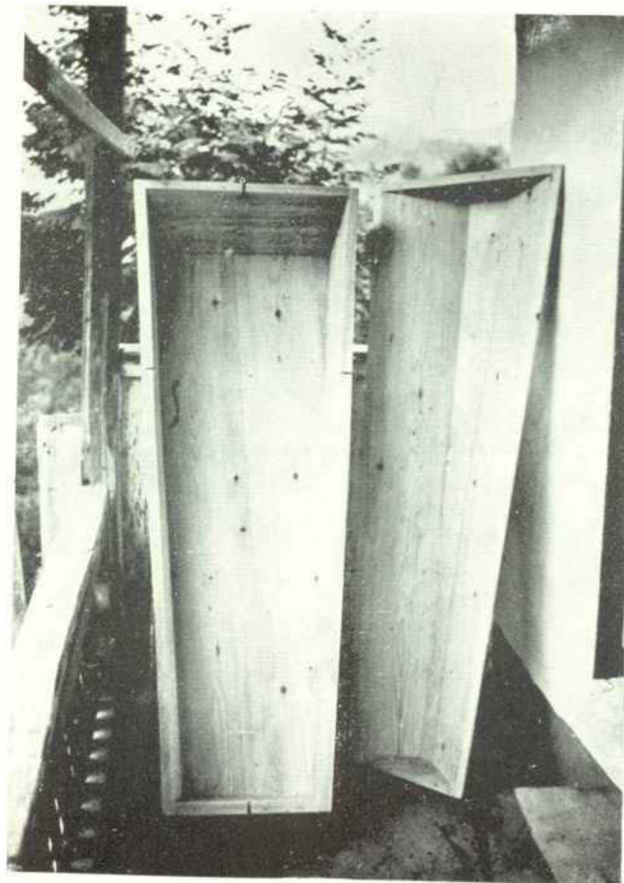


Fig. 81 - Le



Fig. 84 – Le prêtre asperge la fosse de vin.



Fig. 85 – La veuve fait un don rituel au prêtre.

l'une d'elles est morte. L'autre a oublié de mettre « ţimiri în piept », elle a baigné la morte et elle est partie à la maison vaquer à ses affaires. Et elle n'a plus réussi à revenir chez sa sœur, car elle est morte immédiatement, rien que parce qu'elle n'a pas mis des « ţimiri în piept ».

Le danger que courent les frères et les sœurs nés le même mois peut être évité par la mise de ces « ţimiri » dans le sein. Les « ţimiri » sont

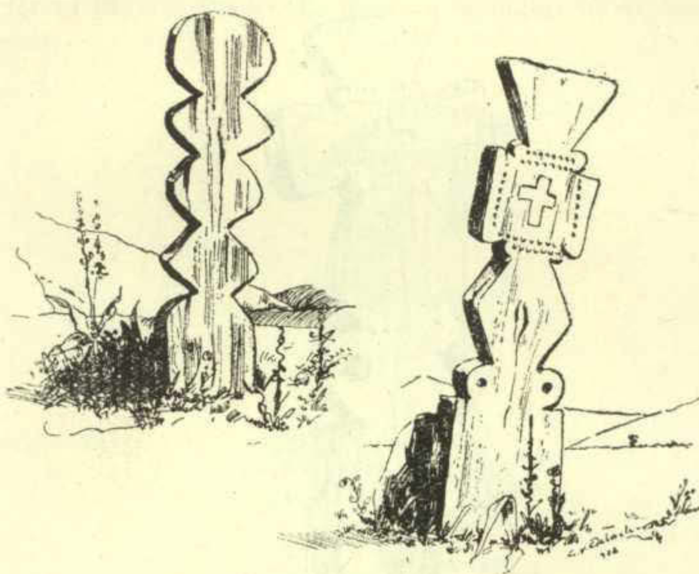


Fig. 1 – Croix de cimètiere

faits avec des branches de sapin, un sou percé, un brin de basilic, un fil rouge de coton, un fil d'or battu de la parure de fiancée de la femme, qui portera le bouquet à la partie droite du sein.

On place ensuite le cercueil près de la fosse et on fait l'office, ensuite on descend le cercueil dans la tombe. Celui qui a creusé la fosse descend et couvre le cercueil avec son couvercle. Si on a décidé de le faire, on fait aussi un pont au-dessus, avec des planches, pour que la terre ne tombe pas sur le cercueil.

On descend le cercueil à l'aide de deux cordes. On place le cercueil sur les cordes qui sont saisies, l'une d'un côté l'autre de l'autre côté, par 4 hommes, deux à une extremité et deux à l'autre, ils descendent le cercueil dans la fosse et puis ils retirent les cordes. L'un d'eux descend pour couvrir le cercueil avec son couvercle. Le prêtre jette ensuite avec une houe de la terre dans les 4 coins, il officie un requiem avec 1 litre de vin et de l'huile et prend ensuite de la terre avec la houe, du côté des pieds, du côté du levant, du côté du couchant, du côté du sud et du côté nord. Ensuite il met de la terre dessus. Les

cordes viennent de la maison du mort, ou elles sont empruntées à un voisin qui habite plus près, à côté de l'église. (Inf. I. Hurjui).

Mais le plus souvent elles appartiennent à l'homme qui a le mort. On ne jette pas les cordes. C'est justement ainsi que l'on a procédé à l'enterrement de Nec. Radu Ţuţu et à l'enterrement de Maria Bulearcă en 1927.

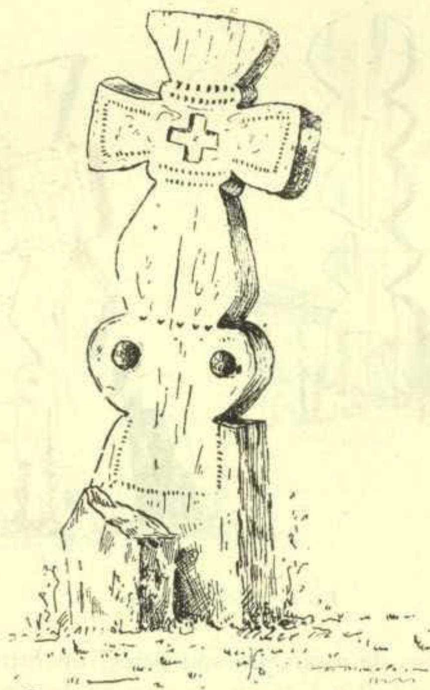


Fig. 2 – Croix de cimetière

Mais il est à remarquer que chez Ţuţu et chez Maria Bulearcă le monde qui s'était réuni là a cru de son devoir de prendre de la terre et de la jeter sur la fosse, inclusivement les parents. L'informateur Ioana Hurjui affirme que les parents ne jettent pas de la terre,

ce sont les domestiques qui font du service par là, qui jettent de la terre; ils prennent un bloc de terre et le jettent, car autrement leurs mains s'engourdissent.

Après le remplissage de la fosse, ceux qui l'ont creusée et l'ont remplie, se lavent les mains avec de l'eau des seilles au nombre de 4 ou de 2, qu'on a apportées en même temps que le mort. Ensuite on leur donne des torchons pour s'essuyer. Les seilles et les torchons leur reviennent en aumône. De même on fait par dessus la fosse, l'aumône de la poule

qu'on a apportée en même temps que le mort, et la couverture sur laquelle a réposé le mort dans la maison et dont on a couvert ensuite la civière. La formule qu'on prononce à cette occasion est la suivante: (par exemple la veuve de Ţuţu a dit au prêtre Macovei, qui était en même temps le parrain du mort): « gardez, parrain, cette couverture et qu'elle vous appartienne de votre vivant ici-bas, mais dans l'autre monde vous la donnerez au filleul Nicolae». Le prêtre a répondu: «C'est bien, je la lui donnerai».

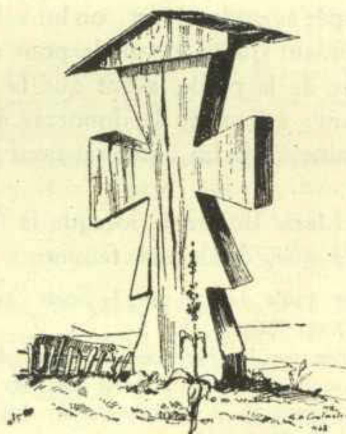


Fig. 3 – Croix de cimetière

AUMÔNES

Il est intéressant de récapituler la série d'objets dont on fait l'aumône pendant l'office de l'enterrement. On fait l'aumône d'un coussin et d'une couverture, ceux sur lesquels a reposé le mort. A l'enterrement de Ţuţu c'est le parrain qui les a pris. La veuve de Nec. Radu Ţuţu est allée le lendemain de la mort de Nicolae chez une voisine, de chez laquelle elle a pris 16 mouchoirs pour l'enterrement.

Les mouchoirs sont donnés pour la croix, la civière, la table et pour les prêtres. Tous sont ourlés avec une bande noire et ont 5 lei dedans; on a préparé aussi 9 cols avec 2 lei chacun en guise d'aumône.

La serviette d'échange des fiançailles est placée dans la main du mort jusqu'à la fosse, quand on le descend au tombeau. Alors elle est prise par celui qui a baigné et a fait la toilette du mort. Elle doit être propre, car tout aussi propre il doit l'avoir dans l'autre monde. A chacune des deux

seilles neuves qu'on apporte avec de l'eau, on attache un cierge et un mouchoir contenant 2 lei.

On fait l'aumône des deux seilles à deux femmes qui boivent aussitôt de l'eau; d'autres gens boivent aussi, ainsi que deux des hommes porteurs de la civière.

La femme du mort a fait cadeau à quelques hommes des 9 cols préparés à la maison. Pendant qu'on jetait de la terre sur le cercueil elle a donné au prêtre Macovei la couverture et le coussin en prononçant les paroles citées plus haut.

La poule a été attrapée avant le départ; on lui a lié les pattes pour être portée au cimetière. Pendant qu'on élevait le pont au-dessus du cercueil, la veuve a fait l'aumône de la poule, avant que la fosse ne fut complètement remplie, en disant: « tiens, tu la donneras à Nicolae dans l'autre monde ». « Laisse, marraine, je la lui donnerai pour son âme et le pardon de ses péchés ».

A l'enterrement de Maria Bulearcă, lorsque la fosse fut comblée, on donna une poule, parce que, disait une femme:

> lorsque l'âme du mort brûle dans le feu, la poule bat des ailes, pour qu'elle se rafraichisse. (Inf. Zoiţa Râlea).
>
> La poule est donnée par les parents, l'un passe d'un côté, l'autre du coté opposé et donne la poule par dessus la fosse. On lave les pattes de la poule, on la lie. La poule gratte avant, de ci de là, parmi les chardons et les ronces et jette par ci par là, et charie. (Inf. I. Hurjui).

On donne la poule par dessus la fosse On en fait l'aumône à n'importe qui.

A l'enterrement de Nec. Radu Ţuţu, après avoir donné le coussin et la couverture, on a donné les cierges avec les « cols » à quelques uns des gens qui avaient porté le mort. Ensuite on a donné les seilles. Après, ceux qui ont jeté de la terre dans la fosse se lavent les mains sur la tombe même avec de l'eau des seilles; de même, la veuve et la fille du mort se lavent les mains près de la tombe. D'autres gens s'y lavent aussi.

> Celui qui a un mouton, fait l'aumône du mouton. On lui fait faire le tour de la fosse ou du cercueil et ensuite les deux seilles apportées par la femmes sont mises sur le dos du mouton et les gens se lavent au-dessus de la tombe.
>
> Lorsque le mouton se secoue il éteint le feu dans l'autre monde. Ce n'est que ceux qui ont creusé la fosse qui se lavent les mains. On fait l'aumône des seilles à n'importe qui. L'eau est versée par un tel qui veut. On ne jette pas les seilles, mais on travaille avec elles ce qu'on veut. (Inf. I. Hurjui).

Tout le monde fait ensuite des génuflexions au chevet du mort. A la fin, les parents font leurs adieux au mort, en faisant 12 génuflexions.

Lorsque la fosse est comblée, la croix est plantée à l'extrémité de la tombe par ceux qui l'ont apportée.

Ensuite tout le monde retourne à la maison du mort.

LE DEUIL

Tant que le mort se trouve dans la maison, ceux qui portent le deuil ne se lavent pas, ne se font pas la barbe et vont tête nue.

Ensuite pendant 40 jours

> je garde le deuil à la manche de l'habit et à la maison à la porte. Un ruban noir à la manche gauche et à la porte. On ne reste pas sans changer de linge et sans se raser pendant six semaines parce que la chemise se salit et la barbe pousse trop grande. Si c'est un deuil de jeune fille, on porte les tresses sur le dos. Il y avait autrefois la coutume de ne pas mettre le bonnet à poils sur la tête pendant 6 semaines, mais à présent cela a été modifié, on marchait tête nue de ce temps-là en dépit des grands gels. Après 40 jours le deuil prend fin. On enlève le deuil aussitôt après le requiem. (Inf. I. Hurjui).

SOINS DONNÉS AU TOMBEAU

> On met des fleurs, de petites fleurs, on rend la tombe plus belle. On fait venir le prêtre au tombeau. Jadis on laissait la tombe plus pointue. Maintenant on la laisse moins, on fait le sillon plus doux; ceci depuis 10 ans environ; c'est ainsi qu'ils ont vu ailleurs, ils se sont civilisés un peu.
>
> Le sol est encensé jusqu'à 6 mois. On met un charbon dans l'encensoir, dans un pot un peu d'encens et on dit: « On encense le serviteur de Dieu-Stan, Bran, son nom-au nom du Père, du Fils, et du saint Esprit, Amen. L'encensement est fait par une vieille de l'endroit, c'est elle qui encense les morts. Mais les parents encensent aussi aux grands jours ». On paie pour l'encensement de 20 à 30 lei, ce dont on dispose. (Inf. I. Hurjui).

LE SAPIN

A ceux qui sont morts jeunes, adolescents ou jeunes filles, non mariés, la coutume est de faire un petit sapin paré de glands et de petits papiers.

> On se procure le sapin ici, car il y a beaucoup de sapins. Ceux qui veulent, des voisins ou des amis, l'apportent à la maison, tel qu'il se trouve, sans lui faire de toilette spéciale. On cherche un petit sapin fier et beau, on ne prend pas n'importe quoi. Si c'est un enfant, on le choisit plus menu, si c'est un jeune homme, le sapin est plus grand. On ne le prépare pas dans la forêt, on ne lui fait rien, on l'apporte de là sur les épaules, avec la cime à l'arrière. On le place dans la cour. On le garnit de glands et de morceaux de papier de couleur. Ce sont les voisins qui sont de service qui le décorent. (Inf. I. Hurjui).

A l'enterrement de Caloian, le sapin était préparé dès le lendemain, et appuyé contre une poutre près de l'antichambre de la maison.

La vie de l'homme dans l'autre monde, quoique plus réduite, a pourtant besoin d'être entretenue avec de la nourriture, de la boisson et avec des vêtements. C'est pourquoi, pour assurer la vie dans l'autre monde, ceux de ce monde envoient à ceux de l'autre monde des aumônes.

> Il faut donner tout le temps au mort, d'ici, de sur notre terre, afin qu'il ne nous regarde pas, le pauvre, avec envie, en voyant que nous avons ici de tout et qu'il reste là-bas avec la bouche pleine de terre. (Inf. Floarea I. Crăciun).

Un autre informateur dit qu'elle a remarqué par sa propre expérience que n'importe quelle quantité on mange aux repas offerts en aumône, on a aussitôt faim, parce que en réalité vous n'avez pas mangé pour vous, mais pour nourrir le mort, pour lequel on a fait l'aumône.

L'aumône peut être faite aussi pour vous-même pendant que vous êtes encore en vie. Par exemple, la veuve de Neculae Radu Ţuţu a offert en aumône de ses vêtements à elle mêlés à des vêtements du mort « afin qu'elle soit toujours avec lui dans l'autre monde ».

D'ailleurs c'est un souci constant, surtout chez les vieux, de pourvoir eux-mêmes à leurs aumônes. Safta Gemănaşa, agée de 50 ans, veuve, sans enfants, illettrée, dit que sentant qu'elle va mourir, elle a prié Dieu

> qu'il patiente seulement jusqu'à ce que je m'arrange avec quelqu'un pour faire mes aumônes, afin que je me sente plus légère. Autrement la mort m'aurait tourmentée s'il ne fait pas mes aumônes, l'âme serait restée privée de nourriture et d'eau, tandis que comme çà, j'ai de tout dans l'autre monde. J'ai été pendant tant d'années veuve, mais à présent je crois que dans l'autre monde, s'il y a qui m'encenser et me faire les aumônes, je ne serai pas malheureuse.

Il existe même une cérémonie spéciale par laquelle le vivant envoie avant l'époque les choses nécessaires pour la vie future, cérémonie dénommée « la plantation de l'arbre », que nous décrirons plus loin.

Il est à remarquer que le but poursuivi par l'aumône est clairement exprimé dans les formules rituelles qui accompagnent l'aumône. Quand on donne un objet on dit: « dans ce monde qu'il soit à toi, mais dans l'autre monde tu le donneras à un tel ». Et on répond: « n'aie aucun souci, j'agirai ainsi, ou, que cela soit pour l'âme d'un tel etc. Le rite de toutes ces aumônes est assez compliqué est c'est pour cela que surtout les vieilles femmes qui ont de l'expérience savent les mener à bonne fin.

A l'enterrement de Nec. Radu Ţuţu les femmes exprimaient une véritable admiration pour la veuve qui, quoique jeune, s'entendait à ces coutumes. « La pauvre, comme elle est intelligente, et comme elle sait toutes ces choses-là mieux qu'une vieille femme ».

LES TERMES

Il y a des jours fixes où les aumônes sont rituelles et obligatoires, à savoir:

on fait l'aumône de 3 jours, ensuite de 9 jours, et ensuite de 20 jours. Ensuite vient le temps pour faire le requiem de 40 jours. On fait le requiem, après quoi le mort est absous pour aller dans l'autre monde. Jusqu'alors il ne lui est pas permis d'aller dans l'autre monde. On fait plus tard un requiem après six mois. Et après à un an. Et c'est fini avec les aumônes. Après 9 ans on déterre, si l'on dispose d'argent.

Ensuite, aux grandes fêtes, aux fêtes des morts, on fait encore des aumônes. En fait de fêtes des morts nous avons: le Samedi des Morts, pendant l'été et pendant l'hiver. La fête d'été dure une semaine, à partir du dimanche de la Pentecôte et jusqu'au dimanche des tilleuls, après Pâques. L'hiver il y a encore une semaine jusqu'au carême. Aujourd'hui c'est samedi, demain commence le carême, c'est la fête des Morts d'hiver.

En dehors de cela, tous les dimanches qui suivent l'enterrement, on porte à l'église du pain bénit, des bouteilles de vin, des cierges et de l'huile. Aux grands jours on fait célébrer à l'église une messe pour les morts.

Tant que nous vivons le prêtre dit des prières; on fait dire régulièrement des messes par le prêtre en souvenir des morts. Et si on encense, on fait des aumônes avec un prêtre pendant le grand carême et on porte les pains bénits aux fêtes impériales et aux grands banquets, repas avec des prêtres et du monde, d'après la fortune dont on dispose.

Pour les 3 jours on appelle le prêtre à la maison, où a lieu l'aumône. Les plus pauvres n'appellent pas, surtout que le prêtre Macovei ne le désire pas trop. On lui porte seulement le gâteau de blé et la nourriture pour qu'il les bénisse. Le prêtre reçoit le gâteau, 3 pains bénits ou une carafe de vin, et quelque nourriture.

Le prêtre ne retient que le gâteau et les pains bénits. Le prêtre Sava Olaru retient aussi de la nourriture. (Inf. I. Hurjui).

CIERGES, ALIMENTS, BOISSON

Le premier repas rituel qu'on offre, est celui offert immédiatement après la confection du cercueil. Ainsi que nous l'avons vu, on encense le cercueil, on allume des cierges aux quatre coins. On donne a chacun un cierge, 2 verres d'eau-de-vie et un craquelin. Ensuite on donne des mets pendant les veillées.

Le jour de l'enterrement, soit avant l'enterrement soit immédiatement après, on prépare le repas pour les 3 jours. A ce repas, le prêtre est assis au bout de la table à côté des chantres, viennent ensuite les vieux, les femmes et les enfants. Le prêtre bénit les plats, vers le milieu du repas les chantres entonnent « slava fripturii » (à la gloire du rôti). Les chantres e les parents boivent avec un verre du vin de la même seille et chacun dit: Que Dieu lui pardonne, et tous répondent: Que Dieu vous entende. Le monde vient à table. Le prêtre est présent, assis au bout de la table et lit le repas du mort. Le prêtre dit: Que Dieu lui pardonne, car il n'y a pas d'homme qui vive, et qui ne fasse pas d'erreurs. Les autres disent après le prêtre, après avoir bu du vin et de l'eau-de-vie: Que Dieu lui pardonne; que la terre lui soit légère; que Dieu le reçoive et le prêtre dit: Qu'il reçoive la nourriture et la boisson.

A l'aumône il faut mettre du pain sur la table, 9 pains en forme d'anneau, dont un grand qui s'apelle le grand pain du requiem.

Ensuite on donne des cierges dans les mains des gens avec des craquelins ronds. Celui qui dispose donne aussi des pots, des petites seilles. Le pain de requiem n'est fait qu'au requiem.

Aux autres aumônes de six mois, on donne en automne, on fait l'aumône d'automne. Les aumônes d'automne sont faites à la maison et commencent vers le mois d'octobre, jusqu'au 14 novembre. Les pains bénits sont donnés pendant le grand carême. (Inf. I. Hurjui).

Les espèces des pains Le gâteau de blé du 4-ème jour, à l'enterrement de Ţuţu, était de 2 morceaux de la forme d'un parallélépipède, mis dans 2 assiettes.

Le dessus saupoudré de sucre, de bonbons. Au milieu, avec du café, la lettre N.

La table aux pains. La table aux pains est recouverte d'une nappe, les pains étant: le grand pain de requiem, 8 petits pains de différentes formes, à savoir: de 4 formes, chacune répétée 2 fois. Tous les pains, sauf les pains de requiem, sont faits de deux rouleaux de pâte retordus. Lorsqu'on les met sur la table, on pose deux pains de la même espèce dans les coins opposés, le plus grand dessous, le plus petit dessus. A chaque coin de la table, une croix dans les 3 branches de laquelle on enfonce une poire ou un citron, comme à l'enterrement de Caloian. A chaque bout un craquelin, et à la grande tige verticale 2 craquelins. Au total 4 craquelins pour chaque croix. Ces pains sont particulièrement importants dans le rituel.

Le prêtre ne lit pas à la table, s'il n'y a pas des pains. Quand on fait l'aumône, on la fait pour tous les gens. On fait des pains, 9 plus petits et un plus grand; avec le grand pain cela fait 10 et le grand pain est retenu par le prêtre. (Inf. I. Hurjui).



Fig. 86 – La veuve fait aumône d'une poule, qu'elle fait passer par dessus la tombe.

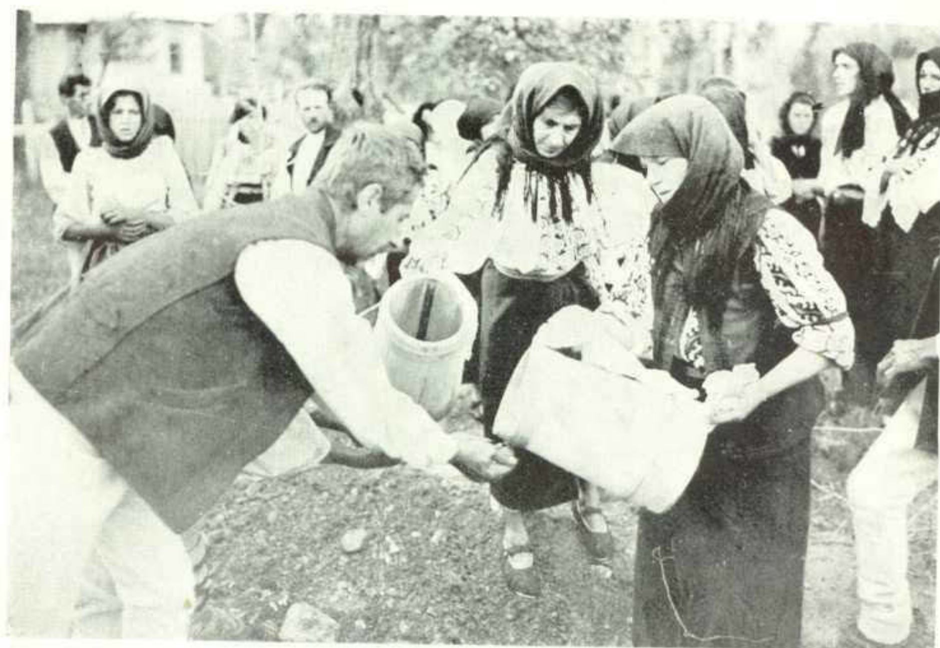


Fig. 87 – On se lave les mains.



Fig. 88 – Le « sapin » rituel des jeunes.



Fig. 89 – Une messe pour le repos de morts.

VÊTEMENTS

A l'enterrement de Ţuţu la veuve a fait une aumône de vêtements, tant du mort que des siens. Le prêtre a dit l'oraison. Elle a donné : pour le mari : chemise, sarrau, manteau de peau de mouton, pantalons de toile, petit manteau de peau et pour sa part à elle : chemise, tablier, ceinture, mouchoir. Ces vêtements ont été offerts en aumône après le départ des convives, le 4-ème jour. A part les vêtements, on a donné d'autres tissus, voire : la couverture sur laquelle a reposé le mort, la serviette des fiançailles, la toile du pont, des mouchoirs avec des cierges et 5 lei aux bannières d'église, à la croix, au couvercle du cercueil, aux quatre coins à la civière et aux deux coins à la table aux pains.

BÊTES

A la fin du repas à la maison, après l'enterrement, la veuve de Ţuţu a fait l'aumône de 4 moutons. Elles leur a mouillé la tête et le dos, le long de l'épine dorsale, et à chacun la queue aussi et celui qui le recevait tenait la main sur le mouton et répondait aux paroles : « prends, filleul et donne-le à Nicolae dans l'autre monde » « Merci, que Dieu vous garde, je le lui donnerai. Que cela soit pour l'âme de Nicolae ». On prononce cette formule 3 fois pour chaque mouton. D'après certains informateurs, ce mouton, qui doit être blanc, était anciennement offert sur la fosse même, pour qu'il secoue là-bas l'eau et qu'il arrose ainsi le feu du mort dans l'autre monde.

LE TRANSPORT DE L'EAU

Neuf jours après l'enterrement, on transporte deux petites seilles d'eau chez un voisin, où l'on veut. Chaque jour on transporte deux petites seilles. Lorsque 6 semaines sont accomplies, et que la date de requiem a passé, on fait l'aumône des deux seilles et celui qui les reçoit dit : Merçi, que Dieu vous garde, que cela soit pour l'âme d'u tel. Quand ceci est fini, lorsque la St. Théodore arrive, au grand Carême, on porte des pains bénits à l'eglise et on trans porte aussi de l'eau. L'eau qu'on transporte aux 9 jours s'appelle l'eau de terre et celle du grand Carême à la St. Théodore, celle-là s'apelle l'eau des pains bénits. On transporte l'eau où l'on veut, avec deux seilles, toujours à 40 jours jusqu'au Jeudi Saint. L'eau est transportée par n'importe qui veut. Si je lui paie, n'importe qui peut la transporter où je lui indique, mais pas loin.

Une petite fille même peut la transporter, ou un homme qui n'a pas de femme. Mais je n'ai pas entendu qu'un homme marié transporte de l'eau. Lorsqu'ils transportent l'eau, ils ne manquent aucune journée. On est obligé de transporter l'eau tous les jours sauf le dimanche. On ne garde pas un autre compte. On a l'obligation dans la loi chrétienne à ce qu'il ne manque pas un jour. Quand c'est fini, l'eau est transportée par celui avec l'affaire, mais non pas par celui qui l'a transportée

jusqu'ici. On la transporte avec des bougies, avec des oeufs peints, avec un morceau de « cozonac » (gâteau), avec du pain bénit de Pâques, avec ce qu'on a. Alors c'est fini. Moi j'ai transporté de l'eau chez vous. Lorsque je viens faire l'aumône des deux seilles, celui qui a transporté l'eau ne vient plus, c'est moi, celui avec l'affaire, qui vient, je viens avec les seilles, je les lave bien au Zăbala, ensuite je viens pour en faire l'aumône chez vous à la maison avec le pain, l'oeuf peint, le gâteau, avec ce dont on dispose. Et à present c'est fini. (Inf. I. Hurjui).

NOTES ANNEXES

LES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES

L'école. La première enquête faite par M. *Stanciu Stoian* en 1927 fut reprise et complètement remaniée par deux jeunes maîtres d'école de Nerej, aidés par M. *Gh. Serafim*, qui donna la rédaction finale de cette étude, M. *I. Mocanu*, directeur de l'École de Nerejul-Mare et M. *C. Găneț*, instituteur à la même école compulsèrent tous les registres d'archive ainsi que les données de la tradition locale. Cette étude a donc une double valeur: le lecteur pourra juger non pas seulement les faits, mais tout aussi bien l'esprit nouveau qui anime notre jeunesse travaillant dans l'enseignement rural.

L'église. Un des membres de l'Équipe Royale d'étudiants, M. *Bădiuțeanu*, fit en 1934 la description sommaire de l'église de Nerejul-Mic. Son étude fut prise comme point de départ pour une nouvelle enquête plus détaillée. Tout comme pour l'étude de l'école, nous priâmes un intelectual du village, le prêtre *I. Theodorescu*, de collaborer à notre œuvre. La rédaction finale fut revue et mise au point par M. *Gh. Serafim*.

La théologie populaire. MM. *Gheorghe Țintă* et *H. H. Stahl* rédigèrent les notes prises en 1927 par M-lles *Orghidan* et *Madaraz* et MM. *Stanciu Stoian* et *N. Angelescu*, en ajoutant leurs propres observations.

La science populaire. Même situation que pour le chapitre de la théologie populaire. Le problème de la *géologie* et de la *géographie populaire* du village fut entièrement étudié et rédigé par M. *I. Vintilescu*, en 1938.

De même l'étude de la *botanique populaire* appartient entièrement à M. *Valeriu Butură* et celle sur l'architecture populaire à M. *Gh. Cristea*. Nous devons toutefois signaler que les plans de toutes les maisons de Nerej furent relevés par tous les membres de l'équipe de 1938, à l'occasion du recensement général du village.

La littérature populaire. Le texte, établi par M. *I. C. Cazan*, n'est qu'une sommaire présentation du matériel folklorique reccueilli en 1927 par M-lle *Maria Negreanu*, M. *Stanciu Stoian*, M-lle *Orghidan*, M. *Mustachide* et M. *N. Ar-*

gintescu. Quelques nouvelles fiches furent rédigées en 1935 par MM. *D. Moşteanu* et *I. Oţel.*

Il nous fut impossible de publier tous les textes receuillis, qui forment trois gros dossiers déposés dans nos archives. Mais M. I. C. Cazan reprit et controlla en 1938 les principaux textes, qui servent de base à cette étude. Chaque fragment reproduit dans ce volume donne l'indication du nom du monographiste auquel le texte appartient. Les textes ne portant pas cette indication sont dus à M. I. C. Cazan.

Cérémonies et coutumes. Nous avons dû rennoncer à publier tout le matériel recceuilli. Ainsi, l'étude de la noce, trop ample, ne présentait pas un intérêt particulier.

Le texte concernant la *naissance* a été rédigé par MM. *H. H. Stahl* et *Constantin Gib,* sur la base d'un interrogatoire faite à la sage-femme Zoiţa Râlea, en 1927, par M-lle *Orghidan* et M. *N. Angelescu,* des observations directes faites par M. C. *Gib* et des autres interrogatoires appartenant toujours à M. C. *Gib.*

Le texte concernant la *mort* a été rédigé par MM. *Constantin Brăiloiu* et *H. H. Stahl* sur la base d'une observation directe faite à l'enterrement de Neculai Radu Ţuţu, en 1938, par MM. *H. H. Stahl,* C. *Gib, Gh. Serafim, I. Vintilescu, G. Filip, Cristu Ştefănescu, Const. Ştefănescu, I. Lupu,* C. *Găneţ* et *I. Nicolescu* qui se sont relaiés pendant jour et nuit, sans interruption.

Une deuxième observation directe, toujours de 1938, a été faite par M. C. *Brăiloiu* à l'enterrement de M. Caluian.

Une troisième observation directe fut faite en 1927, à l'enterrement de la femme de Buloiu, par M-lle *Orghidan* et M. *N. Angelescu.*

Un interrogatoire très ample fut pris à Ioana Hurjui, par M. C. *Brăiloiu.* Enfin d'autre fiches de moindres importance appartiennent à MM. *Florea Florescu, D. Moşteanu* et *Stanciu Stoian.*

PHOTOGRAPHIES ET DESSINS

Photographies. M. *I. Berman:* Nr. 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 30, 32, 43, 45, 51, 52, 53, 55, 56, 62, 71, 72, 75, 78 et 79. M. *Stelian Dode:* Nr. 1, 2, 4, 10, 16, 17, 26, 28, 29, 31, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 46, 47, 48, 49, 54, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 73, 74, 77, 80, 81, 83, 86 et 87. M. *H. H. Stahl:* Nr. 11, 14, 33, 34, 50, 59, 68, 76, 82, 84, 85, 88 et 89.

Les dessins ont été faits par M. *Gheorghe Costache.*

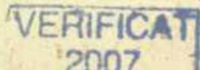
TABLE DES MATIÈRES

nt. vol III


BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREŞTI




VERIFICAT
1987


VERIFICAT
2007

MONITORUL OFICIAL ŞI
IMPRIMERIILE STATULUI
IMPRIMERIA NAŢIONALĂ
BUCUREŞTI

2000 EXEMPL. XI.1939